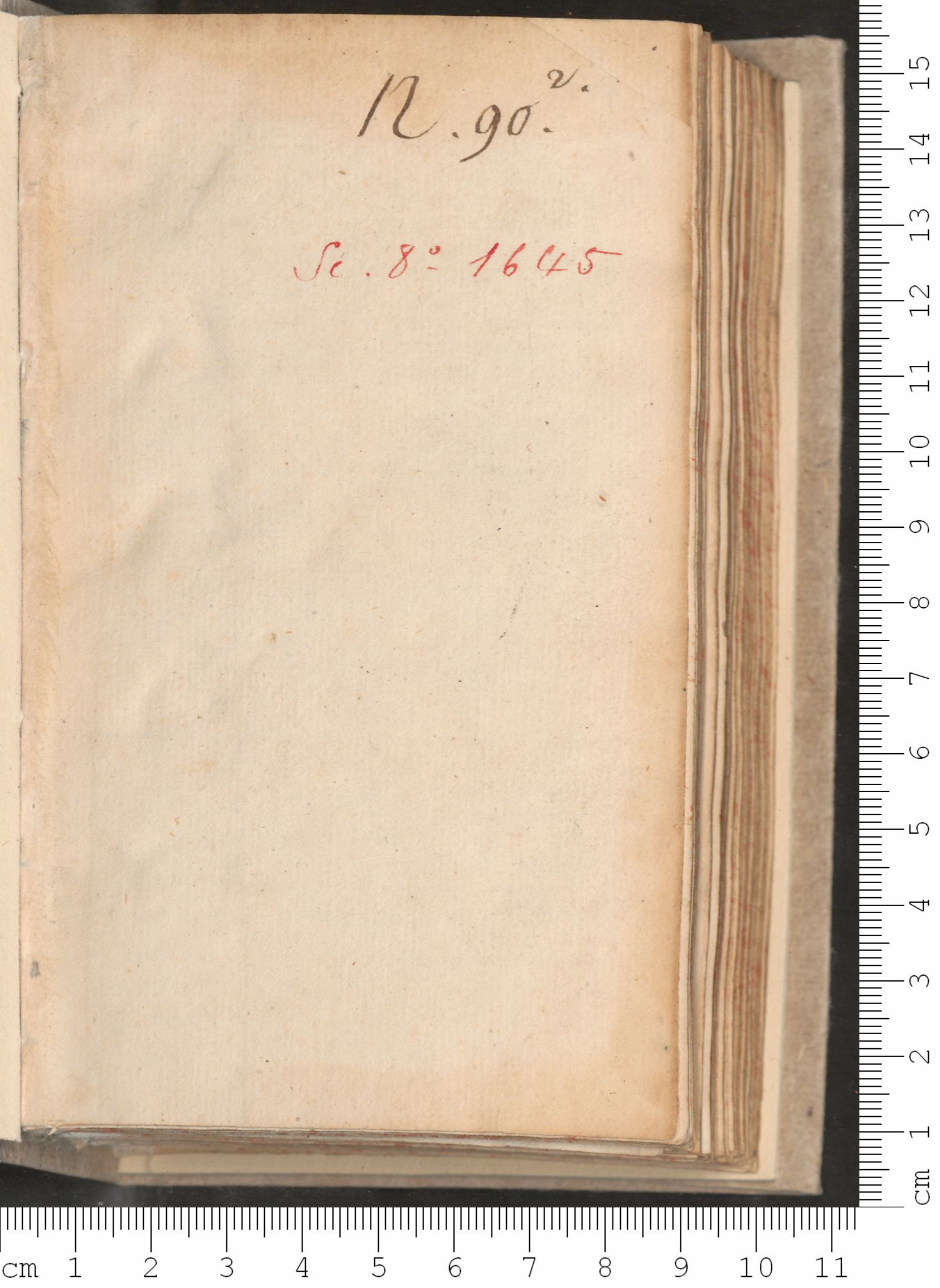
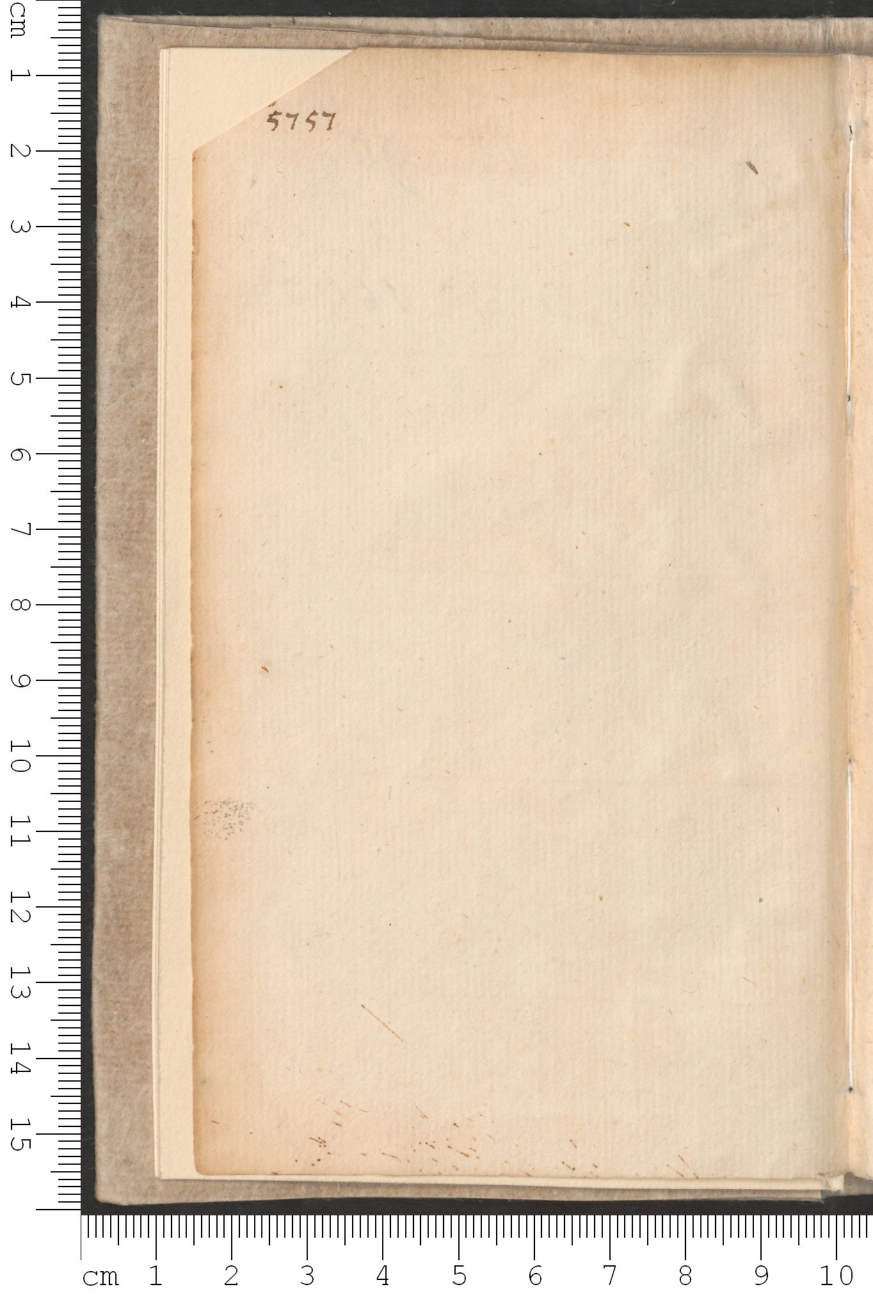
R.Molesworth

Etat
du
Royaume
de
Danemark




Scand.
1645
R.Molesworth
Etat
du
Royaume
de
Danemark







ETAT DU ROYAUME DE DANEMARK,

TEL QU'IL ETOIT EN 1692.

par Molworth envoié d'Angl.re en danem.

Pauci prudentiâ, honesta ab deterioribus, utilia ab noxiis discernunt; plures aliorum eventis docentur. Tacit. Lib. 4o. Ann.

VINCIT AMOR PATRIÆ—VIRG.

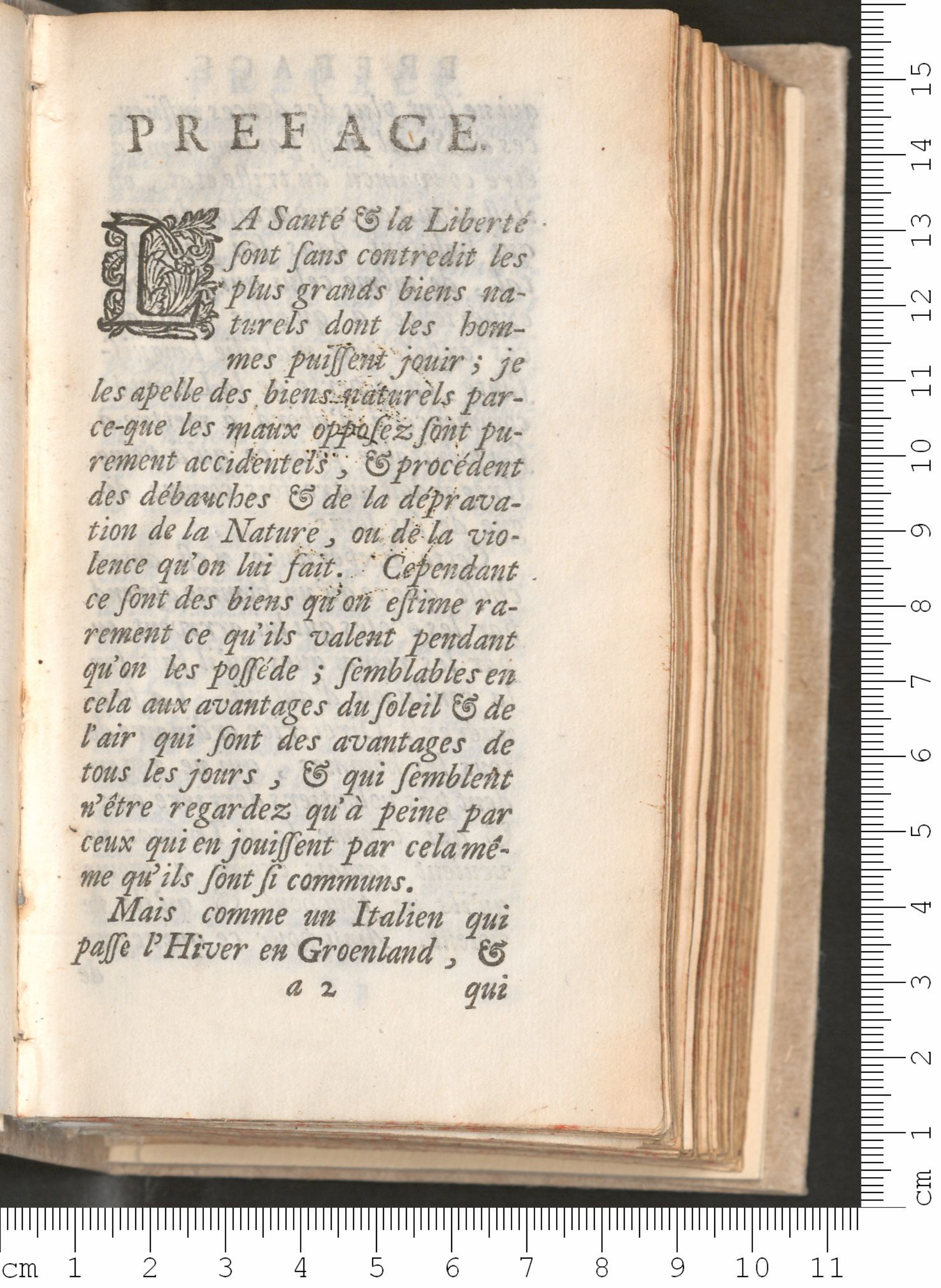
Traduit de l'Anglois.

Orat. Paris. cat. inscriptus. 1700.

Suivant la troisiéme Edition de Londres.

A AMSTERDAM,
Chez ADRIAN BRAAKMAN, Marchand Libraire dans le Beursstraat, prés le Dam à l'enseigne de la Ville d'Amsterdam. 1695.





PREFACE.

LA Santé & la Liberté sont sans contredit les plus grands biens naturels dont les hommes puissent jouir ; je les apelle des biens naturels parce-que les maux opposez sont purement accidentels, & procédent des débauches & de la dépravation de la Nature, ou de la violence qu'on lui fait. Cependant ce sont des biens qu'on estime rarement ce qu'ils valent pendant qu'on les posséde ; semblables en cela aux avantages du soleil & de l'air qui sont des avantages de tous les jours, & qui semblent n'être regardez qu'à peine par ceux qui en jouissent par cela même qu'ils sont si communs.

Mais comme un Italien qui passe l'Hiver en Groenland, &

qui ne ſent plus des douces influën-ces du Soleil, n'eſt pas long-tems à être convaincu du triſte état, où il eſt réduit en comparaiſon de ceux qui habitent dans ſon païs natal, de même celui qui ſait par expérience à qu'elles ſoufrances expoſe une maladie languiſſante, ou la perte de la Liberté, commencera d'abord à mettre à ſon véritable prix ce qu'à peine il regardoit autre-fois comme digne de ſes ſoins.

Cette Expèrience n'eſt autre choſe, que ce qu'un homme aprend par les choſes qui lui arrivent, ou par les remarques qu'il fait ſur la condition d'autrui. La première eſt Diréctrice ordinaire de tous les hommes, qui ne regardent pas volontiers derriére eux, & qui comme ſaint Thomas ne veulent jamais croire à moins qu'ils ne touchent & qu'ils ne voient. Ainſi pour ce qui regarde

de la Santé corporelle nous voions que ceux qui y ſont accoutumez n'ont preſque pas la moindre idée des miſeres de la maladie, & par conſequent ils n'ont aucun ſoin d'éviter les éxcez qui peuvent les rendre malades: Les triſtes exemples qu'on voit tous les jours des Débauches d'un miſérable malade, ne ſont pas capables d'inſpirer de l'horreur aux autres pour la débauche. Mais la ſeconde ſorte d'Expérience eſt l'inſtruction des Sages: Car ceux qui ont de la prudence ne manqueront pas de profiter des accidens d'autrui ſoit pour la ſanté ſoit pour la Liberté, & d'éviter tout ce qui peut les faire tomber dans un pareil malheur: Et l'un des grands avantages que nous tirons de la ſocieté, eſt que le ſecours des autres peut non ſeulement nous ſervir; mais que nous pouvons même profiter de leurs malheurs.

La perte de la Liberté est une Maladie de la société ou, du corps politique, comme la perte de la santé est une Maladie du corps humain; & comme il n'y a point de meilleur moien pour connoître la nature d'une maladie, que de la considérer dans divers patiens, puis-que la même maladie peut avoir des causes diférentes, de même on connoit mieux les desordres de la Société en jugeant de leur nature par les Efêts qu'ils ont produit chez les voisins. Ainsi il semble que les voiages soient aussi nécessaires à tous ceux qui veulent étre utiles à leur patrie, que l'est une longue pratique pour faire un habile Médecin: Car quoi qu'on ne puisse voir que trop souvent sans sortir de son païs la misére où sont réduits ceux qui ne joüissent pas de la santé; cependant graces à la providence, on ne sauroit savoir par Ex-

Expérience ce que c'eſt que la perte de la Liberté publique ſans ſortir de ces Roiaumes. Celui qui voiage dans un climat infecte de cette maladie, & il s'en trouve peu qui ne le ſoient, voit non ſeulement, mais ſent en quelque maniére les maux qui en réſultent par les incommoditez qu'il trouve à vivre ſur le même pied avec les naturels du païs : Ainſi il en goute bien mieux aprés ſon retour l'aiſe & la Liberté dont joüit ſa patrie ; & il fait un bon uſage de cette Expérience ſans l'avoïr achetée trop cher. Mais on ne peut pas paſſer dans un corps malade comme on peut voiager dans un païs de ſervitude, & l'on ne peut pas ſe retirer de l'un & de l'autre avec la même facilté.

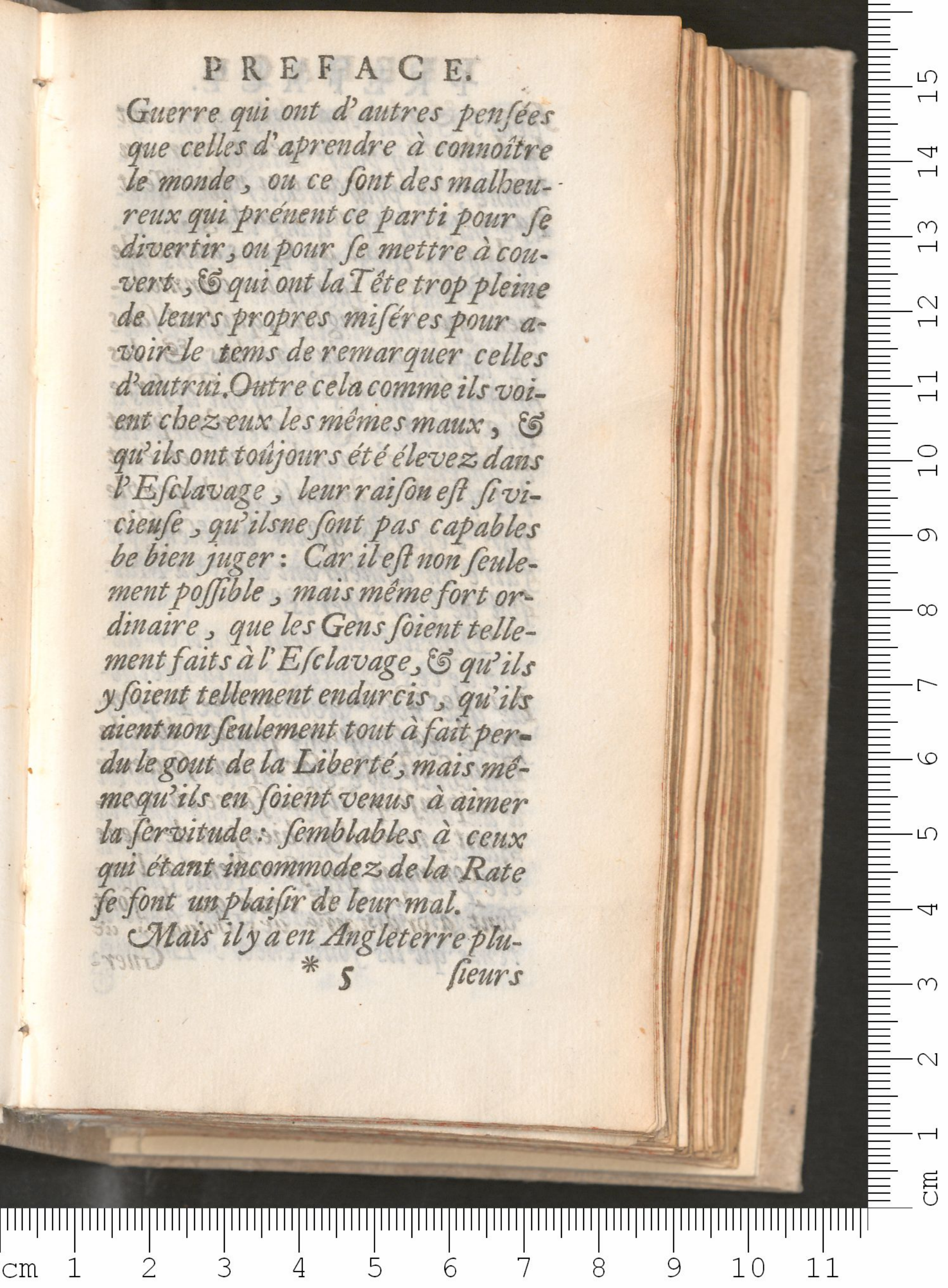
Ainſi c'eſt un grand, mais rare avantage d'aprendre à bien juger de la ſanté ſans paſſer par la maladie ; mais on peut aprendre ai-

sément & à bon marché ce que vaut la Liberté en voiageant pour un tems dans les païs qui ne jouïssent pas de ce précieux avantage.

Il n'y a point de Gens au monde qui puissent le faire plus commodement que les Anglois, qui sont sans contredit les plus riches & les plus aisez de l'Europe; De sorte qu'à parler en général il n'y a point de Nation du monde mieux en état de faire de la dépense, ni de peuple qui puisse se proposer de recueillir plus de fruit de ses voiages, & cependant il n'y en a point qui l'aient moins pratiqué.

Il peut y avoir dans les autres païs des Princes & autres personnes de la première qualité dont la Bourse est assez forte pour soutenir la dépense qu'il faut faire en voiageant, mais il y a bien peu de Gens du commun qui se mêlent de l'entreprendre; & ceux qui le font sont d'ordinaire des hommes de

Guer-

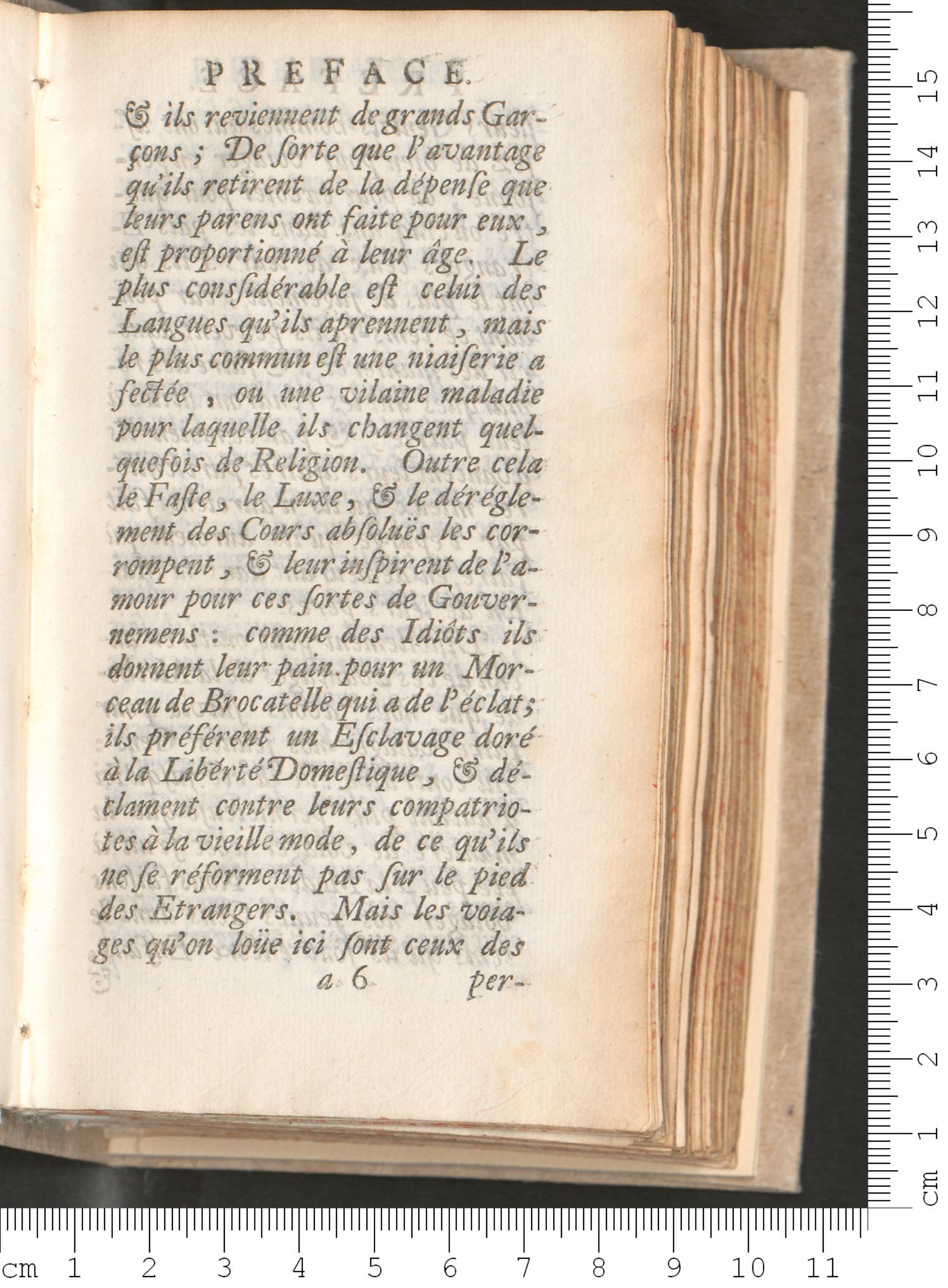


Guerre qui ont d'autres pensées que celles d'aprendre à connoître le monde, ou ce sont des malheureux qui prénent ce parti pour se divertir, ou pour se mettre à couvert, & qui ont la Tête trop pleine de leurs propres misérés pour avoir le tems de remarquer celles d'autrui. Outre cela comme ils voient chez eux les mêmes maux, & qu'ils ont toûjours été élevez dans l'Esclavage, leur raison est si vicieuse, qu'ils ne sont pas capables be bien juger: Car il est non seulement possible, mais même fort ordinaire, que les Gens soient tellement faits à l'Esclavage, & qu'ils y soient tellement endurcis, qu'ils aient non seulement tout à fait perdu le gout de la Liberté, mais même qu'ils en soient venus à aimer la servitude: semblables à ceux qui étant incommodez de la Rate se font un plaisir de leur mal.

Mais il y a en Angleterre plu-

ſieurs Gentils-hommes qui ont aſſez de bien pour voiager en perſonne, ou pour envoier pour quatre ou cinq ans dans les païs Etrangers ceux de leurs Fils qui ont le plus de jugement; car pendant ce tems-là ils peuvent aquerir des maniéres, & faire des remarques qui les rendront utiles à leur patrie, & par ce moien ils avancent leurs afaires particuliéres mieux qu'ils n'auroient fait par l'éparge qu'ils auroient pû faire en demeurant dans la Maiſon de leurs péres.

Dificilement peut on tirer aucun de ces avantages de la Méthode que nous avons ſuivie pour faire voiager nos jeunes Gens: Au contraire elle a été juſqu'ici d'autant plus pernicieuſe que la maniére de voiager avec fruit à été peu à la Mode. Nous faiſons voiager nos jeunes Gens dans le tems qu'ils ſont encore Enfans,

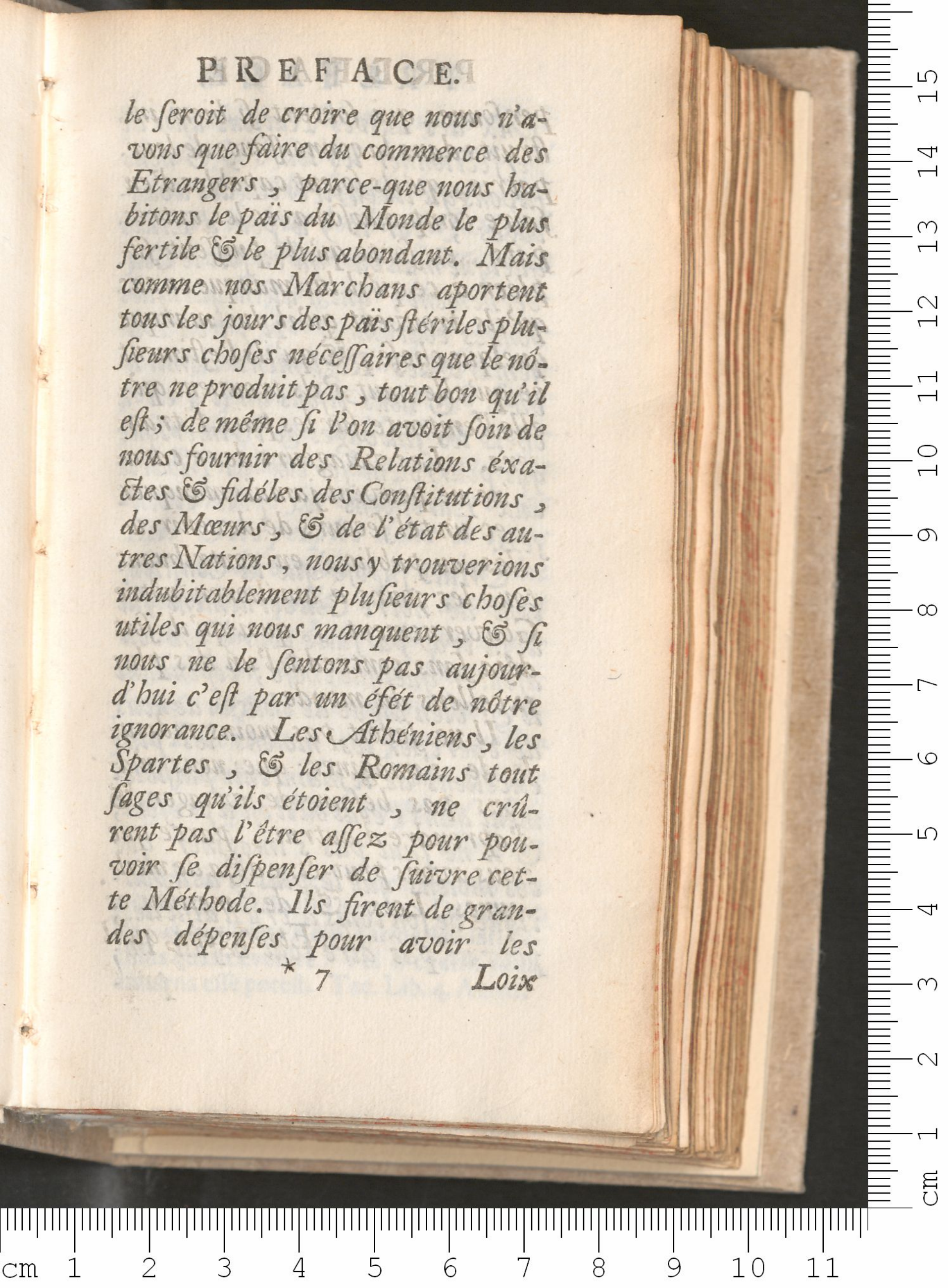


& ils reviennent de grands Garçons ; De ſorte que l'avantage qu'ils retirent de la dépenſe que leurs parens ont faite pour eux, eſt proportionné à leur âge. Le plus consſidérable eſt celui des Langues qu'ils aprennent, mais le plus commun eſt une niaiſerie affectée, ou une vilaine maladie pour laquelle ils changent quelquefois de Religion. Outre cela le Faſte, le Luxe, & le déréglement des Cours abſoluës les corrompent, & leur inſpirent de l'amour pour ces ſortes de Gouvernemens : comme des Idiôts ils donnent leur pain pour un Morceau de Brocatelle qui a de l'éclat ; ils préférent un Eſclavage doré à la Liberté Domeſtique, & déclament contre leurs compatriotes à la vieille mode, de ce qu'ils ne ſe réforment pas ſur le pied des Etrangers. Mais les voiages qu'on loüe ici ſont ceux des

personnes qui sortent si bien instruits dans la connoissance de leur patrie, qu'ils soient capables d'en faire comparaison avec les autres païs, en sorte qu'ils puissent supléer à ce qu'il lui manque en cas qu'ils trouvent qu'il lui manque quelque chose, & qu'ils l'estiment ce qu'elle vaut, s'ils trouvent qu'elle l'emporte sur les païs Etrangers. Les voiageurs de ce caractére ne peuvent jamais manquer avec un tel secours de devenir utiles au public, en contribuant tous les jours à améliorer nôtre Gouvernement, quoi-qu'il soit déja sans contredit l'un des plus excellens du monde.

Il ne seroit pas moins ridicule de s'imaginer que nous n'avons pas besoin de voiager & d'aprendre d'autrui, parce-que nous avons peut-être déja de meilleures Loix & de meilleures coutûmes que les Etrangers, qu'il

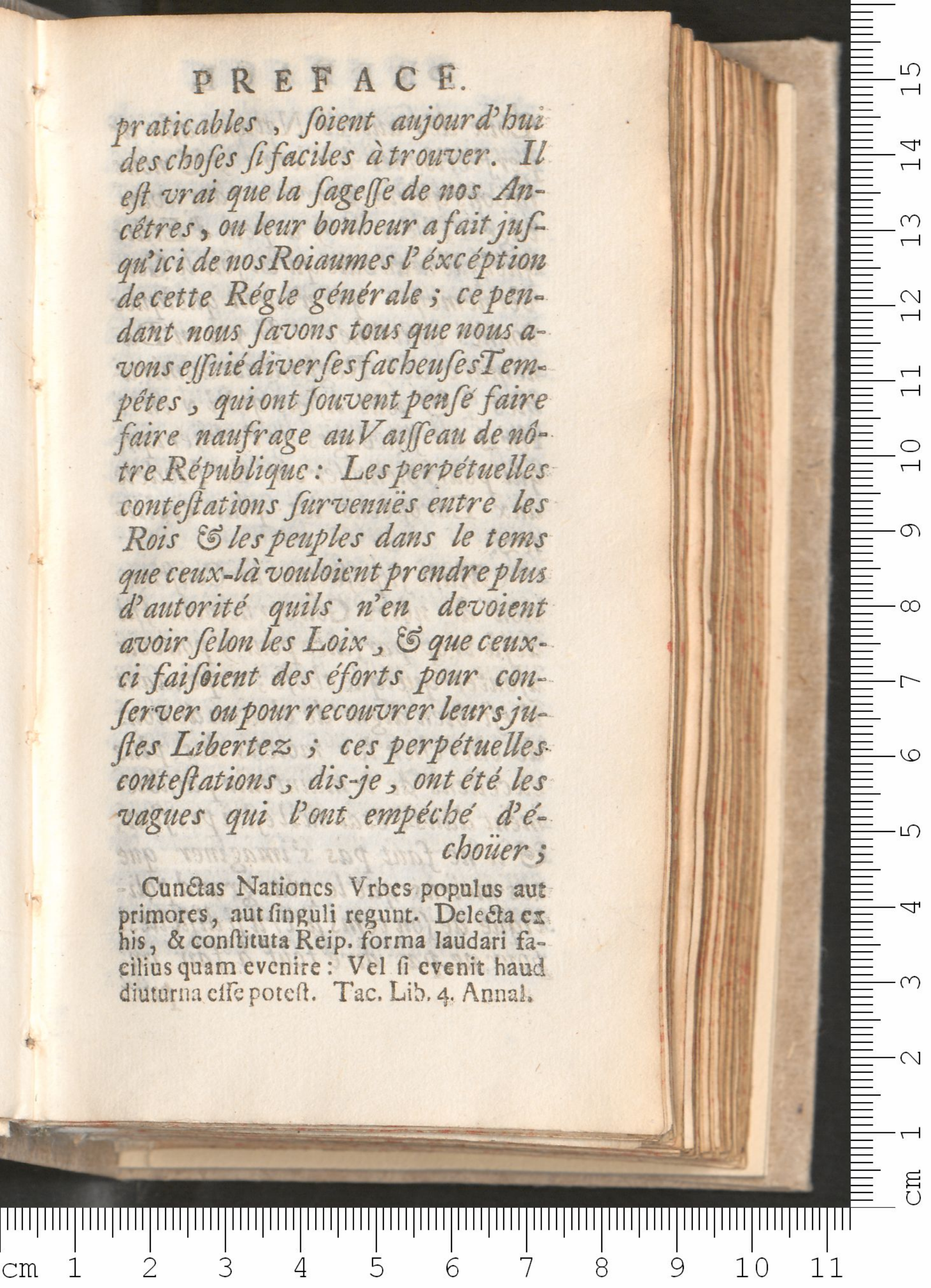
le



le ſeroit de croire que nous n'avons que faire du commerce des Etrangers, parce-que nous habitons le païs du Monde le plus fertile & le plus abondant. Mais comme nos Marchans aportent tous les jours des païs ſtériles plusieurs choſes néceſſaires que le nôtre ne produit pas, tout bon qu'il eſt; de même ſi l'on avoit ſoin de nous fournir des Relations éxactes & fidéles des Conſtitutions, des Mœurs, & de l'état des autres Nations, nous y trouverions indubitablement pluſieurs choſes utiles qui nous manquent, & ſi nous ne le ſentons pas aujourd'hui c'eſt par un éfét de nôtre ignorance. Les Athéniens, les Spartes, & les Romains tout ſages qu'ils étoient, ne crûrent pas l'être aſſez pour pouvoir ſe diſpenſer de ſuivre cette Méthode. Ils firent de grandes dépenſes pour avoir les

Loix des autres Nations afin de perfectionner les leurs, & nous savons qu'ils en tirérent des avantages; car il y a peu d'Etâts quelque mauvais qu'en soit le Gouvernement, qui n'aient quelques bonnes coutûmes. Il y a en Danemarc des Réglemens admirables, & nous lisons qu'il y en a chez les sauvages de l'Amérique qui pourroient servir de Modéle aux Européens les plus civilisez.

Mais suposé que la Constitution de nôtre Gouvernement fût déja trop parfaite pour y pouvoir ajouter quelque chose; cependant il est bien digne de chacun de nous de chercher les moiens les plus excellens de le maintenir paisiblement dans l'état où il est à présent; & il ne faut pas s'imaginer que ces moiens que le plus grand politique de son tems a cru si dificiles, pour ne pas dire tout à fait impra-



praticables, ſoient aujourd'hui des choſes ſi faciles à trouver. Il eſt vrai que la ſageſſe de nos Ancêtres, ou leur bonheur a fait juſqu'ici de nos Roiaumes l'éxcéption de cette Régle générale; cependant nous ſavons tous que nous avons eſſuié diverſes facheuſes Tempêtes, qui ont ſouvent penſé faire faire naufrage au Vaiſſeau de nôtre République: Les perpétuelles conteſtations ſurvenuës entre les Rois & les peuples dans le tems que ceux-là vouloient prendre plus d'autorité quils n'en devoient avoir ſelon les Loix, & que ceux-ci faiſoient des éforts pour conſerver ou pour recouvrer leurs juſtes Libertez; ces perpétuelles conteſtations, dis-je, ont été les vagues qui l'ont empéché d'échoüer;

Cunctas Nationes Vrbes populus aut primores, aut ſinguli regunt. Delecta ex his, & conſtituta Reip. forma laudari facilius quam evenire: Vel ſi evenit haud diuturna eſſe poteſt. Tac. Lib. 4. Annal.

choüe; de ſorte que tout ce que nous pouvions eſpérer de la derniére Révolution, qui nous coute tant de dépenſe, & que nous n'avons pourtant pas paié trop cher, étoit de demeurer comme nous étions, & que chacun fut rétabli en poſſeſſion de ce qui lui appartenoit: cela a été fait, & l'on peut dire que c'eſt un grand bonheur, car c'eſt ce qu'on peut dire de meilleur. Mais faut il que les fréquentes ſaignées ſoient indiſpenſablement néceſſaires pour maintenir nôtre Gouvernement? Ne nous eſt il pas poſſible de rendre vaine & fauſſe l'accuſation que nous font les Etrangers, qui nous reprochent que nos Rois ont trop, ou trop peu de pouvoir, & que par conſéquent nous ne devons pas eſpérer un repos ſolide & durable? Retiendrons nous toûjours le méchant caractére qu'ils nous imputent d'être la Nation

du monde la plus changeante & la plus inconstante ? Caractére au reste que nous meritons aussi peu, que l'Angleterre merite celui de Regnum Diabolorum, *si commun dans la bouche des Etrangers. Il me semble que le moien de maintenir nôtre République dans ses légitimes Libertez, sans qu'il fut nécessaire d'essuier de cent en cent ans une ou deux Guerres civiles, seroit un bien digne d'être recherché, quand même il nous faudroit aller pour le trouver, jusques aux extrémitez du monde.*

De plus les Gentils-hommes d'Angleterre sont plus obligez que les autres de savoir l'état présent des Nations voisines, que rien ne peut mieux leur aprendre que les voiages ; & d'autant plus obligez qu'ils font une si considérable partie de nôtre Gouvernement

ment dans l'assemblée du Parlement, où l'on examine souvent les afaires Etrangéres, & à présent plus que jamais.

Ce n'est pas un des moindres avantages que sa Majesté nous ait procuré depuis son avénement à la Couronne, que de nous avoir mis en état de faire dans le Monde plus belle figure qu'autrefois; nous avons plus d'alliances Etrangéres; nous sommes devenus chéfs de quelque chose de plus que d'une Ligue Protestante, & nous sommes en droit de nous mêler des afaires de l'Europe au-de-là de ce que nous aurions jamais pû prétendre sous aucun des Régnes précédens: car c'est une véritable, mais triste réflexion, que nos derniers Rois nous avoient à demi perdu, & nous avoient élevez dans la plus profonde ignorance qu'il leur avoit été possible, & nous avoient fait considérer

nous mêmes comme des Gens proscrits du Monde à tous égards, toto divisos orbe Britannos. *En éfét ils nous avoient séparez du reste du Monde jusques à ce que le Monde eut presque conceu du mépris. pour nous ; on nous permettoit rarement de jetter les yeux plus loin qu'en France, ou en Hollande, encore étions nous exactement observez: Mais à présent il n'en est pas de même; nous avons un Prince qui nous a remis dans nôtre situation naturelle; les yeux de la plûpart du Monde sont à présent sur nous, & c'est sur nos conseils que chacun prend ses mesures ; nous trouvons occasion tous les jours de nous informer de la puissance & des intérêts des divers Princes des l'Europe: Et peut-être qu'une des grandes raisons pour-quoi nous ne vivons pas d'une maniére plus conforme au poste important où nous som-*

sommes aujourd'hui, & que nous y soutenons nôtre caractére avec peu de Réputation, est parce que nous n'avons pas été assez noblement élevez pour cela, & qu'on nous a trop renfermez dans nos Maisons dans un tems où nous aurions d'eû nous instruire des afaires des Etrangers.

Nous avons trop chérement acheté depuis peu l'Expérience de cette vérité pour ne pas la sentir à présent. Il n'y a pas encore longtems que les Gens même les plus sensez croioient que la puissance de l'Angleterre etoit si bien établie par Mer, que rien n'étoit capable de l'ébranler; que la valeur des Auglois & leur maniére de combatre étoient si fort au dessus de celle des autres, qu'on ne souhaitoit rien tant que la Guerre avec la France. Si quelqu'un avoit eû si peu de soin de sa Réputation, que de représenter alors la France

com-

comme capable de reste de faire assaut avec les forces unies des Anglois & des Hollandois; ou qui auroit dit que nous vivrions assez long-tems pour nous voir insulter sur nos côtes, & pour voir periciliter nôtre commerce; qui auroit dit que nous aurions peur tous les ans de l'invasion des François, & plus de peur encore de devenir leur conquête: un homme si hardi n'auroit dû s'attendre à autre chose qu'à passer pour un homme de l'autre monde, ou quelque favorablement qu'on l'eût traité, pour une personne sans sens, ou sans prudence, qui faisoit peu d'attention aux forces de l'Angleterre, & qui ne considéroit pas combien il étoit dificile de résister à sa puïssance: Mais l'expérience que nous avons faite depuis peu uous a tirez de cette erreur. Nos péres & nos Grand-péres nous disoient ces cho-

choses à la vérité dans un tems où elles étoient vraies, c'est à dire dans un tems où nos païsans & nos communes s'exercoient tous les jours à tirer de l'Arc, & à manier les autres Armes qui étoient alors en usage, & dont nous nous servions mieux que tous les autres peuples du monde ; mais nous avons vécû trop long-tems sur le crédit de ces tems-là, & nous avons fiérement méprisé nôtre voisin & nôtre formidable Ennemi pendant qu'il augmentoit ses forces, & que nous diminuions les nôtres; encouragez que nous étions à cela par nos derniers conducteurs qui ne demandoient pas autre chose.

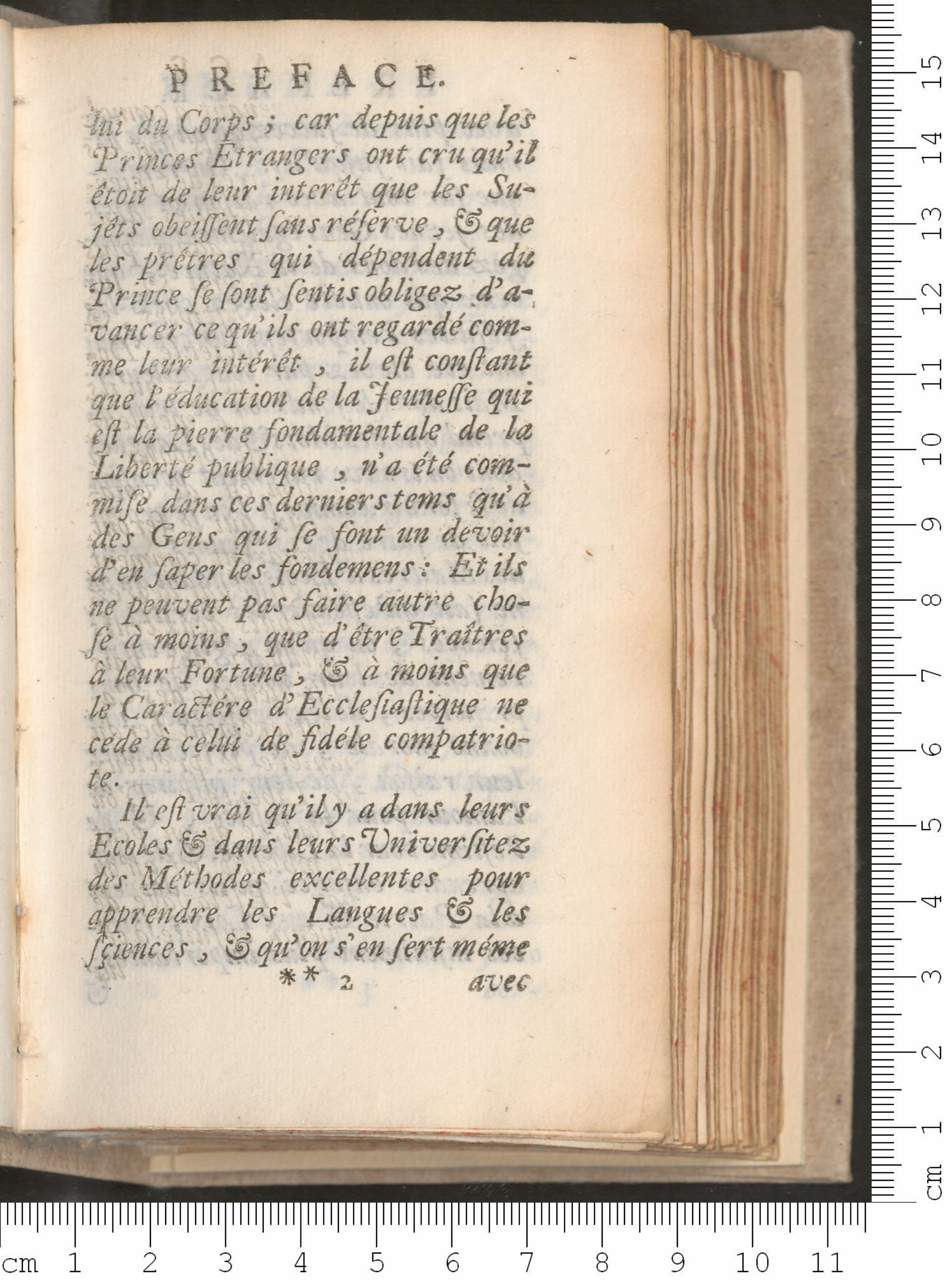
Les Ecclésiastiques de la plûpart des Religions qui sont les Gens du monde qui passent pour connoître & pour pousser le mieux leurs intérêts, quoi-qu'ils soient en général obligez pour remplir

les devoirs de leurs charges à vivre d'une maniére ſédentaire, n'ont pas oublié de retirer des voiages les avantages qui peuvent contribuer à leur gloire & à leur intérêt. Ces perſonnes qui ſont toûjours avec les Livres ont plus de connoiſſances que les autres, cependant ils ont trouvé leur comte à envoier juſques aux bouts du monde quelques uns des plus ſages de leur corps pour y aller chercher la ſcience & l'expérience. Le College de propaganda Fide *fut établi ſous prétexte à la vérité de rendre ſervice à la Religion, mais nous ſavons que ceux qui en ſont les Fondateurs ne ſont Eſclaves de la Religion qu'autant qu'il le faut pour leurs intérêts; & il eſt certain que cette ſociété fut fondée moins en vuë de faire des converſions, qu'en vuë d'augmenter les Revenus, & d'aprendre la politique*

des Etrangers sur les afaires de l'Eglise & de l'Etat. Les Jésuites ont apporté de la Chine & Japon diverses Maximes, aussi bien que plusieurs grosses sommes d'Argent, & par le moien de ces Maximes ils ont perfectionné leurs connoissances de maniére qu'ils en savent plus que leurs compatriotes: Je suis seur qu'en les imitant en cela nous ne courons aucun risque, & nous ne saurions au moins passer pour foûs. Ces Gens qui sont toûjours du côté de la Tirannie la plus exquise comme il paroit par les éforts infatiguables qu'ils font aujourd'hui pour les intérêts du Roi de France, comme ils firent autrefois pour ceux de la Maison d'Autriche tant qu'elle fut dans le fort de sa grandeur, ces Gens, dis je, se sont rendûs maîtres par ce moien dans tous les païs Catholiques Romains de l'éducation de

la jeunesse. Dans les païs qui reçoivent la confession d'Ausbourg, on a confié la même chose aux prêtres Luthériens qui dépendent entiérement de leurs Rois & de leurs Princes. Ceux-ci envoient aussi dans les païs Etrangers quelques-uns de leurs Jeunes Etudians qui promettent le plus, & il y en a plusieurs à Oxford, à Cambridge, & à Paris: Et ils font ces voiages non seulement en vuë de se perfectionner dans les Sciences, mais aussi pour y apprendre des Maximes par le moien desquelles ils puissent plaire à leurs Souverains aux Dépens de la Liberté des peuples. Dans les siécles précédens, où les Ecclésiastiques vivoient dans l'ignorance & dans le déréglement, & où les Laïques avoient pour eux un juste mépris, ils ne pouvoient faire aucun mal: Mais comme depuis ils se sont réformez; comme ils ont recouvré

leur credit en aprenant à connoître le Monde, & qu'ils sont les principaux Dépositaires des sçiences qui se sont rétablies dans l'Europe, ils se sont aquis plus d'authorité sur l'Esprit & sur les actions de leurs Disciples, & ont avancé une pernicieuse Doctrine avec tout le succez qu'ils pouvoient desirer. Le meilleur Antidote qu'on puisse opposer à ce dangereux poison est de voiager aussi; & ceux qui le feront avec fruit apprendront comment l'Esclavage s'est glissé par degrez dans l'Europe depuis deux cents ans; car la plûpart des païs Protestans, aussi-bien que des Catholiques ont entiérement perdu en quelque maniére le précieux Jöiau de leur Liberté. D'où vient cela? Tout ce qu'on peut dire de vrai-semblable est qu'on a commencé par l'Esclavage de l'Esprit pour venir ensuite à celui



lui du Corps ; car depuis que les Princes Etrangers ont cru qu'il étoit de leur interêt que les Sujêts obeiſſent ſans réſerve, & que les prêtres qui dépendent du Prince ſe ſont ſentis obligez d'avancer ce qu'ils ont regardé comme leur intérêt, il eſt conſtant que l'éducation de la Jeuneſſe qui eſt la pierre fondamentale de la Liberté publique, n'a été commiſe dans ces derniers tems qu'à des Gens qui ſe font un devoir d'en ſaper les fondemens : Et ils ne peuvent pas faire autre choſe à moins, que d'être Traîtres à leur Fortune, & à moins que le Caractére d'Eccleſiaſtique ne cede à celui de fidéle compatriote.

Il eſt vrai qu'il y a dans leurs Ecoles & dans leurs Univerſitez des Méthodes excellentes pour apprendre les Langues & les ſçiences, & qu'on s'en ſert même

avec plus de ſuccez qu'on n'a jamais fait juſqu'ici. On remarque ſur tout avec raiſon au ſujét des jeunes Gens également partagez des dons de la Nature, que ceux qui ont été élevez chez les Jéſuites l'emportent ſur ceux qui ont été élevez par tout ailleurs: Mais dans le fonds on ne leur aprend que des Môts & des Langues dont on trouve rarement occaſion de ſe ſervir, comme ſi l'on ſe propoſoit de faire de ces Jeunes Gens des Maîtres d'Ecole, pendant qu'on ne fait qu'éfleurer les véritables ſçiences, ou qu'on néglige entiérement de leur donner de bons principes, de leur enſeigner une bonne morale, de perfectionner leur raiſon, de leur inſpirer de l'amour pour la juſtice, & de l'eſtime pour la Liberté, & de leur aprendre enfin ce qu'ils doivent à la Patrie & aux Loix; ſciences infiniment plus importantes,

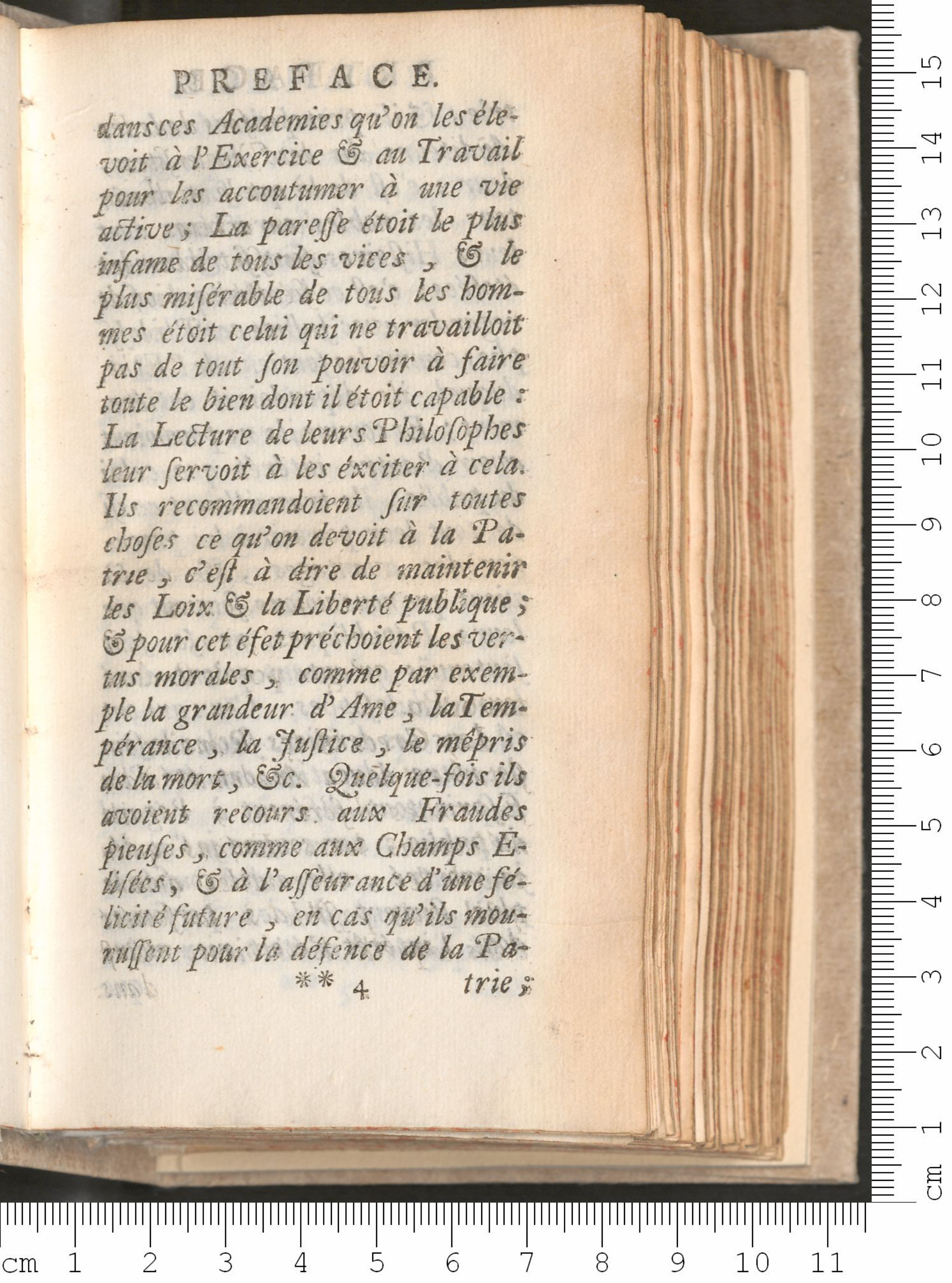
& dont on trouve à tout moment occasion de se servir. Ils n'oublient pas à la verité de leur recommander souvent ce qu'ils apellent la Reine de toutes les Vertus, *c'est à dire la soumission aux Supérieurs, & une obéissance aveugle à l'autorité; mais ils ne leur aprenent pas jusqu'où ils doivent porter cette obeissance; ils leur disent au contraire qu'elle doit être une obéissance sans bornes. Ainsi l'on accoûtume d'abord leur Esprit à la servitude, & l'on ne leur laisse aucune juste idée d'une généreuse & légitime Liberté; & il y en a peu (tant il est dificile de se défaire des préjugez de l'éducation) qui sentent ce que c'est que cette Liberté qu'aprés qu'ils sont parvenus en âge de maturité, ou que la société des honnêtes Gens & les voiages leur ont fait oublier leurs dangereuses idées de l'obéissance sans bor-*

bornes qu'ils ont puisées dans les Ecoles & dans les Universitez; mais la plûpart ont le malheur de mourir dans leur erreur.

Si les païs qui sont dans les fers avoient confié l'éducation de leur Jeunesse pendant qu'ils jouissoient de la Liberté, à des Philosophes & non à des Ecclesiastiques, ils se seroient guarentis selon les apparences du joug sous lequel ils gémissent aujourdhui, au lieu que non seulement ils le soufrent de l'heure qu'il est, mais même ils l'aprouvent, & s'en font une espéce de plaisir.

Tantum Religio potuit suadere malorum.

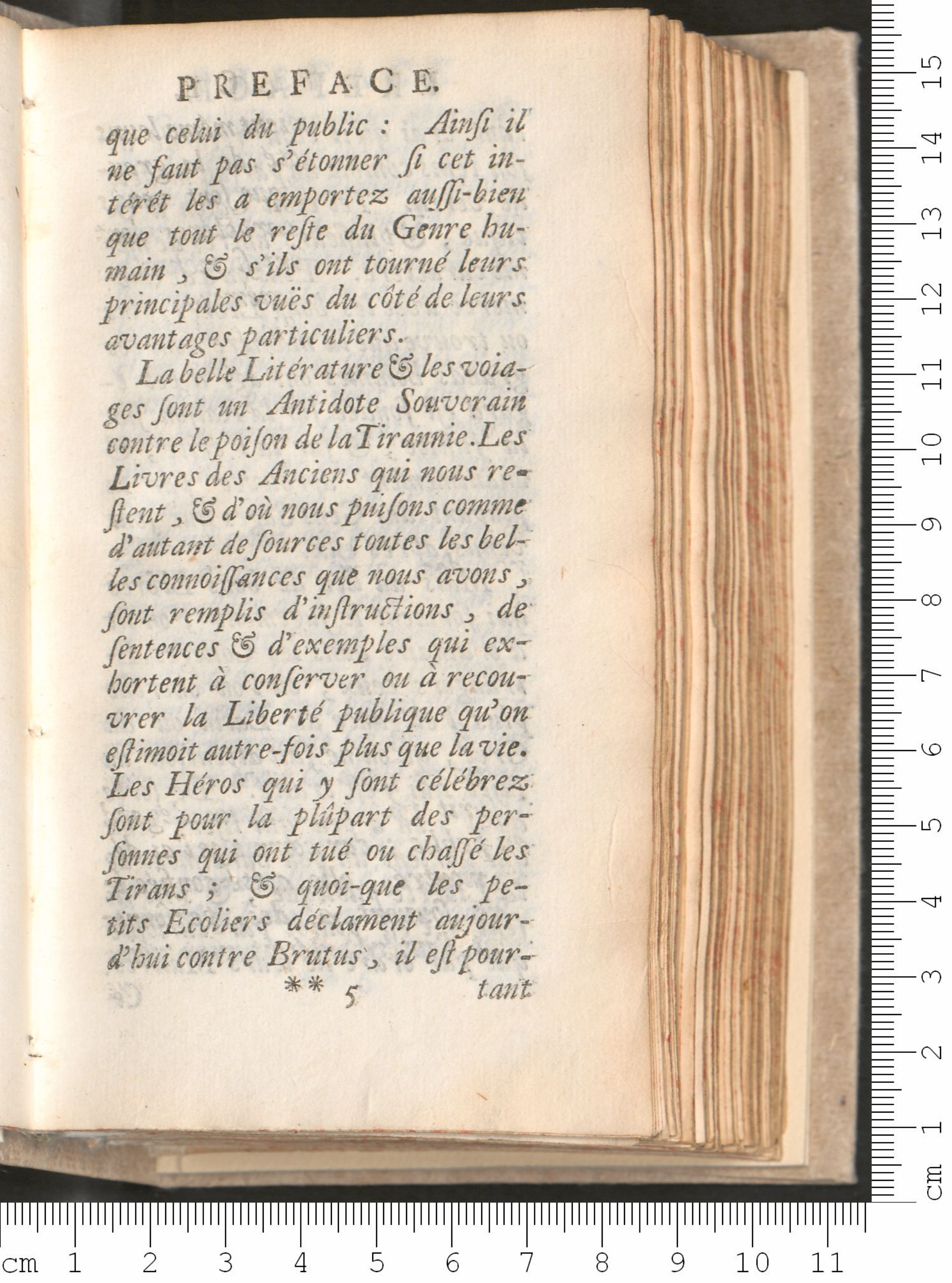
Les Grecs & les Romains instituérent leurs Academies à des fins toutes diférentes; car ils n'élevoient leurs Enfans qu'en vuë de les rendre utiles autant qu'il étoit possible à la société dans laquelle ils vivoient. C'est



dans ces Academies qu'on les élevoit à l'Exercice & au Travail pour les accoutumer à une vie active; La paresse étoit le plus infame de tous les vices, & le plus misérable de tous les hommes étoit celui qui ne travailloit pas de tout son pouvoir à faire toute le bien dont il étoit capable: La Lecture de leurs Philosophes leur servoit à les exciter à cela. Ils recommandoient sur toutes choses ce qu'on devoit à la Patrie, c'est à dire de maintenir les Loix & la Liberté publique; & pour cet éfet préchoient les vertus morales, comme par exemple la grandeur d'Ame, la Tempérance, la Justice, le mépris de la mort, &c. Quelque-fois ils avoient recours aux Fraudes pieuses, comme aux Champs Elisées, & à l'asseurance d'une félicité future, en cas qu'ils moussent pour la défence de la Pa-

trie; & ils prenoient même leurs Auditeurs du coté de la grandeur : c'est de là que sont venûs tous les nobles caractéres dont leurs Histoires sont si richement étofées: c'est ce la même qui a fait regarder avec Justice ces Philosophes comme les soutiens de l'Etat, duquel ils dépendoient entiérement ; Et comme ils ne pouvoient avoir d'autre intérêt que celui du public, ils travailloient aussi de tout leur pouvoir à lui procurer des avantages, & de là vient que nous voions souvent que leurs Républiques ne se sont soutenuës qu'autant qu'ont duré leurs Philosophes. Ceux qui ont eû dans ces derniers siecles le soin de nôtre éducation ont été d'un Esprit tout diférent à l'égard du public ; car comme je l'ai déja montré, elle a été confiée le plus souvent à des personnes dont l'intérêt n'étoit rien moins

que

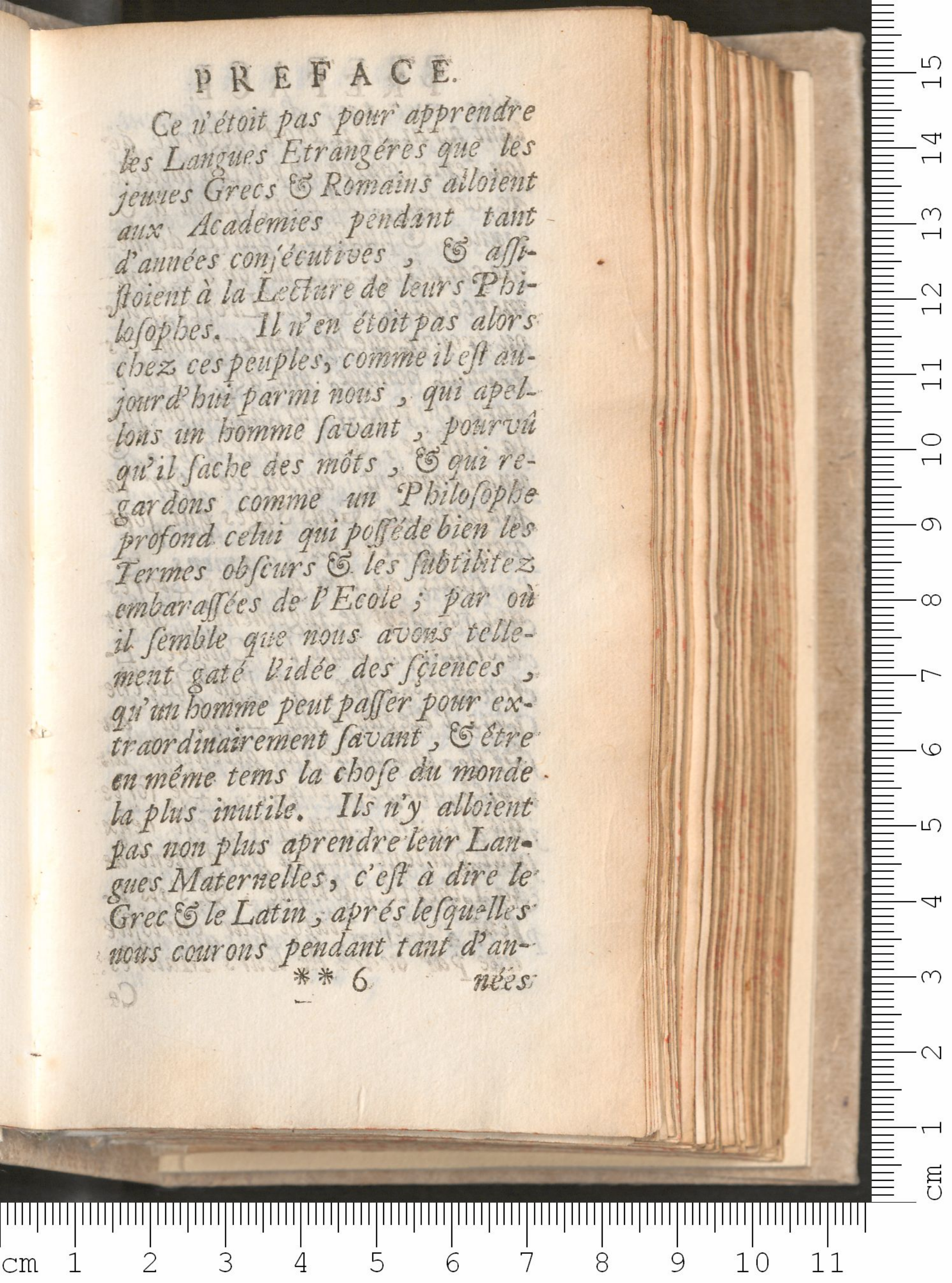


que celui du public : Ainsi il ne faut pas s'étonner si cet intérêt les a emportez aussi-bien que tout le reste du Genre humain, & s'ils ont tourné leurs principales vuës du côté de leurs avantages particuliers.

La belle Litérature & les voiages sont un Antidote Souverain contre le poison de la Tirannie. Les Livres des Anciens qui nous restent, & d'où nous puisons comme d'autant de sources toutes les belles connoissances que nous avons, sont remplis d'instructions, de sentences & d'exemples qui exhortent à conserver ou à recouvrer la Liberté publique qu'on estimoit autre-fois plus que la vie. Les Héros qui y sont célébrez sont pour la plûpart des personnes qui ont tué ou chassé les Tirans ; & quoi-que les petits Ecoliers déclament aujourd'hui contre Brutus, il est pour-

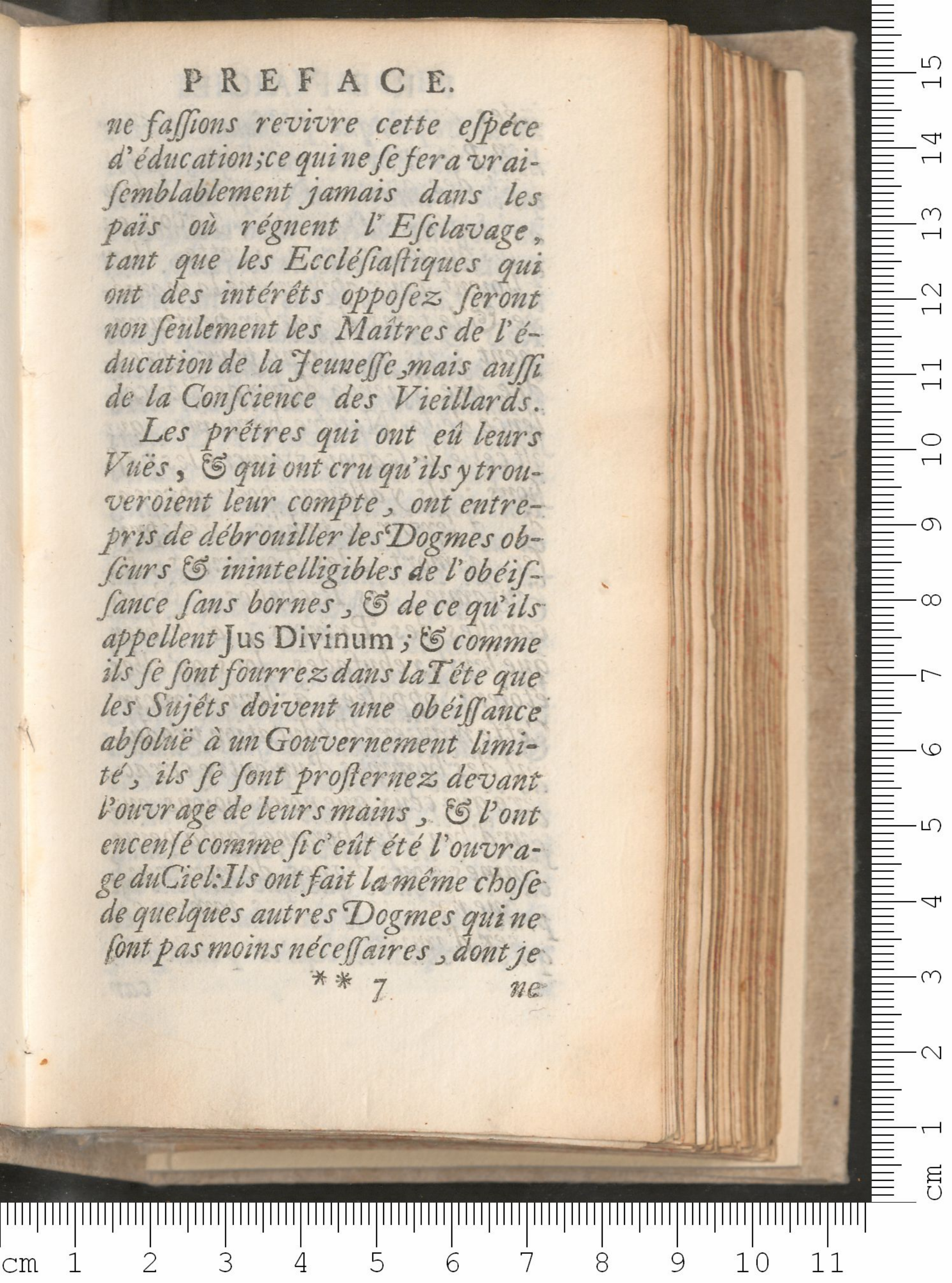
tant vrai qu'il étoit regardé de son tems comme un parfait modéle de vertu. Tel étoit Caton d'Utique, & plusieurs autres de même caractére. Plus on a de commerce avec les bons Livres, plus on trouve que la maniére dont ces grands hommes ont agi à cet égard est fondée sur la Raison, sur la Justice, & sur la Vérité, & unanimement aprouvée par la plûpart des Gens Sages qui sont venûs aprés eux.

Mais au lieu de bons Livres qui forment le jugement, on lit d'ordinaire dans les Colleges Etrangers ceux, où l'on cherche plus l'élégance du Latin ou du Grec, qu'on ne fait attentïon au sujét qui y est traité. De sorte qu'il y en a peu qui lisent ceux qui parlent un peu hardiment de la Liberté publique, & s'ils lisent, c'est plûtôt par curiosité que par ordre de leurs Maitres.



Ce n'étoit pas pour apprendre les Langues Etrangéres que les jeunes Grecs & Romains alloient aux Academies pendant tant d'années consécutives, & assistoient à la Lecture de leurs Philosophes. Il n'en étoit pas alors chez ces peuples, comme il est aujourd'hui parmi nous, qui apellons un homme savant, pourvû qu'il sache des môts, & qui regardons comme un Philosophe profond celui qui posséde bien les Termes obscurs & les subtilitez embarassées de l'Ecole ; par où il semble que nous avons tellement gaté l'idée des sçiences, qu'un homme peut passer pour extraordinairement savant, & être en même tems la chose du monde la plus inutile. Ils n'y alloient pas non plus aprendre leur Langues Maternelles, c'est à dire le Grec & le Latin, aprés lesquelles nous courons pendant tant d'an-

nées avec tant d'empressement, non pas en tant que ces Langues sont des aides pour former le bon Sens, mais comme s'il y avoit en elles quelque vertu secrette. Ils y alloient pour apprendre la maniére & le tems de parler pertinemment; ils y alloient pour aprendre une Sçience digne de l'excellence de la Nature humaine, qui est celle de sçavoir vaincre les passions; ils y alloient pour apprendre à servir le public, à mépriser la mort, les Tourmens, & l'infamie, les Richesses, & les caresses des Princes, aussi-bien que leurs rebufades, lors-qu'elles étoient opposées à leur devoir. Cette maniére d'éducation produisoit des hommes d'un autre caractére que ceux que nous voions aujourd'hui; des hommes qu'à peine sommes nous dignes de nommer, & que nous ne pouvons jamais espérer d'imiter, à moins que nous



ne fassions revivre cette espéce d'éducation; ce qui ne se fera vraisemblablement jamais dans les païs où régnent l'Esclavage, tant que les Ecclésiastiques qui ont des intérêts opposez seront non seulement les Maîtres de l'éducation de la Jeunesse, mais aussi de la Conscience des Vieillards.

Les prêtres qui ont eû leurs Vuës, & qui ont cru qu'ils y trouveroient leur compte, ont entrepris de débrouiller les Dogmes obscurs & inintelligibles de l'obéissance sans bornes, & de ce qu'ils appellent Jus Divinum; *& comme ils se sont fourrez dans la Tête que les Sujêts doivent une obéissance absoluë à un Gouvernement limité, ils se sont prosternez devant l'ouvrage de leurs mains, & l'ont encensé comme si c'eût été l'ouvrage du Ciel: Ils ont fait la même chose de quelques autres Dogmes qui ne sont pas moins nécessaires, dont je*

ne doute pas que plusieurs n'aient honte de l'heure qu'il est, quoiqu'ils s'imaginent, qu'il seroit au dessous d'eux de reconnoître qu'ils ont eû tort de le faire. Il est certain que le Jus Divinum *des Rois & des Princes n'a jamais été connu dans les païs Septentrionaux que depuis les derniers siecles de l'Esclavage; & dans les païs Orientaux mêmes, où les Rois sont adorez comme Dieux, on ne s'est jamais imaginé qu'ils eussent immediatement reçeû du Ciel leur autorité souveraine. L'exemple de l'Ecriture qu'on fait tant valoir, je veux dire Saul régnant sur le peuple Juif, & la description que fait Samüel de ce que feroit un Roi, & non de ce qu'il pourroit légitimement faire, ne prouve rien du tout, ou s'il prouve quelque chose c'est précisément le contraire de ce qu'on voudroit qu'il pourvât;*

car outre qu'il y a plusieurs autres faits dans le vieux Testament qui n'y sont point condamnez, que nous ne saurions imiter non seulement sans inconvenient mais même sans crime. Tous ceux qui examineront avec soin toute l'Histoire de Saul & de son Successeur y trouveront plus de raisons pour combatre le Jus Divinum *& l'obeissance absoluë, qu'ils n'en trouveront pour les défendre. Mais nous n'en parlerons pas d'avantage, tant parce-que ce sont des sujêts trop amples pour pouvoir être traitez dans un ouvrage aussi-court que le doit être une préface, que parce-qu'ils l'ont déja été fort au long par de meilleures plumes que la mienne.*

Toute l'Europe a été en quelque façon un païs libre jusques à ces derniers tems, de sorte que les Orientaux distinguoient & distinguent encore les Europeens par

le nom de Francs. Les petits Etâts, ou les Societez peu nombreuſes choiſiſſoient au commencement des hommes Vaillans & Sages, qui étoient leurs Capitaines, ou leurs Juges, & qu'ils dépoſoient d'abord qu'ils en uſoient mal. Ces Capitaines faiſans bien & fidélement leur devoir, fûrent les Originaux de tous nos Rois & Princes, qui d'abord, & long-tems aprés fûrent par tout électifs. Selon que leur inclination, ou celle des peuples qu'ils gouvernoient ſe trouva portée à la Guerre, ils commencérent ſous prétexte de Vangeance, d'Ambition, ou ſous ombre d'être trop ſérez dans leur païs, à faire des entrepriſes ſur leurs Voiſins; tant qu'enfin leurs païs qui ne faiſoient d'abord que de petites principautez devinrent des Roiaumes puiſſans. Il n'y a pas encore long-tems qu'il y avoit en Eſpagne douze ou treize de ces ſortes de principautez, & que dans une

partie de nôtre Ile il y en avoit jusqu'à sept ; chacune desquelles n'étoit d'abord composée que de plusieurs petites Seigneuries qui s'étoient unies. L'Italie composée de plusieurs petites Républiques fut enfin engloutie par les Empereurs, par les Papes, par les Rois d'Espagne, par les Ducs de Florence, & autres petits Tirans. On doit néantmoins remarquer que l'Italie s'est mieux maintenuë jusqu'à présent dans son premier état, que tous les autres païs de l'Europe, quelques entreprises qu'on ait pû faire contre la Liberté des peuples ; & cela peut-être, parce-que les Républiques qui y sont en plus grand nombre que dans tout le reste de l'Europe, ont retenu leurs Ecclésiastiques dans leurs justes bornes, & se sont servis du bon sens naturel que la providence & le bonheur de leur Climat leur avoient donné, pour brider des Gens qui brideroient toute

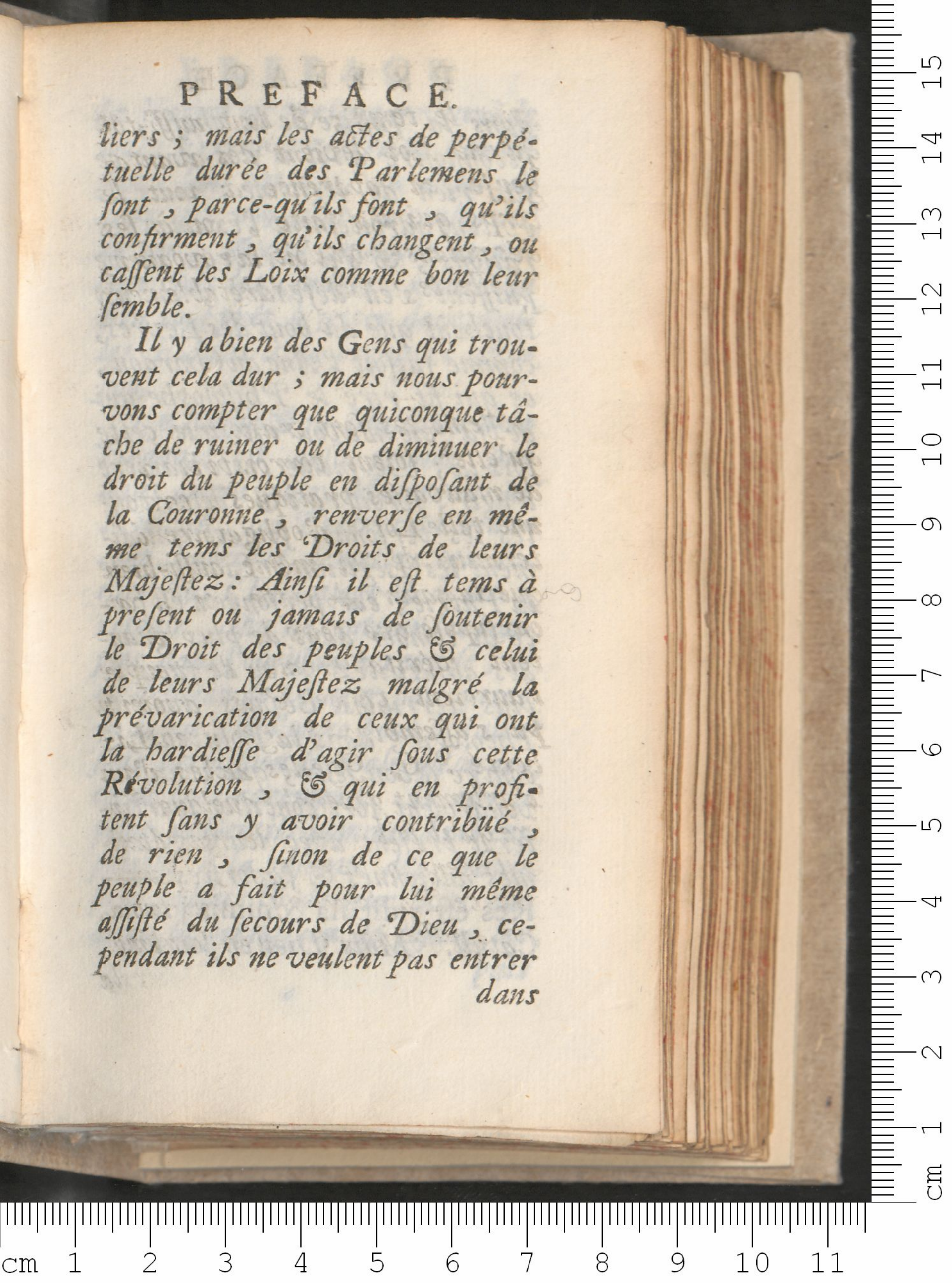
la Terre s'ils étoient assez puissans pour cela.

Chacun doit savoir quels étoient il n'y a pas longtems les Droits du peuple dans les Roiaumes électifs de Suede & de Danemarc; personne ne doit ignorer non plus que l'Allemagne a été plus libre que tous les autres Etâts de l'Europe, jusques à ce qu'enfin elle à été gouvernée par des Capitaines, qui par succession de tems sont devenûs Princes & Electeurs, & par des Evêques revétus de l'autorité temporelle, qui peuvent remercier Charlemagne de leur double Glaive, le Spirituel & le Temporel, dont ils ne sont redevables qu'à la Bigoterie de ce Prince.

Si l'on objecte que les Princes ont aqui le Droit d'être Souverains & absolûs sur des Sujêts qui se sont dépouillez de leur Libertez, il y a des Gens dans le mon-

monde assez hardis pour répondre qu'il est impossible de s'imaginer qu'un peuple dans son bon sens, c'est à dire, qui n'agit ni par crainte ni par violence, confére un pouvoir absolu, ou se depouille pour toûjours de sa Liberté aussi-bien que de celle de ses Décendans. 2°. Qu'une Donation de cette nature ne doit pas passer pour plus valable que celle d'un Enfant ou d'un fou qui auroit désherité son légitime Héritier: 3°. qu'un peuple n'est pas plus en droit de se dépouiller de ses légitimes Libertez, que les Rois le sont d'aliéner leurs Couronnes: 4°. Que quelque chose que fasse le corps même qui represente le peuple, si cela va dans la suite au préjudice du public cela n'oblige en rien, parce-qu'il y a plusieurs choses qui toutes bonnes & profitables qu'elles sont, lors-qu'on fait les Loix peuvent devenir tout le contraire

avec le tems ; & tout aussi-tôt qu'une Loi devient des-avantageuse en aparence à tout le corps qui l'a faite, ou à ses décendans, on doit la révoquer, & elle le seroit indubitablement dans les païs où sont en usage les fréquentes assemblées Libres des Etâts : 5°. Que si ces Assemblées sont traversées, ou qu'elles soient corrompuës par de mauvaises pratiques, ce qu'une telle Loi a d'obligatoire détermine de soi même aussi-bien que la nature de cette Loi, car on supose que ceux qui représentent véritablement le peuple l'auroient cassée s'ils avoient pû s'assembler & agir avec Liberté : 6. Que les Actes d'un Parlement général, quelque Libre qu'il soit, ne sont pas éternellement obligatoires, parceque ce Parlement se peut tromper aussi-bien que les particuliers ;

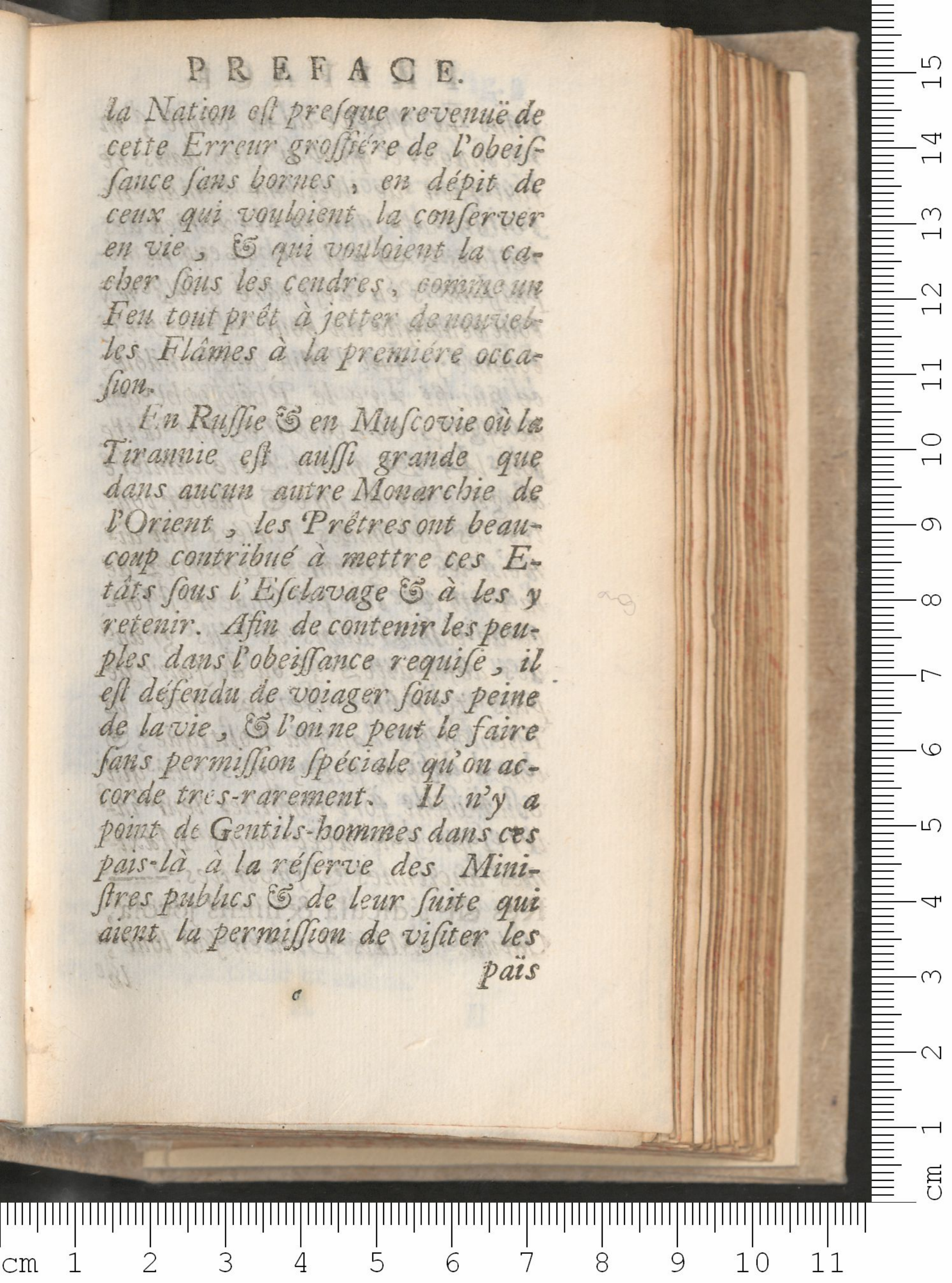


liers ; mais les actes de perpétuelle durée des Parlemens le ſont, parce-qu'ils ſont, qu'ils confirment, qu'ils changent, ou caſſent les Loix comme bon leur ſemble.

Il y a bien des Gens qui trouvent cela dur ; mais nous pourvons compter que quiconque tâche de ruiner ou de diminuer le droit du peuple en diſpoſant de la Couronne, renverſe en même tems les Droits de leurs Majeſtez : Ainſi il eſt tems à preſent ou jamais de ſoutenir le Droit des peuples & celui de leurs Majeſtez malgré la prévarication de ceux qui ont la hardieſſe d'agir ſous cette Révolution, & qui en profitent ſans y avoir contribüé, de rien, ſinon de ce que le peuple a fait pour lui même aſſiſté du ſecours de Dieu, cependant ils ne veulent pas entrer

dans la Justice de la chose, ni reconnoître qu'il n'y a dans ce fait rien de légitime ; mais ils évitent adroitement l'examen des raisons, & s'il arrive qu'ils ne puissent s'en défendre, ils n'y touchent que du bout des Levres, comme faisoit l'Ane au Chardon, ce qui fit rire le Philosophe qui de sa vie n'avoit rit que cette fois-là ; De même cette maniére d'agir, feroit rire & facher toutes les personnes sensées qui aiment les Légitimes Libertez de la Patrie ; car personne n'est forcé de tomber dans de plus grandes absurditez, ou de faire de plus terribles Bévuës dans la Théologie, dans la Politique, & contre le bon sens, que ceux qui voudroient fort concilier leur intérêt présent avec leurs Maximes anciennes & favorîtes. ——
Res est ridicula & nimis jocosa, Catull. *Mais Dieu en soit loüé,*

la



la Nation est presque revenuë de cette Erreur grossiére de l'obeissance sans bornes, en dépit de ceux qui vouloient la conserver en vie, & qui vouloient la cacher sous les cendres, comme un Feu tout prêt à jetter de nouvelles Flâmes à la premiére occasion.

En Russie & en Muscovie où la Tirannie est aussi grande que dans aucun autre Monarchie de l'Orient, les Prêtres ont beaucoup contrïbué à mettre ces Etâts sous l'Esclavage & à les y retenir. Afin de contenir les peuples dans l'obeissance requise, il est défendu de voiager sous peine de la vie, & l'on ne peut le faire sans permission spéciale qu'on accorde tres-rarement. Il n'y a point de Gentils-hommes dans ces païs-là à la réserve des Ministres publics & de leur suite qui aient la permission de visiter les

païs Etrangers: La raiſon d'une ſi ſévere défenſe eſt, que ces Voïageurs voiant la Liberté dont jouïſſent les autres Nations ſeroient tentez d'avoir chez eux la même Liberté, & qu'ainſi cela pourroit produire des innovations dans l'Etât. La même raiſon qui oblige les Tirans à défendre de voiager, doit encourager les peuples Libres à le faire, en vûë d'aprendre les moiens de conſerver un bien qu'on ne recouvre qu'avec beaucoup de peine aprés l'avoir une fois perdu, car la Tirannie ſe gliſſe d'ordinaire peu à peu dans un état, & reſſemble comme l'a dit un Sage, à une Fiévre Etique, qui n'eſt pas d'abord dificile à guérir, mais qui eſt dificile à connoître, & qui eſt preſque devenuë incurable aprés quelle eſt bien connuë. Or les voiages ſont les meilleurs moiens du monde pour découvrir à peu



L'ETAT DU ROYAUME DE DANEMARK,

Tel qu'il étoit l'An 1692.

CHAPITRE I.

Des Païs qui apartiennent au Roi de Danemark, & de leur situation.

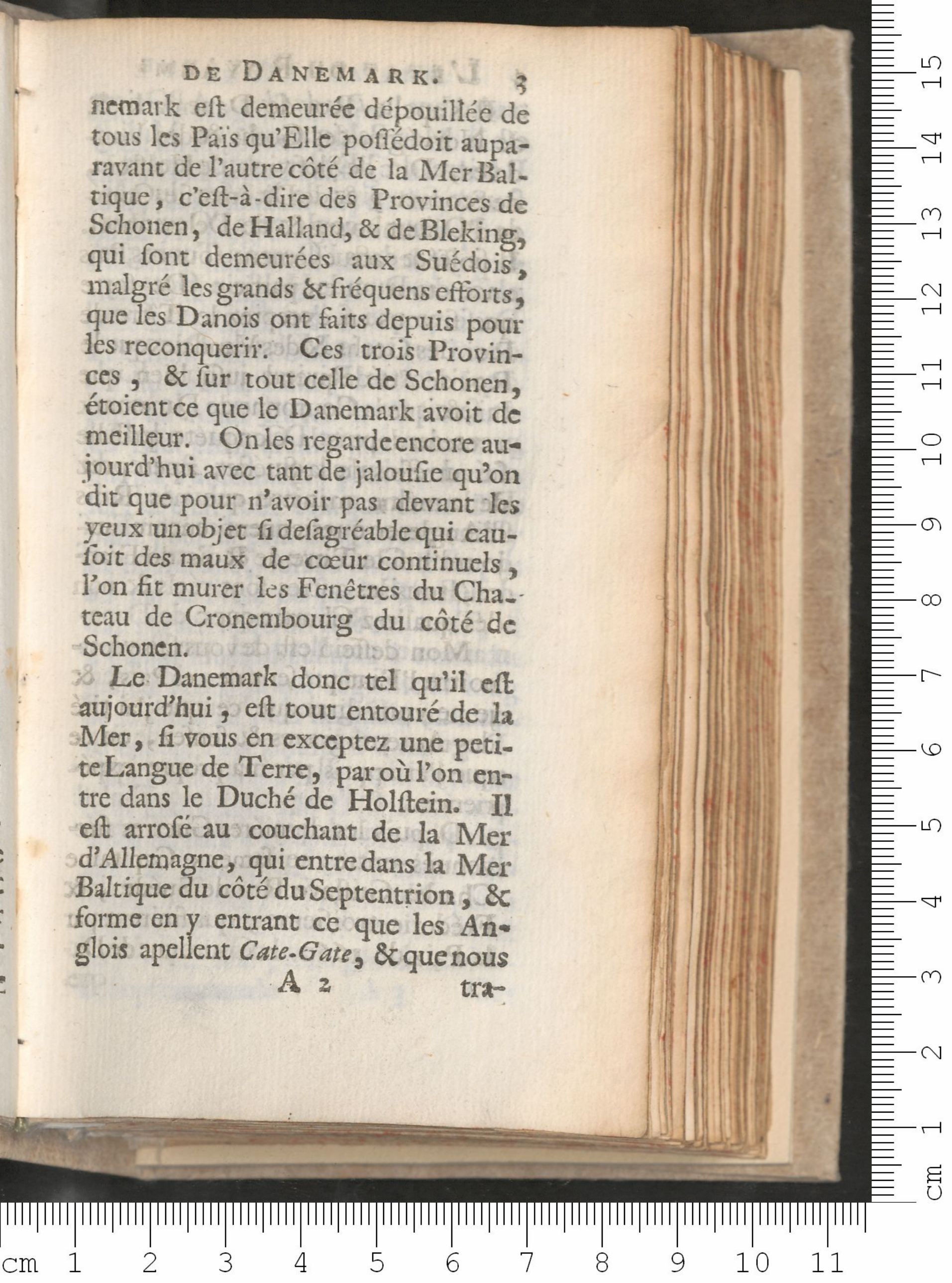
SI nous considérons l'étenduë des Etats du Roi de Danemark, nous pouvons le mettre avec justice au rang des plus Grands Princes de l'Europe; mais si nous avons égard à la valeur & à l'importance de ces mêmes Etats, nous pouvons le comparer au Roi de Portugal, & il se trouvera peut-être encore quelque chose de moins.

Il s'apelle Roi de Danemark & de Norvége, des Goths & des Vandales, Duc de Sleſwick, de Holſtein, de Stormar, & de Dithmarſie, Comte d'Oldembourg & de Delmenhort. Il poſſéde actuellement tous ces Païs ou en tout ou en partie: De ſorte que ſi vous en exceptez le Tître de Roi des Goths & des Vandales que le Roi de Suéde prend auſſi bien que lui, & que la Couronne de Danemark a retenu depùis la Conquête qu'Elle fit autrefois de la Suéde, à peu prez de la même maniere que nos Rois d'Angleterre retiennent encore aujourd'hui le Titre de Rois de France; tous les autres ſont réels & non des qualitez Chimériques.

Mon deſſein eſt de vous faire connoître l'Etat préſent de ces Païs, & je ne vous dirai que ce que j'ai tiré des Auteurs graves & ſenſez, ou ce que j'ai appris par ma propre expérience.

Depuis les derniéres Guerres ſurvenuës entre ce fameux Capitaine Charles Guſtave Roi de Suéde, & Fréderic troiſiéme, qui finirent par la Paix de 1660, la Couronne de Dane-

37



nemark eſt demeurée dépouillée de tous les Païs qu'Elle poſſédoit auparavant de l'autre côté de la Mer Baltique, c'eſt-à-dire des Provinces de Schonen, de Halland, & de Bleking, qui ſont demeurées aux Suédois, malgré les grands & fréquens efforts, que les Danois ont faits depuis pour les reconquerir. Ces trois Provinces, & ſur tout celle de Schonen, étoient ce que le Danemark avoit de meilleur. On les regarde encore aujourd'hui avec tant de jalouſie qu'on dit que pour n'avoir pas devant les yeux un objet ſi deſagréable qui cauſoit des maux de cœur continuels, l'on fit murer les Fenêtres du Chateau de Cronembourg du côté de Schonen.

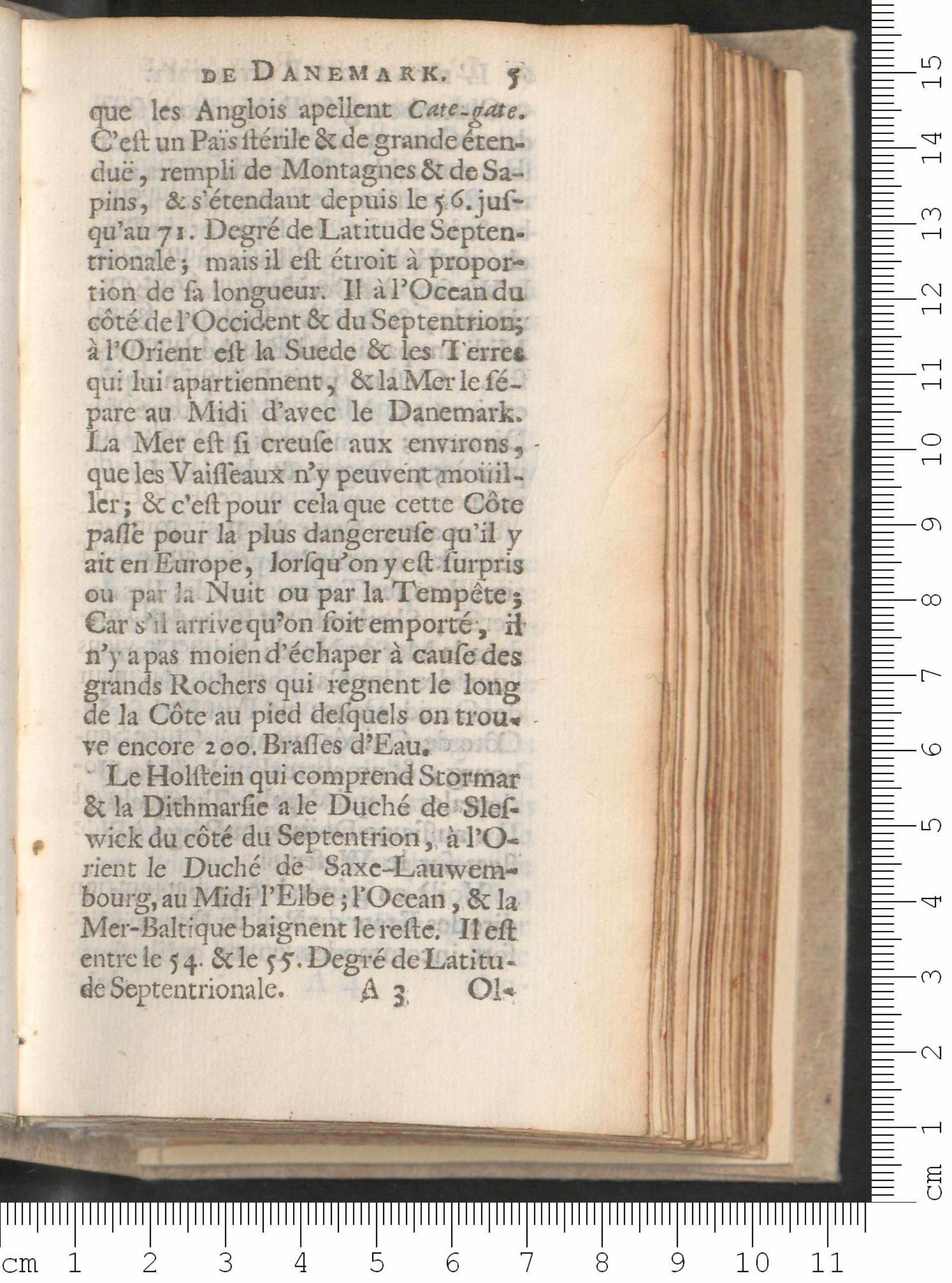
Le Danemark donc tel qu'il eſt aujourd'hui, eſt tout entouré de la Mer, ſi vous en exceptez une petite Langue de Terre, par où l'on entre dans le Duché de Holſtein. Il eſt arroſé au couchant de la Mer d'Allemagne, qui entre dans la Mer Baltique du côté du Septentrion, & forme en y entrant ce que les Anglois apellent *Cate-Gate*, & que nous

traduiſons le *Pas du Chat*: A l'Orient eſt la Mer Baltique, & au Midi la Riviere de l'Eyder, qui prenant ſa ſource fort prez de la Mer du côté de l'Orient, coule vers l'Occident, & ſe jette dans l'Ocean à Toningue, place du Duc de Holſtein Gottorp, De ſorte que ſi l'on tiroit un Canal d'environ trois Milles de Danemark depuis cette Riviere juſqu'à Kiel, ce ſeroit une Ile parfaite. Je comprens dans cette Deſcription le Duché de Sleswick qui fait Partie du Danemark; mais non celui de Holſtein, par ce que le premier étoit Fief de cette Couronne, & l'autre Fief de l'Empire.

Tout le Roiaume donc de Danemark avec ces Iles, tel que je viens de le confronter, eſt en longueur entre 54. Degrez 45. Minutes, & 58. Degrez 15. Minutes de latitude Septentrionale. Il n'eſt pas large à proportion, & l'on peut dire qu'il n'eſt pas plus grand que les deux Tiers de l'Irlande tout au plus.

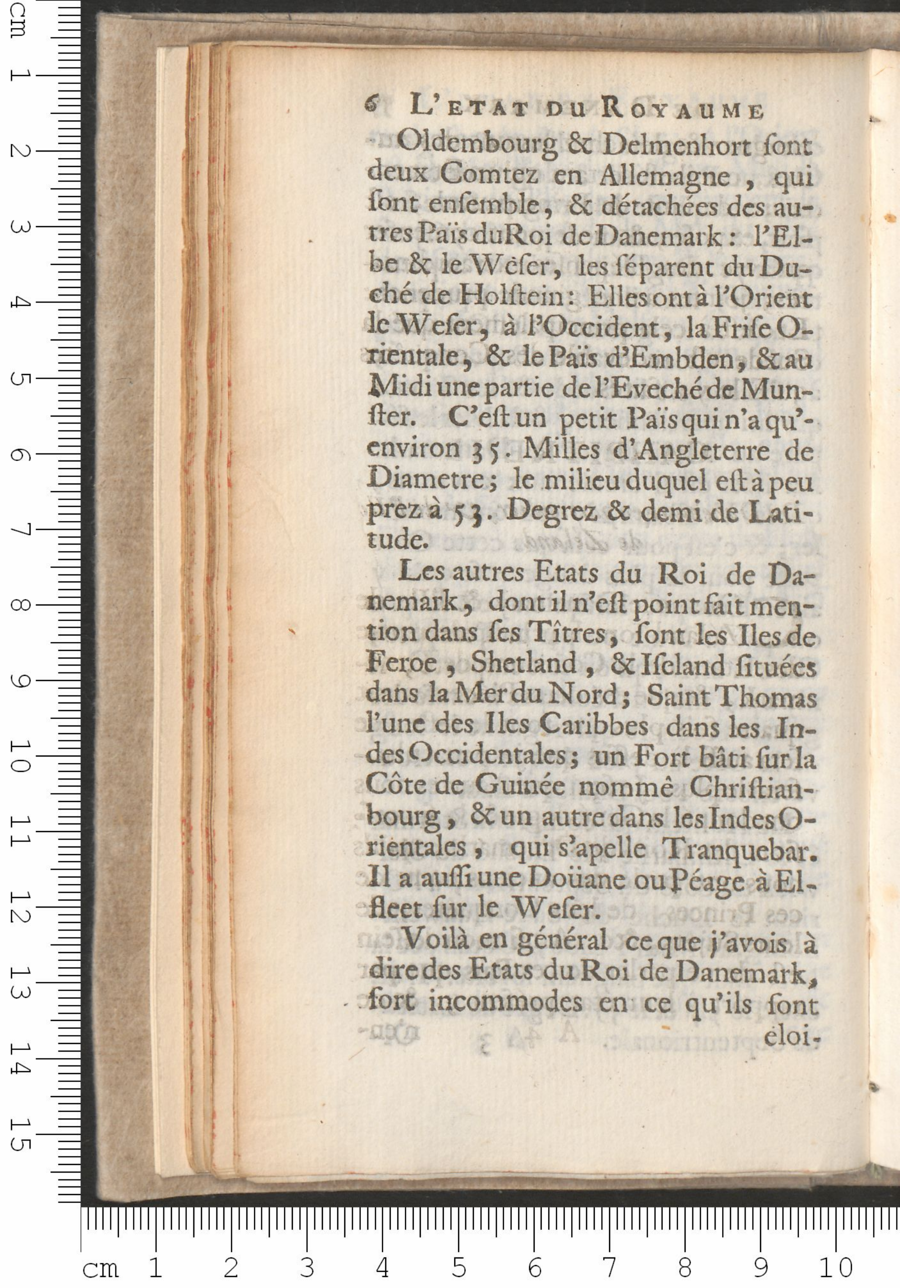
La Norvége ſituée au Septentrion du Danemark en eſt ſéparée par cette Mer, dont nous venons de parler, &

que



que les Anglois apellent *Cate-gate*. C'eſt un Païs ſtérile & de grande étenduë, rempli de Montagnes & de Sapins, & s'étendant depuis le 56. juſqu'au 71. Degré de Latitude Septentrionale; mais il eſt étroit à proportion de ſa longueur. Il à l'Ocean du côté de l'Occident & du Septentrion; à l'Orient eſt la Suede & les Terres qui lui apartiennent, & la Mer le ſépare au Midi d'avec le Danemark. La Mer eſt ſi creuſe aux environs, que les Vaiſſeaux n'y peuvent moüiller; & c'eſt pour cela que cette Côte paſſe pour la plus dangereuſe qu'il y ait en Europe, lorſqu'on y eſt ſurpris ou par la Nuit ou par la Tempête; Car s'il arrive qu'on ſoit emporté, il n'y a pas moien d'échaper à cauſe des grands Rochers qui regnent le long de la Côte au pied deſquels on trouve encore 200. Braſſes d'Eau.

Le Holſtein qui comprend Stormar & la Dithmarſie a le Duché de Sleſwick du côté du Septentrion, à l'Orient le Duché de Saxe-Lauwembourg, au Midi l'Elbe; l'Ocean, & la Mer-Baltique baignent le reſte. Il eſt entre le 54. & le 55. Degré de Latitude Septentrionale.

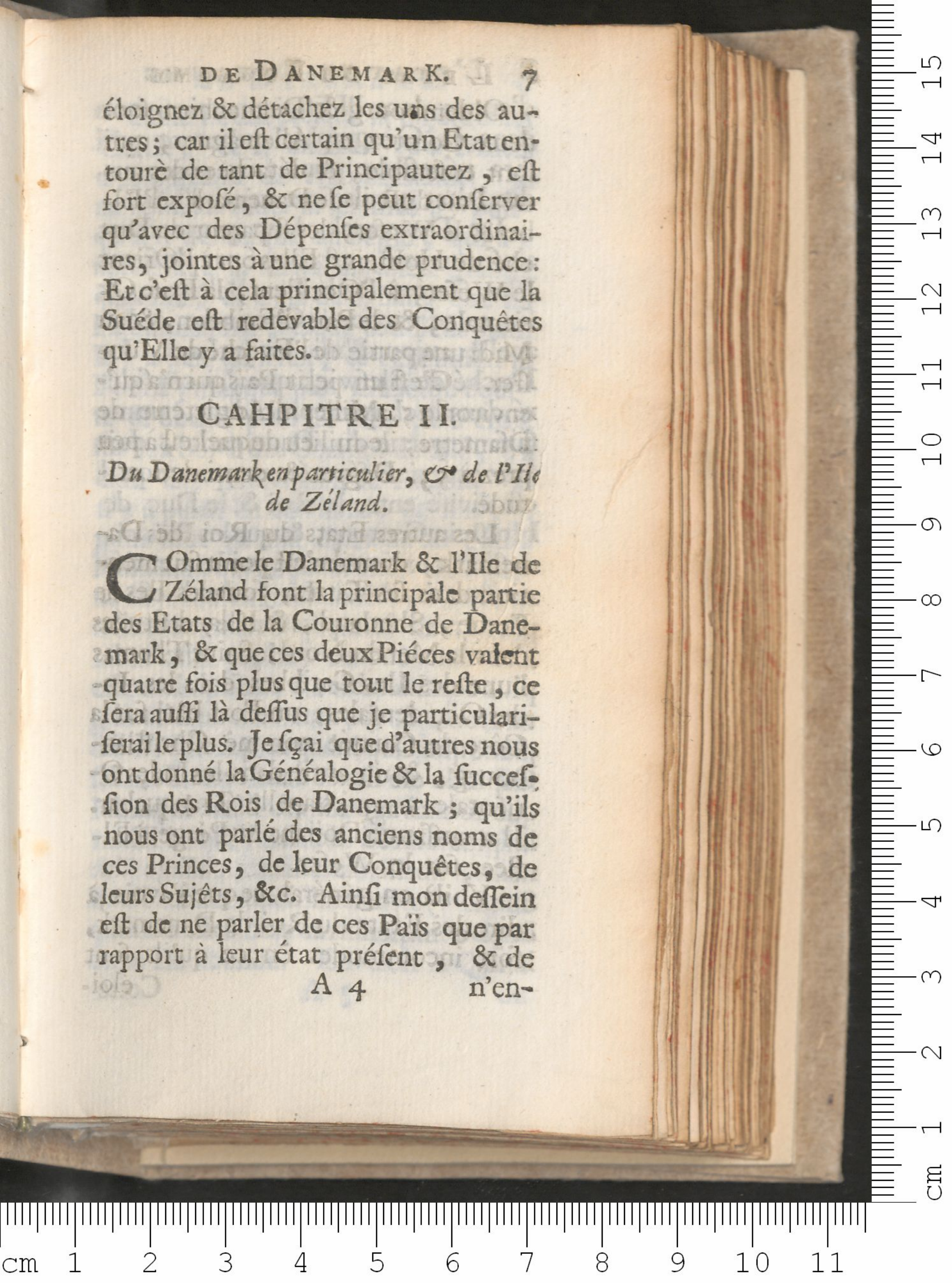


Oldembourg & Delmenhort ſont deux Comtez en Allemagne, qui ſont enſemble, & détachées des autres Païs du Roi de Danemark: l'Elbe & le Weſer, les ſéparent du Duché de Holſtein: Elles ont à l'Orient le Weſer, à l'Occident, la Friſe Orientale, & le Païs d'Embden, & au Midi une partie de l'Eveché de Munſter. C'eſt un petit Païs qui n'a qu'environ 35. Milles d'Angleterre de Diametre; le milieu duquel eſt à peu prez à 53. Degrez & demi de Latitude.

Les autres Etats du Roi de Danemark, dont il n'eſt point fait mention dans ſes Tîtres, ſont les Iles de Feroe, Shetland, & Iſeland ſituées dans la Mer du Nord; Saint Thomas l'une des Iles Caribbes dans les Indes Occidentales; un Fort bâti ſur la Côte de Guinée nommê Chriſtianbourg, & un autre dans les Indes Orientales, qui s'apelle Tranquebar. Il a auſſi une Doüane ou Péage à Elfleet ſur le Weſer.

Voilà en général ce que j'avois à dire des Etats du Roi de Danemark, fort incommodes en ce qu'ils ſont

eloi-



éloignez & détachez les uns des autres; car il eſt certain qu'un Etat entourè de tant de Principautez, eſt fort expoſé, & ne ſe peut conſerver qu'avec des Dépenſes extraordinaires, jointes à une grande prudence: Et c'eſt à cela principalement que la Suéde eſt redevable des Conquêtes qu'Elle y a faites.

CAHPITRE II.

Du Danemark en particulier, & de l'Ile de Zéland.

COmme le Danemark & l'Ile de Zéland font la principale partie des Etats de la Couronne de Danemark, & que ces deux Piéces valent quatre fois plus que tout le reſte, ce ſera auſſi là deſſus que je particulariſerai le plus. Je ſçai que d'autres nous ont donné la Généalogie & la ſucceſſion des Rois de Danemark; qu'ils nous ont parlé des anciens noms de ces Princes, de leur Conquêtes, de leurs Sujêts, &c. Ainſi mon deſſein eſt de ne parler de ces Païs que par rapport à leur état préſent, & de

d'entrer dans l'Histoire ancienne ou dans la Géographie qu'autant qu'il sera nécessaire pour faire comprendre l'état où ils sont aujourd'hui.

Le Danemark donc proprement ainsi nommé, est coupé par plusieurs Isles situées sur la Ler Baltique, & sur cette partie du Continent qu'on apelle aujourd'hui le Jutland. Le Duché de Sleswick que j'ai considéré dans le chapitre précédent comme faisant partie du Danemark, doit être examiné séparément, parce qu'il est divisé entre le Roi & le Duc de Holstein Gottorp, & que les Païs ci-dessus mentionnez dépendent entiérement du Roi. Le Jutland est le plus grand & le plus fertile; mais les Iles sont encore quelque chose de plus considérable, à cause de leur situation, & sur tout celle de Zéland; parce que Copenhague qui est la Ville Capitale est située dans cette Ile, & que son rivage où est bâtie la partie la plus serrée de la Ville d'Elseneur, borde le fameux passage du Sond. Je parlerai donc de ces Iles, & je commencerai par celle de Zéland.

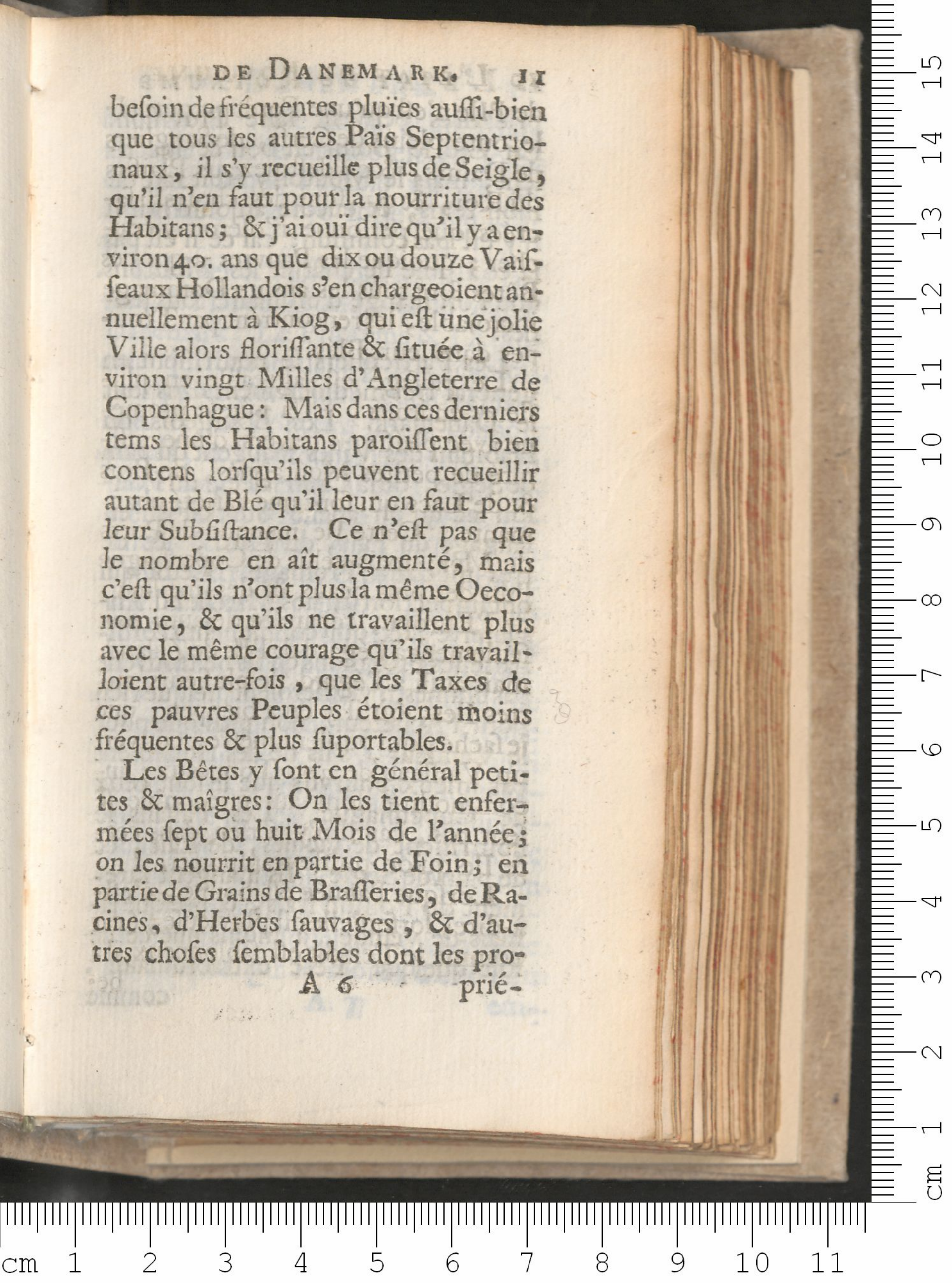
Cette Ile fait presque la figure d'un Cercle, & a environ 180 Milles d'Angleterre de circonférence. Je ne sçaurois loüer sa fertilité, puisqu'il n'y croit que du Ségle, qui s'y recueille à la verité en assez grande quantité; & c'est de ce Blé, que les Habitans font presque tout leur pain. Il y a peu de Prez, & cependant le Foin n'y manque pas. L'Herbe courte & douce pour la plus part croit sur les bords des Champs de Blé, ou dans des Morceaux de Marais. Il n'y a point de Rivieres, & il n'y a pour tout qu'une Dixaine de petits Ruisseaux qui ne pourroient qu'à peine faire tourner un Moulin; mais il y a en récompense quantité de beaux Lacs assez poisonneux. L'Air n'y est pas trop bon, sur tout à Copenhague & aux environs; ce qui vient des fréquens Brouillards & de la basse situation du Lieu: Avec cela les Maladies du Poûmon y sont trés-rares; ce que j'attribuë à leur maniére de se chaufer, car ils ne brûlent que du Bois de Hébre qui fait un Feu pur, & qui est le seul Bois de Charpente dont cette Ile abonde. Environ le Quart

de l'Ile n'eſt qu'une Forêt perpétuelle toute pleine de Cerſs, de Sangliers de Daims, &c. deſtinez aux Plaiſirs du Roi, & qui ſont des choſes ſi ſacrées que perſonne n'oſeroit y toucher, quoique les Pauvres à qui ces Bêtes font tous les ans un Dommage incroiable, les rencontrent par Troupes dans leurs Blés.

Le païſage eſt agréable en pluſieurs endroits, & la vûë ſe promene avec plaiſir au travers d'une infinité de petites Montagnes, de Bois & de Lacs qui font une variété charmante. Cette Ile manque de Ports de Mer; mais celui de Copenhague l'un des plus beaux & des meilleurs de l'Europe, répare ce défaut, non ſeulement à l'égard de l'Ile de Zéland, mais auſſi à l'égard de pluſieurs autres Iles, où il y en a bienpeu, que je ſache, qui puiſſent metre à couvert un Vaiſſeau de 300 Tonneaux; incommodité dont au reſte on ne ſe ſent pas, car il n'y a rien dans cette Ile qu'on puiſſe tranſporter.

Lorſque l'année eſt bonne, c'eſt-à-dire, lorſqu'elle eſt pluvieuſe, (car comme le Terroir eſt ſablonneux, il a

be-



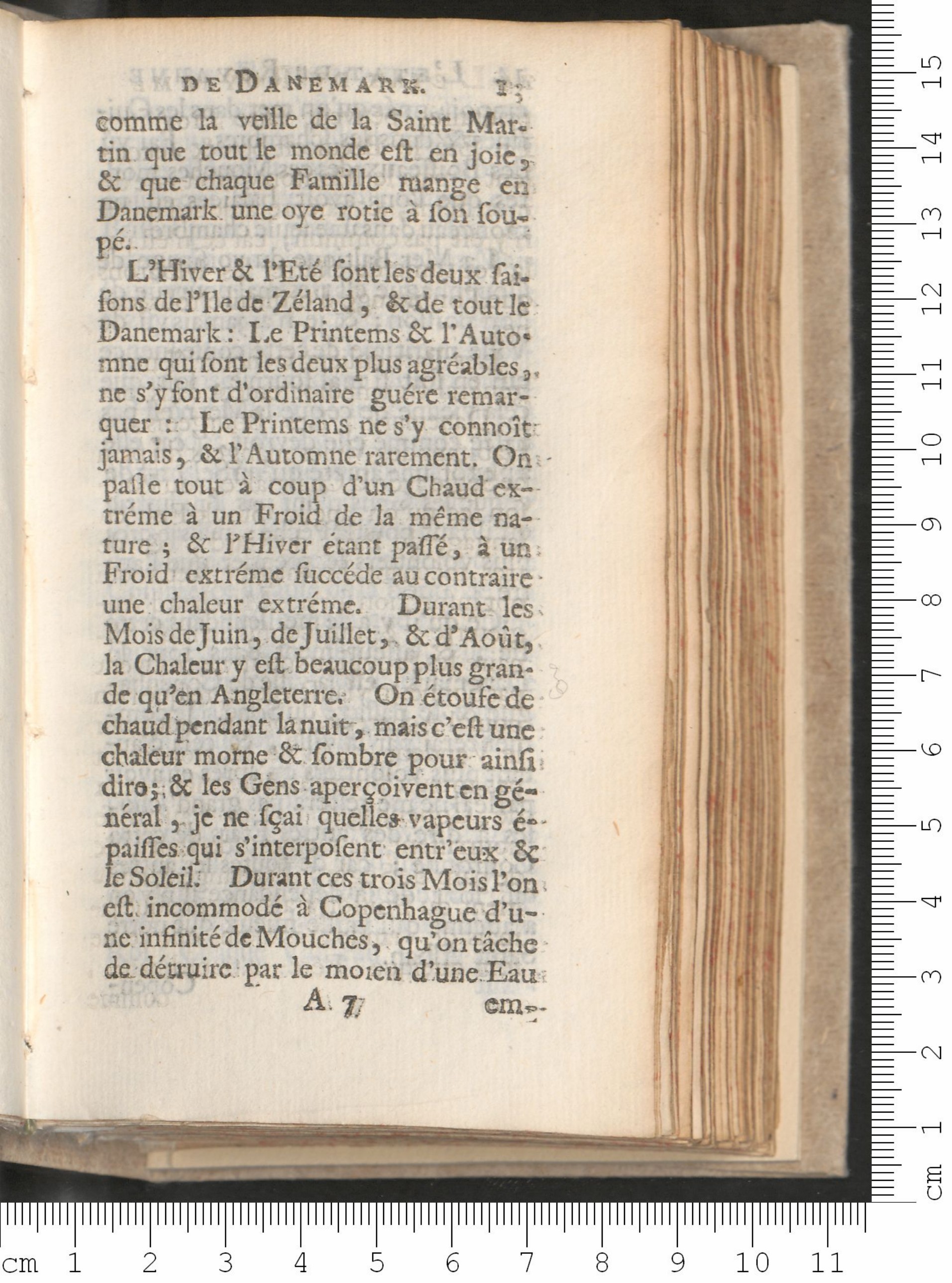
beſoin de fréquentes pluïes auſſi-bien que tous les autres Païs Septentrionaux, il s'y recueille plus de Seigle, qu'il n'en faut pour la nourriture des Habitans; & j'ai ouï dire qu'il y a environ 40. ans que dix ou douze Vaiſſeaux Hollandois s'en chargeoient annuellement à Kiog, qui eſt une jolie Ville alors floriſſante & ſituée à environ vingt Milles d'Angleterre de Copenhague: Mais dans ces derniers tems les Habitans paroiſſent bien contens lorſqu'ils peuvent recueillir autant de Blé qu'il leur en faut pour leur Subſiſtance. Ce n'eſt pas que le nombre en aît augmenté, mais c'eſt qu'ils n'ont plus la même Oeconomie, & qu'ils ne travaillent plus avec le même courage qu'ils travailloient autre-fois, que les Taxes de ces pauvres Peuples étoient moins fréquentes & plus ſuportables.

Les Bêtes y ſont en général petites & maîgres: On les tient enfermées ſept ou huit Mois de l'année; on les nourrit en partie de Foin; en partie de Grains de Braſſeries, de Racines, d'Herbes ſauvages, & d'autres choſes ſemblables dont les pro-

priétaires peuvent faire Provision. En Eté le Bœuf est bon & succulent; mais le Mouton y étoit rare de mon tems, & encore aujourd'hui il n'y est pas commun; car ce n'est pas la coûtume de châtrer les Moutons que l'on mange d'ordinaire tous jeunes.

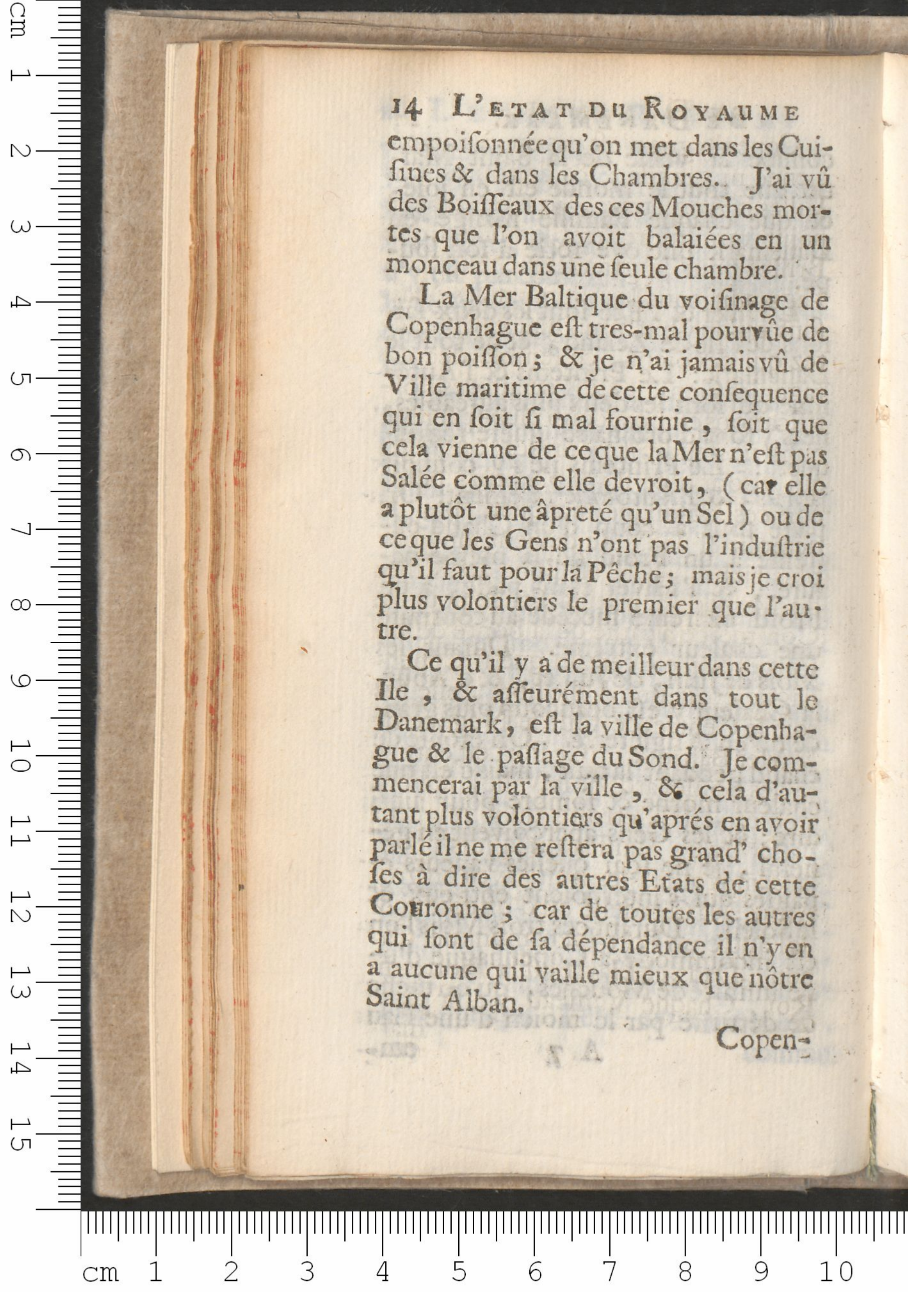
Les Particuliers se nourrissent en général trés médiocrement dans tout le Danemark. Les Bourgeois ou Habitans des Villes mangent du pain de Ségle, de la Chair salée, du Poisson sec qu'on apelle Stock-Fish en langage du Païs, du Lard, & de tres méchant Fromage. Ceux qui ont inspection sur nos Marchez d'Angleterre, & qui confisquent d'ordinaire les Provisions qu'ils ne trouvent pas bonnes, n'y laisseroient presque rien pour l'Acheteur, non plus que pour le Vendeur, s'ils ne les trouvoient pas mieux pourvûs que le sont ceux de Copenhague. Les Païsans se nourrissent de racines, de Lait, & de pain de Ségle: Ils mangent rarement du Poisson frais, & presque jamais de viande, à moins que ce ne soit quelque Fête extraordinaire,

comme



comme la veille de la Saint Martin que tout le monde eſt en joie, & que chaque Famille mange en Danemark une oye rotie à ſon ſoupé.

L'Hiver & l'Eté ſont les deux ſaiſons de l'Ile de Zéland, & de tout le Danemark: Le Printems & l'Automne qui ſont les deux plus agréables, ne s'y font d'ordinaire guére remarquer: Le Printems ne s'y connoît jamais, & l'Automne rarement. On paſſe tout à coup d'un Chaud extréme à un Froid de la même nature; & l'Hiver étant paſſé, à un Froid extréme ſuccéde au contraire une chaleur extréme. Durant les Mois de Juin, de Juillet, & d'Août, la Chaleur y eſt beaucoup plus grande qu'en Angleterre. On étoufe de chaud pendant la nuit, mais c'eſt une chaleur morne & ſombre pour ainſi dire; & les Gens aperçoivent en général, je ne ſçai quelles vapeurs épaiſſes qui s'interpoſent entr'eux & le Soleil. Durant ces trois Mois l'on eſt incommodé à Copenhague d'une infinité de Mouches, qu'on tâche de détruire par le moien d'une Eau



empoisonnée qu'on met dans les Cuisines & dans les Chambres. J'ai vû des Boisseaux des ces Mouches mortes que l'on avoit balaiées en un monceau dans une seule chambre.

La Mer Baltique du voisinage de Copenhague est tres-mal pourvûe de bon poisson; & je n'ai jamais vû de Ville maritime de cette consequence qui en soit si mal fournie, soit que cela vienne de ce que la Mer n'est pas Salée comme elle devroit, (car elle a plutôt une âpreté qu'un Sel) ou de ce que les Gens n'ont pas l'industrie qu'il faut pour la Pêche; mais je croi plus volontiers le premier que l'autre.

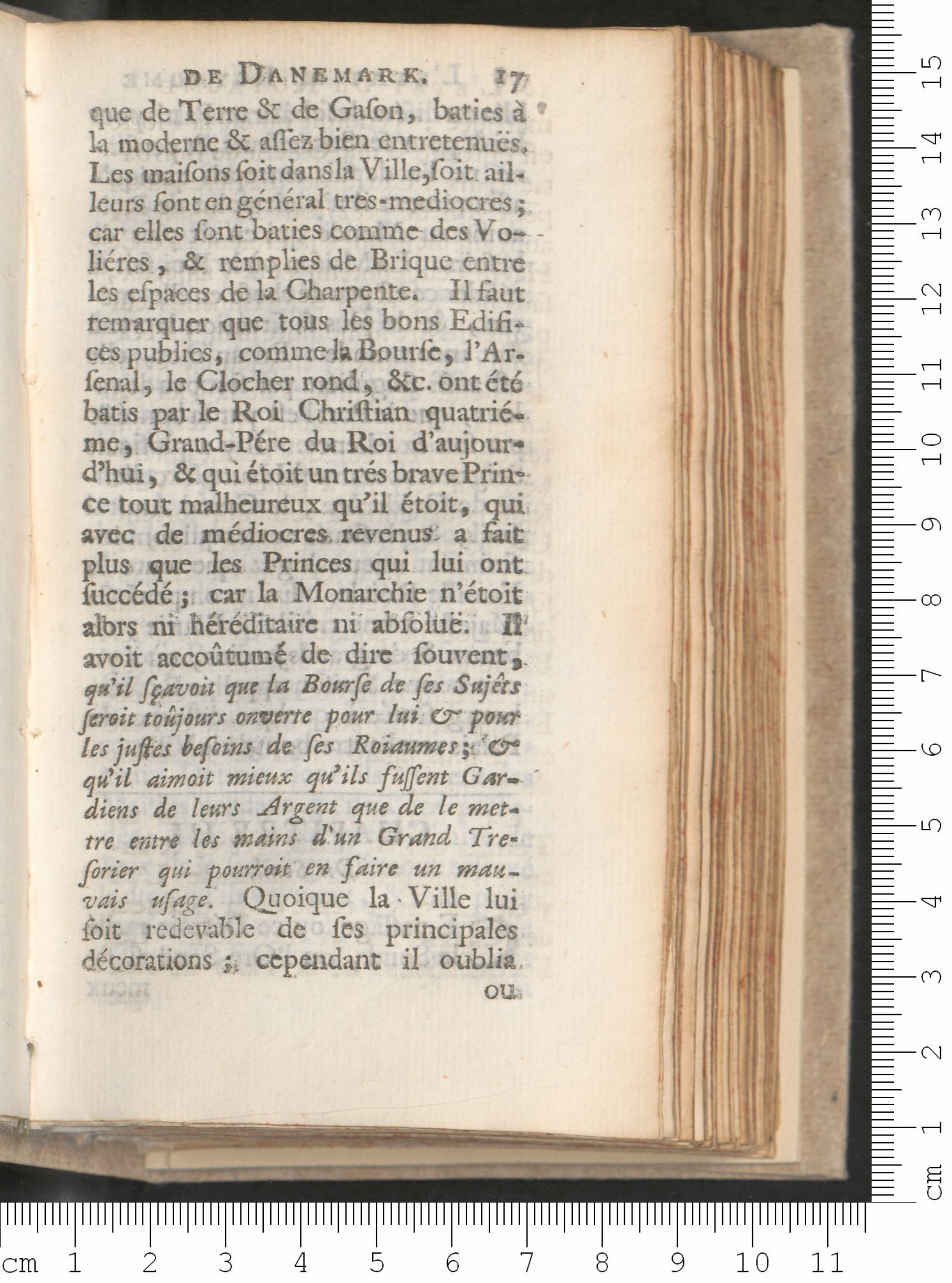
Ce qu'il y a de meilleur dans cette Ile, & asseurément dans tout le Danemark, est la ville de Copenhague & le passage du Sond. Je commencerai par la ville, & cela d'autant plus volontiers qu'aprés en avoir parlé il ne me restera pas grand' choses à dire des autres Etats de cette Couronne; car de toutes les autres qui sont de sa dépendance il n'y en a aucune qui vaille mieux que nôtre Saint Alban.

Copenhague n'eſt pas une Ville ancienne ni grande ; & de toutes nos Villes d'Angleterre, je n'en trouve point qui lui reſſemble mieux que Briſtol pour la grandeur : Mais on l'agrandit tous les jours par les Maiſons qu'on y bâtit malgré les difficultez qui devoient, ce ſemble, décourager les Gens. Le Terrain des Fortifications eſt beaucoup plus ſpacieux qu'il ne faudroit pour les ouvrages qui y ſont, & il y a pluſieurs petits édifices qu'on ne manquera pas de démolir ſi la Ville devient un jour plus riche. Elle eſt l'une des Villes du Monde la mieux ſituée pour le Commerce à cauſe de la bonté de ſon Port ; & il eſt certain que ſi Copenhague étoit une Ville libre, elle ſeroit le Centre de tout le Négoce de la Mer Baltique. Ce Port eſt entouré des Boulevards de la Ville, & l'entrée en eſt ſi étroite qu'il n'y peut paſſer qu'un Vaiſſeau à la fois : On la ferme toutes les nuits avec un gros Arbre ; la Citadelle eſt d'un côté, & de l'autre un Fort bien muni de Canon : Dans ce Havre eſt la Flotte du Roi : Chaque Vaiſſeau y a ſa place mar-

marquée ; l'endroit où eſt la Flotte eſt entouré d'une Galerie de Bois bâtie dans l'Eau ; de maniere qu'on peut voir de prez tous les Vaiſſeaux auſſi aiſément que s'ils étoient à ſec. Ce Havre peut contenir 500. Vaiſſeaux, ſans que les vents & les Ennemis leur puiſſent faire le moindre mal. La Rade eſt trés-bonne & tres-ſeure, étant défenduë des inſultes de la Mer par un grand Banc de Sable, ſur les pointes duquel on voit des Tonneaux flotans qui ſervent à guider les Vaiſſeaux qui entrent ou qui ſortent. Les Marées n'y ſont point à craindre; l'Eau y eſt toûjours aſſez profonde: A la verité ſelon que le vent donne ou ne donne pas dans la Mer Baltique, il s'y fait des courans, mais qui ne ſont ni fréquens ni dangereux. En un mot on peut dire que ce Port eſt à tous égards l'un des meilleurs du Monde.

La Ville eſt forte, ſituée ſur un Terrain uni & marécageux, & aucune hauteur ne la Commande: L'air y eſt mauvais à cauſe de la puanteur des Canaux qui la traverſent. Les Fortifications de la Place ne ſont

que



que de Terre & de Gaſon, baties à la moderne & aſſez bien entretenuës. Les maiſons ſoit dans la Ville, ſoit ailleurs ſont en général tres-mediocres; car elles ſont baties comme des Voliéres, & remplies de Brique entre les eſpaces de la Charpente. Il faut remarquer que tous les bons Edifices publics, comme la Bourſe, l'Arſenal, le Clocher rond, &c. ont été batis par le Roi Chriſtian quatriéme, Grand-Pére du Roi d'aujourd'hui, & qui étoit un trés brave Prince tout malheureux qu'il étoit, qui avec de médiocres revenus a fait plus que les Princes qui lui ont ſuccédé; car la Monarchie n'étoit albrs ni héréditaire ni abſoluë. Il avoit accoûtumé de dire ſouvent, *qu'il ſçavoit que la Bourſe de ſes Sujêts ſeroit toûjours onverte pour lui & pour les juſtes beſoins de ſes Roiaumes; & qu'il aimoit mieux qu'ils fuſſent Gardiens de leurs Argent que de le mettre entre les mains d'un Grand Treſorier qui pourroit en faire un mauvais uſage.* Quoique la Ville lui ſoit redevable de ſes principales décorations; cependant il oublia

ou

blia ou diféra de se bâtir un Palais pour lui & pour ses Successeurs, & personne ne l'a depuis entrepris quoiqu'asseurément il n'y aît point de Roiaume au Monde qui en aît plus de besoin. La Maison où le Roi fait sa résidence est peu de chose en elle-même, & de plus sa situation la rend fort incommode : En un mot, elle est aussi singuliére par son peu de valeur, que le Port l'est par sa bonté & par son excellence. Il y a plusieurs Seigneurs comme sa Haute Excellence de Guldenleu, le Grand Amiral Juël, & plusieurs autres qui sont infiniment mieux logez que toute la Famille Roiale. En recompense Sa Majesté a une trés-belle Ecurie, de beaux & de grands Jardins, où il y a une bonne Maison appellée Rosembourg située à quelque distance du Palais vers l'autre bout de la Ville.

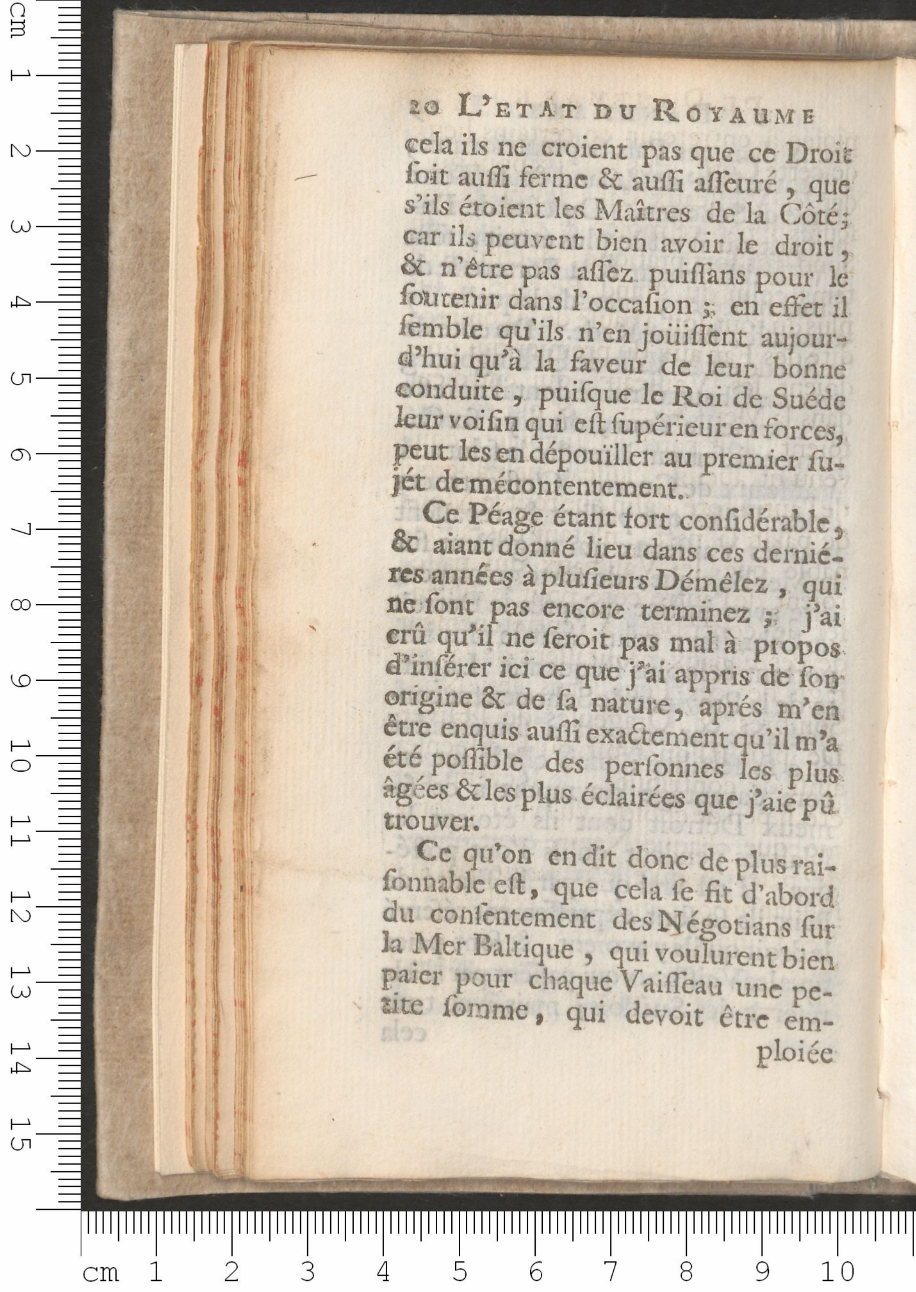
CHAPITRE III.

Du Sond.

CE passage ou ce Détroit apellé le Sond, ou l'Ore-Sond si fameux

meux dans ces Païs Septentrionaux, eſt entre l'Ile de Zéland & la Terre ferme de Schonen. Du côté de Danemark où il eſt le plus étroit, ſont la Ville d'Elſeneur & la Fortereſſe de Cronembourg, prez de laquelle il y a une aſſez bonne Rade. Du côté de la Suéde eſt la Ville de Helſingbourg avec un Chateau ruïné dont il ne reſte qu'une vieille Tour, où il y a ſix Canons qui ſervent à rendre le ſalut aux Vaiſſeaux de Guerre. C'eſt entre ces deux Villes que paſſent & repaſſent tous les Vaiſſeaux qui négotient ſur la Mer Baltique; de ſorte qu'on peut dire avec juſtice qu'aprés le Détroit de Gibraltar; celui-là eſt le plus important & le plus fréquenté. La perte de la Province de Schonen fut conſidérable par rapport à ſon étenduë & à ſa fertilité; mais elle le fut encore davantage par raport à ce fameux Détroit dont ils ètoient les Maîtres pendant qu'ils l'ont poſſédée: Il eſt vrai que par le Traîté de Paix ils ſe ſont expreſſement réſervé le droit qu'ils y avoient, & font paier tous les Vaiſſeaux qui paſſent par là à la réſerve des Suédois; mais avec tout

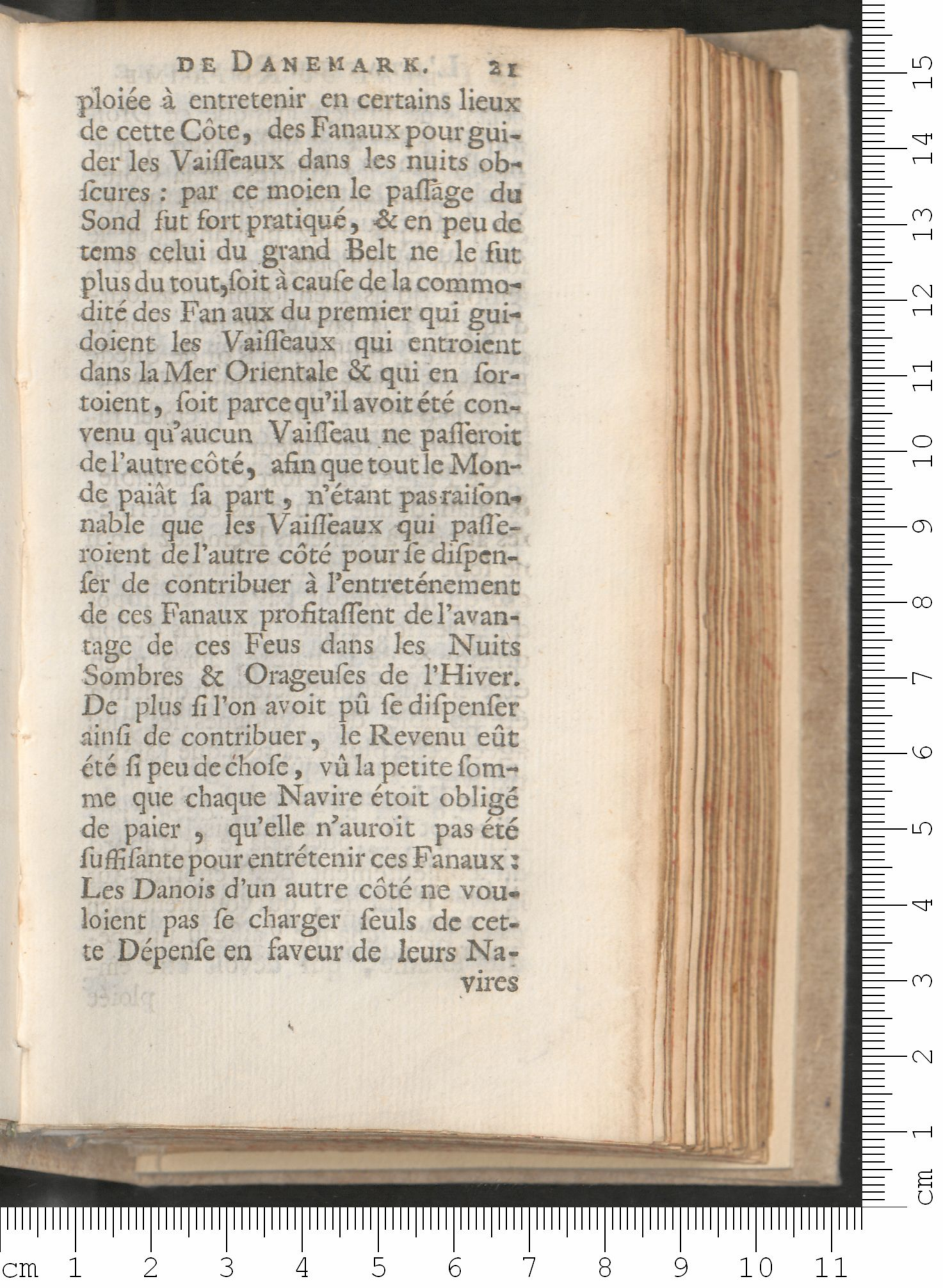
cela



cela ils ne croient pas que ce Droit ſoit auſſi ferme & auſſi aſſeuré, que s'ils étoient les Maîtres de la Côté; car ils peuvent bien avoir le droit, & n'être pas aſſez puiſſans pour le ſoutenir dans l'occaſion; en effet il ſemble qu'ils n'en joüiſſent aujourd'hui qu'à la faveur de leur bonne conduite, puiſque le Roi de Suéde leur voiſin qui eſt ſupérieur en forces, peut les en dépoüiller au premier ſujét de mécontentement.

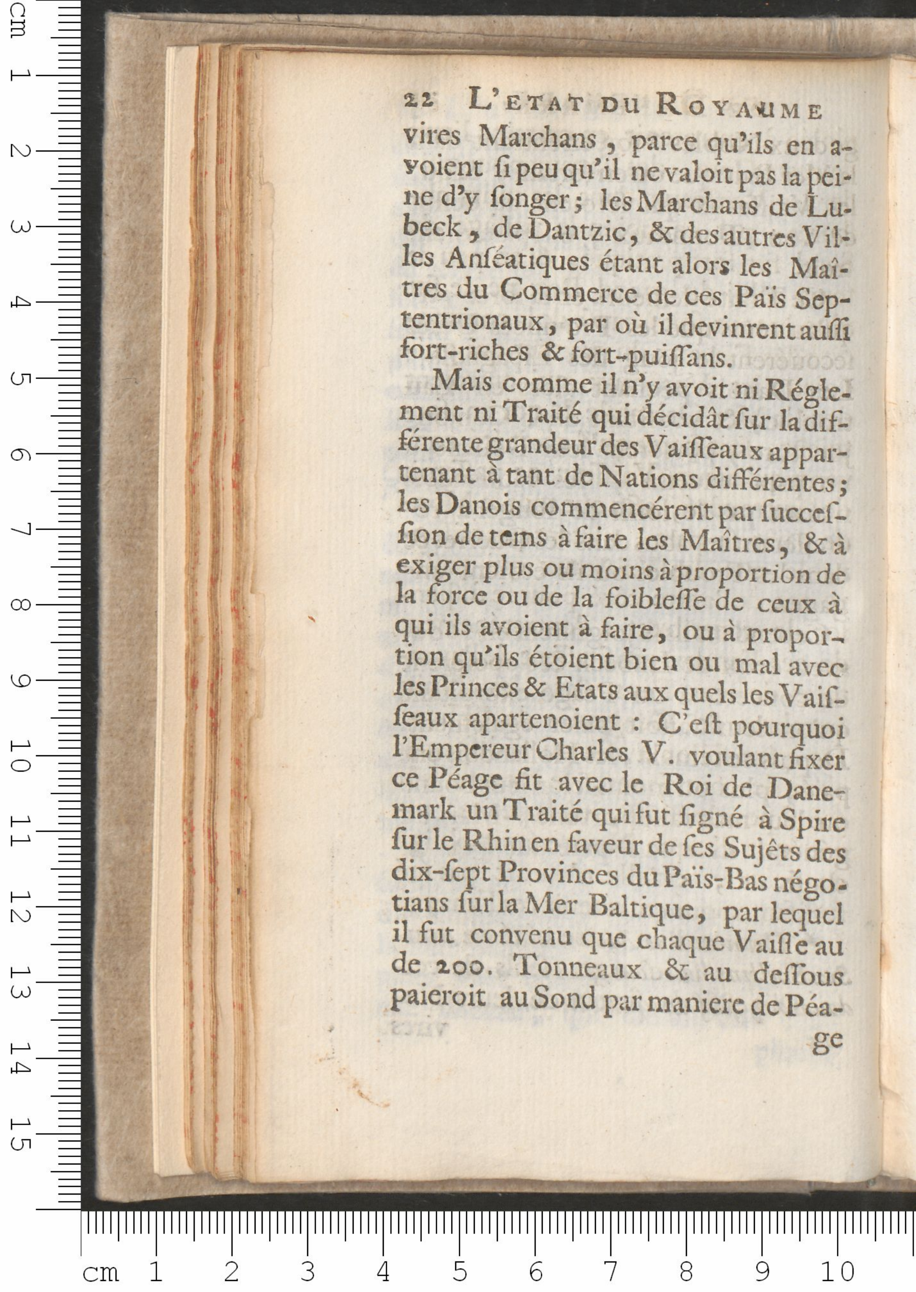
Ce Péage étant fort conſidérable, & aiant donné lieu dans ces derniéres années à pluſieurs Démêlez, qui ne ſont pas encore terminez; j'ai crû qu'il ne ſeroit pas mal à propos d'inſérer ici ce que j'ai appris de ſon origine & de ſa nature, aprés m'en être enquis auſſi exactement qu'il m'a été poſſible des perſonnes les plus âgées & les plus éclairées que j'aie pû trouver.

Ce qu'on en dit donc de plus raiſonnable eſt, que cela ſe fit d'abord du conſentement des Négotians ſur la Mer Baltique, qui voulurent bien paier pour chaque Vaiſſeau une petite ſomme, qui devoit être em-



ploiée à entretenir en certains lieux de cette Côte, des Fanaux pour guider les Vaiſſeaux dans les nuits obſcures : par ce moien le paſſage du Sond fut fort pratiqué, & en peu de tems celui du grand Belt ne le fut plus du tout, ſoit à cauſe de la commodité des Fan aux du premier qui guidoient les Vaiſſeaux qui entroient dans la Mer Orientale & qui en ſortoient, ſoit parce qu'il avoit été convenu qu'aucun Vaiſſeau ne paſſeroit de l'autre côté, afin que tout le Monde paiât ſa part, n'étant pas raiſonnable que les Vaiſſeaux qui paſſeroient de l'autre côté pour ſe diſpenſer de contribuer à l'entreténement de ces Fanaux profitaſſent de l'avantage de ces Feus dans les Nuits Sombres & Orageuſes de l'Hiver. De plus ſi l'on avoit pû ſe diſpenſer ainſi de contribuer, le Revenu eût été ſi peu de choſe, vû la petite ſomme que chaque Navire étoit obligé de paier, qu'elle n'auroit pas été ſuffiſante pour entrétenir ces Fanaux : Les Danois d'un autre côté ne vouloient pas ſe charger ſeuls de cette Dépenſe en faveur de leurs Na-

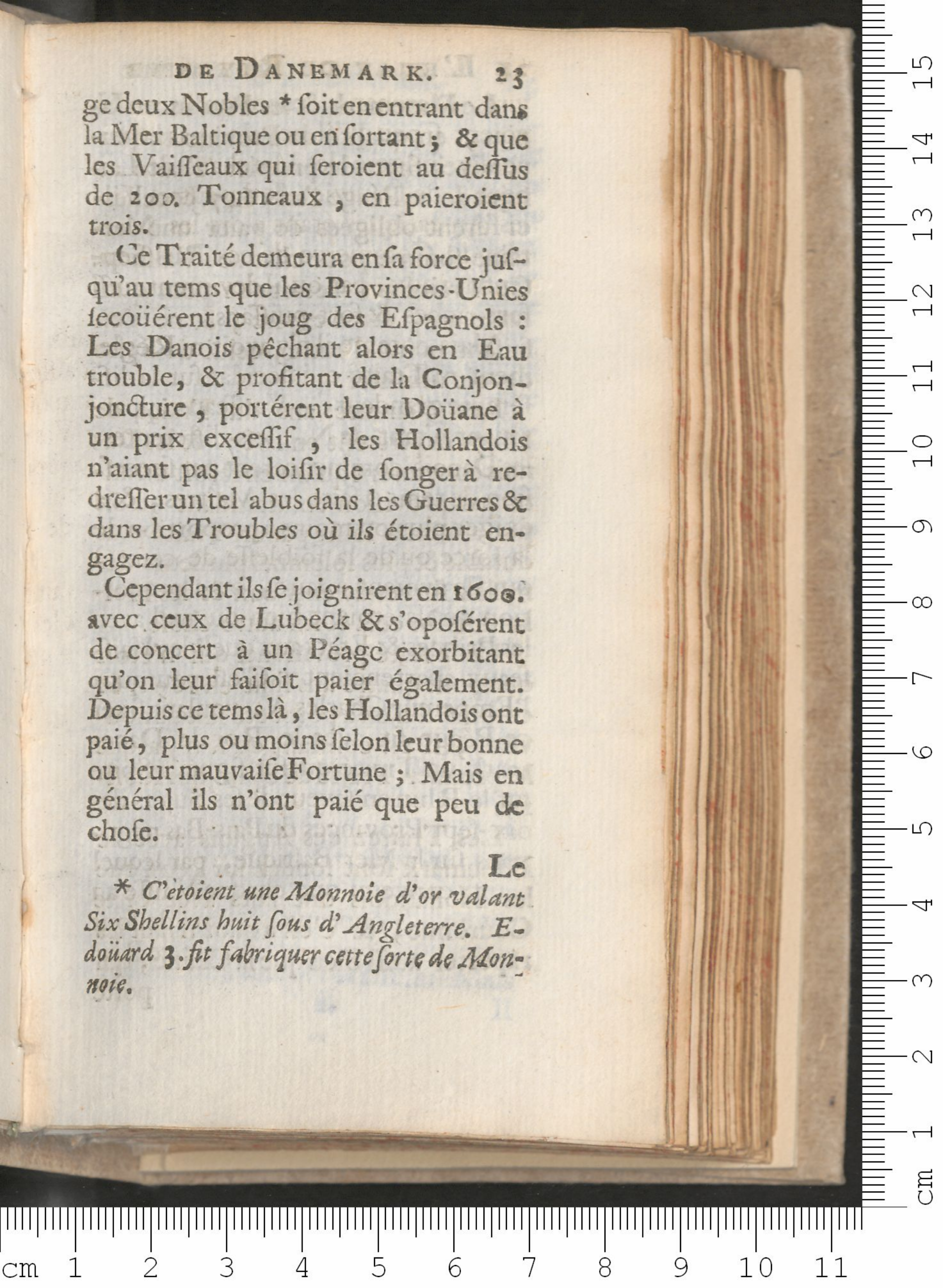
vires



vires Marchans, parce qu'ils en avoient ſi peu qu'il ne valoit pas la peine d'y ſonger; les Marchans de Lubeck, de Dantzic, & des autres Villes Anſéatiques étant alors les Maîtres du Commerce de ces Païs Septentrionaux, par où il devinrent auſſi fort-riches & fort-puiſſans.

Mais comme il n'y avoit ni Réglement ni Traité qui décidât ſur la différente grandeur des Vaiſſeaux appartenant à tant de Nations différentes; les Danois commencérent par ſucceſſion de tems à faire les Maîtres, & à exiger plus ou moins à proportion de la force ou de la foibleſſe de ceux à qui ils avoient à faire, ou à proportion qu'ils étoient bien ou mal avec les Princes & Etats aux quels les Vaiſſeaux apartenoient: C'eſt pourquoi l'Empereur Charles V. voulant fixer ce Péage fit avec le Roi de Danemark un Traité qui fut ſigné à Spire ſur le Rhin en faveur de ſes Sujêts des dix-ſept Provinces du Païs-Bas négotians ſur la Mer Baltique, par lequel il fut convenu que chaque Vaiſſe au de 200. Tonneaux & au deſſous paieroit au Sond par maniere de Péa-

ge



ge deux Nobles * soit en entrant dans la Mer Baltique ou en sortant ; & que les Vaisseaux qui seroient au dessus de 200. Tonneaux, en paieroient trois.

Ce Traité demeura en sa force jusqu'au tems que les Provinces-Unies secoüérent le joug des Espagnols : Les Danois pêchant alors en Eau trouble, & profitant de la Conjonjoncture, portérent leur Doüane à un prix excessif, les Hollandois n'aiant pas le loisir de songer à redresser un tel abus dans les Guerres & dans les Troubles où ils étoient engagez.

Cependant ils se joignirent en 1600. avec ceux de Lubeck & s'oposérent de concert à un Péage exorbitant qu'on leur faisoit paier également. Depuis ce tems là, les Hollandois ont paié, plus ou moins selon leur bonne ou leur mauvaise Fortune ; Mais en général ils n'ont paié que peu de chose.

Le

* *C'étoient une Monnoie d'or valant Six Shellins huit sous d'Angleterre. Edoüard 3. fit fabriquer cette sorte de Monnoie.*

Le Danemark & les Provinces-Unies, en qualité de Provinces Souveraines firent le premier Traité au ſujet de ce Péage l'an 1647. & celles-ci furent obligées de paier une certaine ſomme pour chaque Vaiſſeau. Ce Traité qui n'étoit que pour quarante ans, étant expiré, & ne s'en faiſant point d'autre, celui de Spire devoit ſubſiſter.

Les quarante ans du Traité de 1647. expirérent en 1687. & les Danois convinrent qu'on en feroit un autre par proviſion en attendant qu'on pût ajuſter à loiſir par un Traité plus durable & plus ſolemnel pluſieurs démêlez ſurvenus entr'eux & les Hollandois ſur cela & ſur autre choſe.

Ce Traité proviſionel qui n'étoit que pour quatre ans finit en 1691. & comme il n'en a point été fait de nouveau, il eſt conſtant qu'il n'y a que le premier Traité de Spire qui ſubſiſte.

Les Traitez des Anglois avec le Danemark ſont fondez ſur ceux que les Hollandois ont faits avec cette Couronne, & c'eſt à quoi il faut les raporter auſſi bien que la Clauſe, qui

porte

porte que les Anglois seroient traitez *tanquam Gens Amicissima.* Il faut toûjours excepter les Suédois dont les vaisseaux ne paient rien. Ainsi les Anglois & les Hollandois, sont en droit de traiter aujourd'hui tout de nouveau avec le Danemark sur cette affaire & sur plusieurs autres qui regardent le commerce; à moins qu'on ne couvienne de part & d'autre que le Traité de Spire demeurera à l'avenir en sa force & valeur.

Il paroit par le peu qu'on vient de dire de l'Origine de cet Impôt, que le Roi de Danemark n'est pas en droit d'exiger ce Péage sur les Vaisseaux qui passent & repassent le Sond. Ce qui n'étoit d'abord qu'une légére contribution que les Marchands voulûrent bien paier pour leur commodité, & dont le Roi de Danemark n'étoit que le simple Dépositaire, & chargé du soin de faire emploier utilement le provenu à l'usage commun, est devenu une imposition tres-onéreuse aux Négotians, aussi-bien qu'une espéce de reconnoissance servile de la Souveraineté de ce Prince sur ces Mers: Mais

Il n'est redevable de tout cela qu'aux extrémitez où se trouvérent les Hollandois, durant les Guerres qu'ils eurent avec l'Espagne dont il a seu profiter, & à la complaisance du Roi Jaques premier qui favorisa les Danois au préjudice de ses propres Sujêts en considération de la Princesse de Danemark qu'il avoit épousée. Aprés ces deux Exemples les Etâts moins considérables fûrent tous forcez à se soumettre. On ne peut pas comprendre comment le Roi de Danemark auroit pû autrement en venir à bout; puis qu'on sait fort-bien, que le Sond n'est pas le seul passage par où l'on puisse entrer dans la Mer Baltique, mais qu'il y en a deux autres qu'on appelle le grand Belt & le petit Belt. Le premier est si spacieux & si commode que durant les derniéres Guerres tous les Vaisseaux Hollandois passoient par-là, & y passérent pendant quatre ou cinq Mois consécutifs, & les forces navales des Danois n'ont pas encore paru assez formidable pour obliger les Anglois & les Hollandois à en passer par où ils vouloient.

D'ail-

D'ailleurs le plus ſerré de ce Détroit a quatre Milles d'Angleterre de largeur, & il eſt par tout d'une raiſonnable profondeur. Or ſi les Danois avec leurs Forts ne pouvoient commander le Canal lors même qu'ils étoient les Maîtres des deux Côtes, beaucoup moins le peuvent-ils aujourd'hui qu'ils n'en poſſédent qu'une. Il eſt donc évident que cette prétenduë Souveraineté n'eſt qu'un pur effet de la faveur, & qu'elle ne s'eſt établie au grand préjudice du Commerce, que ſur la Violation de la Foi publique en partie, & en partie auſſi ſur la négligence des Princes intéreſſez. Les Eſpagnols auroient beaucoup plus de raiſon de prétendre la Souveraineté du Déroit de Gibraltar où il n'y a qu'un ſeul paſſage; & ſur ce pied-là les Suédois qui tiennent un des Forts du Sond, ſeroient en droit de demander un autre Péage, puiſque les uns & les autres ſont mieux en état que les Danois de ſoutenir leurs prétentions.

Pour mieux éclaircir ce fait, & pour montrer combien ce que je viens de dire eſt conforme à la véri-

té, j'ai jugé à propos d'inſérer ici la Copie d'une Lettre écrite par une perſonne trés-ſenſée le 31. Mars 1691.

MONSIEUR.

LEs devoirs ou les Doüanes qui ſe paioient autrefois au Sond n'alloient alors qu'à un Noble pour chaque Vaiſſeau, y compris la charge; mais depuis 200. ans, diſent quelques-uns, le Roi Jaques d'Ecoſſe étant parvenu à la Couronne d'Angleterre, & s'y étant maintenu, les Rois de Danemark qui avoient des Terres ſur les deux Côtes de ce Détroit, commancérent à impoſer des Taxes ſur les Marchandiſes, & à rehauſſer celles qui étoient déja ſur les Vaiſſeaux, que ceux de Lubec qui étoient alors puiſſans refuſérent de paier.

L'an 1640. le Roi fit imprimer un Tarif dont j'ai encore un Exemplaire, ſuivant le quel un Navire de 100. Laſts, ou de 200. Tonneaux, car tout revient à un, paioit comme s'enſuit; pour 100. Laſts de Sel allant en Orient 300. Rixdales; pour le Vaiſſeau & pour les petits Impôts ſur le Sel 34. Rixdales 24. Sous;

Sous; & pour 100. Lasts de Ségle venant d'Orient 150. Rixdales pour le Vaisseau & pour les menus frais comme ci-dessus 34. Rixdales 24. Sous. Si bien que les frais d'un Vaisseau de ce port, y compris sa charge, alloient pour aller & pour revenir, à 519. Rixdales.

Sur cela les Hollandois firent un Traité d'Alliance avec les Suédois en 1643. Ceux-ci passant par l'Allemagne s'emparérent du Danemark, & les Hollandois leur envoiérent des Vaisseaux. Le Roi fit alors imprimer un autre Tarif plus favorable que le premier, demandant pour 100. Lasts de Sel d'Espagne 100. Rixdales; pour 100. Lasts de Ségle 75. Rixdales; pour les frais des Vaisseaux pour aller & pour revenir comme ci-dessus, 69. Rixdales; le tout montant à 244. Rixdales: Mais cela ne se fit pas à tems, ni les Taxes ne fûrent pas assez diminuées. Les Hollandois par le Traité qu'ils firent avec le Danemark en 1646. ou environ les réduisirent à ceci, les 100. Lasts de Sel à 50 Rixdales, les 100. Lasts de Ségle à 50. Rixdales, & suprimérent entiérement les Taxes des Vaisseaux & les au-

tres menus frais, ce qui revenoit en tout pour chaque Vaisseau à 100. Rixdales. Ce rehaussement de Doüane fait à contretems a été cause que les Rois de Danemark ont perdu tant de Terres dont les Suédois se sont emparez.

Mais pour répondre plus amplement à ce que vous me demandez, je vous dirai que ce fut dans ce tems-là, c'est-à-dire vers l'an 1640. que les Doüanes du Sond produisirent annuellement depuis 240000. jusqu'à 300000. Rixdales. Mais depuis l'an 1645. elles n'ont jamais rendu au dela de 150000. Rixdales, & même elles ne sont pas toujours allées jusques-là, excepté pendant la Guerre avec les Suédois que tout le Monde paioit sans distinction. Je me souviens que es Doüanes ne produisirent que 143000. Rixdales; mais avant & depuis cette Guerre, les Vaisseaux Suédois ne paiant rien pour tout ce dont ils étoient chargez, & les effêts apartenant à cette Nation transportez dans des Vaisseaux Etrangers, devant aussi être francs suivant le Traité, ce droit n'a pas rendu annuellement au-delà de 80000. Rixdales; & l'an passé il ne produisit pas tout à fait 70000. Rixdales.

La

La Cour de Danemark n'a donc pas tout le tort de regarder d'un œil jaloux les moindres petites atteintes qui portent contre la prétenduë Souveraineté. Comme ce n'est que sur de foibles Titres qu'Elle en est en possession, elle est d'autant plus ombrageuse & a d'autant plus de soin de la conserver, qu'Elle sent que non seulement les Anglois & les Hollandois, mais encore la Suéde ont un intérêt considérable à la mettre à la raison; car outre que ces trois puissances feroient fleurir leur commerce par ce moien, la Suéde en particulier en tireroit un autre avantage, puis-que cela diminuëroit le Revenu de son Voisin. On ne peut pas dire que les Anglois & les Hollandois aient jamais entiérement reconnu cette Souveraineté; car quoi-qu'ils aient convenu de paier un petit impôt pour leurs Marchandises, il n'a pourtant pas été permis aux Danois de visiter ou d'arrêter leurs Vaisseaux, & jamais cela ne s'est fait. Les Danois sont obligez de l'heure qu'il est de se raporter à la déclaration que les Maîtres font de la qualité &

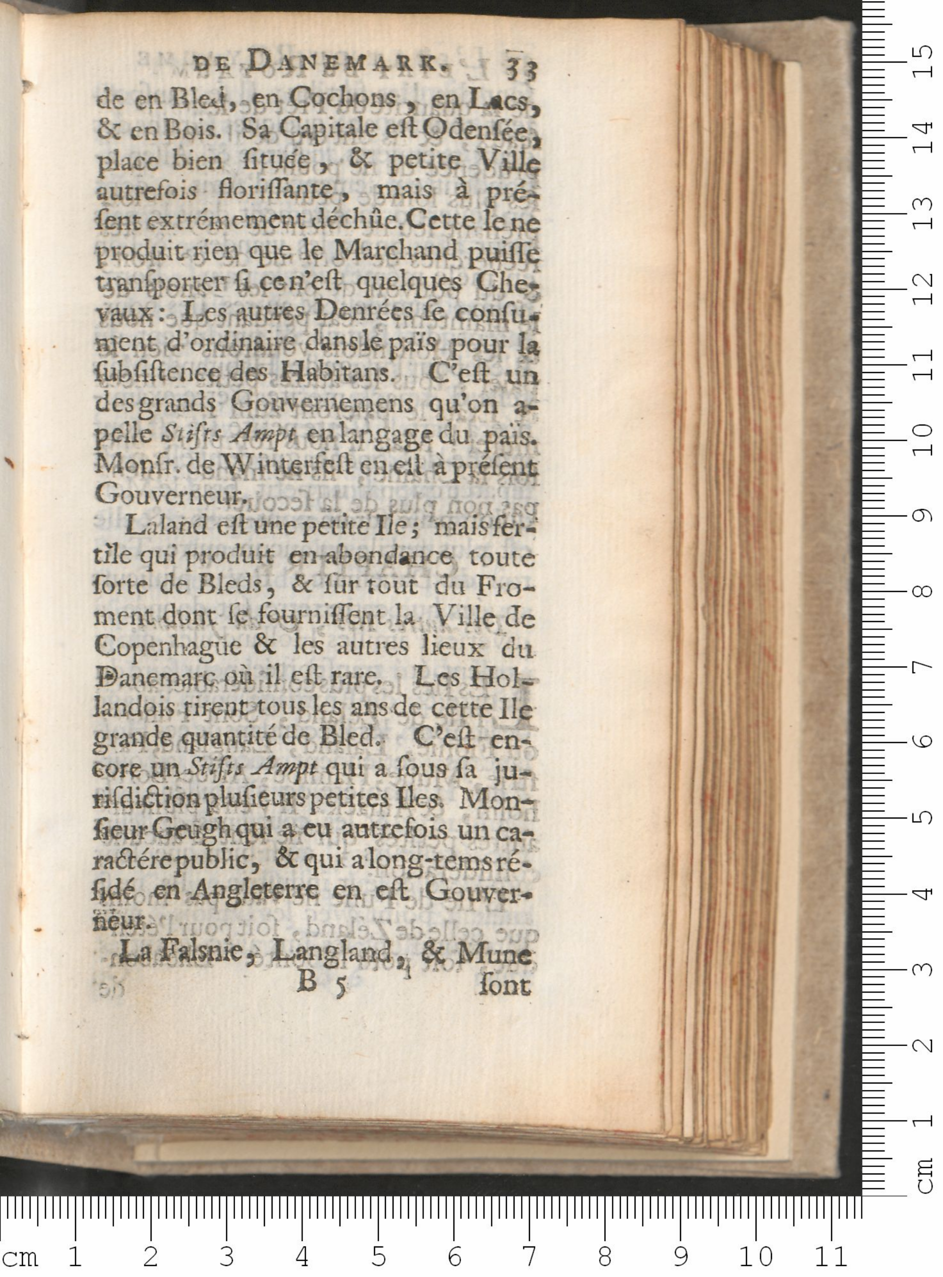
de la quantité du Frét de leurs Vaisseaux ; & ils ont cru qu'il étoit de la prudence de ne pousser pas les choses plus loin de peur que les Anglois prenant feu ne fissent de trop exactes recherches de l'origine de ce droit, & du pouvoir qu'ont les Danois de le maintenir ; car pendant que nous & les Hollandois voudrons bien le paier, tous les autres petits Princes & Etats le paieront aussi sans murmurer : Mais si nous rompions une fois la Chaine, ils ne manqueroient pas non plus de la secoüer.

CHAPITRE IV.

Des autres Iles, & du Jutland.

LEs Iles les plus considérables aprés l'Ile de Zéland, Sont Funen, ou Fionie, Laland, Langland, Falstrie, Mune, Hamsoe, Arroe, Bornholm, & Amack. Il y en a plusieurs autres petites qui ne sont d'aucune considération.

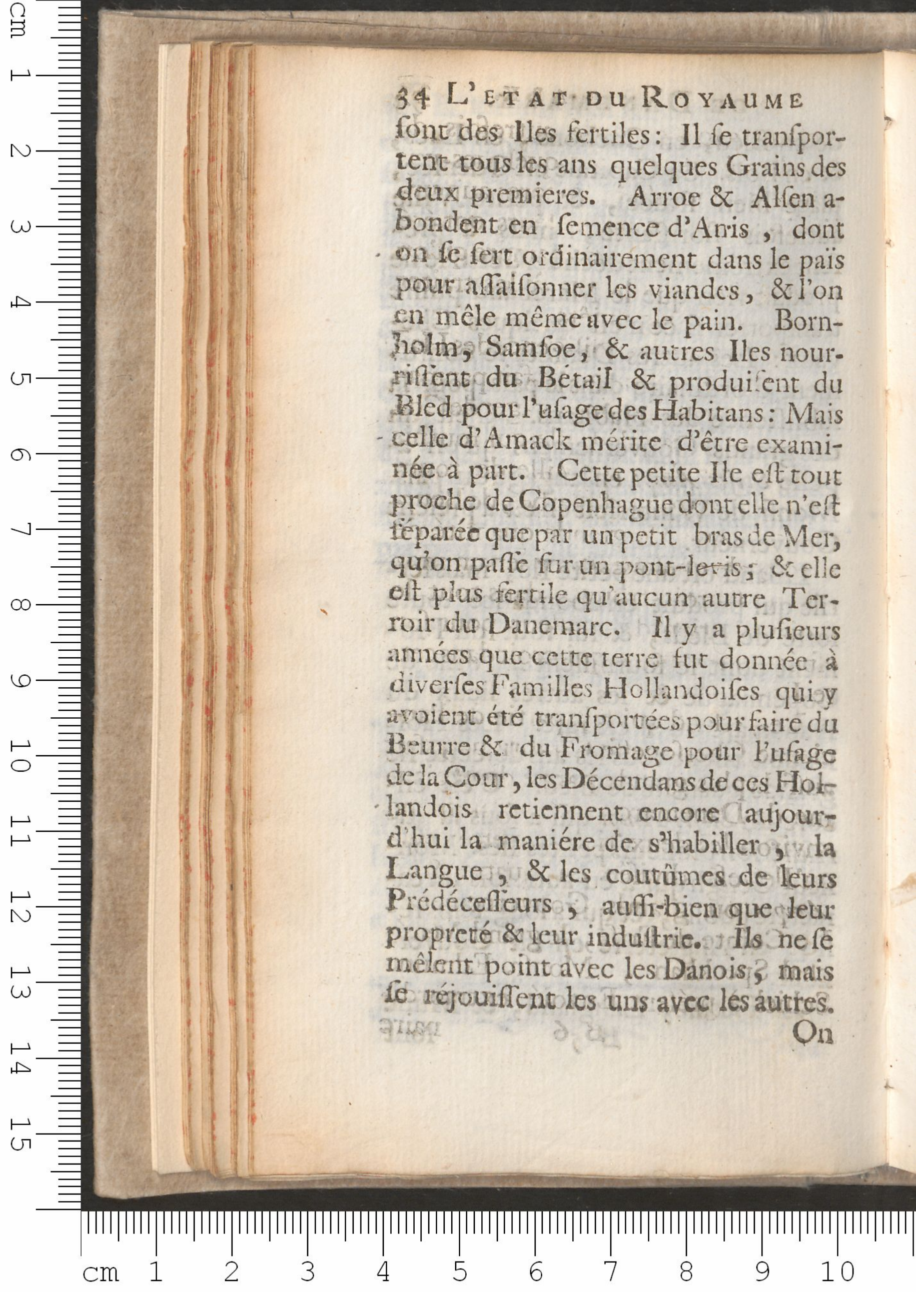
L'Ile de Fune ne vaut pas moins que celle de Zéland, soit pour l'étenduë, soit pour la bonté. Elle abonde



de en Bled, en Cochons, en Lacs, & en Bois. Sa Capitale est Odensée, place bien située, & petite Ville autrefois florissante, mais à présent extrémement déchûe. Cette Ile ne produit rien que le Marchand puisse transporter si ce n'est quelques Chevaux: Les autres Denrées se consument d'ordinaire dans le païs pour la subsistence des Habitans. C'est un des grands Gouvernemens qu'on apelle *Stifts Ampt* en langage du païs. Monsr. de Winterfest en est à présent Gouverneur.

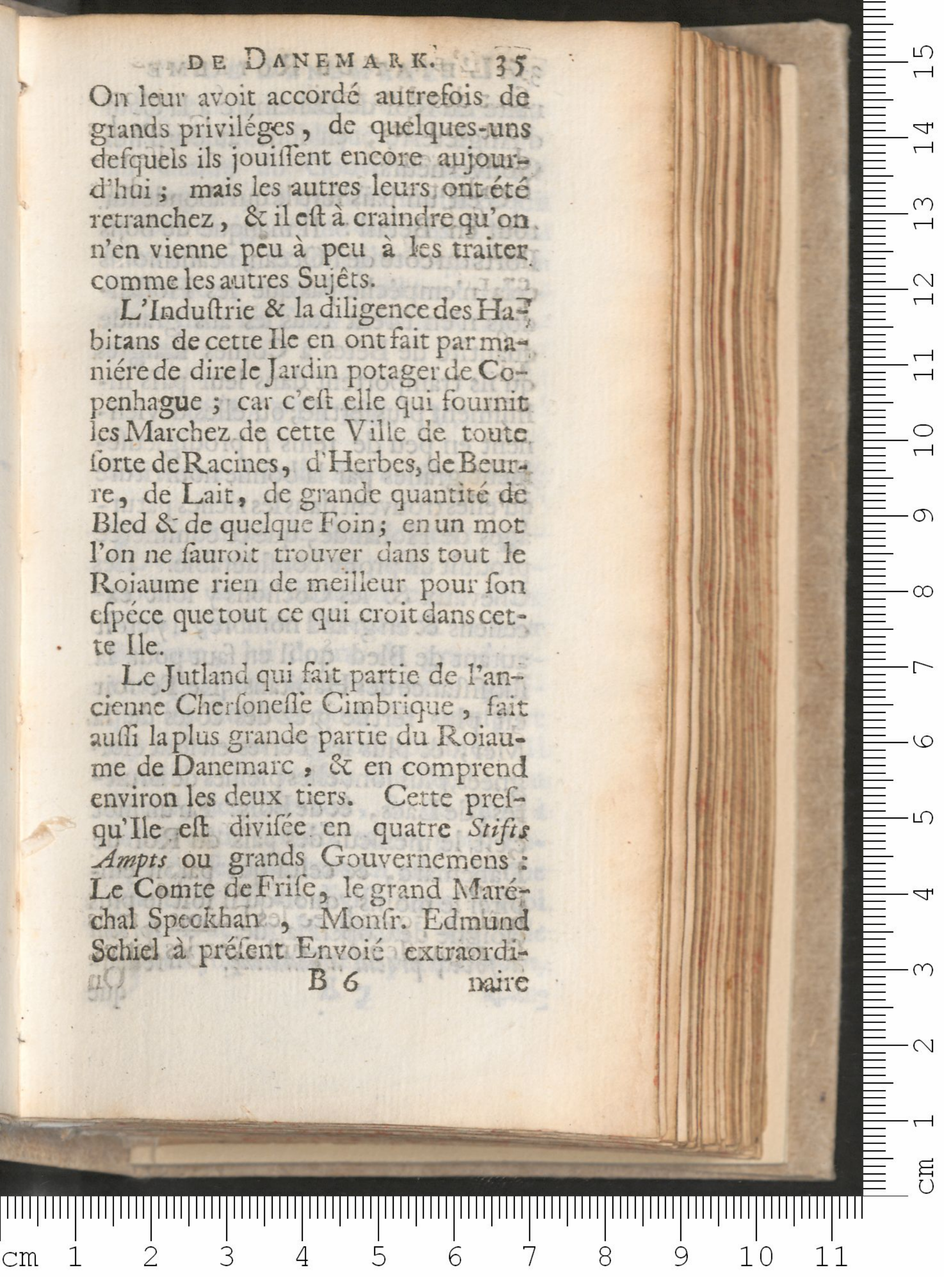
Laland est une petite Ile; mais fertile qui produit en abondance toute sorte de Bleds, & sur tout du Froment dont se fournissent la Ville de Copenhague & les autres lieux du Danemarc où il est rare. Les Hollandois tirent tous les ans de cette Ile grande quantité de Bled. C'est encore un *Stifts Ampt* qui a sous sa jurisdiction plusieurs petites Iles. Monsieur Geugh qui a eu autrefois un caractére public, & qui a long-tems résidé en Angleterre en est Gouverneur.

La Falsnie, Langland, & Mune



sont des Iles fertiles: Il se transportent tous les ans quelques Grains des deux premieres. Arroe & Alsen abondent en semence d'Anis, dont on se sert ordinairement dans le païs pour assaisonner les viandes, & l'on en mêle même avec le pain. Bornholm, Samsoe, & autres Iles nourrissent du Bétail & produisent du Bled pour l'usage des Habitans: Mais celle d'Amack mérite d'être examinée à part. Cette petite Ile est tout proche de Copenhague dont elle n'est séparée que par un petit bras de Mer, qu'on passe sur un pont-levis; & elle est plus fertile qu'aucun autre Terroir du Danemarc. Il y a plusieurs années que cette terre fut donnée à diverses Familles Hollandoises qui y avoient été transportées pour faire du Beurre & du Fromage pour l'usage de la Cour, les Décendans de ces Hollandois retiennent encore aujourd'hui la maniére de s'habiller, la Langue, & les coutûmes de leurs Prédécesseurs, aussi-bien que leur propreté & leur industrie. Ils ne se mêlent point avec les Danois, mais se réjouissent les uns avec les autres.

On



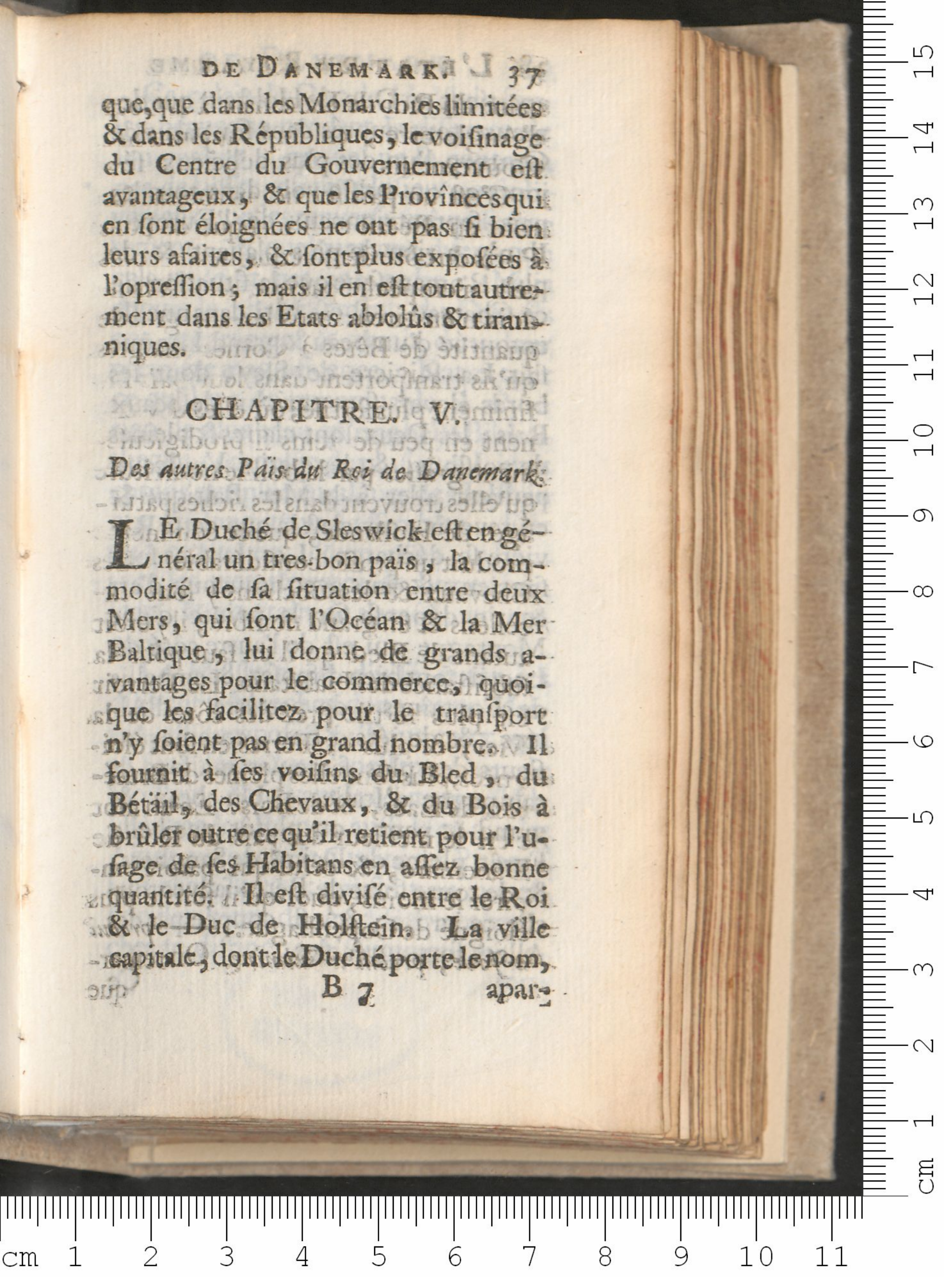
On leur avoit accordé autrefois de grands priviléges, de quelques-uns deſquels ils jouiſſent encore aujourd'hui; mais les autres leurs ont été retranchez, & il eſt à craindre qu'on n'en vienne peu à peu à les traiter comme les autres Sujêts.

L'Induſtrie & la diligence des Habitans de cette Ile en ont fait par maniére de dire le Jardin potager de Copenhague; car c'eſt elle qui fournit les Marchez de cette Ville de toute ſorte de Racines, d'Herbes, de Beurre, de Lait, de grande quantité de Bled & de quelque Foin; en un mot l'on ne ſauroit trouver dans tout le Roiaume rien de meilleur pour ſon eſpéce que tout ce qui croit dans cette Ile.

Le Jutland qui fait partie de l'ancienne Cherſoneſſe Cimbrique, fait auſſi la plus grande partie du Roiaume de Danemarc, & en comprend environ les deux tiers. Cette preſqu'Ile eſt diviſée en quatre *Stifts Ampts* ou grands Gouvernemens: Le Comte de Friſe, le grand Maréchal Speckhan, Monſr. Edmund Schiel à préſent Envoié extraordi-

naire du Roi de Danemarc à la Cour d'Angleterre, en ſont aujourd'hui Gouverneurs.

C'eſt un païs fertile qui abonde ſur tout en Bétail: Il manque de bons Ports du côté de l'Ocean; neantmoins cela n'empêche pas que les Hollandois n'en tirent tous les ans grande quantité de Bêtes à Cornes maîgres qu'ils tranſportent dans leur païs infiniment plus fertile; où elles deviennent en peu de tems ſi prodigieuſement graſſes par la bonne nourriture qu'elles trouvent dans les riches paturages de Hollande, que ce commerce produit un profit conſidérable. Les Chevaux & les Cochons y ſont excellens & en grand nombre; il y croit autant de Bled qu'il en faut pour la ſubſiſtance des Habitans. Le Terroir eſt plus fertile prez des côtes de la Mer, & plus les Terres en ſont éloignées, plus ſont elles pleines de Bruiéres, de Lacs, & de Bois: En un mot c'eſt le meilleur des païs du Roi de Danemarc, & celui qui paroit empirer le moins, quoi-qu'il ſoit le plus éloigné de Copenhague. —— *procul a Jove, procul a Fulmine.* On remarque



que, que dans les Monarchies limitées & dans les Républiques, le voisinage du Centre du Gouvernement est avantageux, & que les Provînces qui en sont éloignées ne ont pas si bien leurs afaires, & sont plus exposées à l'opression; mais il en est tout autrement dans les Etats ablolûs & tiranniques.

CHAPITRE. V.

Des autres Païs du Roi de Danemark.

LE Duché de Sleswick est en général un tres-bon païs, la commodité de sa situation entre deux Mers, qui sont l'Océan & la Mer Baltique, lui donne de grands avantages pour le commerce, quoique les facilitez pour le transport n'y soient pas en grand nombre. Il fournit à ses voisins du Bled, du Bétail, des Chevaux, & du Bois à brûler outre ce qu'il retient pour l'usage de ses Habitans en assez bonne quantité. Il est divisé entre le Roi & le Duc de Holstein. La ville capitale, dont le Duché porte le nom,

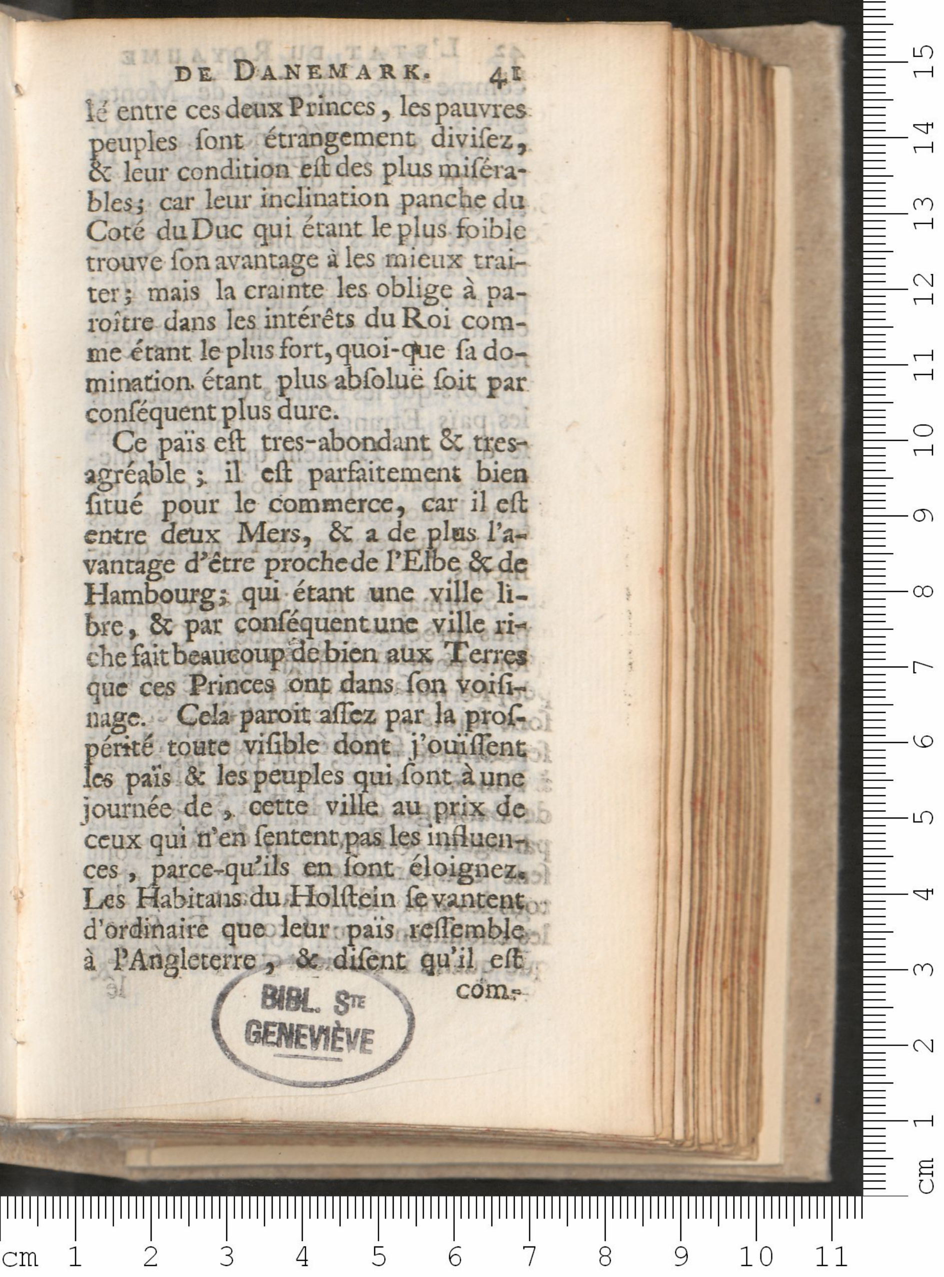
apartient au Duc de Holſtein qui demeure tout auprés dans ſon palais de Gottorp l'un des plus délicieux séjours qu'on puiſſe voir dans tous les païs ſeptentrionnaux de l'Europe : Il n'y a rien de plus plaiſant & de plus Romaneſque que la ſituation de ce Chateau. Il eſt bâti dans une Ile entourée d'un beau & grand Lac que fait La Riviere de Sley, dont les bords élevez ſont enrichis de beaux Bois ; les Deux ſont claires & pleines de poiſſons, & les petits Vaiſſeaux peuvent aller à la Mer Baltique & en revenir, car c'eſt là que cette Riviére ſe décharge. Les Jardins ſont ſpacieux & faits avec beaucoup d'art & de dépenſe ſur la pointe d'une Montagne qui eſt de l'autre côté du Lac; ils ſont bien diſpoſez, & embellis de Fontaînes, de partérres, d'Allées, & de jêts d'Eau, comme pluſieurs des plus fameuſes maiſons de campagne d'Italie. Un beau & grand & parc, ou plutôt une belle Forêt pleine de Daims, de Sangliers, & de toute ſorte de Bêtes fauves touche ce jardin, & eſt coupée par des Allées fort-agréables.

Ce palais du Duc de Holſtein ſouffrit beaucoup pendant la diſgrace de ſon maître ; car on ne ſe contenta pas de laiſſer ruiner pluſieurs enjolivemens, on les renverſa même ſecretement, & quelques uns diſent que cela ne ſe fit pas ſans ordre : Mais depuis le rétabliſſement du Duc ils ont été réparez & remis dans leur premiére magnificence. Entre tout ce qu'il y a de remarquable il n'y a rien de plus beau qu'une belle Bibliotheque composée de pluſieurs Livres choiſis que pluſieurs Ducs de Holſtein ont été long-tems à aſſembler. Elle s'eſt conſervée, & en 1692. je la vis avec les autres raretez du lieu en bon état, & en traîn de s'améliorer encore.

Le Holſtein eſt diviſé entre les diférentes branches dont cette Maiſon eſt compoſée ; Tous ceux qui en ſont décendus s'apellent Duc de Holſtein ; & ſuivant la coutume d'Allemagne les Puïnez auſſi bien que les Ainez prennent la qualité de Princes. Les chefs & ceux qui ſont en poceſſion des biens de ces diférentes branches ſe diſtinguent ſeulement en ajou-

joutant à la qualité de Princes les noms des lieux de leur résidence, comme le Duc de Holstein Plun, Holstein Sunderbourg, Holstein Nerbourg, &c. & les Cadêts se contentent du simple titre de Princes jusques à ce qu'ils possédent une Terre dont ils puïssent ajouter le nom à leur qualitez de Duc. Mais le Roi de Danemarc qui est pareillement Duc de Holstein, & le Duc de Holstein Gottorp sont en possession de la plus grande partie de ce Duché qu'ils tiennent l'un & l'autre comme Fief de l'Empire.

Les intérêts & les Jurisdictions de ces deux Princes sont tellement confondûs dans ce Duché aussi-bien que dans celui de Sleswick, que les peuples ne savent qu'à peine de qui ils sont sujêts, car souvent ils prétent serment de fidélité & paient Tribut à l'un & à l'autre. Il y a des Villes & de Bailliages dont le Roi & le Duc partagent les Revenus, & où ils élisent conjointement les Magistrâts tous les ans. Il y en a d'autres où ils les choisissent tour á tour; De sorte que quand il survient quelque démé-



lé entre ces deux Princes, les pauvres peuples ſont étrangement diviſez, & leur condition eſt des plus miſérables; car leur inclination panche du Coté du Duc qui étant le plus foible trouve ſon avantage à les mieux traiter; mais la crainte les oblige à paroître dans les intérêts du Roi comme étant le plus fort, quoi-que ſa domination étant plus abſoluë ſoit par conſéquent plus dure.

Ce païs eſt tres-abondant & tres-agréable; il eſt parfaitement bien ſitué pour le commerce, car il eſt entre deux Mers, & a de plus l'avantage d'être proche de l'Elbe & de Hambourg; qui étant une ville libre, & par conſéquent une ville riche fait beaucoup de bien aux Terres que ces Princes ont dans ſon voiſinage. Cela paroit aſſez par la proſpérité toute viſible dont j'ouïſſent les païs & les peuples qui ſont à une journée de, cette ville au prix de ceux qui n'en ſentent pas les influences, parce-qu'ils en ſont éloignez. Les Habitans du Holſtein ſe vantent d'ordinaire que leur païs reſſemble à l'Angleterre, & diſent qu'il eſt

com-

comme Elle diversifié de Montagnes, de prez, de Bois, de Riviéres, & de Champs de Bled: Ils se vantent aussi que nous tirons nôtre origine d'eux & de leur voisinage; & que les peuples de ces Quartiers-là apellez Angles s'étant transplantez dans nôtre Ile lui donnérent en même tems le nom d'Angleterre.

Lors-que les Danois voiagent dans les païs Etrangers ils aiment mieux se dire du Holstein que du Danemark, parce-qu'ils croient qu'il est plus honorable d'être nez dans des Terres qui relevent de l'Empire qu'ailleurs.

Stormar & la Dithmarsie sont les plus proches de l'Elbe: Ces païs sont pour la plûpart bâs & riches, le Terroir en est grâs, & ressemble en plusieurs lieux à la Hollande soit pour la fertilité, soit pour les enjolivemens. Ces païs profitent encore du voisinage de Hambourg & de la Riviére dont ils sont proches: Ils ont de plus l'avantage de n'être pas éloignez de l'Océan quoi-qu'il soit quelquefois un voisin trop incommode,

&

& qu'il innonde une grande partie des Terres basses non-obstant les Bancs & les Digues qu'on a élevées pour le contenir.

Il faut remarquer comme un grand défaut naturel que le Roi de Danemarc n'a dans tous ses Etats aucune Riviére où puissent naviguer des Vaisseaux considérablement chargez, car je ne mêts pas l'Eyder au rang des Riviéres naviguables; & pour ce qui est de l'Elbe on doit plûtôt la regarder comme l'une des Frontieres & des Limites de ses Etats, que comme une chose qui lui appartienne; neantmoins cela n'empêche pas qu'il ne se soit souvent mis en devoir, & qu'il ne travaille encore de l'heure qu'il est à établir une Doüane à Glusstadt, ne désespérant pas qu'en profitant des besoins de l'Empire, & des dépenses où l'engagent la présente Guerre, il ne puisse l'obliger à consentir à cette Doüane malgré toutes les autres considérations: Mais les Princes voisins, & les Anglois & les Hollandois, & sur tout la Ville de Hambourg donneront dificilement les mains à une innovation si pré-

préjudiciable à leur Commerce & à leurs intérêts.

Le païs d'Oldembourg est pour la plûpart un païs plat & marécageux, & fort-exposé aux inondations de l'Océan, les Digues qui doivent le contenir dans ses justes bornes n'étant pas entretenuës. Il abonde en Bétail, & il s'y éléve un assez bon nombre de Chevaux fort recherchez pour le Carosse, à cause de leur couleur qui tire sur le jaune : Ils ont d'ordinaire les yeux mauvais, le sabot délicat, & ne durent pas long-tems, ou sont incapables de soutenir un travail violent. La Ville d'Oldembourg, n'est pas grand chose, & son Château est fort délabré. Aprés la mort du dernier Prince Anthoine cette Comté fut annexée au Domaine de la Couronne de Danemarc.

Delmenhort est un Terroir plus élevé & assez bien Boisé. Ces deux païs sont ensemble & les Habitans sont mieux traitez à cause qu'ils sont éloignez des autres Etats du Roi.

On ne peut pas dire grand-chose de la Nortvége si ce n'est qu'Elle est divisée en deux grandes provin-

ces,

ces, qui ſont la Nortvége Méridionnale & la Septentrionale, dont une petite Comté nommée Tempterland apartenant autrefois au Roi de Danemark, eſt aujourd'hui ſous l'obeiſſance de la Suéde. Sa haute Excellence de Guldenleu, car c'eſt la qualité que les Danois lui donnent d'ordinaire, eſt vice-Roi, ou ſtadt-Hader, comme ils parlent, de toute la Nortvége. Elle eſt diviſée en quatre Stifts Ampts, ou grands Gouvernemens, qui ſont Dronthem, Bergen, Chriſtianie, & Larwick. Les Gouverneurs ſont le jeune Guldenleu Fils naturel du Roi préſent, Monſieur Stocfléet dernier Envoié extraordinaire du Roi de Danemark à la Cour de Suéde, &c. C'eſt un païs fort-ſtérile qui ne produit ni aſſez de Grains, ni aſſez de Bétail pour la ſubſiſtence de ſes Habitans, quoi-qu'ils ne ſoient pas en grand nombre à proportion de ſa vaſte étenduë. Il y a des Mines d'Argent; mais la queſtion eſt de ſavoir ſi l'on trouveroit ſon comte à les fondre. Les Denrées qui y viennent & qui peuvent ſe tranſporter ſont du Bois de Charpente de tou-

toutes les façons, & ſur tout des Sapins, de la Moruë ſéche, des Mâts pour les Vaiſſeaux, & du Fer. Il y a de tout cela en aſſez grande abondance, & les Anglois & les Hollandois en achetent tous les ans Argent content la plus grande partie. La Nortvége ſe diſtingue des autres Etâts du Roi de Danemark en ce qu'elle produit des Denrées propres à tranſporter en plus grande quantité qu'aucun des autres. Ses peuples ſont actifs, laborieux, honnêtes Gens, & les autres les eſtiment, & ils s'eſtiment eux mêmes fort au deſſus des Danois, qu'ils apellent par reproche *Jutes*.

Iſland & Feroe ſont de miſérables Iles de la Mer Septentrionale : Le Bled ne croit dans l'une ni dans l'autre, mais elles produiſent toutes deux bonne quantité de Bétail. On ne peut y faire aucun commerce qu'avec les Danois, & le Jeu des Echés y eſt fort commun. Il ſeroit digne de la curioſité d'un honnête homme de rechercher comment un jeu où il y à tant d'étude & tant de dificulté eſt allé juſques dans ces parties Septen-

tentrionales, & y eſt devenu ſi général.

Les Comtoirs que le Roi de Danemark a dans les Indes Orientales & Occidentales ſont eſtimez tres-peu de choſe ; cependant j'ai vû divers Vaiſſeaux revenus des Indes Orientales à Copenhague aſſez bien chargez des Marchandiſes de ces païs-là, & depuis le Roi a établi une compagnie où la plûpart des perſonnes de qualité ſont intéreſſées : Mais il vaudroit bien la peine que les Roiaumes & Etâts qui ont intérêt à conſerver dans les Indes & dans la Perſe la bonne opinion qu'on y a des Européëns, s'informaſſent en tems & lieu, ſi la charge des Vaiſſeaux dont je viens de parler eſtoit un légitime produit du Commerce, ou ſi c'eſtoit un bien qu'on eut aquis par d'autres moiens.

Voilà ce que j'ai jugé à propos de dire de la ſituation, de l'étenduë, & de la qualité des Terres & des Etâts du Roi de Danemark ; ce qui en général revient à ceci, qu'ils ſont d'une tres-grande étenduë, ſéparez & entrelaſſez, ne produiſant qu'en petite quan-

quantité les choses nécessaires à la subsistance des Habitans, peu de Denrées pour le Marchant, & point de Manufactures si nous en exceptons un peu de Fer. Si ces défauts dans des païs bien situez & assez fertiles sont naturels, ou accidentels en partie, c'est ce qui paroîtra mieux lorsque nous traiterons de la forme du Gouvernement, de l'état présent des Habitans, de leurs coutûmes, & de leurs Mœurs: Mais comme les derniéres dépendent en quelque façon des autres, ce sera aussi par là que je commencerai.

CHAPITRE VI.

De la forme du Gouvernement.

L'Ancienne forme du Gouvernement de Danemark étoit la même que les Goths * & les Vandales éta-

* *Il est constant qu'au commencement les Rois étoient des chefs de République, & non des Rois de Roiaumes; mais depuis un long usage a fait que les peuples se sont aucoutumez à une entiére obeissance, précisément de la même maniére qu'une plante ou un corps humain s'acoutument avec le tems à vivre dans un Terroir, & sous un Climat qui ne leur sont pas naturels.* Card Bentivog. Relation des provinces uniës de Flandres Liv. 3.

de paix les Symptomes de cette pernicieuſe maladie, & pour ſe convaincre des funeſtes éfêts qu'elle produit, lors-qu'une fois elle eſt venuë à ſon comble, & il eſt ſans contredit plus important de ſavoir conſerver une conſtitution ſaine & vigoureuſe, que de la rétablir, lors-qu'elle eſt une-fois rüinée, quoi-que le dernier ne laiſſe pas d'avoir ſes avantages.

On a établi dans nos Univerſitez, qui ſont ſans contredît les plus excellentes qu'il y ait au Monde, ſoit pour les Revenus, ſoit pour les Edifices, ſoit pour les Sçiences, des Compagnies de Voiageurs; & bien loin qu'une telle inſtitution dans un païs ou l'intérêt des Eccléſiaſtiques & celui des particuliers eſt la même choſe, ſoit préjudiciable aux juſtes Libertez des peuples, qu'elle tend au contraire à les conſerver; car ces honnêtes Gens qu'on envoie

dans les païs Etrangers en reviennent avec de belles idées de la Liberté, & font des remarques admirables sur la servitude, lesquelles étant prêchées & soutenuës par les raisons de savans Théologiens qui leur donnent une nouvelle force renversent nécessairement les opinions serviles, qu'on ne s'est que trop éforcé en dernier lieu d'appuier sur l'autorité divine, à la ruine presque d'un peuple libre.

Je ne prétens pas intéresser, en disant ce-ci, ceux qui sont chargez en général de l'éducation de nos jeunes Gens; l'Expérience nous en fait voir plusieurs qui ont fait connoître qu'ils n'avoient pas été moins bien élevez pour la Liberté que pour les Sçiences; & il est constamment vrai que les Charges de l'une & de l'autre Robe n'ont jamais été mieux remplies qu'elles le sont à présent.

Je

Je ſuis ſeulement faché que leur conſtitution ſoit ſi mal imaginée; car pendant que l'intérêt tirera d'un coté, & l'honêteté de l'autre; pendant qu'un homme pourra faire ſa Fortune en oubliant ce qu'il doit à ſa Patrie, & qu'il n'ira au but qu'autant qu'il y trouvera ſont compte, dificilement peut-on eſpérer que les Gens ſoient à l'épreuve de ces ſortes de tentatioas, à moins qu'ils ne ſoient doüez de plus d'honnêteté que les hommes n'en ont généralement. Et comme les choſes ſont encore ſur le même pied, on doit s'attendre que chaque jour enfantera les mêmes Dogmes, ou d'autres auſſi pernicieux: Au lieu que ſi l'on mettoit ceux qui ſont chargez de l'éducation de nôtre Jeuneſſe ſur le même pied qu'étoient autre-fois les Philoſophes de l'Antiquité; ſi l'on faiſoit en ſorte que l'honnêteté & ce

qu'on doit à la Patrie devinsent leur interêt particulier & le moien de s'avancer, nous les verrions bien-tôt changer de main, & nous verrions bien-tôt renaître en eux l'esprit des anciens Philosophes.

Il semble que la constitution de nos Universitez soit aussi-mal imaginée pour les Sçiences qu'elle l'est pour la Liberté publique. On y régle nos études sur le pied des Statûts faits par des Gens qui n'entendoient rien sur la matiere, & qui avoient des Sçiences une idée & un goût tout diférent de celui qu'on a ajourd'hui : Il semble qu'il n'est pas moins ridicule de prendre aujourd'hui pour modéle des belles lettres les Sçiences qui étoïent à la mode du tems qu'on fit la compilation des Statûts de l'Université, que le seroit un homme qui voudroit paroître propre à la Cour, de se faire

faire habiller à la mode qui couroit du tems d'Henri huitiéme: Mais la premiére erreur a des suites infiniment plus facheuses; car ce n'est qu'à force de tems qu'on se défait des préjugez & des fausses idees, de l'opiniatreté & du ton décisif avec lequel on s'accoutume à soutenir & à poser ses sentimens; non plus que de l'Esprit de chicane & de contestation que l'ancienne Philosophie enseigne, sans compter l'intelligence bornée, & la violence avec laquelle on soufre d'être contredit, foiblesses ordinaires à la vie Monastique; & jusques à ce qu'on se soit débarassé de tout cela par le moien des Voiages & du Commerce des Etrangers un homme de Lettres n'en est que d'autant plus inutile & plus mal propre à la Société.

J'ose en apeller à l'Expérience, & je demande s'il n'est pas

vrai que ces excellens hommes de nos jours qui ont été avancez dans nôtre Eglise, & qui sont si célébres pour leur savoir, qu'à peine l'Angleterre a-t-elle jamais connu de plus grands Théologiens, ne sont pas pour la plûpart des personnes qui ont beaucoup pratiqué le Monde; & s'ils n'ont pas tous voiagé dans les païs Etrangers, ils ont au moins passé la meilleure partie de leur tems dans cet Abregé du Monde, je veux dire la Ville de Londres, où ils ont appris la Liberté, aussi-bien que les autres Vertus Chretiennes. La grande diférence qu'il y a en-tr'eux & les autres petits Esprits entêtez qui ne sont tels qu'à cause de la maniére Monacale avec laquelle ils ont été élevez, est sensible à tout le monde, & ne laisse aucun sujet de douter que ceux qui ont le plus vû, de quel-

que

que profession qu'ils soient, sont des Gens plus hounêtes, plus vertueux, & plus utiles à la Société humaine: Ils se remplissent l'Esprit de meilleures idées pour ce qui regarde le Public; ils pesent les sentimens avant-que de s'y ranger; ils ont un plus grand fonds de Charité, plus de lumiéres pour savoir distinguer ce qui est juste d'avec ce qui ne l'est pas; ils entendent mieux nos Loix; ils savent mieux nos Priviléges, & connoissent mieux le foible de la Nature humaine, & leurs idées sur tout cela sont infiniment plus justes que ne le sont celles des plus habiles, des plus zélez, & des plus pieux Ecclésiastiques qui ont été élevez dans leur Célule; & c'est ce que nous apellons Bigot, entêté de ses Sentimens, & cela parce seulement que la coûtume l'y a confirmé; homme

au reste qui regarde comme une flétrissûre de passer pour une personne capable de se tromper.

On a remarqué presque par tout que les Jurisconsultes qui sont beaucoup redevables aux Etrangers de leur éducation, & qui ont passé par toute sorte de conversation, sont beaucoup pour la Liberté, parce-qu'ils savent l'usage ancien, & le juste droit que les peuples ont à leurs Priviléges; & comme ils trouvent ces choses par tout dans le cours de leur Lecture, ils sont moins scrupuleux à faire ce que quelques Théologiens apellent mal à propos péché en ceux qui tâchent de conserver ou de recouvrer leurs Libertez & leurs Priviléges: Ainsi les Bévuës de quelques uns de cette honorable Profession sont moins excusables; car je ne saurois m'empécher d'avoüer, que cette Devise entr'-

30

autres choses A Deo Rex, *à* Rege Lex, *où le droit divin de l'impie volonté d'un Tiran est aussi fortement défendu qu'il pourroit l'être sur la circonférence d'une Bague, m'a souvent fait faire des réflexions peu favorables à ceux qui s'en sont servis.*

Voilà ce que j'avois à dire sur la maniére dont il faut se prendre pour commencer & pour achever, comme il faut, l'éducation d'un Gentil-homme, si l'on veut qu'il soit utile à sa Patrie, qui est je croi la principale chose qu'on doit s'y proposer. Je suis persuadé que si dans nos Ecoles l'on faisoit comprendre à nos jeunes Gens le sens des Auteurs qu'on leur fait lire, aussibien que la Syntaxe des Môts; si l'on prenoit autant de soin de remplir leur Esprit des bonnes Maximes, & de leur recommander les beaux Caractéres, dont

les Anciens Historiens sont pleins, qu'on en prend de leur fourrer dans la Tête la véritable Grammaire l'elégance du Langage de ces mêmes Auteurs ; Si dans nos Universitez on avoit le même soin de leur donner une bonne connoissance des belles Lettres ; si aprés tout cela on leur apprenoit comme il faut les Loix & les afaires de nôtre païs ; si on leur faisoit prendre dans le Roiaume le bel Air de la bonne conversation ; qu'on les instruisit dans le Domestique des connoissances utiles, & qu'on les envoiât en suite dans les païs Etrangers, aprés que le feu de la Jeunesse se seroit dissipé, & lors-que leur Jugement seroit assez meur pour faire des remarques : Je suis persuadé, dis-je, qu'à la faveur d'une telle éducation un Esprit tres-médiocre pourroit faire des mer-

veilles, & que revenant ensuite bien instruit de la forme des autres Gouvernemens, il n'en seroit que plus résolu à maintenir celle du sien.

Pour juger des avantages d'un Etat libre, & des des-avantages d'un autre qui ne l'est pas, il n'y a seulement qu'à considérer l'un & l'autre avec attention. L'on en voit la diférence écrite en gros caractéres sur le visage des Sujêts de l'un & de l'autre, suposé même qu'elle ne parût pas dans leur maniére de vivre. Lors-qu'on ne voit que Misére dans les païs les plus fertiles sujêts à la puissance absoluë, & qu'on ne voit au contraire qu'abondance & que joie dans des païs naturellement infertiles, qui ont conservé leurs Libertez, il n'y a plus à raisonner, & l'on ne sauroit être long-tems indéterminé sur celui qu'on aime-

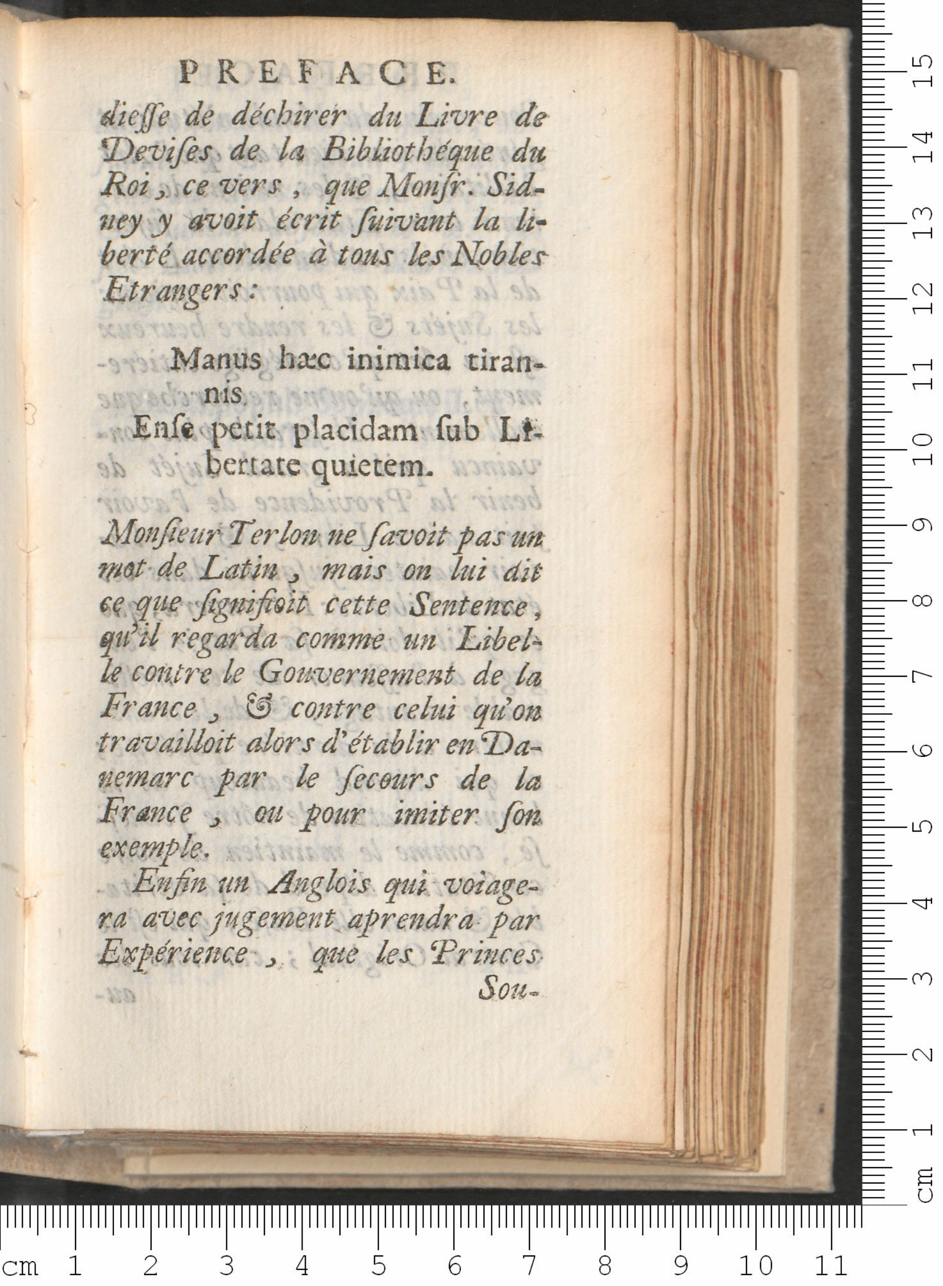
roit le mieux. Cette remarque est si commune qu'il est bien dificile que tous ceux qui voiagent ne la fassent pas ; & par conséquent il n'en faut pas davantage pour montrer que toute nôtre Noblesse doit voiager. On feroit voir par ce moien à un Anglois la misére sous laquelle gémissent les païs du monde qui sont dans l'Esclavage, pour lui faire aimer le bonheur dont sa Patrie joüit ; & l'on feroit en cela comme les Spartes qui exposoient leurs Esclaves ivres à leurs Enfans, pour leur faire aimer la frugalité.

Mais la France, l'Espagne, ou l'Italie qui sont des Païs plus polis & plus délicieux, ne sont pas des lieux, où l'on puisse faire cette remarque le plus avantageusement : La maniére de vivre, la bonté de l'Air & de la Nourriture, la magnificence des

Batimens, la beauté des Jardins, & le pompeux Equipage de quelques Grands, ébloüissent les yeux de la plûpart des voiageurs, & cachent l'Esclavage de ces païs-là; & comme ces choses rendent ce mal plus suportable aux Habitans Naturels, aussi le dérobent-elles presque aux yeux des Voiageurs; ce sont autant de distractions qui les empêchent de faire attention aux calamitez qui accompagnent tant de Splendeur, & tant d'avantages naturels; ou de considérer combien seroit plus heureuse la Condition des peuples si l'on en usoit mieux. Mais dans les Roiaumes & dans les Provinces du Nord l'Esprit joüit de toute sa Liberté, & il y a peu ou point d'objêts qui lui causent des distractions, & qui les empêchent d'envisager la servitude sous ses propres couleurs, & dépouillée

de tous les Ornemens. Et comme il n'y a guére de nos Gentils-hommes qui vueillent à cause de cela voiager dans ces Païs-là, & qu'à peine en avons nous une Relation suportable quoi-que nous y aions souvent des afaires, j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de publier la Relation suivante du Roiaume de Danemarc, des particularitez duquel j'ai pris soin de m'informer sur les Lieux le plus éxactement qu'il m'a été possible, & que j'ai raportées fidellement & sans partialité ; ce qui peut épargner aux Curieux la peine & la dépense de faire ce Voiage.

Ce Roiaume a souvent eu le malheur de se laisser gouverner par les Conseils de la France. Du temps que Mr. Algernoen Sidney étoit Ambassadeur à cette Cour, Monsieur Terlon Ambassadeur de France eût la hardiesse



diesse de déchirer du Livre de Devises de la Bibliothéque du Roi, ce vers, que Monsr. Sidney y avoit écrit suivant la liberté accordée à tous les Nobles Etrangers :

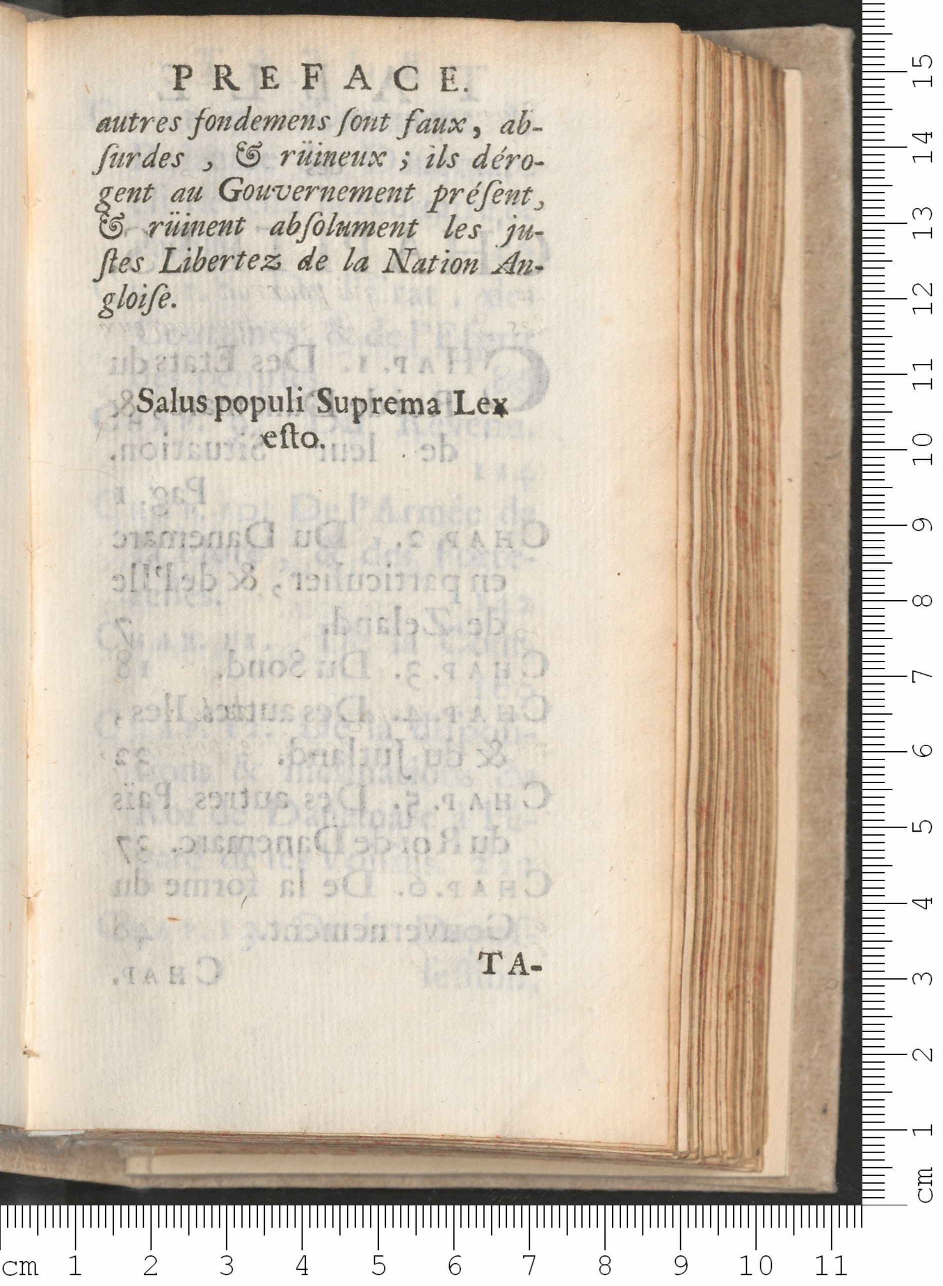
Manus hæc inimica tirannis
Ense petit placidam sub Libertate quietem.

Monsieur Terlon ne savoit pas un mot de Latin, mais on lui dit ce que signifioit cette Sentence, qu'il regarda comme un Libelle contre le Gouvernement de la France, & contre celui qu'on travailloit alors d'établir en Danemarc par le secours de la France, ou pour imiter son exemple.

Enfin un Anglois qui voiagera avec jugement aprendra par Expérience, que les Princes

Sou-

Souverains du Monde n'étudient généralement rien tant que l'Art Militaire, & les moiens de contenir leurs Etâts dans la sujétion, où ils les demandent. L'Art de la Paix qui pourroit enrichir les Sujêts & les rendre heureux est un Art qu'on néglige entiérement, ou qu'on ne recherche que mollement: Il sera de plus convaincu quil a grand Sujét de benir la Providence de l'avoir fait naître Libre, & de l'avoir maintenu jusqu'ici dans cet état de Liberté: Il trouvera, que ce qu'il doit à sa Patrie l'engage à l'asseurer de cet inestimable avantage, & de le transmettre à la derniére postérité; ce qui dépend beaucoup de la bonne éducation de nôtre Jeunesse, comme le maintien de nôtre constitution dépend de sa véritable & naturelle Base, qui est le Contrat Original; car tous les au-



autres fondemens ſont faux, abſurdes, & rüineux; ils dérogent au Gouvernement préſent, & rüinent abſolument les juſtes Libertez de la Nation Angloiſe.

Salus populi Suprema Lex eſto.

TA-

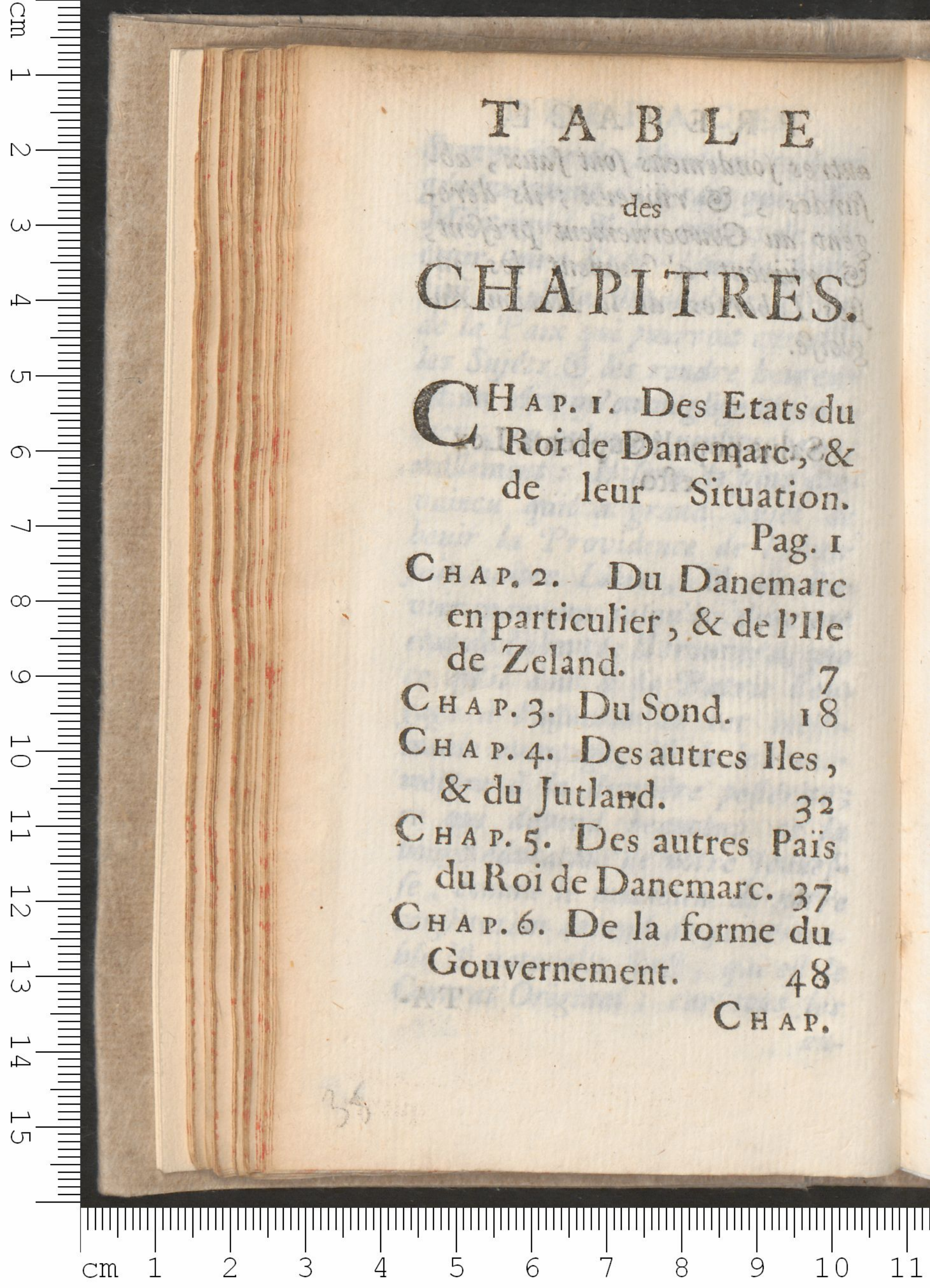
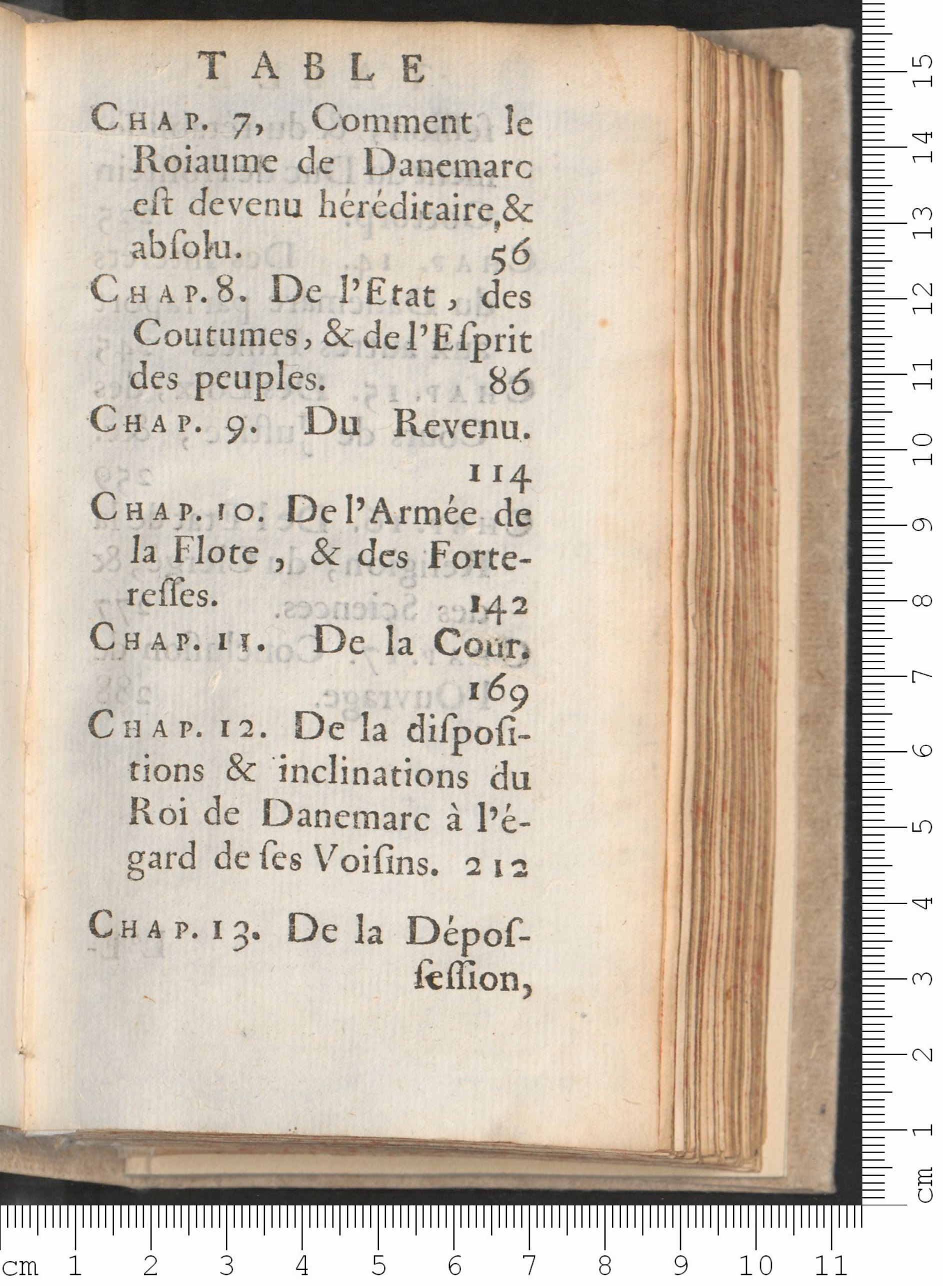


TABLE des CHAPITRES.

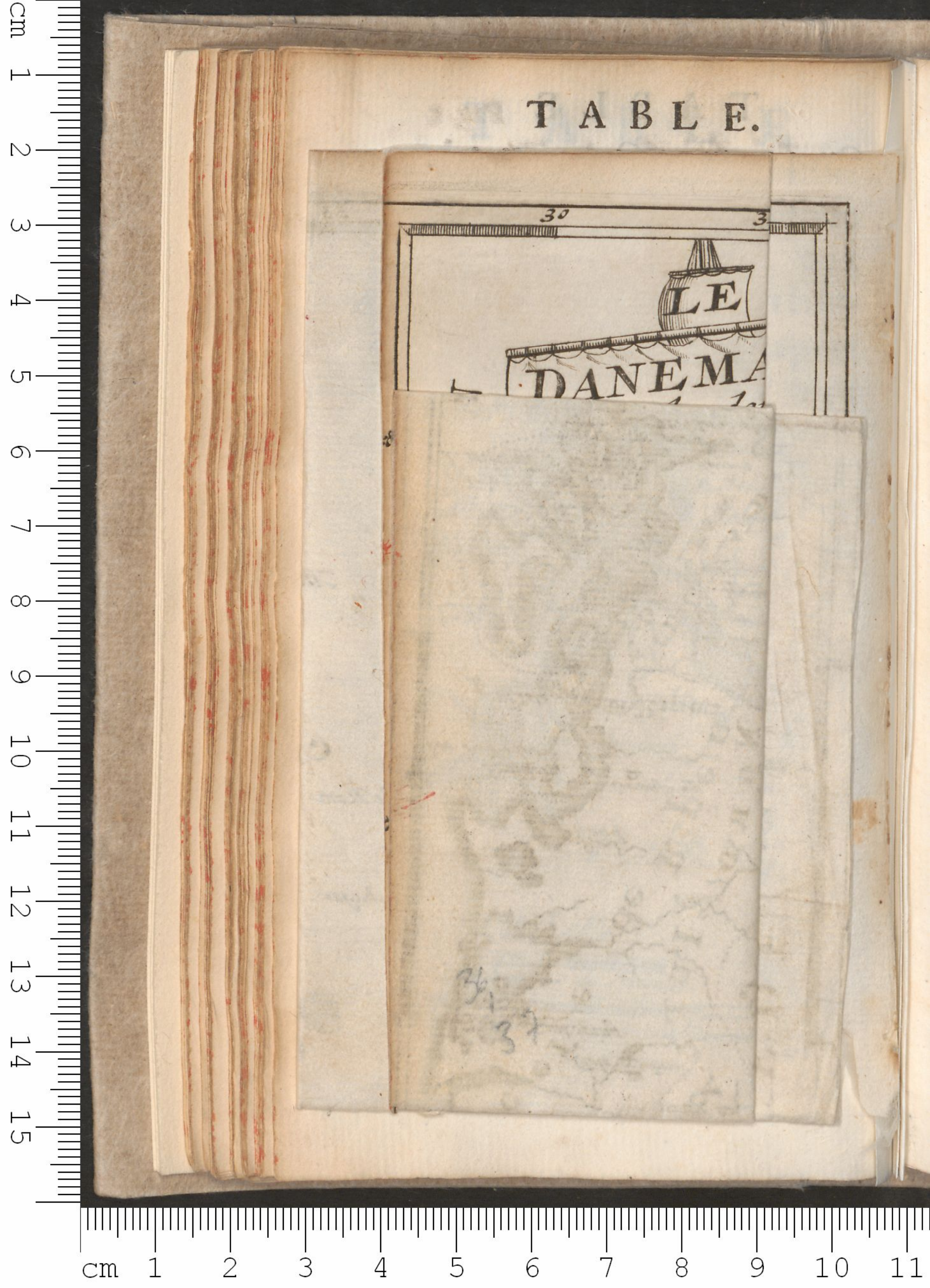
CHAP.



établirent dans la plu-part des lieux de l'Europe où ils portérent leurs Conquêtes, & qu'on retient encore aujourd'hui en Angleterre en bien des choſes. On a dit des Romains que les Provinces qu'ils conquirent furent dédommagées de reſte de la perte de leur Liberté, parce-qu'elles paſſérent de la Barbarie à la civilité par l'introduction des arts, des ſciences, du commerce, & de la politeſſe. Je ne ſai ſi cette maniére de raiſonner n'eſt pas plus pompeuſe que ſolide; mais je ſai bien qu'on peut dire à beaucoup plus juſte titre, que toute l'Europe eſt redevable aux Romains d'avoir introduit ou rétabli une forme de Gouvernement qui ſurpaſſe de beaucoup tous les autres Gouvernemens du Monde qui nous ſont connus. C'eſt aux anciens Habitans de ces païs & des autres provinces voiſines que nous devons les premiers parlemens, autrefois ſi communs, & que le Siecle paſſé a fait diſparoître par tout excepté en pologne, en Angleterre, & en Irlande.

Il n'y a que 32. ans que le Danemark étoit gouverné par un Roi que


TABLE.
LE DANEMARK
Suivant les dernieres Relations
Par N. de Fer. avec pri. du Roy
OCEAN
NORVEGE
Gouvernement de Bahus
Bahus
Goltembourg
Maelstrand
ALA COURONE DE SUEDE
GOTHIE
Halland
Waersbourg
Falkenbourg
Halmstat
Categat
Isle de Rom
Schager Raax
Isle d'Anhout
Detroit ou Passage du SUND
Engelholm
Elsimbourg
Lands Kroon
SCHONEN
Malmoe
Falsterbo
Pointe de Skau
Alborg
Diocese d'Alborg
Diocese de Wiborg
Wiborg
Diocese de Arhusen
Arhusen
Diocese de Ripen
Ripen
NORD IUTLAND
Rinkoping
Lemwick
Randersen
Horsens
Isle de Samsoe
Grand Belt
Petit Belt
ISLE FUNEN
Odensee
Isle de Langeland
Isle d'Alsen
Sonderbourg
Isle de Laland
Falster
COPENHAGUE
ISLE DE SEELAND
Roschild
Kallemborg
Korsoer
Koge
Isle d'Amag
SUD IUTLAND ou DUCHE DE SLESWIC
Sleswic
Flensbourg
Gluckbourg
Hadersleben
Apenrade
Kusum
Fridericstad
Gottorp
Isle de Femeren
MER BALTIQUE
MER D'ALLEMAGNE
HOLSTEIN
Rensbourg
Kiel
Ploen
Gluckstad
Krempen
Segeborg
Oldeslo
Pinnemberg
Altena
HAMBOURG
LUBECK
Wismar
Rostok
Staden
Carlsbourg
Weser R.
PARTIE D. ALLEMAGNE
Echelle
Dix heures de Chemin


30
3
LE
DANEMA

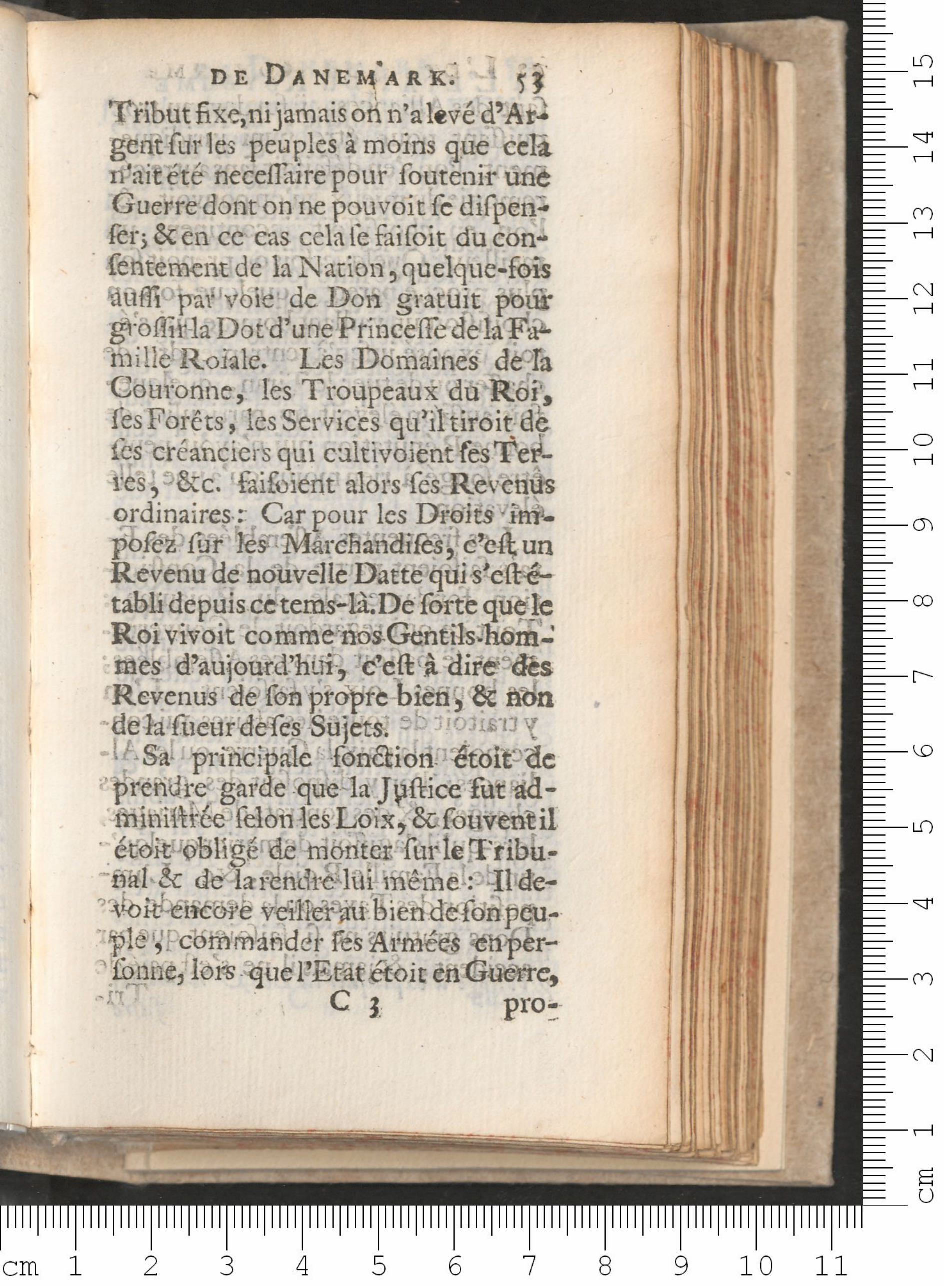
tout le monde en général étoit en droit d'élire, car les païsans même y avoient leur voix, comme le reconnût le Roi Waldemar troisiéme par la fameuse réponse qu'il fit au Nonce du Pape, qui prétendoit sur lui une grande autorité. *Naturam habemus a Deo*, dit ce Prince, *Regnum a Subditis*, *Divitias a Parentibus*, *Religionem a Romana Ecclesiâ*, *quam si nobis invides*, *renuntiamus per præsentes*. Les Etâts du Roiaume étant donc assemblez devoient choisir pour leur Prince celui qui leur paroissoit bien fait, vaillant, équitable, doux, afable, protecteur des Loix, Ami du peuple, sage, & revetu des qualitez qu'il faut pour bien Gouverner, & pour remplir dignement l'importante dignité qui lui étoit confiée: On ne laissoit pas neantmoins d'avoir les égards qu'on devoit aux Décendans des Rois précédens. S'il se trouvoit quelque Prince dans la Ligne Roiale doüé des qualitez requises, ou qui fut en réputation de l'être, l'on se croioit obligé de le préférer & de l'installer dans cette haute dignité; & lors-qu'ils croioient avoir

avoir raiſon d'en uſer de cette maniére ils choiſiſſoient le Fils ainé du Roi précédent plûtôt qu'aucun des Cadêts, ſoit qu'ils euſſent égard à la Priorité de la naiſſance lors-que les vertus requiſes ſe trouvoient égales, ſoit qu'ils conſidéraſſent que les grands biens que l'Aîné avoit hérité de ſon pere pourroient le mettre au deſſus des tentations de l'Avarice ou de la malhonnêteté, & en état de pouvoir ſouténir la Dignité Roiale. Mais aprés un tel choix s'il ſe trouvoit qu'ils ſe fuſſent trompez, & qu'ils euſſent élevé ſur le Trône un cruel, un Vicieux, un Tiran, un Avare, ou en un mot un Ennemi de la proſpérité de ſon peuple, ils en venoient à la Dépoſition; quelquefois ils le banniſſoient, quelquefois auſſi ils le faiſoient mourir juridiquement; & lui faiſoient rendre compte de ſa conduite devant ceux qui repréſentoient le corps du peuple: Ou s'il arrivoit que voulant ſe maintenir par de mauvais moiens en vûe d'oprimer la Liberté, publique, & qu'en faiſant des Partis, en levant des Troupes, ou en fai-

ſant des Alliances, il fut devenu trop puiſſant pour être puni juridiquement, l'on s'en défaiſoit ſans autre ceremonie du mieux qu'on pouvoit, & l'on en choiſiſſoit incontinent un meilleur : Quelque-fois on prenoit ſon plus proche parent, quelque-fois on choiſiſſoit un vaillant homme qui s'étoit exposé juſqu'à entreprendre de chaſſer ou de tuer le Tiran, quelque-fois auſſi on élevoit un particulier de bonne Réputation qui n'avoit peut-être ſongé à rien moins qu'à une telle élevation.

Les frequentes Aſſemblées des Etats faiſoient partie de la Conſtitution fondamentale du Roiaume: Tout ce qui regardoit le Gouvernement ſe paſſoit dans ces Aſſemblées; les bonnes Loix s'y faiſoient. L'on y traitoit de toutes les afaires qui concernoient la paix, la Guerre, ou les Alliances; l'on y diſpoſoit des grandes charges, & des contrats de Mariages, lors-qu'il s'agiſſoit de marier quelqu'un de la Famille Roiale, &c. L'impoſition des Taxes ou la demande des Dons gratuits ne ſi faiſoient que par accident, & jamais il ne s'eſt paié de

Tri-



Tribut fixe, ni jamais on n'a levé d'Argent ſur les peuples à moins que cela n'ait été neceſſaire pour ſoutenir une Guerre dont on ne pouvoit ſe diſpenſer; & en ce cas cela ſe faiſoit du conſentement de la Nation, quelque-fois auſſi par voie de Don gratuit pour groſſir la Dot d'une Princeſſe de la Famille Roiale. Les Domaines de la Couronne, les Troupeaux du Roi, ſes Forêts, les Services qu'il tiroit de ſes créanciers qui cultivoient ſes Terres, &c. faiſoient alors ſes Revenus ordinaires: Car pour les Droits impoſez ſur les Marchandiſes, c'eſt un Revenu de nouvelle Datte qui s'eſt établi depuis ce tems-là. De ſorte que le Roi vivoit comme nos Gentils-hommes d'aujourd'hui, c'eſt à dire des Revenus de ſon propre bien, & non de la ſueur de ſes Sujets.

Sa principale fonction étoit de prendre garde que la Juſtice fut adminiſtrée ſelon les Loix, & ſouvent il étoit obligé de monter ſur le Tribunal & de la rendre lui même: Il devoit encore veiller au bien de ſon peuple, commander ſes Armées en perſonne, lors que l'Etat étoit en Guerre,

 pro-

proteger l'Industrie, la Religion, les Arts, les Sciences; & il étoit de son intérêt aussi bien que de son devoir de se bien entretenir avec les Seigneurs & les Gentils-hommes, & d'avoir soin de faire jouir ses peuples d'abondance & de prospérité.

Telle étoit l'ancienne forme de Gouvernement de ce Roiaume, qui s'est soutenu sur ce pied-là sans aucune altération considérable, à cela prez que les nobles y étoient devenus un peu trop puissans; & ce n'est que depuis 32. ans que les afaires y ont changé de face, ce qui se fit en un instant. Depuis ce tems-là les Rois ont toûjours été & sont encore souverains & absolus, & l'on n'y remarque pas aujourd'hui les moindres restes de la premiére Liberté. Les Assemblées des Etâts qui composoient les Parlemens sont entierément abolies, & l'on ne s'y souvient non plus des noms d'Etâts & de Liberté, que s'il n'y avoit jamais eu rien de tel: Au contraire le premier & le principal article de la constitution du Gouvernement present est, que *le Roi seul a le privilége d'expliquer la Loi, & même d'y*

faire

faire les changemens qu'il juge à propos.

Il n'y a point de Gens ſages qui ne ſentent les conſéquences d'une telle Loi, qui ſont les Taxes fréquentes & arbitraires, ordinairement tres-exceſſives, même en tems de paix ; n'aiant que peu on point d'égard à l'occaſion qui les fait faire. De là vient que les Terres dans la plûpart des Lieux du Roiaume valent les trois quarts moins qu'elles ne valoient autrefois. Les Lieux qui ſont proches de la Ville Capitale, & ſous les yeux & ſous les mains du Gouvernement, pour ainſi dire, ſont en plus mauvais état que les Provinces éloignées. Les Gentils-hommes y ſont pauvres, ce qui cauſe néceſſairement une Miſére extrême chez les païſans ; la Juſtice y eſt mal adminiſtrée, lors-que les Favoris y ont intérêt, ſans compter pluſieurs autres maux dont on parlera plus particuliérement dans la ſuite, qui ſont les eféts que produit toûjours dans tous les Etâts la puiſſance ſans bornes lors-qu'elle a trouvé le ſecrét de s'établir.

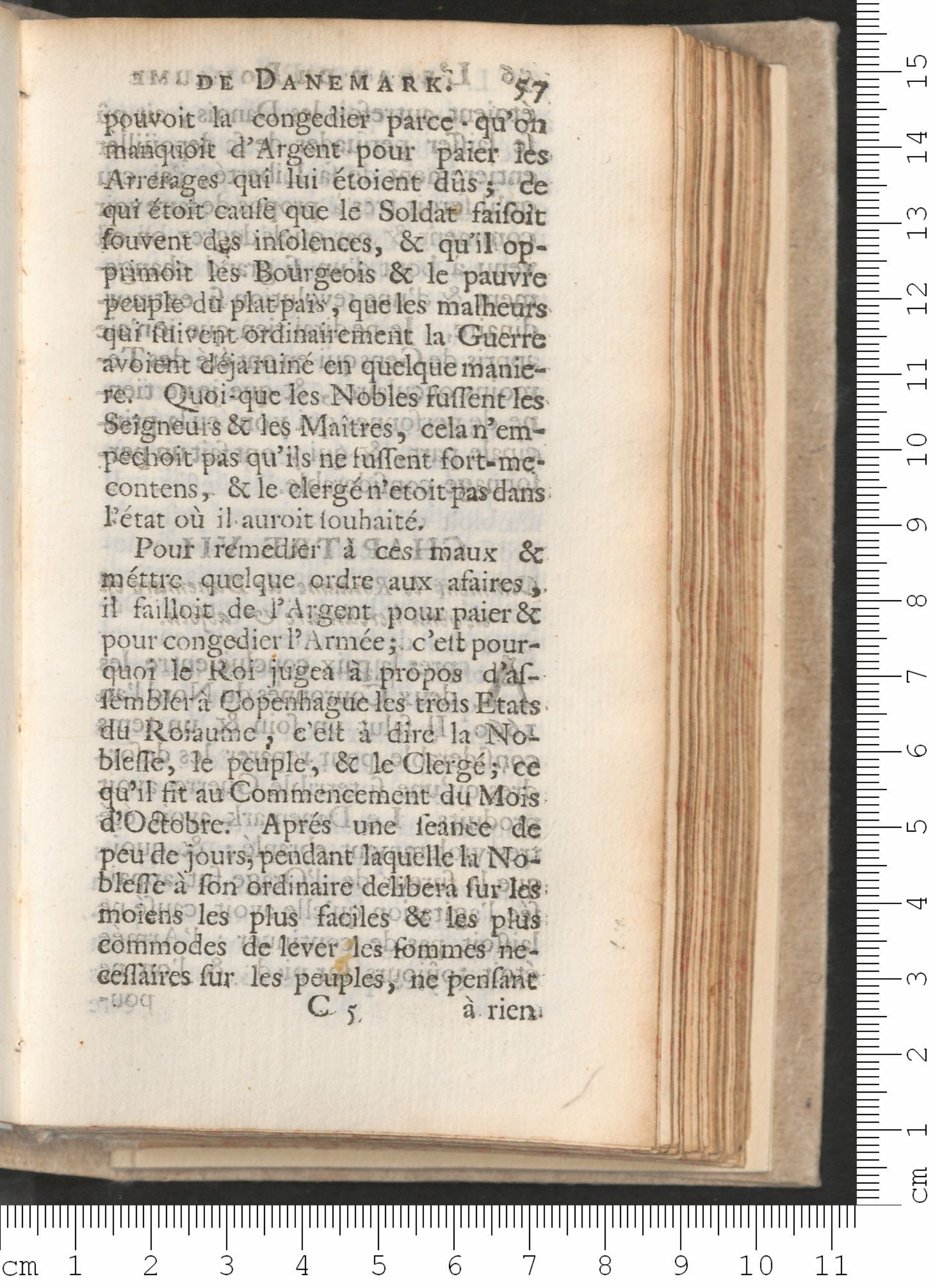
Et comme il paroit ſurprenant qu'un peuple libre & riche, comme

étoient autrefois les Danois, ait pû se laisser persuader de se depoüiller entierement de sa Liberté, j'ai cru qu'il seroit tres à propos de faire voir comment & par quels degrez on est venu à bout d'un si grand changement & d'une revolution si extraordinaire. Je ne dirai rien que je n'aie appris de Gens qui en ont été des Temoins occulaires, & que je ne tienne de personnes qui y ont eu la principale part, & qui y ont fait un personnage considerable.

CHAPITRE VII.

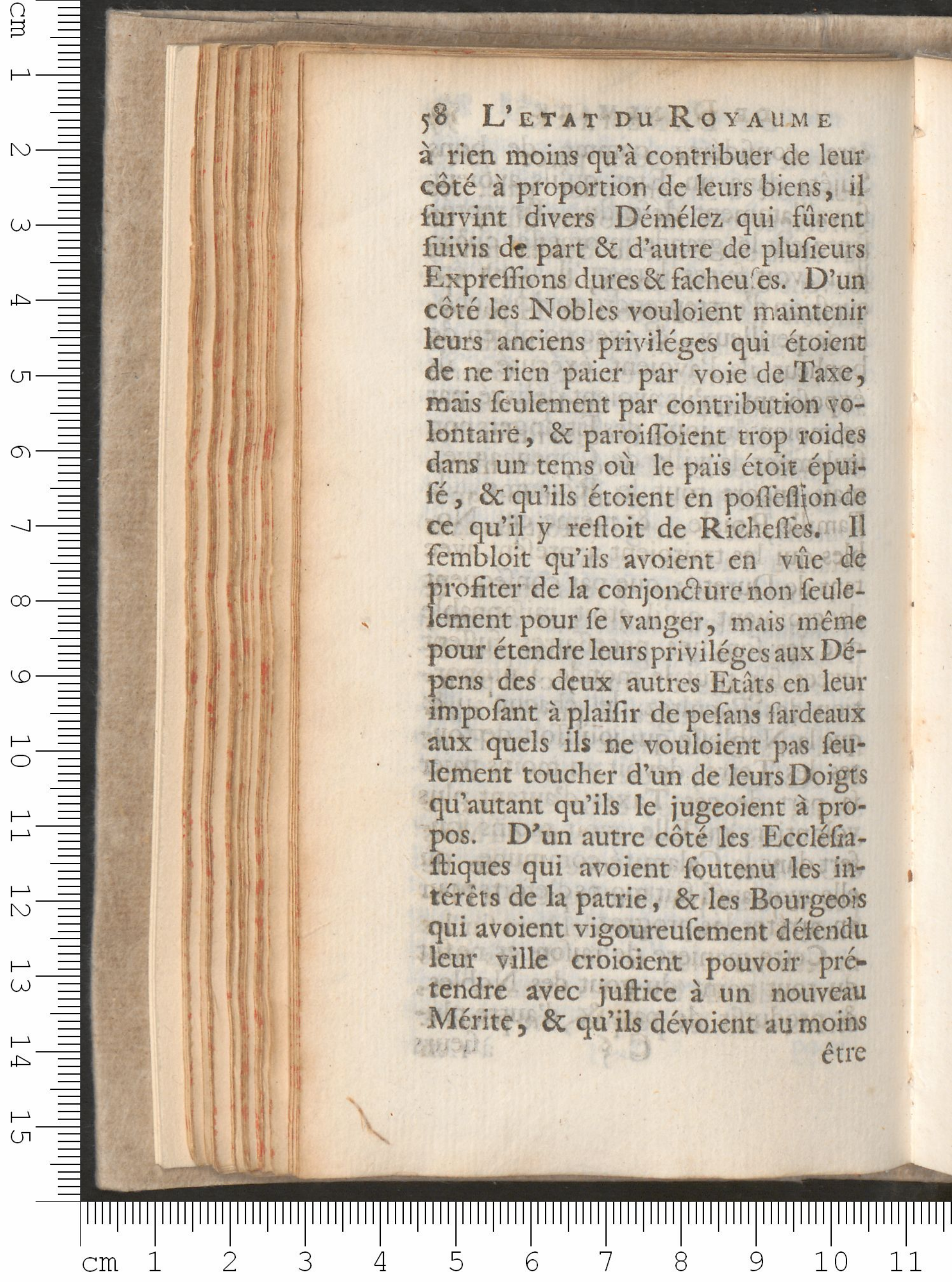
Comment le Roiaume de Danemarc est devenu hereditaire & absolu.

Apres la paix concluë entre les deux Couronnes du Nord l'an 1660. Il falut un soin & un tems considerable pour reparer les desordres qu'une si terrible Guerre avoit produits. Le Danemark avoit été tres-violemment ebranlé; & quoique la fureur de l'Orage fut appaisée l'agitation qu'elle avoit causé ne laissoit pas de continuer; l'Armée étoit toûjours sur pied, & l'on ne



pouvoit la congedier parce qu'on manquoit d'Argent pour paier les Arrerages qui lui étoient dûs; ce qui étoit cause que le Soldat faisoit souvent des insolences, & qu'il opprimoit les Bourgeois & le pauvre peuple du plat païs, que les malheurs qui suivent ordinairement la Guerre avoient déja ruiné en quelque maniere. Quoi-que les Nobles fussent les Seigneurs & les Maîtres, cela n'empechoit pas qu'ils ne fussent fort-mecontens, & le clergé n'etoit pas dans l'état où il auroit souhaité.

Pour remedier à ces maux & méttre quelque ordre aux afaires, il failloit de l'Argent pour paier & pour congedier l'Armée; c'est pourquoi le Roi jugea à propos d'assembler à Copenhague les trois Etats du Roiaume, c'est à dire la Noblesse, le peuple, & le Clergé; ce qu'il fit au Commencement du Mois d'Octobre. Aprés une seance de peu de jours, pendant laquelle la Noblesse à son ordinaire delibera sur les moiens les plus faciles & les plus commodes de lever les sommes necessaires sur les peuples, ne pensant



à rien moins qu'à contribuer de leur côté à proportion de leurs biens, il ſurvint divers Démélez qui ſûrent ſuivis de part & d'autre de pluſieurs Expreſſions dures & facheuſes. D'un côté les Nobles vouloient maintenir leurs anciens priviléges qui étoient de ne rien paier par voie de Taxe, mais ſeulement par contribution volontaire, & paroiſſoient trop roides dans un tems où le païs étoit épuiſé, & qu'ils étoient en poſſeſſion de ce qu'il y reſtoit de Richeſſes. Il ſembloit qu'ils avoient en vûe de profiter de la conjoncture non ſeulement pour ſe vanger, mais même pour étendre leurs priviléges aux Dépens des deux autres Etâts en leur impoſant à plaiſir de peſans fardeaux aux quels ils ne vouloient pas ſeulement toucher d'un de leurs Doigts qu'autant qu'ils le jugeoient à propos. D'un autre côté les Eccléſiaſtiques qui avoient ſoutenu les intérêts de la patrie, & les Bourgeois qui avoient vigoureuſement défendu leur ville croioient pouvoir prétendre avec juſtice à un nouveau Mérite, & qu'ils dévoient au moins

être considérez comme de bons Sujêts dans un Etat qu'ils avoient si vaillamment défendu. Ils représentoient les grandes promesses qu'on leur avoit faites lors-qu'il avoit été question d'entreprendre quelque chose de perilleux, & avec combien de bonheur ils l'avoient éxécuté ; ils éxposoient qu'ils avoient délivré par ce moien du joug des Etrangers non seulement la ville de Copenhague, mais encore tout le Roiaume, la Famille Roiale, & même ces Nobles qui les traitoient à présent avec tant de Dureté; que par conséquent ils croioient qu'il étoit raisonnable que les sommes nécessaires fussent levées sur tout le monde à proportion des Facultez de chacun ; & que la Noblesse qui joüissoit de toutes les Terres devoit au moins paier sa part de ces Taxes d'autant plus volontiers qu'Elle avoit moins souffert dans la Calamité commune, où elle avoit aussi fait moins d'éforts pour en arréter les progrez.

Cette maniere de raisonner ne fut du tout point du gout des Nobles, & produisit de part & d'autre plu-

sieurs animositez & plusieurs repliques aigres & facheuses: A la fin un des Principaux senateurs nommé Otto Cræg se leva, & dit fort en colere au president de la Ville; que les Communes ne conprenoient ni ne vouloient comprendre les privileges de la Noblesse, qui avoit été de tout tems exempte des Taxes; qu'elles ne jugeoient guere bien non plus de leur veritable condition, & qu'elles n'étoient qu'autant d'esclaves; [Le mot Danois est *un free.*] Qu'ainsi le meilleur parti qu'elles avoient à prendre étoit de ne pas sortir de leurs Bornes, & d'aquiescer à des moiens que l'usage ancien avoit autorisez, & qu'ils étoienr resolus de maintenir. Le mot d'esclaves deconcerta egalement les Ecclesiastiques & les Bourgeois, & fit murmurer tout haut dans la sale. Nanson president de la ville de Copenhague, & Orateur de la Chambre des communes s'en étant apperçû, & voiant l'occasion favorable pour executer un projet concerté à l'avance entre lui & l'Evêque, quoi-qu'assez foiblement, se leva de sa place en

grosse

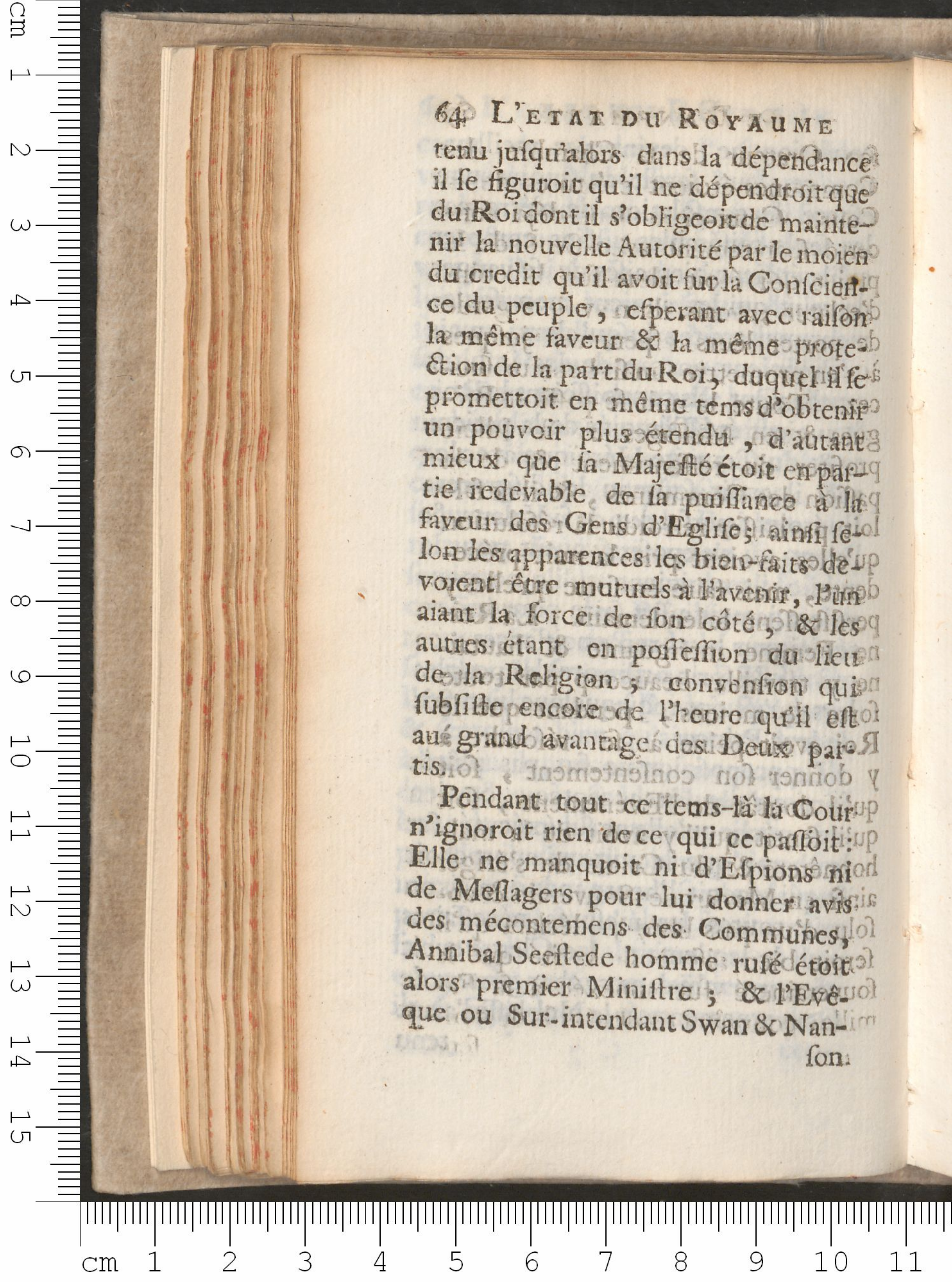
grosse colere, & dit en jurant *que les Communes n'étoient pas des Esclaves; qu'elles ne vouloient pas desormais que les Nobles leur donnassent ce Nom, & qu'ils sentiroient bien-tôt à leurs dépens que cette qualité ne leur convenoit pas.* La dessus il rompit l'Assemblée en desordre, & étant sorti de la Sale il fut suivi de tout le Clergé & de tous les Bourgeois; Les Nobles étant restez seuls pour déliberer entr'eux à loisir, s'ajournerent peu de tems aprés à une Maison particuliere prez de la Cour. Les Communes cependant outrées au dernier point, & resoluës de mettre leurs menaces à execution marcherent en procession deux à deux un Ecclesiastique & un Laïque, depuis la grande Sale ou chambre du Parlement jusques à la Sale des Brasseurs, qui étoit le lieu le plus commode qu'elles pouvoient choisir pour continuer leurs seances separement, aiant à leur Tête l'Evêque & le president de Copenhague. On crût qu'il étoit necessaire de penser promptement aux moiens les plus éfi-

caces de réprimer l'insuportable vanité de la Noblesse, & d'améliorer leur condition. Aprés plûsieurs contestations il fut arrété qu'ils iroient voir le Roi sur le champ, & qu'ils lui ofriroient leurs sufrages & leurs secours pour le rendre Monarque absolu du Roiaume, & pour lui ofrir en même tems de rendre la Couronne héréditaire dans sa Famille; ce qui ne s'étoit jamais fait jusqu'alors, car on en disposoit par élection. Ils se promettoient que le Roi leur auroit tant d'obligation d'un si grand service, qu'il leur accorderoit & leur confirmeroit des Priviléges qui les mettroient au dessus de la condition servile: Ils savoient que la Noblesse l'avoit fort tenu en Bride jusqu'alors, & sentoient bien qu'aiant les Armes à la main ils pouvoient, soutenus qu'ils étoient par la Soldatesque venir à bout de ce qu'ils entreprenoient. Au pis aller ils s'imaginoient qu'ils ne feroient que changer plusieurs Maîtres pour un seul, & qu'il leur seroit moins facheux d'être maltraitez par un Roi que par des personnes inférieures; & ils se figuroient qu'en cas que leur con-

condition ne devint pas meilleure, ce leur ſeroit au moins une eſpece de conſolation de n'être pas les ſeuls miſérables ; ſans compter qu'ils étoient bien aiſes de ſe vanger de ceux qui les avoient non ſeulement mal-traitez juſqu'alors, mais qui venoient encore de les inſulter cruellement. Ils connoiſſoient le Roi, & avoient été Témoins de la patience & du Courage Héroïque avec lequel il avoit ſoûtenu les diſgraces: Ils étoient perſuadez de ſa Valeur, & l'aiant vû s'expoſer ſouvent pour le public ils croioient qu'ils ne pouvoient jamais aſſez faire pour lui en témoigner leurs reconnoiſſances ; ce qui eſt l'Eſprit ordinaire des peuples lors-qu'ils ont reçû quelque bien-fait de leur Princes.

La propoſition ne fut pas plûtôt faite qu'elle fût acceptée, & rien n'empécha qu'elle ne fut éxécutée ſur le champ que la nuit qui approchoit & qui rendoit l'heure induë; mais on prit toutes les meſures néceſſaires pour le lendemain. Le Clergé avoit une autre vûë dans ce changement de Gouvernement;car la Nobleſſe l'aiant

tenu



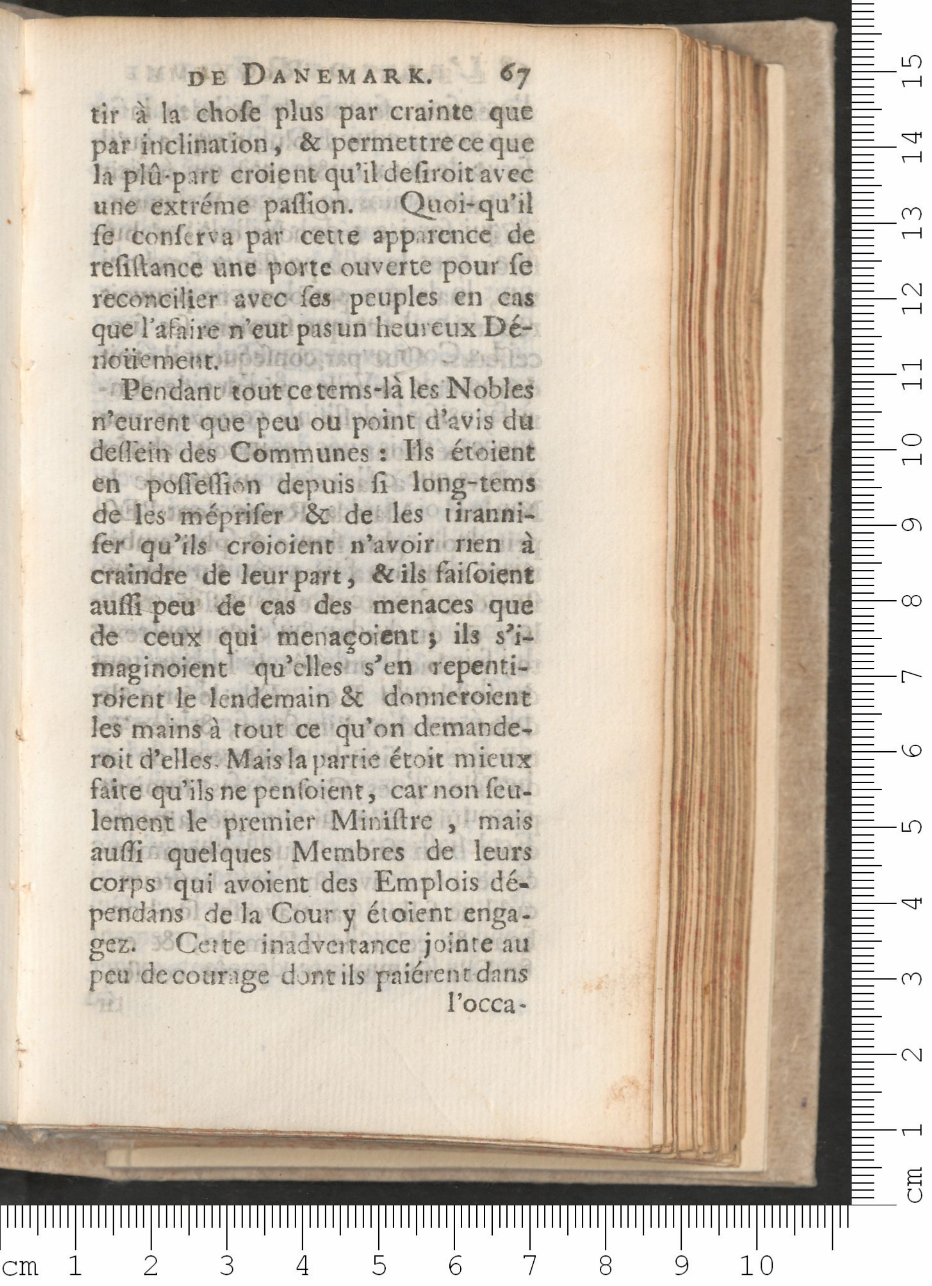
tenu jusqu'alors dans la dépendance il se figuroit qu'il ne dépendroit que du Roi dont il s'obligeoit de maintenir la nouvelle Autorité par le moien du credit qu'il avoit sur la Conscience du peuple, esperant avec raison la même faveur & la même protection de la part du Roi, duquel il se promettoit en même tems d'obtenir un pouvoir plus étendu, d'autant mieux que sa Majesté étoit en partie redevable de sa puissance à la faveur des Gens d'Eglise; ainsi selon les apparences les bien-faits devoient être mutuels à l'avenir, l'un aiant la force de son côté, & les autres étant en possession du lieu de la Religion; convension qui subsiste encore de l'heure qu'il est au grand avantage des Deux partis.

Pendant tout ce tems-là la Cour n'ignoroit rien de ce qui ce passoit: Elle ne manquoit ni d'Espions ni de Messagers pour lui donner avis des mécontemens des Communes, Annibal Seestede homme rusé étoit alors premier Ministre; & l'Evêque ou Sur-intendant Swan & Nan-

son.

ſon Orateur de la Chambre des Communes étoient créatures de la Cour. Ceux-ci avoient déja concerté ſecretement avec Seeſtede le projet qui étoit alors ſur le point d'eclater ; mais ils n'avoient garde de porter leurs eſperances juſques à s'en promettre un ſi heureux ſuccez. Toute la nuit ſe paſſa en Brigues & en Meſſages : Il falloit profiter du reſſentiment & de la paſſion des Communes, & il ne falloit pas laiſſer refroidir la réſolution qu'elles avoient pris la nuit précedente, mais faire en ſorte qu'elles y perſiſtaſſent le lendemain. La Reine Femme intriguante & hautaine y travailla beaucoup par toute ſorte de moiens, pendant que le Roi avoit peine à ſe réſoudre à y donner ſon conſentement, ſoit qu'il doutât de l'Evénement, ſoit qu'il ſentit qu'il y avoit de la malhonnêteté & du Crime de s'ériger ainſi en Monarque Souverain & abſolu d'un païs libre, déclara qu'il ſeroit bien aiſe à la verité que la ſouveraineté fut annexée à ſa Famille, pourvû que cela ſe fit du conſen-

ſentement de tout le monde; mais que de ſe rendre abſolu, c'eſt ce qu'il ne deſiroit pas & qu'il ne croioit pas même avantageux au Roiaume; qu'il pouroit répondre qu'il n'abuſeroit jamais de la puiſſance ſans bornes, mais que perſonne ne pouvoit répondre de ce que feroient ſes ſucceſſeurs. Que par conſequent il étoit dangereux pour les peuples de donner, & pour lui de recevoir une Autorité dont on pourroit abuſer à l'avenir à la ruine entiére de la Nation. Mais la Reine dont l'Eſprit étoit plus ferme & plus ambitieux l'emporta bien-tôt ſur ces réflexions, ſoit qu'elles fuſſent réelles, ou que ce ne fut qu'un prétexte, ou bien un éfêt de la piété ou du foible du Roi. Elle le pria de demeurer dans l'inaction, & de n'être que le ſimple ſpectateur de ce qu'Elle & les Comiſſaires feroient pour lui: Elle lui dit que la partie étoit bien faite; que les commencemens en avoient été heureux; qu'il ne falloit pas traverſer ſon bonheur & celui de ſa Famille, & enfin Elle fit tant qu'il parût conſen-



tir à la choſe plus par crainte que par inclination, & permettre ce que la plû-part croient qu'il deſiroit avec une extréme paſſion. Quoi-qu'il ſe conſerva par cette apparence de reſiſtance une porte ouverte pour ſe reconcilier avec ſes peuples en cas que l'afaire n'eut pas un heureux Dénoüement.

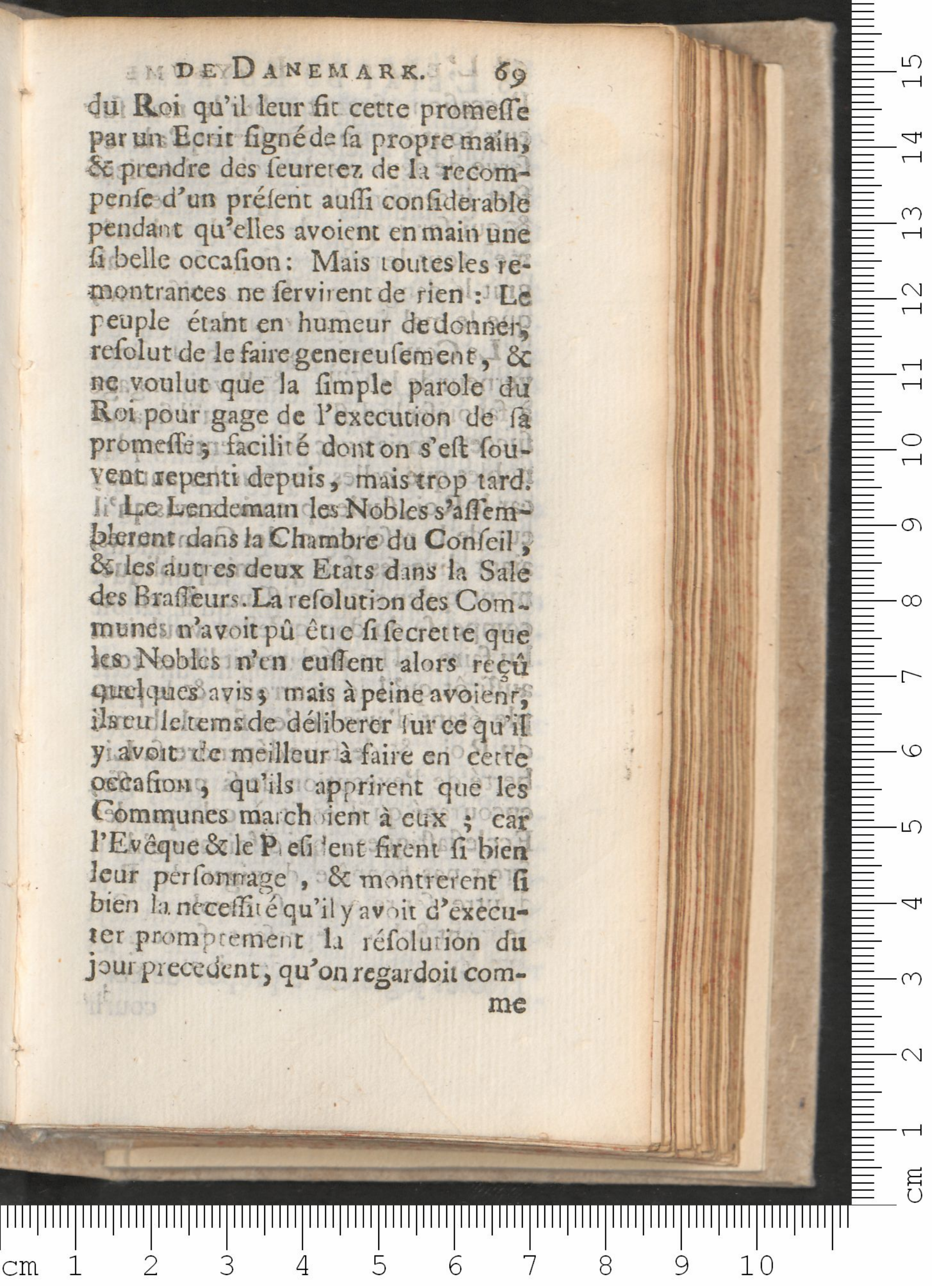
Pendant tout ce tems-là les Nobles n'eurent que peu ou point d'avis du deſſein des Communes : Ils étoient en poſſeſſion depuis ſi long-tems de les mépriſer & de les tiranniſer qu'ils croioient n'avoir rien à craindre de leur part, & ils faiſoient auſſi peu de cas des menaces que de ceux qui menaçoient ; ils s'imaginoient qu'elles s'en repentiroient le lendemain & donneroient les mains à tout ce qu'on demanderoit d'elles. Mais la partie étoit mieux faite qu'ils ne penſoient, car non ſeulement le premier Miniſtre, mais auſſi quelques Membres de leurs corps qui avoient des Emplois dépendans de la Cour y étoient engagez. Cette inadvertance jointe au peu de courage dont ils paiérent dans

l'occa-

l'occasion, firent tomber le mal sur eux tout à coup; De sorte qu'a la reserve de deux ou de trois qui étoient fort incertains de ce qui arriveroit, & qui sortirent de la Ville la nuit même, tout le reste ne sentit & ne craignit le danger que lors precisement, que le mal fut sans remede.

La Cour avoit gagné Schack Gouverneur de la Ville, & l'avoit engagé à favoriser le dessein, ce qu'il fit avec succez, mais avec des intentions plus nobles que celles de tous les autres; car le Roi, sur les premiers avis qu'il eut de la resolution des Communes, aïant diverses fois promis publiquement qu'en reconnoissance & en recompense du don qu'elles vouloient lui faire, il les déclareroit libres tout aussitôt qu'il le pourroit; & le peuple étant d'avis de s'en fier à la bonté du Roi, & de faire dépendre sa Liberté de l'execution de sa promesse, encouragé qu'il étoit à cela par les Ecclesiastiques, qui disoient qu'il ne seroit pas honnête d'exiger du Roi d'autre seureté que sa parole: Cependant Schack representa fortement que les Communes devoient exiger

du

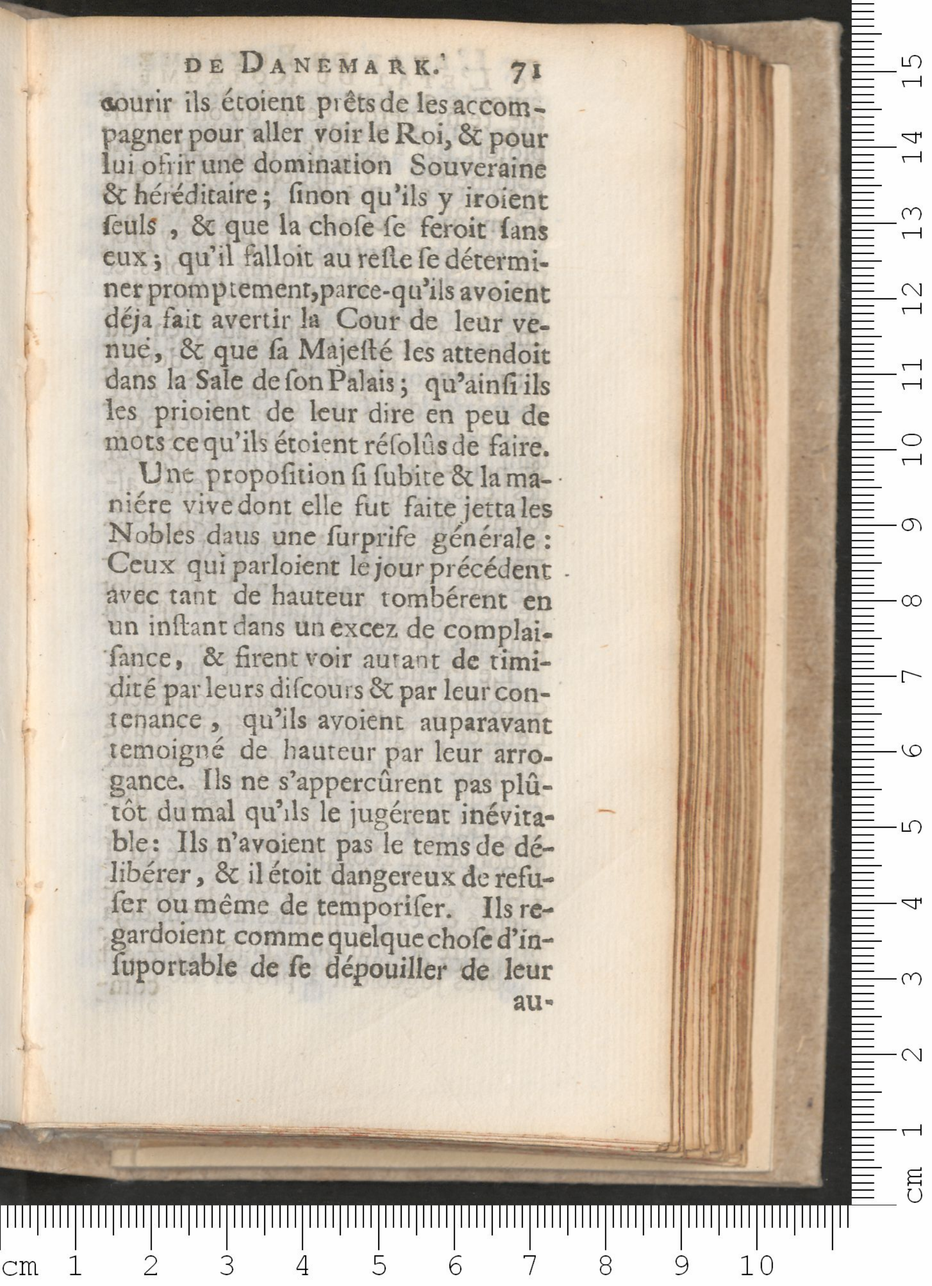


du Roi qu'il leur fit cette promesse par un Ecrit signé de sa propre main, & prendre des seuretez de la recompense d'un présent aussi considerable pendant qu'elles avoient en main une si belle occasion : Mais toutes les remontrances ne servirent de rien : Le peuple étant en humeur de donner, resolut de le faire genereusement, & ne voulut que la simple parole du Roi pour gage de l'execution de sa promesse ; facilité dont on s'est souvent repenti depuis, mais trop tard.

Le Lendemain les Nobles s'assemblerent dans la Chambre du Conseil, & les autres deux Etats dans la Sale des Brasseurs. La resolution des Communes n'avoit pû être si secrette que les Nobles n'en eussent alors reçû quelques avis ; mais à peine avoient ils eu le tems de déliberer sur ce qu'il y avoit de meilleur à faire en cette occasion, qu'ils apprirent que les Communes marchoient à eux ; car l'Evêque & le President firent si bien leur personnage, & montrerent si bien la necessité qu'il y avoit d'executer promptement la résolution du jour precedent, qu'on regardoit comme

me tems perdu celui qu'on n'emploioit pas à achever ce qu'on avoit commencé. Il fut donc conclu que les Communes se rendroient à la Chambre du Conseil, qu'elles y proposeroient leur dessein aux Nobles: & les prieroient de donner les mains à une chose si nécessaire au bien du Roiaume. Elles marcherent deux à deux comme la premiere fois avec beaucoup de gravité & de silence pendant que la populace applaudissoit par des cris redoublez à ce qu'elles alloient faire, & vinrent en cet ordre dans la Chambre où étoient assemblez les Nobles qui ne furent qu'a peine avertis qu'autant qu'il falloit pour les recevoir.

Le Président Xanson fit un petit discours, & dit qu'aiant considéré l'état de la Nation il ne s'étoit trouvé d'autre expédient pour remédier aux désordres dont elle étoit affligée, que de rendre la Couronne héréditaire, & donner au Roi plus d'autorité qu'il n'en avoit eu jusqu'alors; que le Clergé & les Communes avoient déja pris cette resolution à laquelle si les Nobles jugeoient à propos de concourir



courir ils étoient prêts de les accompagner pour aller voir le Roi, & pour lui ofrir une domination Souveraine & héréditaire; ſinon qu'ils y iroient ſeuls, & que la choſe ſe feroit ſans eux; qu'il falloit au reſte ſe déterminer promptement, parce-qu'ils avoient déja fait avertir la Cour de leur venuë, & que ſa Majeſté les attendoit dans la Sale de ſon Palais; qu'ainſi ils les prioient de leur dire en peu de mots ce qu'ils étoient réſolûs de faire.

Une propoſition ſi ſubite & la maniére vive dont elle fut faite jetta les Nobles daus une ſurpriſe générale: Ceux qui parloient le jour précédent avec tant de hauteur tombérent en un inſtant dans un excez de complaiſance, & firent voir autant de timidité par leurs diſcours & par leur contenance, qu'ils avoient auparavant temoigné de hauteur par leur arrogance. Ils ne s'appercûrent pas plûtôt du mal qu'ils le jugérent inévitable: Ils n'avoient pas le tems de délibérer, & il étoit dangereux de refuſer ou même de temporiſer. Ils regardoient comme quelque choſe d'inſuportable de ſe dépouiller de leur au-

autorité qui leur étoit si chére, & de se mettre en même tems sous un pesant joug; mais ils voioient qu'ils n'en étoient pas les Maîtres : Les Communes étoient sous les Armes; ils avoient contr'eux le Clergé; & ils apperçûrent alors, mais trop tard, que ce qu'ils avoient regardé le jour précedent comme l'éfort d'une multitude inconstante & étourdie, étoit mené par des Gens de Tête, soutenus par des gratifications de la Cour, & peut-être même par des personnes de leur corps : Ils eurent ombrage les uns des autres, & personne ne pouvoit comter que son proche voisin ne se fut engagé dans le complot contre la Liberté publique. Il n'est pas dificile de s'imaginer le cruel embaras où il se trouverent dans ce moment, & les terribles pensées qui leur vinrent dans l'Esprit; ils n'étoient du tout point préparez à ce funeste coup; mais il falloit répondre quelque chose & répondre promptement, ils n'osoient s'expliquer quelque envie qu'ils en eussent; car ils étoient assemblez dans une Ville fortifiée, éloignez de leur Terres où ils étoient com-

comme autant de Princes ; & ils se trouvoient à la merci de Gens qui pouvoient se vanger d'un refus, & qui n'auroient pas manqué de le faire. Le meilleur parti qu'ils pouvoient donc prendre étoit de faire semblant de consentir à ce qu'ils n'étoient pas en état d'empécher. Ils répondirent que la proposition, que les Communes leur faisoient ne leur étoit point désagréable, mais qu'elle n'étoit pas faite selon les formalitez requises ; qu'il étoit nécessaire de délibérer à l'avance sur une afaire de si grande importance ; qu'ils ne pouvoient s'empécher de trouver mauvais que les Communes eussent pris une résolution de cette conséquence sans en rien communiquer aux Nobles qui faisoient le principal Etat du Roiaume ; qu'ils aspiroient aussi à l'honneur d'avoir part au Don important, qu'on proposoit de faire au Roi, mais qu'ils sauhoitoient que cela se fit avec la gravité & avec la solemnité que méritoit une chose de cette nature ; qu'il n'étoit pas de la bien-séance qu'un Traité si sérieux & si important eût rien qui sentit le Tumulte,

& qu'il parut plûtôt forcé que volontaire. Ils conclûrent enfin qu'ils espéroient que les Communes voudroient bien suspendre un peu l'éxécution de leur dessein, & délibérer avec eux en attendant que l'afaire pût se faire avec ordre & d'un consentement unanime à l'avantage de tout le monde.

Le Président rejetta la proposition avec une extréme chaleur, & répliqua que ces Défaites n'aboutissoient qu'à gagner tems, & à méttre les Nobles en état de faire échoüer le dessein Communes; que la chose étoit déja arrétée & la résolution prise, qu'ils n'étoient pas venus pour délibérer, mais pour agir; que si les Nobles vouloient se joindre avec eux ils étoient prêts, sinon qu'ils feroient seuls ce qui ce devoit faire, & qu'ils ne doutoient pas que sa Majesté n'en fit son usage.

Pendant ces contestations les Nobles envoiérent secrétement à la cour des personnes de leur corps pour donner avis au Roi que les Communes étoient à leur Chambre, & que sans observer les formes ordinaires elles

leur

leur avoient fait tout à coup des propositions qu'ils étoient plus disposez à accépter qu'a rejetter; qu'ils étoient prêts de se joindre avec les Communes, & de rendre à perpétuité la Couronne héréditaire dans sa Famille en faveur de ses hêritiers Mâles ; ce qu'ils espéroient que sa Majesté prendroit en bonne part ; mais qu'ils étoient bien aises qu'on y procédât par les voies ordinaires, & avec la gravité que méritoient des afaires de ce poids-là, c'est à dire, par des conférences & par des Délibérations, afin qu'il parut que ce fut un éfét des justes sentimens qu'ils avoient de la valeur & de la sagesse de sa Majesté, & non l'ouvrage d'une Assemblée tumultüeuse & précipitée.

Le Roi répondit avec beaucoup de douceur comme s'il n'eût pris aucun intérêt à la chose, & qu'il n'eût été que la partie passive, qu'il leur étoit obligé de la pensée qu'ils avoient eu pour lui & pour sa Famille; qu'il espéroit qu'ils n'entreprendroient rien qui ne tendit au bien de la Nation; mais qu'*il* ne pou-

voit accepter une couronne qui ne pouvoit tomber que ſur ſes héritiers Mâles à moins qu'on ne la donnât ſans limitation; Que le Gouvernement des Femmes ne leur étoit pas une choſe nouvelle, & que les Etâts Etrangeis ne s'en étoient pas mal trouvéz; qu'ils y feroient réflexion, & que comme c'étoit un don qu'ils vouloient lui faire il n'avoit rien à leur préſcrire, mais qu'il ne pouvoit l'accepter s'il n'étoit plus général.

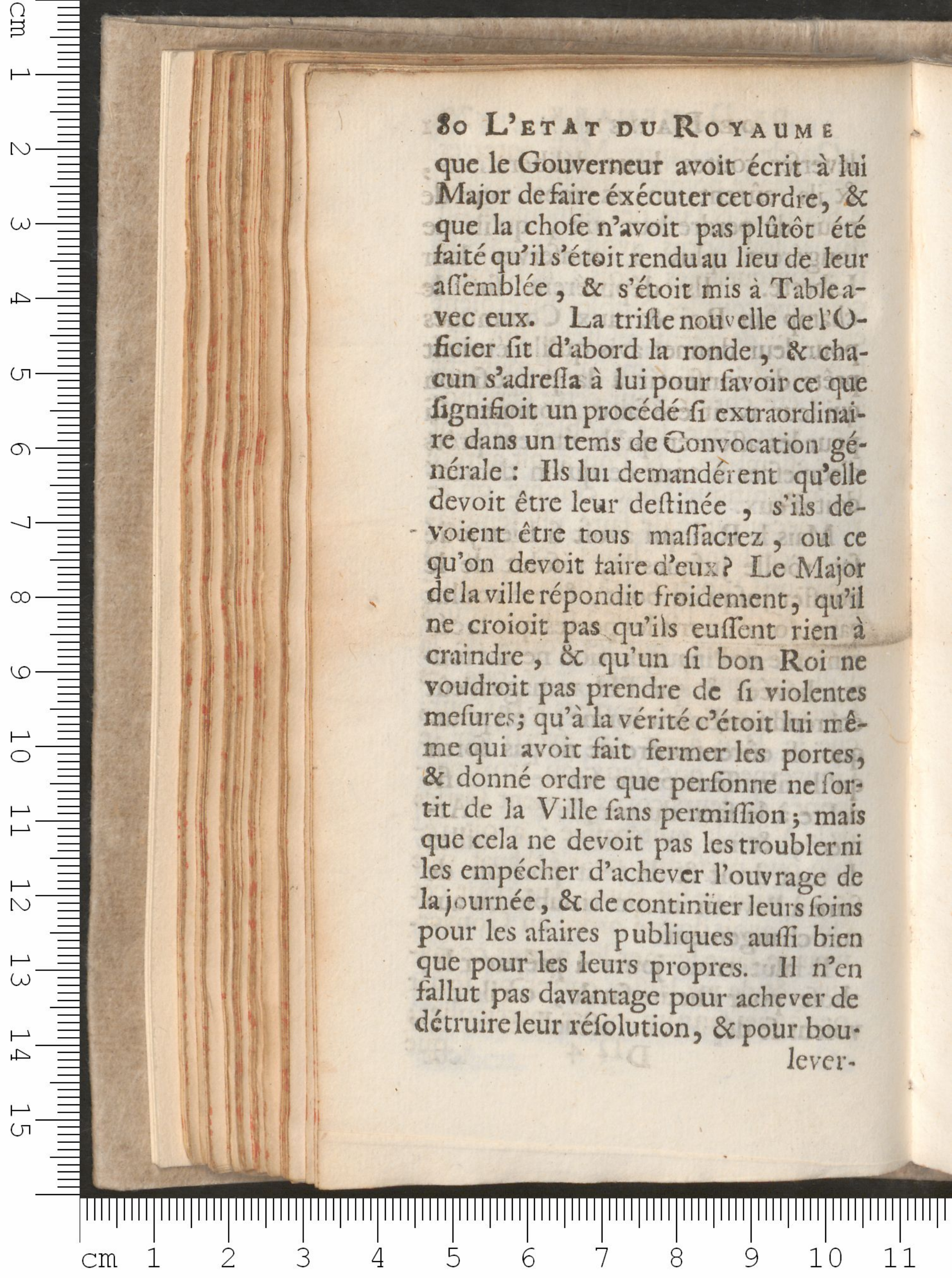
Cependant les communes s'impatientoient; elles n'étoient pas contentes de la réponſe qu'on leur avoit faite, les Nobles n'étoient encore entiérement réſolûs à aquieſcer, ni prêts à les accompagner, parce-qu'ils n'avoient encore aucuns avis de la négotiation des Députez qu'ils avoient envoié pour ſonder l'Eſprit de la Cour. Le Clergé donc & les Bourgeois conduits par l'Evêque & par le Préſident ſe rendirent ſans eux au Palais, où ils fûrent reçûs par le premier Miniſtré qui les mena à la Sale d'Audience, où le Roi ſe rendit bien-tôt aprez. l'Evêque fit un long diſcours ſur les loüanges de

de sa Majesté & sur les causes de leur venuë, & conclud par ofrir l'Autorité héréditaire & absoluë au nom du Clergé & des Bourgeois les deux plus nombreux & sous son autorité les les deux plus puissans Etâts du Roiaume: Il lui ofrit encore leurs personnes & leurs biens, en cas qu'il se trouvat quelqu'un qui se mit en devoir de traverser un dessein si nécessaire, si loüable & si avantageux à la patrie. Le Roi leur répondit en peu de môts qu'il les remercioit, & qu'en cas que tout le monde consentit à leurs bons desirs il acceptoit le présent qu'ils lui faisoient; mais qu'il étoit nécessaire que les Nobles y concourussent; ce qu'il ne doutoit nullement qu'ils ne fissent, lors-qu'ils auroient le tems d'en faire l'ofre avec les formalitez nécessaires; que les Communes devoient compter sur sa pretection Roiale, & s'asseurer qu'il n'oublieroit pas leur bonne volonté; qu'il diminuëroit leurs charges, qu'il récompenseroit ceux qui c'étoient portez si vaillamment, & qui l'avoient si bien servi. Il finit par leur Conseiller de continuer leurs séances

jusques à ce qu'ils eussent porté les les choses à leur perfection, & qu'il pût recevoir leur présent avec les solemnitez convenables; & là-dessus il les congédia.

Les Nobles fûrent pendant tout ce tems-là dans un crüel embaras; ils voioient que les Communes étoient allées voir le Roi sans eux: Leurs Députez qui étoient, revenus de la Cour leur avoient apporté pour nouvelle que leur proposition de rendre la Couronne héréditaire pour les Mâles seulement avoit été mal reçuë, parce-qu'on avoit en vuë quelque chose de plus avantageux; que cette ofre avoit eté regardée comme étant faite par des Gens qui ne donneroient rien s'ils pouvoient s'en empécher; qu'on croioit qu'ils prétendoient avoir du mérite en donnant seulement une partie dans un tems, où ils ne pouvoient pas empécher qu'on ne prit le tout. Ils se séparérent donc sans savoir ce qu'ils devoient faire; & comme ils devoient se rassembler l'aprés-Midi pour une autre affaire de cérémonie, il fut résolu qu'on délibéreroit sur, les moiens de se tirer d'un pas si délicat.

On devoit l'apres-Midi enterrer avec grande pompe Monsieur Schéle Sénateur & l'un des principaux du païs : son Corps avoit été exposé pendant quelques Mois, & selon la coûtume tous les Nobles qui étoient en Ville devoient assister à son entérrement : Le tems du Parlement avoit été choisi pour cette cérémonie, parce-que les Nobles étoient tous assemblez ; & l'on avoit aprêté un magnifique Diné comme on avoit accoutumé de faire en semblables occasions. Dans le fort du repas un Oficier entra dans la Chambre, & dit à l'oreille à quelques uns des principaux, que les Portes de la Ville étoient fermées, & que les Clefs avoient été portées à la Cour, que le Roi aiant été averti par le Gouverneur que deux ou trois personnes de leurs corps étoient sorties de la Ville la nuit passée ; avoit résolu que personne ne s'échapat que son a faire ne fut faite ; que pour cet éfét il avoit donné ordre au Gouverneur de faire fermer les portes ce matin, & de ne laisser entrer ou sortir personne sans un ordre particulier ;



que le Gouverneur avoit écrit à lui Major de faire éxécuter cet ordre, & que la choſe n'avoit pas plûtôt été faite qu'il s'étoit rendu au lieu de leur aſſemblée, & s'étoit mis à Table avec eux. La triſte nouvelle de l'Oficier fit d'abord la ronde, & chacun s'adreſſa à lui pour ſavoir ce que ſignifioit un procédé ſi extraordinaire dans un tems de Convocation générale: Ils lui demandérent qu'elle devoit être leur deſtinée, s'ils devoient être tous maſſacrez, ou ce qu'on devoit faire d'eux? Le Major de la ville répondit froidement, qu'il ne croioit pas qu'ils euſſent rien à craindre, & qu'un ſi bon Roi ne voudroit pas prendre de ſi violentes meſures; qu'à la vérité c'étoit lui même qui avoit fait fermer les portes, & donné ordre que perſonne ne ſortit de la Ville ſans permiſſion; mais que cela ne devoit pas les troubler ni les empécher d'achever l'ouvrage de la journée, & de continüer leurs ſoins pour les afaires publiques auſſi bien que pour les leurs propres. Il n'en fallut pas davantage pour achever de détruire leur réſolution, & pour bouleverlever-

leverſer toutes leurs délibérations, & ils eûrent en un mot tant de peur de perdre leur vie, qu'ils ne ſongérent plus à conſerver leur Liberté. Ils députérent ſur le champ au Roi & aux Communes pour leur donner avis qu'ils étoient prêts de conſentir à la propoſition qui leur avoit été faite; comme auſſi pour les aſſeurer qu'ils étoient prêts d'aquieſcer à tout ce qu'on demandoit d'eux.

Mais le Roi qui avoit ſi bien joüé ſon rôolle juſques là, réſolut de le pouſſer juſqu'au bout, & ne voulut pas qu'on r'ouvrit les portes que la cérémonie de l'inauguration ne fut toute achevée, & que l'Hommage n'eût été rendu en bonne forme; c'eſt pourquoi ils eûrent ordre de ne pas ſortir qu'ils n'euſſent prété ſerment de fidelite à la face du peuple & de l'Armée, & ne ſe fuſſent depouillez de tout droit & de tout pouvoir de faire à l'avenir aucun trouble ou aucun changement.

Il falut trois jours à préparer les choſes pour l'heure fatale, où ils devoient ſe dépoüiller actuellement de

leur Liberté: Des Echafauts fûrent dressez à la place qui est devant le chateau, & enrichis de Tapisseries; la Soldatesque & les Bourgeois eûrent ordre d'être en Armes chacun sous ses Oficiers: Et tout étant prêt, le Roi, la Reine, & toute la Famille roialle montêrent le 27 d'Octobre au matin sur un Echafaut dressé pour cet éfét, & étans assis sur des chaises de parade sous des Dez de Velours; ils recûrent publiquement l'hommage des Sénateurs, de la Noblesse, du Clergé, & des Communes; ce qui se fit à genoux. Le serment qu'ils furent obligez de préter étoit conçu en ces termes.

Je —— promets & déclare d'être loial & fidéle à vôtre Majesté en qualité de mon Roi & de mon seigneur, comme aussi à vôtre Famille roialle: Je promêts aussi de travailler a avancer en toutes choses les afaires de vôtre Majesté, & de faire de mon mieux pour la guarentir de tout danger & de tout mal; ensemble de servir fidélement vôtre Majesté comme doit faire un homme d'honneur & un sujét héréditaire. Ainsi Dieu m'aide, &c.

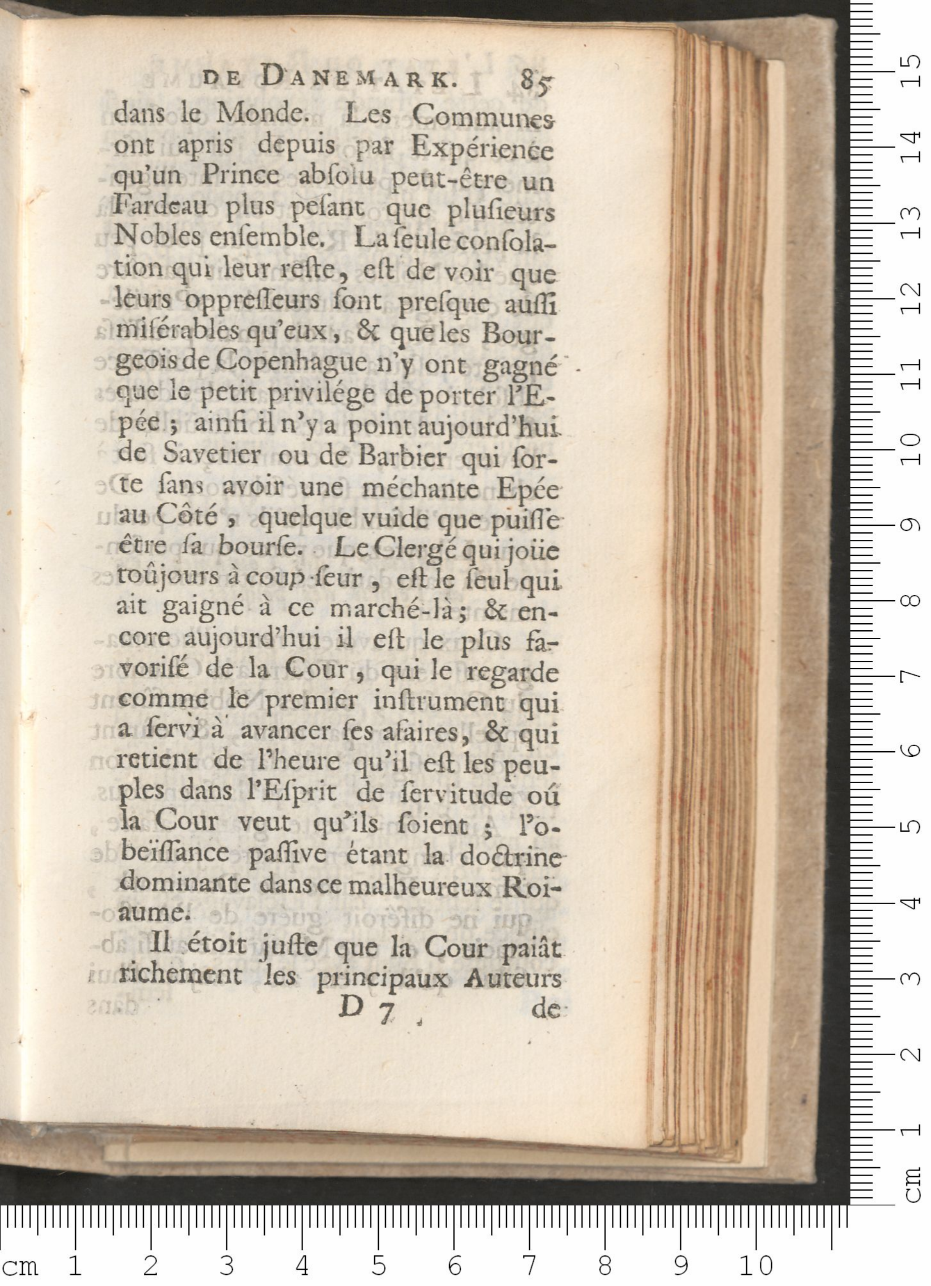
 Tout

Tout le monde fut obligé de prononcer tout haut ce formulaire de ſerment, & quelques perſonnes de qualité qui étoient malades ou qui faiſoient ſemblant de l'être ſe firent porter en Chaiſe. Entre tous les Sénateurs il n'y eût que le Gersdorf l'un des principaux qui ouvrit la Bouche en faveur de la Liberté mourante, & qui dit, qu'il eſpéroit & qu'il aſſeuroit que Sa Majeſté n'avoit en vuë que l'avantage de ſon peuple, & non de le gouverner à la Turque; mais qu'il ſouhaitoit que ſes Succeſſeurs imitaſſent l'exemple qu'elle leur en donneroit indubitablement, & qu'ils emploïaſſent cette puiſſance ſans Bornes à faire du bien à Leurs Sujêts, & non à les mal-traiter. Aucun autre ne dit un mot; on ne témoigna le moindre mécontentement de ce qui s'étoit fait; c'eſt quelque choſe de remarquable, qu'entre tant de grands hommes, qui quelques jours auparauant avoient fait paroître que leur Eſprit répondoit à leur naiſſance & à leurs qualitez, perſonne n'eût le courage de former pendant ces trois jours ni par voie de remontrance,

ni autrement la moindre opoſition à ce qui ſe faiſoit. Et j'ai oüi afirmer par des perſonnes fort intelligentés qui approchoient en ce tems-là la perſonne du Roi, que pour peu que les Nobles euſſent fait paroître de courage à maintenir leurs Privileges, le Roi n'auroit jamais pouſſé ſa pointe juſqu'a ſouhaiter la puiſſance abſoluë; car il étoit dans des doutes & dans des craintes continüelles de l'évenement, & commençoit fort à chanceler dans ſes réſolutions; De ſorte qu'il ſemble qu'ils n'ont perdu leurs Libertez, que parce-que perſonne n'a paru dans les ſentimens de les maintenir.

Ceux qui avoient rendu l'hommage paſſoient du Téatre à la Chambre du Conſeil, où les Nobles fûrent appellez nom par nom, & eûrent ordre de ſigner la déclaration dont on vient de parler; ce qu'ils firent tous.

Ainſi finit cette grande afaire, qui changea en quatre jours de tems le Roiaume de Danemark, qui ne diféroit guére de l'Ariſtocracie, en une Monarchie auſſi abſoluë qu'il y en ait, aujourd'hui



dans le Monde. Les Communes ont apris depuis par Expérience qu'un Prince absolu peut-être un Fardeau plus pesant que plusieurs Nobles ensemble. La seule consolation qui leur reste, est de voir que leurs oppresseurs sont presque aussi misérables qu'eux, & que les Bourgeois de Copenhague n'y ont gagné que le petit privilége de porter l'Epée ; ainsi il n'y a point aujourd'hui de Savetier ou de Barbier qui sorte sans avoir une méchante Epée au Côté, quelque vuide que puisse être sa bourse. Le Clergé qui joüe toûjours à coup-seur, est le seul qui ait gaigné à ce marché-là ; & encore aujourd'hui il est le plus favorisé de la Cour, qui le regarde comme le premier instrument qui a servi à avancer ses afaires, & qui retient de l'heure qu'il est les peuples dans l'Esprit de servitude oú la Cour veut qu'ils soient ; l'obeïssance passive étant la doctrine dominante dans ce malheureux Roiaume.

Il étoit juste que la Cour paiât richement les principaux Auteurs

de cette grande révolution : ainſi quoiqu'on eût en général grand beſoin d'Argent, Hannibal Seeſtede fut régalé d'un préſent de 200000. Ecûs. Swan Surintendant ou Evêque fut fait Archevêque, & eut 30000. Ecûs. Le Préſident ou l'Orateur Nanſon eût 20000 Ecûs; & le Peuple n'eût que la gloire d'avoir forgé ſes propres chaînes, & l'avantage d'obeïr ſans réſerve; Bonheur qu'aucun Anglois ne lui enviera, je croi, jamais.

CHAPITRE. VIII.

De la Condition, des Coutûmes, & de l'eſprit des peuples.

TOutes ces choſes ſont des ſuites ſi néceſſaires de la nature & du changement du Gouvernement, qu'il eſt aiſé des s'imaginer que l'état préſent de tous les peuples ſans diſtinction ne peut être que déplorable; au moins paroit-il tel à un Anglois, qui le voit peut-être mieux que ceux qui le ſentent: car l'Eſclavage eſt un eſpéce de maladie à la quelle on s'accoutume ſi bien avec le tems, qu'il, ſem-

ſemble que ce n'eſt ni un Fardeau, ni une maladie; il produit une eſpéce de pareſſe & d'anéantiſſement qui mettent les gens au deſſus des Eſpérances & des craintes: Il mortifie l'ambition, l'Emulation, & les autres qualitez remüantes & actives, que la Liberté & la Franchiſe engendrent; & au lieu de ces qualitez, il n'inſpire que la négligence & l'inſenſibilité dont on ſe fait une eſpéce de plaiſir ridicule.

Autre-fois & même juſqu'à la derniére révolution, les Seigneurs, ou les Gentils-hommes, car ce n'eſt à préſent que la même choſe, étoient dans l'bondance, & joüiſſoient d'une grande proſpérité; leurs principales Villes étoient grandes & magnifiques; leur Hoſpitalité étoit extraordinaire, parce que leur abondance l'étoit auſſi; ils demeuroient chez eux pour la plûpart, & dépenſoient leurs Revenus avec leurs voiſins, & leurs Fermiers, qui les conſidéroient comme autant de petits Princes. Lors-que les Etâts s'aſſembloient, ce qui arrivoit d'ordinaire une fois par an, ils alloient voir le

Roi avec un train presqu'aussi grand que le sien, ils mangeoient & beuvoient souvent avec lui en même Table, & lors-qu'ils survenoit des contestations au sujêt des afaires publiques, leurs sufrages étoient de tres-grand poids, & l'emportoient ordinairement; car les Communes se laissoient volontiers mener par les Nobles, parce-qu'ils en dépendoient beaucoup. Cette excessive autorité les rendit avec le tems insolens pour la plû-part, comme vous avez déja vû, ce qui fut la principale cause de leur chute, aussi-bien que de la perte des Libertez de la patrie. De sorte qu'ils sont aujourd'hui dans un état tres-médiocre, & vont tous les jours en diminuant, soit pour le nombre, soit pour le Crédit; car à peine leurs biens sufisent-ils à paier les Taxes qui y sont imposées. Ce qui fait qu'ils oppriment leurs pauvres Fermiers pour en arracher ce qui manque à leur subsistance. Il y a bien plus, car des Gentils-hommes de bonne Réputation, & qui avoient autre-fois de grands biens,

m'ont dit qu'ils avoient ofert au Roi de lui abandonner les grandes Terres qu'ils avoient dans l'Ile de Séland, plû-tôt que d'en paier les Taxes, & qu'il n'avoit jamais voulu accepter cette ofre, quoi-qu'ils la lui eussent faite avec beaucoup d'empressement. J'en ai voulu savoir la raison, & j'ai appris que les biens des Gentils-hommes qui faisoient cette ofre, situez en d'autres lieux, & qui avoient le bonheur d'être taxez un peu au dessous du revenu qu'ils produisoient, étoient résponsables du paiement des Taxes des autres biens qu'ils avoient ailleurs en cas que le revenu n'y pût pas sufire ; De sorte qu'on a vû des Gens disant avec des transports de joïe, que *le Roi avoit eu la bonté de les défaire de leurs Terres.*

Cela & plusieurs autres choses ont fait tomber en décadence plusieurs anciennes Familles : Leurs Maisons de campagne qui ressembloient à des palais sont en ruine, & ils sont contrains de vivre dans un coin de ces Masûres dans la Bassesse & dans l'obscurité, à moins que leur bonne Fortune

ne

ne leur procure à la Cour quelque emploi civil, ou Militaire, & c'eſt ce qui fait toute leur ambition; car cela leur eſt néceſſaire pour aſſeurer quelque ſubſiſtance à leurs Familles, ou pour les mettre à couvert des éxactions & des injuſtices des Collecteurs. Les Emplois civils ne ſont pas en grand nombre ni de grande valeur, comme il arrive ſouvent dans un Etat pauvre Gouverné par une Armée; De ſorte que peu de Gens ſe pourvoient par cette voie-là. La plûpart ſoufrent leur pauvreté chez eux avec patience, & ils deviennent en peu de tems ſi petits d'Eſprit & de biens, qu'àpeine les croiroit on Gentils-hommes à leurs diſcours, ou à leur air.

La Richeſſes & la valeur étoient autre-fois dans ce païs-là les ſeuls tîtres des Seigneurs, mais aujourd'hui l'on ne diſtingue plus, comme on l'a déja dit entre Seigneur & Gentilhomme. Perſonne ne recevoit du Roi ſes degrez ou ſes patentes d'honneur: mais depuis quelques années pour ſupléer au défaut des Richeſſes, l'on a régalé les Favoris du tître de

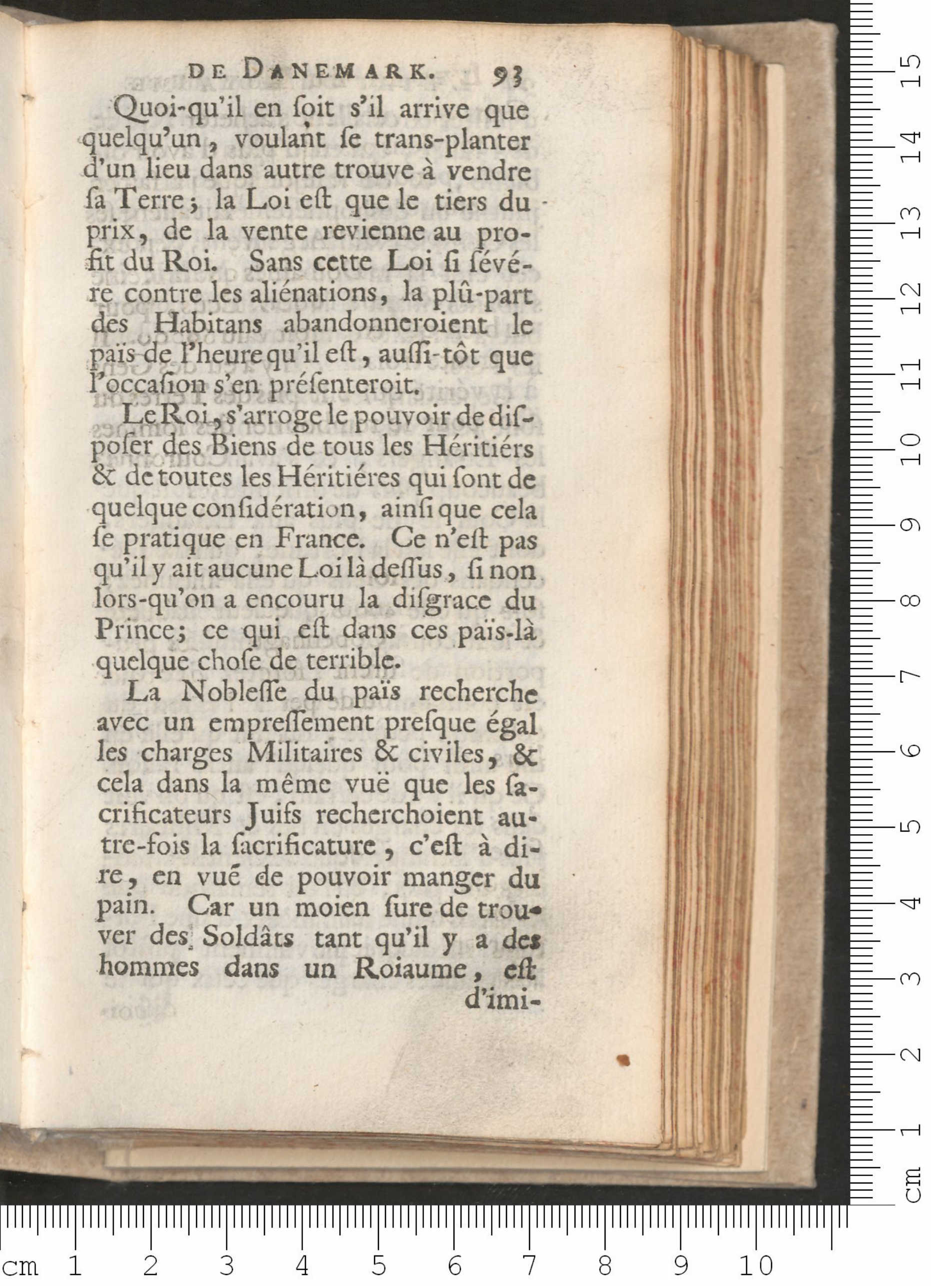
Ba-

Baron, ou de Comtes; mais ils n'en ont que le nom, car ils ne joüissent pas des priviléges dont joüissent nos Milords; mais ils se contentent de ces qualitez qui n'aboutissent à rien qu'à, les distinguer des personnes du Commun. Les Seigneurs de cette espéce ne sont pas en grand nombre, car je croi qu'il n'y en a que quinze ou vingt tout au plus. Ceux-là sont mieux dans leurs affaires que les autres, & pour s'y maintenir, ils sont obligez de faire toute sorte de personnages pour s'entretenir avec la Cour: Tout le reste ne demande qu'à vivre & à manger du pain.

Il n'y a que ces sortes de Nobles à qualitez qui aient Liberté de tester, &de disposer de leurs biens autrement que les Lois en ont déja décidé: encore faut-il pour qu'un Testament soit bon & valable, que le Roi l'ait approuvé & signé du vivant du Testateur.

Il est presqu'inutile de dire qu'il n'y a personne, qui vende, ou qui achéte des Terres; car lors-que le bien est à chargé, il y a bien peu de

Gens qui vueillent s'acheter : Je ne me fouviens pas non plus d'avoir oui dire, pendant le féjour que j'ai fait en Danemarc que perfonne ait aliéné fes Terres pour de l'Argent, fi j'en excépte certains Domaines que la Reine acheta, & paia 16000. Ecûs, pour un bien qui en auroit valu 60000. Il y a trente trois ans. Il y a êu des Gens à la vérité qui ont pris des Terres du Roi pour fe rembourfer des fommes qu'ils avoient prétées à la Couronne; & il me fouvient entre autres d'avoir oui parler de Deux, l'un eft Monfieur Téxera riche Juif de Hambourg, & l'autre Monfieur Marfeilles Marchand Hollandois, qui étoit autrefois établi à Copenhague. Ces deux perfonnes fûrent forcées de paier en Terres, ou de perdre des fommes qui alloient à des centaines de Milliers d'Ecûs: cependant ces Terres toutes choifiës qu'elles étoient dans un Territoir fertile leur produit fi peu à caufe des Taxes qui y font impofées, qu'ils les abandonneroient volontiers, à ce qu'on m'a, dit, pour un cinquiéme de leur principal.



Quoi-qu'il en ſoit s'il arrive que quelqu'un, voulant ſe trans-planter d'un lieu dans autre trouve à vendre ſa Terre; la Loi eſt que le tiers du prix, de la vente revienne au profit du Roi. Sans cette Loi ſi ſévére contre les aliénations, la plû-part des Habitans abandonneroient le païs de l'heure qu'il eſt, auſſi-tôt que l'occaſion s'en préſenteroit.

Le Roi, s'arroge le pouvoir de diſpoſer des Biens de tous les Héritiérs & de toutes les Héritiéres qui ſont de quelque conſidération, ainſi que cela ſe pratique en France. Ce n'eſt pas qu'il y ait aucune Loi là deſſus, ſi non lors-qu'on a encouru la diſgrace du Prince; ce qui eſt dans ces païs-là quelque choſe de terrible.

La Nobleſſe du païs recherche avec un empreſſement preſque égal les charges Militaires & civiles, & cela dans la même vuë que les ſacrificateurs Juifs recherchoient autre-fois la ſacrificature, c'eſt à dire, en vuë de pouvoir manger du pain. Car un moien ſure de trouver des Soldâts tant qu'il y a des hommes dans un Roiaume, eſt d'imi-

d'imiter en cela la politique du Roi de de France, qui eſt d'apauvrir la Nobleſſe, & de rendre le commerce jnutile ou deshonnête. Il faut que les Gens de Naiſſance vivent, & pour cet éfét la moitié de la Nation en s'abandonnant à la ſervitude contribuëra en ſuite à mettre le reſte dans les Fers.

Cependant les Danois de naiſſance ſont beaucoup moins conſidérez que les Etrangers, & s'avancent avec beaucoup plus de dificulté, ſoit que la Cour ſe fie plus aux Etrangers, dont elle fait la Fortune, qu'aux Décendans des Gens qu'ella a ruinez; ſoit qu'elle croie que leur habileté & leur courage aient diminué à proportion de leurs Libertez, ce qui eſt conſtamment vrai à l'égard du commun peuple, ou ſoit qu'elle en uſe ainſi pour quelqu' autre raiſon. Ce qu'il y a de certain, eſt qu'on voit dans les charges civiles & Militaires plus d'Etrangers que de Gentils-hommes du païs; & l'on remarque que les Gens d'une naiſſance & d'une Fortune médiocre parviennent plûtôt aux grandes charges que ceux qui ſe diſtin-

distinguent par leur bien, & par leur qualité: De sorte qu'il est assez ordinaire de voir la plûpart des Emplois les plus lucratifs & les plus honorables occupez par des Gens qui ont été Valêts, ou quelque chose d'aussi bâs; & ce sont ces gens-là qui sont les meilleurs Exécuteurs du bon plaisir de la puissance arbitraire; aussi les caresse-t-on à proportion du service qu'on en reçoit. La cour tire encore un autre avantage de l'avancement de ces sortes de Gens, en ce qu'aprés qu'ils se sont enrichis, par éxtorsions, & ont sucé le sang du pauvre peuple, elle peut aisément faire rendre Gorge à ces Sans-suës, lorsque le peuple crie; ce qu'elle fait en les rendant responsables de l'opression, dont ils ne sont que les Ministers; & cela sans courre aucun risque de mécontenter la Noblesse, sous ombre de parenté ou d'alliance.

La dificulté de trouver les moiens de subsister avec quelque agrément, & le peu de seureté avec laquelle on-joüit de ce qu'on a gagné par son industrie, est cause qu'il y a beaucoup de prodigalité, non seulement

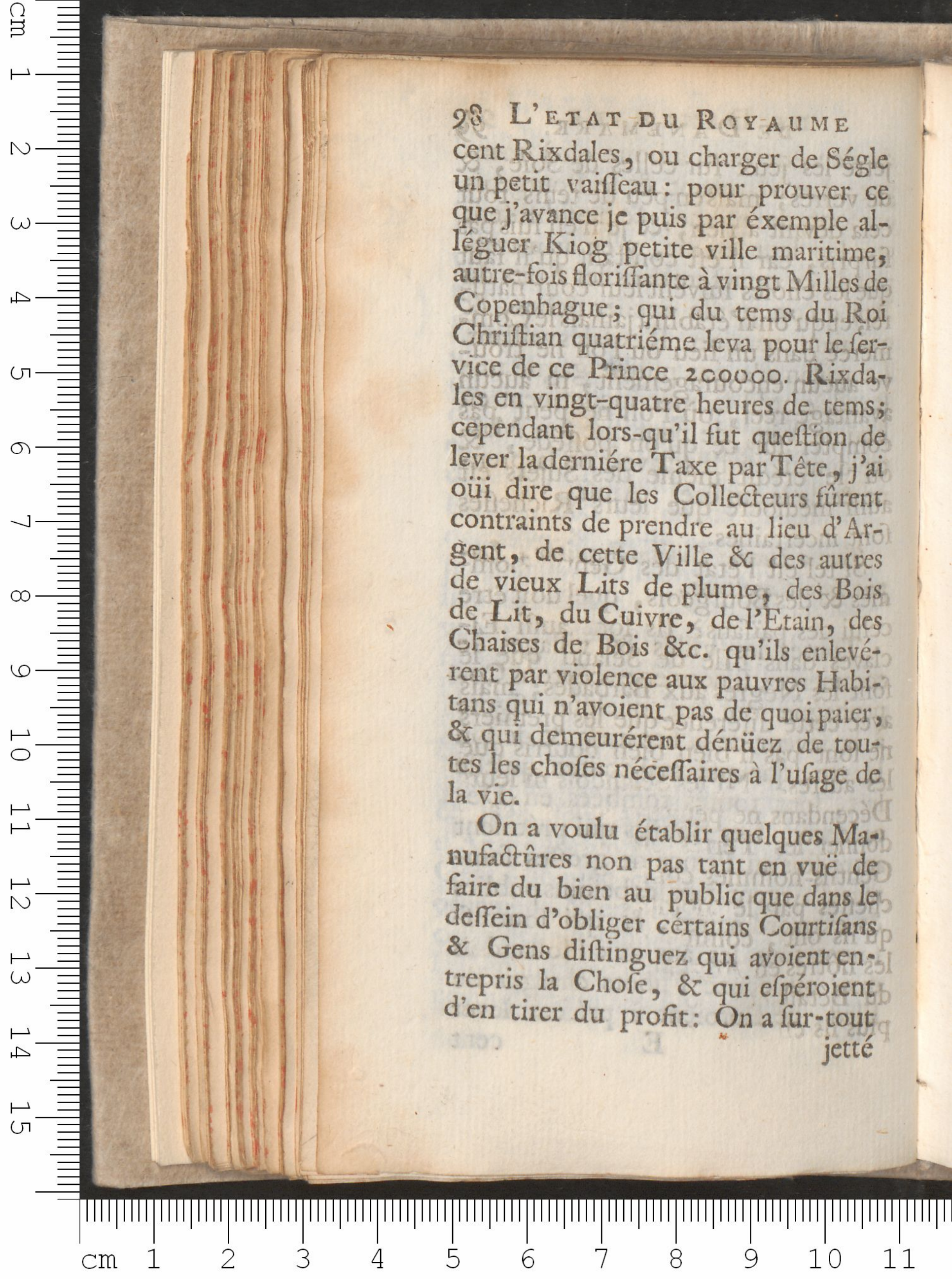
chez

chez les Gentils-hommes qui vivent plus commodement, mais aussi chez les Bourgeois & chez les païsans mêmes. Comme ils savent qu'ils ne vivent que de la Main à la Bouche ils n'ont pas plû-tôt gagné un peu d'Argent qu'ils le dépensent. Ils vivent du jour à la journée selon le conseil du poéte, & ne savent pas si ce qu'ils ont aujourd'hui ne leur sera point enlevé demain. C'est ce qui fait que la dépense en Carosses, en Trains, en Habits, &c. est en ce païs-là aussi excessive & aussi extravaguante à proportion du Revenu qu'en aucun lieu du Monde. L'épargne est souvent non seulement le moien de s'enrichir, mais encore la marque qu'on l'est déja: En êfet plus un homme est riche, plus il tâche de le devenir & de grossir son fonds. Mais ici le courtisan n'achéte point de Terre, & mét son Argent à la Banque d'Amsterdam ou de Hambourg; le Gentil-homme emploie d'abord en ornemens & en divertissemens tout ce qu'ils peut gagner, de peur qu'aiant la Réputation d'être riche, les Taxes ne lui enlevent son Argent, avant que de

de s'en être servi à boire ou à manger; Le Marchant & le Bourgeois en font de même, & ne subsistent que sur leur crédit, y en aianttres-peu de ce caractére dans les Etâts du Roi qu'on puisse apeller riches, & qui aient 100000. Rixdales vaillant. Le païsan n'a pas plûtôt gagné une Rixdale qu'il la mét incontinent en Eau de Vie, de peur que son Maître dont il est l'Esclave, ne la prenne & ne la lui ôte. Ainsi.

Torva Leæna Lupum Sequitur, Lupus Ipse Capellam..

Toutes les villes & villages de commerce, si nous en exceptons Copenhague qui fait quelque figure à la faveur de sa situation & de son Havre, quelque mal-traitée qu'elle soit, sont toutes tombées en Décadence. Les Bourgs qui prétoient autre-fois au Prince de grosses sommes d'Argent dans les besoins publics & extraordinaires, & qui fournissoient tous les ans aux Hollandois dix, ou douze Flibots chargez de Bled, ne sauroient à présent lever



cent Rixdales, ou charger de Ségle un petit vaisseau: pour prouver ce que j'avance je puis par éxemple alléguer Kiog petite ville maritime, autre-fois florissante à vingt Milles de Copenhague; qui du tems du Roi Christian quatriéme leva pour le service de ce Prince 200000. Rixdales en vingt-quatre heures de tems; cependant lors-qu'il fut question de lever la derniére Taxe par Tête, j'ai oüi dire que les Collecteurs fûrent contraints de prendre au lieu d'Argent, de cette Ville & des autres de vieux Lits de plume, des Bois de Lit, du Cuivre, de l'Etain, des Chaises de Bois &c. qu'ils enlevérent par violence aux pauvres Habitans qui n'avoient pas de quoi paier, & qui demeurérent dénüez de toutes les choses nécessaires à l'usage de la vie.

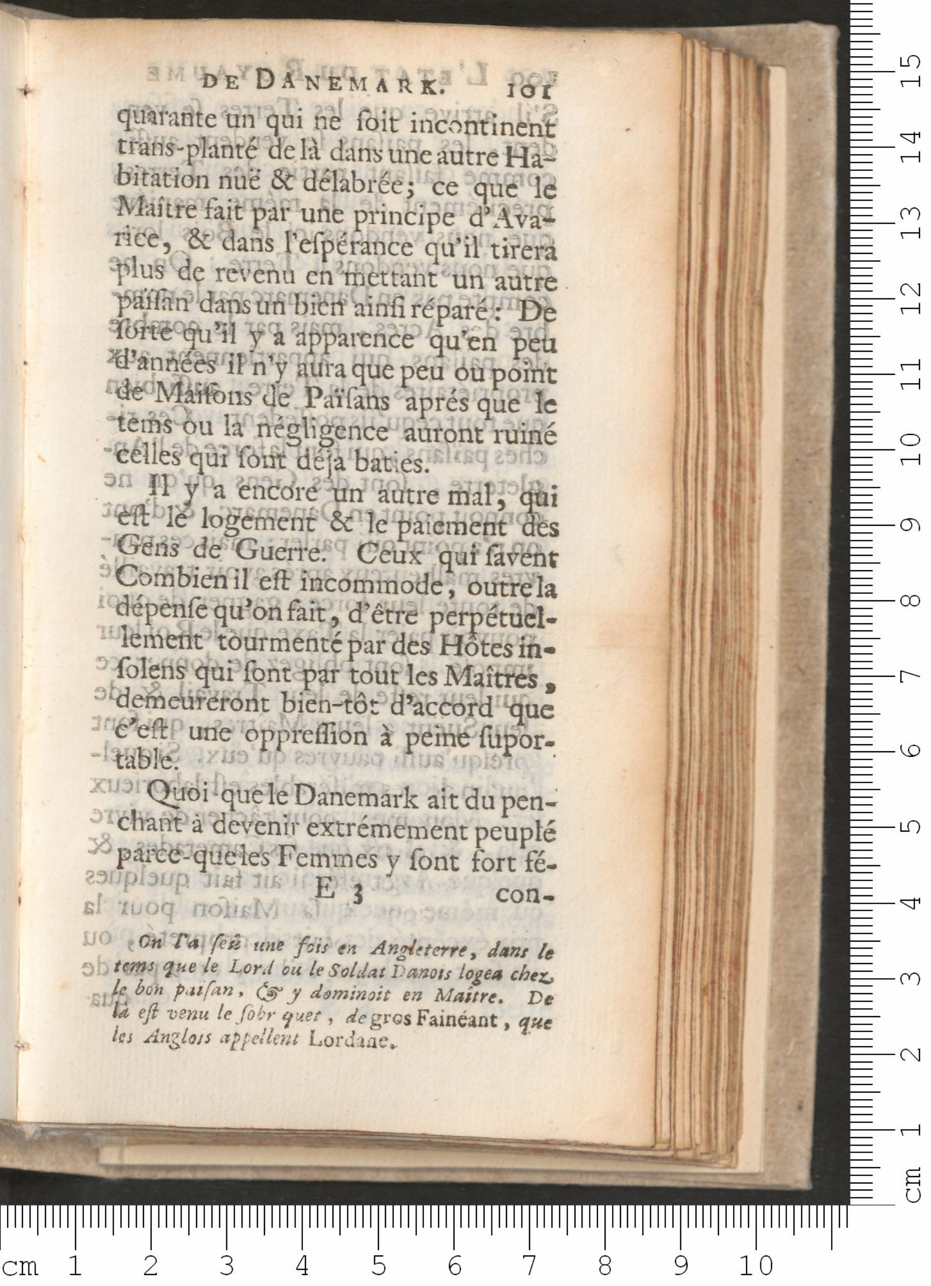
On a voulu établir quelques Manufactûres non pas tant en vuë de faire du bien au public que dans le dessein d'obliger cértains Courtisans & Gens distinguez qui avoient entrepris la Chose, & qui espéroient d'en tirer du profit: On a sur-tout

jetté

jetté les jeux sur celles de Soïe, & de verres; mais en peu de tems tout cela devint à rien, & je n'en suis pas surpris, car il est constant qu'il faut que les choses suivent leur cour naturel, et qu'on n'établira jamais le Commerce dans un lieu ou l'on ne trouve aucun encouragement, ni aucun avantage réel, où l'on ne peut pas compter sur ce qu'on posséde, & où le crédit même des Sujêts est aussi médiocre que leurs Richesses sont incertaines.

Si tel est l'état des Gentils-hommes & des Bourgeois, quel doit être celui des païsans? Ils sont aussi Esclaves dans l'Ile de Séland que le sont les Négres aux Barbades; mais avec cette diférence que les premiers ne sont pas si bien bien nourris que les autres. Ni les Sélandois ni leurs Décendans ne peuvent jamais abandonner les Terres où ils sont: Les Gentils-hommes comptent leurs Richesses par le nombre des païsans qu'ils ont, comme nous comptons les nôtres en Angleterre par le fonds du Bétail que nous possédons; & plus ils en ont, plus ils sont riches.

S'il arrive que les Terres ſe vendent, les païſans ſe vendent auſſi, comme faiſant partie des Terres, preciſément de la même maniére que nous vendons ici le Bois lorsque nous vendons la Terre. On ne compte pas en Danemarc par le nombre des Acres, mais par le nombre des païſans qui appartiennent aux propriétaires de la Terre, auſſi-bien que tout cequ'ils poſſédent. Ces riches païſans, qui font la force de l'Angleterre, ſont des Gens qu'on ne connoit point en Danemarc, & d'ont on n'a point oüi parler; mais ces pauvres malheureux aprés avoir travaillé de toute leur force à gagner de quoi pouvoir paier la Taxe que le Roi leur impoſe, ſont obligez de donner ce qui leur reſte de leur Travail & de leur Suëur a leurs Maîtres, qui ſont preſqu'auſſi pauvres qu'eux. Si quelqu'un de ces miſérables eſt laborieux & œconome, pour tâcher de vivre un peu mieux que ſes Camerades, & que pour cet éfét il ait fait quelques Réparations à ſa Maiſon pour la commodité, pour la propreté, ou pour l'agrément, il n'y en a pas de



quarante un qui ne soit incontinent trans-planté de là dans une autre Habitation nuë & délabrée; ce que le Maître fait par une principe d'Avarice, & dans l'espérance qu'il tirera plus de revenu en mettant un autre païsan dans un bien ainsi réparé: De sorte qu'il y a apparence qu'en peu d'années il n'y aura que peu ou point de Maisons de Païsans aprés que le tems ou la négligence auront ruiné celles qui sont déja baties.

Il y a encore un autre mal, qui est le logement & le paiement des Gens de Guerre. Ceux qui savent Combien il est incommode, outre la dépense qu'on fait, d'être perpétuellement tourmenté par des Hôtes insolens qui sont par tout les Maîtres, demeureront bien-tôt d'accord que c'est une oppression à peine suportable.

Quoi que le Danemark ait du penchant à devenir extrémement peuplé parce-que les Femmes y sont fort fé-

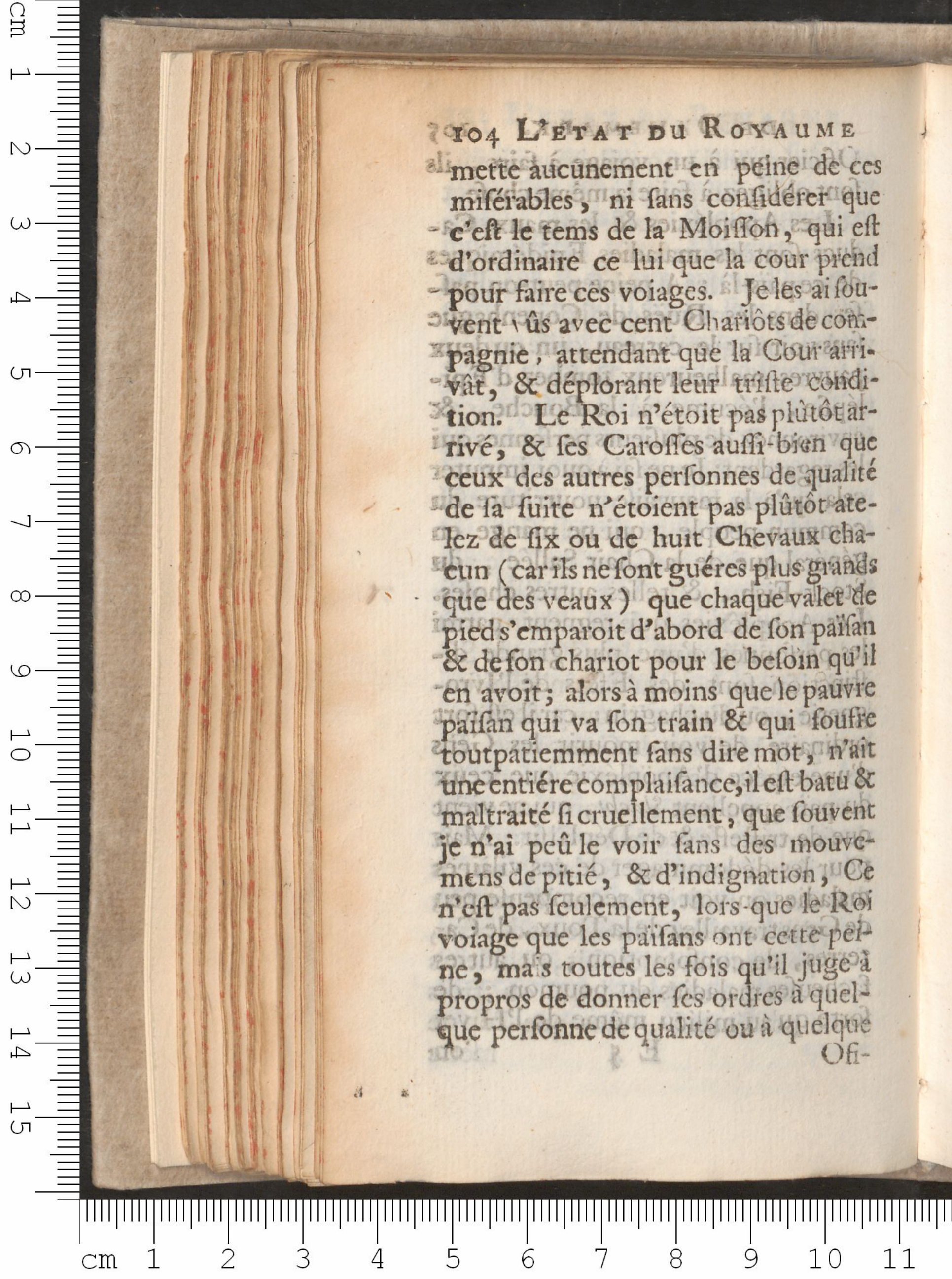
On l'a senti une fois en Angleterre, dans le tems que le Lord ou le Soldat Danois logea chez le bon païsan, & y dominoit en Maître. De là est venu le sobr quet, de gros Fainéant, *que les Anglois appellent* Lordane.

condes, ce qui ce prouve ſufiſamment par ces prodigieux Eſſains de Danois qui dans les ſiécles précédens innondérent toute l'Europe, cependant il n'a pas aujourd'hui plus d'Habitans qu'il lui en faut; le chagrin, la mauvaiſe nourriture, & la pauvreté étant de grands obſtacles à la Génération. Les païſans autant qu'on peut s'en ſouvenir vivoient autre-fois fort agréablement: Il n'y avoit preſque point de Famille qui n'eût un ou deux grands vaiſſeaux d'Argent, ſans compter des Cuiliers d'Argent, des Bagues d'Or, & autres vieilles Bagatelles, dont les Danois ſont encore entêtez de l'heure qu'il eſt; car ils n'ont pas plûtôt de l'Argent monnoié qu'ils l'emploient à ces choſes-la, parce-qu'ils n'oſent pas ſe confier à eux mêmes la garde de leur Argent, tant eſt grande & générale l'inclination qu'ils ont à le dépenſer: Mais aujourd'hui ce n'eſt plus cela, & il eſt fort-rare de trouver quelque Argenterie chez le païſan ou même quelqu'autre meuble de prix éxcépté des Lits de plume, où ils ſont meilleurs & en plus grande

quan-

quantité qu'en lieu que j'aie jamais vû, & des quels on se sert non seulement à coucher, mais aussi à se couvrir au lieu de couverture.

De toutes les Duretez que l'on fait aux païsans je n'en ai point trouvé de plus grande que celle de les obliger de fournir au Roi, à la Famille Roialle, & à leur suite des Chevaux & des Chariôts pour les transport du Bagage & des autres nipes, toutes les fois que sa Majesté fait quelque voiage de plaisir, ce qu'elle fait souvent, soit qu'Elle aille dans le Jutland, soit qu'Elle passé dans le Duché de Holstein, soit qu'Elle n'aille que dans l'Ile de Séland, soit même qu'Elle n'aille seulement qu'a Frédericbourg & Jagerbourg ses Maisons de Campagne. En ce cas tous les Païsans qui sont sur la route, ou aux environs ont ordre de se trouver avec leurs Chevaux & Chariôts à certains Relais, où ils doivent se relever les uns les autres; ce qu'ils font souvent à leurs dépens, soit pour eux mêmes soit, pour leurs Chevaux, pendant deux ou trois jours consécutifs, sans que l'on se

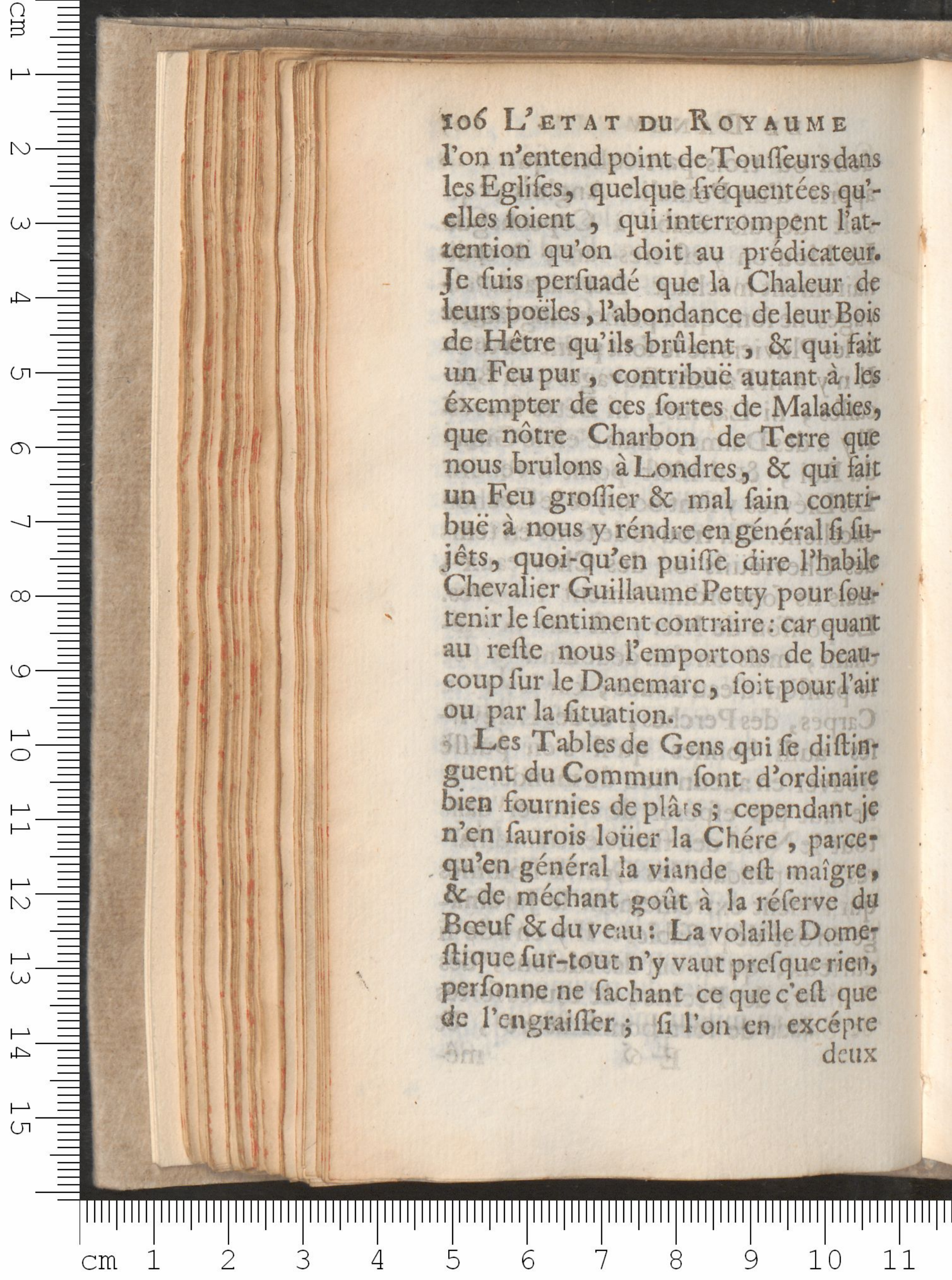


mette aucunement en peine de ces misérables, ni sans considérer que c'est le tems de la Moisson, qui est d'ordinaire ce lui que la cour prend pour faire ces voiages. Je les ai souvent vûs avec cent Chariôts de compagnie, attendant que la Cour arrivât, & déplorant leur triste condition. Le Roi n'étoit pas plûtôt arrivé, & ses Carosses aussi-bien que ceux des autres personnes de qualité de sa suite n'étoient pas plûtôt atelez de six ou de huit Chevaux chacun (car ils ne sont guéres plus grands que des veaux) que chaque valet de pied s'emparoit d'abord de son païsan & de son chariot pour le besoin qu'il en avoit; alors à moins que le pauvre païsan qui va son train & qui soufre tout patiemment sans dire mot, n'ait une entiére complaisance, il est batu & maltraité si cruellement, que souvent je n'ai peû le voir sans des mouvemens de pitié, & d'indignation, Ce n'est pas seulement, lors-que le Roi voiage que les païsans ont cette peine, mais toutes les fois qu'il juge à propros de donner ses ordres à quelque personne de qualité ou à quelque

Ofi-

Oficier qui à un voiage à faire, ils sont obligez à faire la même chose.

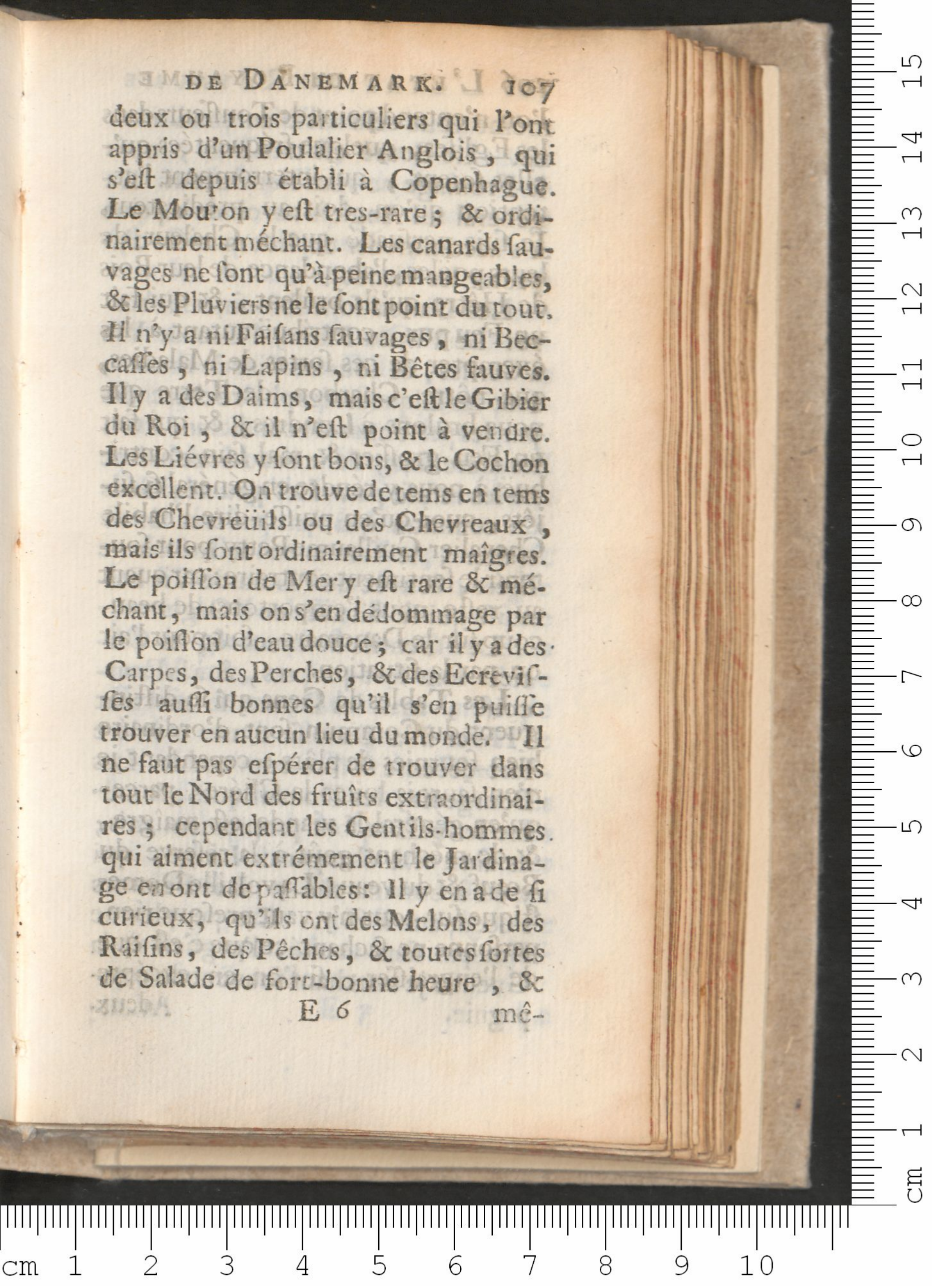
Les Apopléxies & les maux Caducs sont les maladies Epidémiques de ce païs-là: A peine peut-on passer dans les Rües de Copenhague sans voir sur le carreau, un ou deux pauvres malheureux tombez d'Epilépsie, l'écume à la Bouche, & environnez de plusieurs personnes qui les regardent: Je ne sai à quoi imputer cela qu'à la mauvaise nourriture du commun peuple, qui ne mange en général que de la Chair Sallée, du Stock-Fish, & telles autres choses. Les Apopléxies qui regnent parmi les personnes d'une plus grande distinction sont des Efets de l'Ivrognerie, ou du chagrin; car il est fort ordinaire de voir mourir les Gens d'une espéce d'Apopléxie, que ceux du païs appellent *Slacht*, qui ne vient que de tristesse & de Déplaisir. Mais pour les dédommager de ces vilaines maladies on voit en récompense peu de Gens travaillez de la Toux, de Caterres, de consomption, ou autres facheuses maladies du poumon; de sorte qu'au milieu même de l'Hyver



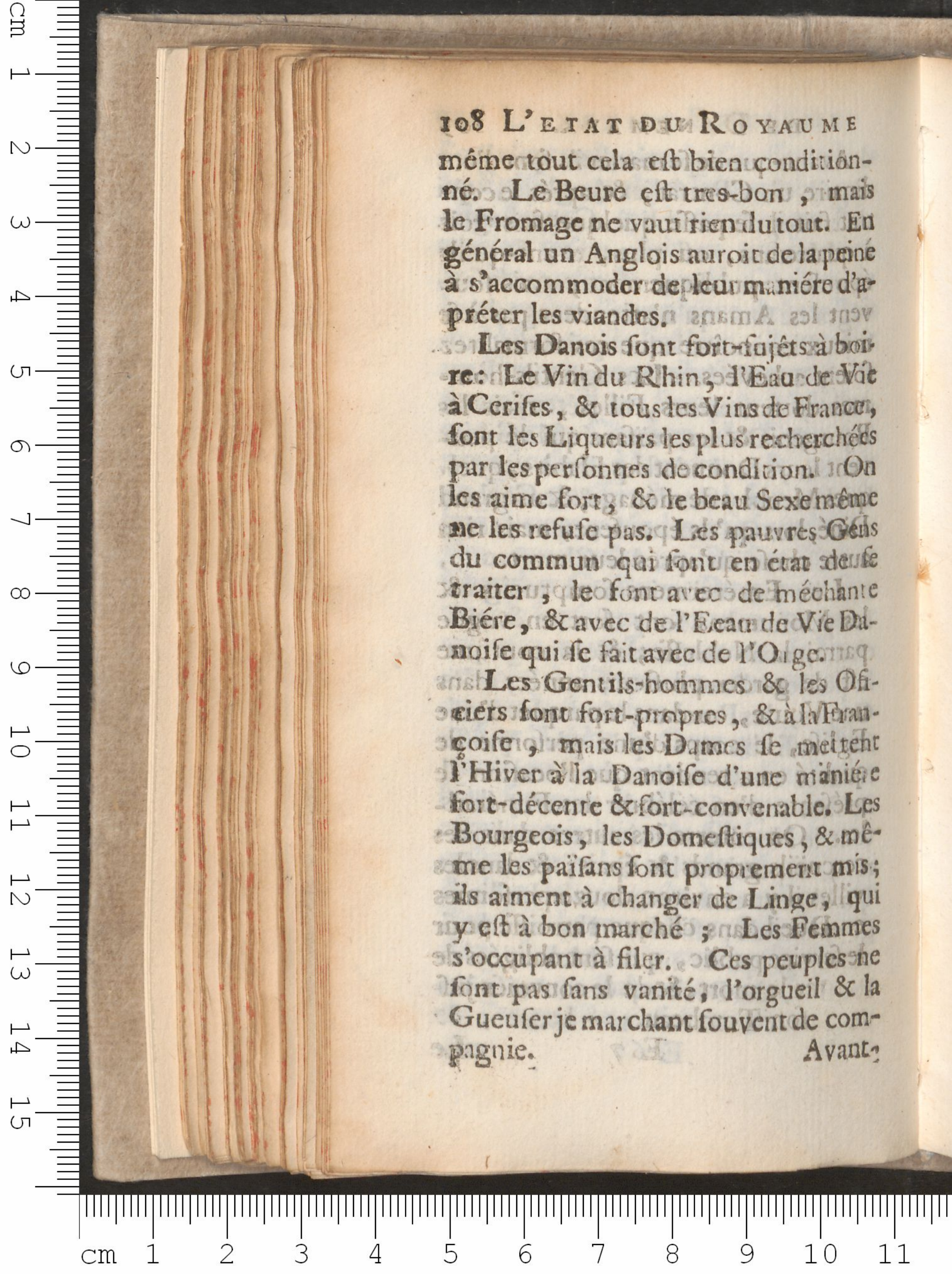
l'on n'entend point de Touſſeurs dans les Egliſes, quelque fréquentées qu'elles ſoient, qui interrompent l'attention qu'on doit au prédicateur. Je ſuis perſuadé que la Chaleur de leurs poëles, l'abondance de leur Bois de Hêtre qu'ils brûlent, & qui fait un Feu pur, contribuë autant à les éxempter de ces ſortes de Maladies, que nôtre Charbon de Terre que nous brulons à Londres, & qui fait un Feu groſſier & mal ſain contribuë à nous y réndre en général ſi ſujêts, quoi-qu'en puiſſe dire l'habile Chevalier Guillaume Petty pour ſoutenir le ſentiment contraire: car quant au reſte nous l'emportons de beaucoup ſur le Danemarc, ſoit pour l'air ou par la ſituation.

Les Tables de Gens qui ſe diſtinguent du Commun ſont d'ordinaire bien fournies de plâts; cependant je n'en ſaurois loüer la Chére, parcequ'en général la viande eſt maîgre, & de méchant goût à la réſerve du Bœuf & du veau: La volaille Domeſtique ſur-tout n'y vaut preſque rien, perſonne ne ſachant ce que c'eſt que de l'engraiſſer; ſi l'on en excépte

deux



deux ou trois particuliers qui l'ont appris d'un Poulalier Anglois, qui s'est depuis établi à Copenhague. Le Mouton y est tres-rare ; & ordinairement méchant. Les canards sauvages ne sont qu'à peine mangeables, & les Pluviers ne le sont point du tout. Il n'y a ni Faisans sauvages, ni Beccasses, ni Lapins, ni Bêtes fauves. Il y a des Daims, mais c'est le Gibier du Roi, & il n'est point à vendre. Les Liévres y sont bons, & le Cochon excellent. On trouve de tems en tems des Chevreüils ou des Chevreaux, mais ils sont ordinairement maigres. Le poisson de Mer y est rare & méchant, mais on s'en dédommage par le poisson d'eau douce ; car il y a des Carpes, des Perches, & des Ecrevisses aussi bonnes qu'il s'en puisse trouver en aucun lieu du monde. Il ne faut pas espérer de trouver dans tout le Nord des fruits extraordinaires ; cependant les Gentils-hommes qui aiment extrémement le Jardinage en ont de passables : Il y en a de si curieux, qu'ils ont des Melons, des Raisins, des Pêches, & toutes sortes de Salade de fort-bonne heure, &

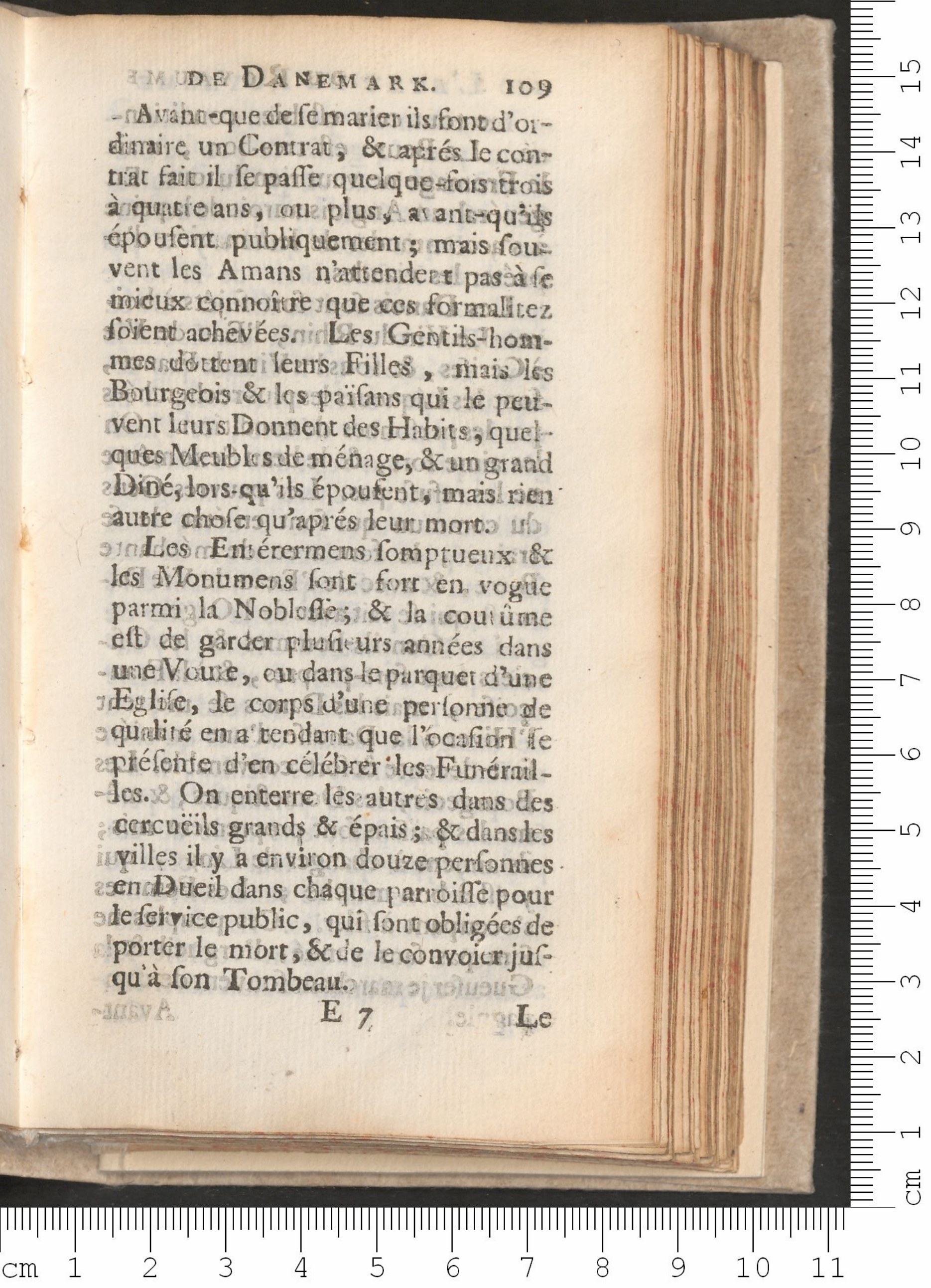


méme tout cela eſt bien conditionné. Le Beure eſt tres-bon, mais le Fromage ne vaut rien du tout. En général un Anglois auroit de la peine à s'accommoder de leur maniére d'apréter les viandes.

Les Danois ſont fort-ſujéts à boire: Le Vin du Rhin, l'Eau de Vie à Ceriſes, & tous les Vins de France, ſont les Liqueurs les plus recherchées par les perſonnes de condition. On les aime fort, & le beau Sexe méme ne les refuſe pas. Les pauvres Gens du commun qui ſont en état de ſe traiter, le font avec de méchante Biére, & avec de l'Eau de Vie Danoiſe qui ſe fait avec de l'Orge.

Les Gentils-hommes & les Oficiers ſont fort-propres, & à la Françoiſe, mais les Dames ſe mettent l'Hiver à la Danoiſe d'une maniére fort-décente & fort-convenable. Les Bourgeois, les Domeſtiques, & méme les païſans ſont proprement mis; ils aiment à changer de Linge, qui y eſt à bon marché; Les Femmes s'occupant à filer. Ces peuples ne ſont pas ſans vanité, l'orgueil & la Gueuſe ſe marchant ſouvent de compagnie.

Avant-



Avant-que de ſe marier ils ſont d'ordinaire un Contrat, & aprés le contrat fait il ſe paſſe quelque-fois trois à quatre ans, ou plus, avant-qu'ils épouſent publiquement; mais ſouvent les Amans n'attendent pas à ſe mieux connoître que ces formalitez ſoient achevées. Les Gentils-hommes dôttent leurs Filles, mais les Bourgeois & les païſans qui le peuvent leurs Donnent des Habits, quelques Meubles de ménage, & un grand Diné, lors-qu'ils épouſent, mais rien autre choſe qu'aprés leur mort.

Les Entérermens ſomptueux & les Monumens ſont fort en vogue parmi la Nobleſſe; & la coutûme eſt de garder pluſieurs années dans une Voute, ou dans le parquet d'une Egliſe, le corps d'une perſonne de qualité en attendant que l'ocaſion ſe préſente d'en célébrer les Funérailles. On enterre les autres dans des cercuëils grands & épais; & dans les villes il y a environ douze perſonnes en Dueil dans chaque parroiſſe pour le ſervice public, qui ſont obligées de porter le mort, & de le convoier juſqu'à ſon Tombeau.

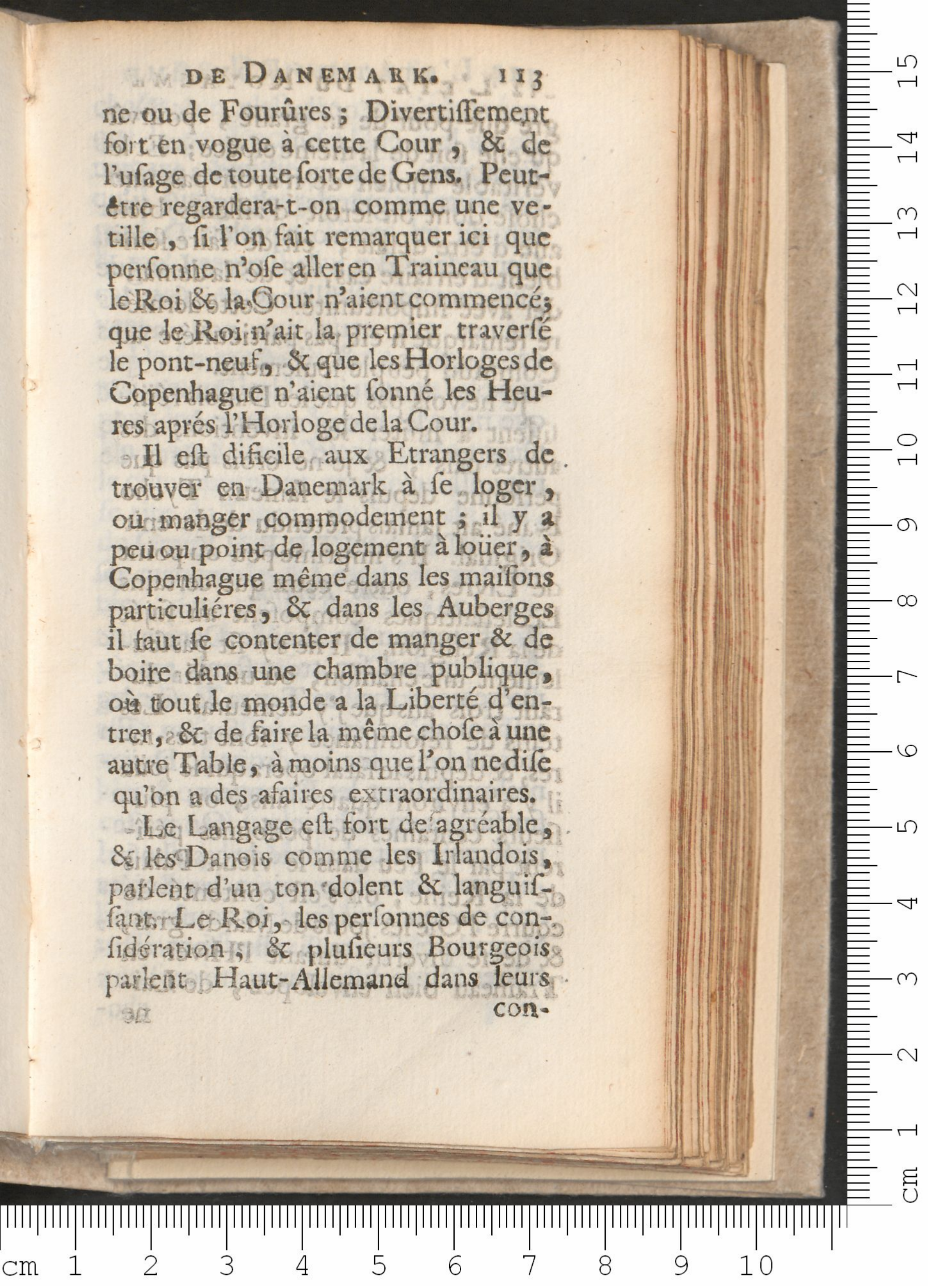
Le commun peuple a naturellement peu de génie & peu de bravoure au prix de ce qu'il a eu autrefois: ſon inclination le porte à tromper; De la vient qu'il n'y a pas moien de le faire ſortir de la route qu'il a accoutumé de ſuivre. Ofrez à un Danois un profit conſidérable pour un choſe qu'il n'aura pas accoutumé de vendre autre-fois, il ne voudra pas s'en défaire, & s'imaginera que vous regardez ce marché, comme quelque choſe d'avantageux qu'il ne découvre pas encore, mais qu'il éſpére de découvrir. Il me ſouvient d'un éxemple. Voiant dans les champs proches de la Ville de grands Troupeaux d'Oiſons, j'y envoiai pour en acheter; mais comme dans ce païs-la l'on ne vendoit, ou ne mangeoit jamais d'Oies qu'elles ne fuſſent grandes & vieilles, il n'y eût pas moien de perſuader à perſonne d'en vendre une ſeule de ces petites, quoi-qu'on leur en ofrit le double de ce que ſe vendoient ordinairement les grandes. Ils demandérent d'ou vient qu'on vouloit les acheter? ce qu'on en vouloit faire? &c.

Car ils ne pouvoient pas se persuader qu'on fût assez fou pour les manger ainsi jeunes petites: Une semaiaprés une vieille Femme à qui l'on avoit ofert de l'Argent pour une douzaine, veint avec quatre de ces Oisons qu'elle apportoit pour vendre, disant *que ni elle ni ses Oies n'avoient profité depuis qu'elle avoit refusé de les vendre à bonprix; que le Milan lui en avoit tué huit le soir précédent, & que les quatre qui lui restoient encore, étoient à présent à mon service.* Ainsi la superstition de cette bonne Femme nous fit manger les premiers Oisons qui se soient, je croi, jamais mangez en Danemark; mais aprés qu'on eût appris que nous les engraissions, & que nous les tuëions pour les manger l'on nous en fournit toutes les fois que nous en voulûmes. Je n'ai pas voulu oublier cette Historiéte, parce qu'elle donne meilleure idée de l'Esprit de la populace qu'aucune description que nous pourrions en faire. On vous demandera le même prix au marché pour de la viande puante, que pour de la viande fraîche, pour de la mai-

gre

gre que pour de la graisse, pourvû qu'elle soit de la même espéce; Et le véritable moien de n'avoir pas une chose dont on seroit d'ailleurs bien aise d'être défait, est de faire semblent d'en faire cas, & de la demander avec importunité. Cette derniére remarque n'est pas particuliére au Commun peuple seulement.

Je ne vois pas que les Danois réüssissent à imiter les inventions des autres païs, & je ne crois pas que personne depuis le fameux Tycho Brahé ait jamais prétendu de devenir Original. Il s'imprime peu ou point de Livres, outre ceux que certains Ecclesiastiques composent au sujet de la Religion. Il ne s'y fit pas seulement une chanson, ou un Air durant trois ans que j'y demeurai. Les tems de réjouissance y sont tres-rares, & depuis le fatal opera qui se joüa il y a environ quatre ans, ou plusieurs centaines de personnes périrent par le Feu dans le vieux Palais de la Reine, on s'est contenté de courre l'Oie les jours de Mardi-gras, & de se divertir durant l'Hiver en Traineau bien envelopez, de Laine



ne ou de Fourûres ; Divertissement fort en vogue à cette Cour, & de l'usage de toute sorte de Gens. Peut-être regardera-t-on comme une vetille, si l'on fait remarquer ici que personne n'ose aller en Traineau que le Roi & la Cour n'aient commencé; que le Roi n'ait la premier traversé le pont-neuf, & que les Horloges de Copenhague n'aient sonné les Heures aprés l'Horloge de la Cour.

Il est dificile aux Etrangers de trouver en Danemark à se loger, ou manger commodement ; il y a peu ou point de logement à loüer, à Copenhague même dans les maisons particuliéres, & dans les Auberges il faut se contenter de manger & de boire dans une chambre publique, où tout le monde a la Liberté d'entrer, & de faire la même chose à une autre Table, à moins que l'on ne dise qu'on a des afaires extraordinaires.

Le Langage est fort desagréable, & les Danois comme les Irlandois, parlent d'un ton dolent & languissant. Le Roi, les personnes de considération, & plusieurs Bourgeois parlent Haut-Allemand dans leurs con-

conversations ordinaires, & François, lors-qu'ils ont afaire avec des Étrangers. J'ai vû diverses persones dans les grandes charges se vanter de ne pouvoir parler Danois. Cependant il y a dans cette Langue plusieurs mono-sillabes qui sont les mêmes que ceux que nous avons en Anglois; & il est certain que nous les avons tirez des Danois, & que nous les avons retenus depuis le tems qu'ils ont été les Maîtres de nôtre Ile.

CHAPITRE IX.

Du Revenu.

LE revenu du Roi de Danemark se prend sur trois fonds, prémiérement sur les Taxes & sur les impôts qu'on éxige des Sujêts. En second lieu, sur les droits & Doüanes que paient les Etrangers; & enfin sur les confiscations. On traitera séparément chacune de ces choses.

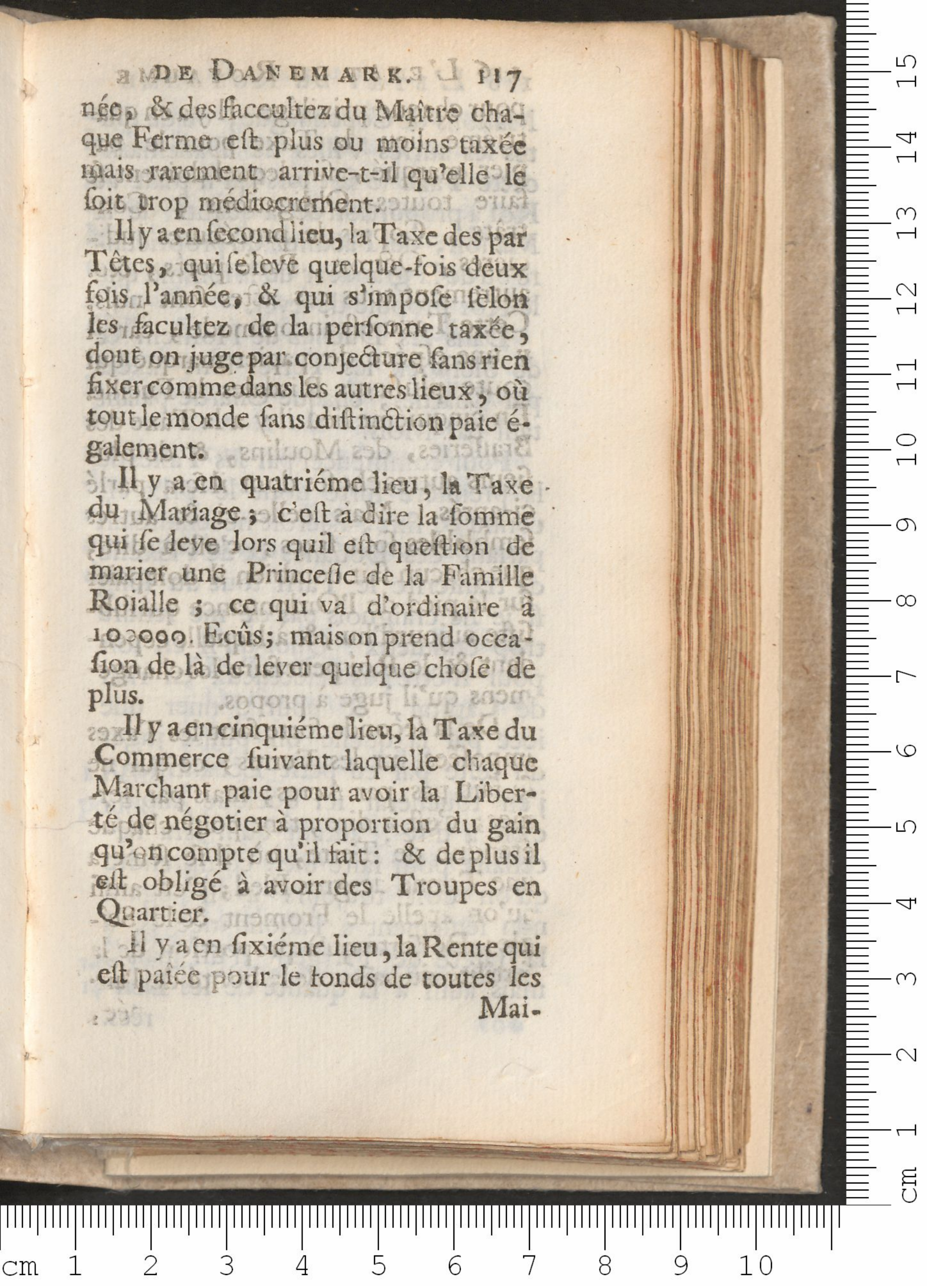
Les Taxes que paient les Sujêts sont quelque-fois fixes & constantes, & quelque-fois aussi elles sont arbitraires. Si je distingue entre ces deux cho-

choſes, ce n'eſt pas que j'éntende, que la puiſſance du Roi ſoit aucunement limitée, mais ſeulement qu'il juge à propos de ſui re à l'égard de certaines Taxes les Régles & meſures qu'il a lui même établies, car pour tout le reſte il varie ſouvent.

De la premiére ſorte ſont, premiérement les Doüanes ou péages pour les entrées & pour les ſorties: En ſecond lieu l'Exciſe qu'on appelle communement conſopm ion, qui ſe tire du Tabac, du Vin, du Sel, du Grain, &c. & de toutes les choſes mangeables & beuvables tranſportées, dans toutes les Villes de la domination du Roi de Danemarc pour y étre conſomées. Ce ſont-là les grandes Taxes dont la derniere, eſt aſſez rude. Il y a encore d'autres Taxes de cette nature moins conſidérables, comme eſt en troiſiéme lieu celle qui eſt ſur les Mariages, ſuivant laquelle, les Maris paient une certaine ſomme à proportion de leur qualité pour avoir droit de ſe marier: Cette Taxe eſt aſſez haute, & va quelque-fois à trente ou quarante Risdales pour

pour chaque privilége. Il y a en quatriéme lieu la Taxe pour le papier marqué, sur lequel doivent se faire toutes Obligations, Contrâts, Copies de procédures judiciéres, Octrois, Passe-ports, &c. autrement tous ces actes sont nuls. Cette Taxe est incommode; car il y une espéce de papier marqué qui coute plusieurs Risdales la Fueille. En cinquiéme lieu il y a la Taxe des Brasseries, des Moulins, & de plusieurs autres choses dont il sera parlé ci-aprés. Mais celles-ci & autres semblables sont fixes; c'est à dire, que chacun sait combien il doit paier sur le pied de l'Ordonnance qui subsiste aujourd'hui, & à laquelle cependant & le Roi peut faire les changemens qu'il juge à propos.

De la seconde sorte sont les Taxes imposées sur les Terres; ce qui ne se fait pas par Acres, mais par fermes; c'est à dire, tant pour chaque étenduë de Terre, où il se sémera une Tonne de gros Bled; c'est ainsi qu'on apelle le Froment & le Seigle: De sorte qu'à proportion de la fertilité du païs, de la bonté de l'année,



née, & des facultez du Maître chaque Ferme eſt plus ou moins taxée mais rarement arrive-t-il qu'elle le ſoit trop médiocrement.

Il y a en ſecond lieu, la Taxe des par Têtes, qui ſe leve quelque-fois deux fois l'année, & qui s'impoſe ſelon les facultez de la perſonne taxée, dont on juge par conjecture ſans rien fixer comme dans les autres lieux, où tout le monde ſans diſtinction paie également.

Il y a en quatriéme lieu, la Taxe du Mariage ; c'eſt à dire la ſomme qui ſe leve lors quil eſt queſtion de marier une Princeſſe de la Famille Roialle ; ce qui va d'ordinaire à 100000. Ecûs ; mais on prend occaſion de là de lever quelque choſe de plus.

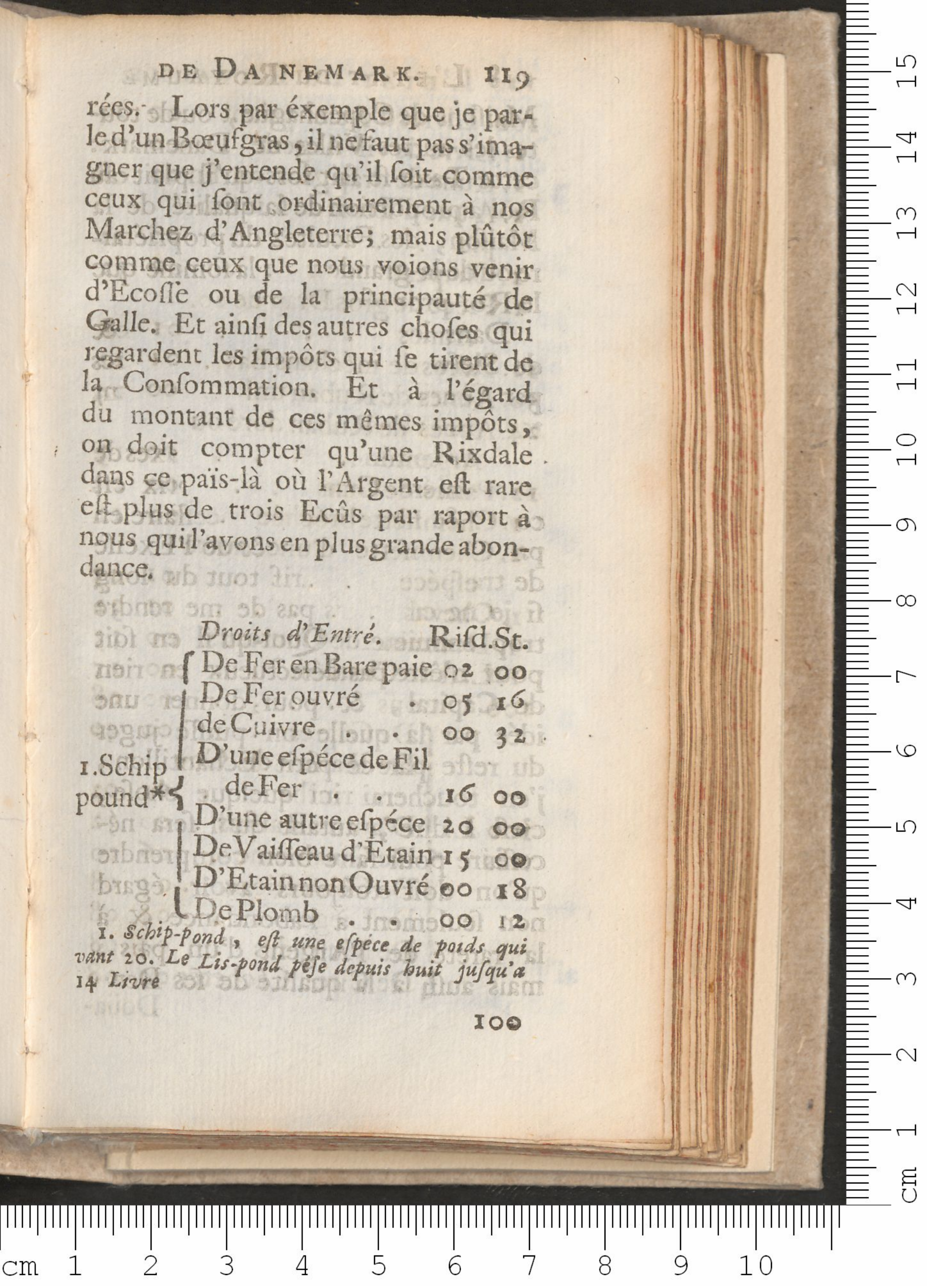
Il y a en cinquiéme lieu, la Taxe du Commerce ſuivant laquelle chaque Marchant paie pour avoir la Liberté de négotier à proportion du gain qu'on compte qu'il fait : & de plus il eſt obligé à avoir des Troupes en Quartier.

Il y a en ſixiéme lieu, la Rente qui eſt paiée pour le fonds de toutes les Mai-

Maiſons de Copenhague, ou de toutes les autres Villes de Danemark: cette Taxe ſe fait lors-qu'il plait au Roi à proportion de la qualité de la Maiſon, des Facultez du propriétaire ou de la grandeur de la ſomme que le Roi propoſe de lever.

Dans les Duchez de Holſtein & de Sleſwick les Terres ſont taxées par Charües; chaque Charüe paiant tant par Mois.

Pour commencer par les Taxes de la premiére ſorte dont le prix eſt connu & fixe, il ſeroit néceſſaire en parlant des Doüanes & de l'Exciſe de tranſcrire le Tarif tout du long ſi je ne craignois pas de me rendre trop ennuieux: Quoi-qu'il en ſoit pour n'être pas défectueux en rien de Capital, & pour donner une idée par la quelle on puiſſe juger du reſte par ce petit Echantillon, j'en toucherai ici quelque choſe, c'eſt à dire, autant qu'il ſera néceſſaire pour faire bien comprendre qu'on doit toûjours avoir égard non ſeulement à l'abondance & à la rareté de l'Argent d'un païs; mais auſſi à la qualité de ſes Denrées.



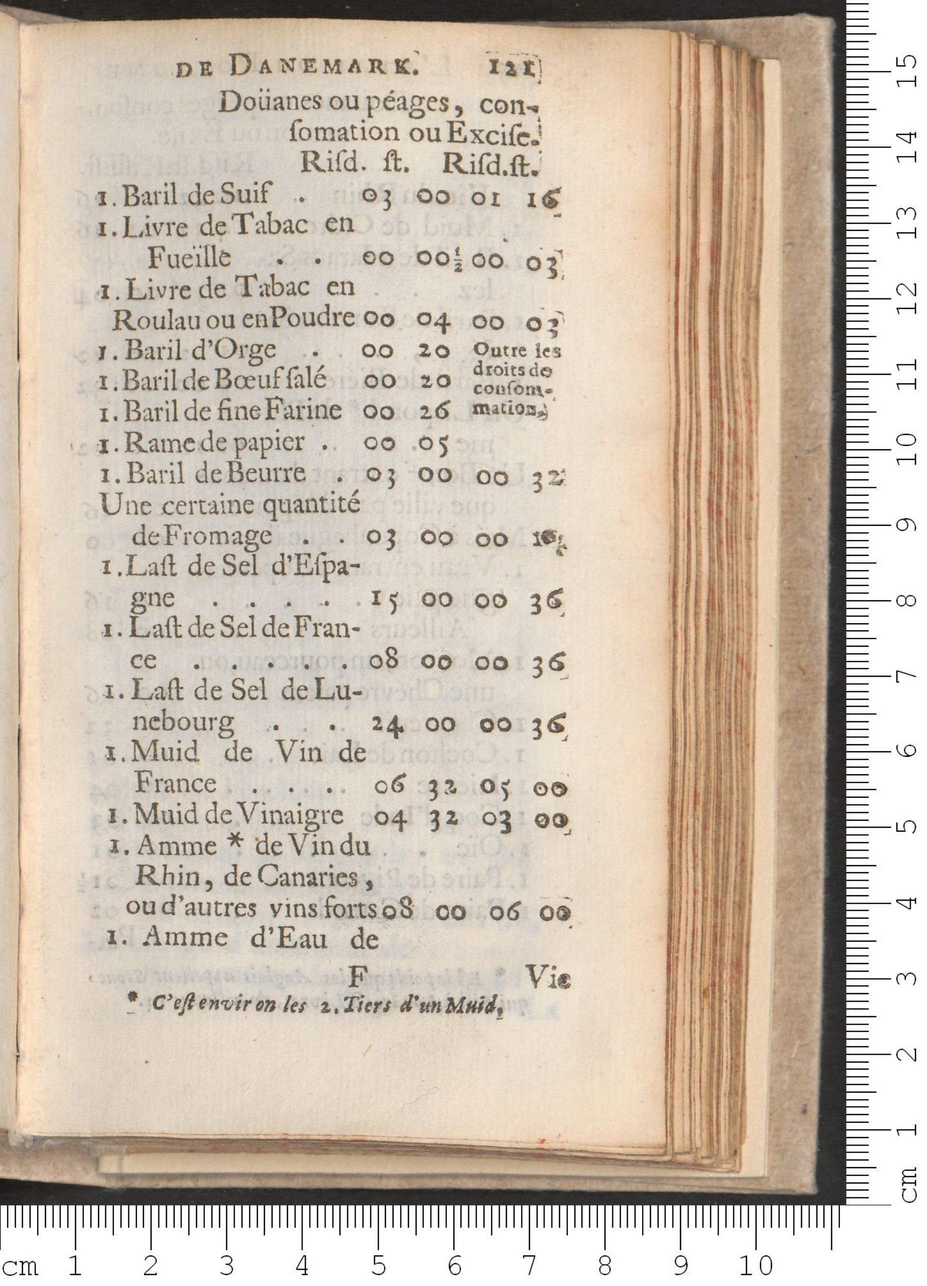
rées. Lors par éxemple que je parle d'un Bœufgras, il ne faut pas s'imaginer que j'entende qu'il ſoit comme ceux qui ſont ordinairement à nos Marchez d'Angleterre; mais plûtôt comme ceux que nous voions venir d'Ecoſſe ou de la principauté de Galle. Et ainſi des autres choſes qui regardent les impôts qui ſe tirent de la Conſommation. Et à l'égard du montant de ces mêmes impôts, on doit compter qu'une Rixdale dans ce païs-là où l'Argent eſt rare eſt plus de trois Ecûs par raport à nous qui l'avons en plus grande abondance.

	Droits d'Entré.	Riſd.	St.
1. Schip pound*	De Fer en Bare paie	02	00
	De Fer ouvré .	05	16
	de Cuivre . .	00	32
	D'une eſpéce de Fil de Fer . .	16	00
	D'une autre eſpéce	20	00
	De Vaiſſeau d'Etain	15	00
	D'Etain non Ouvré	00	18
	De Plomb . .	00	12

1. *Schip-pond, eſt une eſpéce de poids qui vant 20. Le Lis-pond péſe depuis huit juſqu'a 14 Livre*

100.	Livres d'Acier paient	00	24
1.	Livre de vif-Argent .	00	02
1.	Aune de drap gros ou fin	00	08
1.	Aune d'Etofe de ſoie ſimple	00	12
1.	Chapeau	00	32
1.	Piéce de gros Drap de 20. Aunes	01	08
12.	Paires de méchans Bas .	01	12
50.	Aunes de Ruban uni .	00	24
24.	Aunes de Ruban doré ou Argenté	00	13
12.	Paires de Gans . .	00	24
1.	Chemiſette brochée .	00	12
1.	Chemiſette d'une autre eſpéce	01	05
1.	Cheval	01	32
1.	Douzaine de Couteaux	00	33
1.	Laſt de Charbon . .	00	15
100.	Citrons . . , .	00	08
100 Livres	De Câpres . .	00	40
	De Raiſins de Corinthe . .	01	02
	D'autres Raiſins .	00	32
	De Cinamome .	06	00
	De Confections .	04	08
	De Liége . .	03	08
	De Muſcades .	04	08
	De Cire à Cacheter	04	08

Doüa-



	Doüanes ou péages,		consomation ou Excise.	
	Risd.	st.	Risd.	st.
1. Baril de Suif .	03	00	01	16
1. Livre de Tabac en Fueïlle . .	00	00½	00	03
1. Livre de Tabac en Roulau ou en Poudre	00	04	00	03
1. Baril d'Orge . .	00	20	Outre les droits de consommation.	
1. Baril de Bœuf salé	00	20		
1. Baril de fine Farine	00	26		
1. Rame de papier . .	00	05		
1. Baril de Beurre .	03	00	00	32
Une certaine quantité de Fromage . .	03	00	00	16
1. Last de Sel d'Espagne	15	00	00	36
1. Last de Sel de France	08	00	00	36
1. Last de Sel de Lunebourg . . .	24	00	00	36
1. Muid de Vin de France	06	32	05	00
1. Muid de Vinaigre	04	32	03	00
1. Amme * de Vin du Rhin, de Canaries, ou d'autres vins forts	08	00	06	00
1. Amme d'Eau de				

F Vie

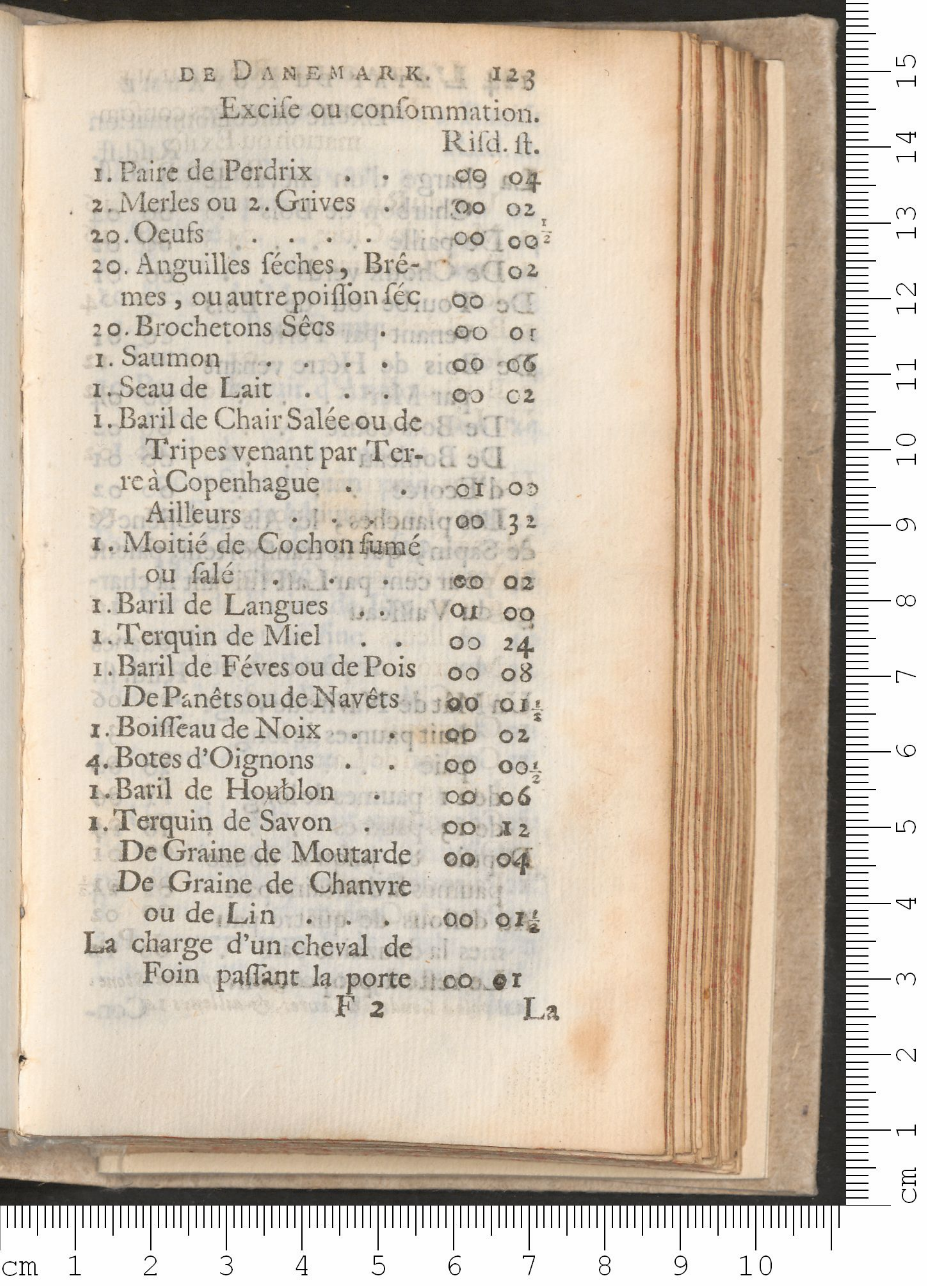
* *C'est environ les 2. Tiers d'un Muid.*

Doüanes ou péages consommation ou Exise.

	Risd.	st.	Risd.	st.
Vîe du Rhin ..	10	32	0	16
1. Muid de Cidre .	04	32	02	16
1. Baril de Harans Salez	01	32	00	04
1. Baril de Saumon Salé , ...	01	32	00	12
1. Baril de Biére .	02	00	00	32
Un Lispond * de Plume	02	12	00	02
Un Bœuf entrant dans chaque ville paie à la porte			01	16
Mais à Copenhague il paie			02	00
1. Veau entrant à Copenhague paie			00	16
Ailleurs			00	08
1. Mouton, un pourceau, ou une Chévre paient			00	06
1. Chevreuil			00	32
1. Cochon de Lait . .			00	01
1. Liévre			00	04
1. Coq d'Inde . . .			00	03
1. Oïe			00	01
1. Paire de Pigeons . .			00	01½
1. Paire de Canards . .			00	02

1. Pai-

* *Est le poids que les Anglois appellent Stone, qui pése à Londres 8 Livres, & ailleurs 14.*



Excise ou consommation.

	Risd.	st.
1. Paire de Perdrix . .	00	04
2. Merles ou 2. Grives .	00	02
20. Oeufs	00	00½
20. Anguilles séches, Brémes, ou autre poisson séc	00	02
20. Brochetons Sécs .	00	01
1. Saumon	00	06
1. Seau de Lait . . .	00	02
1. Baril de Chair Salée ou de Tripes venant par Terre à Copenhague . .	01	00
Ailleurs . . .	00	32
1. Moitié de Cochon fumé ou salé . . .	00	02
1. Baril de Langues . .	01	00
1. Terquin de Miel . .	00	24
1. Baril de Féves ou de Pois	00	08
De Panêts ou de Navêts	00	01½
1. Boisseau de Noix . .	00	02
4. Botes d'Oignons . .	00	00½
1. Baril de Houblon .	00	06
1. Terquin de Savon .	00	12
De Graine de Moutarde	00	04
De Graine de Chanvre ou de Lin . . .	00	01½
La charge d'un cheval de Foin passant la porte	00	01

	Excise ou consommation Risd. st.	
La charge d'un cheval de Charbon de Bois .	00	04
De paille	00	02
De Choux verds . .	00	01
De Tourbe ou de Bois venant par Terre .	00	01
De Bois de Hêtre venant par Mer . . .	00	04
De Bois court . .	00	02
De Bouleau . . .	00	01
d'Ecorce	00	02

Les planches, les Ais de Chêne & de Sapin, qui se transportent, paient un pour cent par Last suivant la charge du Vaisseau

	Doüanes Risd. st.	
Un Mât de Navire de vingt huit paumes de long paie	30	00
de 21. paumes de long .	11	00
de 13. paumes . . .	10	24
Depuis 8. jusqu'a douze paumes la douzaine paie	02	24
Au dessous de quatre paumes la douzaine paie .	00	12

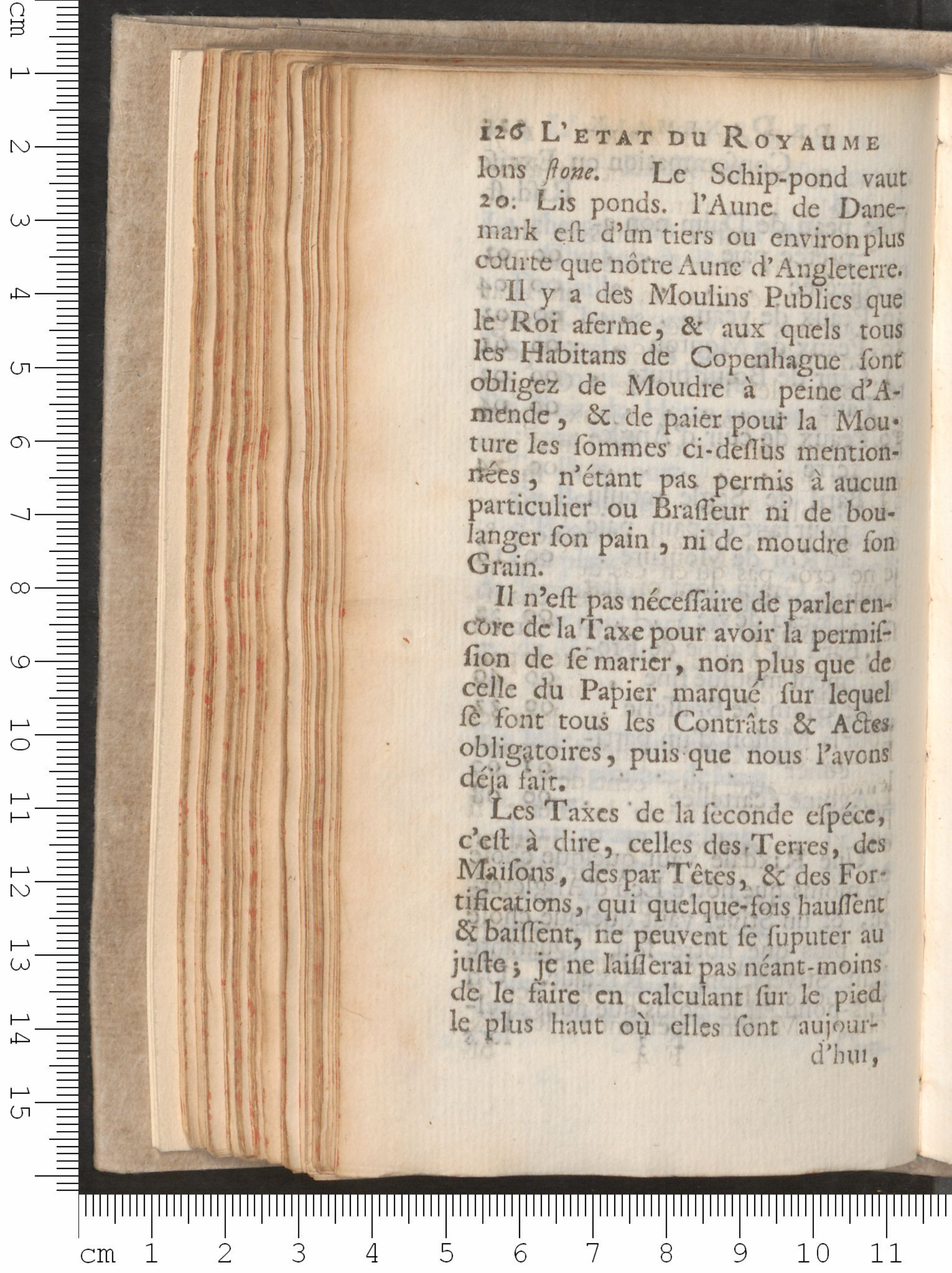
Le reste à proportion.

Con-

Consommation ou Excise

	Risd.	st.
Une peau de Daim non aprétée paie . . .	00	02
Aprétée	00	04
10. Peaux de veau . .	00	02
10. Peaux de Mouton .	00	01
1. Cuir de Bœuf brute .	00	02
Tané	00	04
10. Peaux de cuir d'Angleterre	00	24
1. Baril de Ségle moulu pour faire du pain paie au Roi de Mouture .	00	16
Pour le Grain dont on fait l'Eeau de vie . .	00	32
1. Baril de Farine de Froment mouluë fine .	00	40
Le Grain de Brasserie .	00	32
Pour la Maison d'un particulier	01	00
L'Avoine écartellée . .	00	08

Une Rixdale vaut quelque chose de moins que nôtre Ecû d'Angleterre, & un Stiver vaut quelque chose de plus que nôtre sou. Quarante huit Stivers font la Rixdale. Un Lis-pond est le poids que nous apel-



lons *stone*. Le Schip-pond vaut 20. Lis ponds. l'Aune de Danemark est d'un tiers ou environ plus courte que nôtre Aune d'Angleterre.

Il y a des Moulins Publics que le Roi aferme, & aux quels tous les Habitans de Copenhague sont obligez de Moudre à peine d'Amende, & de paier pour la Mouture les sommes ci-dessus mentionnées, n'étant pas permis à aucun particulier ou Brasseur ni de boulanger son pain, ni de moudre son Grain.

Il n'est pas nécessaire de parler encore de la Taxe pour avoir la permission de se marier, non plus que de celle du Papier marqué sur lequel se font tous les Contrâts & Actes obligatoires, puis que nous l'avons déja fait.

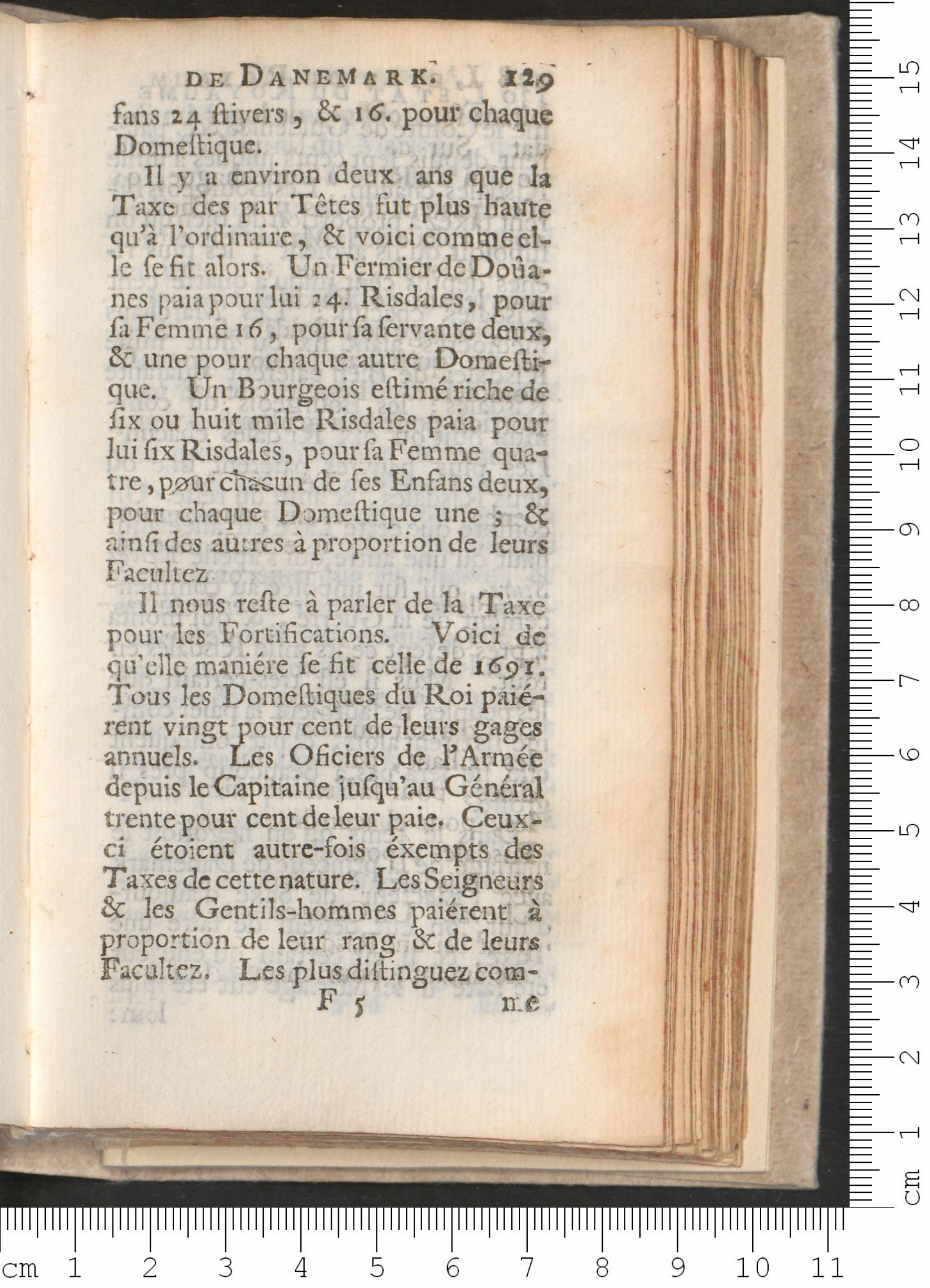
Les Taxes de la seconde espéce, c'est à dire, celles des Terres, des Maisons, des par Têtes, & des Fortifications, qui quelque-fois haussent & baissent, ne peuvent se suputer au juste; je ne laisserai pas néant-moins de le faire en calculant sur le pied le plus haut où elles sont aujourd'hui,

d'hui, & où elles peuvent aller à l'avenir ſelon les apparences.

Quelques années aprés la derniére Guerre avec la Suéde le Roi fit faire un eſtimation & un Etat des Maiſons des villes & des Bourgs de ſon obéiſſance, & fit auſſi arpenter toutes les Terres de la Campagne, afin de pouvoir mieux égaler les Taxes qu'il auroit beſoin d'impoſer. Elles ſont à préſent ſur le pied le plus haut, où elles puiſſent étre vû les Facultez des peuples; & je ne croi pas qu'en cas de Guerre ou d'autre beſoin l'on pût les rehauſſer davantage: car le Gentil-homme de la Campagne auſſi-bien que le païſan ſont en quelque maniére ruinez; dans les villes & dans les Bourgs les Maiſons paient annuellement quatre pour cent de ce que pourroit valoir toute la Terre ſi elle étoit venduë, & l'eſtimation en eſt faite ſuivant la grandeur de la Terre, & la commodité de ſa ſituation, par des commiſſaires nommez pour cet éfét. De plus pour chaque cent Risdales que la place de chaque Maiſon eſt eſtimée, les Ha-

bitans ſont obligez de loger un Soldat. Sur ce pied-là un Cabaretier de Vin du Rhin à Copenhague, qui n'eſt pas encore des plus riches, & dont la place de la Maiſon eſt eſtimée 900. Risdales, paie par conſéquent tous les ans 36. Risdales pour la Maiſon, & loge neuf Soldats, ſans compter ce qu'il paie encore pour ſon commerce. Tout le reſte paie à proportion pour leur maiſon & pour leur commerce.

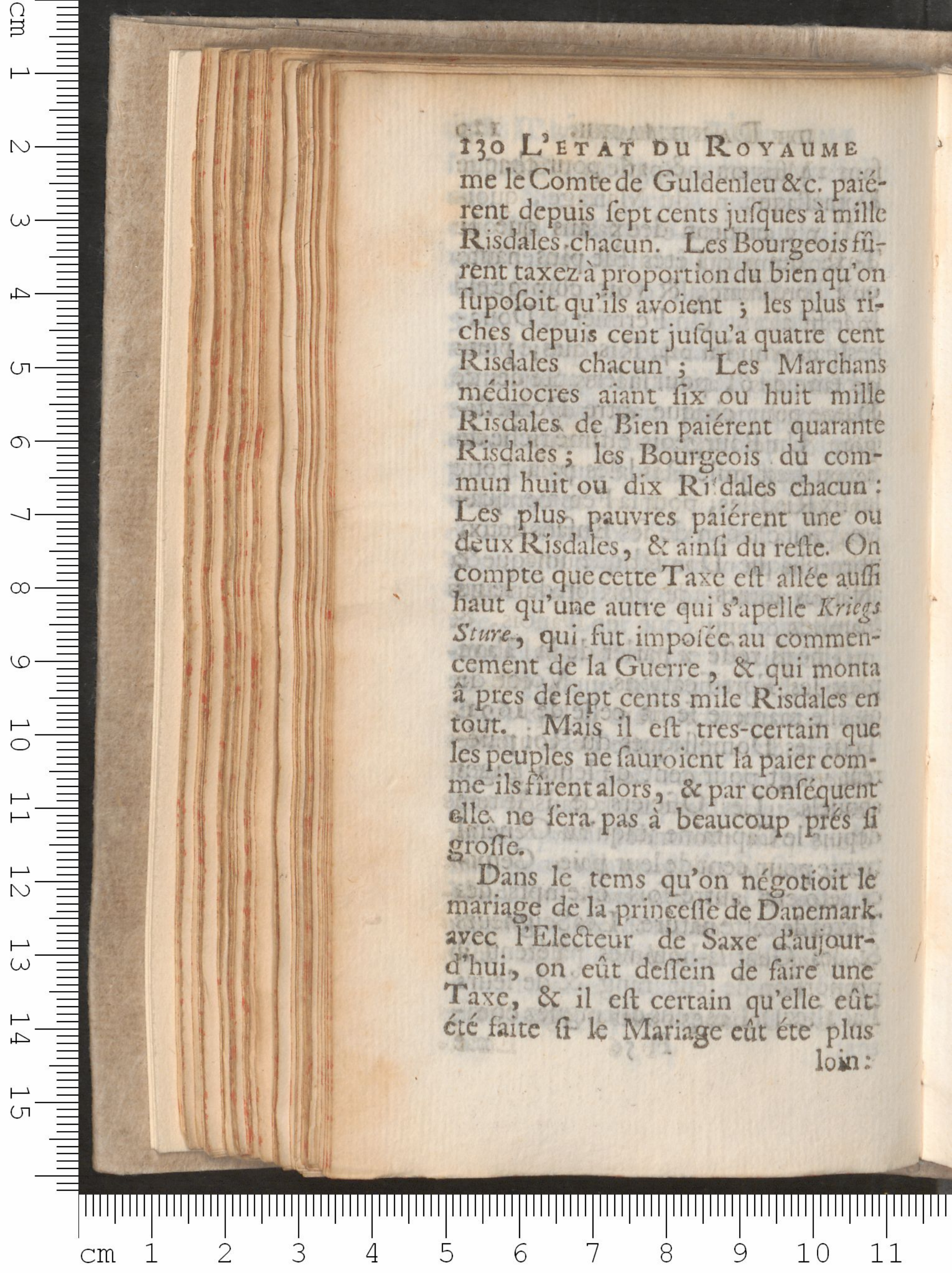
La Taxe par Tête ſe fait à Copenhague tous les ans pour le moins; & s'il arrive qu'il ſe paſſe une année, la Cour s'en récompenſe en doublant la Taxe de l'année ſuivante. Quelque moderée que ſoit cette Taxe elle ſe mét de la maniére ſuivante: un Bourgeois, en réputation d'avoir huit ou dix mille Risdales vaillant, paie pour lui quatre Risdales, pour ſa Femme quatre Risdales, pour chacun de ſes Enfans deux Risdales, pour chaque Domeſtiqué une Risdale, & autant pour chaque Cheval. Un Cabaretier à Biére paie pour lui une Risdale, pour ſa Femme autant, pour chacun de ſes Enfans



ſans 24 ſtivers, & 16. pour chaque Domeſtique.

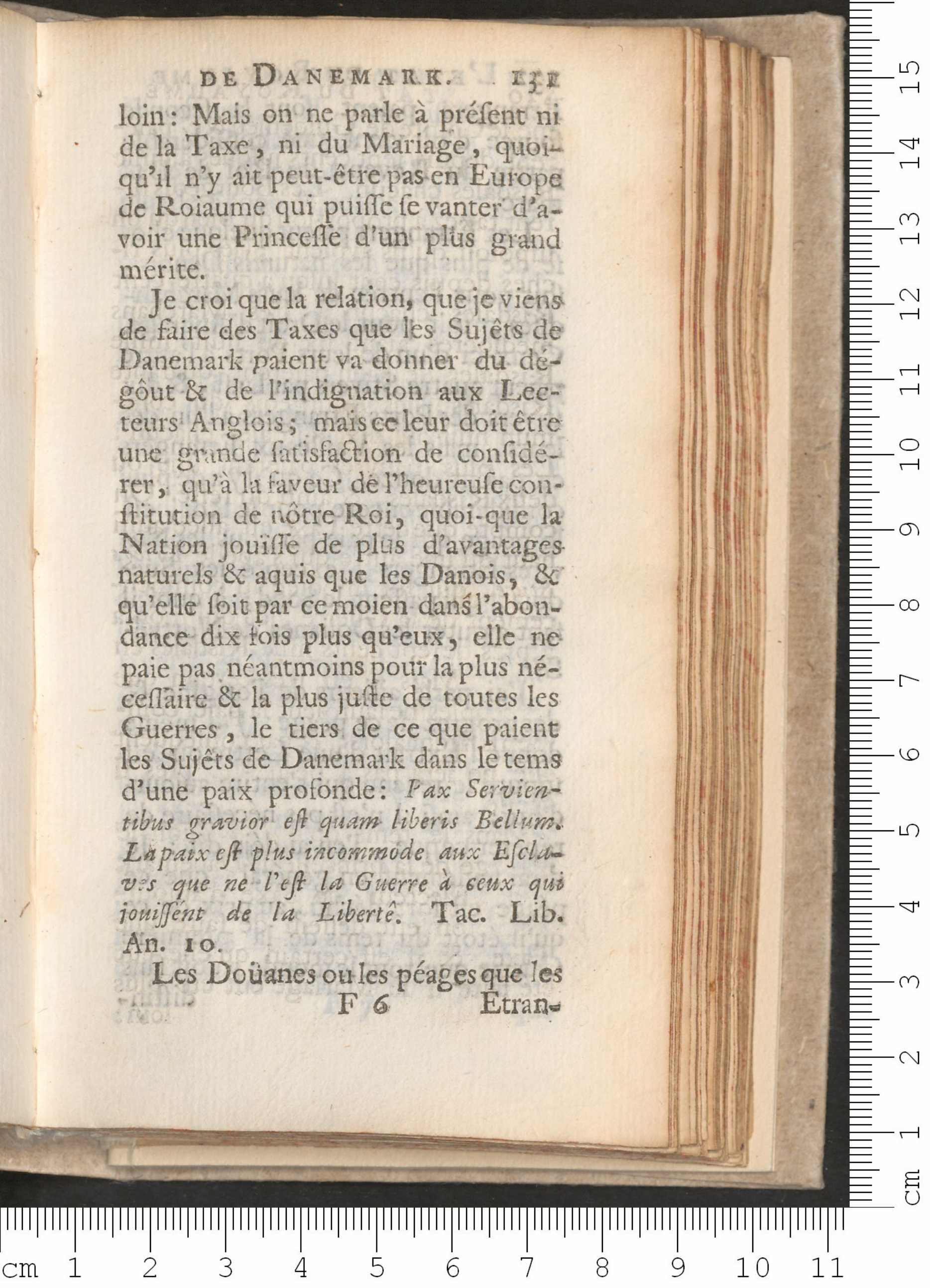
Il y a environ deux ans que la Taxe des par Têtes fut plus haute qu'à l'ordinaire, & voici comme elle ſe fit alors. Un Fermier de Doüanes paia pour lui 24. Risdales, pour ſa Femme 16, pour ſa ſervante deux, & une pour chaque autre Domeſtique. Un Bourgeois eſtimé riche de ſix ou huit mile Risdales paia pour lui ſix Risdales, pour ſa Femme quatre, pour chacun de ſes Enfans deux, pour chaque Domeſtique une; & ainſi des autres à proportion de leurs Facultez.

Il nous reſte à parler de la Taxe pour les Fortifications. Voici de qu'elle maniére ſe fit celle de 1691. Tous les Domeſtiques du Roi paiérent vingt pour cent de leurs gages annuels. Les Oficiers de l'Armée depuis le Capitaine juſqu'au Général trente pour cent de leur paie. Ceux-ci étoient autre-fois éxempts des Taxes de cette nature. Les Seigneurs & les Gentils-hommes paiérent à proportion de leur rang & de leurs Facultez. Les plus diſtinguez com-



me le Comte de Guldenleu &c. paiérent depuis ſept cents juſques à mille Risdales chacun. Les Bourgeois fûrent taxez à proportion du bien qu'on ſupoſoit qu'ils avoient ; les plus riches depuis cent juſqu'a quatre cent Risdales chacun ; Les Marchans médiocres aiant ſix ou huit mille Risdales de Bien paiérent quarante Risdales ; les Bourgeois du commun huit ou dix Ri'dales chacun : Les plus pauvres paiérent une ou deux Risdales, & ainſi du reſte. On compte que cette Taxe eſt allée auſſi haut qu'une autre qui s'apelle *Kriegs Sture*, qui fut impoſée au commencement de la Guerre, & qui monta â pres de ſept cents mile Risdales en tout. Mais il eſt tres-certain que les peuples ne ſauroient la paier comme ils fîrent alors, & par conſéquent elle ne ſera pas à beaucoup prés ſi groſſe.

Dans le tems qu'on négotioit le mariage de la princeſſe de Danemark avec l'Electeur de Saxe d'aujourd'hui, on eût deſſein de faire une Taxe, & il eſt certain qu'elle eût été faite ſi le Mariage eût éte plus loin:



loin: Mais on ne parle à présent ni de la Taxe, ni du Mariage, quoiqu'il n'y ait peut-être pas en Europe de Roiaume qui puisse se vanter d'avoir une Princesse d'un plus grand mérite.

Je croi que la relation, que je viens de faire des Taxes que les Sujêts de Danemark paient va donner du dégoût & de l'indignation aux Lecteurs Anglois; mais ce leur doit être une grande satisfaction de considérer, qu'à la faveur de l'heureuse constitution de nôtre Roi, quoi-que la Nation jouïsse de plus d'avantages naturels & aquis que les Danois, & qu'elle soit par ce moien dans l'abondance dix fois plus qu'eux, elle ne paie pas néantmoins pour la plus nécessaire & la plus juste de toutes les Guerres, le tiers de ce que paient les Sujêts de Danemark dans le tems d'une paix profonde: *Pax Servientibus gravior est quam liberis Bellum. La paix est plus incommode aux Esclaves que ne l'est la Guerre à ceux qui jouissent de la Liberté.* Tac. Lib. An. 10.

Les Doüanes ou les péages que les

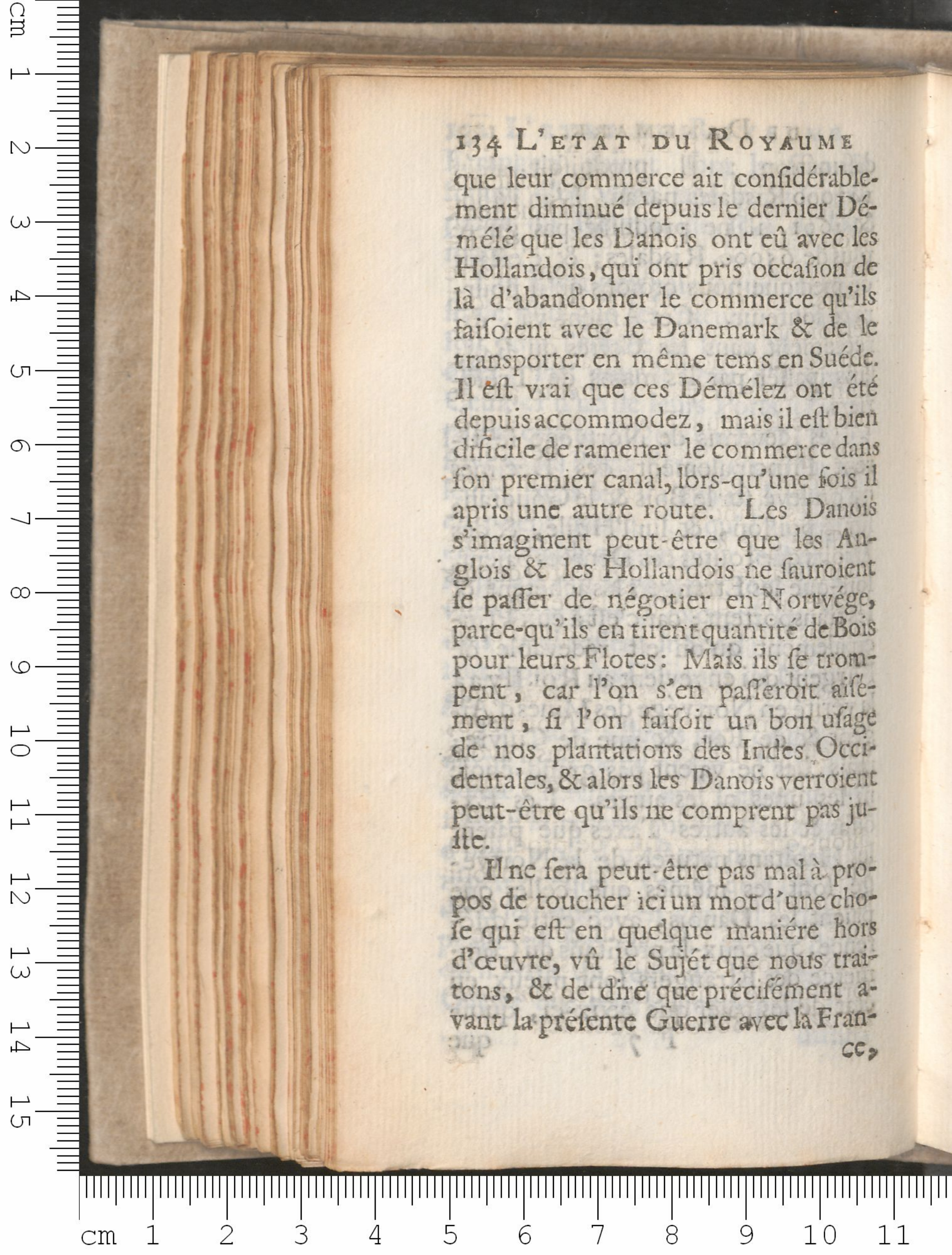
Etrangers paient ſont la ſeconde ſource d'où vient une conſidérable partie du Revenu du Roi de Damarc.

Les Etrangers paient quelque choſe de plus que les naturels Danois, ſoit pour l'entrée de leurs Marchandiſes, ſoit pour le Droit d'Ancrage. Ceux-ci d'un de leurs Ports à l'autre paient quatre Stivers par Laſt, & dix ſtivers des Ports Etrangers à l'un des leurs, mais les Vaiſſeaux Etrangers en paient douze. Ce qu'il y a de plus conſidérable encore pour le Roi, eſt le péage qui ſe paie par tous les Navires Etrangers, excepté les Suédois, qui paſſent le Sond; à quoi il faut ajouter les Doüanes de Nortvége.

J'ai parlé ailleurs de l'origine & des progrez de ce péage: J'ai même donné l'Extrait d'une Lettre où eſt ſuputé le revenu qui s'entire aujourd'hui; ainſi il n'eſt pas néceſſaire de répéter ce que, j'en ai déja dit: Je dirai ſeulement en général, que ce péage eſt fort déchû, au prix de ce qu'il étoit du tems de la premiére Guerre que tout le monde paioit ſans diſtin-

distinction : Il produisoit alors 143000 Risdales par an. L'an 1690. & 1691. il ne produisit pas guére plus de 65000. Risdales ; & c'est sur ce pied que nous croions qu'il pourra se soutenir. Cet Argent va, directement dans les Cofres du Roi, sans passer par les mains de Trésoriers.

Les Revenus de Nortvége se tirent Principalement des Décimes qu'on leve sur le Boïs & le Goudran, sur le poisson, & sur l'Hüile, & des Droits que toutes ces Denrées paient, lors-que les Etrangers les achétent & les transportent ; car c'est à eux Principalement qu'on est redevable de l'Argent qui en revient au Roi. Il y a à la vérité en Nortvége des Mines d'Argent & de Fer, & une de Cuivre ; mais elles ne valent pas grand-chose ni les unes ni les autres. Les Excises & les autres Taxes que paient les Habitans naturels de la Nortvége sont les mêmes que celles que paient les Danois, avec cette diférence, que ceux-là profitans du Commerce des Etrangers sont mieux en état de les paier que ceux-ci, quoi-

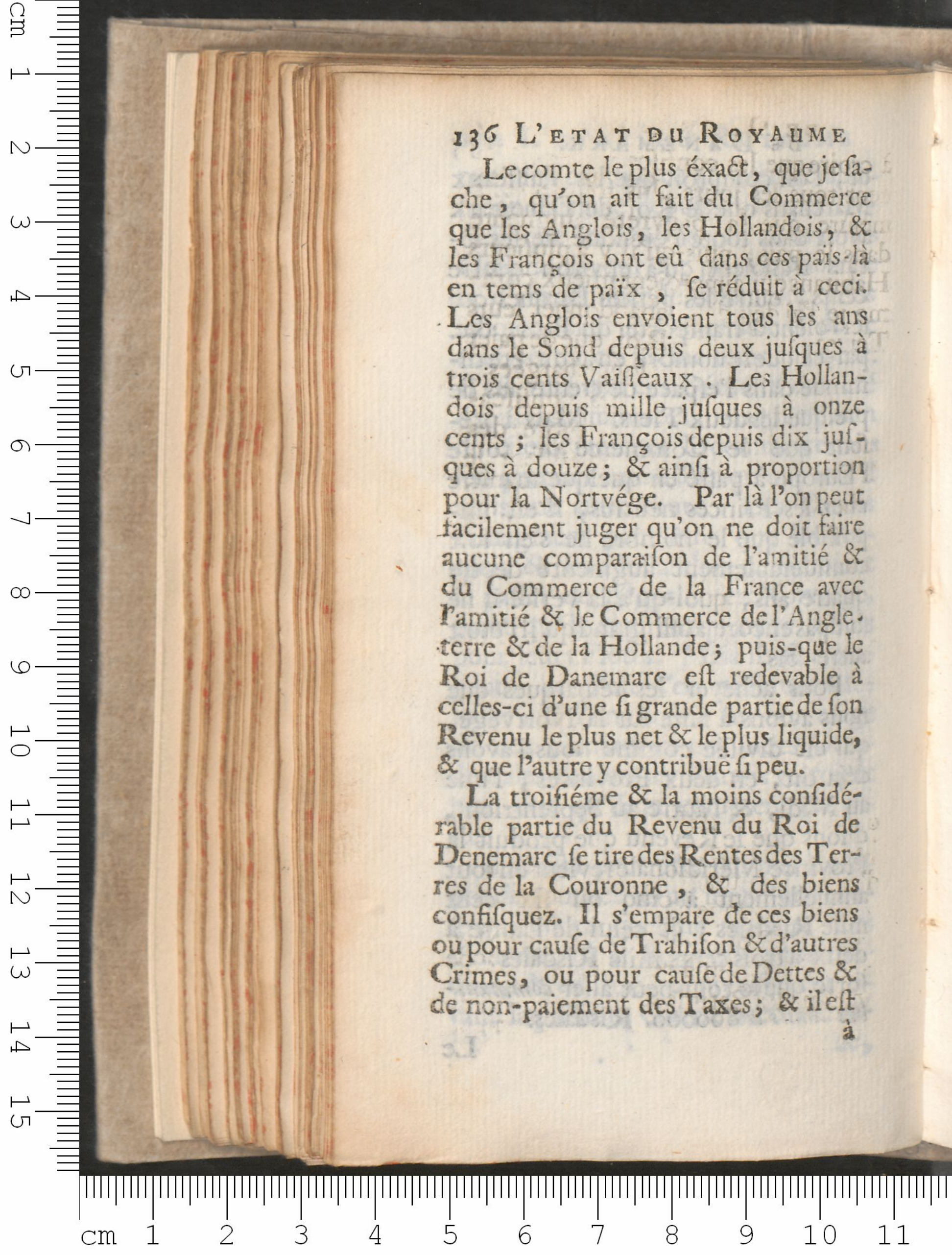


que leur commerce ait considérablement diminué depuis le dernier Démélé que les Danois ont eû avec les Hollandois, qui ont pris occasion de là d'abandonner le commerce qu'ils faisoient avec le Danemark & de le transporter en même tems en Suéde. Il est vrai que ces Démélez ont été depuis accommodez, mais il est bien dificile de ramener le commerce dans son premier canal, lors-qu'une fois il apris une autre route. Les Danois s'imaginent peut-être que les Anglois & les Hollandois ne sauroient se passer de négotier en Nortvége, parce-qu'ils en tirent quantité de Bois pour leurs Flotes: Mais ils se trompent, car l'on s'en passeroit aisément, si l'on faisoit un bon usage de nos plantations des Indes Occidentales, & alors les Danois verroient peut-être qu'ils ne comprent pas juste.

Il ne sera peut-être pas mal à propos de toucher ici un mot d'une chose qui est en quelque maniére hors d'œuvre, vû le Sujét que nous traitons, & de dire que précisément avant la présente Guerre avec la Fran-

ce, l'on comptoit que les Vaiſſeaux Marchans que le Roi de Danemark avoit dans toute l'étenduë de ſes Etâts n'alloient qu'à environ quatre cents, outre les petites Barques qui ſervoient à tranſporter du Bois, &c. par-ce que le nombre en avoit été diminué dans l'eſpace de trente ans de preſque les deux Tiers. Mais à préſent que le Commerce de toute l'Europe à paſſé en quelque maniére chez les Princes neûtres, il eſt impoſſible que le nombre ne s'en ſoit conſidérablement augmenté depuis quatre ans, quoi-qu'à la vérite il ne ſoit pas encore auſſi grand qu'il l'étoit autre-fois.

Pour achever les remarques que nous avions à faire ſur la Nortvége, qui eſt diviſée comme nous l'avons déja dit, en deux Provinces, l'une au Midi, & l'autre au Septentrion, diſons que le Revenu que produit la Province Méridionale revient en tout annuellement à cinq ou ſix cent mile Riſdales ; & celui de l'autre à deux à trois cents mile Riſdales: de ſorte que le tout peut aller *communibus annis à* 800000. *Riſdales.*



Le comte le plus éxact, que je ſache, qu'on ait fait du Commerce que les Anglois, les Hollandois, & les François ont eû dans ces païs-là en tems de païx, ſe réduit à ceci. Les Anglois envoient tous les ans dans le Sond depuis deux juſques à trois cents Vaiſſeaux. Les Hollandois depuis mille juſques à onze cents; les François depuis dix juſques à douze; & ainſi à proportion pour la Nortvége. Par là l'on peut facilement juger qu'on ne doit faire aucune comparaiſon de l'amitié & du Commerce de la France avec l'amitié & le Commerce de l'Angleterre & de la Hollande; puis-que le Roi de Danemarc eſt redevable à celles-ci d'une ſi grande partie de ſon Revenu le plus net & le plus liquide, & que l'autre y contribuë ſi peu.

La troiſiéme & la moins conſidérable partie du Revenu du Roi de Denemarc ſe tire des Rentes des Terres de la Couronne, & des biens confiſquez. Il s'empare de ces biens ou pour cauſe de Trahiſon & d'autres Crimes, ou pour cauſe de Dettes & de non-paiement des Taxes; & il eſt

à croire que les confiſcations deviennent tous les jours plus fréquentes à meſure que la pauvreté augmente dans le païs; puis-qu'il y a pluſieurs Habitans qui aimeroient mieux, comme je l'ai déja dit, abandonner leurs Terres au profit du Roi, que de paier les Taxes, dont elles ſont chargées.

Mais bien loin que ces confiſcations en groſſiſſant le nombre des Terres de la Couronne groſſiſſent le Revenu du Roi, qu'il n'en eſt au contraire que plus pauvre; car il n'en eſt pas plûtôt devenu le Maître, que les anciens propriétaires ne travaillent plus à les ameliorer avec le ſoin & la diligence qu'ils faiſoient auparavant; au contraire ils font tout ce qu'ils peuvent pour qu'elles produiſent le moins qu'il eſt poſſible; & il arrive qu'elles tombent preſqu'en friche par la négligence des Fermiers, ou par le peu de courage avec lequel ils les cultivent: Elles deviennent d'ordinaire autant de Forêts qui ſervent de quelque choſe aux divertiſſement du Roi, quoi-qu'elles contribuënt bien peu à remplir ſa Bourſe; & pour les Batimens ils tombent en

ruine. Il en eſt de même des Maiſons Roialles, pluſieurs deſquelles ſont baties ſur les Terres de la Couronne; car il y en a bien peu d'habitables à Frederick-bourg prés. Ainſi il eſt dificile de dire au juſte le Revenu annuel que produiſent ces Terres; outre que ce qui en provient tourne au profit de ceux qui ont la ſurintendance des Maiſons du Roi, & qui ont inſpection ſur ſes Parcs, ſur ſes Forêts, ſur ſe Fermes, & ſur les travail de ſes Fermiers: De ſorte que je croi que nous mettrons les Revenus des confiſcations & des Terres de la Couronne plûtôt au deſſus qu'au deſſous de leur juſte valeur ſi nous faiſons monter à 200000. Risdales ce qu'ils produiſent annuellement de liquide.

Je voulûs ſavoir d'une perſonne d'ordre & d'intelligence de ce pais-là juſqu'ou pouvoit aller à peu prés l'Argent courant de ces Roiaumes. Voici la réponſe que j'en eu. *Il eſt fort dificile*, me dit il, *de ſuputer au juſte l'Argent courant de ces Roiaumes; mais ce qu'il y a de certain eſt qu'il y eſt en tres-petite quantité, & qu'il n'y en a pas la centiéme partie autant qu'en*

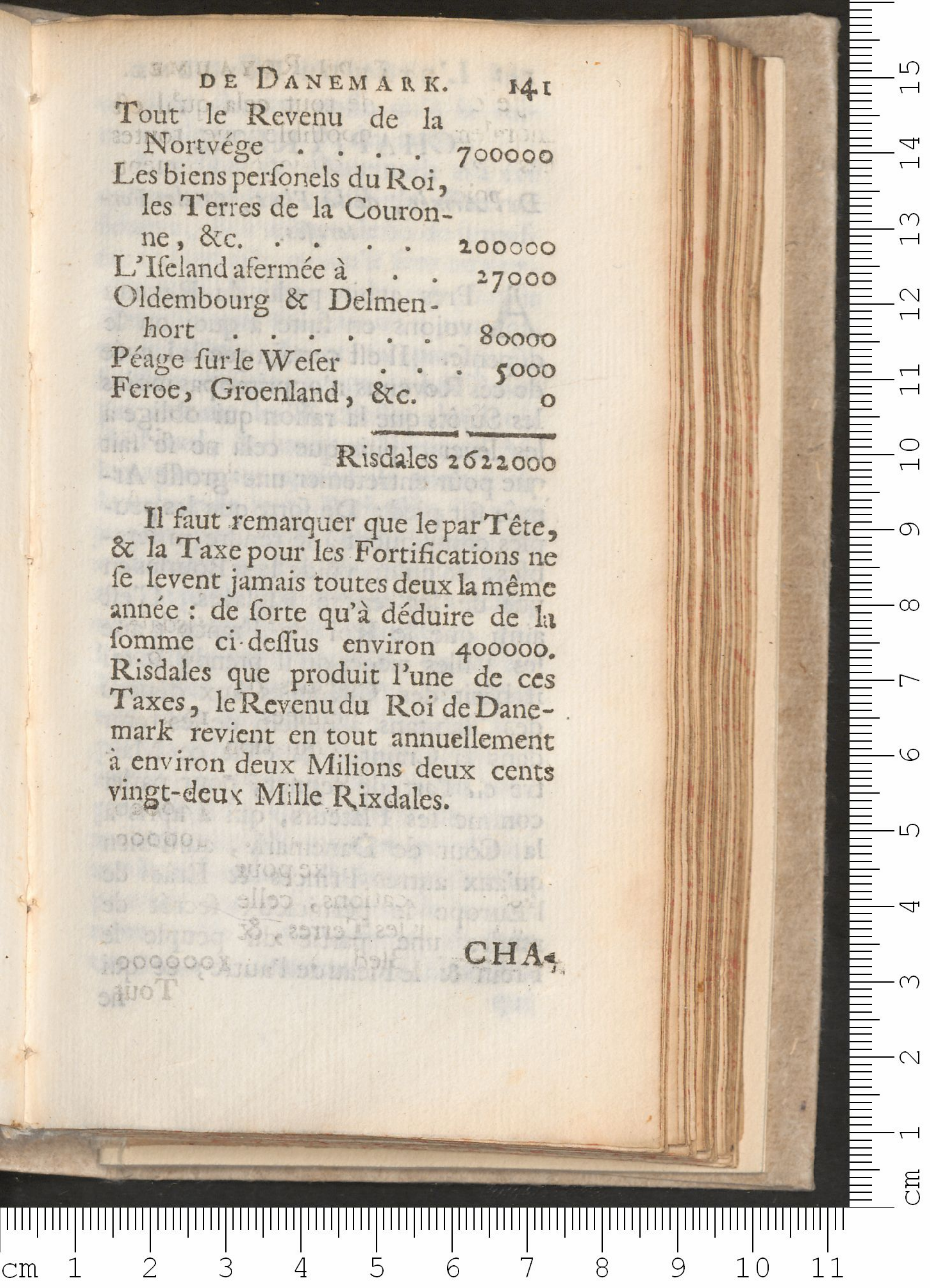
An-

Angleterre ; car à quelques uns prêt il n'y en a pas un qui ait de l'Argent en Caisse. Les Négotians par les mains des quels l'Argent passe & qui ne sont pas riches à parler en général, mais qui sont au contraire fort endettez à Amsterdam & à Hambourg, n'ent ont pas plûtôt reçû qu'ils s'en servent à s'aquiter. De plus la Caisse de la Nation s'épuise tous les ans, soit par le moien de celui qui les Officiers de l'Armée qui sont Etrangers peuvent mettre en reserve, & qu'ils transportent dans leur païs ; soit aussi à cause de celui que divers Ministres d'Etat peuvent ramasser; car il faut remarquer qu'il y en a ou peu, ou point qui l'emploient à acheter des Terres ; mais ils le mettent à la Banque d'Amsterdam, ou de Hambourg. Elle s'épuise encore par le moien de ce que le Commerce en emporte; Car ce païs consomme plus de Denrées Etrangéres, que ne valent celles qu'il produit. Tout cela me fait croire qu'il y a ici tres-peu d'Argent courant; sans compter que la plûpart de celui qui roule entre les peuples, est de cuivre, & ne vaut pas la peine d'être transporté; & que le meilleur & le plus pur est aussi mélé de beaucoup de cuivre.

Je conclûs de tout cela qu'il est moralement impossible que toutes ces Taxes & impositions continuënt. Le poids en est déja si accablant, que les peuples ont bien plus de sujét, de souhaiter qu'un Etranger s'empare de leur païs, qu'ils n'en ont de le défendre, parce-qu'ils n'ont que peu ou rien à perdre, & qu'un changement de Maître peut vrai-semblablement améliorer leur condition qui ne sauroit presque empirer. Il semble que la Cour sent bien cela, & que c'est pour cette raison qu'elle a toûjours sur pied une Armée d'Etrangers. Voici un état circonstancié du Revenu de la Couronne.

	Risdales.
La Doüane ou péage du Sond	65000
Les autres Doüanes de Danemarc afermées	165000
Le Droit de consommation ou d'Excise de Copenhague afermé	140000
Les petites Taxes . .	100000
Les par Tête, la Taxe pour les Fortifications, celle qui est sur les Terres, & sur le gros Bled . .	1000000

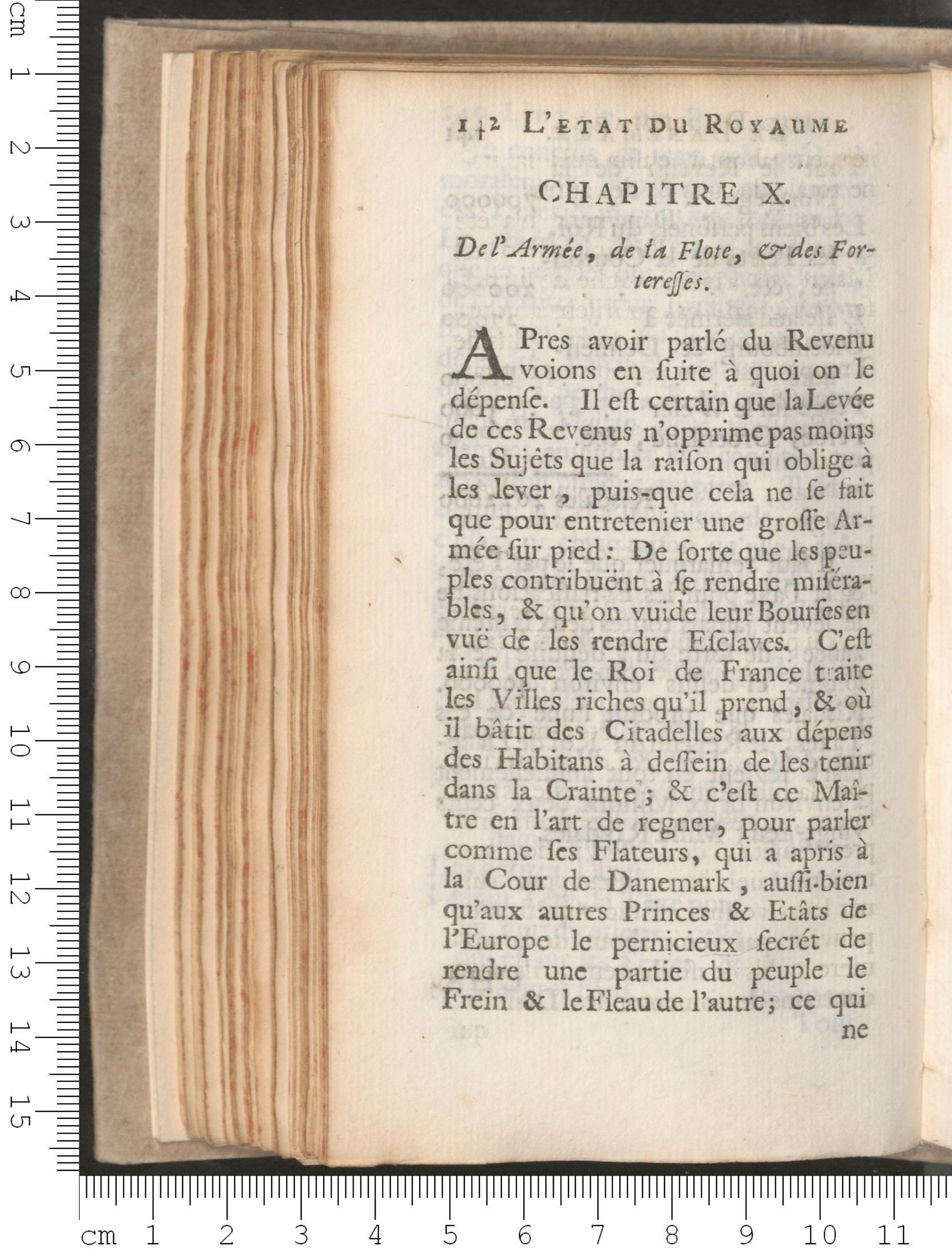
Tout



Tout le Revenu de la Nortvége	700000
Les biens personels du Roi, les Terres de la Couronne, &c.	200000
L'Iseland afermée à . .	27000
Oldembourg & Delmenhort	80000
Péage sur le Weser . . .	5000
Feroe, Groenland, &c.	0
Risdales	2622000

Il faut remarquer que le par Tête, & la Taxe pour les Fortifications ne se levent jamais toutes deux la même année : de sorte qu'à déduire de la somme ci-dessus environ 400000. Risdales que produit l'une de ces Taxes, le Revenu du Roi de Danemark revient en tout annuellement à environ deux Milions deux cents vingt-deux Mille Rixdales.

CHA-



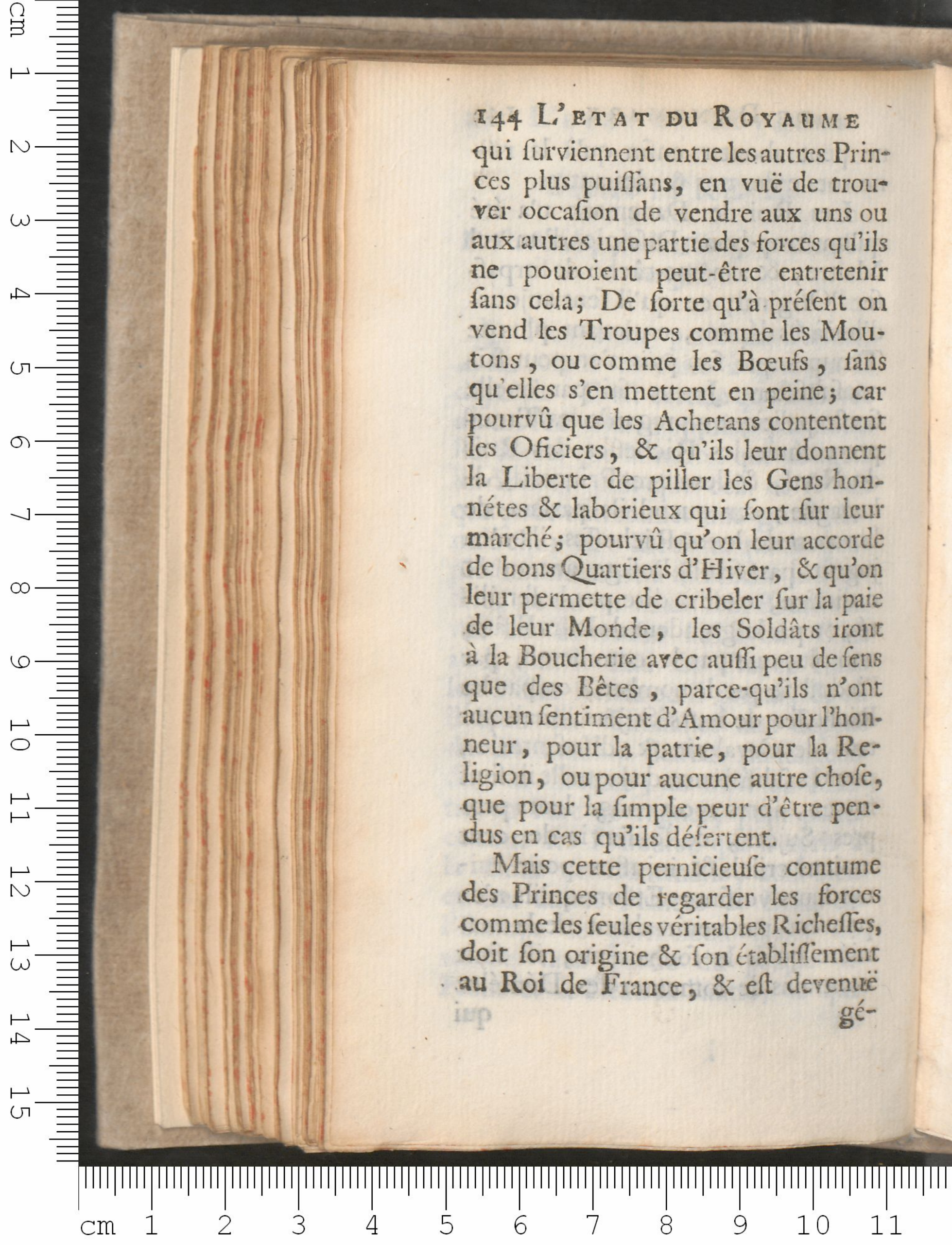
CHAPITRE X.

De l'Armée, de la Flote, & des Forteresses.

APres avoir parlé du Revenu voions en ſuite à quoi on le dépenſe. Il eſt certain que la Levée de ces Revenus n'opprime pas moins les Sujêts que la raiſon qui oblige à les lever, puis-que cela ne ſe fait que pour entretenier une groſſe Armée ſur pied: De ſorte que les peuples contribuënt à ſe rendre miſérables, & qu'on vuide leur Bourſes en vuë de les rendre Eſclaves. C'eſt ainſi que le Roi de France traite les Villes riches qu'il prend, & où il bâtit des Citadelles aux dépens des Habitans à deſſein de les tenir dans la Crainte; & c'eſt ce Maître en l'art de regner, pour parler comme ſes Flateurs, qui a apris à la Cour de Danemark, auſſi-bien qu'aux autres Princes & Etâts de l'Europe le pernicieux ſecrét de rendre une partie du peuple le Frein & le Fleau de l'autre; ce qui ne

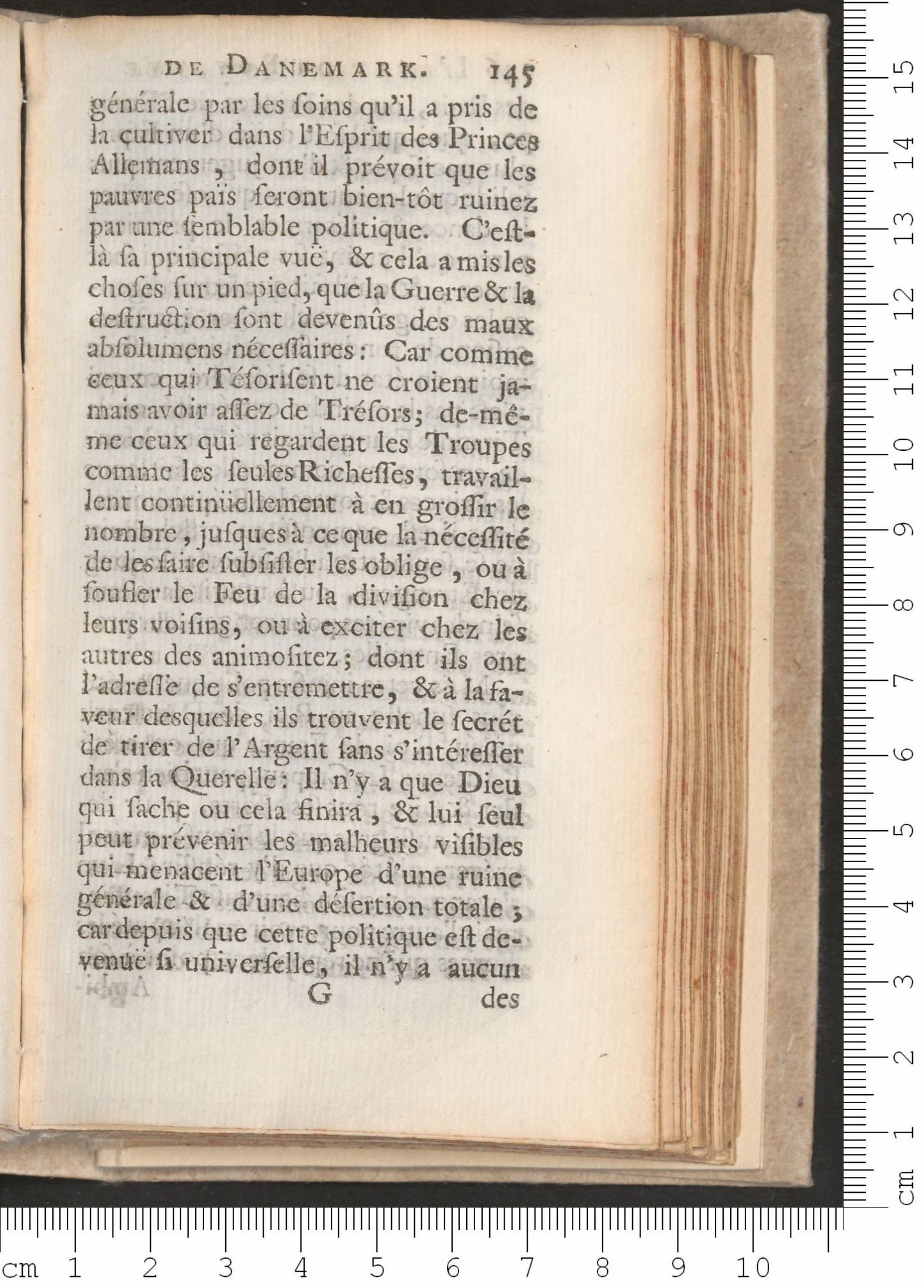
ne peut aboutir enfin qu'à la ruine totale des uns & des autres.

Les Roi de Danemark n'a été qu'un trop-bon Disciple d'un tel Maître, & a même tâché de surpasser l'Original; ce qu'il sent aujourd'hui à ses dépens, en levant plus de Troupes que son païs n'en peut faire subsister. Je ne sai par quelle fausse politique on regarde les Troupes comme les Richesses des Rois du Nord, & des autres Princes d'Allemagne; car quand ils parlent de la valeur de leurs Richesses, ils n'en jugent pas selon l'usage ancien & ordinaire, c'est à dire par la fertilité, ou par la grandeur de leurs Etâts, non plus que par le commerce, par l'industrie par le nombre, ou par les Richesses de leurs Sujêts, mais par tant de Cavalerie & d'Infanterie, pour la subsistence de laquelle ils sont forcez, apres avoir rongé leurs propres Sujêts, de se servir de cent moiens crüels & injustes pour ruiner leurs voisins: Et lors-qu'ils n'en peuvent pas venir about de la maniére qu'ils le souhaitent, ils sont contrains de fomenter les Déméléz

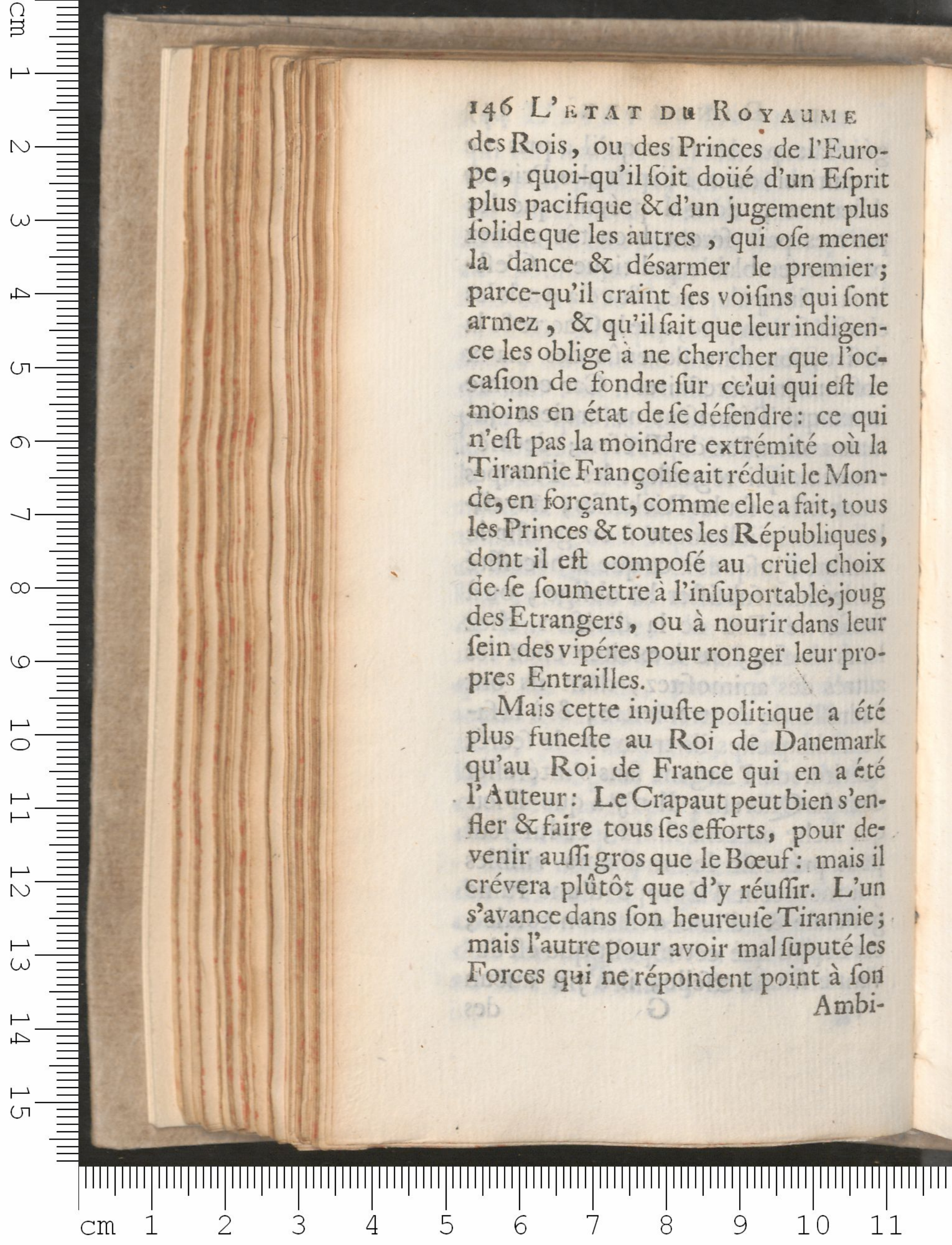


qui ſurviennent entre les autres Princes plus puiſſans, en vuë de trouver occaſion de vendre aux uns ou aux autres une partie des forces qu'ils ne pouroient peut-être entretenir ſans cela; De ſorte qu'à préſent on vend les Troupes comme les Moutons, ou comme les Bœufs, ſans qu'elles s'en mettent en peine; car pourvû que les Achetans contentent les Oficiers, & qu'ils leur donnent la Liberte de piller les Gens honnétes & laborieux qui ſont ſur leur marché; pourvû qu'on leur accorde de bons Quartiers d'Hiver, & qu'on leur permette de cribeler ſur la paie de leur Monde, les Soldâts iront à la Boucherie avec auſſi peu de ſens que des Bêtes, parce-qu'ils n'ont aucun ſentiment d'Amour pour l'honneur, pour la patrie, pour la Religion, ou pour aucune autre choſe, que pour la ſimple peur d'être pendus en cas qu'ils déſertent.

Mais cette pernicieuſe contume des Princes de regarder les forces comme les ſeules véritables Richeſſes, doit ſon origine & ſon établiſſement au Roi de France, & eſt devenuë gé-

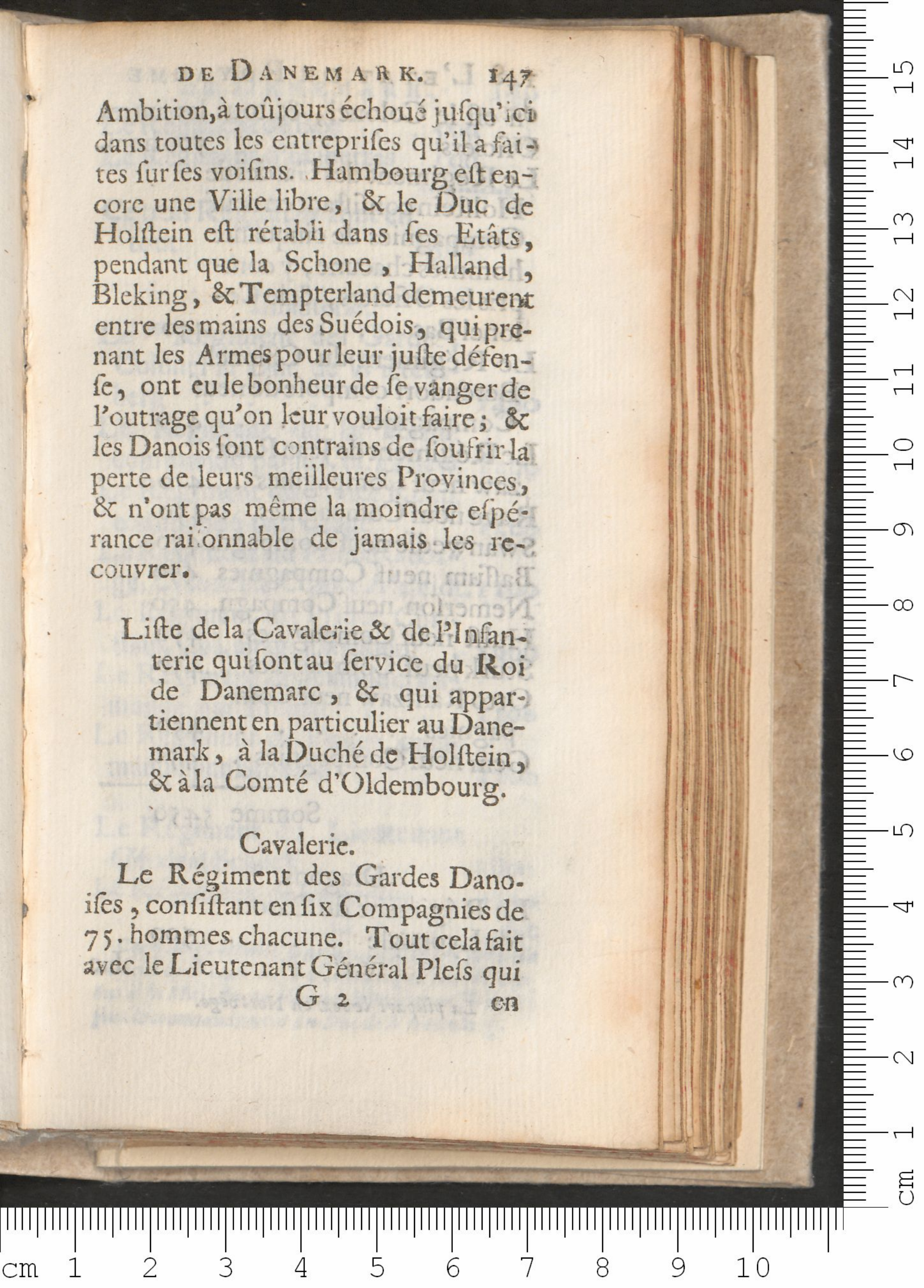


générale par les ſoins qu'il a pris de la cultiver dans l'Eſprit des Princes Allemans, dont il prévoit que les pauvres païs ſeront bien-tôt ruinez par une ſemblable politique. C'eſt-là ſa principale vuë, & cela a mis les choſes ſur un pied, que la Guerre & la deſtruction ſont devenûs des maux abſolumens néceſſaires: Car comme ceux qui Téſoriſent ne croient jamais avoir aſſez de Tréſors; de-même ceux qui regardent les Troupes comme les ſeules Richeſſes, travaillent continüellement à en groſſir le nombre, juſques à ce que la néceſſité de les faire ſubſiſter les oblige, ou à ſoufler le Feu de la diviſion chez leurs voiſins, ou à exciter chez les autres des animoſitez; dont ils ont l'adreſſe de s'entremettre, & à la faveur deſquelles ils trouvent le ſecrét de tirer de l'Argent ſans s'intéreſſer dans la Querelle: Il n'y a que Dieu qui ſache ou cela finira, & lui ſeul peut prévenir les malheurs viſibles qui menacent l'Europe d'une ruine générale & d'une déſertion totale; car depuis que cette politique eſt devenuë ſi univerſelle, il n'y a aucun



des Rois, ou des Princes de l'Europe, quoi-qu'il ſoit doüé d'un Eſprit plus pacifique & d'un jugement plus ſolide que les autres, qui oſe mener la dance & déſarmer le premier; parce-qu'il craint ſes voiſins qui ſont armez, & qu'il ſait que leur indigence les oblige à ne chercher que l'occaſion de fondre ſur celui qui eſt le moins en état de ſe défendre: ce qui n'eſt pas la moindre extrémité où la Tirannie Françoiſe ait réduit le Monde, en forçant, comme elle a fait, tous les Princes & toutes les Républiques, dont il eſt compoſé au crüel choix de ſe ſoumettre à l'inſuportable joug des Etrangers, ou à nourir dans leur ſein des vipéres pour ronger leur propres Entrailles.

Mais cette injuſte politique a été plus funeſte au Roi de Danemark qu'au Roi de France qui en a été l'Auteur: Le Crapaut peut bien s'enfler & faire tous ſes efforts, pour devenir auſſi gros que le Bœuf: mais il crévera plûtôt que d'y réuſſir. L'un s'avance dans ſon heureuſe Tirannie; mais l'autre pour avoir mal ſuputé les Forces qui ne répondent point à ſon

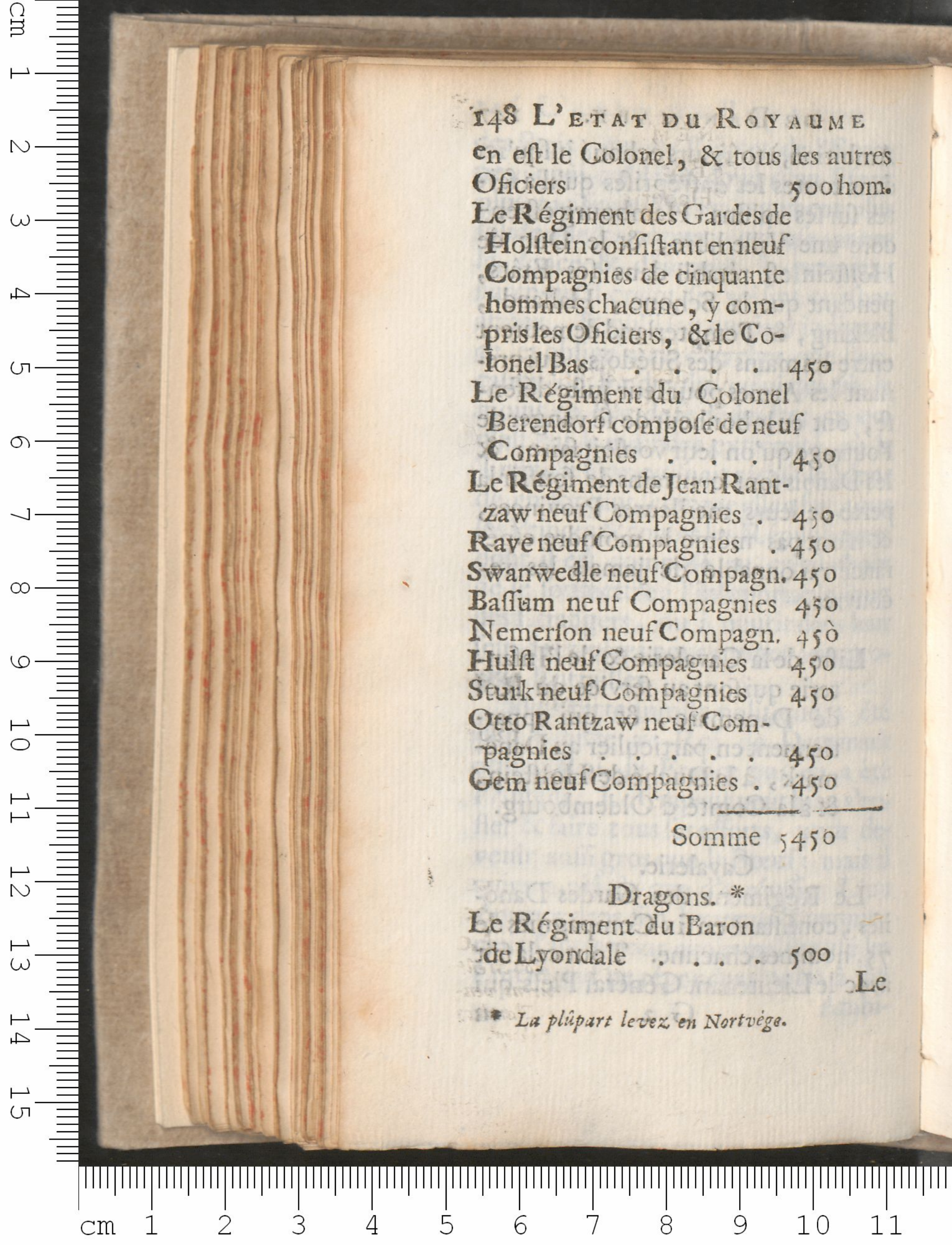


Ambition, à toûjours échoué juſqu'ici dans toutes les entrepriſes qu'il a faites ſur ſes voiſins. Hambourg eſt encore une Ville libre, & le Duc de Holſtein eſt rétabli dans ſes Etâts, pendant que la Schone, Halland, Bleking, & Tempterland demeurent entre les mains des Suédois, qui prenant les Armes pour leur juſte défenſe, ont eu le bonheur de ſe vanger de l'outrage qu'on leur vouloit faire; & les Danois ſont contrains de ſoufrir la perte de leurs meilleures Provinces, & n'ont pas même la moindre eſpérance raiſonnable de jamais les recouvrer.

Liſte de la Cavalerie & de l'Infanterie qui ſont au ſervice du Roi de Danemarc, & qui appartiennent en particulier au Danemark, à la Duché de Holſtein, & à la Comté d'Oldembourg.

Cavalerie.

Le Régiment des Gardes Danoiſes, conſiſtant en ſix Compagnies de 75. hommes chacune. Tout cela fait avec le Lieutenant Général Pleſs qui



en est le Colonel, & tous les autres Oficiers 500 hom.

Le Régiment des Gardes de Holstein consistant en neuf Compagnies de cinquante hommes chacune, y compris les Oficiers, & le Colonel Bas 450

Le Régiment du Colonel Berendorf composé de neuf Compagnies . . . 450

Le Régiment de Jean Rantzaw neuf Compagnies . 450

Rave neuf Compagnies . 450

Swanwedle neuf Compagn. 450

Bassum neuf Compagnies 450

Nemerson neuf Compagn. 450

Hulst neuf Compagnies 450

Sturk neuf Compagnies 450

Otto Rantzaw neuf Compagnies 450

Gem neuf Compagnies . . 450

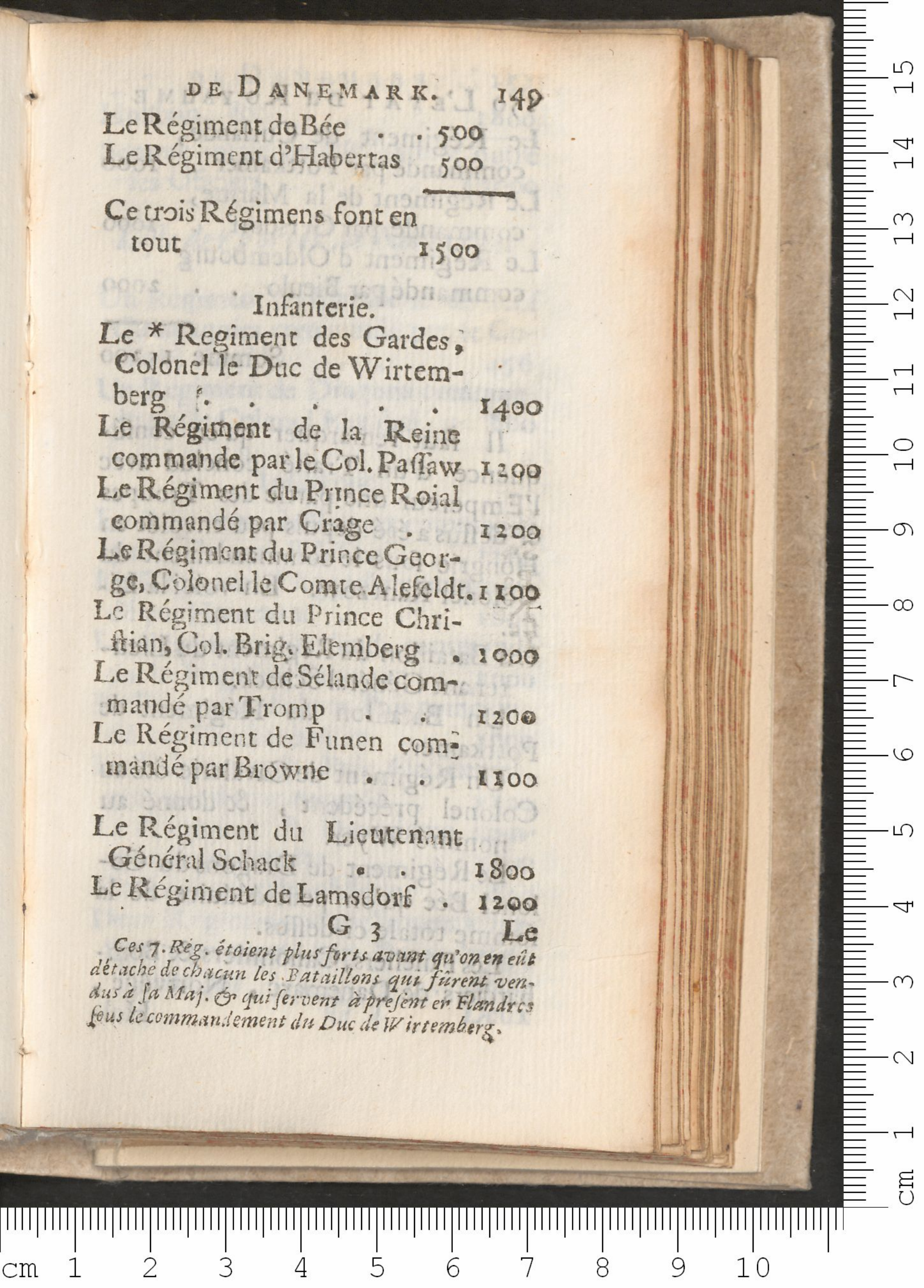
Somme 5450

Dragons. *

Le Régiment du Baron de Lyondale 500

Le

* *La plûpart levez en Nortvége.*

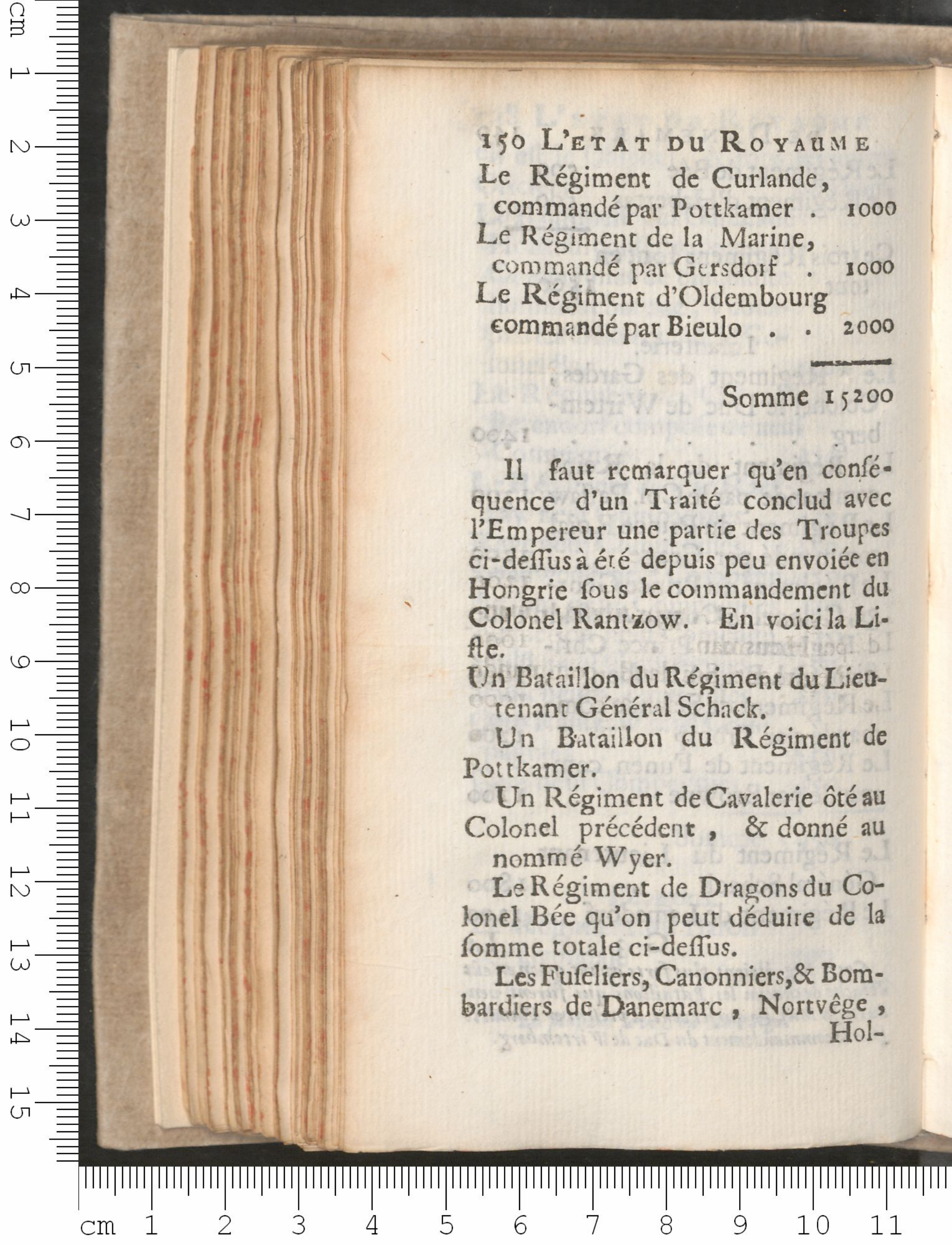


Le Régiment de Bée . .	500
Le Régiment d'Habertas	500
Ce trois Régimens font en tout	1500

Infanterie.

Le * Regiment des Gardes, Colonel le Duc de Wirtemberg	1400
Le Régiment de la Reine commande par le Col. Passaw	1200
Le Régiment du Prince Roial commandé par Crage .	1200
Le Régiment du Prince George, Colonel le Comte Alefeldt.	1100
Le Régiment du Prince Christian, Col. Brig. Elemberg .	1000
Le Régiment de Sélande commandé par Tromp . .	1200
Le Régiment de Funen commandé par Browne . .	1100
Le Régiment du Lieutenant Général Schack . .	1800
Le Régiment de Lamsdorf .	1200

Ces 7. Rég. étoient plus forts avant qu'on en eût détaché de chacun les Bataillons qui furent vendus à sa Maj. & qui servent à present en Flandres sous le commandement du Duc de Wirtemberg.



Le Régiment de Curlande, commandé par Pottkamer . 1000

Le Régiment de la Marine, commandé par Gersdorf . 1000

Le Régiment d'Oldembourg commandé par Bieulo . . 2000

Somme 15200

Il faut remarquer qu'en conséquence d'un Traité conclud avec l'Empereur une partie des Troupes ci-dessus à été depuis peu envoiée en Hongrie sous le commandement du Colonel Rantzow. En voici la Liste.

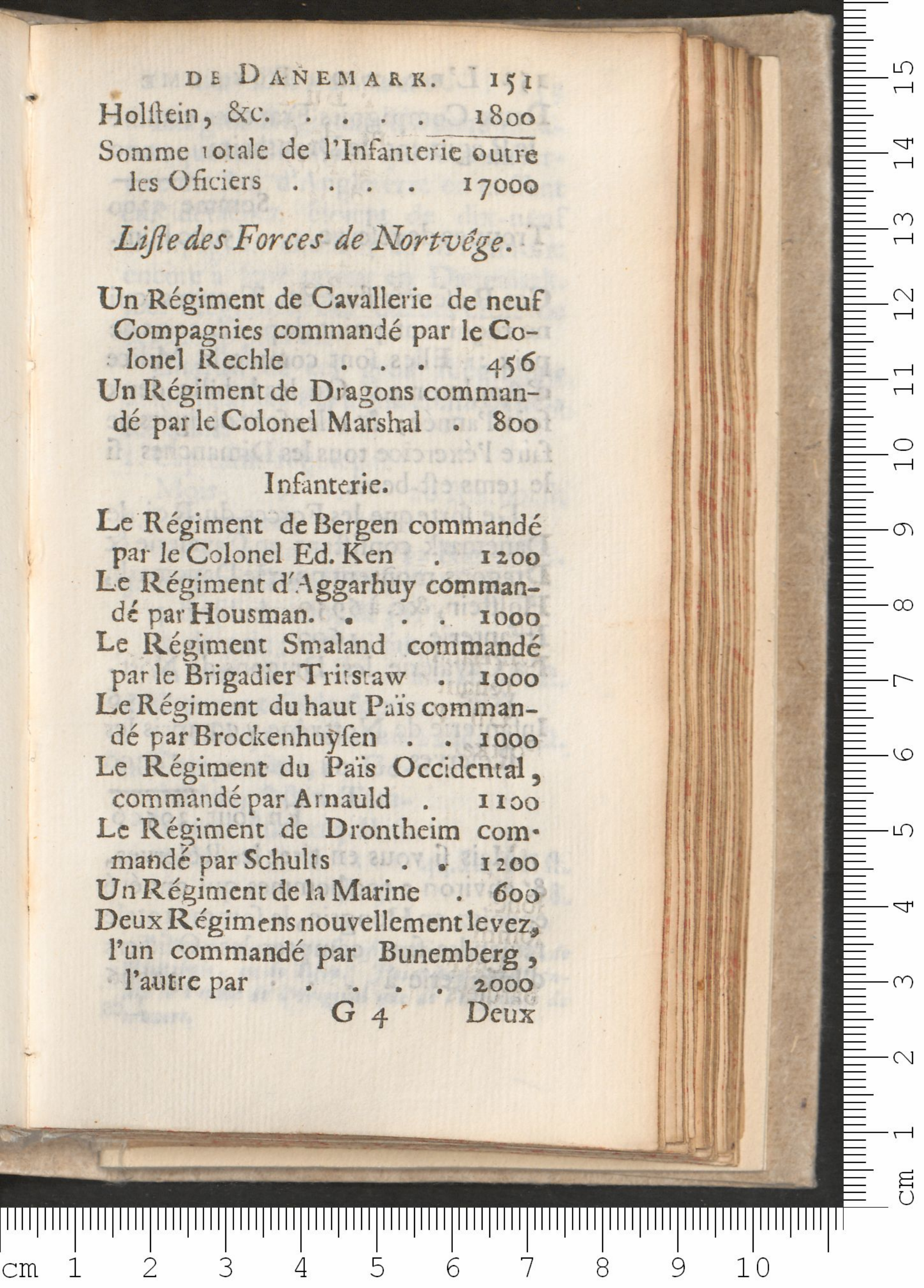
Un Bataillon du Régiment du Lieutenant Général Schack.

Un Bataillon du Régiment de Pottkamer.

Un Régiment de Cavalerie ôté au Colonel précédent, & donné au nommé Wyer.

Le Régiment de Dragons du Colonel Bée qu'on peut déduire de la somme totale ci-dessus.

Les Fuseliers, Canonniers, & Bombardiers de Danemarc, Nortvêge, Hol-



Holstein, &c. 1800

Somme totale de l'Infanterie outre les Oficiers 17000

Liste des Forces de Nortvêge.

Un Régiment de Cavallerie de neuf Compagnies commandé par le Colonel Rechle . . . 456

Un Régiment de Dragons commandé par le Colonel Marshal . 800

Infanterie.

Le Régiment de Bergen commandé par le Colonel Ed. Ken . 1200

Le Régiment d'Aggarhuy commandé par Housman. . . . 1000

Le Régiment Smaland commandé par le Brigadier Tritstaw . 1000

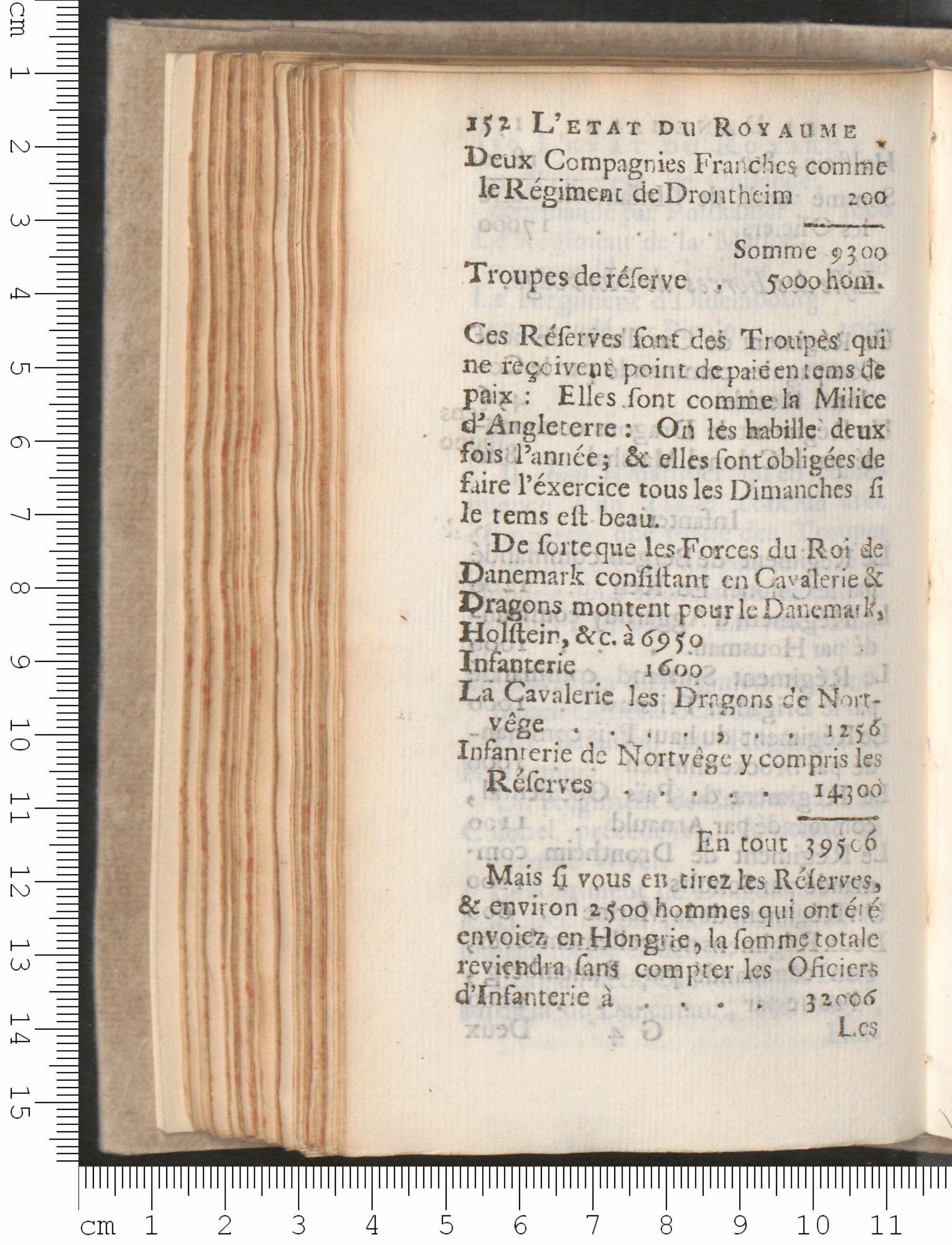
Le Régiment du haut Païs commandé par Brockenhuysen . . 1000

Le Régiment du Païs Occidental, commandé par Arnauld . 1100

Le Régiment de Drontheim commandé par Schults . . 1200

Un Régiment de la Marine . 600

Deux Régimens nouvellement levez, l'un commandé par Bunemberg, l'autre par 2000



Deux Compagnies Franches comme le Régiment de Drontheim 200

Somme 9300

Troupes de réserve . 5000 hom.

Ces Réserves sont des Troupes qui ne reçoivent point de paie en tems de paix : Elles sont comme la Milice d'Angleterre : On les habille deux fois l'année ; & elles sont obligées de faire l'éxercice tous les Dimanches si le tems est beau.

De sorte que les Forces du Roi de Danemark consistant en Cavalerie & Dragons montent pour le Danemark, Holstein, &c. à 6950

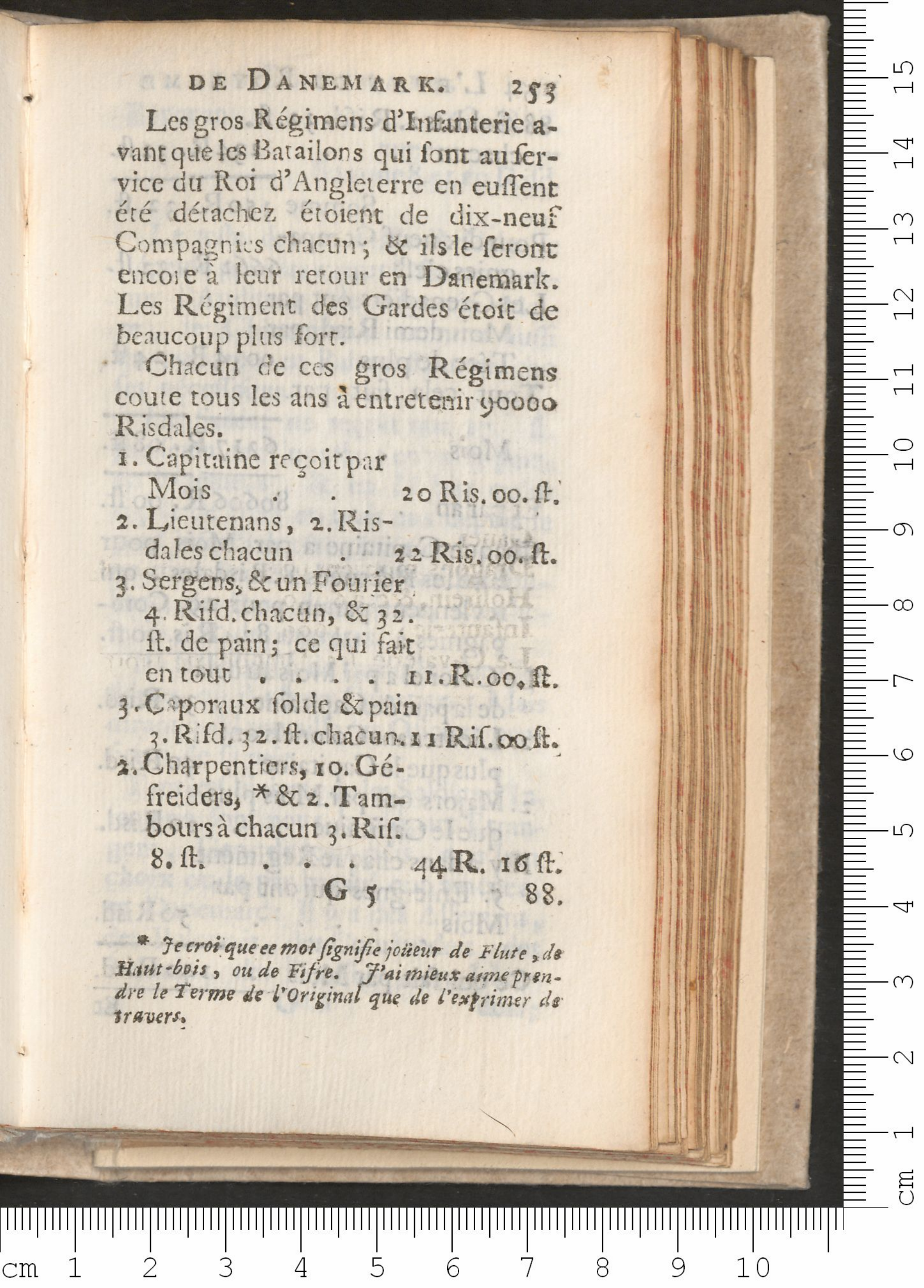
Infanterie 1600

La Cavalerie les Dragons de Nortvêge . . . . , . 1256

Infanterie de Nortvêge y compris les Réserves 14300

En tout 39506

Mais si vous en tirez les Réserves, & environ 2500 hommes qui ont été envoiez en Hongrie, la somme totale reviendra sans compter les Oficiers d'Infanterie à 32006



Les gros Régimens d'Infanterie avant que les Batailons qui sont au service du Roi d'Angleterre en eussent été détachez étoient de dix-neuf Compagnies chacun ; & ils le seront encore à leur retour en Danemark. Les Régiment des Gardes étoit de beaucoup plus fort.

Chacun de ces gros Régimens coute tous les ans à entretenir 90000 Risdales.

1. Capitaine reçoit par Mois . .	20 Ris. 00. st.
2. Lieutenans, 2. Risdales chacun .	22 Ris. 00. st.
3. Sergens, & un Fourier 4. Risd. chacun, & 32. st. de pain ; ce qui fait en tout	11. R. 00. st.
3. Caporaux solde & pain 3. Risd. 32. st. chacun.	11 Ris. 00 st.
2. Charpentiers, 10. Gefreiders, * & 2. Tambours à chacun 3. Ris. 8. st. . . .	44 R. 16 st.

* *Je croi que ce mot signifie joüeur de Flute, de Haut-bois, ou de Fifre. J'ai mieux aime prendre le Terme de l'Original que de l'exprimer de travers.*

88. Soldats 2. Risd- 32. st.
chacun . . 234 R. 32 st.

Somme 350 R. 32. st.

Pour dix neuf Compagnies c'est . 6662 R. 32 st.

Les Grenadiers ont par Mois demi Risd. par Tête de plus . 0054 R. 24 st.

Tout cela fait par Mois . . 6717 R. 08 st.

Et par an . . 80606 R. 00 st.

Chaque Capitaine a par Mois pour faire ses Recruëes 8. Risdales, qui reviennent par an pour 19. Compagnies à . . 1824 Ris. 00 st.

Le Colonel a par Mois au delà de la paie de Capitaine . 30 Risd.

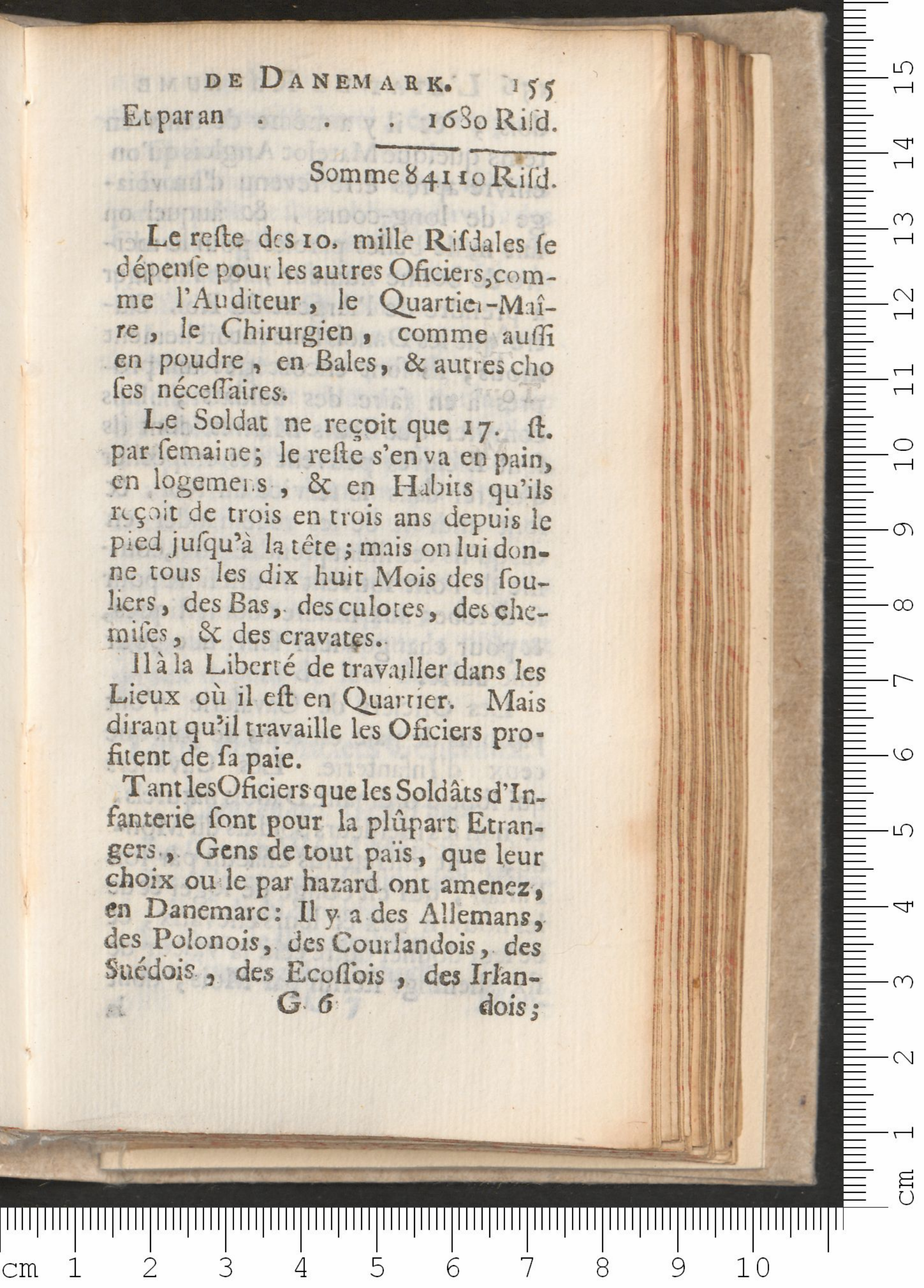
2. Lieutenans Colonels ont plus que le Capitaine . 40 Risd.

2. Majors ont par Mois plus que le Capitaiue . . 20 Risd.

Il y a dans chaque Regiment 5. Enseignes qui ont par Mois . . . . 50 Risd.

Ce qui fait par Mois . 140 Risd.

Et



Et par an . . . 1680 Risd.

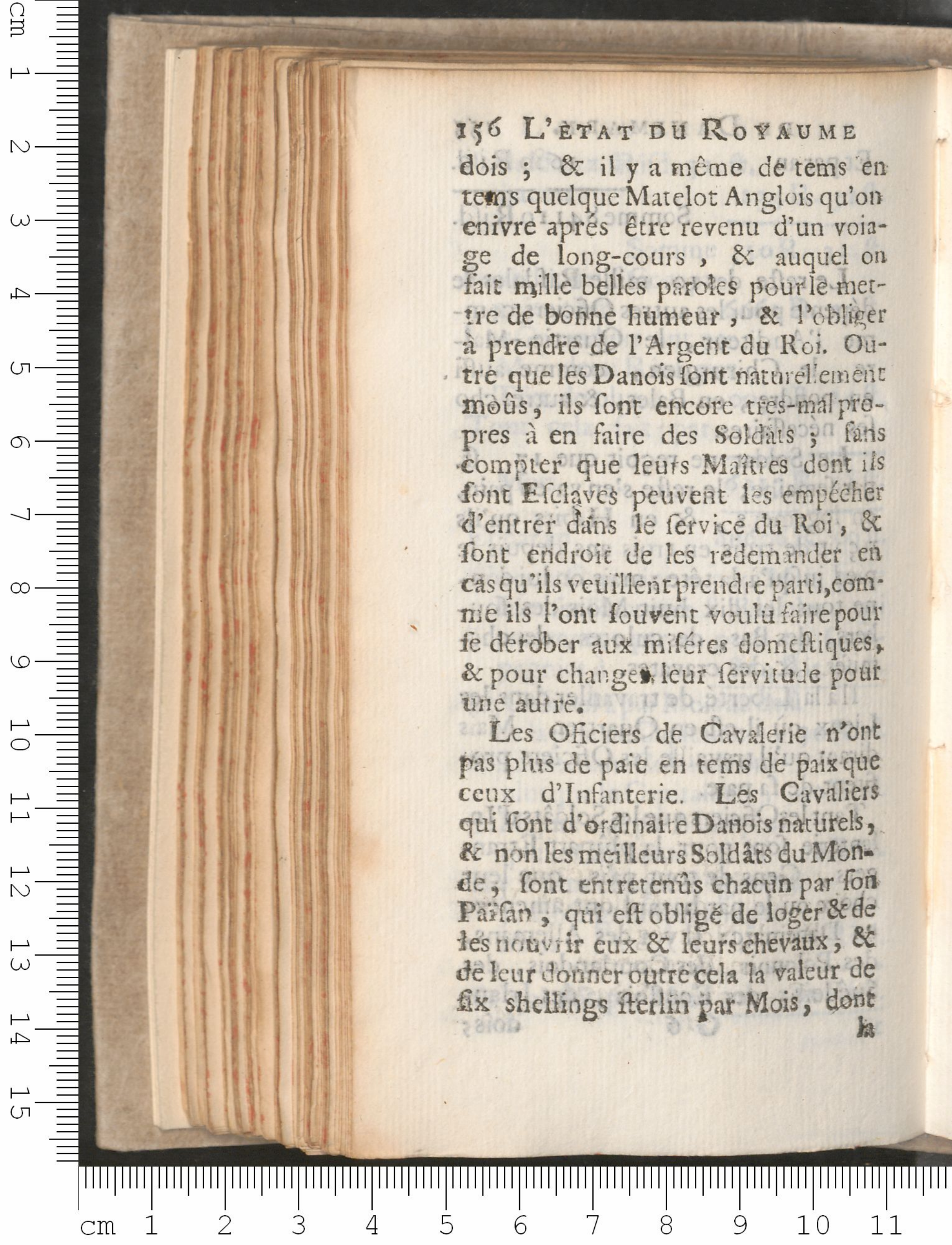
Somme 84110 Risd.

Le reste des 10. mille Risdales se dépense pour les autres Oficiers, comme l'Auditeur, le Quartier-Maître, le Chirurgien, comme aussi en poudre, en Bales, & autres choses nécessaires.

Le Soldat ne reçoit que 17. st. par semaine; le reste s'en va en pain, en logemens, & en Habits qu'ils reçoit de trois en trois ans depuis le pied jusqu'à la tête; mais on lui donne tous les dix huit Mois des souliers, des Bas, des culotes, des chemises, & des cravates.

Il à la Liberté de travailler dans les Lieux où il est en Quartier. Mais dirant qu'il travaille les Oficiers profitent de sa paie.

Tant les Oficiers que les Soldâts d'Infanterie sont pour la plûpart Etrangers, Gens de tout païs, que leur choix ou le par hazard ont amenez, en Danemarc: Il y a des Allemans, des Polonois, des Courlandois, des Suédois, des Ecossois, des Irlandois;



dois ; & il y a même de tems en tems quelque Matelot Anglois qu'on enivre aprés être revenu d'un voiage de long-cours, & auquel on fait mille belles paroles pour le mettre de bonne humeur, & l'obliger à prendre de l'Argent du Roi. Outre que les Danois sont naturellement moûs, ils sont encore trés-mal propres à en faire des Soldâts ; sans compter que leurs Maîtres dont ils sont Esclaves peuvent les empécher d'entrer dans le service du Roi, & sont endroit de les redemander en cas qu'ils veuillent prendre parti, comme ils l'ont souvent voulu faire pour se dérober aux miséres domestiques, & pour changer leur servitude pour une autre.

Les Oficiers de Cavalerie n'ont pas plus de paie en tems de paix que ceux d'Infanterie. Les Cavaliers qui sont d'ordinaire Danois naturels, & non les meilleurs Soldâts du Monde, sont entretenûs chacun par son Paisan, qui est obligé de loger & de les nourrir eux & leurs chevaux, & de leur donner outre cela la valeur de six shellings sterlin par Mois, dont

la moitié va au Colonel, & s'emploie en Chevaux.

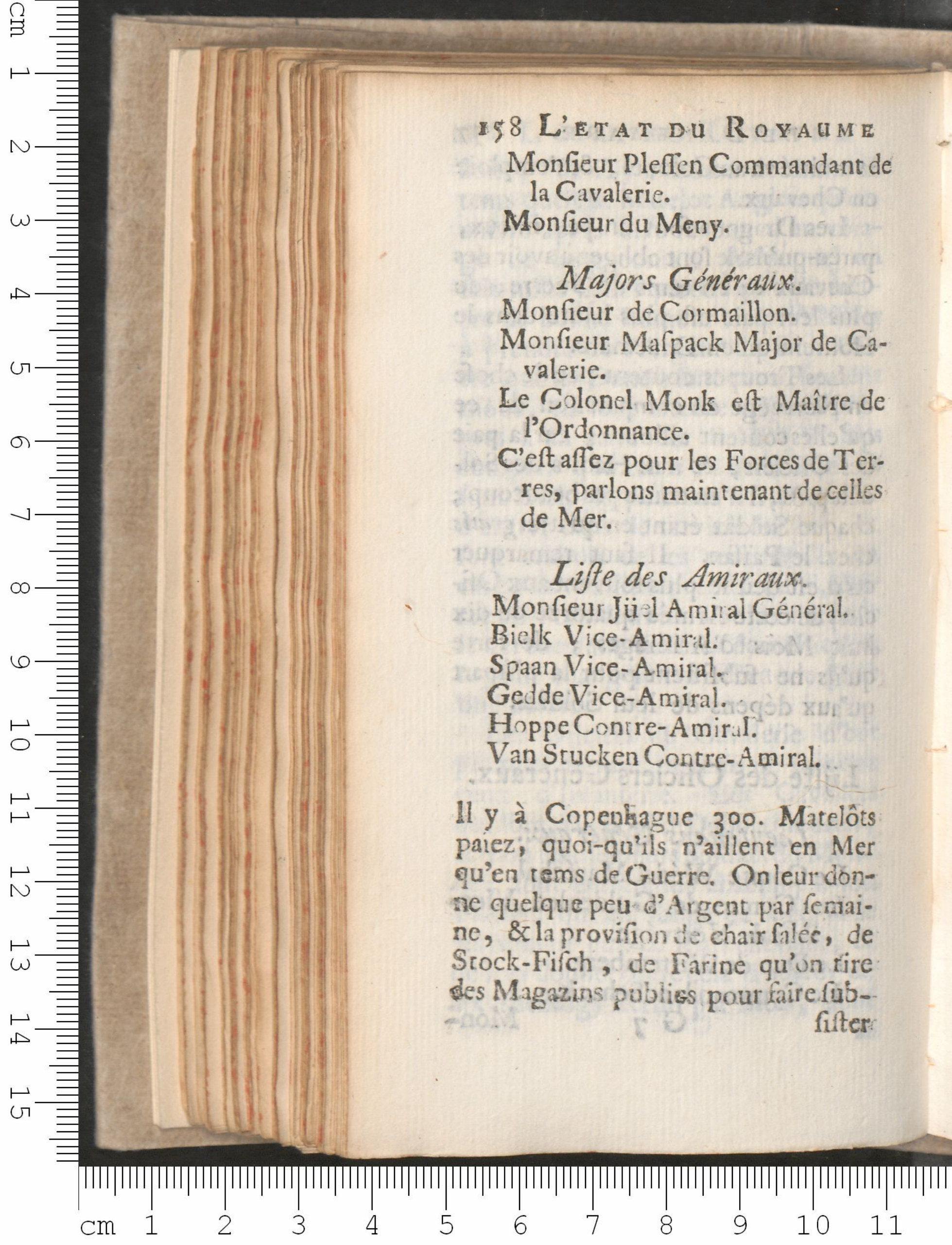
Les Dragons sont un peu mieux, parce-qu'ils ne sont obligez à avoir des Chevaux qu'en tems de Guerre; de plus leur paie est plus haute dans le Holstein qu'en Danemarc.

Les Troupes coutent peu de chose en Nortvége en comparaison de ce qu'elles coutent ailleurs; car la paie des Oficiers, & aux Habits des Soldâts prês, il n'en coute pas beaucoup; chaque Soldât étant en quatier *gratis* chez le Païsan. Il faut remarquer qu'il est deû le plus souvent aux Oficiers de cette Armée quatorze ou dix huit Mois d'Arrérages; de sorte qu'ils ne subsistent pour la plûpart qu'aux dépens de leur Soldâts.

Lijste des Oficiers Généraux.

Lieutenans Généraux.

Le Comte Wédel Maréchal.
Le Comte de Guldenleu Vice-Roi de Nortvége.
Le Duc de Wirtemberg.
Le Commandant Schack.



Monsieur Plessen Commandant de la Cavalerie.

Monsieur du Meny.

Majors Généraux.

Monsieur de Cormaillon.

Monsieur Maspack Major de Cavalerie.

Le Colonel Monk est Maître de l'Ordonnance.

C'est assez pour les Forces de Terres, parlons maintenant de celles de Mer.

Liste des Amiraux.

Monsieur Jüel Amiral Général.

Bielk Vice-Amiral.

Spaan Vice-Amiral.

Gedde Vice-Amiral.

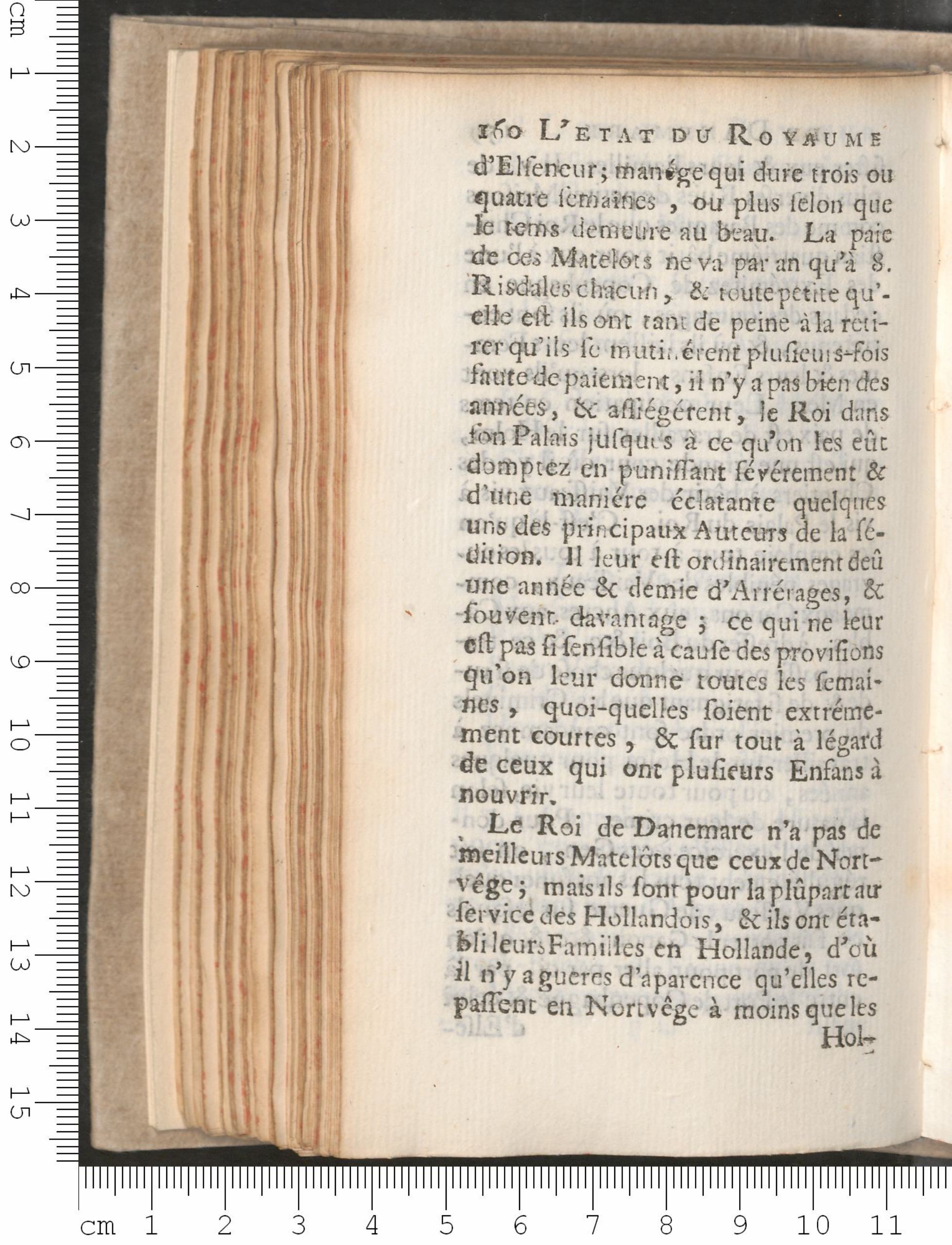
Hoppe Contre-Amiral.

Van Stucken Contre-Amiral.

Il y à Copenhague 300. Matelôts paiez, quoi-qu'ils n'aillent en Mer qu'en tems de Guerre. On leur donne quelque peu d'Argent par semaine, & la provision de chair salée, de Stock-Fisch, de Farine qu'on tire des Magazins publics pour faire subsister

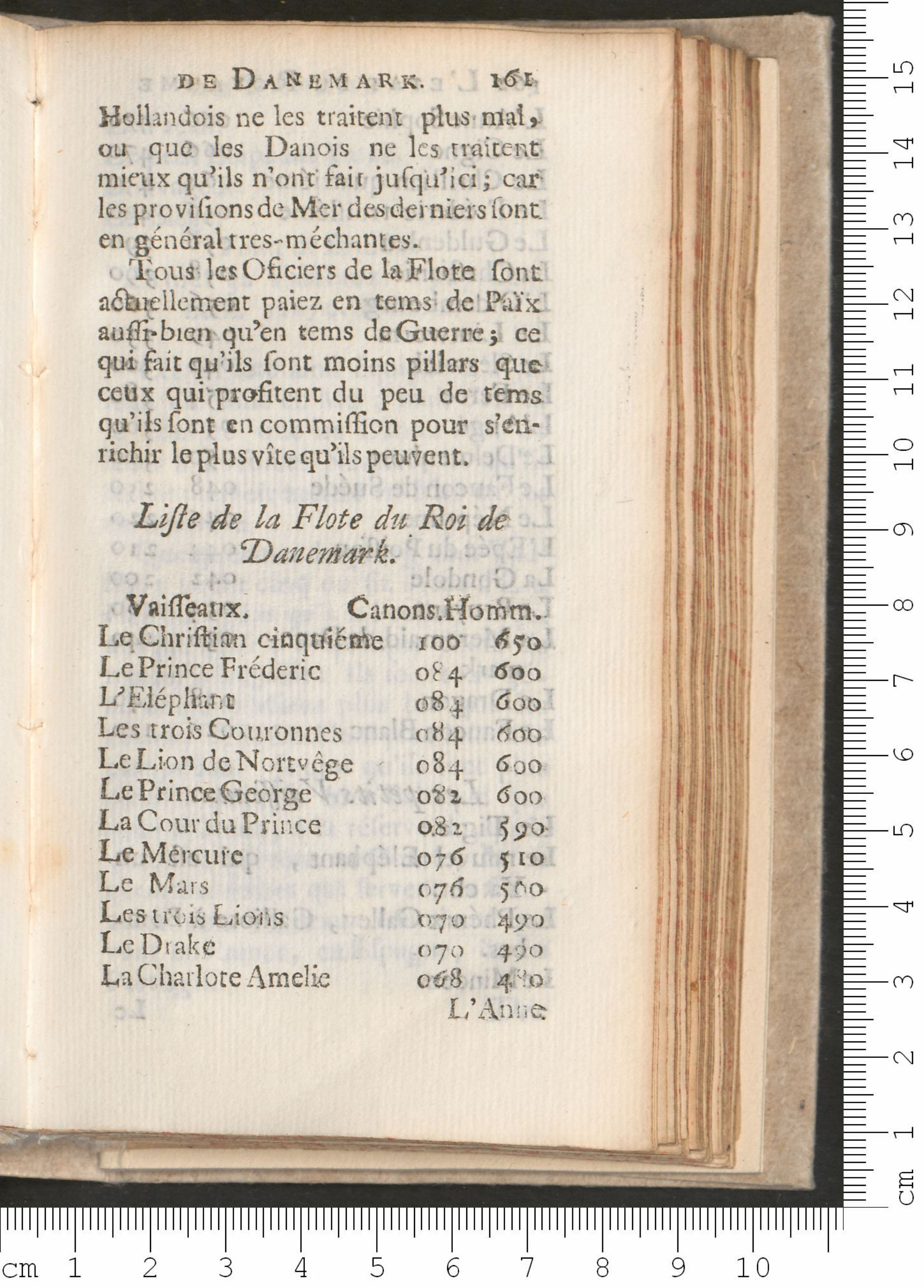
ſiſter eux & leurs Familles. Il y a de plus diverſes Ruës de petites Maiſons comme des Baraques que le Roi Chriſtian quatriéme bâtit pour eux à l'une des Extrémitez de Copenhague en dedans des ouvrages, où ils ſont entretenus, & où ils laiſſent leurs Femmes & leurs Enfans, lors-qu'ils vont en Mer. Leur occupation en tems de paix eſt de travailler ſur le Holm, qui eſt une grande cour où il y a des Chantiers à bâtir des Vaiſſeaux vis à vis le Palais du Roi. C'eſt-là qu'on les emploie tour à tour à tous les ouvrages pénibles des Vaiſſeaux, comme aux Canons, aux Ancres, aux Câbles, à dreſſer du Bois &c. & ce travail paſſe pour quelque choſe de ſi rude & de ſi fatiguant que les Criminels du premier ordre ſont condamnez à travailler ſur le Holm pour quelques années, ou pour toute leur vie, ſelon la nature de leur crime. Pour donner de l'exercice à ces Gens, on fait réguliérement tous les ans funer quelques Vaiſſeaux de Guerre ſur leſquels on fait porter le Ganon, &c. & qu'on ſort du port pour aller par ci, par là entre le Port de Copenhague & celui

d'Elſe-



d'Elſeneur; manége qui dure trois ou quatre ſemaines, ou plus ſelon que le tems demeure au beau. La paie de ces Matelôts ne va par an qu'à 8. Risdales chacun, & toute petite qu'elle eſt ils ont tant de peine à la retirer qu'ils ſe mutinérent pluſieurs-fois faute de paiement, il n'y a pas bien des années, & aſſiégérent, le Roi dans ſon Palais juſques à ce qu'on les eût domptez en puniſſant ſévérement & d'une maniére éclatante quelques uns des principaux Auteurs de la ſédition. Il leur eſt ordinairement deû une année & demie d'Arrérages, & ſouvent davantage; ce qui ne leur eſt pas ſi ſenſible à cauſe des proviſions qu'on leur donne toutes les ſemaines, quoi-quelles ſoient extrémement courtes, & ſur tout à légard de ceux qui ont pluſieurs Enfans à nourrir.

Le Roi de Danemarc n'a pas de meilleurs Matelôts que ceux de Nortvêge; mais ils ſont pour la plûpart au ſervice des Hollandois, & ils ont établi leurs Familles en Hollande, d'où il n'y a gueres d'aparence qu'elles repaſſent en Nortvêge à moins que les Hol-



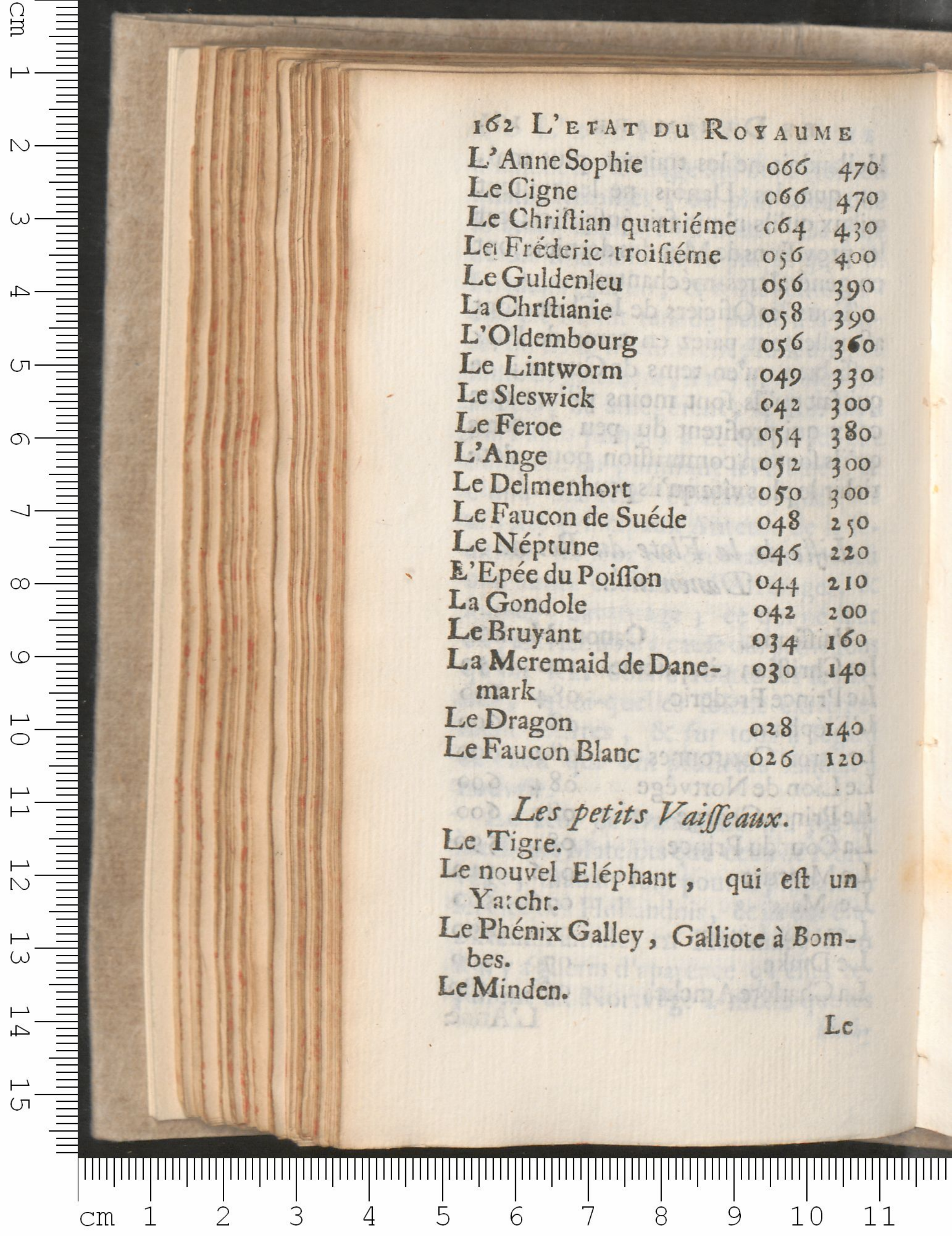
Hollandois ne les traitent plus mal, ou que les Danois ne les traitent mieux qu'ils n'ont fait jusqu'ici ; car les provisions de Mer des derniers sont en général tres-méchantes.

Tous les Oficiers de la Flote sont actuellement paiez en tems de Paix aussi-bien qu'en tems de Guerre ; ce qui fait qu'ils sont moins pillars que ceux qui profitent du peu de tems qu'ils sont en commission pour s'enrichir le plus vîte qu'ils peuvent.

Liste de la Flote du Roi de Danemark.

Vaisseaux.	Canons.	Homm.
Le Christian cinquiéme	100	650
Le Prince Fréderic	084	600
L'Eléphant	084	600
Les trois Couronnes	084	600
Le Lion de Nortvêge	084	600
Le Prince George	082	600
La Cour du Prince	082	590
Le Mercure	076	510
Le Mars	076	500
Les trois Lions	070	490
Le Drake	070	490
La Charlote Amelie	068	480

L'Anne



L'Anne Sophie	066	470
Le Cigne	066	470
Le Christian quatriéme	064	430
Le Fréderic troisiéme	056	400
Le Guldenleu	056	390
La Chrstianie	058	390
L'Oldembourg	056	360
Le Lintworm	049	330
Le Sleswick	042	300
Le Feroe	054	380
L'Ange	052	300
Le Delmenhort	050	300
Le Faucon de Suéde	048	250
Le Néptune	046	220
L'Epée du Poisson	044	210
La Gondole	042	200
Le Bruyant	034	160
La Meremaid de Danemark	030	140
Le Dragon	028	140
Le Faucon Blanc	026	120

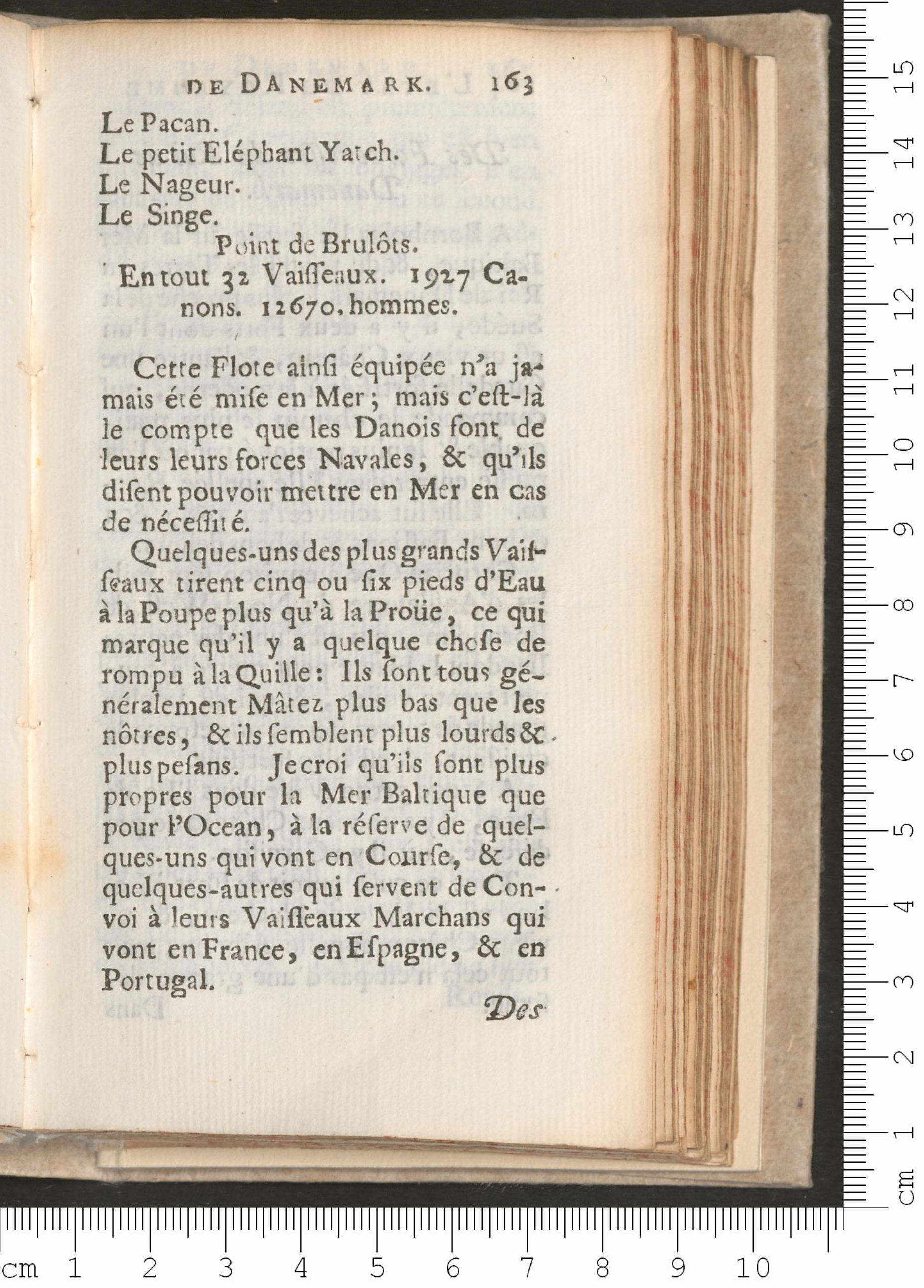
Les petits Vaisseaux.

Le Tigre.

Le nouvel Eléphant, qui est un Yatcht.

Le Phénix Galley, Galliote à Bombes.

Le Minden.



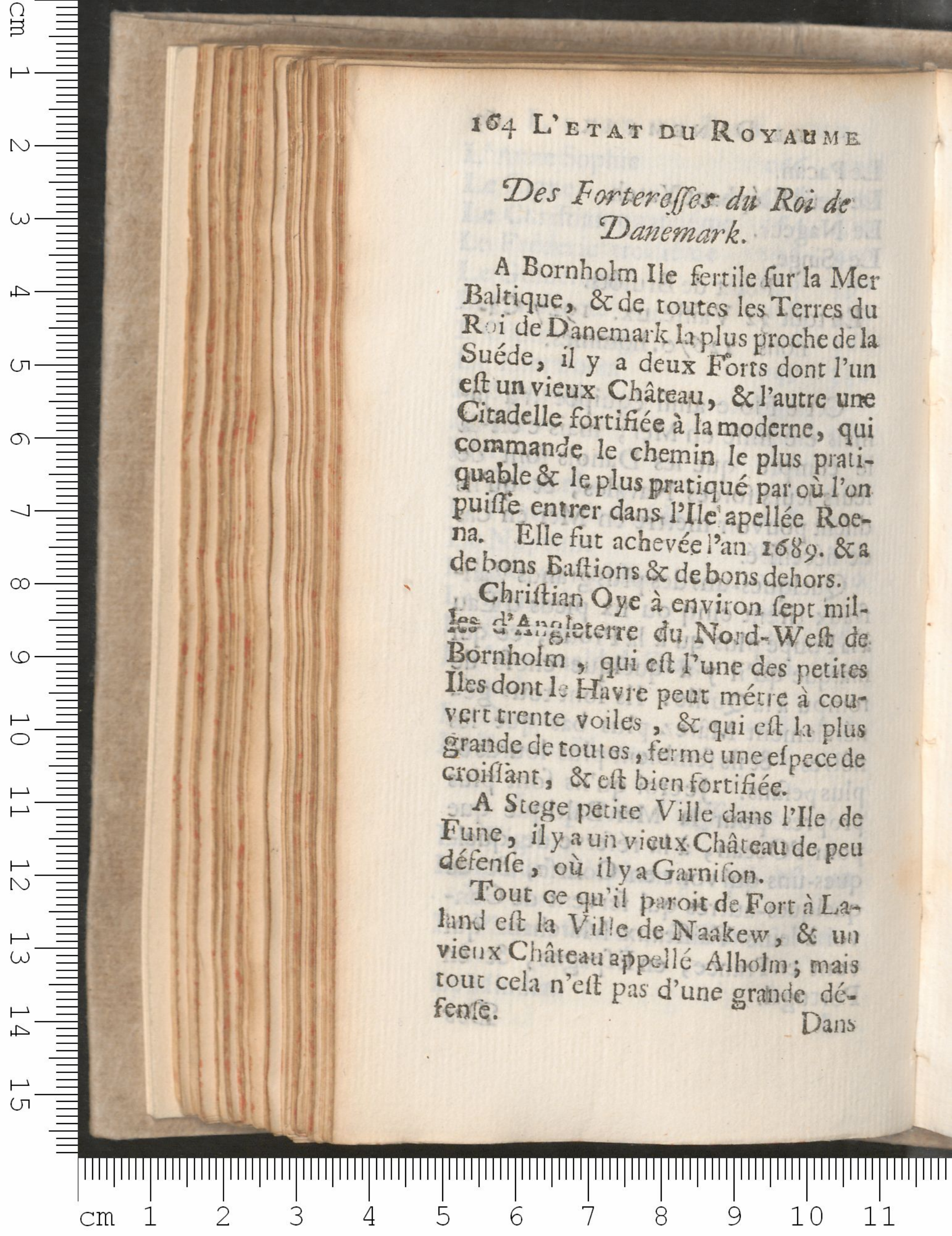
Le Pacan.
Le petit Eléphant Yatch.
Le Nageur.
Le Singe.

Point de Brulôts.

En tout 32 Vaiſſeaux. 1927 Canons. 12670. hommes.

Cette Flote ainſi équipée n'a jamais été miſe en Mer; mais c'eſt-là le compte que les Danois font de leurs leurs forces Navales, & qu'ils diſent pouvoir mettre en Mer en cas de néceſſité.

Quelques-uns des plus grands Vaiſſeaux tirent cinq ou ſix pieds d'Eau à la Poupe plus qu'à la Proüe, ce qui marque qu'il y a quelque choſe de rompu à la Quille: Ils ſont tous généralement Mâtez plus bas que les nôtres, & ils ſemblent plus lourds & plus peſans. Je croi qu'ils ſont plus propres pour la Mer Baltique que pour l'Ocean, à la réſerve de quelques-uns qui vont en Courſe, & de quelques-autres qui ſervent de Convoi à leurs Vaiſſeaux Marchans qui vont en France, en Eſpagne, & en Portugal.



Des Forteresses du Roi de Danemark.

A Bornholm Ile fertile sur la Mer Baltique, & de toutes les Terres du Roi de Danemark la plus proche de la Suéde, il y a deux Forts dont l'un est un vieux Château, & l'autre une Citadelle fortifiée à la moderne, qui commande le chemin le plus pratiquable & le plus pratiqué par où l'on puisse entrer dans l'Ile apellée Roena. Elle fut achevée l'an 1689. & a de bons Bastions & de bons dehors.

Christian Oye à environ sept milles d'Angleterre du Nord-West de Bornholm, qui est l'une des petites Iles dont le Havre peut métre à couvert trente voiles, & qui est la plus grande de toutes, ferme une espece de croissant, & est bien fortifiée.

A Stege petite Ville dans l'Ile de Fune, il y a un vieux Château de peu défense, où il y a Garnison.

Tout ce qu'il paroit de Fort à Laland est la Ville de Naakew, & un vieux Château appellé Alholm; mais tout cela n'est pas d'une grande défense.

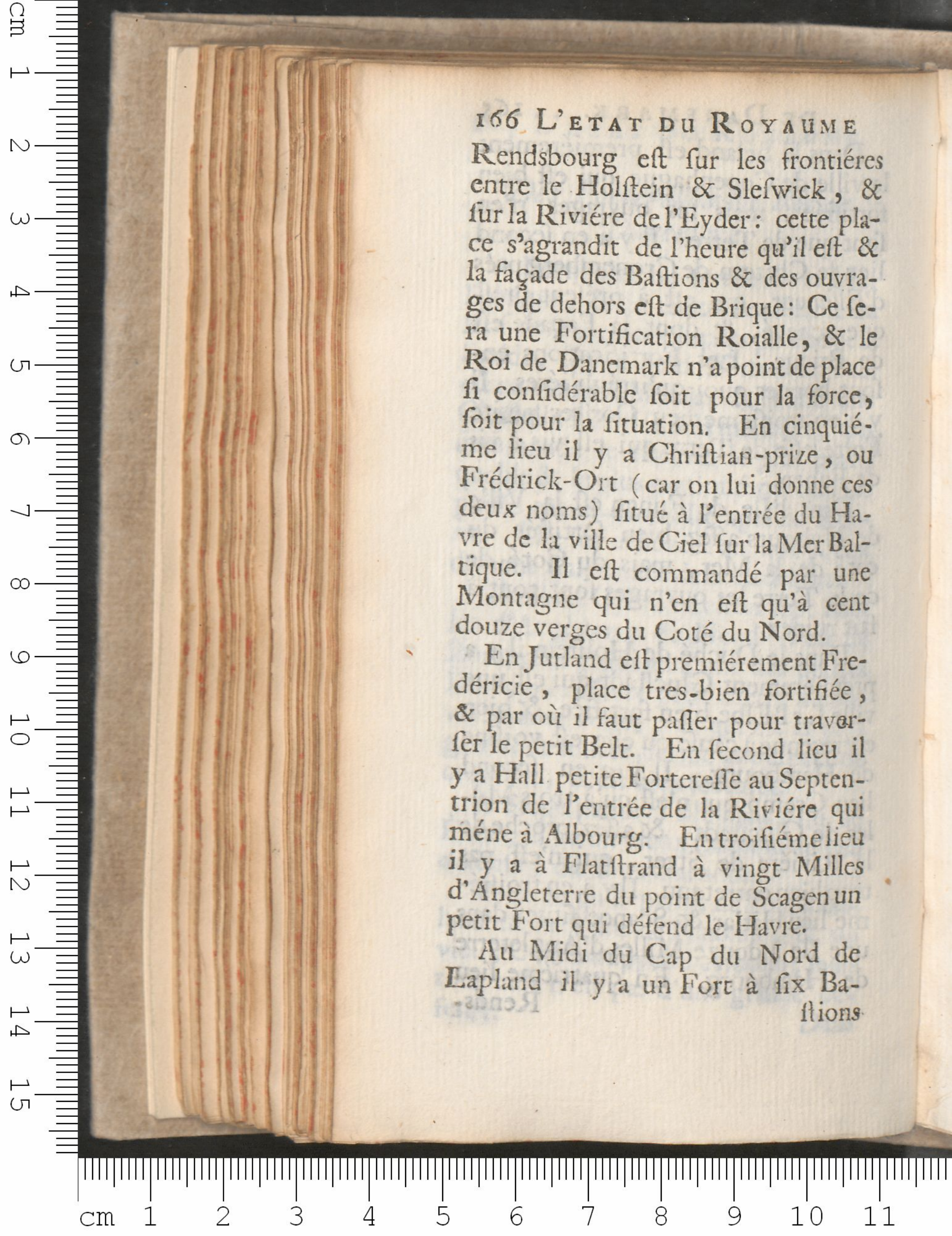
Dans

Dans le Séland eſt premiérement la ville de Copenhague qui eſt bien fortifiée, mais les ouvrages n'en ſont que de Terre. Il y a en ſecond lieu le Chateau de Cronemberg prés d'Elſeneur, qui eſt à préſent preſque achevé, & dont la Façade eſt de Brique. Les Fortifications enſont bonnes quoi-qu'irréguliéres. Il y a en troiſiéme lieu Corſœr petite Fortereſſe de Terre qui eſt vis à vis de Funen.

Dans l'Ile de Funen eſt la Ville de Nybours aſſez bien fortifiée du coté de la Mer, mais du Coté de de la Terre les ouvrages ſont tout à fait ruinez.

Dans le Duché de Holſtein il y a premiérement Glucſtadt qui eſt une ville ſur l'Elbe bien fortifiée, & bien entretenuë à cauſe qu'elle eſt voiſine de Hambourg. Il y a en ſecond lieu Cremp qui n'eſt qu'à trois Milles de Glucſtadt, & aſſez proche de la Riviére de Stœr, qui n'eſt pas trop bien entretenu. Il y a en troiſiéme lieu Hitlar & Scance ſituez dans une Ile à douze Milles d'Angleterre de Hambourg. En quatriéme lieu

Rends-



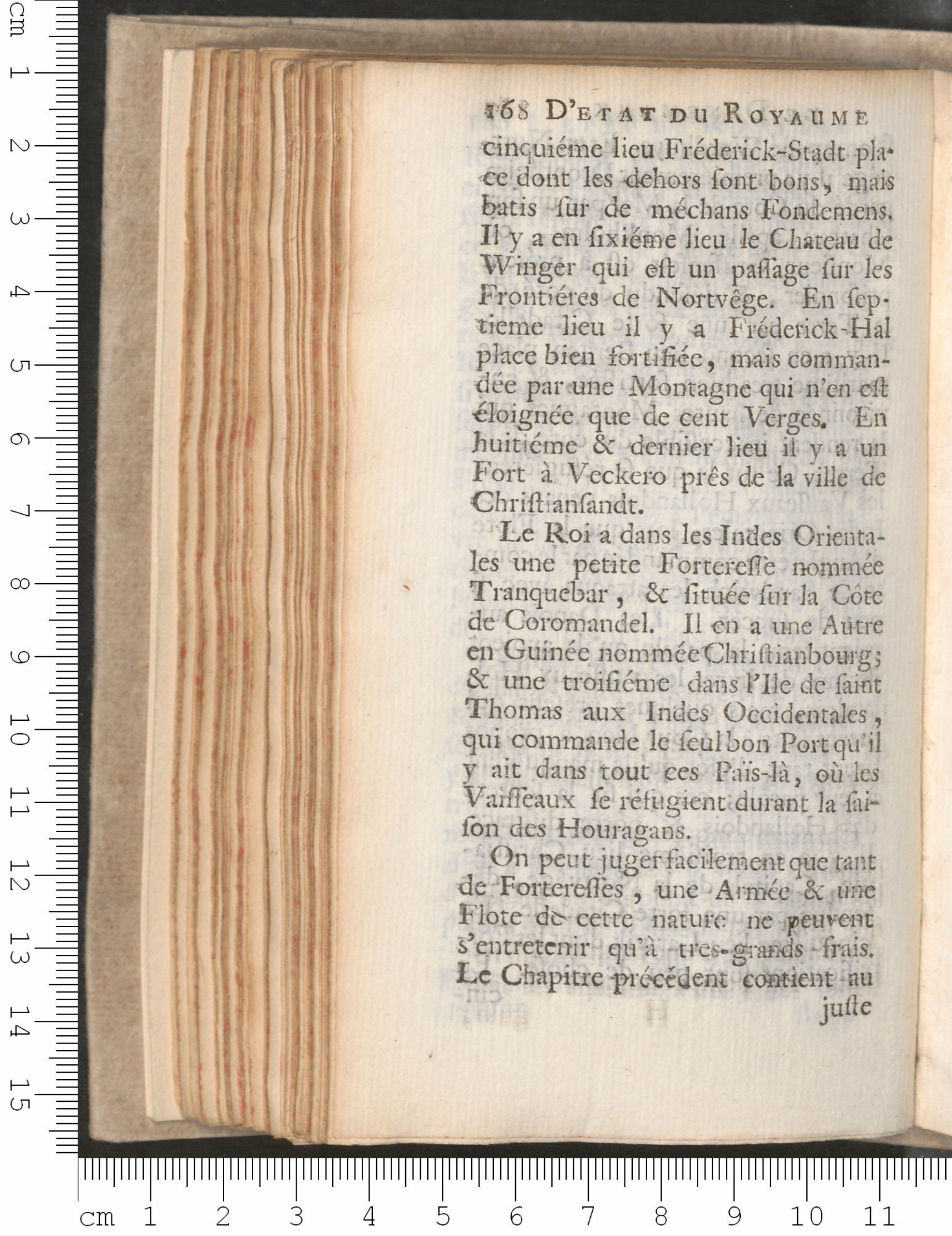
Rendsbourg eſt ſur les frontiéres entre le Holſtein & Sleſwick, & ſur la Riviére de l'Eyder: cette place s'agrandit de l'heure qu'il eſt & la façade des Baſtions & des ouvrages de dehors eſt de Brique: Ce ſera une Fortification Roialle, & le Roi de Danemark n'a point de place ſi conſidérable ſoit pour la force, ſoit pour la ſituation. En cinquiéme lieu il y a Chriſtian-prize, ou Frédrick-Ort (car on lui donne ces deux noms) ſitué à l'entrée du Havre de la ville de Ciel ſur la Mer Baltique. Il eſt commandé par une Montagne qui n'en eſt qu'à cent douze verges du Coté du Nord.

En Jutland eſt premiérement Fredéricie, place tres-bien fortifiée, & par où il faut paſſer pour traverſer le petit Belt. En ſecond lieu il y a Hall petite Fortereſſe au Septentrion de l'entrée de la Riviére qui méne à Albourg. En troiſiéme lieu il y a à Flatſtrand à vingt Milles d'Angleterre du point de Scagen un petit Fort qui défend le Havre.

Au Midi du Cap du Nord de Lapland il y a un Fort à ſix Ba-

ſtions

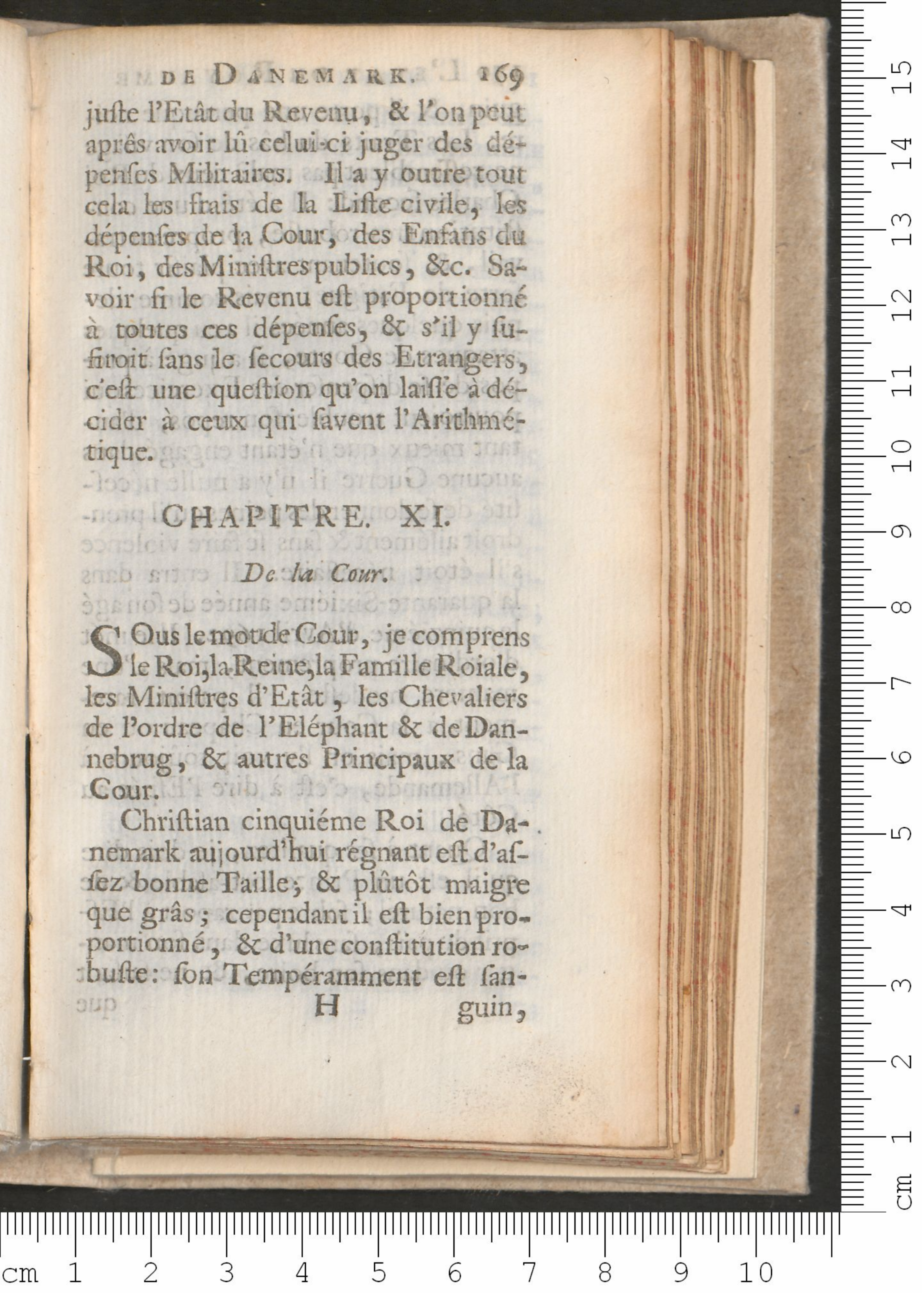
ſtions apellé Wardhuys. Et en Nortvêge il y a premiérement Drontheim gardé du Cote de la Mer par un fort Chateau apellé Monkholm, où Monſieur Griffenfelt eſt à préſent priſonnier, & défendu du coté de la Terre par une forte Citadelle. Il y a en ſecond lieu Bergen place maritime tres-bien fortifiée, & environnée de hautes Montagnes qui la rendent inacceſſible du coté de la Terre: Ce fut la que ſe réfugiérent les Vaiſſeaux Hollandois venans des Indes Orientales, lors-que la Flote d'Angleterre commandée par le comte de Sandwich les attaqua avec ſi peu de ſuccez. Les Danois auroient tenu la parole qu'ils avoient donnée de livrer les vaiſſeaux Hollandois, mais quelques préſens qui fûrent faîts à la Cour bien à propos fîrent tant d'éfét qu'ils manquérent à leur parole; ces qui fit la ſeureté des Hollandois & nôtre diſgrace. Il y a en troiſiéme lieu Chriſtianie, Capitale de la Nortvêge, défenduë par une forte Citadelle. En cinquiéme lieu Larwik dont les Fortifications ſont peu de choſe. En cin-



cinquiéme lieu Fréderick-Stadt place dont les dehors sont bons, mais batis sur de méchans Fondemens. Il y a en sixiéme lieu le Chateau de Winger qui est un passage sur les Frontiéres de Nortvêge. En septieme lieu il y a Fréderick-Hal place bien fortifiée, mais commandée par une Montagne qui n'en est éloignée que de cent Verges. En huitiéme & dernier lieu il y a un Fort à Veckero prês de la ville de Christiansandt.

Le Roi a dans les Indes Orientales une petite Forteresse nommée Tranquebar, & située sur la Côte de Coromandel. Il en a une Autre en Guinée nommée Christianbourg; & une troisiéme dans l'Ile de saint Thomas aux Indes Occidentales, qui commande le seul bon Port qu'il y ait dans tout ces Païs-là, où les Vaisseaux se réfugient durant la saison des Houragans.

On peut juger facilement que tant de Forteresses, une Armée & une Flote de cette nature ne peuvent s'entretenir qu'à tres-grands frais. Le Chapitre précédent contient au juste



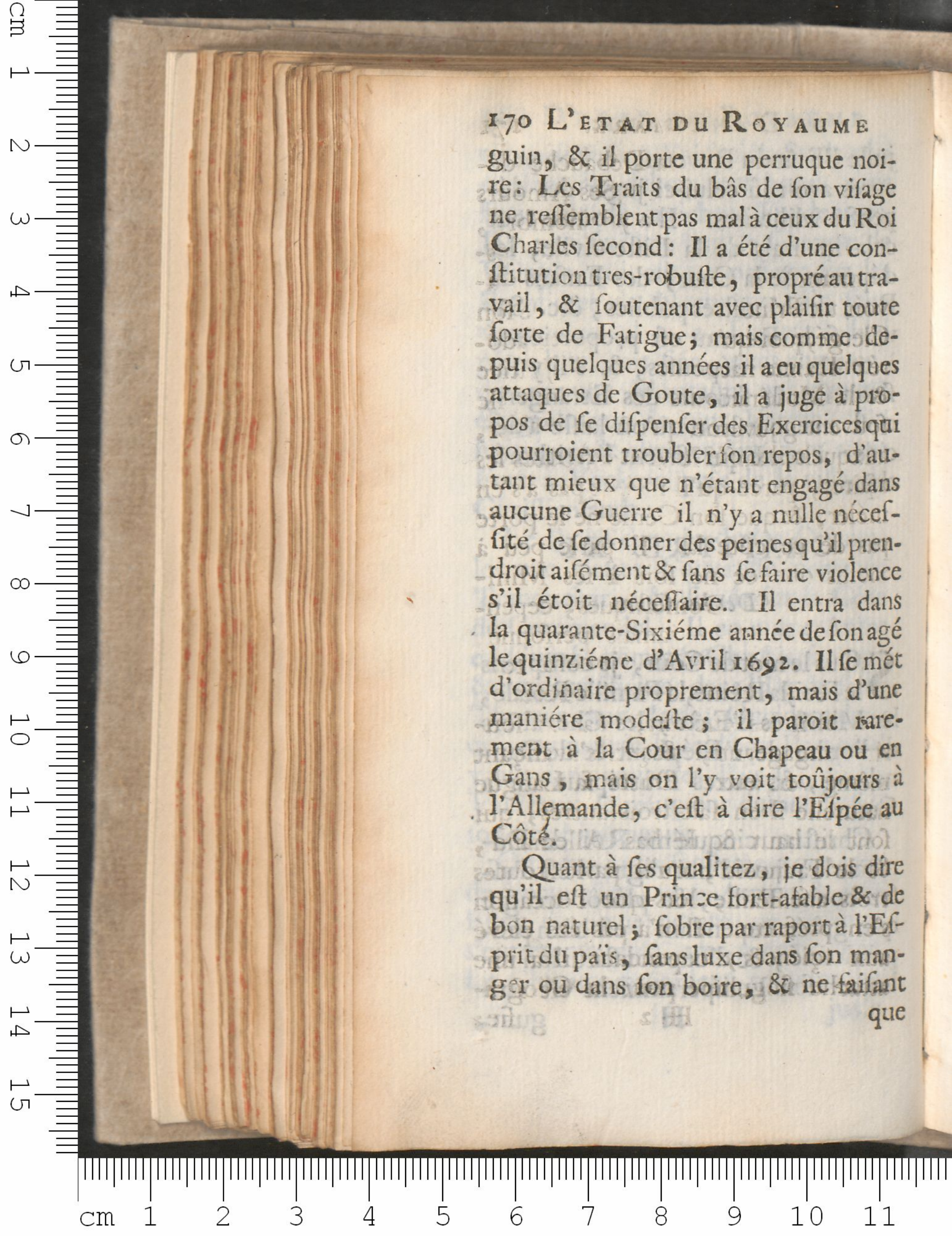
juste l'Etât du Revenu, & l'on peut aprês avoir lû celui-ci juger des dépenses Militaires. Il a y outre tout cela les frais de la Liste civile, les dépenses de la Cour, des Enfans du Roi, des Ministres publics, &c. Savoir si le Revenu est proportionné à toutes ces dépenses, & s'il y suffiroit sans le secours des Etrangers, c'est une question qu'on laisse à décider à ceux qui savent l'Arithmétique.

CHAPITRE. XI.

De la Cour.

SOus le mot de Cour, je comprens le Roi, la Reine, la Famille Roiale, les Ministres d'Etât, les Chevaliers de l'ordre de l'Eléphant & de Dannebrug, & autres Principaux de la Cour.

Christian cinquiéme Roi de Danemark aujourd'hui régnant est d'assez bonne Taille, & plûtôt maigre que grâs; cependant il est bien proportionné, & d'une constitution robuste: son Tempéramment est sanguin,

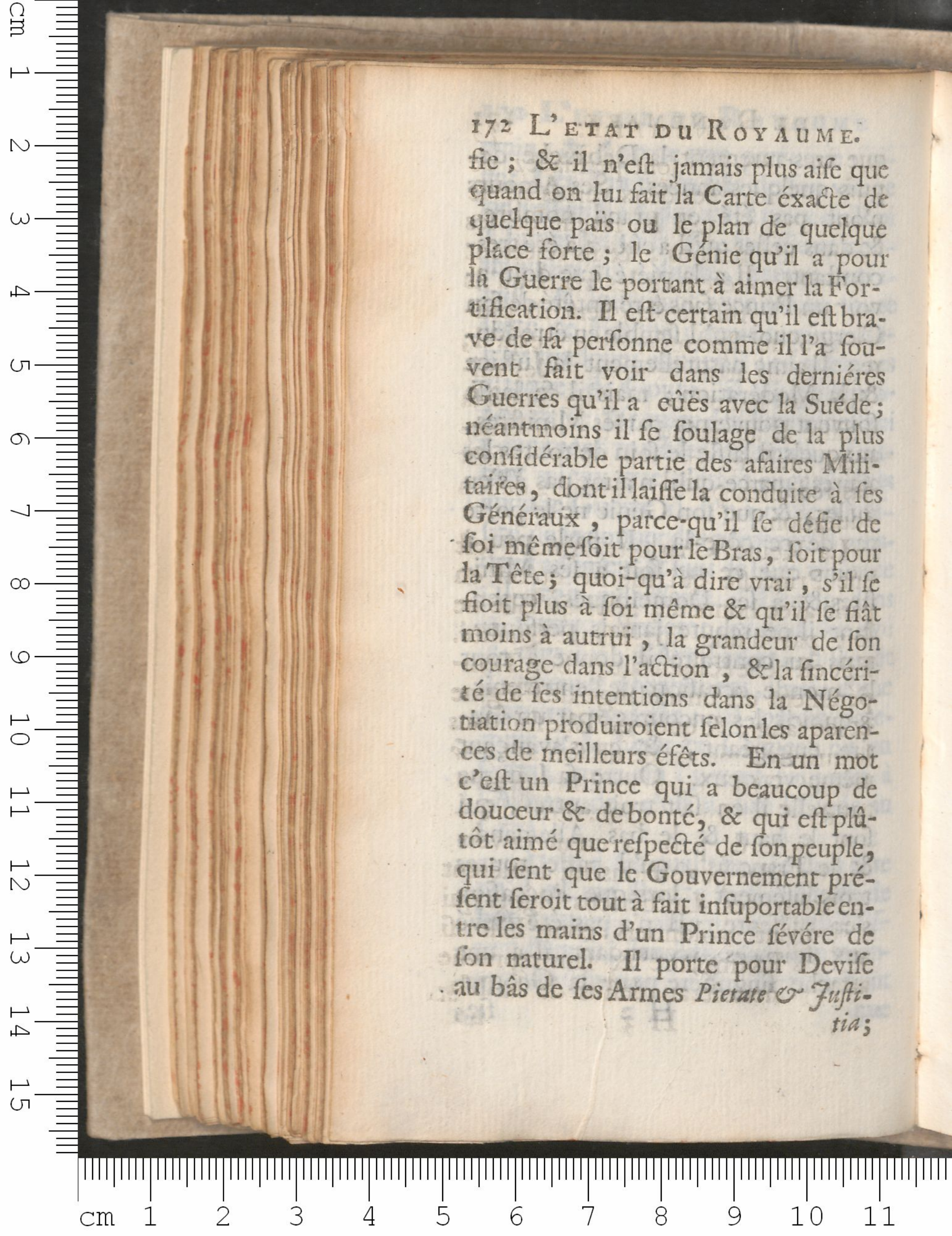


guin, & il porte une perruque noire: Les Traits du bâs de son visage ne ressemblent pas mal à ceux du Roi Charles second: Il a été d'une constitution tres-robuste, propré au travail, & soutenant avec plaisir toute sorte de Fatigue; mais comme depuis quelques années il a eu quelques attaques de Goute, il a jugé à propos de se dispenser des Exercices qui pourroient troubler son repos, d'autant mieux que n'étant engagé dans aucune Guerre il n'y a nulle nécessité de se donner des peines qu'il prendroit aisément & sans se faire violence s'il étoit nécessaire. Il entra dans la quarante-Sixiéme année de son agé le quinziéme d'Avril 1692. Il se mét d'ordinaire proprement, mais d'une maniére modeste; il paroit rarement à la Cour en Chapeau ou en Gans, mais on l'y voit toûjours à l'Allemande, c'est à dire l'Espée au Côté.

Quant à ses qualitez, je dois dire qu'il est un Prince fort-afable & de bon naturel; sobre par raport à l'Esprit du païs, sans luxe dans son manger ou dans son boire, & ne faisant

que

que tres-rarement la Débauche depuis quelques années. Ses Amours n'ont pas été en grand nombre, & dans celles qu'il a eûës il a été tres-constant. Il a la piété que doit avoir un Prince sans être entêté de son Clergé, quoi-qu'il semble en être adoré: Il aime naturellement la Justice & la Modération; mais il se laisse souvent gouverner par ses Ministres, auxquels il laisse le soin de toutes les afaires, parce-qu'il n'aime pas à s'en méler, & que son Génie ne le porte pas de ce côte-la. Il parle peu à moins que ce ne soit à ses Ministres & à ses Domestiques, cependant il ne rebute jamais personne, mais au contraire il donne à tout le monde occasion de l'entretenir, à quoi il les encourage par un sourire engageant, & en s'avançant même vers eux. Outre sa Langue naturelle il en sait trois autres, qui sont le haut & le bas Allemand, & le Francois, qu'il parle toutes trois aisément, lors-que l'occasion s'en présente. Il n'a pas été élevé aux sçiences, cependant il a une attache singuliére pour la Géogra-



ſie ; & il n'eſt jamais plus aiſe que quand on lui fait la Carte éxacte de quelque païs ou le plan de quelque place forte ; le Génie qu'il a pour la Guerre le portant à aimer la Fortification. Il eſt certain qu'il eſt brave de ſa perſonne comme il l'a ſouvent fait voir dans les derniéres Guerres qu'il a eûës avec la Suéde ; néantmoins il ſe ſoulage de la plus conſidérable partie des afaires Militaires, dont il laiſſe la conduite à ſes Généraux, parce-qu'il ſe défie de ſoi même ſoit pour le Bras, ſoit pour la Tête ; quoi-qu'à dire vrai, s'il ſe fioit plus à ſoi même & qu'il ſe fiât moins à autrui, la grandeur de ſon courage dans l'action, & la ſincérité de ſes intentions dans la Négotiation produiroient ſelon les aparences de meilleurs éfêts. En un mot c'eſt un Prince qui a beaucoup de douceur & de bonté, & qui eſt plûtôt aimé que reſpecté de ſon peuple, qui ſent que le Gouvernement préſent ſeroit tout à fait inſuportable entre les mains d'un Prince ſévére de ſon naturel. Il porte pour Deviſe au bâs de ſes Armes *Pietate & Juſtitia* ;

tia ;

tia; & ses Sujêts sont persuadez de bonne Foi que ces deux vertus ne se maintiennent qu'à la faveur de ses bonnes inclinations, & ils réjettent sur le Ministére tous les maux qu'ils soufrent: Aussi se plaignent-ils plûtôt de ce qu'il permét, que de ce qu'il fait, & ils attribuënt toutes les miséres sous lesquelles ils gémissent à sa facilité & au malheur du Gouvernement présent, dont les abûs ne sont pas redressez par les avantages de son éducation.

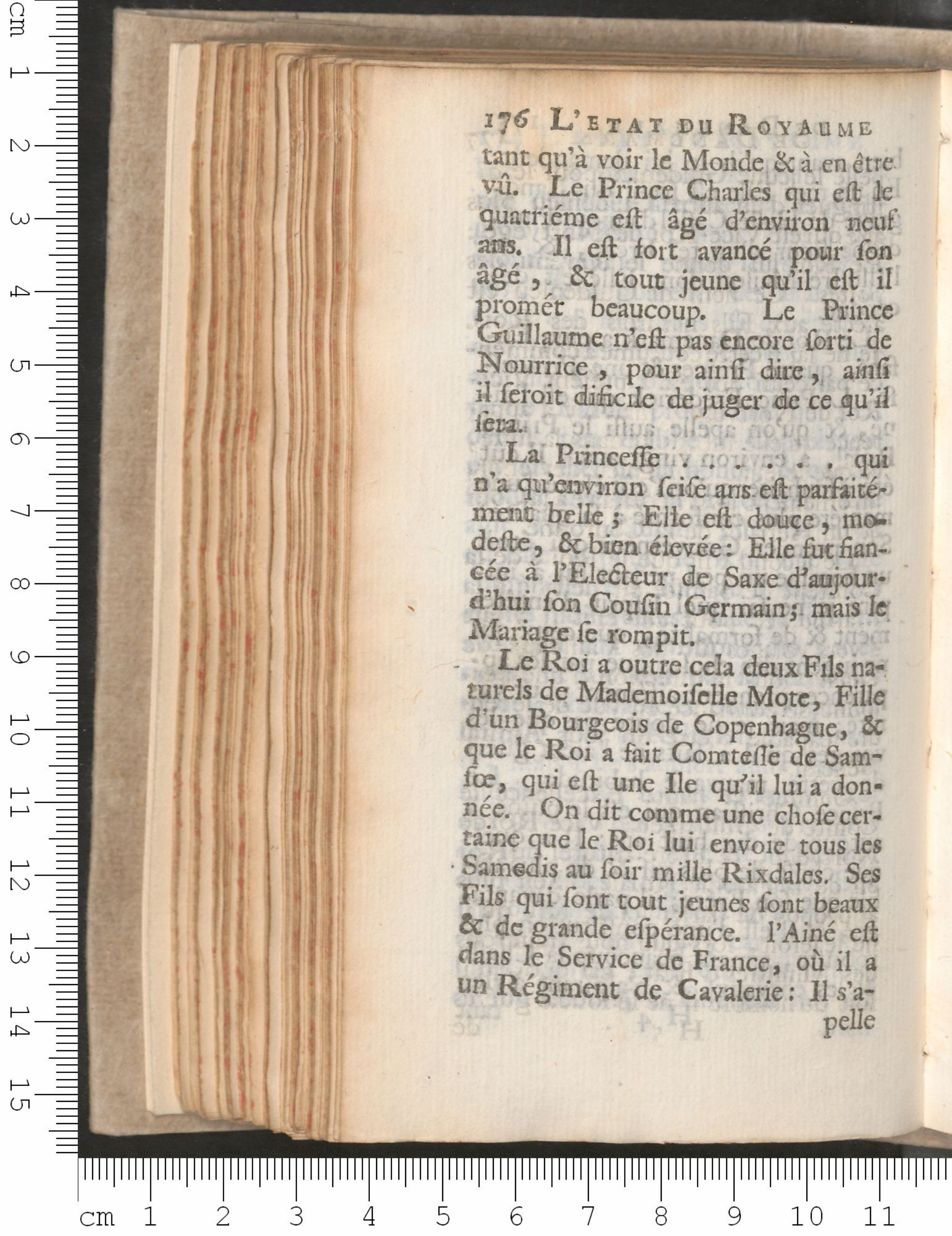
La Reine Charlotte Amelie est une Princesse qui mérite qu'on en parle avec honneur, quoi-qu'Elle ne soit pas d'une fort-Haute Qualité. Elle est belle & bien faite: Son Tempérament est un mélange de Flégme & de sang; & quoi-qu'Elle soit dans la quarentiéme année de son age, sa beauté se soutienent encore; ses maniéres sont fort-engageantes; Elle est afable & parle à cœur ouvert; ses grandes perfections lui aquiérent le cœur des Luthériens bigôts qui crieroient volontiers contr'Elle si sa vie Exemplaire & sans reproche ne la mettoit au dessus de la Malice.

lice. Ils ont ſouvent voulu donner quelques atteintes à la Religion Calviniſte ; mais Elle a démonté juqu'ici toutes leurs Machines, & a guarenti des aſſauts de Gens qui ſont ſous ſa dépendance non ſeulement ſa perſonne, mais auſſi les François qui compoſent la petite Egliſe proteſtante qui s'eſt depuis peu établie à Copenhague par un êfet de ſa bonté, & qui n'y ſubſiſte que par ſa protection. Elle agit avec d'autant plus de fruit qu'Elle a pour le Roi une ſage complaiſance, lors-qu'il ſagit des choſes indiférentes; Elle va ſouvent avec lui aux dévotions des Lutériens, & fait voir par là non ſeulement la charitable & bonne Opinion qu'Elle a de la Religion Dominante, mais Elle s'aquiert auſſi plus de Liberté d'aller toutes les aprés-Midi aux ſermons des Miniſtres François de ſon Egliſe. Elle eſt le Refuge ordinaire des Afligez aux quels Elle eſt toûjours acceſſible & favorable. Il eſt aiſé de l'aprocher, car Elle prévient ſouvent ceux qui ont beſoin de ſon ſecours, & Elle leur fait du

bien

bien avant-qu'ils le lui demandent. En un mot Elle eſt ſœur du Landgrave de Heſſe-Caſſel d'aujourd'hui, digne ſœur d'un tel Frére, & de l'Illuſtre Maiſon dont Elle eſt décenduë.

Le Roi de Danemark a cinq Enfans, quatre Princes & une Princeſſe. Le Prince Fréderick qui eſt l'aîné, & qu'on apelle auſſi le Prince Roial, a environ vingt ans. Il eût été à ſouhaiter qu'on l'eût élevé d'une maniére plus conformé à ſa qualité: Son premier Gouverneur qui étoit un homme un peu pédant lui à inſpiré je ne ſai quel Eſprit d'entêtement & de formalité, que ceux qui ne jugent des choſes que par les apparences prennent aiſément pour vanité; mais je ne doute pas que les voiages qu'il a faîts ne l'aient guéri de cette mauvaiſe habitude. Le Prince Chriſtian qui eſt le puîné à autour de dix-huit ans: Il a quelque choſe de plus vif & de plus afable que ſon Frére; il parle davantage, & il eſt d'une conſtitution plus robuſte, aimant beaucoup la Chaſſe & les chevaux, & n'aſpirant à rien



tant qu'à voir le Monde & à en être vû. Le Prince Charles qui est le quatriéme est âgé d'environ neuf ans. Il est fort avancé pour son âge, & tout jeune qu'il est il promét beaucoup. Le Prince Guillaume n'est pas encore sorti de Nourrice, pour ainsi dire, ainsi il seroit dificile de juger de ce qu'il sera.

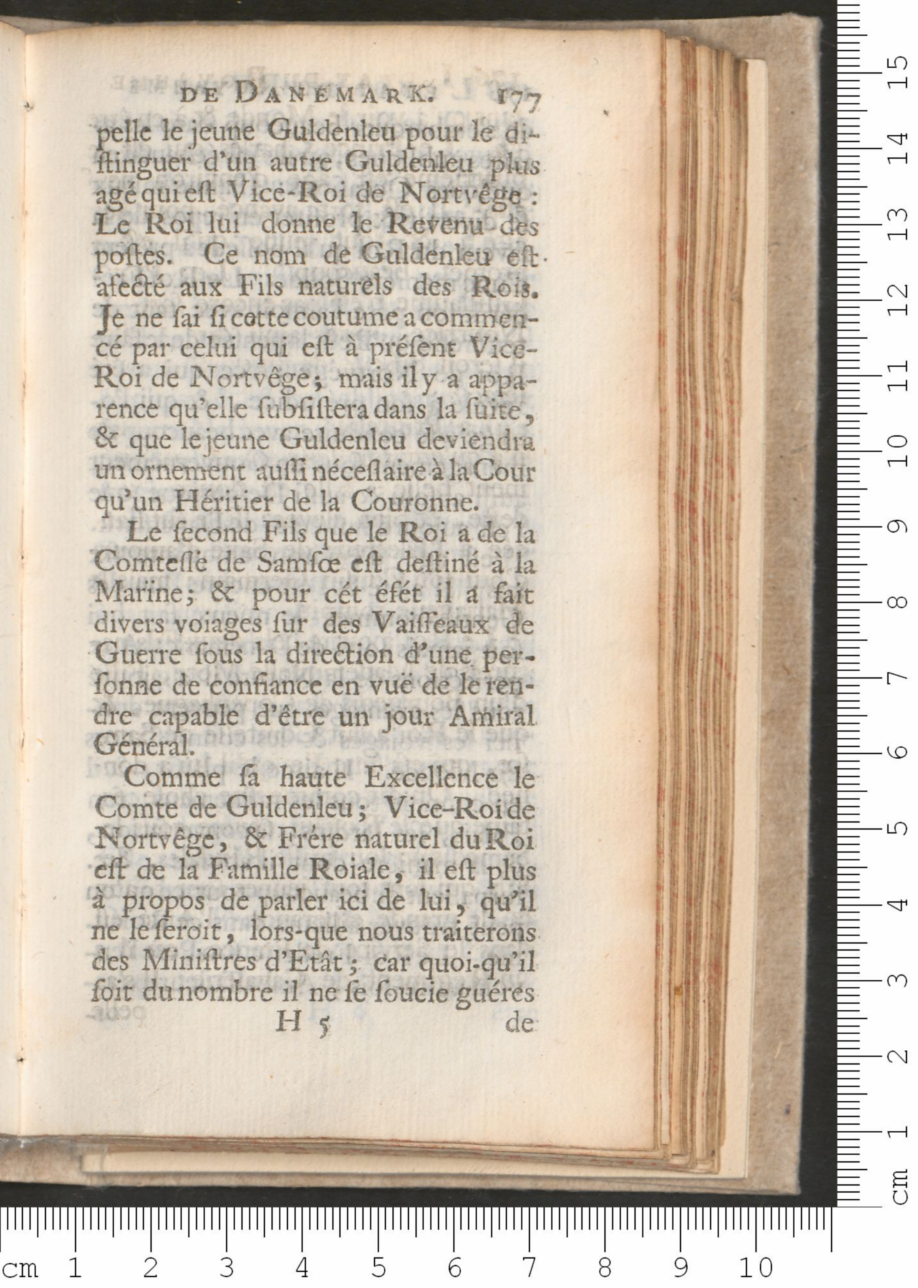
La Princesse . . . . . qui n'a qu'environ seise ans est parfaitément belle; Elle est douce, modeste, & bien élevée: Elle fut fiancée à l'Electeur de Saxe d'aujourd'hui son Cousin Germain; mais le Mariage se rompit.

Le Roi a outre cela deux Fils naturels de Mademoiselle Mote, Fille d'un Bourgeois de Copenhague, & que le Roi a fait Comtesse de Samsœ, qui est une Ile qu'il lui a donnée. On dit comme une chose certaine que le Roi lui envoie tous les Samedis au soir mille Rixdales. Ses Fils qui sont tout jeunes sont beaux & de grande espérance. l'Ainé est dans le Service de France, où il a un Régiment de Cavalerie: Il s'a-

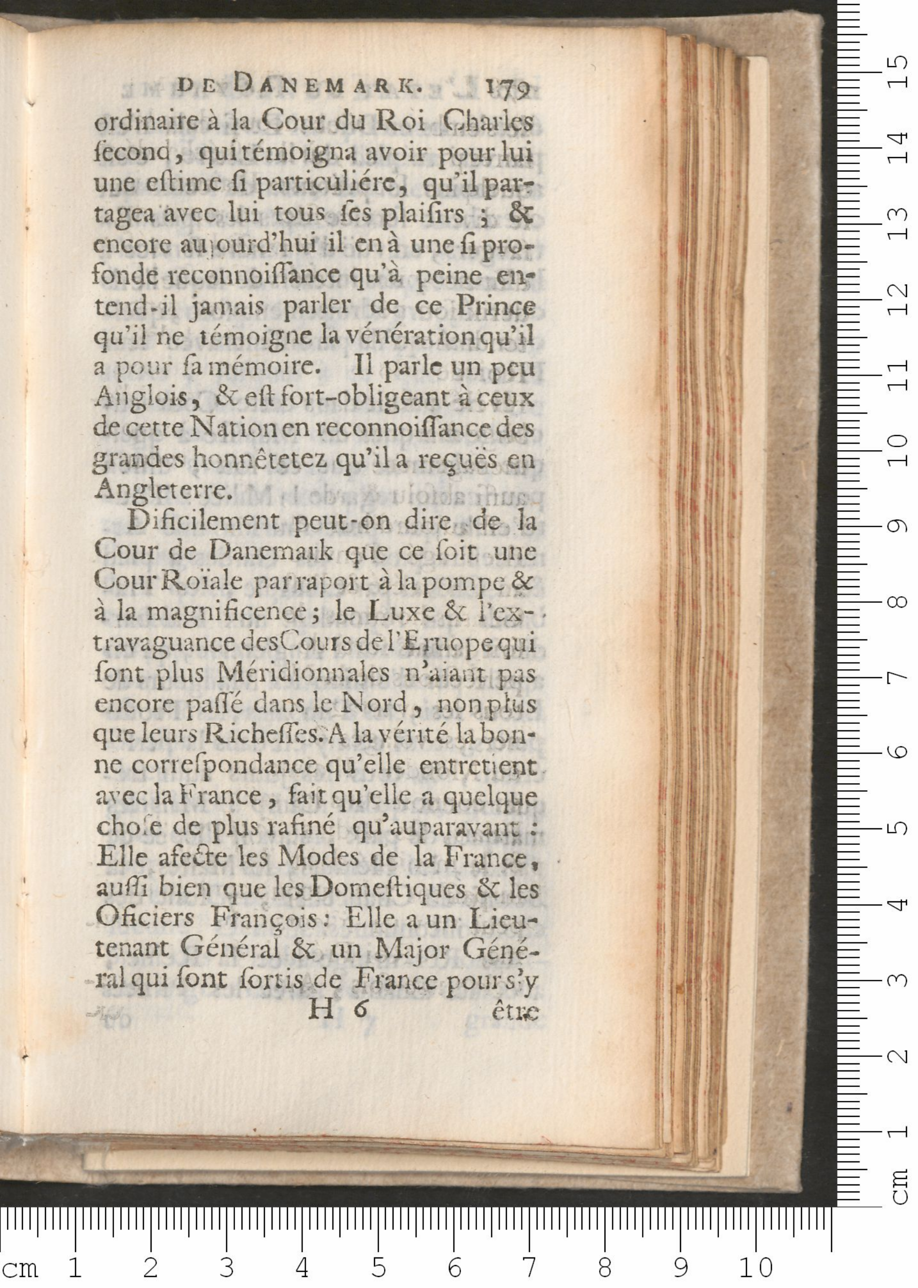
pelle le jeune Guldenleu pour le distinguer d'un autre Guldenleu plus agé qui eſt Vice-Roi de Nortvêge: Le Roi lui donne le Revenu des poſtes. Ce nom de Guldenleu eſt afecté aux Fils naturels des Rois. Je ne ſai ſi cette coutume a commencé par celui qui eſt à préſent Vice-Roi de Nortvêge; mais il y a apparence qu'elle ſubſiſtera dans la ſuite, & que le jeune Guldenleu deviendra un ornement auſſi néceſſaire à la Cour qu'un Héritier de la Couronne.

Le ſecond Fils que le Roi a de la Comteſſe de Samſœ eſt deſtiné à la Marine; & pour cét éfét il a fait divers voiages ſur des Vaiſſeaux de Guerre ſous la direction d'une perſonne de confiance en vuë de le rendre capable d'être un jour Amiral Général.

Comme ſa haute Excellence le Comte de Guldenleu; Vice-Roi de Nortvêge, & Frére naturel du Roi eſt de la Famille Roiale, il eſt plus à propos de parler ici de lui, qu'il ne le ſeroit, lors-que nous traiterons des Miniſtres d'Etât; car quoi-qu'il ſoit du nombre il ne ſe ſoucie guéres

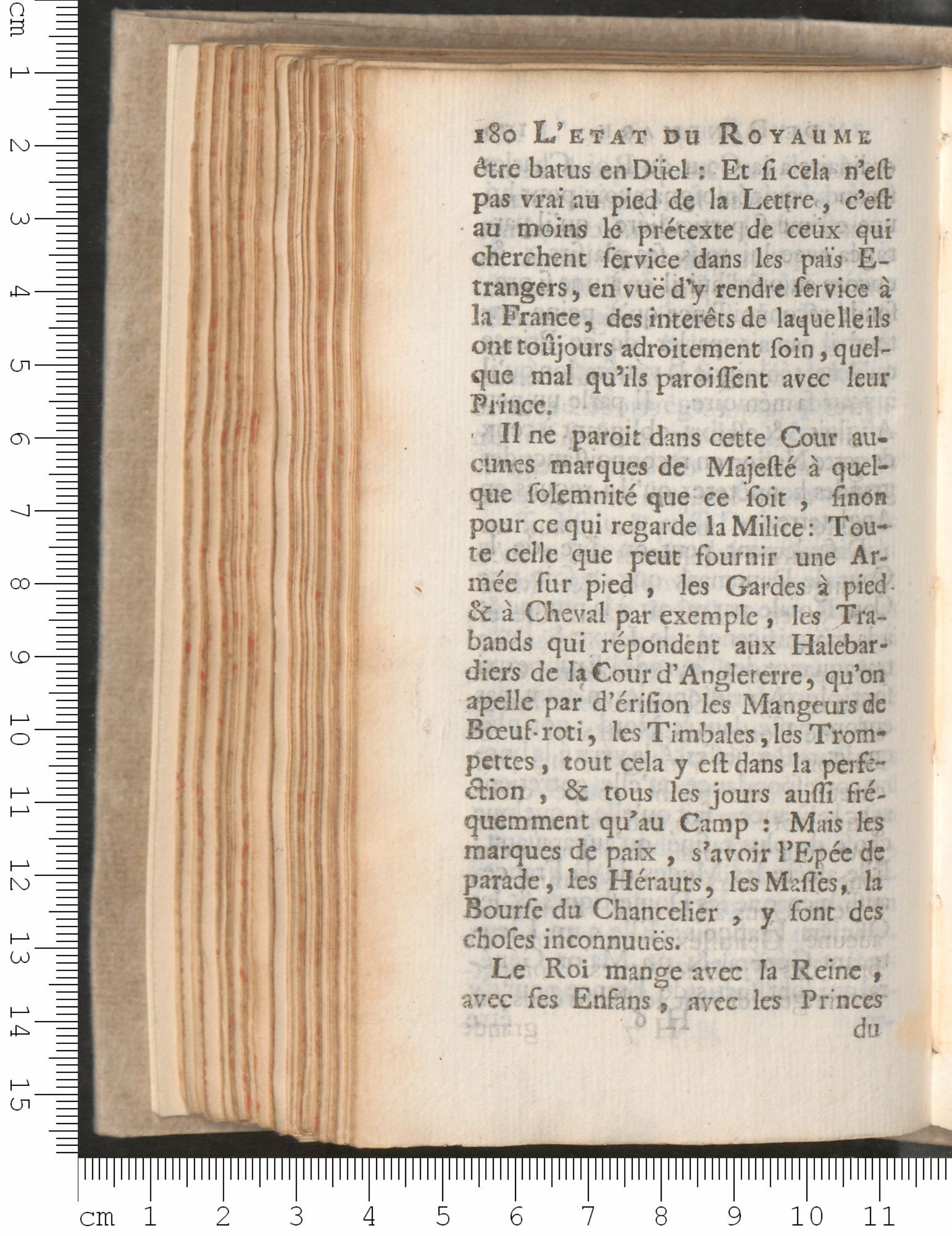


de s'embarquer beaucoup dans les afaires publiques, où il s'eſt échaudé en quelques Occaſions: Il aime mieux ſe divertir & profiter en repos de la faveur du Roi qu'il poſſede à préſent d'une maniére Solide. Le Roi Fréderik ſon pére l'aimoit avec tant de tendreſſe qu'il eût la penſée de le faire Roi de Nortvêge; ce qui a été révélé à ſon préjudice, & qui l'oblige à ſe conduire avec beaucoup de ménagement ſous un Gouvernement auſſi abſolu & auſſi Deſpotique que l'eſt aujourd'hui celui de Danemark. Il eſt agé d'environ cinquante ſix ans: Il a été & l'eſt encore l'un des Gentils-hommes le mieux fait qui ſoit jamais ſorti de Danemark: Aux perfections de la Nature il a ajouté tous les avantages que peuvent donner les voiages & les connoiſſances du Monde. Il aime le plaiſir, & il en connoit tous les rafinemens: ſon Palais, ſes Jardins, ſa converſation, & la maniére dont il aborde, &c. ſurpaſſent de beaucoup tout ce qu'on peut trouver ailleurs dans ce Roïaume. Le Roi Fréderic ſon Pere l'envoia autre-fois, Ambaſſadeur extraor-



ordinaire à la Cour du Roi Charles ſecond, qui témoigna avoir pour lui une eſtime ſi particuliére, qu'il partagea avec lui tous ſes plaiſirs ; & encore aujourd'hui il en à une ſi profonde reconnoiſſance qu'à peine entend-il jamais parler de ce Prince qu'il ne témoigne la vénération qu'il a pour ſa mémoire. Il parle un peu Anglois, & eſt fort-obligeant à ceux de cette Nation en reconnoiſſance des grandes honnêtetez qu'il a reçuës en Angleterre.

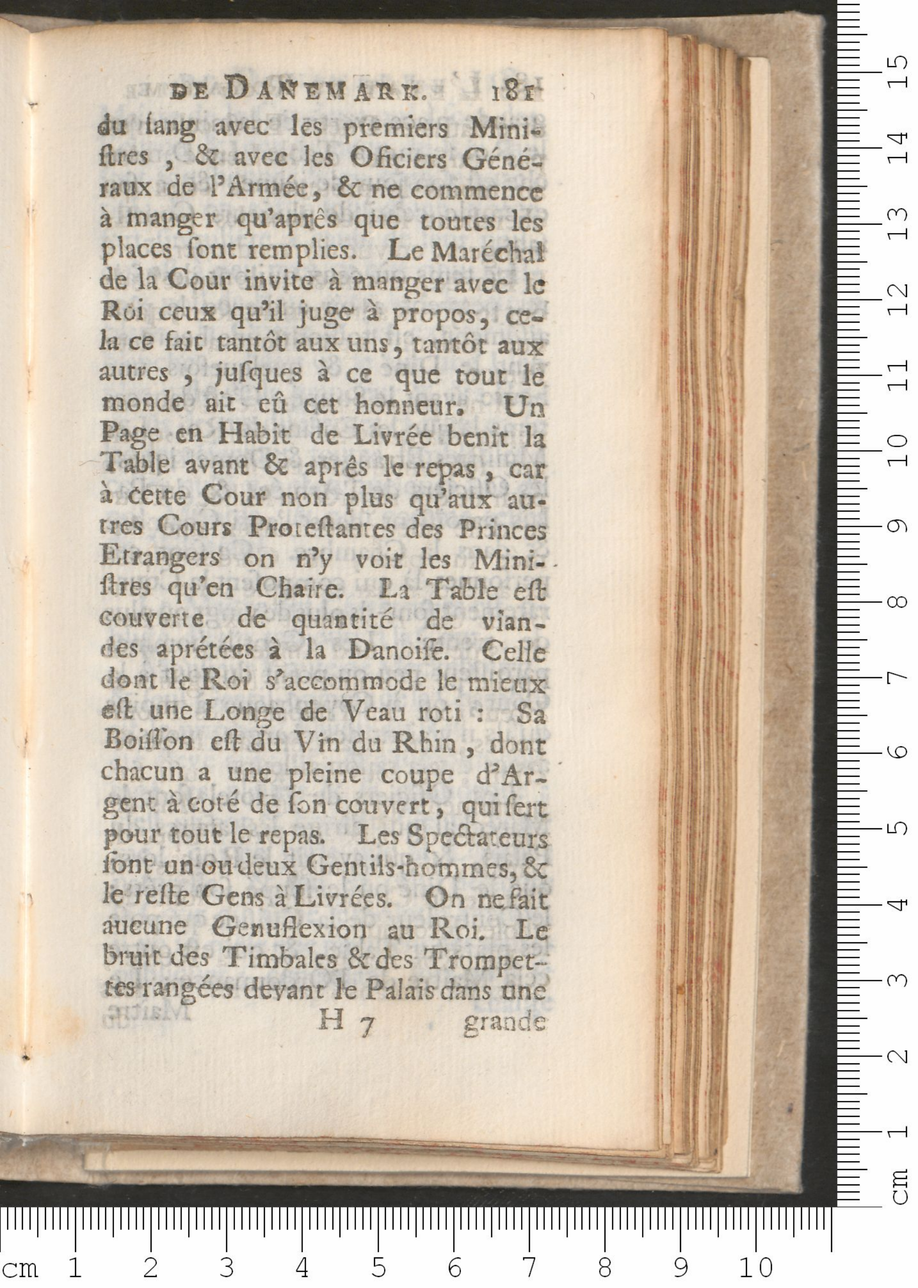
Dificilement peut-on dire de la Cour de Danemark que ce ſoit une Cour Roïale par raport à la pompe & à la magnificence; le Luxe & l'extravaguance des Cours de l'Eruope qui ſont plus Méridionnales n'aiant pas encore paſſé dans le Nord, non plus que leurs Richeſſes. A la vérité la bonne correſpondance qu'elle entretient avec la France, fait qu'elle a quelque choſe de plus rafiné qu'auparavant : Elle afecte les Modes de la France, auſſi bien que les Domeſtiques & les Oficiers François : Elle a un Lieutenant Général & un Major Général qui ſont ſortis de France pour s'y



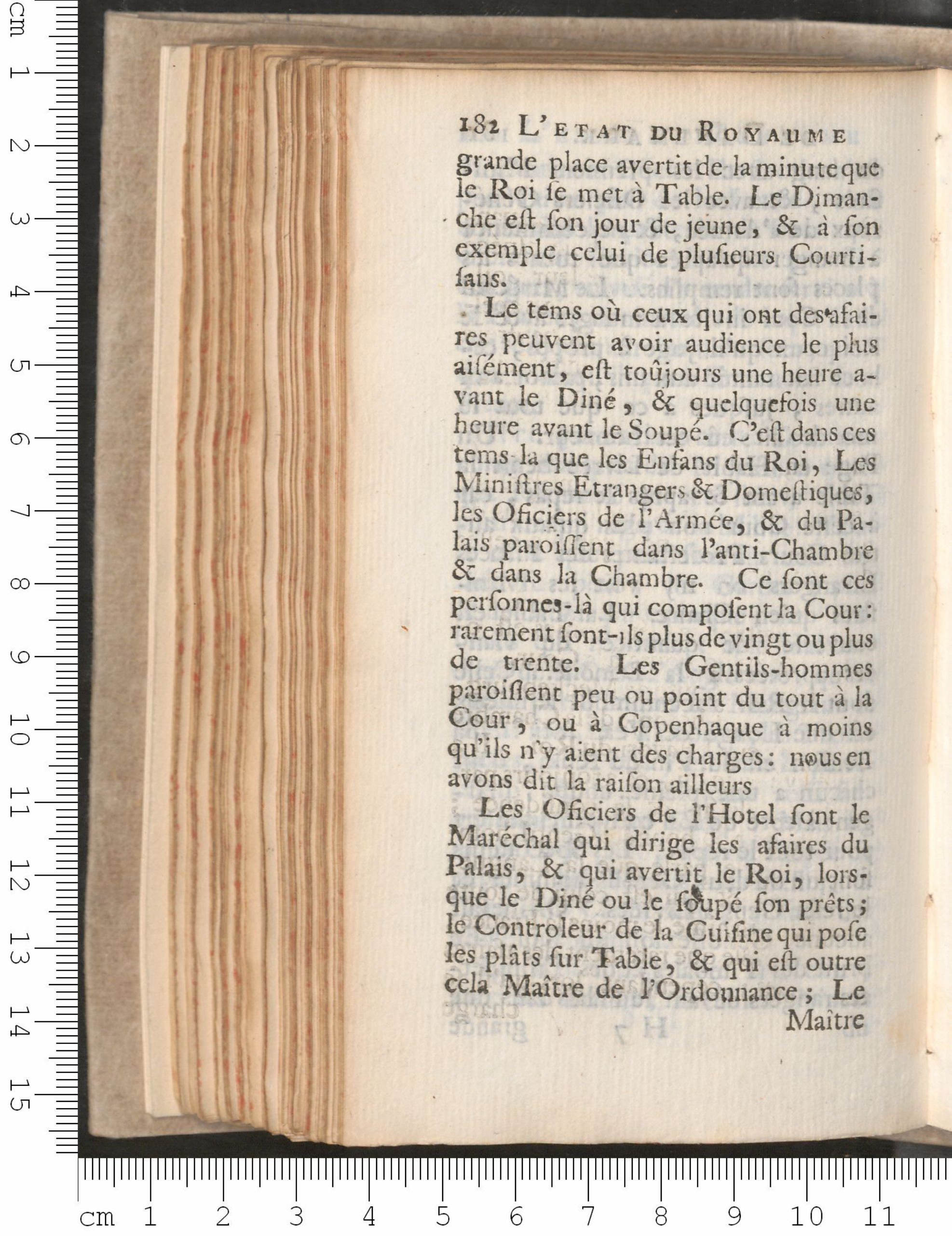
être batus en Düel : Et si cela n'est pas vrai au pied de la Lettre, c'est au moins le prétexte de ceux qui cherchent service dans les païs Etrangers, en vuë d'y rendre service à la France, des interêts de laquelle ils ont toûjours adroitement soin, quelque mal qu'ils paroissent avec leur Prince.

Il ne paroit dans cette Cour aucunes marques de Majesté à quelque solemnité que ce soit, sinon pour ce qui regarde la Milice : Toute celle que peut fournir une Armée sur pied, les Gardes à pied & à Cheval par exemple, les Trabands qui répondent aux Halebardiers de la Cour d'Angleterre, qu'on apelle par d'érision les Mangeurs de Bœuf-roti, les Timbales, les Trompettes, tout cela y est dans la perfection, & tous les jours aussi fréquemment qu'au Camp : Mais les marques de paix, s'avoir l'Epée de parade, les Hérauts, les Masses, la Bourse du Chancelier, y sont des choses inconnuuës.

Le Roi mange avec la Reine, avec ses Enfans, avec les Princes



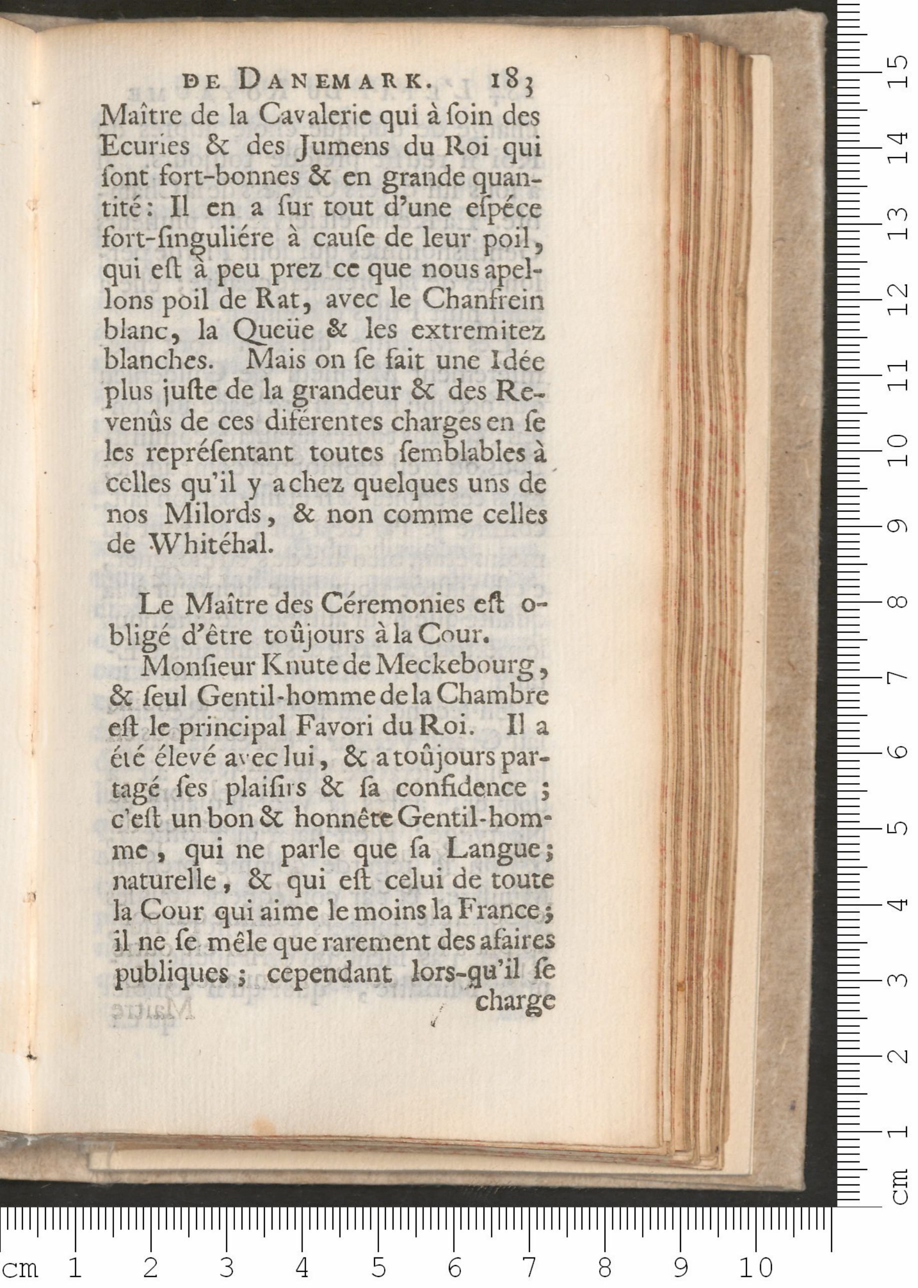
du ſang avec les premiers Miniſtres, & avec les Oficiers Généraux de l'Armée, & ne commence à manger qu'aprês que toutes les places ſont remplies. Le Maréchal de la Cour invite à manger avec le Roi ceux qu'il juge à propos, cela ce fait tantôt aux uns, tantôt aux autres, juſques à ce que tout le monde ait eû cet honneur. Un Page en Habit de Livrée benit la Table avant & aprês le repas, car à cette Cour non plus qu'aux autres Cours Proteſtantes des Princes Etrangers on n'y voit les Miniſtres qu'en Chaire. La Table eſt couverte de quantité de viandes aprétées à la Danoiſe. Celle dont le Roi s'accommode le mieux eſt une Longe de Veau roti: Sa Boiſſon eſt du Vin du Rhin, dont chacun a une pleine coupe d'Argent à coté de ſon couvert, qui ſert pour tout le repas. Les Spectateurs ſont un ou deux Gentils-hommes, & le reſte Gens à Livrées. On ne fait aucune Genuflexion au Roi. Le bruit des Timbales & des Trompettes rangées devant le Palais dans une



grande place avertit de la minute que le Roi se met à Table. Le Dimanche est son jour de jeune, & à son exemple celui de plusieurs Courtisans.

Le tems où ceux qui ont des afaires peuvent avoir audience le plus aisément, est toûjours une heure avant le Diné, & quelquefois une heure avant le Soupé. C'est dans ces tems-la que les Enfans du Roi, Les Ministres Etrangers & Domestiques, les Oficiers de l'Armée, & du Palais paroissent dans l'anti-Chambre & dans la Chambre. Ce sont ces personnes-là qui composent la Cour: rarement sont-ils plus de vingt ou plus de trente. Les Gentils-hommes paroissent peu ou point du tout à la Cour, ou à Copenhaque à moins qu'ils n'y aient des charges: nous en avons dit la raison ailleurs

Les Oficiers de l'Hotel sont le Maréchal qui dirige les afaires du Palais, & qui avertit le Roi, lorsque le Diné ou le soupé son prêts; le Controleur de la Cuisine qui pose les plâts sur Table, & qui est outre cela Maître de l'Ordonnance; Le

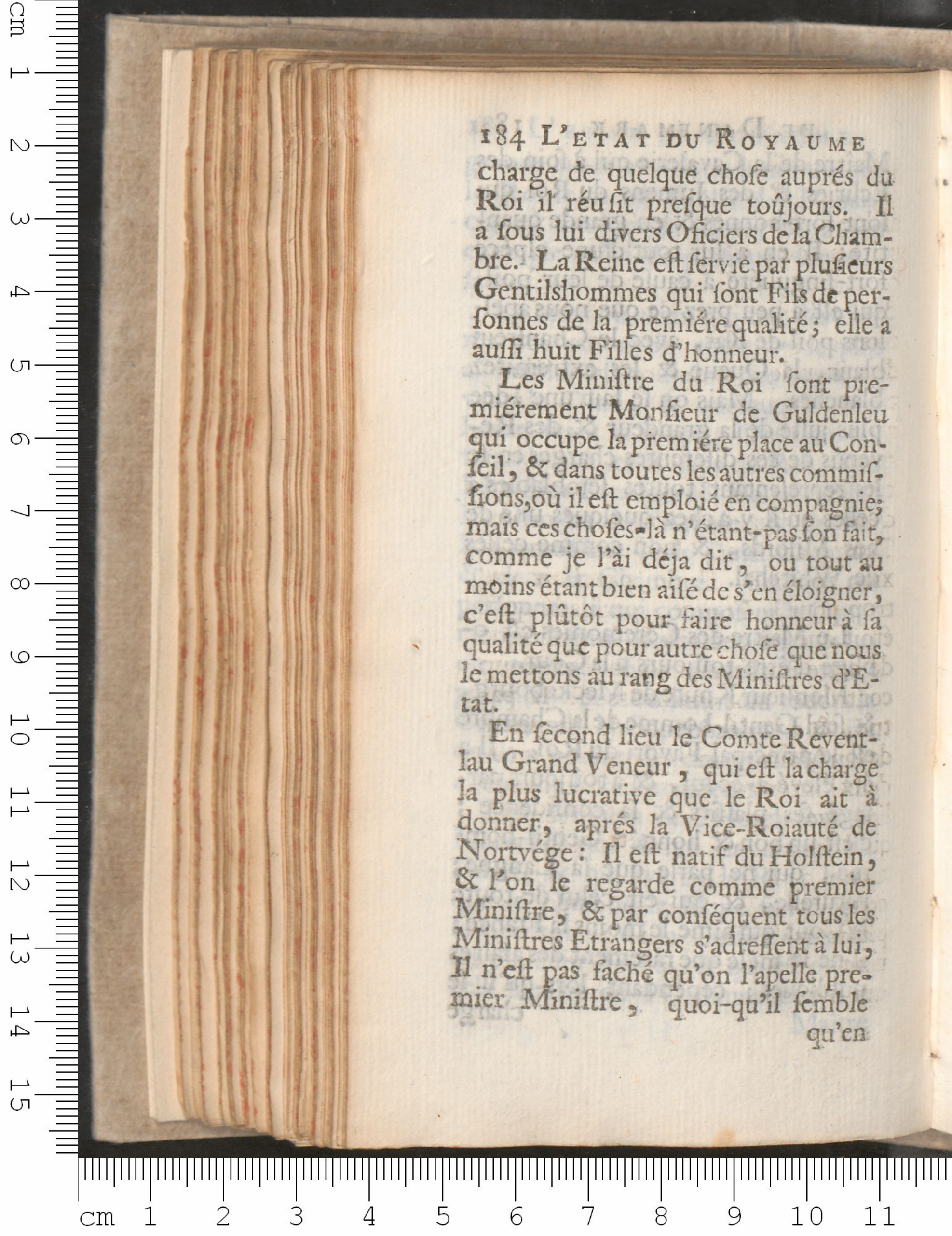


Maître de la Cavalerie qui à ſoin des Ecuries & des Jumens du Roi qui ſont fort-bonnes & en grande quantité: Il en a ſur tout d'une eſpéce fort-ſinguliére à cauſe de leur poil, qui eſt à peu prez ce que nous apellons poil de Rat, avec le Chanfrein blanc, la Queüe & les extremitez blanches. Mais on ſe fait une Idée plus juſte de la grandeur & des Revenûs de ces diférentes charges en ſe les repréſentant toutes ſemblables à celles qu'il y a chez quelques uns de nos Milords, & non comme celles de Whitéhal.

Le Maître des Céremonies eſt obligé d'être toûjours à la Cour.

Monſieur Knute de Meckebourg, & ſeul Gentil-homme de la Chambre eſt le principal Favori du Roi. Il a été élevé avec lui, & a toûjours partagé ſes plaiſirs & ſa confidence; c'eſt un bon & honnête Gentil-homme, qui ne parle que ſa Langue; naturelle, & qui eſt celui de toute la Cour qui aime le moins la France; il ne ſe mêle que rarement des afaires publiques; cependant lors-qu'il ſe

charge



charge de quelque chose auprés du Roi il réussit presque toûjours. Il a sous lui divers Oficiers de la Chambre. La Reine est servie par plusieurs Gentilshommes qui sont Fils de personnes de la premiére qualité; elle a aussi huit Filles d'honneur.

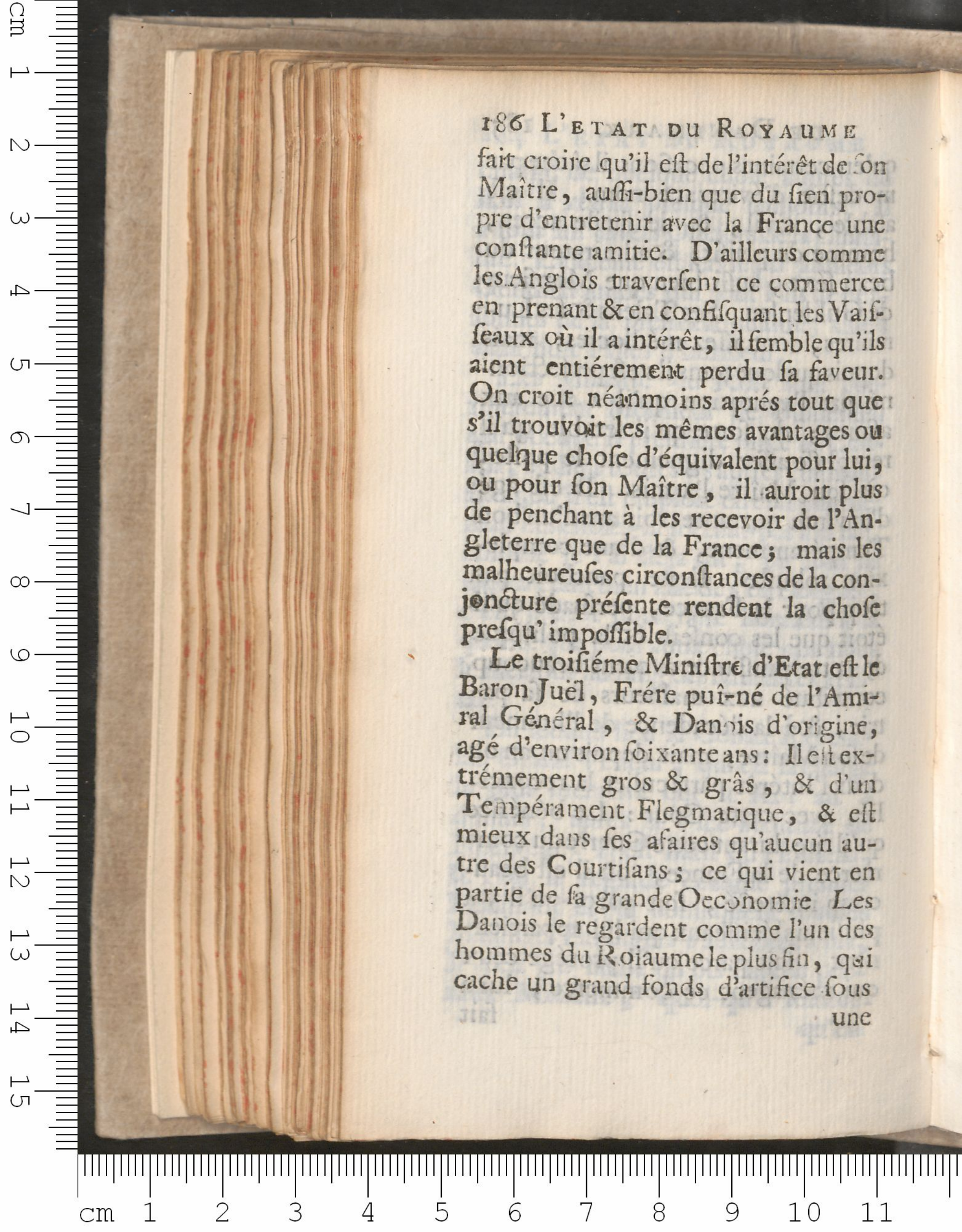
Les Ministre du Roi sont premiérement Monsieur de Guldenleu qui occupe la premiére place au Conseil, & dans toutes les autres commissions, où il est emploié en compagnie; mais ces choses-là n'étant-pas son fait, comme je l'ài déja dit, ou tout au moins étant bien aisé de s'en éloigner, c'est plûtôt pour faire honneur à sa qualité que pour autre chose que nous le mettons au rang des Ministres d'Etat.

En second lieu le Comte Reventlau Grand Veneur, qui est la charge la plus lucrative que le Roi ait à donner, aprés la Vice-Roiauté de Nortvége: Il est natif du Holstein, & l'on le regarde comme premier Ministre, & par conséquent tous les Ministres Etrangers s'adressent à lui, Il n'est pas faché qu'on l'apelle premier Ministre, quoi-qu'il semble

qu'en

qu'en certaines occaſions il tâche par modeſtie d'éviter ce nom. Il eſt afable, civil, & de facile accez, homme de plaiſir, & admirateur du beau ſéxe, auſſi-bien que Monſieur de Guldenleu. Ses Talens & ſes Lumiéres, ſont aſſez médiocres; mais depuis quelque tems il s'eſt perfectionné par l'aplication qu'il a eüe aux afaires; de ſorte qu'il ſemble qu'il rempliſſe aſſez dignement le poſte, où ſon Maître l'a mis. Il eſt agé d'environ quarante trois ans d'un bon Tempéramment, & d'une complexion robuſte. Il ne panchoit pas trop pour la France, perſuadé qu'il étoit que les conſeils & la politique de cette puiſſance avoient beaucoup contribué aux malheurs de ſa patrie, & à la décadence de l'honneur de ſon Maître; mais depuis un an ou deux l'intérêt particulier la reconcilié, avec cette Cour: Le bénéfice qu'il tire durant cette Guerre du commerce de la France, où il eſt beaucoup intéreſſé, ſoit parce-qu'il y a pluſieurs Vaiſſeaux qui lui appartiennent, ſoit parce qu'il protége ceux qui ménagent ce commerce, lui a

fait



fait croire qu'il est de l'intérêt de son Maître, aussi-bien que du sien propre d'entretenir avec la France une constante amitie. D'ailleurs comme les Anglois traversent ce commerce en prenant & en confisquant les Vaisseaux où il a intérêt, il semble qu'ils aient entiérement perdu sa faveur. On croit néanmoins aprés tout que s'il trouvoit les mêmes avantages ou quelque chose d'équivalent pour lui, ou pour son Maître, il auroit plus de penchant à les recevoir de l'Angleterre que de la France; mais les malheureuses circonstances de la conjoncture présente rendent la chose presqu'impossible.

Le troisiéme Ministre d'Etat est le Baron Juël, Frére puî-né de l'Amiral Général, & Danois d'origine, agé d'environ soixante ans: Il est extrémement gros & grâs, & d'un Tempérament Flegmatique, & est mieux dans ses afaires qu'aucun autre des Courtisans; ce qui vient en partie de sa grande Oeconomie Les Danois le regardent comme l'un des hommes du Roiaume le plus fin, qui cache un grand fonds d'artifice sous une

une ſimplicité apparente. Il parle peu & avec douceur, & ſes maniéres ſont honnêtes. On croit qu'il ne voit qu'à regrét la miſére, où ſa patrie eſt réduite; & cette opinion eſt fondée ſur ce qu'il décend de cette ancieme Nobleſſe qui a ſoufert du changement du Gouvernement: cependant on ne peut ſe paſſer de lui dans un Etat où les bonnes Têtes ſont ſi rares; de ſorte qu'il entre dans toutes les afaires dificiles qu'il ménage avec beaucoup d'adreſſe & de bonheur.

Il y a en quatriéme lieu Monſieur Ehrenſchield Allemand Naiſſance, & autréfois Secrétaire de Monſieur Terlon Ambaſſadeur de France à cette Cour, ce qui fait qu'il a l'Eſprit François de l'heure qu'il eſt, le Roi l'an noblit. Et lui donna le nom de Ehrenſchild au lieu de celui Beerman ſous lequel il étoit connu autrefois. Il a environ ſoixante cinq ans, & eſt d'une conſtitution fluëtte; ce qui fait qu'il demeure ordinairement à Hambourg, ſous prétexte qu'il a beſoin pour ſa ſanté d'un air plus épuré que celui de Copenhague; mais en éfet pour y négotier les afaires du Roi;

car

car il y a toûjours une Faction qui se soutient par la rèsidence d'un Ministre de qualité. De plus comme cette Ville est commodément située pour correspondre avec toute l'Allemagne, & que de là l'on peut observer de plus prêz les mouvemens des Princes Voisins, sans compter, que l'on peut mieux diriger pendant la présente Guerre le commerce qu'on a avec la France, l'on a jugé nécessaire d'y avoir une personne habile ce Monsieur Ehrenschild a été élevé dans les belles Lettres à la maniére dês Allemans: Il est habile dans les Négotiations, où il à été emploié dés le moment qu'il est entré dans les afaires. Il passe pour un homme rusé, mais il n'est pas en réputation d'être fort intégre: Il afecte de trouver des Dificultez, & réussit des mieux à prolonger les afaires. Les Ministres Etrangers l'apellent *Pater difficultatum*, & ils disent qu'il a un savoir faire singulier pour trouver *Nodum in Scirpo*. Aussi ne se soucient-ils pas de traiter avec lui, parce-qu'il aime à argumenter, & qu'il cherche les Sophismes plûtôt que la vérité, ou que la décision de la question.

Il

Il n'y a pas moien de lui faire dire telle chose est, quoi qu'elle soit aussi claire que le soleil; mais il dit toûjours cela peutêtre; & par là il laisse toûjours une éhapatoire pour s'en servir au besoin. Il garde tout son Argent, ou il le mét à la Banque de Hambourg & d'Amsterdam, car il voit peu de jour à faire en Danemark un heureux établissement pour sa Famille; Et c'est là la Maxime de tout ce qu'il y a de plus habiles Gens dans ce Roïaume, Comme il paroit par le peu, pour ne pas dire, point d'aquisitions qui-s'y font.

Il y a en cinquiéme lieu Monsieur Plessen Gentil-homme de Mecklebourg, & ci-devant l'Oeconome des Revenus que le Prince George a en Danemark. Il est à présent controlleur des Finances en la place de Monsieur de Branat à qui l'on a oté cette Charge depuis peu. l'Etât des Finances & des Dépenses étoit fort embrouillé, & le Roi endetté de quelques Millions d'Ecûs, lors qu'il entreprit le dificile ouvrage de redresser les choses, & l'on croit qu'il y reussira autant que l'état des afaires peut le permettre. Il étoit tems de s'apliquer sérieu-

rieusement à remettre les choses sur le bon pied; car le crédit du Roi étoit absolument perdu à Hambourg & par tout ailleurs parce-que rien ne se paioit. Il a environ quarante six ans: Il est d'un Tempérament mélancolique, & d'une foible Constitution: Il passe pour un Homme d'un bon Jugement, & qui entend le Monde, quoique ses incommoditez le rendent quelque-fois d'une humeur assez singuliére. Il parle quatre ou cinq Langues, & entr'autres l'Angloise. Il semble qu'il ait plus de penchant pour l'Angleterre que pour la France, soit que cela vienne de ce qu'il dépend du Prince George, soit qu'il soit convaincu, qu'il est plus de l'intérêt de son Maître d'être bien avec les Anglois & les Hollandois qu'avec les François. Il paroit desintéressé, & il est fort-bien dans ses afaires, car son bien consiste en Argent contant: c'est en un mot un homme d'afaires, & qui paroit plus droit dans ses maniéres que tous les autres.

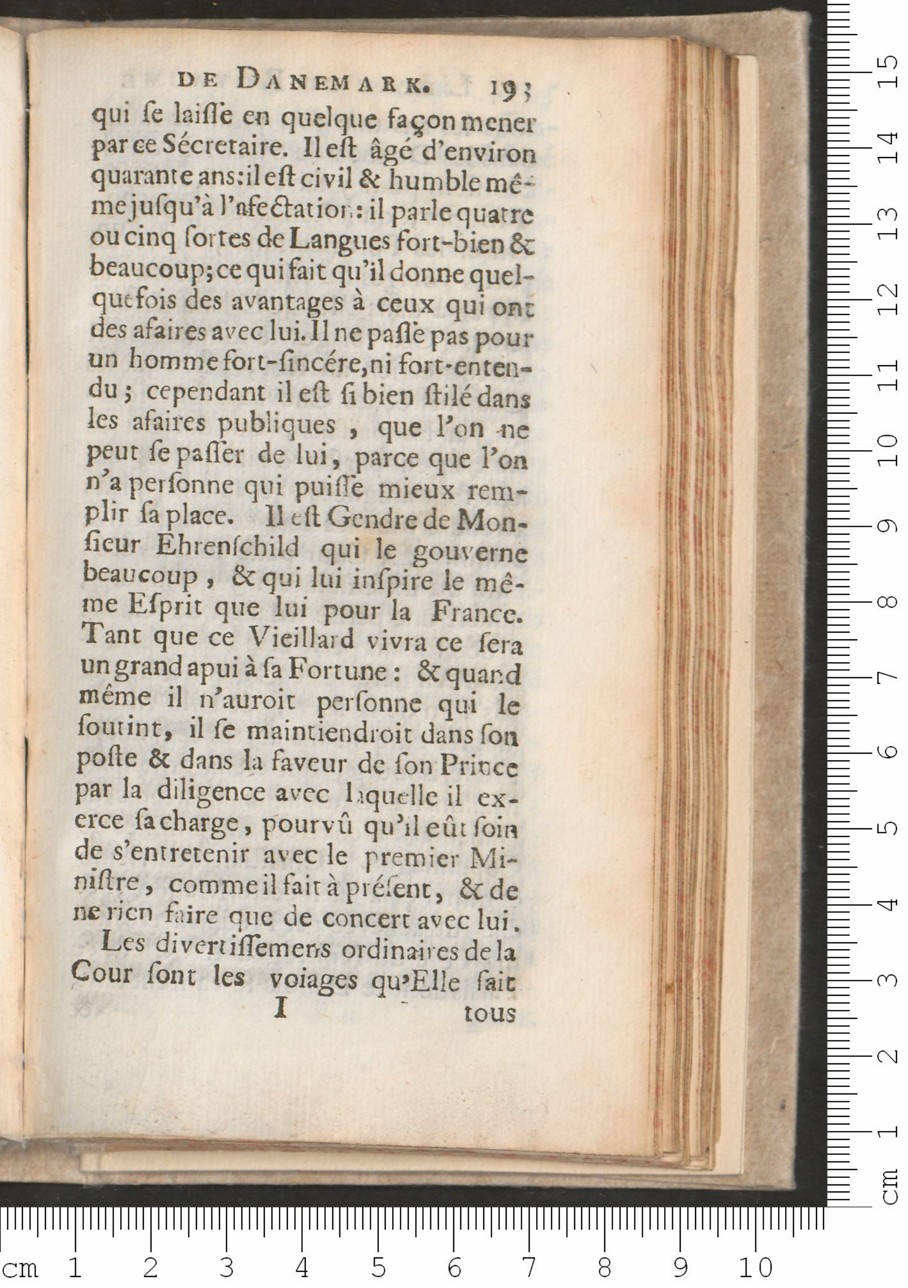
Ces cinq là composent le Conseil Privé du Roi: De ces cinq il y en a quatre qui sont toûjours à la Cour, & le

le cinquiéme eſt à Hambourg : Il envoie ſes avis toutes les ſemaines, & c'eſt là-deſſus que les autres réglent toutes leurs délibérations.

Le Roi décide de toutes les afaires dans ce Conſeil; c'eſt là que s'agitent les choſes qui regardent la Paix, la Guerre, les Alliances, & autres Traitez; c'eſt là auſſi qu'on délibére des Taxes, des Fortifications, du Commerce, &c. ſans l'intervention de perſonne, à moins que ce ne ſoit des Sécretaires d'Etât, encore y ſont-ils regardez plûtôt comme des Oficiers ſervans & comme des Aſſiſtans, que comme des conſeillers. Il y a quatre de ces Sécretaires qui ne ſont pas Sécretaires d'Etat comme le ſont ceux d'Angleterre, c'eſt à dire premiers Miniſtres; mais leur Ofice eſt d'écrire, & ne ſe mélent que des choſes qui ſont de leur reſſort. Le premier eſt Sécretaire pour les afaires de Danemark, & c'eſt à préſent Monſieur .... Le ſecond pour celles de Nortvêge, qui eſt Monſieur Mote Frére de la Comteſſe de Samſœ Maîtreſſe du Roi. Le troiſiéme pour les afaires étran-

étrangeres est Monsieur Jessen, & le qu'atriéme qui est pour les afaires de la Guerre est Monsieur Harboe. Lors-qu'on délibére de quelque chose qui regarde la Jurisdiction de l'un de ces quatre, cela doit se faire en présence de celui qui est intéressé; mais Monsieur Jessen assiste toûjours au Conseil, parce qu'on y agite toûjours des choses qui regardent les afaires Etrangers: Et comme le conseil ne s'assemble ordinairement qu'aprês-que la Poste est arrivée, sa fonction est de lire toutes les Lettres, & d'y faire des remarques; ce qui fait que sa charge est plus considérable que celle des autres Sécretaires, & qu'il entre dans les sécrêts du Cabinet, qui ne passent pour la plûpart que par ses mains. Il a aussi la Liberté de dire son sentiment, & comme, outre son ofice il a été élevé à l'étude de la Langue Latine, c'est lui qui écrit tous les Traitez qui se font avec les Ministres Etrangers: Ainsi il est toûjours l'un des Commissaires nommez pour traiter avec eux; & c'est à lui qu'ils doivent s'adresser presque aussi souvent qu'au premier Ministre

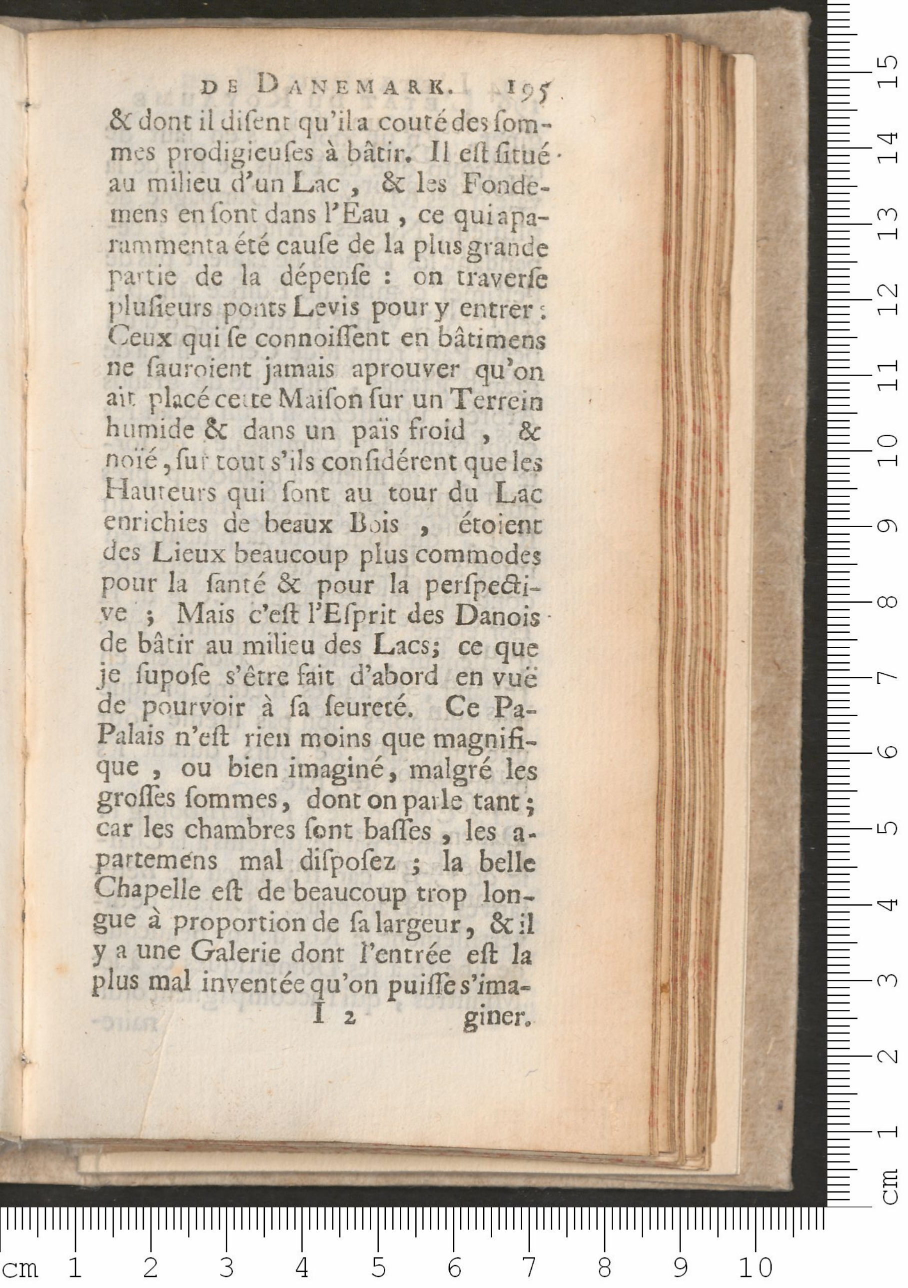
qui



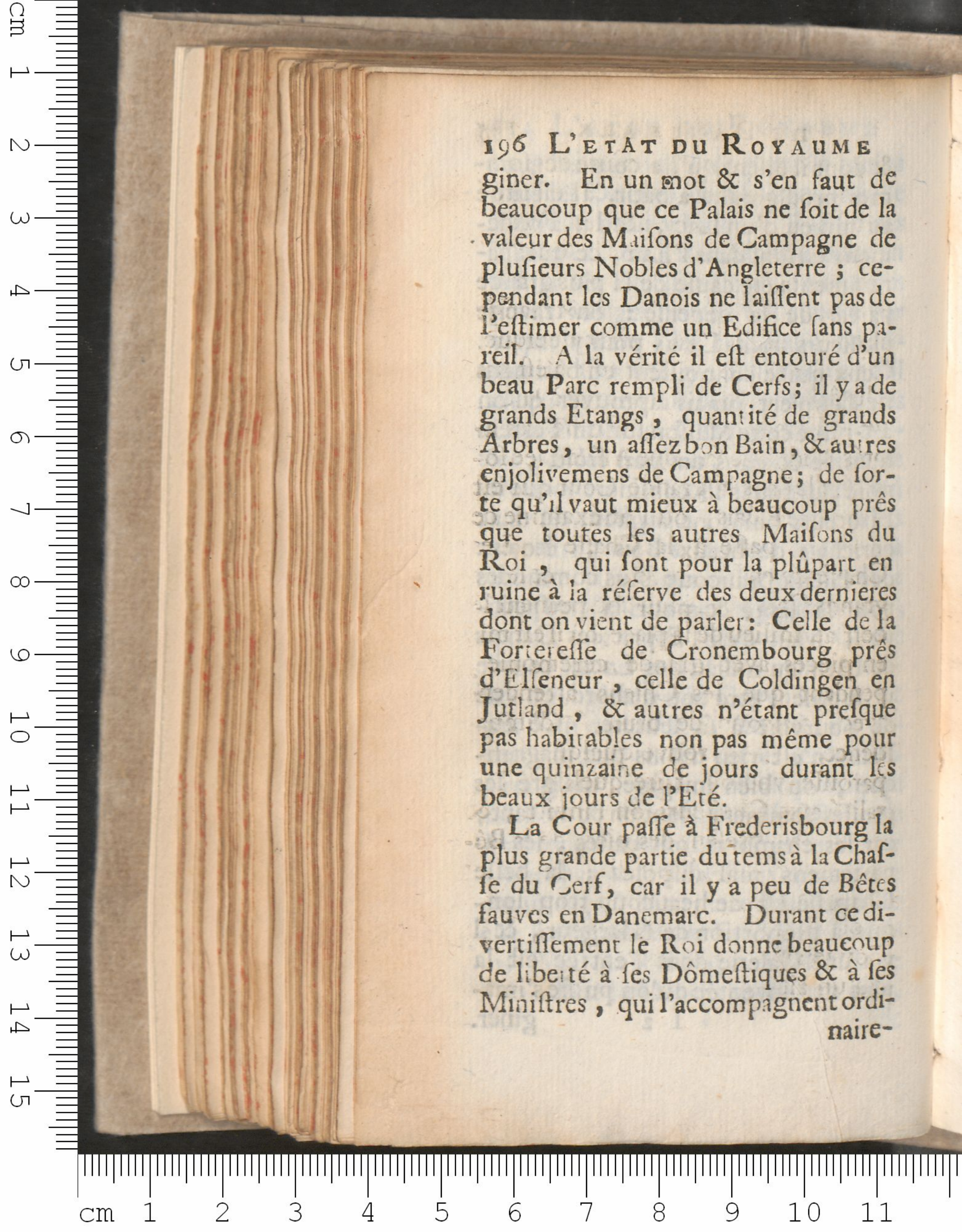
qui ſe laiſſe en quelque façon mener par ce Sécretaire. Il eſt âgé d'environ quarante ans: il eſt civil & humble même juſqu'à l'afectation: il parle quatre ou cinq ſortes de Langues fort-bien & beaucoup; ce qui fait qu'il donne quelquefois des avantages à ceux qui ont des afaires avec lui. Il ne paſſe pas pour un homme fort-ſincére, ni fort-entendu; cependant il eſt ſi bien ſtilé dans les afaires publiques, que l'on ne peut ſe paſſer de lui, parce que l'on n'a perſonne qui puiſſe mieux remplir ſa place. Il eſt Gendre de Monſieur Ehrenſchild qui le gouverne beaucoup, & qui lui inſpire le même Eſprit que lui pour la France. Tant que ce Vieillard vivra ce ſera un grand apui à ſa Fortune: & quand même il n'auroit perſonne qui le ſoutint, il ſe maintiendroit dans ſon poſte & dans la faveur de ſon Prince par la diligence avec laquelle il exerce ſa charge, pourvû qu'il eût ſoin de s'entretenir avec le premier Miniſtre, comme il fait à préſent, & de ne rien faire que de concert avec lui.

Les divertiſſemens ordinaires de la Cour ſont les voiages qu'Elle fait

tous les ans une fois pour le moins dans les Duchez de Slefwick ou de Holftein pour y faire la Revûë des Troupes, ou à Rendsbourg pour en vifiter les Fortifications, outre les petits voiages qu'elle fait encore par ci par là dans l'Ile de Laland & ailleurs. Ces voiages fe font fans qu'il en coute rien au Roi, parce que les Chariots & les Chevaux font fournis par les païfans, qui doivent fe trouver en perfonne aux portes qui leur font affignées, & fe tenir prêts à rendre tous les fervices dont on a befoin. La Cour paffe tous les étéz cinq ou fix femaines à Jagersbourg, qui eft une petite Maifon de Chaffe fituée fur un petit Lac à quatre milles d'Angleterre de Copenhague, & pas loin de la Mer, & Elle va demeurer cinq ou fix autres femaines à Frederisbourg, qui eft la principale Maifon de Campagne des Rois de Danemark à environ vingt milles de Copenhague. Chriftian quatriéme commença à bâtir cette Maifon, & elle fut achevée par Fréderik troifiéme Pére du Roi régnant. C'eft ce Palais dont le Danois fe vantent tant,
&

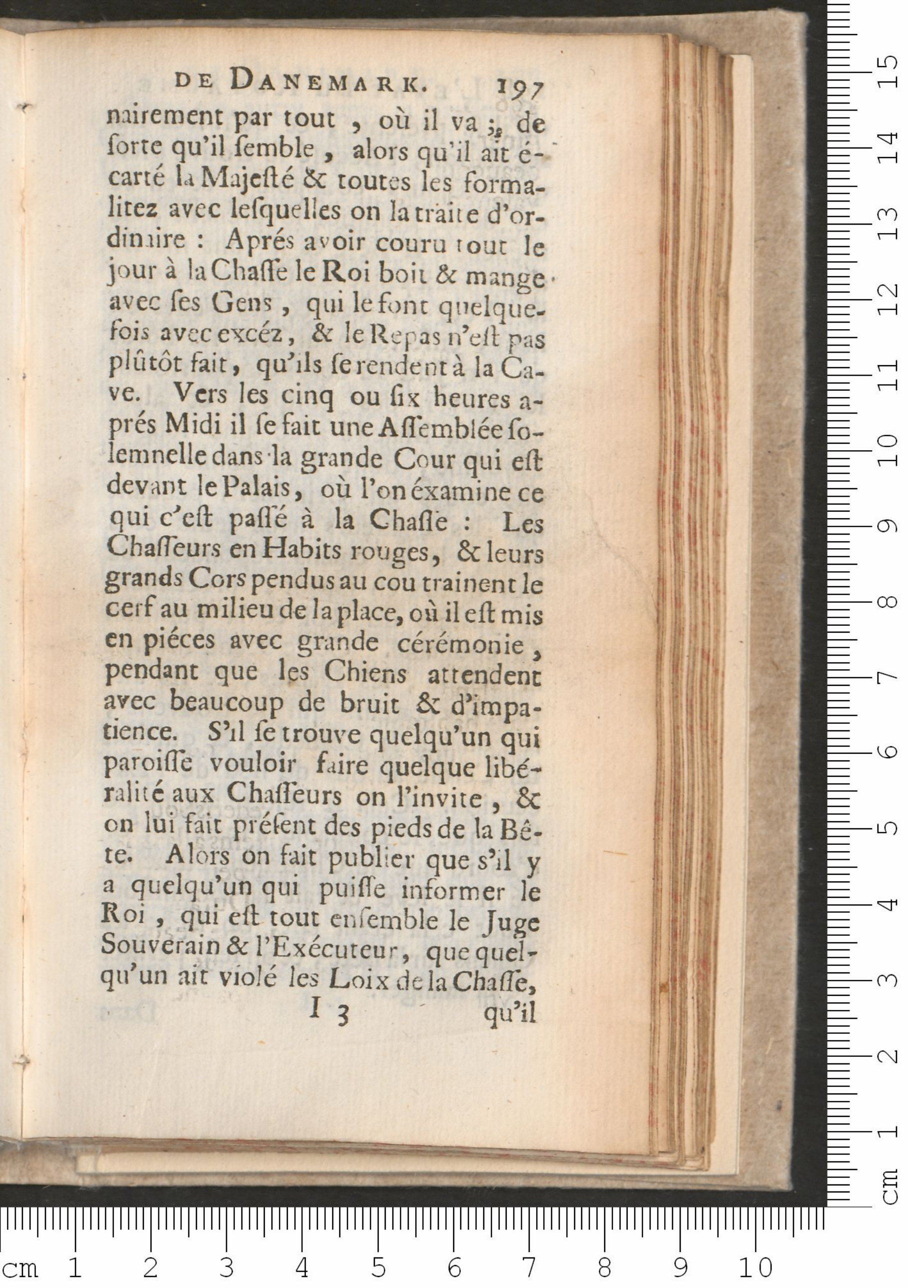


& dont il disent qu'il a couté des sommes prodigieuses à bâtir. Il est situé au milieu d'un Lac, & les Fondemens en sont dans l'Eau, ce qui aparamment a été cause de la plus grande partie de la dépense : on traverse plusieurs ponts Levis pour y entrer : Ceux qui se connoissent en bâtimens ne sauroient jamais aprouver qu'on ait placé cette Maison sur un Terrein humide & dans un païs froid, & noïé, sur tout s'ils considérent que les Hauteurs qui sont au tour du Lac enrichies de beaux Bois, étoient des Lieux beaucoup plus commodes pour la santé & pour la perspective ; Mais c'est l'Esprit des Danois de bâtir au milieu des Lacs; ce que je supose s'être fait d'abord en vuë de pourvoir à sa seureté. Ce Pa-Palais n'est rien moins que magnifique, ou bien imaginé, malgré les grosses sommes, dont on parle tant; car les chambres sont basses, les apartemens mal disposez ; la belle Chapelle est de beaucoup trop longue à proportion de sa largeur, & il y a une Galerie dont l'entrée est la plus mal inventée qu'on puisse s'imaginer.



giner. En un mot & s'en faut de beaucoup que ce Palais ne ſoit de la valeur des Maiſons de Campagne de pluſieurs Nobles d'Angleterre ; cependant les Danois ne laiſſent pas de l'eſtimer comme un Edifice ſans pareil. A la vérité il eſt entouré d'un beau Parc rempli de Cerfs; il y a de grands Etangs, quantité de grands Arbres, un aſſez bon Bain, & autres enjolivemens de Campagne; de ſorte qu'il vaut mieux à beaucoup prês que toutes les autres Maiſons du Roi, qui ſont pour la plûpart en ruine à la réſerve des deux dernieres dont on vient de parler: Celle de la Forteresſe de Cronembourg prês d'Elſeneur, celle de Coldingen en Jutland, & autres n'étant preſque pas habitables non pas même pour une quinzaine de jours durant les beaux jours de l'Eté.

La Cour paſſe à Fredericsbourg la plus grande partie du tems à la Chaſſe du Cerf, car il y a peu de Bêtes fauves en Danemarc. Durant ce divertiſſement le Roi donne beaucoup de liberté à ſes Dômeſtiques & à ſes Miniſtres, qui l'accompagnent ordinaire-



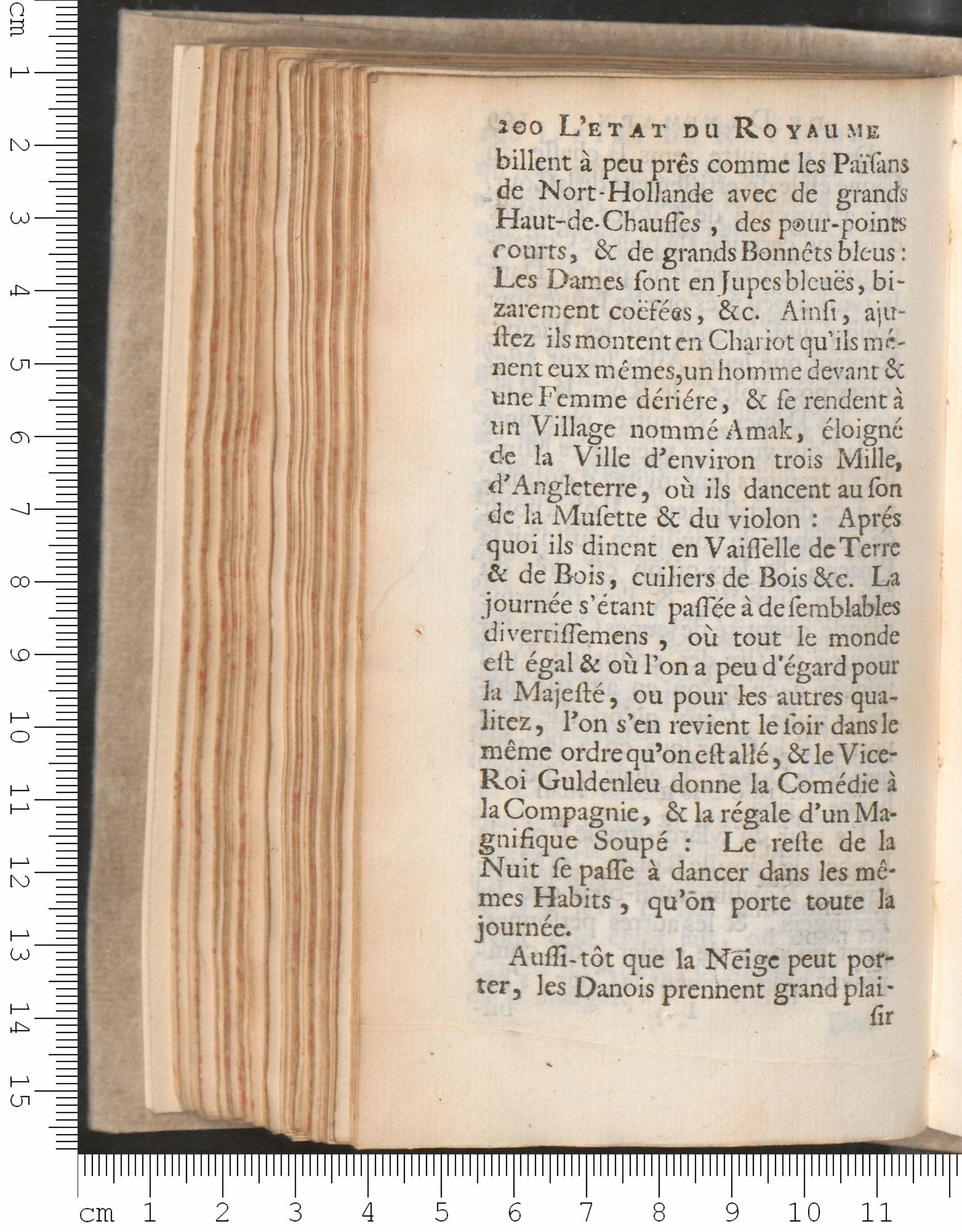
nairement par tout, où il va ; de ſorte qu'il ſemble, alors qu'il ait écarté la Majeſté & toutes les formalitez avec leſquelles on la traite d'ordinaire : Aprés avoir couru tout le jour à la Chaſſe le Roi boit & mange avec ſes Gens, qui le font quelquefois avec excéz, & le Repas n'eſt pas plûtôt fait, qu'ils ſe rendent à la Cave. Vers les cinq ou ſix heures aprés Midi il ſe fait une Aſſemblée ſolemnelle dans la grande Cour qui eſt devant le Palais, où l'on éxamine ce qui c'eſt paſſé à la Chaſſe : Les Chaſſeurs en Habits rouges, & leurs grands Cors pendus au cou trainent le cerf au milieu de la place, où il eſt mis en piéces avec grande cérémonie, pendant que les Chiens attendent avec beaucoup de bruit & d'impatience. S'il ſe trouve quelqu'un qui paroiſſe vouloir faire quelque libéralité aux Chaſſeurs on l'invite, & on lui fait préſent des pieds de la Bête. Alors on fait publier que s'il y a quelqu'un qui puiſſe informer le Roi, qui eſt tout enſemble le Juge Souverain & l'Exécuteur, que quelqu'un ait violé les Loix de la Chaſſe,

qu'il se présente, & qu'il face son accusation; l'Accusé se trouvé presque toûjours coupable; & en ce cas deux hommes le prénent, le ménent à la Bête & le font mettre à Genoux entre les Cornes du Cerf la Tête en bas & les Fesses en haut; ensuite on lui léve les bords de son Just-au-corps qui pourroient le sauver des coups; & alors vient sa Majesté avec une longue Houssine, dont Elle donne quelque coups au Criminel, pendant que les chasseurs avec leurs cors aux quels les chiens répondent de leur mieux en japant, proclament la Justice du Roi & la punition du coupable. Cette Scéne divertit la Reine, les Dames, & les autres Spectateurs qui se trouvent, toûjours à la Comédie, & qui font un Cercle autour du lieu de l'Execution. Cela se réitére autant de fois que le coupable a manqué; & d'abord que le Châtiment est achevé il se leve & fait sa soumission. Tout cela étant fait, on lache les Chiens sur la Bête, & on leur permét de la manger.

Dans

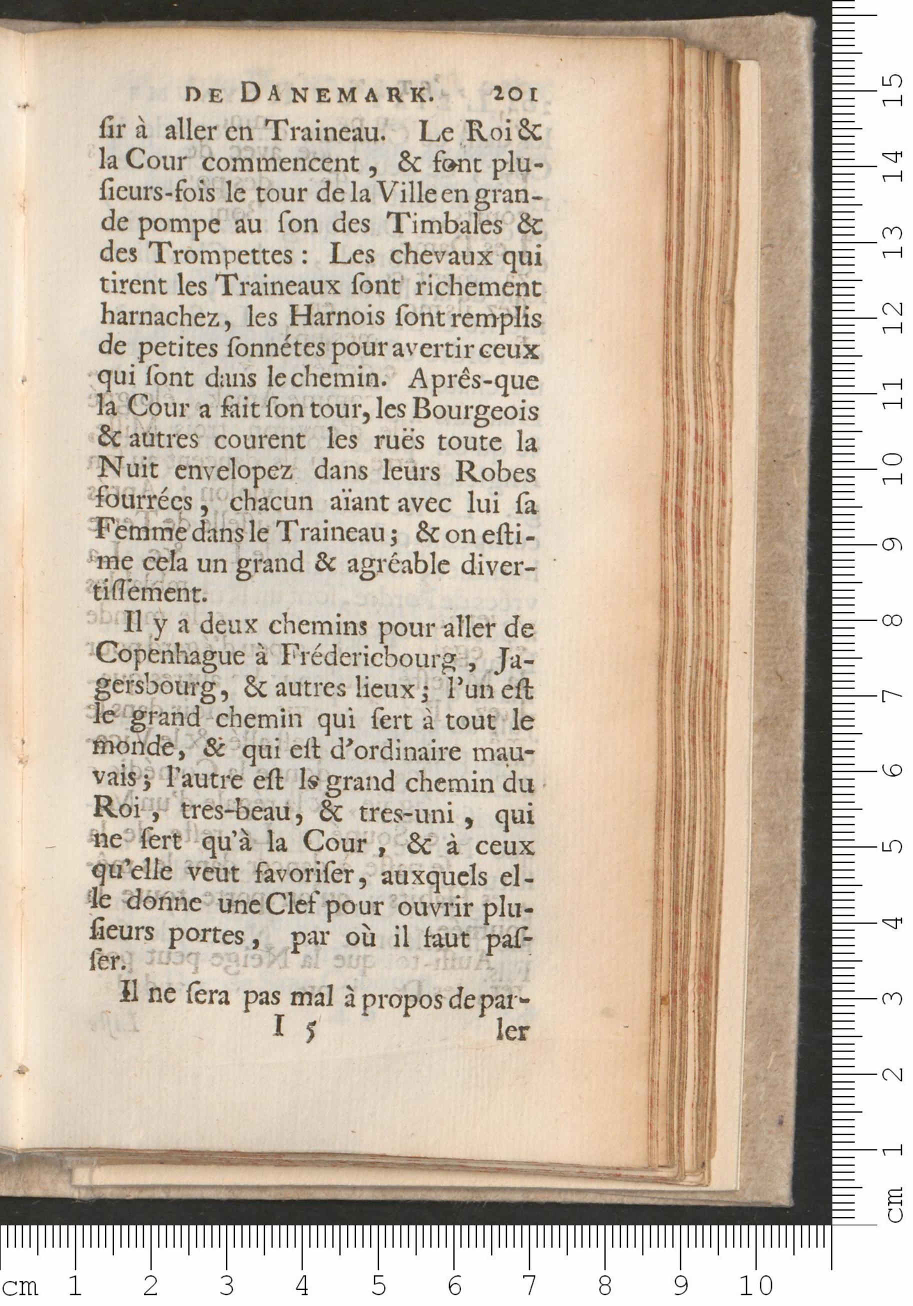
Dans un autre tems la chaſſe du Cigne eſt le divertiſſement de la Cour. Il y a quantité de Cignes ſauvages dans une certaine Ilé près de Copenhague, où ils ſont leurs petits. Dans le tems à peu près que les Jeunes ſont preſqu' auſſi grands que les Vieux, & avant que leurs Ailes ſoient aſſez fortes pour voler, le Roi, la Reine, les Dames, & autres perſonnes de la Cour vont les tüer: Les Miniſtres Etrangers ſont invitez d'ordinaire à ce divertiſſement: Il n'y a point de perſonne de condition qui n'ait ſa Pinace; & lors-qu'on eſt près du lieu, on l'inveſtit, & l'on renferme grande quantité de jeunes Cignes ſur lesquels on tire des coûps de Fuſil juſques à ce qu'on en ait tué pluſieurs mille. Ceux qu'on tüe ſont portez à la Cour qui en a les plumes & le Duvet, la chair n'en étant bonne à rien.

Le jour du Mardi-gras le Roi, la Reine, la Famille Roiale, les Miniſtres du Roiaume auſſi-bien que les Etrangers, & les autres perſonnes, dont on vient de parler, qui compoſent ordinairement la Cour, s'ha-



billent à peu prés comme les Païſans de Nort-Hollande avec de grands Haut-de-Chauſſes, des pour-points courts, & de grands Bonnêts bleus: Les Dames ſont en Jupes bleuës, bizarement coëfées, &c. Ainſi, ajuſtez ils montent en Chariot qu'ils ménent eux mêmes, un homme devant & une Femme dériére, & ſe rendent à un Village nommé Amak, éloigné de la Ville d'environ trois Mille, d'Angleterre, où ils dancent au ſon de la Muſette & du violon: Aprés quoi ils dinent en Vaiſſelle de Terre & de Bois, cuiliers de Bois &c. La journée s'étant paſſée à de ſemblables divertiſſemens, où tout le monde eſt égal & où l'on a peu d'égard pour la Majeſté, ou pour les autres qualitez, l'on s'en revient le ſoir dans le même ordre qu'on eſt allé, & le Vice-Roi Guldenleu donne la Comédie à la Compagnie, & la régale d'un Magnifique Soupé: Le reſte de la Nuit ſe paſſe à dancer dans les mêmes Habits, qu'on porte toute la journée.

Auſſi-tôt que la Neige peut porter, les Danois prennent grand plai-

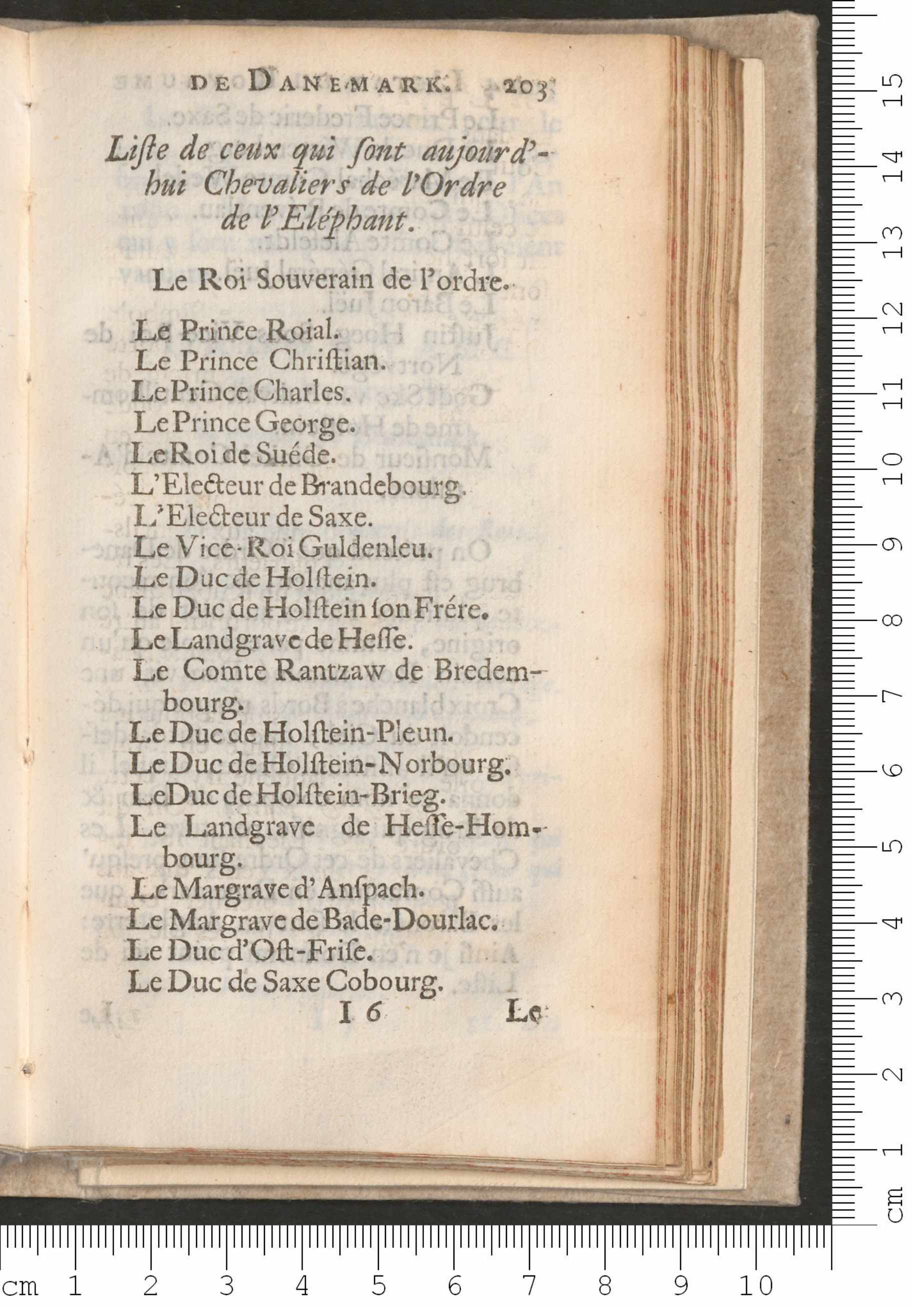


ſir à aller en Traineau. Le Roi & la Cour commencent, & font pluſieurs-fois le tour de la Ville en grande pompe au ſon des Timbales & des Trompettes: Les chevaux qui tirent les Traineaux ſont richement harnachez, les Harnois ſont remplis de petites ſonnétes pour avertir ceux qui ſont dans le chemin. Aprês-que la Cour a fait ſon tour, les Bourgeois & autres courent les ruës toute la Nuit envelopez dans leurs Robes fourrées, chacun aïant avec lui ſa Femme dans le Traineau; & on eſtime cela un grand & agréable divertiſſement.

Il y a deux chemins pour aller de Copenhague à Frédericbourg, Jagersbourg, & autres lieux; l'un eſt le grand chemin qui ſert à tout le monde, & qui eſt d'ordinaire mauvais; l'autre eſt le grand chemin du Roi, tres-beau, & tres-uni, qui ne ſert qu'à la Cour, & à ceux qu'elle veut favoriſer, auxquels elle donne une Clef pour ouvrir pluſieurs portes, par où il faut paſſer.

Il ne ſera pas mal à propos de par-

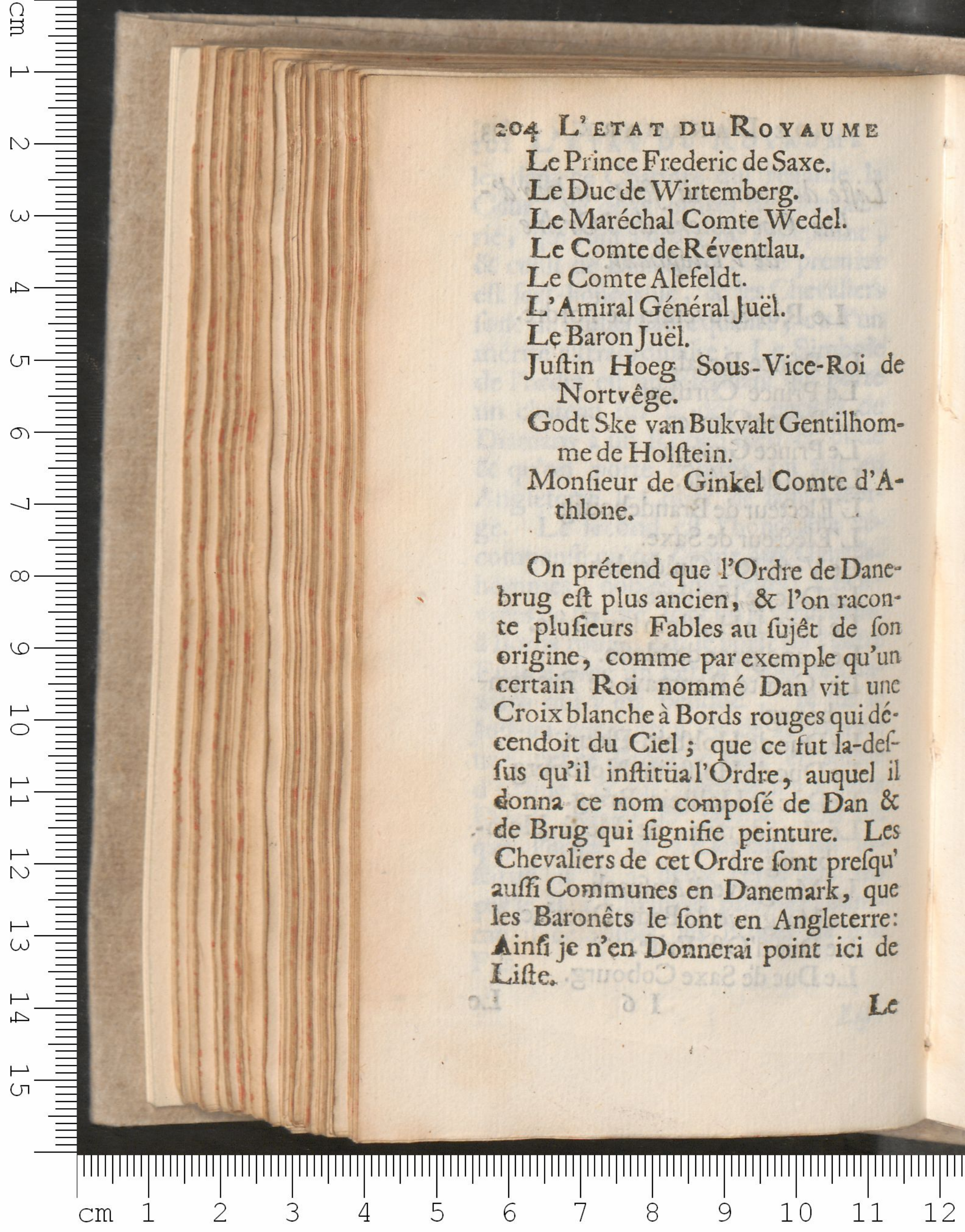
ler dans ce Chapitre qui regarde la Cour, de deux ordres de Chevalerie, qui ſont l'ordre de l'Eléphant, & celui de Daneburg : Le premier eſt fort-honorable, & les Chevaliers ſont de la plus haute qualité, ou d'un mérite extraordinaire : Le Simbole de l'ordre eſt un Eléphant qui porte un chateau ſur le dôs, enrichi de Diamans à un Ruban bleu & ondé & qu'on porte comme on fait en Angleterre le Colier de ſaint George. Le ſecond eſt l'honorable récompenſe qu'on donne aux Gentilshommes, nobles Inférieurs : Les livrées de l'ordre, ſont un Ruban blanc à Bords rouges qui ſe porte ſur l'autre Epaule, avec un petite Croix de Diamans qui y eſt penduë, & ſur le Juſt-au-corps vis à vis de la poitrine une petite Broderie faite en forme d'Etoile, & ſur laquelle il y a cette Deviſe *pietate & juſtitiâ.* On dit que l'ordre de l'Eléphant fut inſtitué il y a deux cents dix ans par le Roi Chriſtian premier, comme il célébroit les Noces de ſon Fils.



Liste de ceux qui sont aujourd'hui Chevaliers de l'Ordre de l'Eléphant.

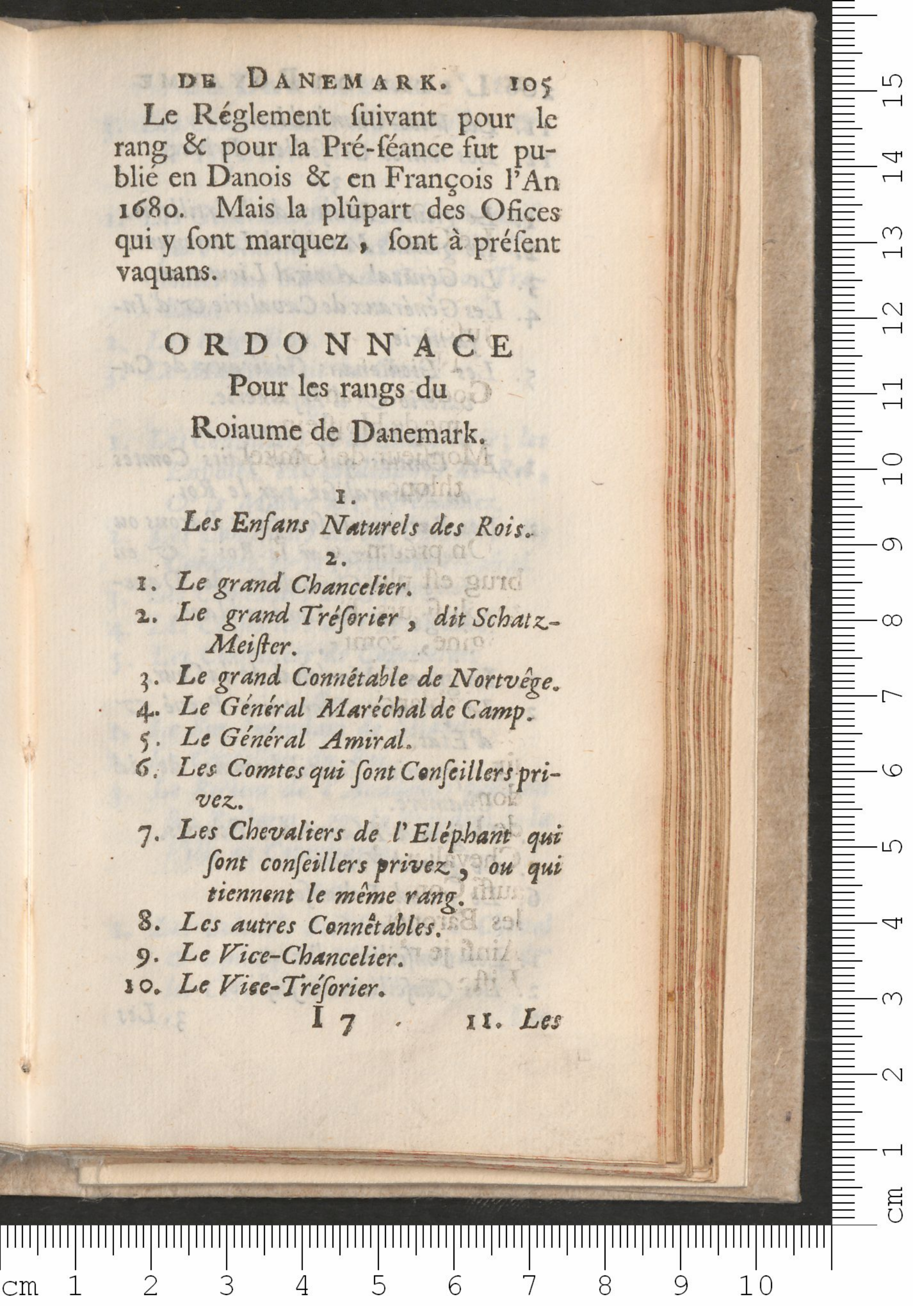
Le Roi Souverain de l'ordre.

Le Prince Roial.
Le Prince Christian.
Le Prince Charles.
Le Prince George.
Le Roi de Suéde.
L'Electeur de Brandebourg.
L'Electeur de Saxe.
Le Vice-Roi Guldenleu.
Le Duc de Holstein.
Le Duc de Holstein son Frére.
Le Landgrave de Hesse.
Le Comte Rantzaw de Bredembourg.
Le Duc de Holstein-Pleun.
Le Duc de Holstein-Norbourg.
Le Duc de Holstein-Brieg.
Le Landgrave de Hesse-Hombourg.
Le Margrave d'Anspach.
Le Margrave de Bade-Dourlac.
Le Duc d'Ost-Frise.
Le Duc de Saxe Cobourg.



Le Prince Frederic de Saxe.
Le Duc de Wirtemberg.
Le Maréchal Comte Wedel.
Le Comte de Réventlau.
Le Comte Alefeldt.
L'Amiral Général Juël.
Le Baron Juël.
Juſtin Hoeg Sous-Vice-Roi de Nortvêge.
Godt Ske van Bukvalt Gentilhomme de Holſtein.
Monſieur de Ginkel Comte d'Athlone.

On prétend que l'Ordre de Danebrug eſt plus ancien, & l'on raconte pluſieurs Fables au ſujêt de ſon origine, comme par exemple qu'un certain Roi nommé Dan vit une Croix blanche à Bords rouges qui décendoit du Ciel ; que ce fut la-desſus qu'il inſtitüa l'Ordre, auquel il donna ce nom compoſé de Dan & de Brug qui ſignifie peinture. Les Chevaliers de cet Ordre ſont preſqu' auſſi Communes en Danemark, que les Baronêts le ſont en Angleterre: Ainſi je n'en Donnerai point ici de Liſte.



Le Réglement ſuivant pour le rang & pour la Pré-ſéance fut publié en Danois & en François l'An 1680. Mais la plûpart des Ofices qui y ſont marquez, ſont à préſent vaquans.

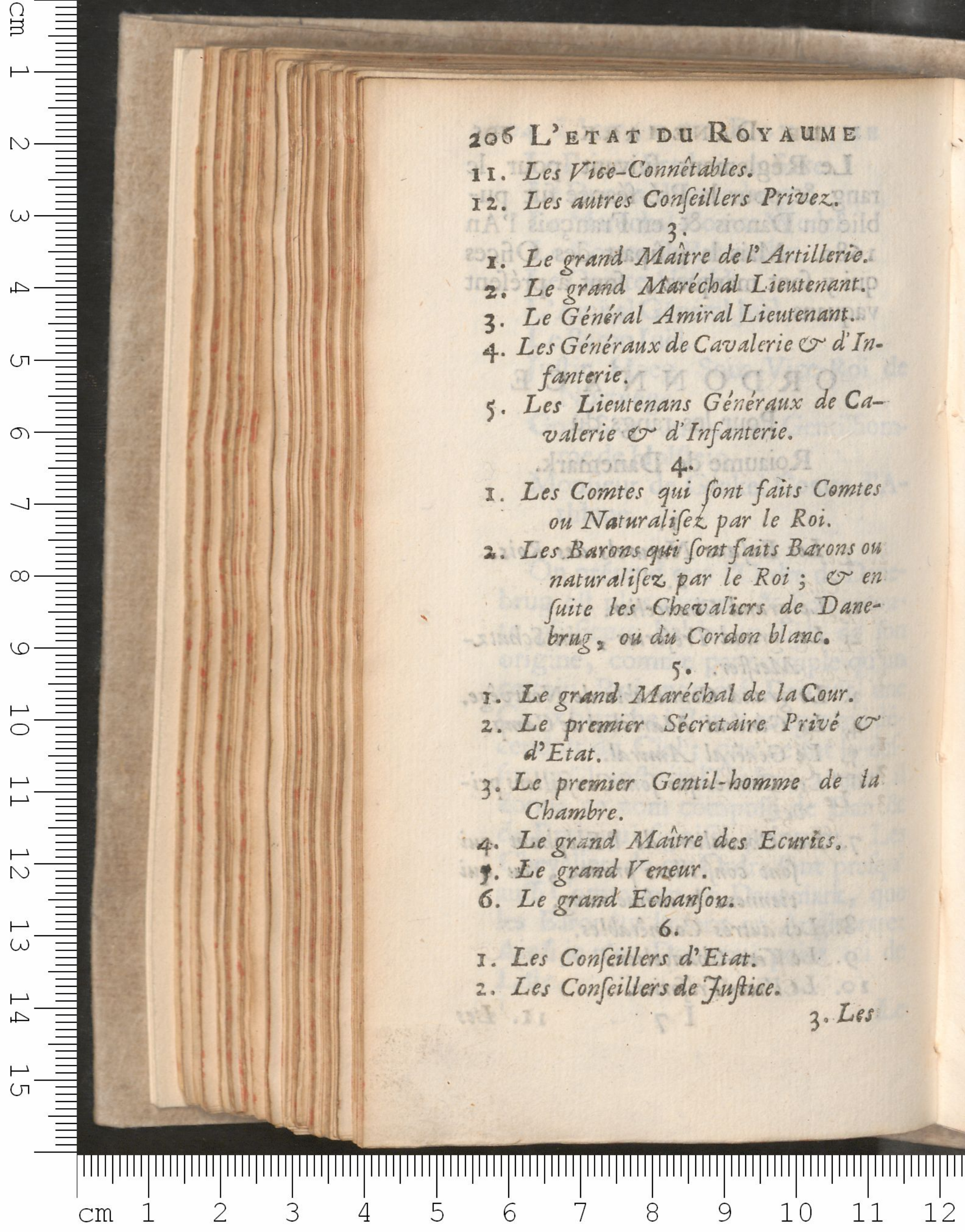
ORDONNACE
Pour les rangs du Roiaume de Danemark.

1.

Les Enfans Naturels des Rois.

2.

1. *Le grand Chancelier.*
2. *Le grand Tréſorier, dit Schatz-Meiſter.*
3. *Le grand Connétable de Nortvêge.*
4. *Le Général Maréchal de Camp.*
5. *Le Général Amiral.*
6. *Les Comtes qui ſont Conſeillers privez.*
7. *Les Chevaliers de l'Eléphant qui ſont conſeillers privez, ou qui tiennent le même rang.*
8. *Les autres Connêtables.*
9. *Le Vice-Chancelier.*
10. *Le Vice-Tréſorier.*



11. *Les Vice-Connêtables.*
12. *Les autres Conseillers Privez.*

3.

1. *Le grand Maître de l'Artillerie.*
2. *Le grand Maréchal Lieutenant.*
3. *Le Général Amiral Lieutenant.*
4. *Les Généraux de Cavalerie & d'Infanterie.*
5. *Les Lieutenans Généraux de Cavalerie & d'Infanterie.*

4.

1. *Les Comtes qui sont faits Comtes ou Naturalisez par le Roi.*
2. *Les Barons qui sont faits Barons ou naturalisez par le Roi ; & ensuite les Chevaliers de Danebrug, ou du Cordon blanc.*

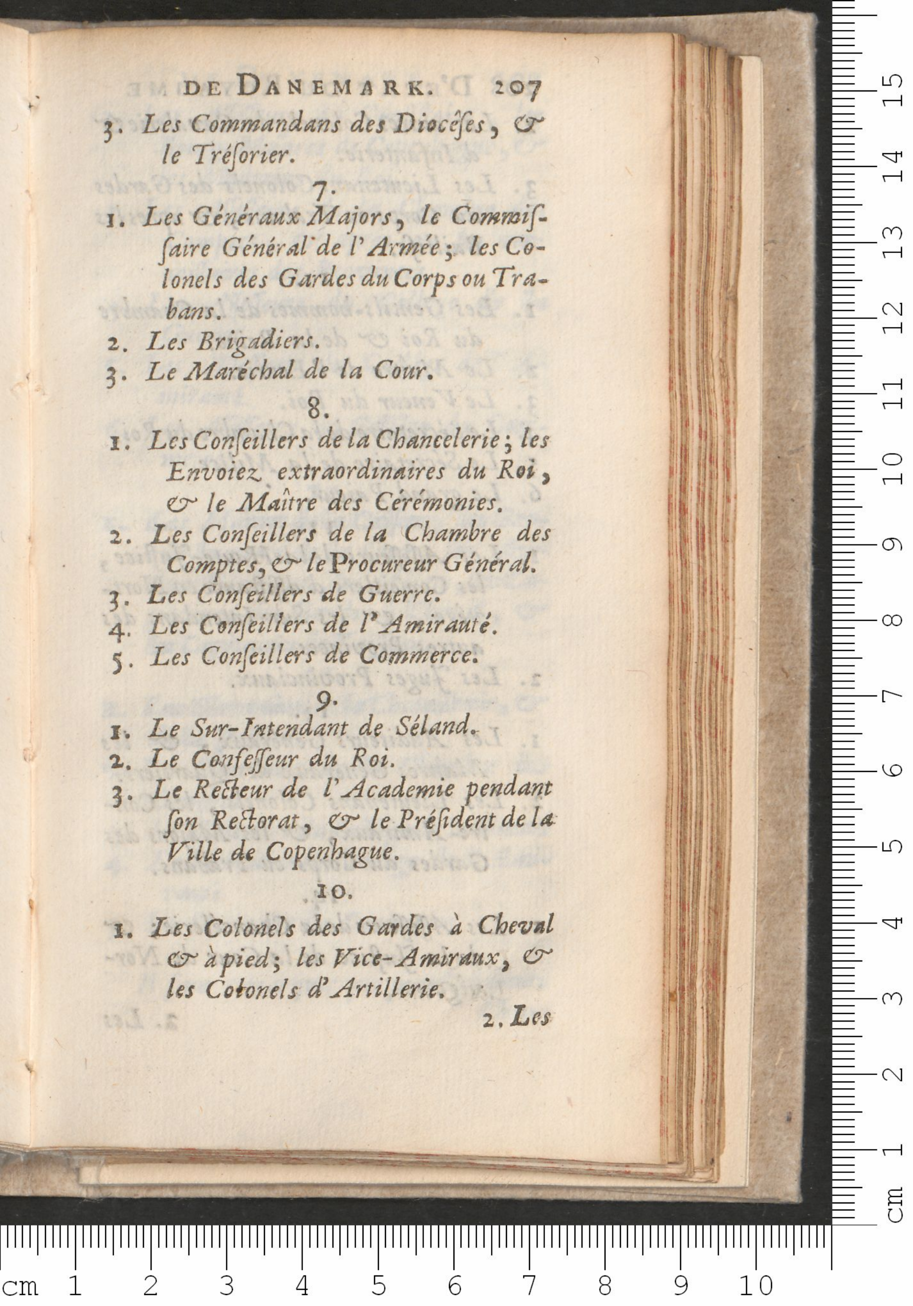
5.

1. *Le grand Maréchal de la Cour.*
2. *Le premier Sécretaire Privé & d'Etat.*
3. *Le premier Gentil-homme de la Chambre.*
4. *Le grand Maître des Ecuries.*
5. *Le grand Veneur.*
6. *Le grand Echanson.*

6.

1. *Les Conseillers d'Etat.*
2. *Les Conseillers de Justice.*

3. *Les*



3. *Les Commandans des Diocéses, & le Trésorier.*

7.

1. *Les Géneraux Majors, le Commissaire Général de l'Armée; les Colonels des Gardes du Corps ou Trabans.*
2. *Les Brigadiers.*
3. *Le Maréchal de la Cour.*

8.

1. *Les Conseillers de la Chancelerie; les Envoiez extraordinaires du Roi, & le Maître des Cérémonies.*
2. *Les Conseillers de la Chambre des Comptes, & le Procureur Général.*
3. *Les Conseillers de Guerre.*
4. *Les Conseillers de l'Amirauté.*
5. *Les Conseillers de Commerce.*

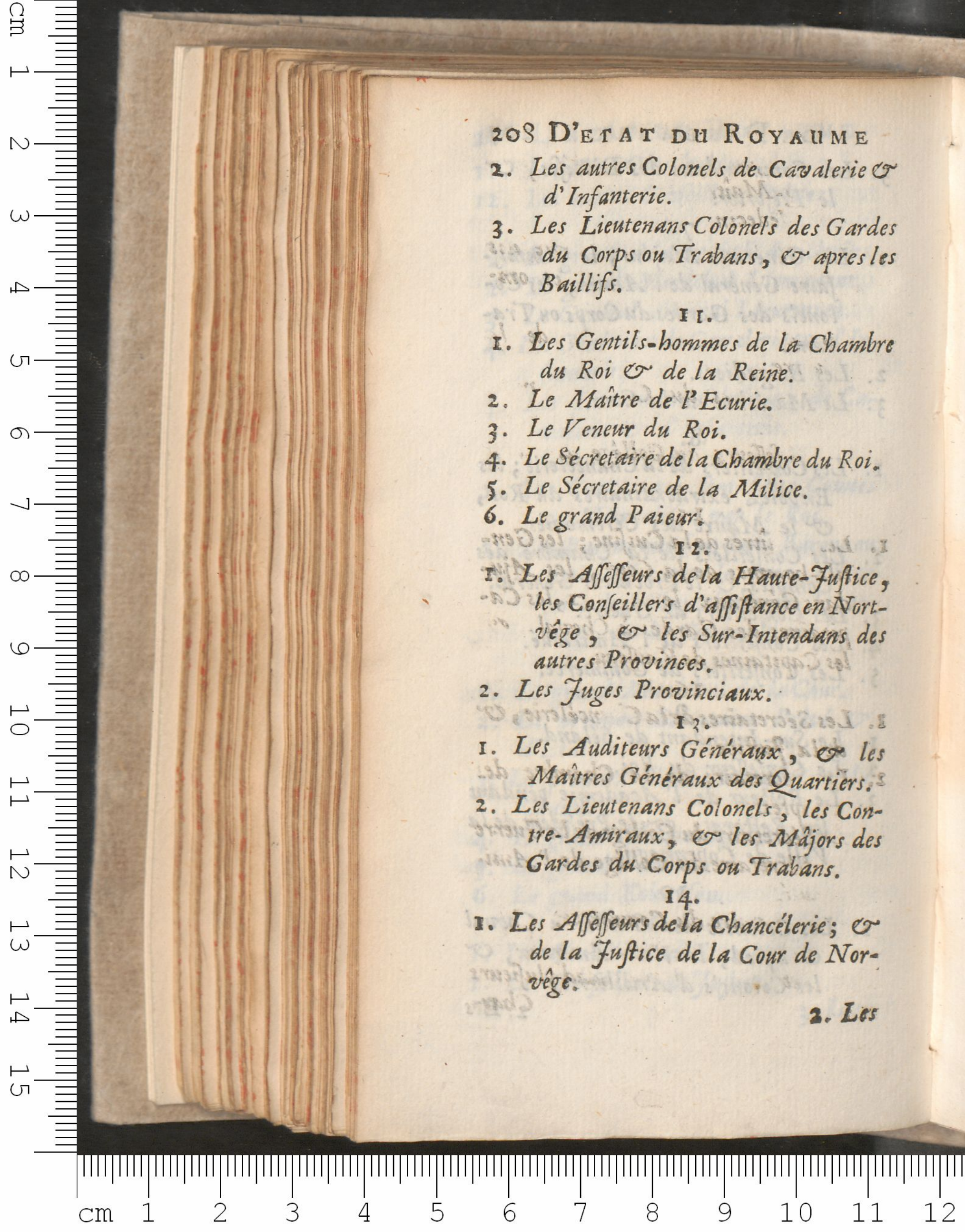
9.

1. *Le Sur-Intendant de Séland.*
2. *Le Confesseur du Roi.*
3. *Le Recteur de l'Academie pendant son Rectorat, & le Président de la Ville de Copenhague.*

10.

1. *Les Colonels des Gardes à Cheval & à pied; les Vice-Amiraux, & les Colonels d'Artillerie.*

2. *Les*



2. *Les autres Colonels de Cavalerie & d'Infanterie.*

3. *Les Lieutenans Colonels des Gardes du Corps ou Trabans, & apres les Baillifs.*

11.

1. *Les Gentils-hommes de la Chambre du Roi & de la Reine.*

2. *Le Maître de l'Ecurie.*

3. *Le Veneur du Roi.*

4. *Le Sécretaire de la Chambre du Roi.*

5. *Le Sécretaire de la Milice.*

6. *Le grand Paieur.*

12.

1. *Les Assesseurs de la Haute-Justice, les Conseillers d'assistance en Nortvêge, & les Sur-Intendans des autres Provinces.*

2. *Les Juges Provinciaux.*

13.

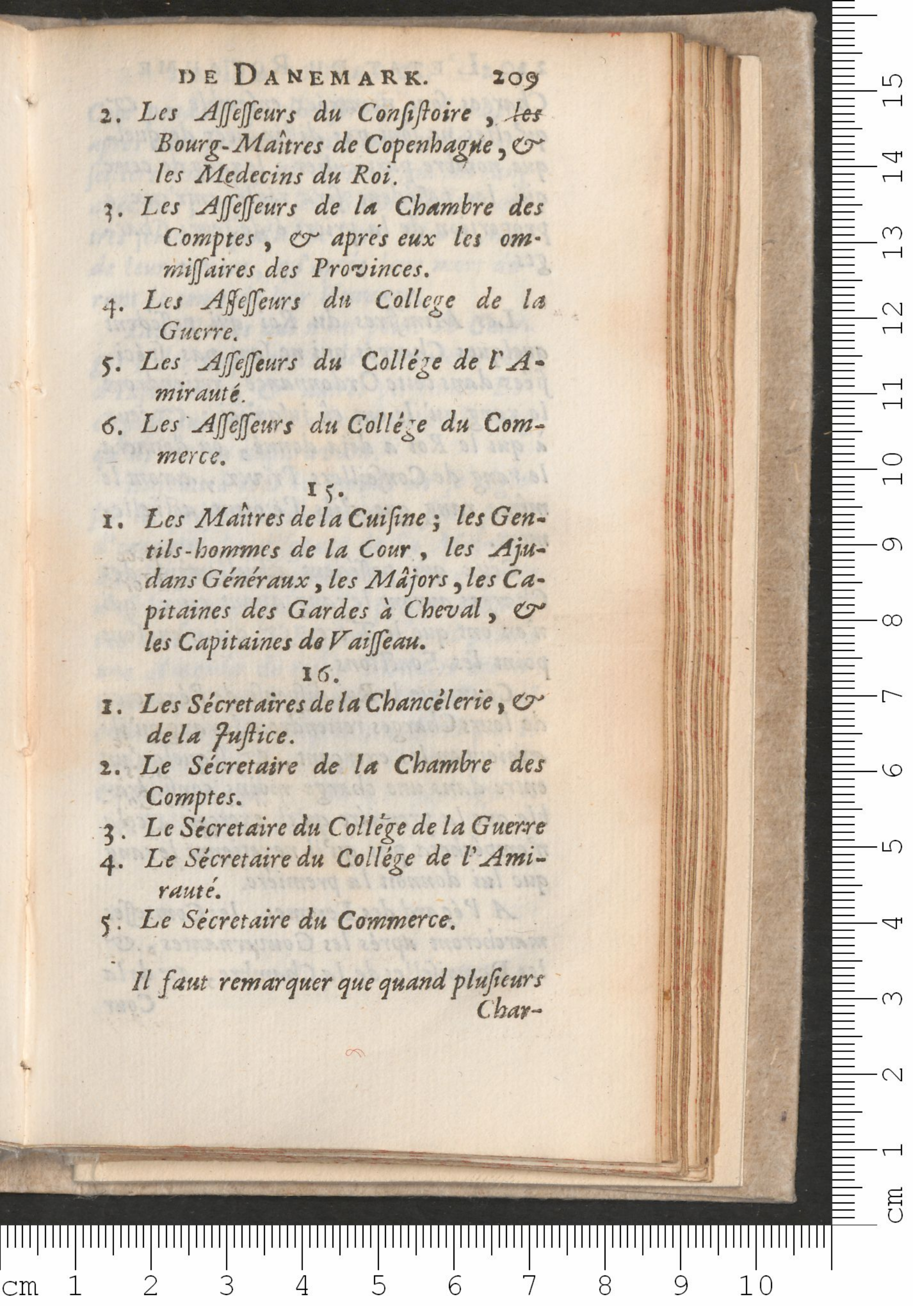
1. *Les Auditeurs Généraux, & les Maîtres Généraux des Quartiers.*

2. *Les Lieutenans Colonels, les Contre-Amiraux, & les Mâjors des Gardes du Corps ou Trabans.*

14.

1. *Les Assesseurs de la Chancélerie; & de la Justice de la Cour de Norvêge.*

2. *Les*



2. *Les Asseſſeurs du Conſiſtoire, les Bourg-Maîtres de Copenhague, & les Medecins du Roi.*
3. *Les Asseſſeurs de la Chambre des Comptes, & aprés eux les ommiſſaires des Provinces.*
4. *Les Asseſſeurs du College de la Guerre.*
5. *Les Asseſſeurs du Collége de l'Amirauté.*
6. *Les Asseſſeurs du Collége du Commerce.*

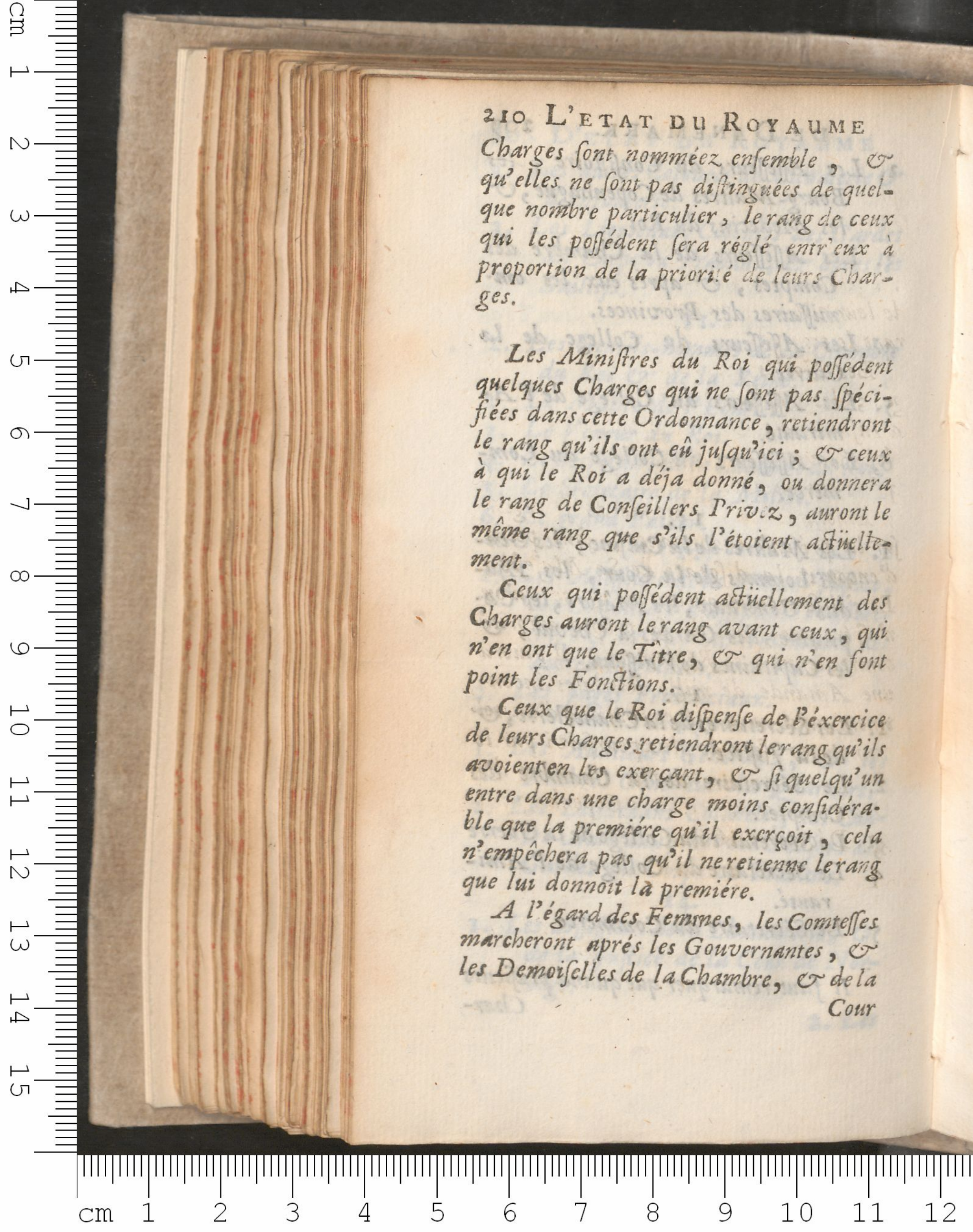
15.

1. *Les Maîtres de la Cuiſine; les Gentils-hommes de la Cour, les Ajudans Généraux, les Mâjors, les Capitaines des Gardes à Cheval, & les Capitaines de Vaiſſeau.*

16.

1. *Les Sécretaires de la Chancélerie, & de la Juſtice.*
2. *Le Sécretaire de la Chambre des Comptes.*
3. *Le Sécretaire du Collége de la Guerre*
4. *Le Sécretaire du Collége de l'Amirauté.*
5. *Le Sécretaire du Commerce.*

Il faut remarquer que quand pluſieurs Char-



Charges sont nommées ensemble, & qu'elles ne sont pas distinguées de quelque nombre particulier, le rang de ceux qui les possédent sera réglé entr'eux à proportion de la priorité de leurs Charges.

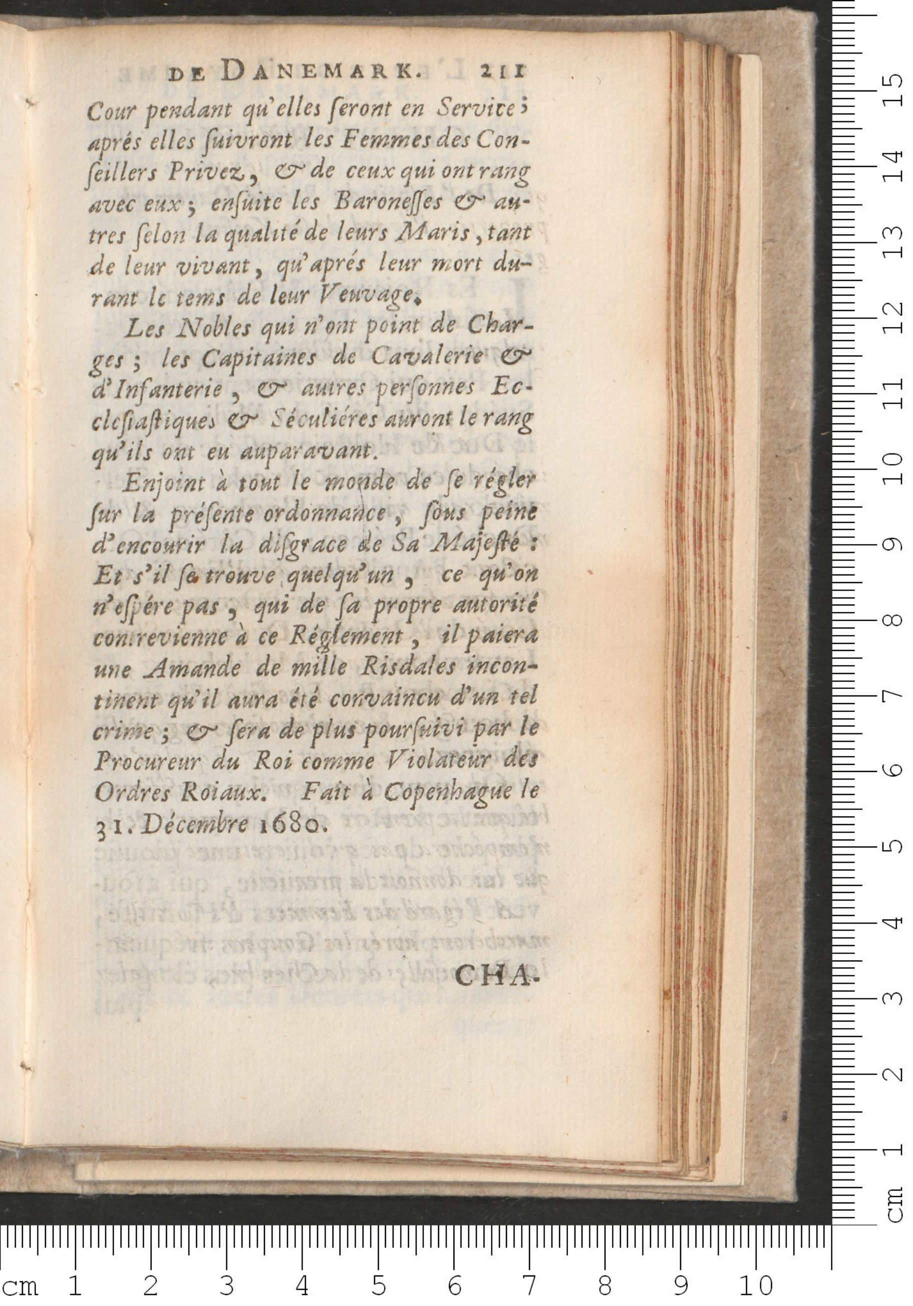
Les Ministres du Roi qui possédent quelques Charges qui ne sont pas spécifiées dans cette Ordonnance, retiendront le rang qu'ils ont eû jusqu'ici ; & ceux à qui le Roi a déja donné, ou donnera le rang de Conseillers Privez, auront le même rang que s'ils l'étoient actuellement.

Ceux qui possédent actuellement des Charges auront le rang avant ceux, qui n'en ont que le Titre, & qui n'en font point les Fonctions.

Ceux que le Roi dispense de l'exercice de leurs Charges retiendront le rang qu'ils avoient en les exerçant, & si quelqu'un entre dans une charge moins considérable que la premiére qu'il exerçoit, cela n'empêchera pas qu'il ne retienne le rang que lui donnoit la premiére.

A l'égard des Femmes, les Comtesses marcheront aprés les Gouvernantes, & les Demoiselles de la Chambre, & de la

Cour

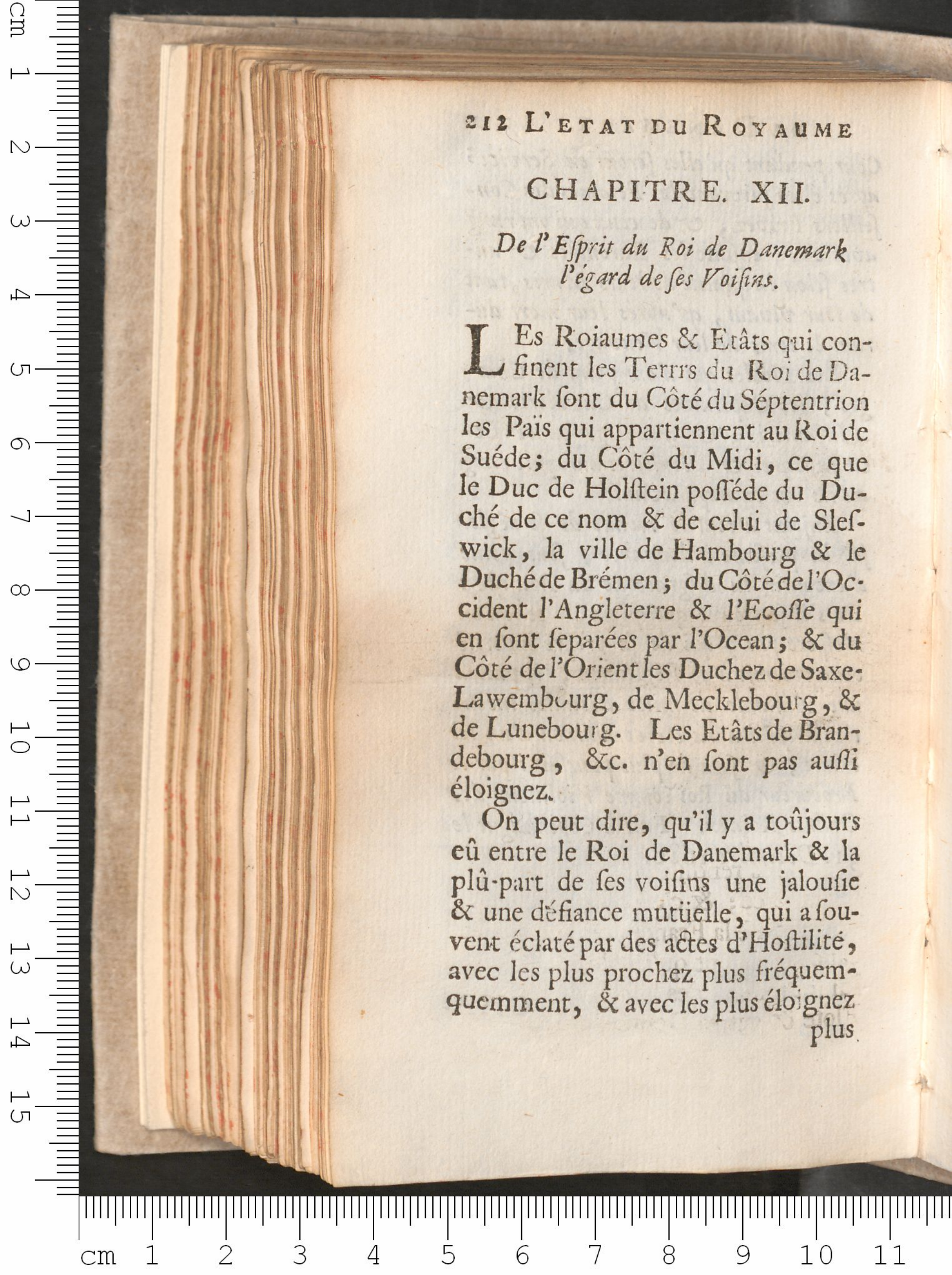


Cour pendant qu'elles ſeront en Service; aprés elles ſuivront les Femmes des Conſeillers Privez, & de ceux qui ont rang avec eux; enſuite les Baroneſſes & autres ſelon la qualité de leurs Maris, tant de leur vivant, qu'aprés leur mort durant le tems de leur Veuvage.

Les Nobles qui n'ont point de Charges; les Capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, & autres perſonnes Eccleſiaſtiques & Séculiéres auront le rang qu'ils ont eu auparavant.

Enjoint à tout le monde de ſe régler ſur la préſente ordonnance, ſous peine d'encourir la diſgrace de Sa Majeſté: Et s'il ſe trouve quelqu'un, ce qu'on n'eſpére pas, qui de ſa propre autorité contrevienne à ce Réglement, il paiera une Amande de mille Risdales incontinent qu'il aura été convaincu d'un tel crime; & ſera de plus pourſuivi par le Procureur du Roi comme Violateur des Ordres Roiaux. Fait à Copenhague le 31. Décembre 1680.

CHA-

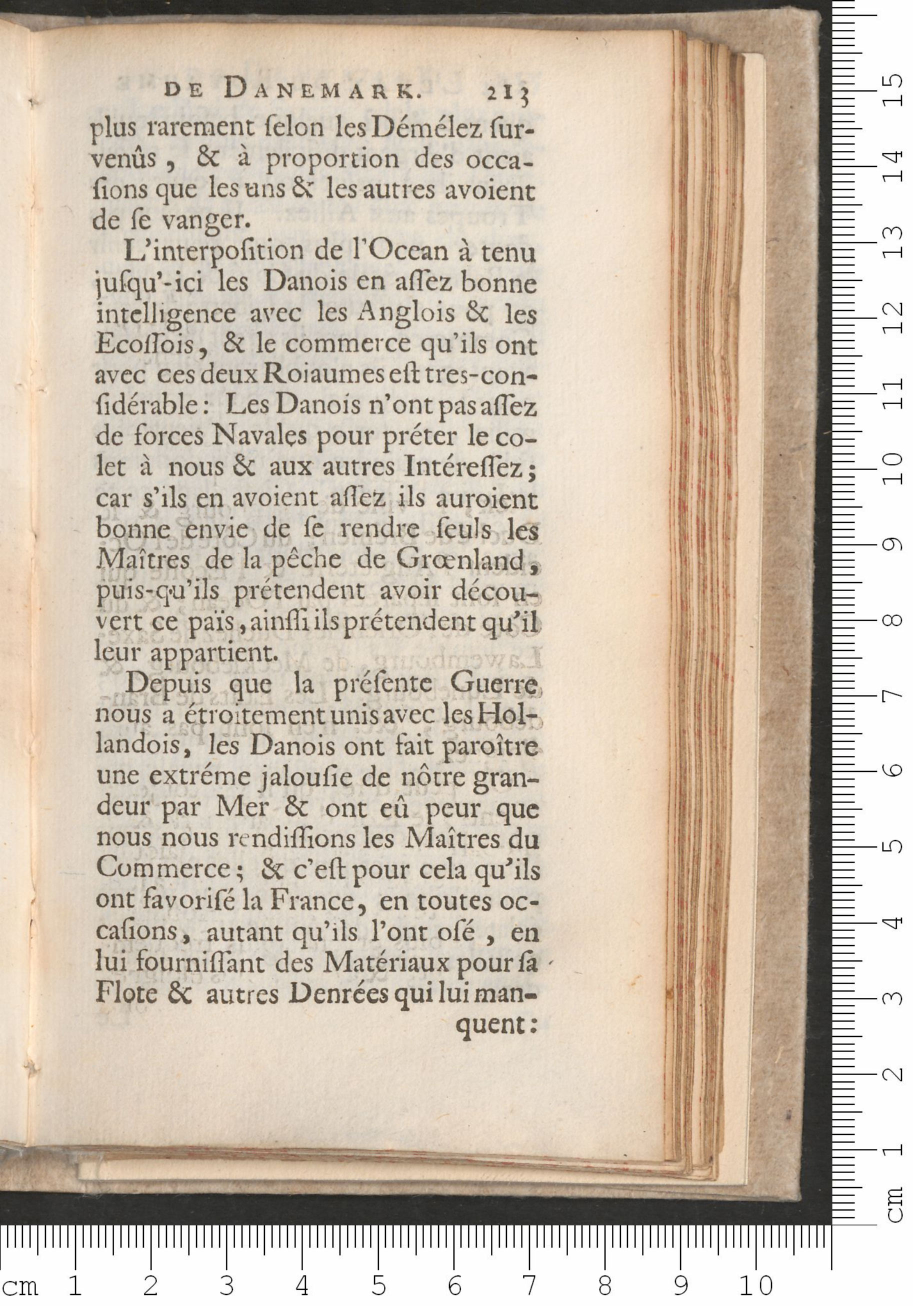


CHAPITRE. XII.

De l'Esprit du Roi de Danemark l'égard de ses Voisins.

LEs Roiaumes & Etâts qui confinent les Terrrs du Roi de Danemark sont du Côté du Séptentrion les Païs qui appartiennent au Roi de Suéde; du Côté du Midi, ce que le Duc de Holstein posséde du Duché de ce nom & de celui de Sleswick, la ville de Hambourg & le Duché de Brémen; du Côté de l'Occident l'Angleterre & l'Ecosse qui en sont separées par l'Ocean; & du Côté de l'Orient les Duchez de Saxe-Lawembourg, de Mecklebourg, & de Lunebourg. Les Etâts de Brandebourg, &c. n'en sont pas aussi éloignez.

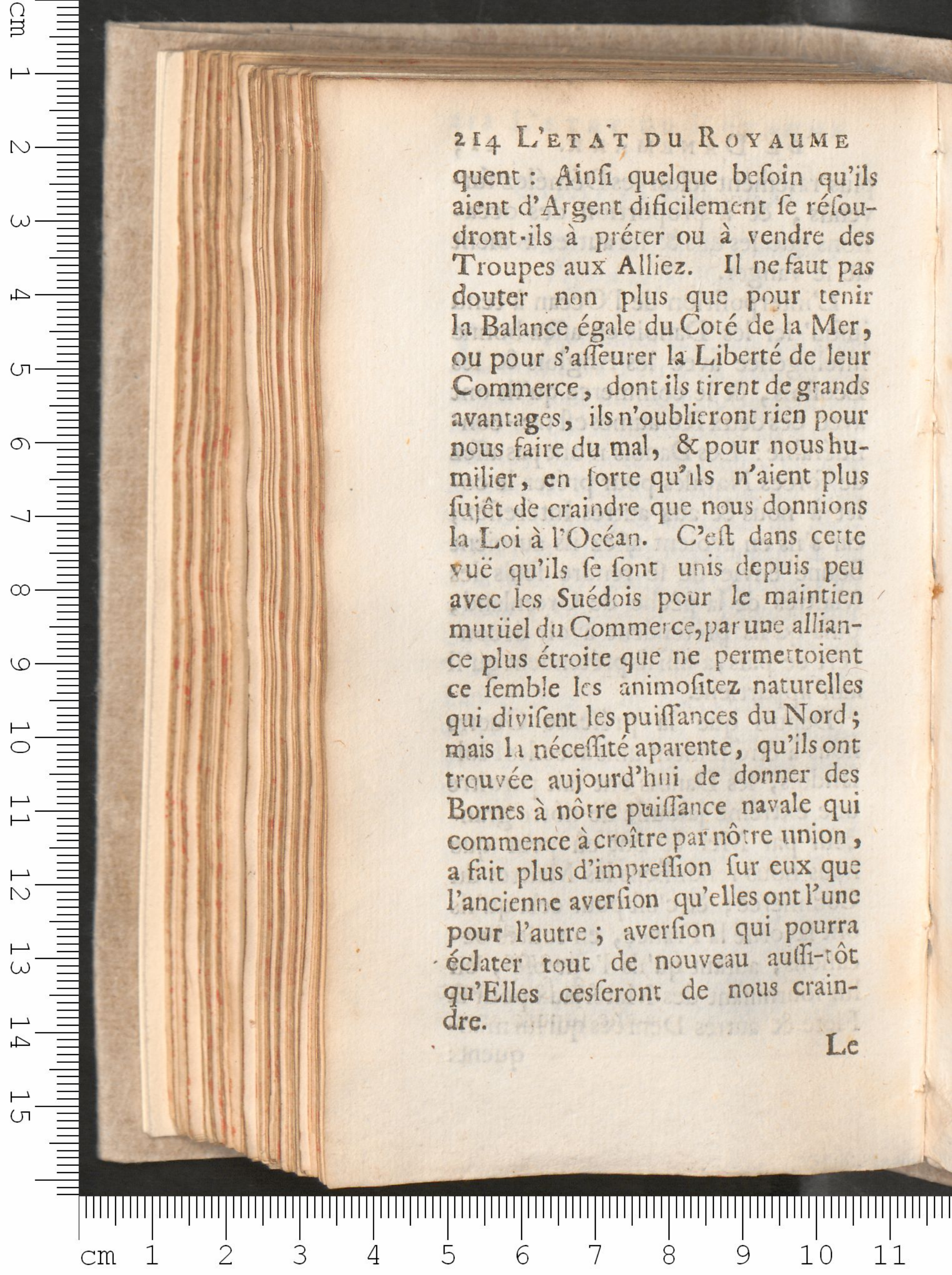
On peut dire, qu'il y a toûjours eû entre le Roi de Danemark & la plû-part de ses voisins une jalousie & une défiance mutüelle, qui a souvent éclaté par des actes d'Hostilité, avec les plus prochez plus fréquemquemment, & avec les plus éloignez plus



plus rarement ſelon les Démélez ſurvenûs, & à proportion des occaſions que les uns & les autres avoient de ſe vanger.

L'interpoſition de l'Ocean à tenu jusqu'-ici les Danois en aſſez bonne intelligence avec les Anglois & les Ecoſſois, & le commerce qu'ils ont avec ces deux Roiaumes eſt tres-conſidérable: Les Danois n'ont pas aſſez de forces Navales pour préter le colet à nous & aux autres Intéreſſez; car s'ils en avoient aſſez ils auroient bonne envie de ſe rendre ſeuls les Maîtres de la pêche de Grœnland, puis-qu'ils prétendent avoir découvert ce païs, ainſſi ils prétendent qu'il leur appartient.

Depuis que la préſente Guerre nous a étroitement unis avec les Hollandois, les Danois ont fait paroître une extréme jalouſie de nôtre grandeur par Mer & ont eû peur que nous nous rendiſſions les Maîtres du Commerce; & c'eſt pour cela qu'ils ont favoriſé la France, en toutes occaſions, autant qu'ils l'ont oſé, en lui fourniſſant des Matériaux pour ſa Flote & autres Denrées qui lui manquent:

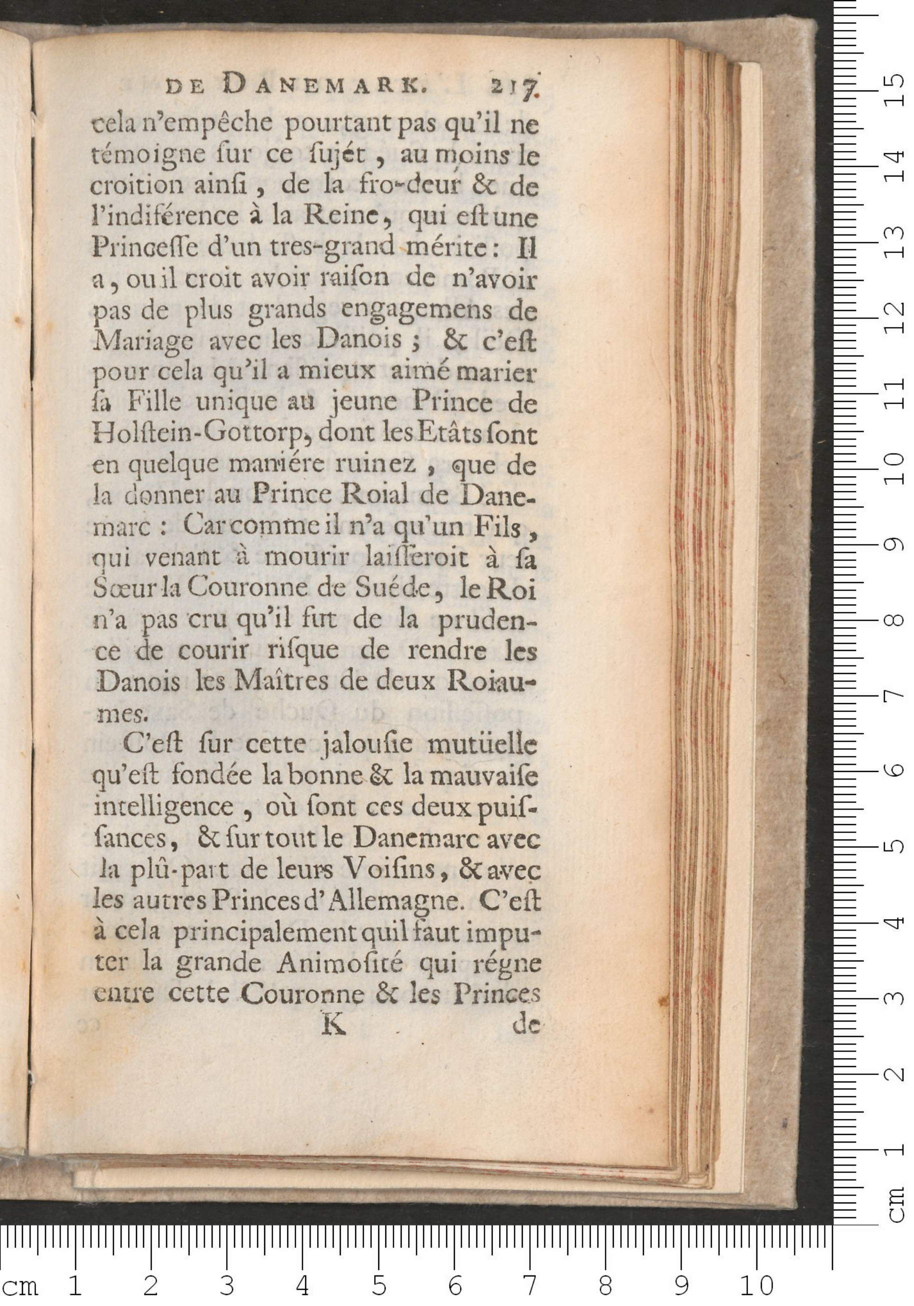


quent : Ainsi quelque besoin qu'ils aient d'Argent dificilement se résoudront-ils à préter ou à vendre des Troupes aux Alliez. Il ne faut pas douter non plus que pour tenir la Balance égale du Coté de la Mer, ou pour s'asseurer la Liberté de leur Commerce, dont ils tirent de grands avantages, ils n'oublieront rien pour nous faire du mal, & pour nous humilier, en sorte qu'ils n'aient plus sujêt de craindre que nous donnions la Loi à l'Océan. C'est dans cette vuë qu'ils se sont unis depuis peu avec les Suédois pour le maintien mutüel du Commerce, par une alliance plus étroite que ne permettoient ce semble les animositez naturelles qui divisent les puissances du Nord ; mais la nécessité aparente, qu'ils ont trouvée aujourd'hui de donner des Bornes à nôtre puissance navale qui commence à croître par nôtre union, a fait plus d'impression sur eux que l'ancienne aversion qu'elles ont l'une pour l'autre ; aversion qui pourra éclater tout de nouveau aussi-tôt qu'Elles cesseront de nous craindre.

Le Roi de Suéde est le plus proche, le plus puissant, & le plus redoutable voisin des Etâts de Danemark : Il a des terres aux portes de Copenhague par maniére de dire, que le Roi de Danemark peut voir de sa Chambre, depuis qu'il a perdu les trois meilleures provinces qu'il avoit de l'autre côté de la Mer Baltique, de sorte que d'un côté le ressentiment des outrages passez aussi-bien que les idées de maux futurs qu'ils craignent de la part de la Suéde, en cas qu'Elle devint puissante; & de l'autre le sentiment qu'ont les Suédois de s'être mis en possession du bien d'autrui par des voies violentes, la certitude, où ils sont de l'aversion & de la jalousie que les Danois ont pour eux à cet égard, aussi-bien que la crainte qu'ils ont de perdre leurs conquêtes, si le Danemark se rendoit puissant, sont des obstacles insurmontables qui font désespérer que ces deux puissances puissent jamais être bien unïes & bonnes amïes. Leur vieille querelle comme une plaie mal consolidée n'est seulement que fermée, mais elle supure encore,

re, parce-que le fonds n'en vaut rien. Quoi-qu'on puiſſe dire, que la maniére déſobligeante avec laquelle nous avons également traité les uns & les autres en traverſant leur Trafic ait contribué à leur réconciliation mutuelle, au delà de ce qu'on croit poſſible. Mais lors-que nous voudrons careſſer l'un aux dépens de l'autre, l'on verra que le lieu apparent qui les unit aujourd'hui eſt foible & mal formé, & peut-être ſe denoûra-t-il de lui même.

Il ne faut pas s'imaginer que l'alliance qu'il y a entre ces deux Princes par le Mariage du Roi de Suéde avec la ſœur du Roi de Danemark ſoit une raiſon importante pour les engager à vivre bons Amis : C'eſt plûtôt tout le contraire: Car comme dit Tacite. *Quæ apud Concordes vincula Caritatis, incitamenta irarum apud Incenſos erant.* Tac. *Ce qui eſt un lien d'amour & de charité pour ceux qui s'entretiennent bien enſemble, devient une ſource de querelles & de démélez pour ceux qui ne s'aiment pas.* Quoi-que le Roi de Suéde ſoit un Prince doüé de beaucoup de vertu, cela

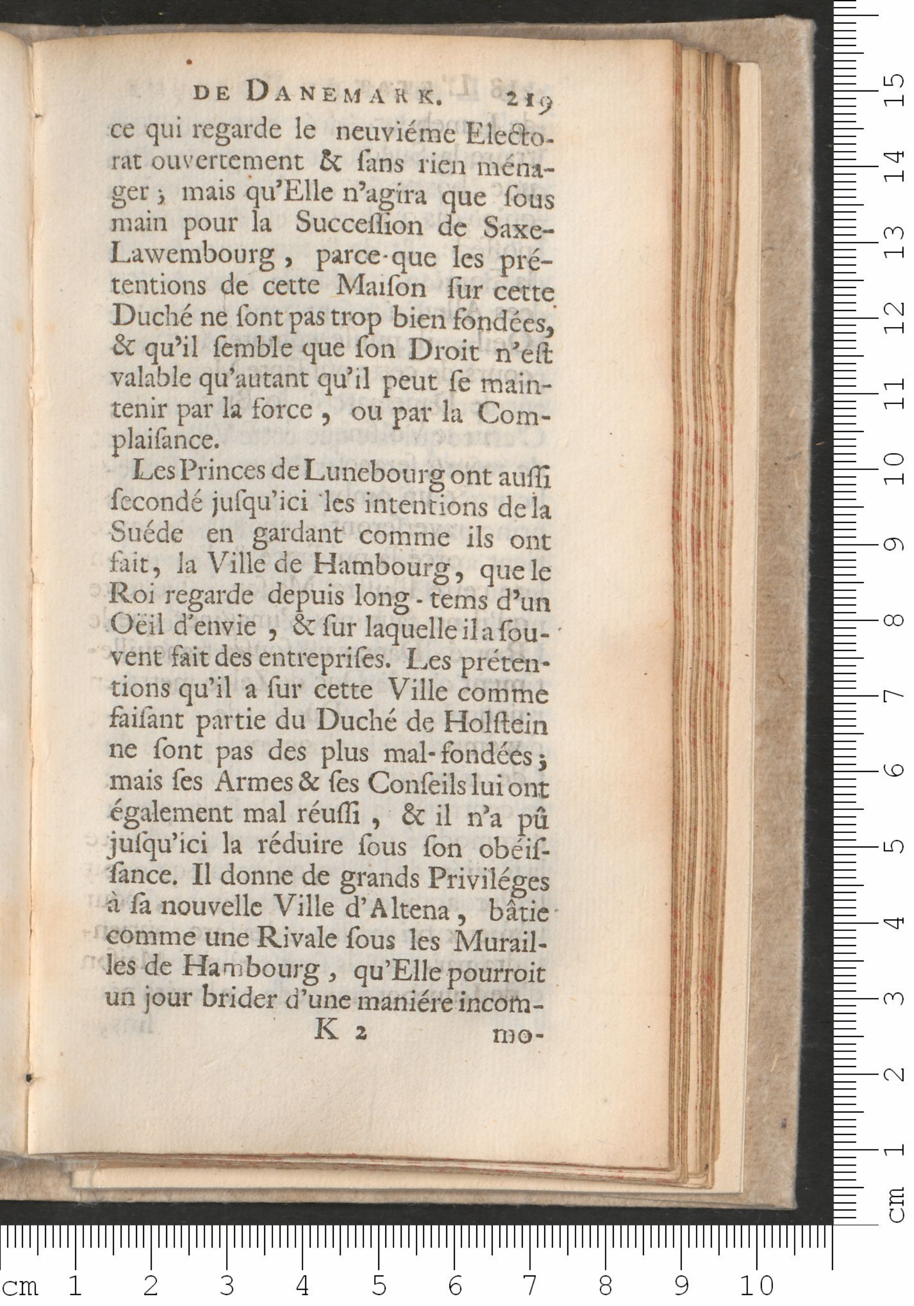


cela n'empêche pourtant pas qu'il ne témoigne ſur ce ſujét, au moins le croition ainſi, de la fro-deur & de l'indiférence à la Reine, qui eſt une Princeſſe d'un tres-grand mérite: Il a, ou il croit avoir raiſon de n'avoir pas de plus grands engagemens de Mariage avec les Danois; & c'eſt pour cela qu'il a mieux aimé marier ſa Fille unique au jeune Prince de Holſtein-Gottorp, dont les Etâts ſont en quelque maniére ruinez, que de la donner au Prince Roial de Danemarc: Car comme il n'a qu'un Fils, qui venant à mourir laiſſeroit à ſa Sœur la Couronne de Suéde, le Roi n'a pas cru qu'il fut de la prudence de courir riſque de rendre les Danois les Maîtres de deux Roiaumes.

C'eſt ſur cette jalouſie mutüelle qu'eſt fondée la bonne & la mauvaiſe intelligence, où ſont ces deux puiſſances, & ſur tout le Danemarc avec la plû-part de leurs Voiſins, & avec les autres Princes d'Allemagne. C'eſt à cela principalement quil faut imputer la grande Animoſité qui régne entre cette Couronne & les Princes

de Lunebourg, avec lesquels au contraire la Suéde a toûjours entretenu une bonne correſpondance, afin qu'en cas qu'on attaque les Etâts qu'il poſſéde dans la baſſe Saxe ou dans la Poméranie, que les autres Princes Allemans regardent de mauvais Oëil, il puiſſe compter ſur le ſecours de cette puiſſante Maiſon contre le Danemarc & le Brandebourg. Ainſi le Voiſinage des Princes de Lunebourg ſera toûjours une incommodité & un ombrage pour les Danois, qui traverſeront toûjours de toute leur force la puiſſance & l'élévation de cette Illuſtre Maiſon. De ſorte qu'il ne faut plus s'imaginer que le Roi de Danemarc ſouffre tranquillement que le Duc de Zel ſe mette en poſſeſſion du Duché de Saxe-Lawembourg qui confine le Holſtein de ſi prês, ni qu'il voie ſans dire mot, que la Diéte Impériale confére au Duc de Hanover la dignité d'un neuviéme Electorat. On croit d'un autre côté que la Suéde, pour mieux brider le Danemarc ſoutiendra par-tout la Séréniſſime Maiſon de Lunebourg; qu'Elle le fera pour

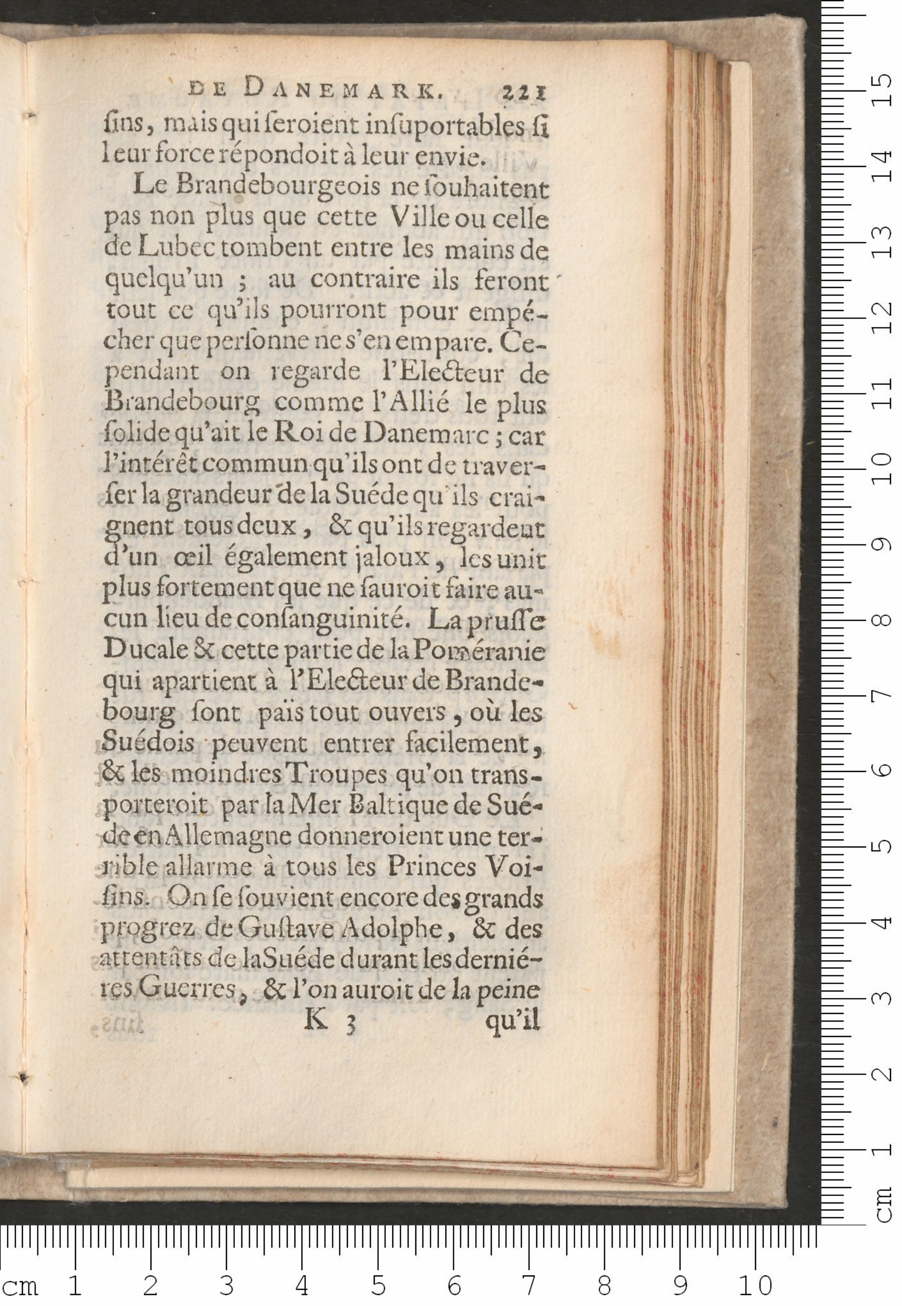
ce



ce qui regarde le neuviéme Electorat ouvertement & ſans rien ménager ; mais qu'Elle n'agira que ſous main pour la Succeſſion de Saxe-Lawembourg, parce-que les prétentions de cette Maiſon ſur cette Duché ne ſont pas trop bien fondées, & qu'il ſemble que ſon Droit n'eſt valable qu'autant qu'il peut ſe maintenir par la force, ou par la Complaiſance.

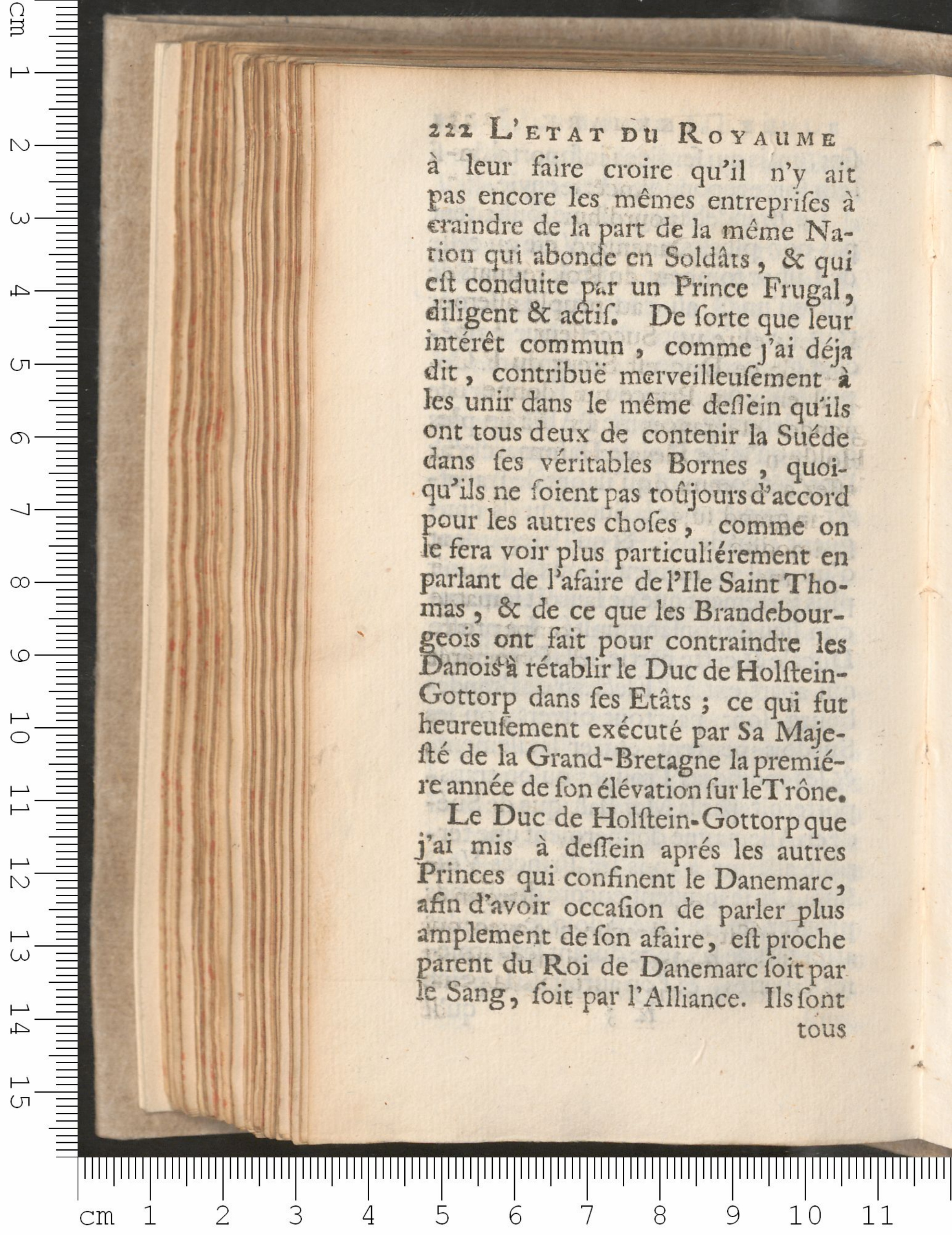
Les Princes de Lunebourg ont auſſi ſecondé juſqu'ici les intentions de la Suéde en gardant comme ils ont fait, la Ville de Hambourg, que le Roi regarde depuis long-tems d'un Oëil d'envie, & ſur laquelle il a ſouvent fait des entrepriſes. Les prétentions qu'il a ſur cette Ville comme faiſant partie du Duché de Holſtein ne ſont pas des plus mal-fondées ; mais ſes Armes & ſes Conſeils lui ont également mal réuſſi, & il n'a pû juſqu'ici la réduire ſous ſon obéiſſance. Il donne de grands Priviléges à ſa nouvelle Ville d'Altena, bâtie comme une Rivale ſous les Murailles de Hambourg, qu'Elle pourroit un jour brider d'une maniére incom-

mode. A la vérité cette puiſſante Ville a grand Sujét de regarder d'un œil de jalouſie un Voïſin dont la principale ambition eſt de ruiner ſa Liberté, & de la ſoumettre ſous ſa domination. Mais le Duc de Zel dont les Etâts ſont tout proche de Hambourg, tient toûjours des Troupes à bonne portée pour s'opoſer aux entrepriſes du Roi de Danemark; C'eſt ce qui fait que cette Ville a tant de reſpect pour les Princes de Lunebourg qu'Elle regarde comme ſes principaux Protecteurs. Elle s'entretient auſſi le mieux qu'Elle peut avec les autres Princes d'Allemagne, qui témoignent de leur côté s'intéreſſer à la Liberté de cette ville, dont la réduction à l'obeiſſance des Danois leur feroit quelque choſe de fort-incommode, à cauſe de la plus grande partie du Commerce d'Allemagne, dont elle eſt le centre & la principale Foire par la commodité de ſa ſituation qui eſt ſur la Riviére de l'Elbe, qu'à cauſe qu'une telle conquête augmenteroit conſidérablement la puiſſance des Danois, qui tout foibles qu'ils ſont ne laiſſent pas d'être ordinairement de mauvais Voiſins,



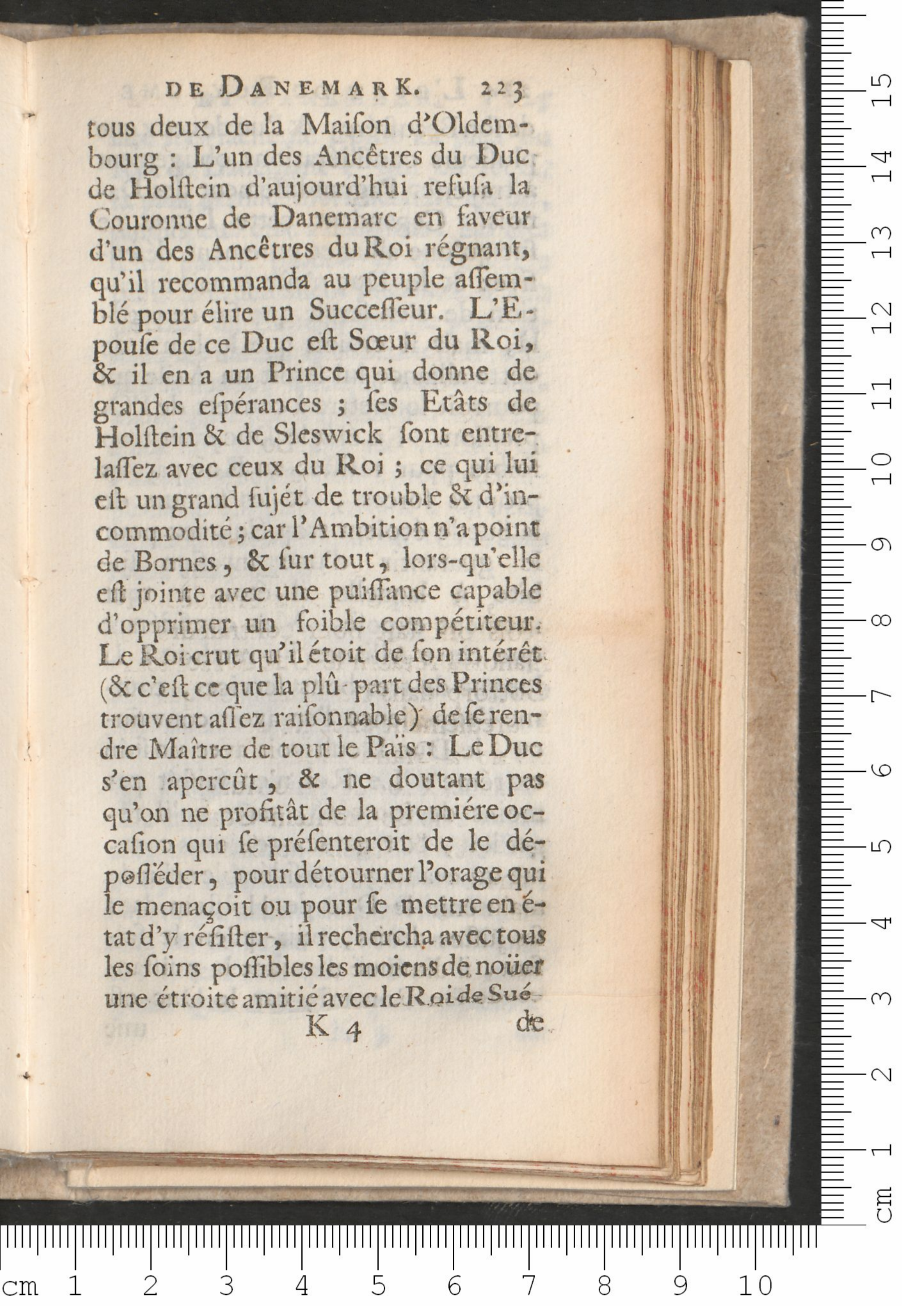
ſins, mais qui ſeroient inſuportables ſi leur force répondoit à leur envie.

Le Brandebourgeois ne ſouhaitent pas non plus que cette Ville ou celle de Lubec tombent entre les mains de quelqu'un ; au contraire ils feront tout ce qu'ils pourront pour empécher que perſonne ne s'en empare. Cependant on regarde l'Electeur de Brandebourg comme l'Allié le plus ſolide qu'ait le Roi de Danemarc ; car l'intérêt commun qu'ils ont de traverſer la grandeur de la Suéde qu'ils craignent tous deux, & qu'ils regardent d'un œil également jaloux, les unit plus fortement que ne ſauroit faire aucun lieu de conſanguinité. La pruſſe Ducale & cette partie de la Poméranie qui apartient à l'Electeur de Brandebourg ſont païs tout ouvers, où les Suédois peuvent entrer facilement, & les moindres Troupes qu'on transporteroit par la Mer Baltique de Suéde en Allemagne donneroient une terrible allarme à tous les Princes Voiſins. On ſe ſouvient encore des grands progrez de Guſtave Adolphe, & des attentâts de la Suéde durant les derniéres Guerres, & l'on auroit de la peine



à leur faire croire qu'il n'y ait pas encore les mêmes entrepriſes à craindre de la part de la même Nation qui abonde en Soldâts, & qui eſt conduite par un Prince Frugal, diligent & actiſ. De ſorte que leur intérêt commun, comme j'ai déja dit, contribuë merveilleuſement à les unir dans le même deſſein qu'ils ont tous deux de contenir la Suéde dans ſes véritables Bornes, quoiqu'ils ne ſoient pas toûjours d'accord pour les autres choſes, comme on le fera voir plus particuliérement en parlant de l'afaire de l'Ile Saint Thomas, & de ce que les Brandebourgeois ont fait pour contraindre les Danois à rétablir le Duc de Holſtein-Gottorp dans ſes Etâts; ce qui fut heureuſement exécuté par Sa Majeſté de la Grand-Bretagne la premiére année de ſon élévation ſur le Trône.

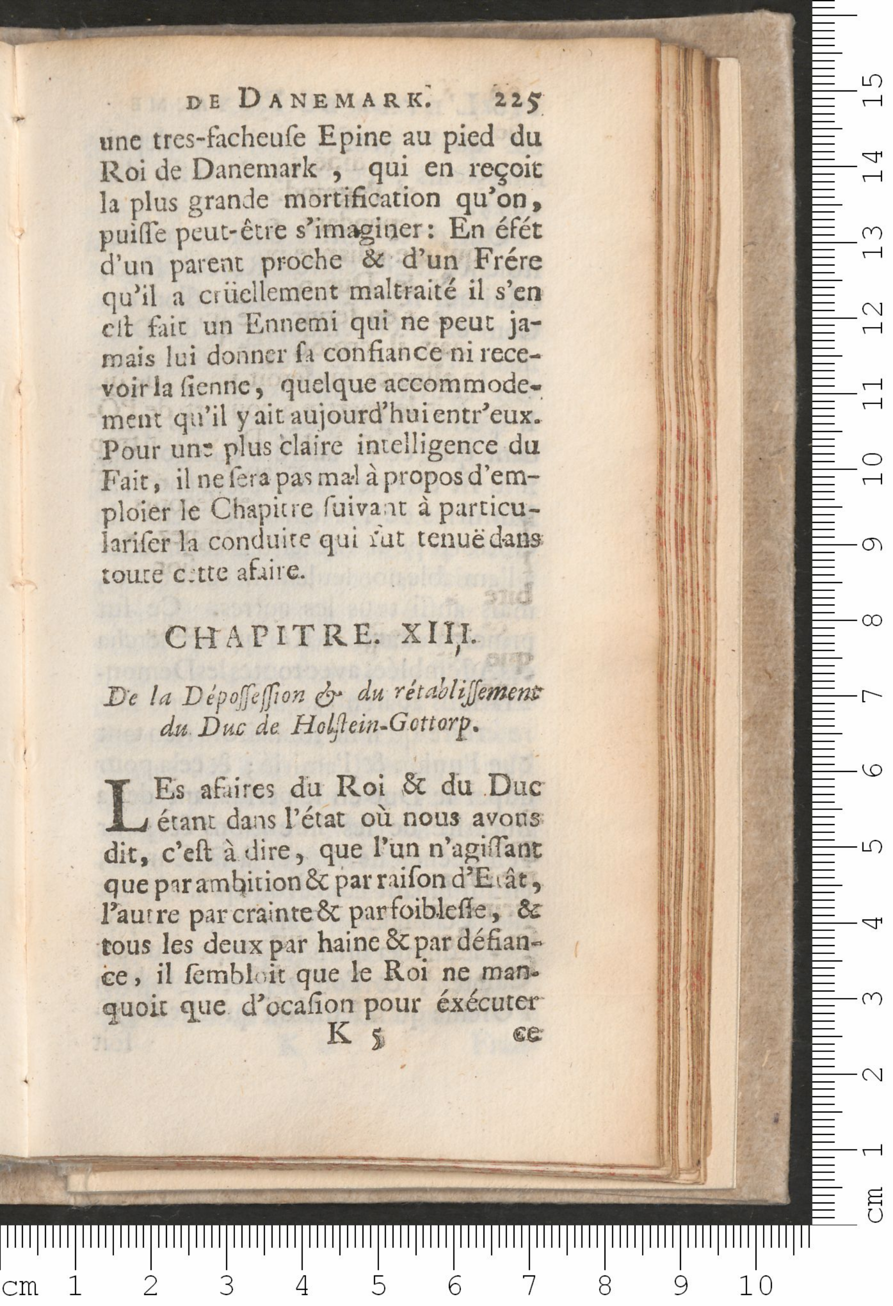
Le Duc de Holſtein-Gottorp que j'ai mis à deſſein aprés les autres Princes qui confinent le Danemarc, afin d'avoir occaſion de parler plus amplement de ſon afaire, eſt proche parent du Roi de Danemarc ſoit par le Sang, ſoit par l'Alliance. Ils ſont



tous deux de la Maiſon d'Oldembourg : L'un des Ancêtres du Duc de Holſtein d'aujourd'hui refuſa la Couronne de Danemarc en faveur d'un des Ancêtres du Roi régnant, qu'il recommanda au peuple aſſemblé pour élire un Succeſſeur. L'Epouſe de ce Duc eſt Sœur du Roi, & il en a un Prince qui donne de grandes eſpérances ; ſes Etâts de Holſtein & de Sleswick ſont entrelaſſez avec ceux du Roi ; ce qui lui eſt un grand ſujét de trouble & d'incommodité ; car l'Ambition n'a point de Bornes, & ſur tout, lors-qu'elle eſt jointe avec une puiſſance capable d'opprimer un foible compétiteur. Le Roi crut qu'il étoit de ſon intérêt (& c'eſt ce que la plû-part des Princes trouvent aſſez raiſonnable) de ſe rendre Maître de tout le Païs : Le Duc s'en apercût, & ne doutant pas qu'on ne profitât de la premiére occaſion qui ſe préſenteroit de le déposſéder, pour détourner l'orage qui le menaçoit ou pour ſe mettre en état d'y réſiſter, il rechercha avec tous les ſoins poſſibles les moiens de noüer une étroite amitié avec le Roi de Sué-

de ſon Beaufrére, & l'un de ceux que pluſieurs conſidérations obligeoient à traverſer l'agrandiſſement des Danois. Cependant cette Ligue ne fut qu'une alliance purement défenſive: & le Duc n'eût jamais intention de s'en ſervir que ſur ce pied-là, mais il croioit que le bruit de cette alliance lui ſeroit un Azile qui pourroit le mettre à couvert de l'Opreſſion. En éfét le Duc étoit trop foible pour réſiſter au Roi par ſes propres forces, & les ſecours de la Suéde étoient trop éloignez pour le guarantir d'une invaſion ſubite à laquelle il étoit à tout moment expoſé. Mais conſidérant que cette Alliance lui rendroit à la longue de tres-bons ſervices, comme l'expérience l'en avoit convaincu, le Duc la cultivoit avec un ſoin extréme: Le Roi n'en faiſoit pas moins de ſon côté, parce-qu'il regardoit, & regardera toûjours comme un avantage conſidérable celui de maintenir le Duc de Holſtein dans ſes juſtes droits, puis-qu'en le faiſant, il diminuë d'autant la puiſſance de ſon Ennemi; car le Duc eſt

une

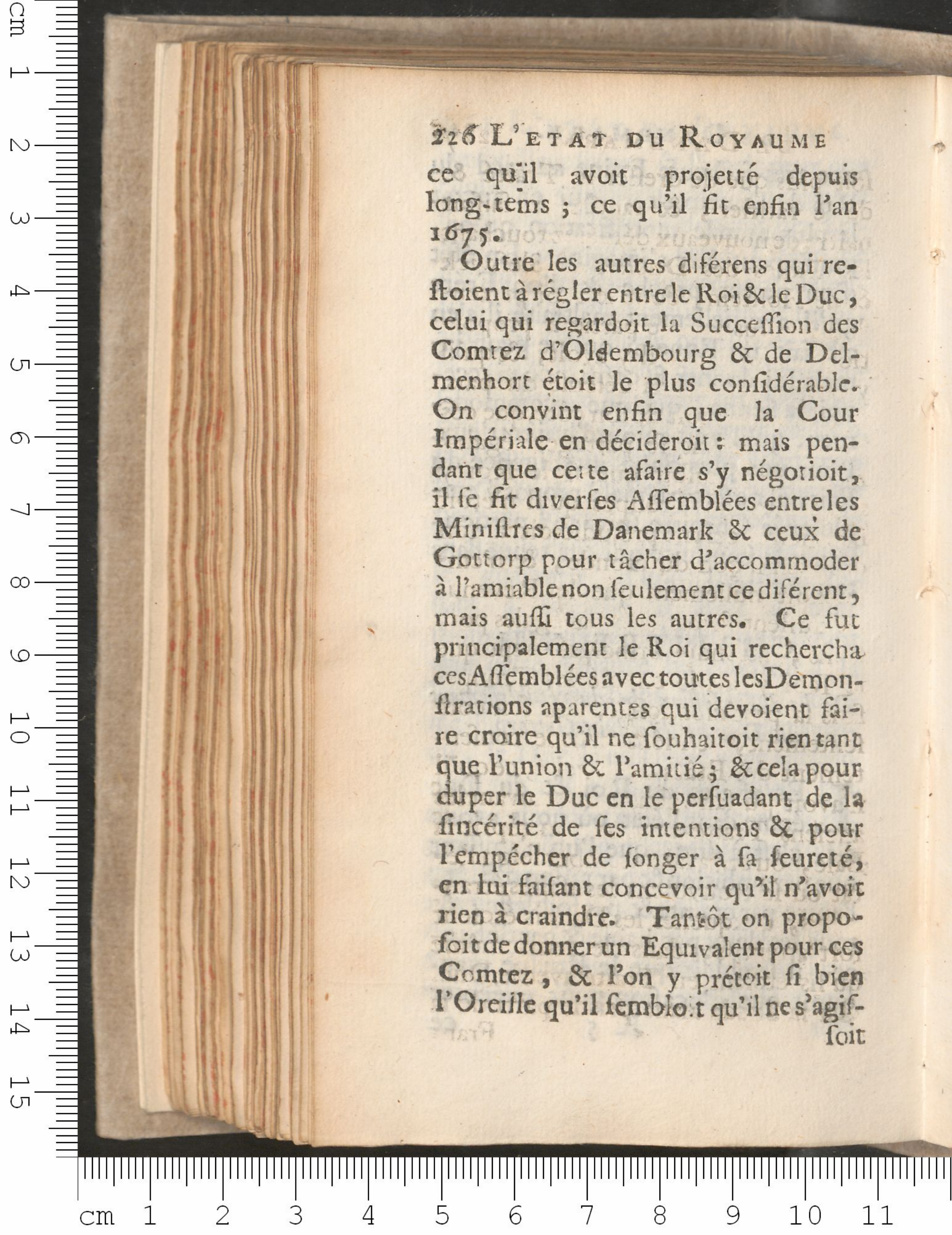


une tres-facheuſe Epine au pied du Roi de Danemark, qui en reçoit la plus grande mortification qu'on, puiſſe peut-être s'imaginer: En éfét d'un parent proche & d'un Frére qu'il a crüellement maltraité il s'en eſt fait un Ennemi qui ne peut jamais lui donner ſa confiance ni recevoir la ſienne, quelque accommodement qu'il y ait aujourd'hui entr'eux. Pour une plus claire intelligence du Fait, il ne ſera pas mal à propos d'emploier le Chapitre ſuivant à particulariſer la conduite qui fut tenuë dans toute cette afaire.

CHAPITRE. XIII.

De la Dépoſſeſſion & du rétabliſſement du Duc de Holſtein-Gottorp.

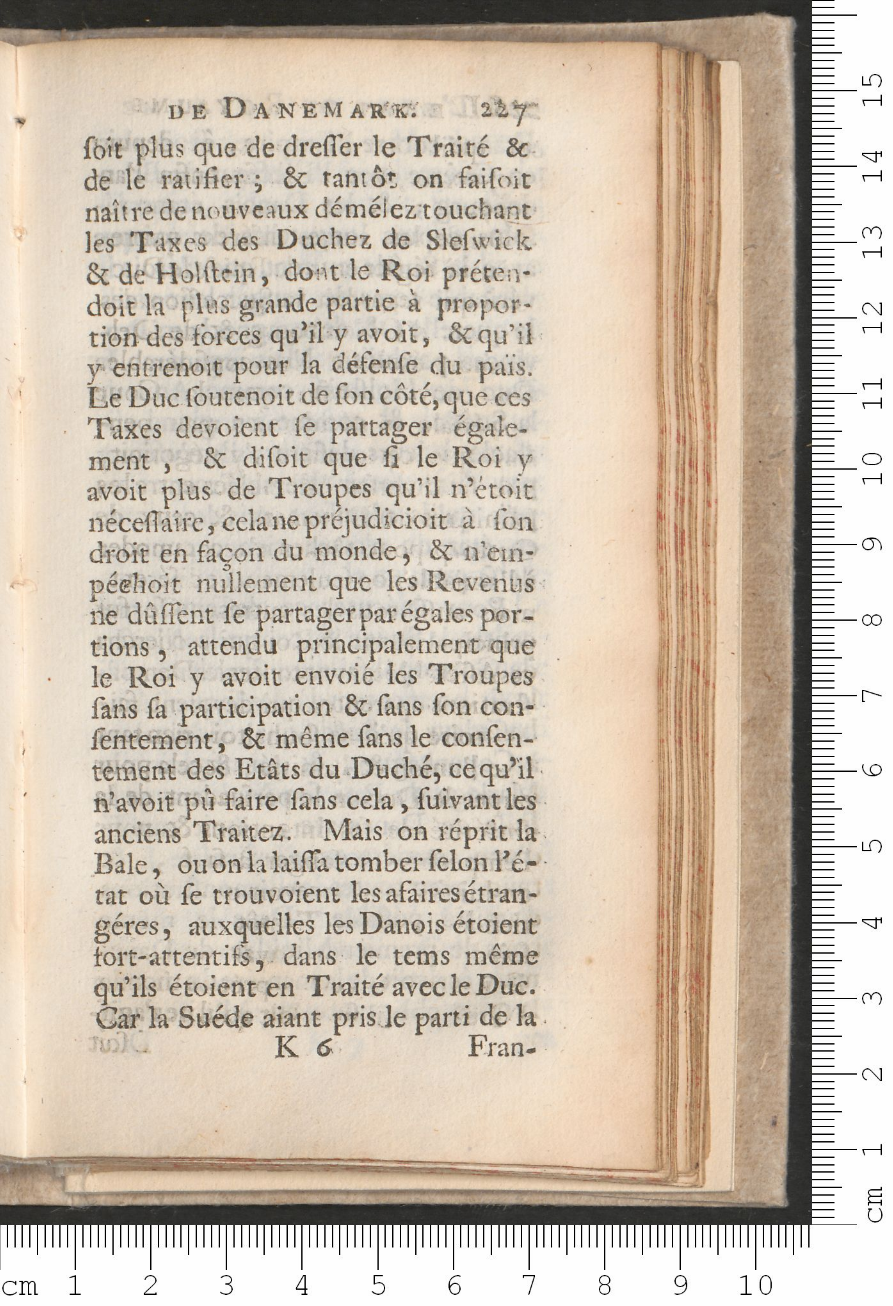
LEs afaires du Roi & du Duc étant dans l'état où nous avons dit, c'eſt à dire, que l'un n'agiſſant que par ambition & par raiſon d'Etât, l'autre par crainte & par foibleſſe, & tous les deux par haine & par défiance, il ſembloit que le Roi ne manquoit que d'ocaſion pour éxécuter



ce qu'il avoit projetté depuis long-tems ; ce qu'il fit enfin l'an 1675.

Outre les autres diférens qui reſtoient à régler entre le Roi & le Duc, celui qui regardoit la Succeſſion des Comtez d'Oldembourg & de Delmenhort étoit le plus conſidérable. On convint enfin que la Cour Impériale en décideroit : mais pendant que cette afaire s'y négotioit, il ſe fit diverſes Aſſemblées entre les Miniſtres de Danemark & ceux de Gottorp pour tâcher d'accommoder à l'amiable non ſeulement ce diférent, mais auſſi tous les autres. Ce fut principalement le Roi qui rechercha ces Aſſemblées avec toutes les Demonſtrations aparentes qui devoient faire croire qu'il ne ſouhaitoit rien tant que l'union & l'amitié ; & cela pour duper le Duc en le perſuadant de la ſincérité de ſes intentions & pour l'empécher de ſonger à ſa ſeureté, en lui faiſant concevoir qu'il n'avoit rien à craindre. Tantôt on propoſoit de donner un Equivalent pour ces Comtez, & l'on y prétoit ſi bien l'Oreille qu'il ſembloit qu'il ne s'agiſ-

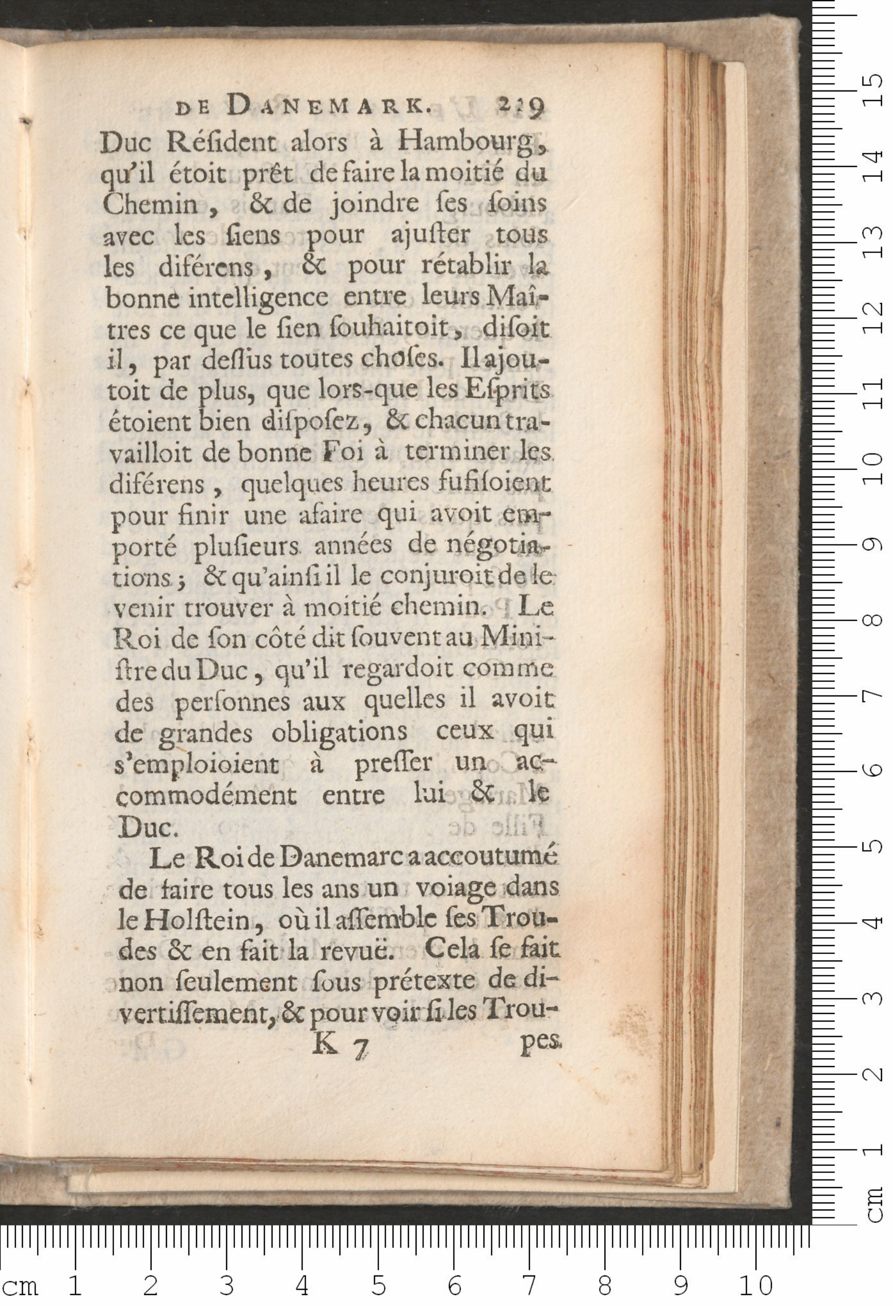
ſoit



ſoit plus que de dreſſer le Traité & de le ratifier ; & tantôt on faiſoit naître de nouveaux démélez touchant les Taxes des Duchez de Sleſwick & de Holſtein, dont le Roi prétendoit la plus grande partie à proportion des forces qu'il y avoit, & qu'il y entrenoit pour la défenſe du païs. Le Duc ſoutenoit de ſon côté, que ces Taxes devoient ſe partager également, & diſoit que ſi le Roi y avoit plus de Troupes qu'il n'étoit néceſſaire, cela ne préjudicioit à ſon droit en façon du monde, & n'empéchoit nullement que les Revenus ne dûſſent ſe partager par égales portions, attendu principalement que le Roi y avoit envoié les Troupes ſans ſa participation & ſans ſon conſentement, & même ſans le conſentement des Etâts du Duché, ce qu'il n'avoit pû faire ſans cela, ſuivant les anciens Traitez. Mais on réprit la Bale, ou on la laiſſa tomber ſelon l'état où ſe trouvoient les afaires étrangéres, auxquelles les Danois étoient fort-attentifs, dans le tems même qu'ils étoient en Traité avec le Duc. Car la Suéde aiant pris le parti de la

France contre l'Empire, étoit alors en Guerre avec l'Electeur de Brandebourg ; & les Danois étans résolus depuis long-tems de rompre avec la Suéde crûrent que c'étoit le véritable tems de vanger leur vieille querelle, & de regagner leurs Provinces perduës : Mais regardant le Duc de Holstein comme Ami de la Suéde, & comme un grand obstacle à leurs desseins, ils n'osérent pas faire sortir leurs Troupes du païs qu'ils n'eussent mis les choses en état de n'avoir rien à craindre de sa part.

Pour éxécuter ce dessein formé contre la Suéde & contre la Maison de Gottorp il falloit dissimuler : aussi le fit-on avec tant d'adresse que l'Ambassadeur de Suéde qui résidoit alors à Copenhague, & qui négotioit le Mariage du Roi son Maître avec la Fille de Danemarc, étoit caressé d'une maniére extraordinaire, & traité avec toutes les démonstrations d'amitié possible. Dans le même tems le premier Ministre de Danemarc écrivoit de la maniére du monde la plus obligeante au Ministre du



Duc Résident alors à Hambourg, qu'il étoit prêt de faire la moitié du Chemin, & de joindre ses soins avec les siens pour ajuster tous les diférens, & pour rétablir la bonne intelligence entre leurs Maîtres ce que le sien souhaitoit, disoit il, par dessus toutes choses. Il ajoutoit de plus, que lors-que les Esprits étoient bien disposez, & chacun travailloit de bonne Foi à terminer les diférens, quelques heures sufisoient pour finir une afaire qui avoit emporté plusieurs années de négotiations; & qu'ainsi il le conjuroit de le venir trouver à moitié chemin. Le Roi de son côté dit souvent au Ministre du Duc, qu'il regardoit comme des personnes aux quelles il avoit de grandes obligations ceux qui s'emploioient à presser un accommodément entre lui & le Duc.

Le Roi de Danemarc a accoutumé de faire tous les ans un voiage dans le Holstein, où il assemble ses Troupes & en fait la revuë. Cela se fait non seulement sous prétexte de divertissement, & pour voir si les Trou-

pes ſont en bon état ; mais auſſi en vuë d'accoutumer les Princes voiſins à ſemblables mouvemens, afin qu'aprês avoir vû, ces voiages pendant pluſieurs années ſans aucune facheuſe conſéquence, ou ſans qu'il ſe ſoit fait aucune entrepriſe ſur eux, ils en prennent moins d'ombrage, & ſe tiennent moins ſur leurs gardes, lors-quils ſe feront pour les attaquer tout de bon. Ce fut environ dans ce temps-là que le Roi commença ſon voiage en, vuë de mettre ſes projêts en éxécution ; & pour plonger le Duc dans une plus profonde ſécurité, il lui écrivit des Lettres fort-obligeantes par leſquelles il le prioit de ne point s'en aller, puis-qu'il ne le faiſoit que dans le même deſſein qu'il avoit fait les précédens, à moins que ce ne fut pour terminer entiérement à leur mutuelle ſatisfaction tous les diférens qu'ils avoient enſemble. Le Duc fut ſi content des aſſeurances que le Roi lui donnoit de ſa propre main, qu'il alla en perſonne au devant de ſa Majeſté, accompagné de l'Evêque de Lubec ſon Frére, & de pluſieurs autres de ſes

Gen.

Gentil-hommes, & la régala enſuite magnifiquement ſur la route à une de ſes Maiſons prês de ſon Palais de Gottorp; alors le Roi redoubla ſes careſſes, & le pria de l'aller voir à Rendsbourg, Place fortifiée à environ quatorze Milles d'Angleterre auprês de laquelle les Troupes avoient leur rendez-vous. La Fête finit par pluſieurs copieuſes ſantez qui fûrent buës au bon accommodement futur, ce qui ſe fit avec les aparences d'une ſi grande ſincérité, que le bon Duc ne crut pas avoir ſujét de douter qu'on n'agit de bonne Foi; & il en fut ſi perſuadé, qu'il donna ordre à ſon principal Miniſtre de ſuivre le Roi & ſon Miniſtre à Rendsbourg, où les afaires fûrent ſi fort avancées, qu'on crut que tout étoit ſur le point d'être terminé.

La deſſus le Duc envoia trois de ſes principaux Oficiers avec pouvoir ſpécial de traiter & de conclure à Rendsbourg; & le Roi de ſon côté nomma trois Membres de ſon conſeil pour conférer avec les Miniſtres du Duc. La conférence roula principalement ſur l'échange des autres

Ter-

Terres pour les Comtez d'Oldembourg & de Delmenhort: Mais les commiſſaires du Roi prîrent la deſſus occaſion de renouveller le diférent concérnant la diviſion des Taxes dont le Roi prétendoit la plus grande partie, comme j'ai déja dit. Cela ſurprit un peu les Commiſſaires du Duc qui ne s'accommodérent pas d'une telle propoſition, parce-qu'ils crûrent que ce n'étoit pas de cela qu'il s'agiſſoit, ainſi ils ne voulûrent point y entendre.

Dans le même temps, & durant cette conférence le premier Miniſtre du Roi écrivit au Duc, qu'il croioit qu'il étoit de l'intérêt commun, que le Duc de Gottorp ſe rendit à Rendsbourg auprés du Roi, qui étoit prêt de concluré un Traité, & qu'il étoit perſuadé que ſa préſence contribuëroit plus qu'aucune autre choſe à terminer amiablement les afaires. Le Duc conſidérant que le Roi l'avoit déja ſollicité à cela, & que ſon premier Miniſtre revenoit encore à la charge; voulant de plus faire connoître qu'il ſouhaitoit la paix avec empreſſement, réſolut de faire

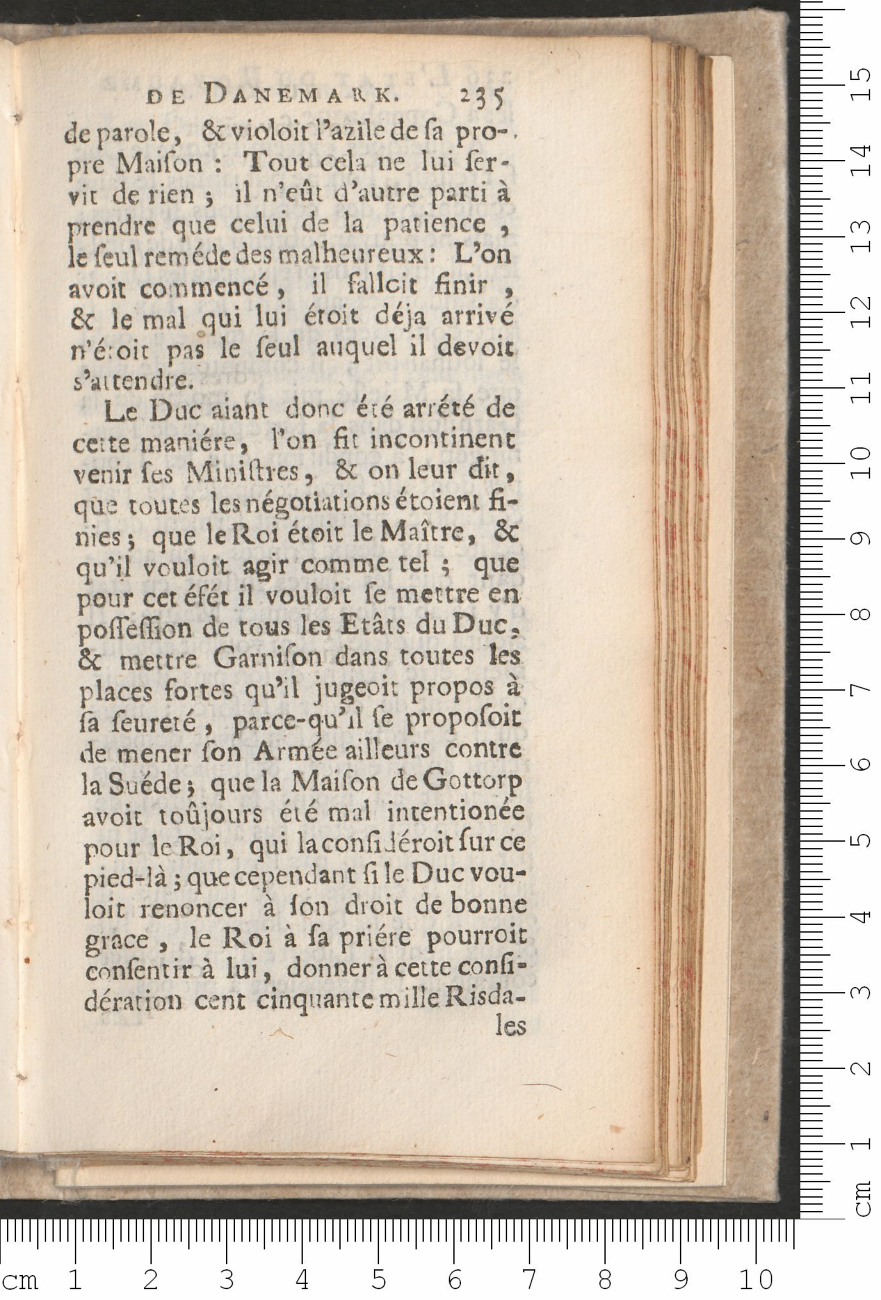
le

le voiage. Il commençat par envoier un Gentil-homme pour informer le Roi de ſes intentions, & pour lui demander la permiſſion de l'aller voir. Le Roi répondit qu'il ſeroit le tres-bien venu, & ſon premier Miniſtre auſſi qu'il ſe propoſoit de mener avec lui. Le Duc étant donc pleinement perſuadé que tout ce faiſoit à bonne intention, partit le 25. de Juin, accompagné de ſon Miniſtre & de quelques autres Gentils-hommes, & arriva à Rendsbourg où il fut reçû au bruit de tout le Canon de la Fortereſſe, & autres démonſtrations de joie.

Le lendemain 26 de Juin, jour fatal pour ce Prince infortuné, auſſi-bien que pour ſa Maiſon, il arriva un Exprés avec des Lettres qui apprenoient que les Brandebourgeois avoient défait à plate-couture les Suédois à Fehr Berlin. Les Danois n'attendoient & ne ſouhaitoient que cela; mais à peine pouvoient-ils ſe promettre que l'Evenement répondit ſi bien à leurs eſpérances, ou que cela ce fit préciſement dans le moment favorable. Il s'imaginérent que

que le Ciel même favorisoit leurs intentions, & pour n'avoir rien à se reprocher de leur part, ils firent incontinent fermer les portes de la Ville, ils assemblérent un Conseil de Guerre, ils envoiêrent des Troupes par ci par là, & s'emparérent de toutes les places & de toutes les Forteresses du Duc. Les ordres ne fûrent pas plûtôt donnez qu'ils fûrent éxécutez : La Compagnie des Gardes du Duc fut désarmée, & lui même fut arrêté dans son Apartement ; le Diné qu'il avoit cru manger avec le Roi lui fut aporté par les Oficiers & par les Soldâts, qui le gardoient si étroitement qu'il ne pouvoit se remüer : Le pauvre Duc eût beau s'écrier & se plaindre, qu'il étoit mal traité; qu'il étoit Prince-Souverain de l'Empire, indépend d'aucune autre Puissance; qu'il étoit Parent proche du Roi, son Beau-frére, & qu'il n'étoit même venu qu'à sa solicitation & sous sa parole Roialle, qu'on violoit par cette action toutes les Loix de la Justice, de la parenté, de l'amitié, & de l'Hospitalité ; que le Roi lui manquoit

de



de parole, & violoit l'azile de sa propre Maison : Tout cela ne lui servit de rien ; il n'eût d'autre parti à prendre que celui de la patience, le seul remède des malheureux : L'on avoit commencé, il falloit finir, & le mal qui lui étoit déja arrivé n'étoit pas le seul auquel il devoit s'attendre.

Le Duc aiant donc été arrété de cette maniére, l'on fit incontinent venir ses Ministres, & on leur dit, que toutes les négotiations étoient finies ; que le Roi étoit le Maître, & qu'il vouloit agir comme tel ; que pour cet éfét il vouloit se mettre en possession de tous les Etâts du Duc, & mettre Garnison dans toutes les places fortes qu'il jugeoit propos à sa seureté, parce-qu'il se proposoit de mener son Armée ailleurs contre la Suéde ; que la Maison de Gottorp avoit toûjours été mal intentionée pour le Roi, qui la consideroit sur ce pied-là ; que cependant si le Duc vouloit renoncer à son droit de bonne grace, le Roi à sa priére pourroit consentir à lui, donner à cette considération cent cinquante mille Risdales

les à Copenhague.

A quelques extremitez que le Duc fut réduit, l'on ne pût jamais le faire consentir à des conditions si dures; mais ne pouvant obtenir rien de meilleur, il ofroit sans préjudice à ses Droits d'abandonner au Roi les Taxes si fort-contestées de la maniére qu'il le souhaitoit; il consentoit de plus que sa Majesté mit la moitié de la Garnison dans la forte place de Tonningen, à condition que les Troupes dont elle seroit composée de part & d'autre, préteroient serment de fidélité aux deux Princes, en attendant que les afaires fussent en état d'y rétablir son premier Maître: Il ajouta que si le le Roi vouloit absolument être Maître de son païs, il étoit contraint de céder à la force; mais qu'il espéroit que son Droit demeureroit en son entier, & suplioit qu'on lui-laissât au moins sa Maison de Gottorp qui n'étoit pas assez forte ni par la nature ni par l'art pour donner de la crainte; & qu'enfin il espéroit que le Roi donneroit à lui & aux siens la Liberté d'en disposer comme ils le jugeroient à propos.

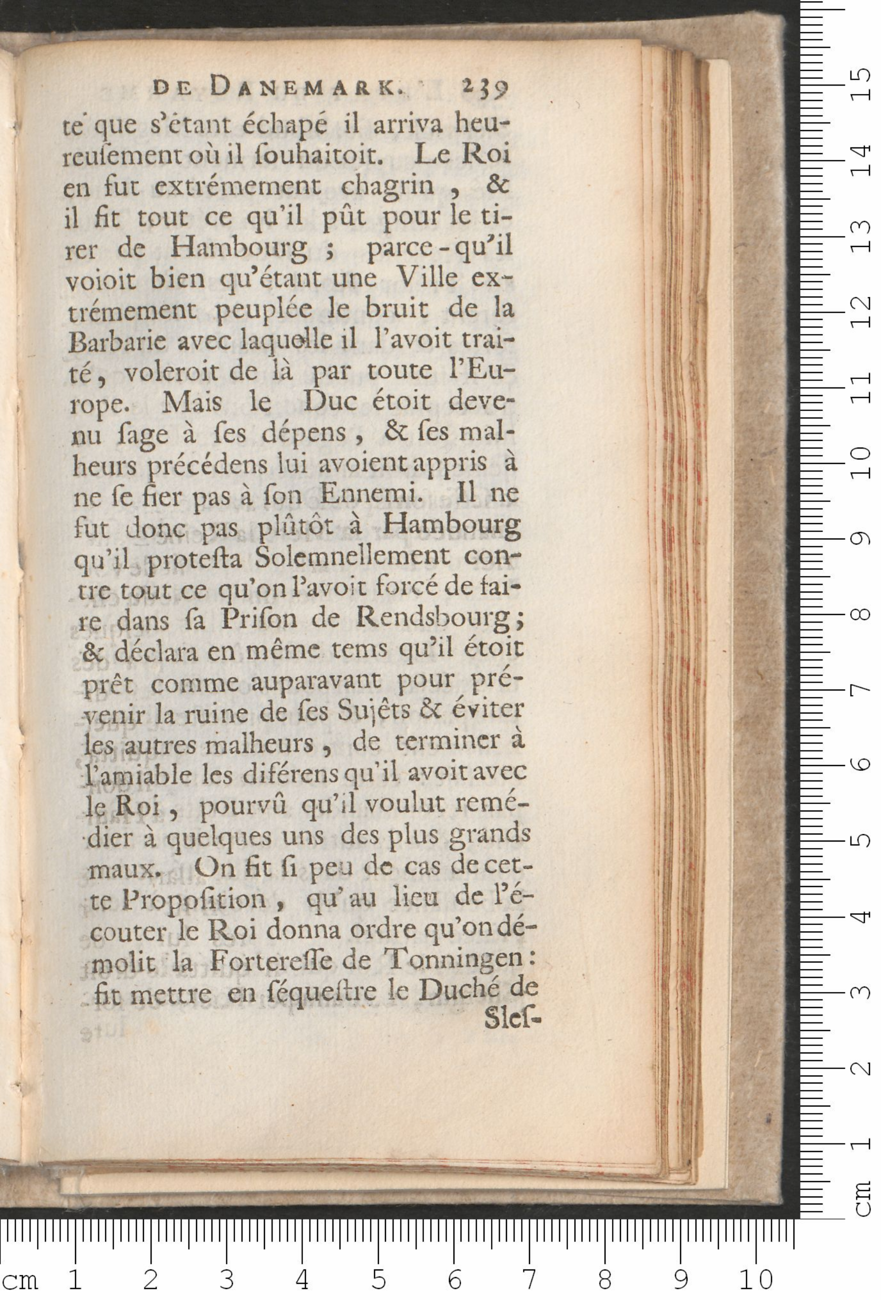
Les Danois répondirent que ces ofres & ces demandes n'étoient que des Bagatelles ; que le Roi procéderoit à l'éxécution de ses volontez par la force des Armes ; que ni le Duc, ni aucun de ses Gens ne seroient mis en Liberté qu'ils n'eussent signé l'acte qu'on avoit déja dressé, portant ordre au Gouverneur de Tonningen de remettre sa place entre les mains du Roi ; à quoi le Duc, désesperant de sa vie, fut enfin forcé de consentir. De sorte que cette Foteresse avec toute son Artillerie & toutes ses Munitions fut delivrée à l'Oficier que le Roi envoia pour la recevoir.

Les choses s'étant ainsi passées, le Duc fut transféré à sa Maison de Gottorp. La Duchesse son Epouse qui avoit demeuré pendant tout ce tems-là à Copenhague, & qui consentoit, à ce qu'on a crû, aux injustices qu'on faisoit à son Epoux & à sa Famille, lui fut renduë : Mais quoi-qu'il eût changé de demeure, il n'avoit pas pour cela changé d'état, car dans le fonds il étoit encore prisonner chez lui, puis-qu'il y avoit des Troupes qui gardoient

les

les avenuës; on lui faisoit tous les jours des propositions nouvelles & dures, & l'on lui présenta des Articles qu'il fut forcé de signer, l'un desquels étoit une renonciation du Droit souverain & indépendant qu'il avoit sur le Duché de Slefwick. Accablé enfin par tant de violences sans savoir où elles finiroient, il commenca à songer aux moiens de se sauver: De sorté qu'un jour profitant du voiage de la Duchesse son Epouse qui avoit été recom mandée par sa Mére la Reine Doüairiére de Danemark, il feignit de vouloir l'accompagner une partie du chemin; & par le moien de quelques Domestiques afidez, il trouva des Chevaux de relais de distance en distance. Aprês avoir marché quelques heures avec elle, il la quitta, & faisant semblant de chasser, il donna de l'Eperon, & se rendit à Hambourg le plus vîte qu'il pût.

On eût incontinent l'allarme de la fuite du Duc, & l'on fit courir plusieurs Cavaliers aprês lui; de quoi s'étant douté il quitta le droit Chemin, & Passa per Kiel, de sorte



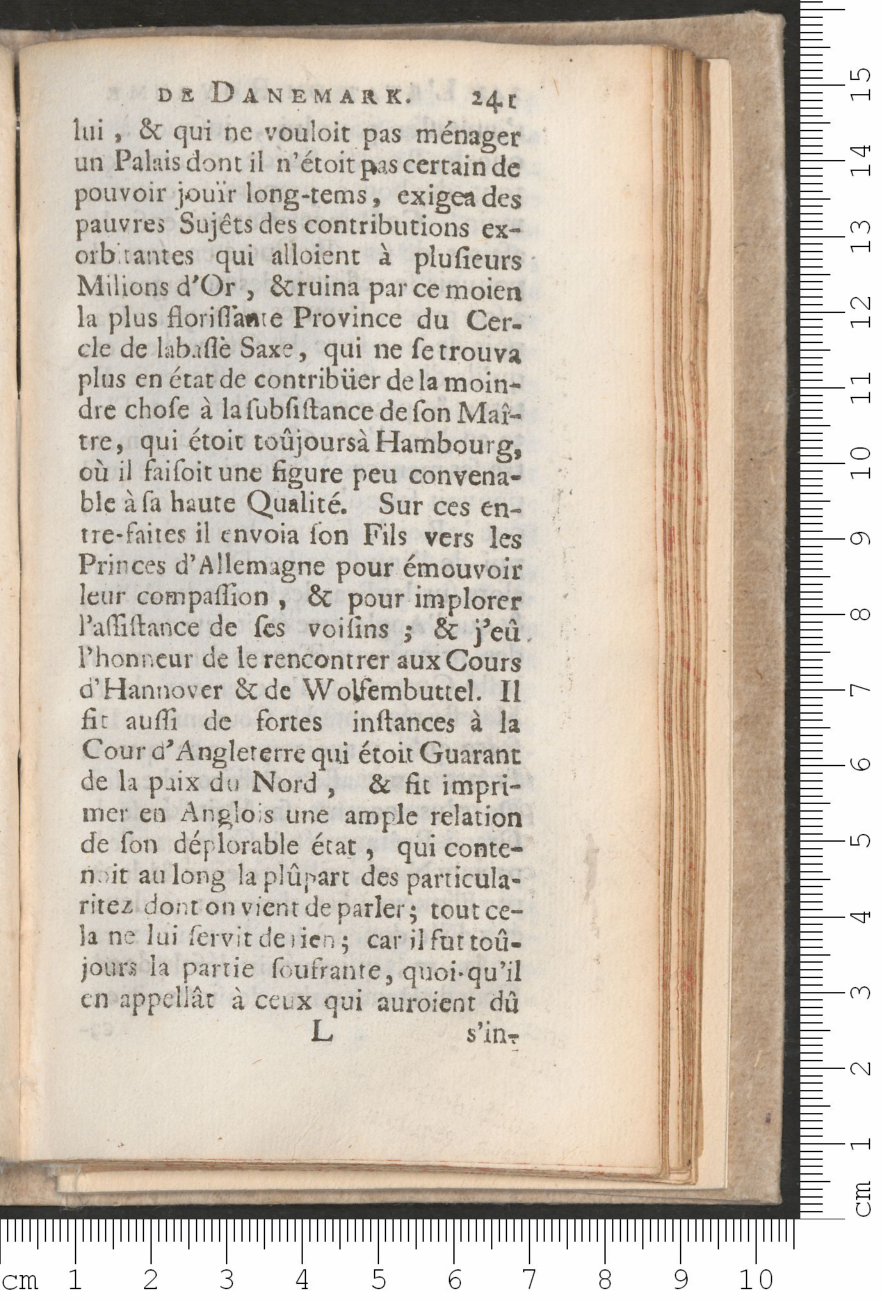
te que s'étant échapé il arriva heureuſement où il ſouhaitoit. Le Roi en fut extrémement chagrin, & il fit tout ce qu'il pût pour le tirer de Hambourg; parce-qu'il voioit bien qu'étant une Ville extrémement peuplée le bruit de la Barbarie avec laquelle il l'avoit traité, voleroit de là par toute l'Europe. Mais le Duc étoit devenu ſage à ſes dépens, & ſes malheurs précédens lui avoient appris à ne ſe fier pas à ſon Ennemi. Il ne fut donc pas plûtôt à Hambourg qu'il proteſta Solemnellement contre tout ce qu'on l'avoit forcé de faire dans ſa Priſon de Rendsbourg; & déclara en même tems qu'il étoit prêt comme auparavant pour prévenir la ruine de ſes Sujêts & éviter les autres malheurs, de terminer à l'amiable les diférens qu'il avoit avec le Roi, pourvû qu'il voulut remédier à quelques uns des plus grands maux. On fit ſi peu de cas de cette Propoſition, qu'au lieu de l'écouter le Roi donna ordre qu'on démolit la Fortereſſe de Tonningen: fit mettre en ſéqueſtre le Duché de

Sleſ-

Sleſwick, fit abſoudre les Magiſtrâts & les peuples du ſerment de Fidélité qu'ils avoient prété au Duc, & les obligea à les lui préter; Tous les Revenus du Duc fûrent portez au Tréſor Roial; les Garniſons fûrent, continuées dans les places fortes & dans les Maiſons du Roi; & il fut publié qu'à moins qu'il n'acceptât les conditions que le Roi lui ofroit à l'égard de ce Fief, il demeureroit annexé pour toûjours à la Couronne de Danemarc.

Afin que ces nouveaux ordres fuſſent d'autant plus promptement publics; on les fit proclamer & aficher dans toutes les Villes du Duché. Le Duc de ſon côté fit publier une déclaration pour s'opoſer à cette uſurpation, & pour proteſter ſolemnellement contre tout ce qui avoit été fait: cette Déclaration finiſſoit par recommander aux Etâts du Duché, & à ſes autres Sujêts de perſiſter conſtamment dans la fidélité & dans l'obeiſſance qu'ils devoient à leur Prince naturel.

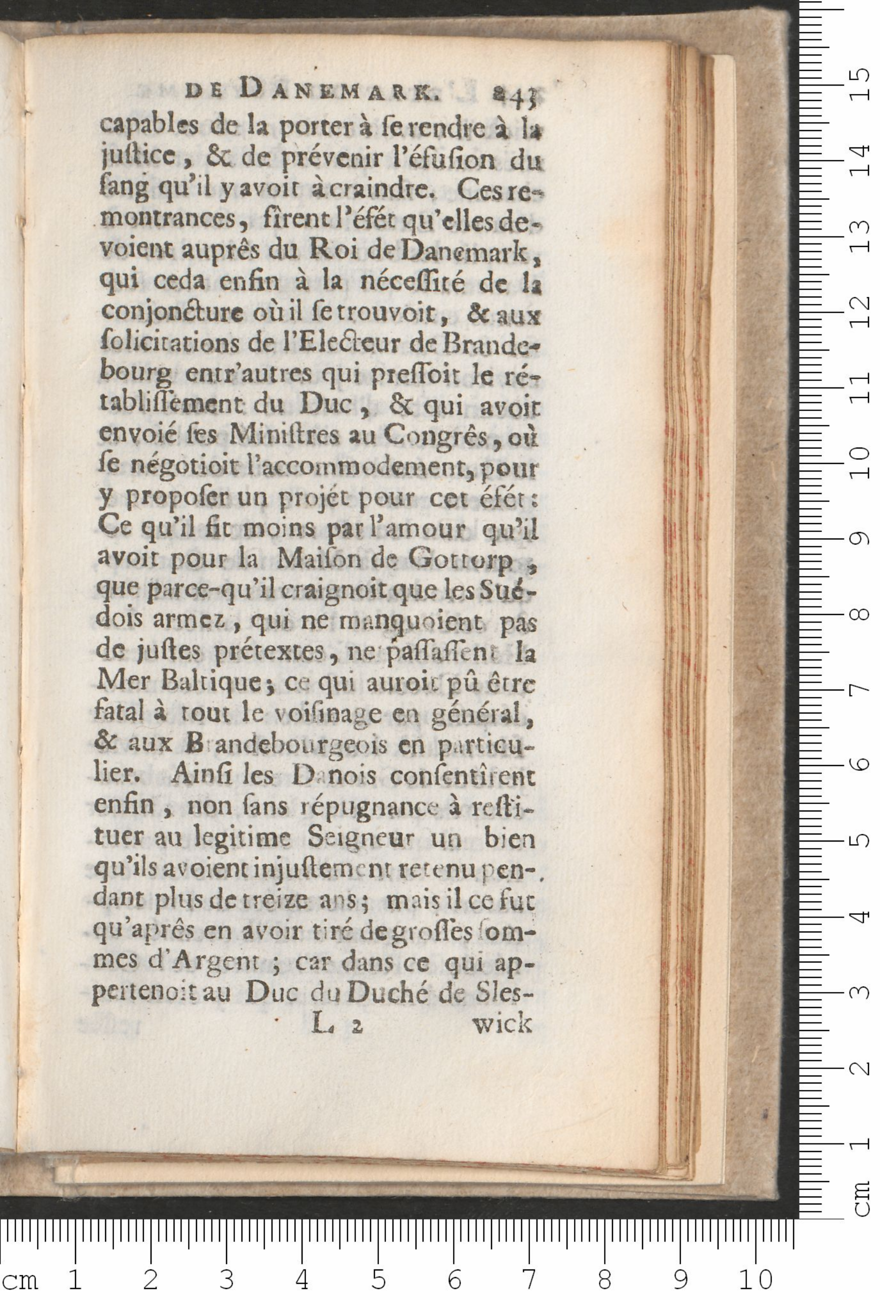
Mais le Roi qui étoit réſolu de ne plus garder aucunes meſures avec lui,



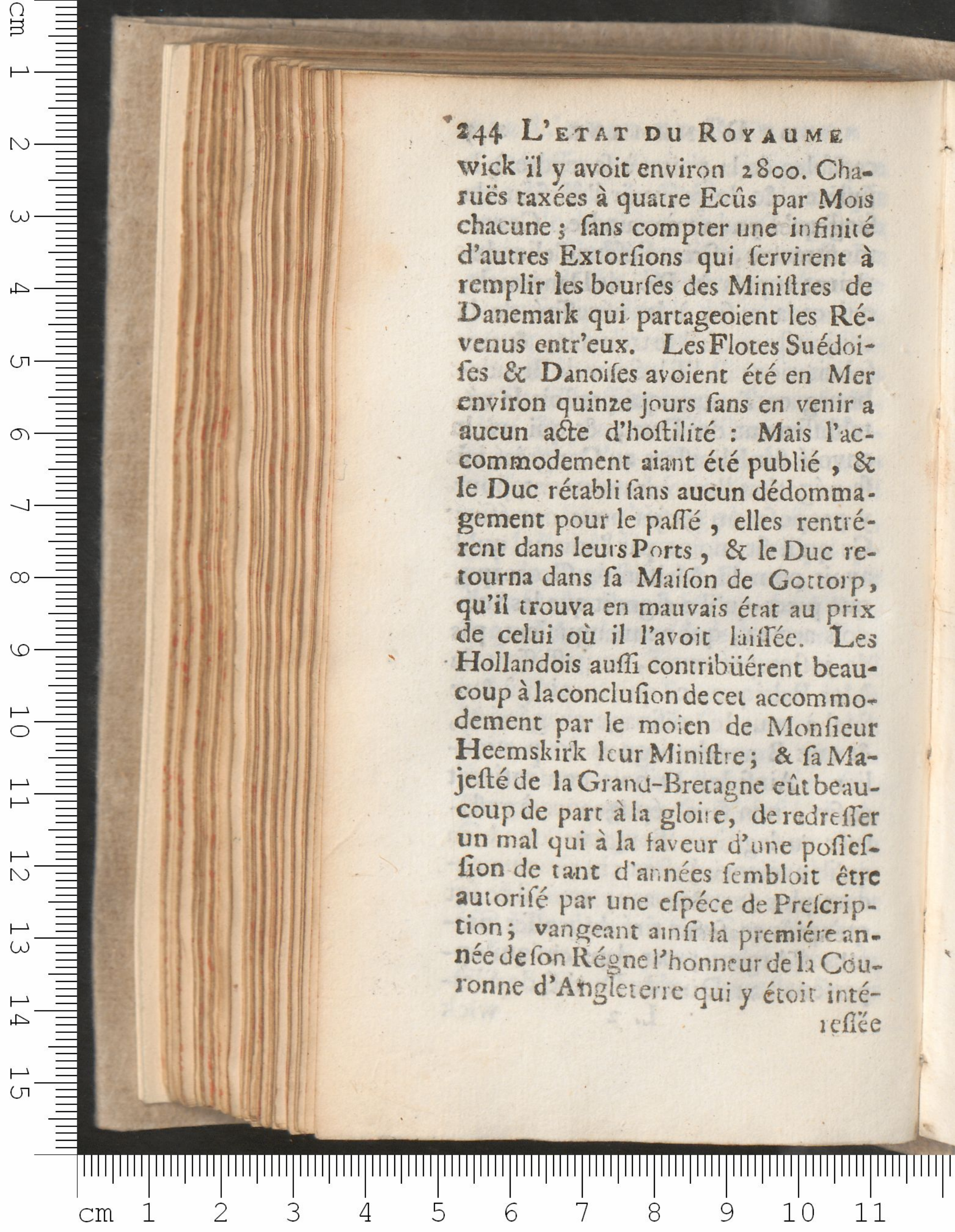
lui, & qui ne vouloit pas ménager un Palais dont il n'étoit pas certain de pouvoir joüir long-tems, exigea des pauvres Sujêts des contributions exorbitantes qui alloient à pluſieurs Milions d'Or, & ruina par ce moien la plus floriſſante Province du Cercle de la baſſe Saxe, qui ne ſe trouva plus en état de contribüer de la moindre choſe à la ſubſiſtance de ſon Maître, qui étoit toûjours à Hambourg, où il faiſoit une figure peu convenable à ſa haute Qualité. Sur ces entre-faites il envoia ſon Fils vers les Princes d'Allemagne pour émouvoir leur compaſſion, & pour implorer l'aſſiſtance de ſes voiſins; & j'eû l'honneur de le rencontrer aux Cours d'Hannover & de Wolfembuttel. Il fit auſſi de fortes inſtances à la Cour d'Angleterre qui étoit Guarant de la paix du Nord, & fit imprimer en Anglois une ample relation de ſon déplorable état, qui contenoit au long la plûpart des particularitez dont on vient de parler; tout cela ne lui ſervit de rien; car il fut toûjours la partie ſoufrante, quoi-qu'il en appellât à ceux qui auroient dû

s'intéresser pour lui, jusques à ce que le Roi de Suéde commençât tout de bon à prendre sa cause en main. Ce Prince aiant mis enfin les afaires de son Roiaume en état de pouvoir se ressentir des outrages fait à son proche Parent, menaça les Danois de leur faire la Guerre en cas qu'ils diférassent à lui restituer ses Etâts; & pour cet éfét il mit une Flote en Mer l'an 1689. résolu de mettre ses menaces à éxécution; ce qu'il pouvoit faire d'autant plus aisément, que le Roi de France, le principal appui de l'injustice des Danois, avoit alors sur les Bras les forces des Alliez, & que l'Angleterre étoit devenuë l'un des principaux Tenans dans une si juste Guerre par l'avenement de sa Majesté régnante à la Couronne: De sorte qu'il y avoit aparence que la France auroit assez d'afaires chez soi. De plus comme sa Majesté de la Grand-Brêtagne étoit Guarante de la paix du Nord, elle se croioit obligée par honneur à la maintenir: pour cet éfét Elle donna à son Envoié extraordinaire, qui partoit alors pour la Cour de Danemark, des instructions

ca-



capables de la porter à se rendre à la justice, & de prévenir l'éfusion du sang qu'il y avoit à craindre. Ces remontrances, firent l'éfét qu'elles devoient auprês du Roi de Danemark, qui ceda enfin à la nécessité de la conjoncture où il se trouvoit, & aux solicitations de l'Electeur de Brandebourg entr'autres qui pressoit le rétablissement du Duc, & qui avoit envoié ses Ministres au Congrês, où se négotioit l'accommodement, pour y proposer un projét pour cet éfét: Ce qu'il fit moins par l'amour qu'il avoit pour la Maison de Gottorp, que parce-qu'il craignoit que les Suédois armez, qui ne manquoient pas de justes prétextes, ne passassent la Mer Baltique; ce qui auroit pû être fatal à tout le voisinage en général, & aux Brandebourgeois en particulier. Ainsi les Danois consentîrent enfin, non sans répugnance à restituer au legitime Seigneur un bien qu'ils avoient injustement retenu pendant plus de treize ans; mais il ce fut qu'aprês en avoir tiré de grosses sommes d'Argent; car dans ce qui appertenoit au Duc du Duché de Sles-



wick ïl y avoit environ 2800. Charuës taxées à quatre Ecûs par Mois chacune ; ſans compter une infinité d'autres Extorſions qui ſervirent à remplir les bourſes des Miniſtres de Danemark qui partageoient les Révenus entr'eux. Les Flotes Suédoiſes & Danoiſes avoient été en Mer environ quinze jours ſans en venir a aucun acte d'hoſtilité : Mais l'accommodement aiant été publié , & le Duc rétabli ſans aucun dédommagement pour le paſſé , elles rentrérent dans leurs Ports , & le Duc retourna dans ſa Maiſon de Gottorp, qu'il trouva en mauvais état au prix de celui où il l'avoit laiſſée. Les Hollandois auſſi contribüérent beaucoup à la concluſion de cet accommodement par le moien de Monſieur Heemskirk leur Miniſtre ; & ſa Majeſté de la Grand-Bretagne eût beaucoup de part à la gloire, de redreſſer un mal qui à la faveur d'une poſſeſſion de tant d'années ſembloit être autoriſé par une eſpéce de Preſcription ; vangeant ainſi la premiére année de ſon Régne l'honneur de la Couronne d'Angleterre qui y étoit inté-

reſſée

reſſée en qualité de Guarante, & aſſeurant la Paix du Nord en vûë de s'aſſeurer en même tems du ſecours de l'un de ces Princes, ou de tous les deux, pour abaiſſer l'Ennemi commun. C'eſt ce qu'Elle fit au pied de la Lettre; car les Danois traitétent immédiatement aprês pour ſept mille hommes qu'ils lui envoiérent, & qui ſont encore aujourd'hui à la Solde de ſa Majeſté; & les Suédois peuvent laiſſer au ſervice des Hollandois le nombre de Troupes dont ils étoient ci-devant convenûs, & qu'ils auroient été contrains de rapeler ſi la Guerre avoit éclaté.

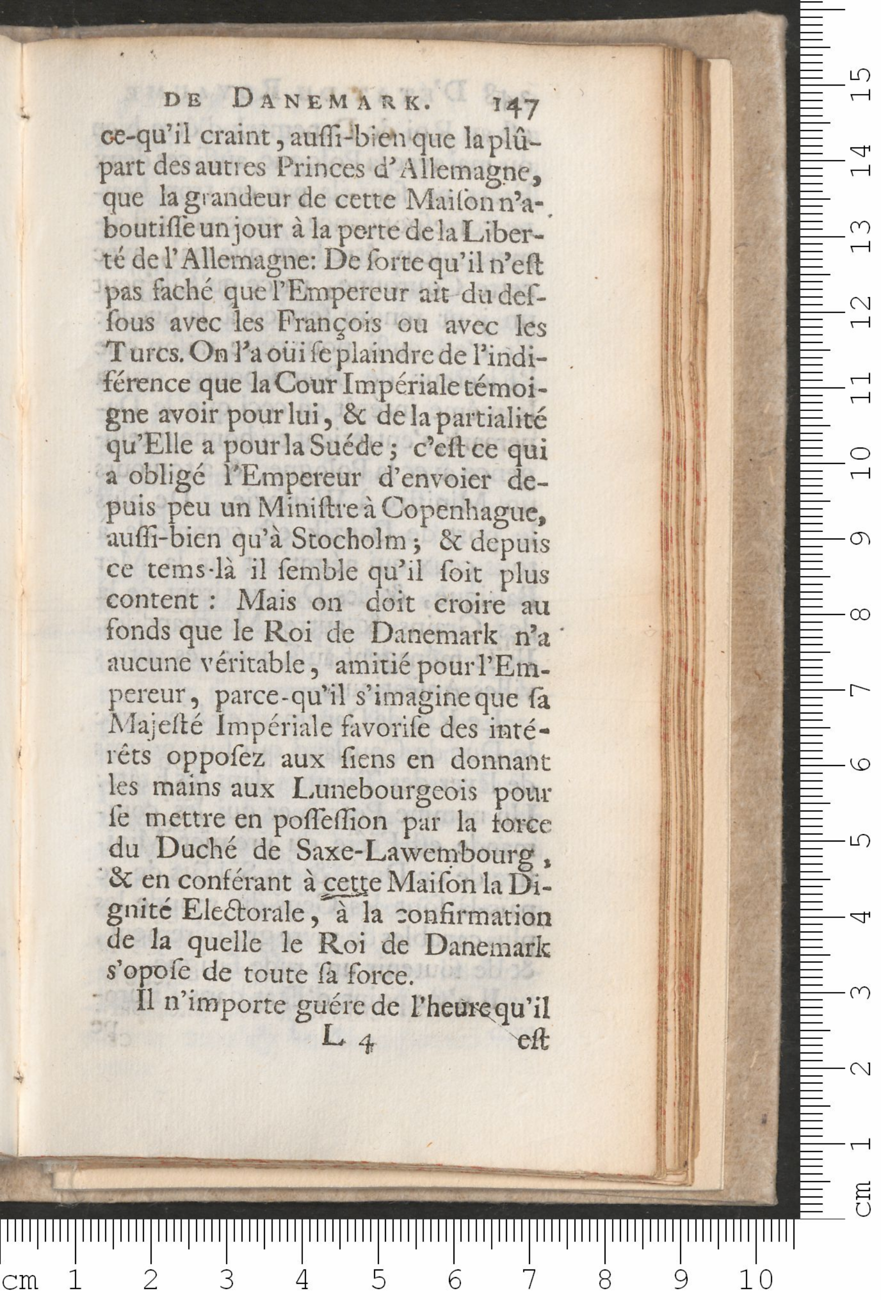
CHAPITRE. XIV.

De l'intérêt du Danemark par raport autres Princes.

POur traiter de l'intérêt du Roi de Danemark par raport aux Princes, ou aux Etats qui ne confinent pas ſes païs, & pour parler en même tems de l'afection qu'il a pour eux, il ne ſera pas néceſſaire d'obſerver exactement l'ordre & le rang que ces

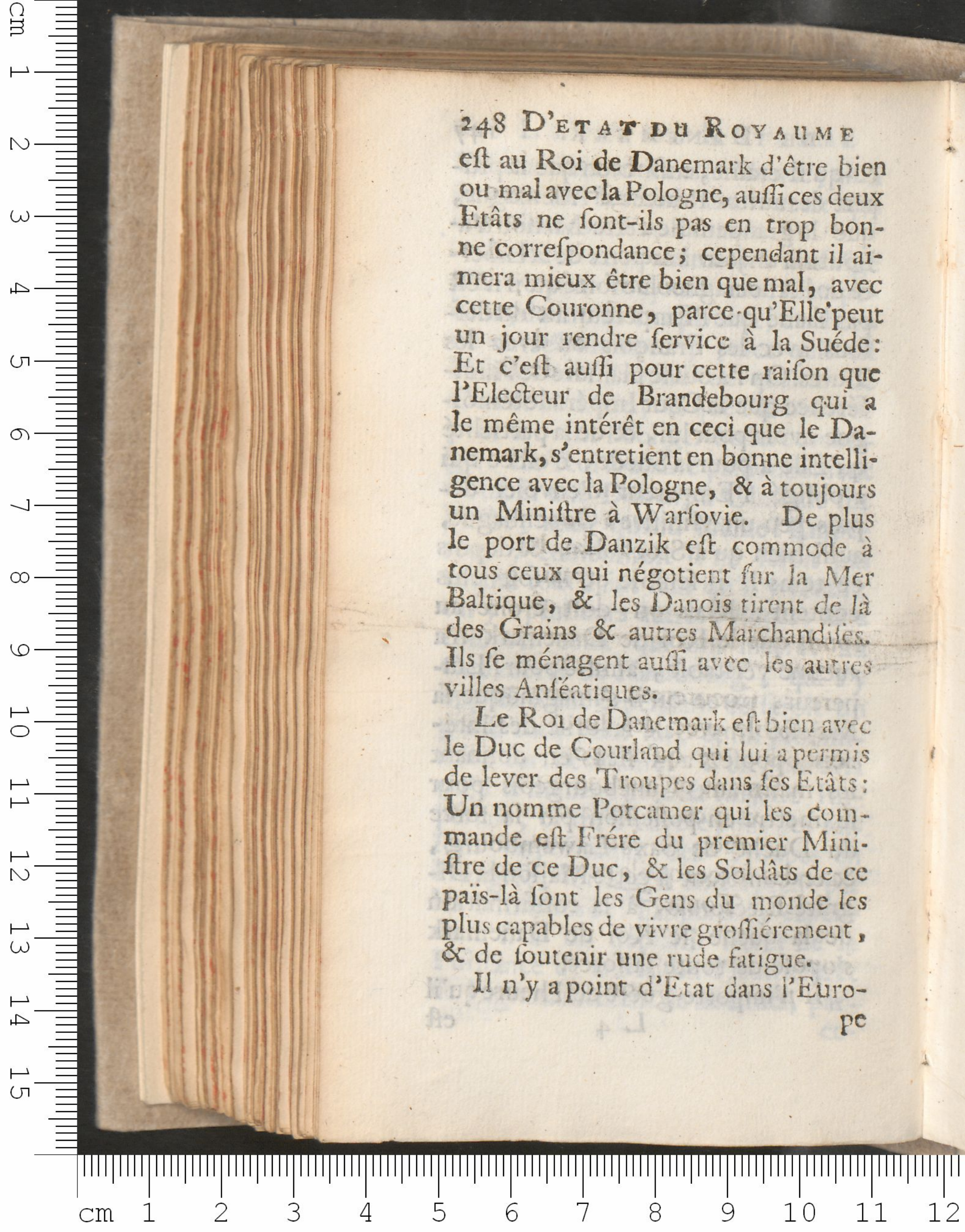
Princes tiennent dans le Monde ; ainsi je prendrai indiféremment ceux qui me viendront sous la main.

Le Roi de Danemark est obligé d'entretenir toûjours avec l'Empereur, du moins en aparence, une bonne correspondance ; parce-quil est Prince de l'Empire en qualité de Duc de Holstein, & que l'Empereur peut souvent l'obliger ou les désobliger. Le Roi souhaite passionnément d'établir une Doüane à Glustadt sur l'Elbe ; mais quand même l'Empereur y consentiroit il ne seroit pas encore tout à fait seur qu'il y réussit ; car y a plusieurs autres Princes, sans compter ceux qui ont intérêt au Commerce de Hambourg, qui s'y opposeroient cependant ce seroit un grand coup pour lui, & un préliminaire fort nécessaire. C'est pour cela qu'il se ménage avec sa Majesté Impériale, & qu'il envoie pour des raisons importantes des Troupes en Hongrie, lors-qu'il en est pressé par les Ministres de l'Empereur ; cependant il a un déplaisir secrét de la Puissance de la Maison d'Autriche & de l'agrandissement de ses Etâts, parce-



ce-qu'il craint, auſſi-bien que la plûpart des autres Princes d'Allemagne, que la grandeur de cette Maiſon n'aboutiſſe un jour à la perte de la Liberté de l'Allemagne: De ſorte qu'il n'eſt pas faché que l'Empereur ait du deſſous avec les François ou avec les Turcs. On l'a oüi ſe plaindre de l'indifférence que la Cour Impériale témoigne avoir pour lui, & de la partialité qu'Elle a pour la Suéde; c'eſt ce qui a obligé l'Empereur d'envoier depuis peu un Miniſtre à Copenhague, auſſi-bien qu'à Stocholm; & depuis ce tems-là il ſemble qu'il ſoit plus content: Mais on doit croire au fonds que le Roi de Danemark n'a aucune véritable, amitié pour l'Empereur, parce-qu'il s'imagine que ſa Majeſté Impériale favoriſe des intérêts oppoſez aux ſiens en donnant les mains aux Lunebourgeois pour ſe mettre en poſſeſſion par la force du Duché de Saxe-Lawembourg, & en conférant à cette Maiſon la Dignité Electorale, à la confirmation de la quelle le Roi de Danemark s'opoſe de toute ſa force.

Il n'importe guére de l'heure qu'il



eſt au Roi de Danemark d'être bien ou mal avec la Pologne, auſſi ces deux Etâts ne ſont-ils pas en trop bonne correſpondance; cependant il aimera mieux être bien que mal, avec cette Couronne, parce-qu'Elle peut un jour rendre ſervice à la Suéde: Et c'eſt auſſi pour cette raiſon que l'Electeur de Brandebourg qui a le même intérêt en ceci que le Danemark, s'entretient en bonne intelligence avec la Pologne, & à toujours un Miniſtre à Warſovie. De plus le port de Danzik eſt commode à tous ceux qui négotient ſur la Mer Baltique, & les Danois tirent de là des Grains & autres Marchandiſes. Ils ſe ménagent auſſi avec les autres villes Anſéatiques.

Le Roi de Danemark eſt bien avec le Duc de Courland qui lui a permis de lever des Troupes dans ſes Etâts: Un nomme Potcamer qui les commande eſt Frére du premier Miniſtre de ce Duc, & les Soldâts de ce païs-là ſont les Gens du monde les plus capables de vivre groſſiérement, & de ſoutenir une rude fatigue.

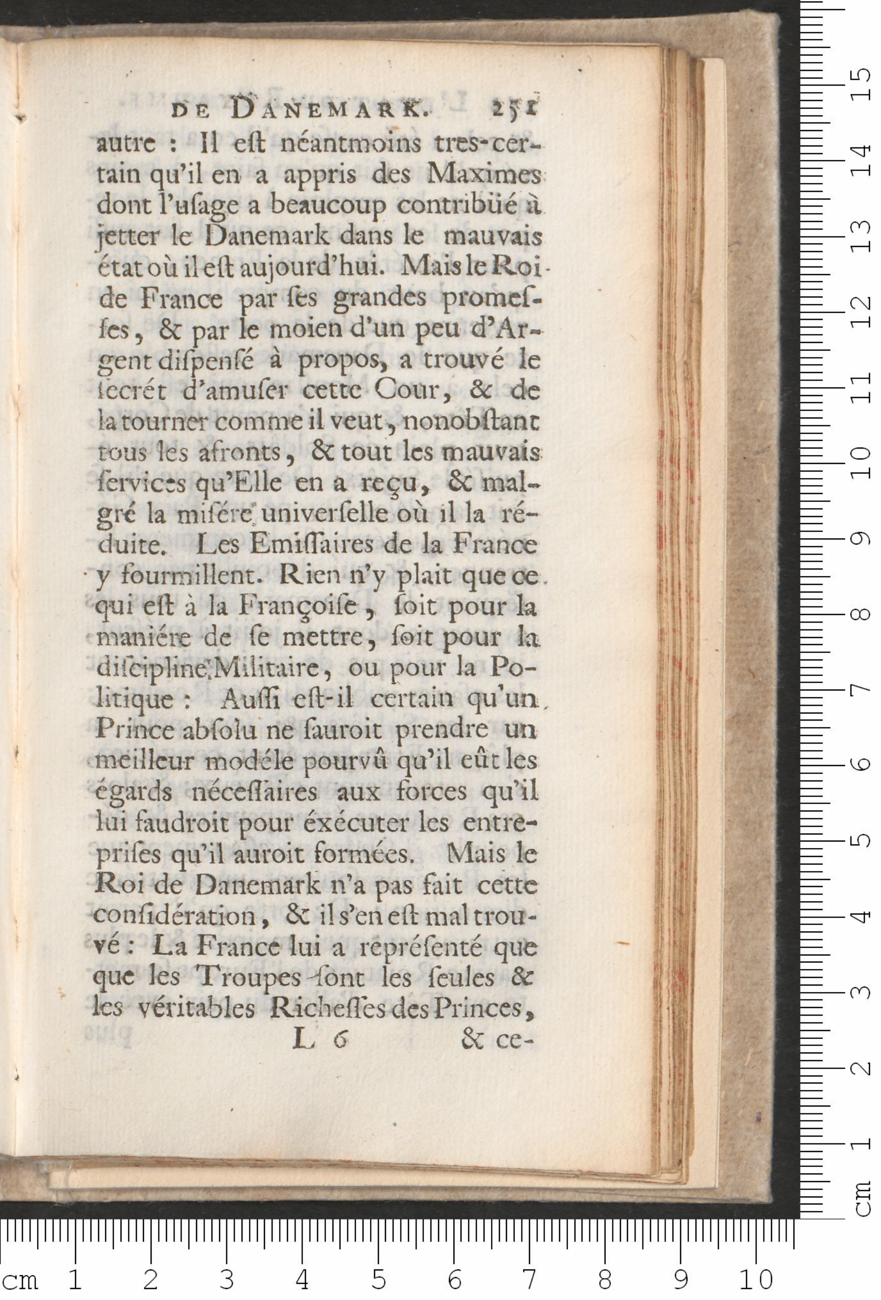
Il n'y a point d'Etat dans l'Euro-

pe avec lequel le Danemark ait plus d'intérêt de ſe ménager qu'avec la Hollande, parce-qu'il tire un grand Revenu du Commerce des Hollandois, & des Doüanes qu'ils paient au Sond, & parce auſſi qu'en cas de Guerre avec la Suéde, ou de quelqu'autre extrémité le Roi de Danemark peut compter ſur le Secours des Hollandois toûjours aſſez puiſſans, & toûjours prêts à le protéger, comme l'expérience l'a fait voir, lors-que les Couronnes du Nord ſe ſont fait la Guerre : Car les Hollandois ne ſoufriront jamais que la Balance panche trop d'un côté aiant autant d'intérêt qu'ils en ont dans le Commerce de la Mer Baltique; mais ils ſecoureront au-contraire le plus foible avec des forces proportionnées, ce qu'ils peuvent faire plus aiſément qu'aucune autre Puiſſance, ſoit à cauſe de la commodité de la ſituation de leur païs, ſoit à cauſe des forces qu'ils peuvent mettre en Mer. Toutes ces conſidérations n'empéchent pas qu'il ne ſurviénne ſouvent des démélez entre les Hollandois & les Danois; & l'on peut

dire que l'amité que les derniers ont pour les premiers (ſur tout depuis la préſente Guerre avec la France, & le Traité fait avec l'Angleterre pour empécher tout commerce avec le Roiaume) eſt fort-foible & fort-chancelante : Car outre qu'entr'autres raiſons une Monarchie abſoluë ne peut jamais bien aimer une République, les Danois regardent encore d'un Oeil d'envie le grand Commerce des Hollandois, & regardent comme une honte que des Marchans, car c'eſt ainſi qu'ils parlent, ſoient aſſez puiſſans pour donner la Loi à une Tête couronnée. Quoi-qu'il en ſoit, le Danemark ſeroit dans le fonds faché que la Hollande ſuccombât ſous les forces de ſes Ennemis, & il feroit tout ce qu'il pourroit pour l'empécher ; mais ce ne ſeroit peut-être qu'aprês-que les choſes auroient été portées à une ſi grande extrémité, qu'il ne ſeroit plus en ſon pouvoir d'y apporter aucun Reméde.

Le Roi de Danemark aime l'Alliance de la France, & il entretient avec cette couronne une plus étroite corroſpondance qu'avec aucune

autre :



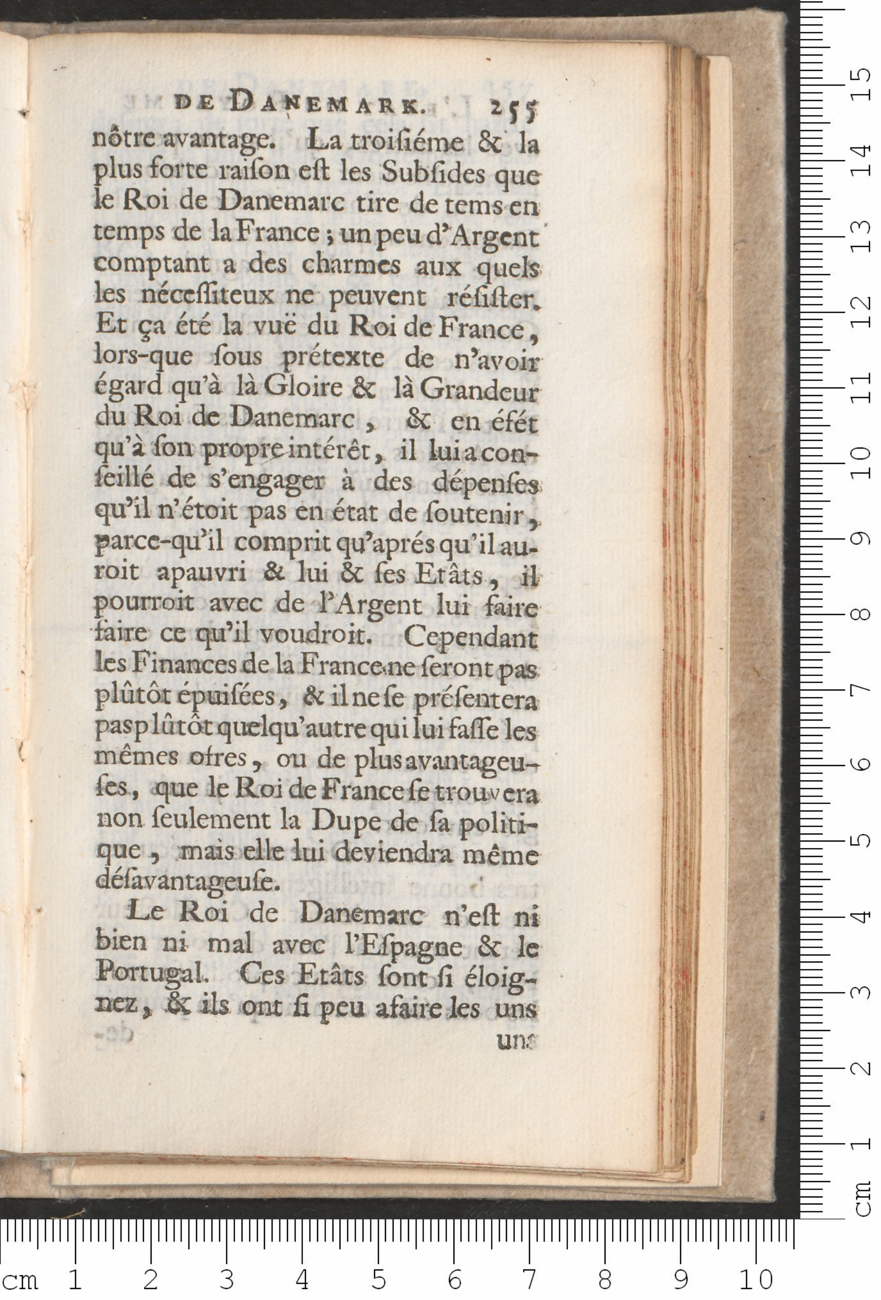
autre : Il eſt néantmoins tres-certain qu'il en a appris des Maximes dont l'uſage a beaucoup contribüé à jetter le Danemark dans le mauvais état où il eſt aujourd'hui. Mais le Roi de France par ſes grandes promeſſes, & par le moien d'un peu d'Argent diſpenſé à propos, a trouvé le ſecrét d'amuſer cette Cour, & de la tourner comme il veut, nonobſtant tous les afronts, & tout les mauvais ſervices qu'Elle en a reçu, & malgré la miſére univerſelle où il la réduite. Les Emiſſaires de la France y fourmillent. Rien n'y plait que ce qui eſt à la Françoiſe, ſoit pour la maniére de ſe mettre, ſoit pour la diſcipline Militaire, ou pour la Politique : Auſſi eſt-il certain qu'un Prince abſolu ne ſauroit prendre un meilleur modéle pourvû qu'il eût les égards néceſſaires aux forces qu'il lui faudroit pour éxécuter les entrepriſes qu'il auroit formées. Mais le Roi de Danemark n'a pas fait cette conſidération, & il s'en eſt mal trouvé : La France lui a repréſenté que que les Troupes ſont les ſeules & les véritables Richeſſes des Princes,

& cela a été cause qu'il en a tant levé qu'il ne sait qu'en faire, à moins qu'il ne les emploie à troubler le repos de ses voisins, ce qu'il fait aussi pour l'intérêt de la France, quoiqu'au bout du compte il ne lui en revienne que de la perte. De sorte que le Danemark ressemble en cela à un Monstre qui est tout en Tête, & qui n'a point de Corps, tout plein de Soldâts, & tout épuisé de Sujêts; De sorte que s'il se fait jamais en Europe une Paix Générale qui rétablisse le commerce Etranger, & qui dépouille par conséquent le Danemark de tous les avantages dont il joüit à présent, je ne vois pas de quoi deviendront les afaires publiques de ce Roiaume; car les Soldâts qui sont pour la plûpart Etrangers étant congédiez, s'en retourneront chez eux; & alors ces Roiaumes étans pauvres & dépeuplez il faudra nécessairement que les Revenûs soufrent une extréme diminution: De sorte qu'il paroit extravaguant que le moindre & le plus pauvre Roiaume de l'Europe se mette en Tête d'aller du pair avec le plus

plus riche, le plus grand, & le plus peuplé, & qu'il vueille le prendre pour Modéle, comme s'il n'y avoit aucune diférence entre Roi & Roi. Cela me fait souvenir de ce que j'ai oüi dire de la petite Répupblique de saint Marino en Italie qui n'est composée que d'une petite Ville, & de la Montagne sur la quelle elle est bâtie, & dont à peine les Voiageurs ont fait mention, que prenant quelque-fois occasion d'écrire à la République de Venise, Elle l'apelle nôtre sœur avec autant de gravité & d'orgüeil que si Elle l'égaloit en puissance. Mais la vanité de ces pauvres Italiens ne va pas plus loin qu'à des paroles, & par consequent elle ne leur fait aucun mal.

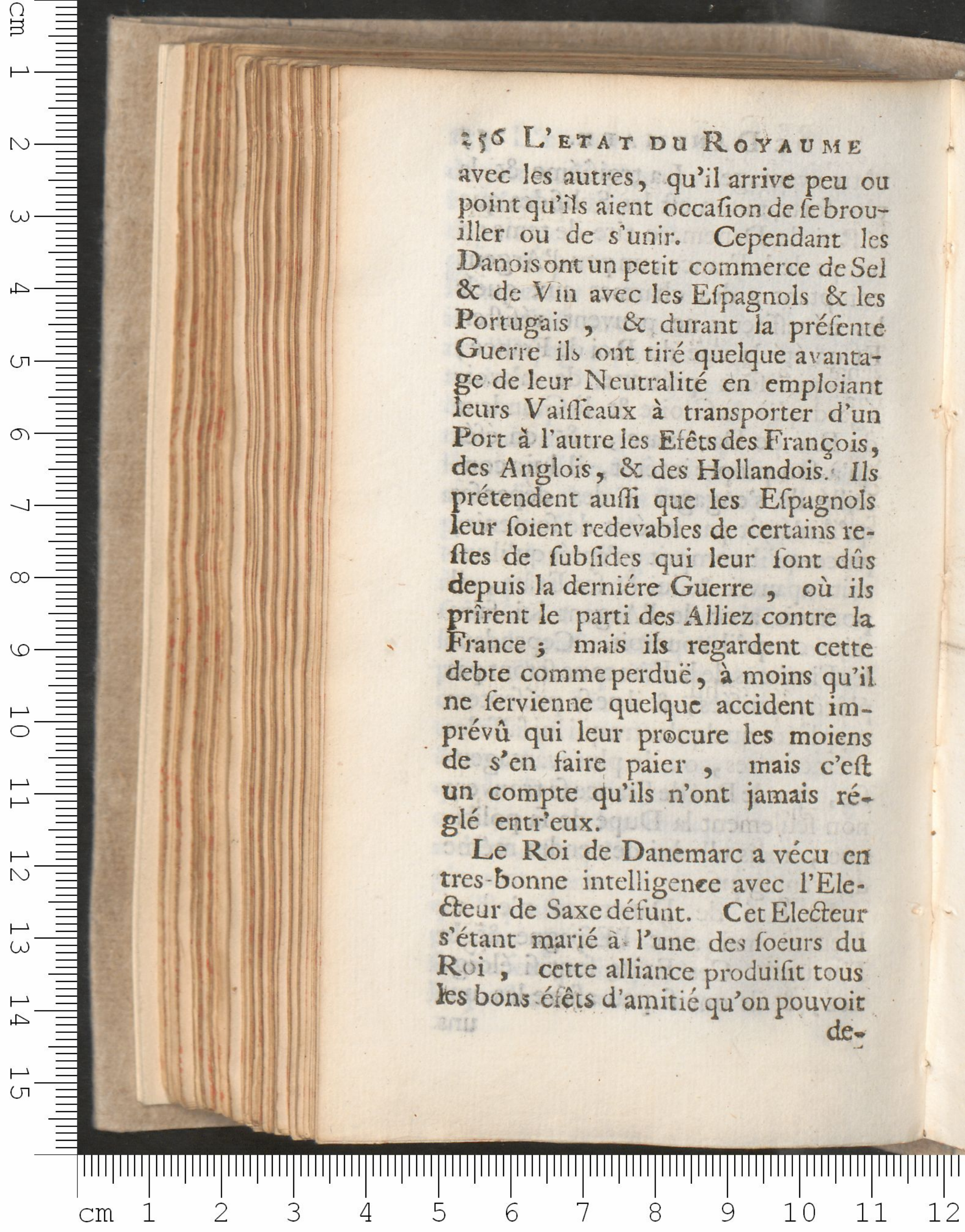
Mais les véritables & fortes raisons qui obligent les Danois à s'entretenir avec la France sont premiérement, qu'ils regardent cette Couronne comme le seul contrepoids à la grandeur de l'Empereur & de la Maison d'Autriche, dont tous les Princes d'Allemagne regardent la puissance avec un œil de jalousie, comme j'ai déja dit. Les Danois considérent

dérent aussi-bien que les autres que la Maison d'Autriche s'est fortifiée depuis peu de la Couronne de Hongrie, & par les autres Conquêtes que l'Empereur a fait sur les Turcs ; ils considérent encore que la Couronne d'Espagne peut tomber à un Prince de cette Maison qui peut-être actif & entreprenant, ils se souviennent du fracas que l'Empereur Charles cinquiéme & son successeur firent autre-fois chez les Princes d'Allemagne avec les mêmes avantages, & tout cela les fait penser sérieusement à ce qui pourroit arriver dans la suite si la France étoit trop abaissée. La seconde raison est qu'ils ne voient point d'autre puissance dont les forces navales soient capables de disputer l'Empire de la mer aux Anglois & aux Hollandois ; car ils veulent que le Démélé que nous avons sur ce sujét avec les François demeure indécis, afin qu'il ne ce fasse aucun réglement pour le Commerce, & qu'ils puissent recuëillir le fruit de la portion qui leur en revient, & qui seroit fort-petite, ce leur semble, si la question étoit une fois décidée à nô-



nôtre avantage. La troisiéme & la plus forte raison est les Subsides que le Roi de Danemarc tire de tems en temps de la France; un peu d'Argent comptant a des charmes aux quels les nécessiteux ne peuvent résister. Et ça été la vuë du Roi de France, lors-que sous prétexte de n'avoir égard qu'à là Gloire & là Grandeur du Roi de Danemarc, & en éfét qu'à son propre intérêt, il lui a conseillé de s'engager à des dépenses qu'il n'étoit pas en état de soutenir, parce-qu'il comprit qu'aprés qu'il auroit apauvri & lui & ses Etâts, il pourroit avec de l'Argent lui faire faire ce qu'il voudroit. Cependant les Finances de la France ne seront pas plûtôt épuisées, & il ne se présentera pas plûtôt quelqu'autre qui lui fasse les mêmes ofres, ou de plus avantageuses, que le Roi de France se trouvera non seulement la Dupe de sa politique, mais elle lui deviendra même désavantageuse.

Le Roi de Danemarc n'est ni bien ni mal avec l'Espagne & le Portugal. Ces Etâts sont si éloignez, & ils ont si peu afaire les uns



avec les autres, qu'il arrive peu ou point qu'ils aient occaſion de ſe brouiller ou de s'unir. Cependant les Danois ont un petit commerce de Sel & de Vin avec les Eſpagnols & les Portugais, & durant la préſente Guerre ils ont tiré quelque avantage de leur Neutralité en emploiant leurs Vaiſſeaux à transporter d'un Port à l'autre les Efêts des François, des Anglois, & des Hollandois. Ils prétendent auſſi que les Eſpagnols leur ſoient redevables de certains reſtes de ſubſides qui leur ſont dûs depuis la derniére Guerre, où ils prîrent le parti des Alliez contre la France; mais ils regardent cette debte comme perduë, à moins qu'il ne ſervienne quelque accident imprévû qui leur procure les moiens de s'en faire paier, mais c'eſt un compte qu'ils n'ont jamais réglé entr'eux.

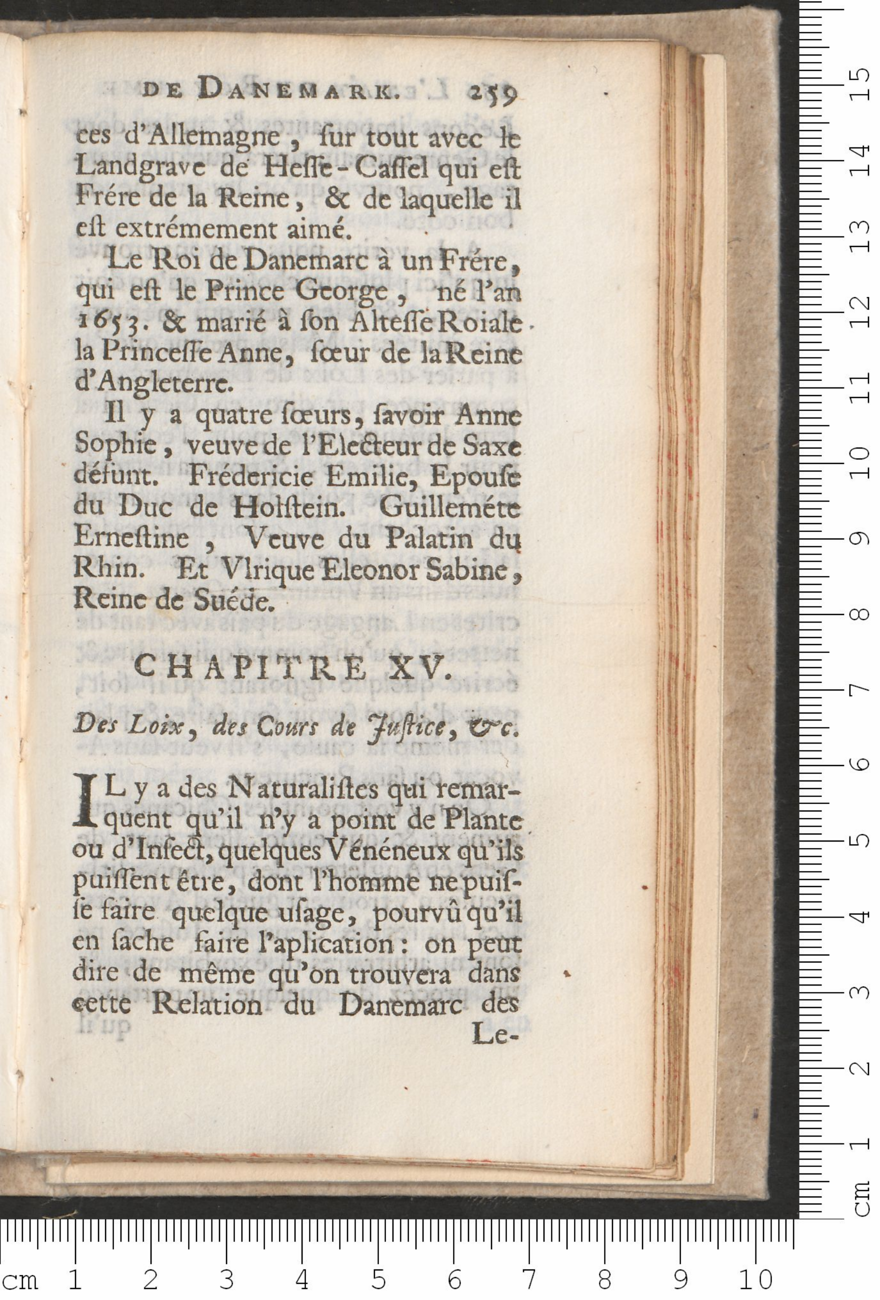
Le Roi de Danemarc a vécu en tres-bonne intelligence avec l'Electeur de Saxe défunt. Cet Electeur s'étant marié à l'une des ſoeurs du Roi, cette alliance produiſit tous les bons éfêts d'amitié qu'on pouvoit de-

desirer ; de sorte que cela fit naître l'envie d'unir plus étroîtement ces deux Maisons, en mariant l'Electeur d'aujourd'hui à la Fille unique du Roi. La chose alla si loin que le contrat fut passé, & que les Présens ordinaires fûrent solemnellement échangez, en vuë de consommer le Mariage. Dans ce tems-là mourut subitement le vieux Electeur qui commandoit l'an passé pour la cause commune l'Armée impériale sur le Rhin. Cette mort produisit plusieurs Changemens, & entr'autres elle fut cause que son Successeur étant devenu par ce moien Maître de soi-même, & étant déja fort amoureux d'une autre Dame, qui est l'Electrice d'aujourd'hui son Epouse, ne voulut pas achever son Mariage commencé avec la Princesse de Danemarc, & renvoia les Présens, qui lui avoient été faits, lors-que le contrat fut passé. Cette maniére d'agir dégouta fort le Roi, la Reine, & toute la Cour de Danemarc ; Cependant il n'y avoit d'autre reméde que la patience. L'Electeur étoit trop éloigné, pour craindre les Efêts du

du mécontement des Danois ; ainſi il ſe réſolut de ſuivre ſes inclinations ſur le choix d'une Epouſe ſans ſe mettre en peine ni de ce qu'on pourroit dire, ni de ce qu'on pourroit faire. Suivant cette réſolution il fit la cour ſans diférer & ſe maria, où ſon cœur panchoit le plus, laiſſant les Danois digérer leur honte comme ils pourroient ; afront, que le tems n'a qu'à peine éfacé de leur mémoire. De ſorte qu'il eſt à croire qu'un coup de cette nature a beaucoup refroidi la bonne intelligence qu'il y avoit toûjours eû entre le Roi & la Maiſon de Saxe ; cependant cela ne les a pas brouillez au point d'en venir à une rupture publique ; car les excuſes de l'Electeur ont été reçuës comme une eſpéce de ſatisfaction.

Le Roi de Danemarc vit en bon Ami avec l'Eveque de Munſter, à cauſe que les Etâts de ce Prélat ſont voiſins des Comtez d'Oldembourg & de Delmenhort ; & la plû-part du tems il a un Miniſtre qui réſide à cette Cour. C'eſt de la même maniére qu'il vit avec les autres Prin-

ces



ces d'Allemagne, ſur tout avec le Landgrave de Heſſe-Caſſel qui eſt Frére de la Reine, & de laquelle il eſt extrémement aimé.

Le Roi de Danemarc à un Frére, qui eſt le Prince George, né l'an 1653. & marié à ſon Alteſſe Roiale la Princeſſe Anne, ſœur de la Reine d'Angleterre.

Il y a quatre ſœurs, ſavoir Anne Sophie, veuve de l'Electeur de Saxe défunt. Frédericie Emilie, Epouſe du Duc de Holſtein. Guillemétе Erneſtine, Veuve du Palatin du Rhin. Et Vlrique Eleonor Sabine, Reine de Suéde.

CHAPITRE XV.

Des Loix, des Cours de Juſtice, &c.

IL y a des Naturaliſtes qui remarquent qu'il n'y a point de Plante ou d'Infect, quelques Vénéneux qu'ils puiſſent étre, dont l'homme ne puiſſe faire quelque uſage, pourvû qu'il en ſache faire l'aplication: on peut dire de même qu'on trouvera dans cette Relation du Danemarc des

Le-

Leçons importantes & utiles dont le Genre humain tirera quelque avantage, pourvû qu'on les prenne du bon côté.

A la vérité nous y avons trouvé jusqu'ici plusieurs choses, qu'on doit éviter, & bien peu qui méritent être imitées: Mais à présent que j'ai à parler des Loix de Danemarc, je commence par dire en Général à leur loüange que pour l'équité, pour la briéveté, & pour la netteté, je n'en sache point dans le monde qui en aprochent. Elles sont fondées sur la Justice, elles sont toutes contenuës dans un Volume *in Quarto*, & écrites en Langage du païs avec tant de netteté, qu'un homme qui sait lire & écrire quelque ignorant qu'il soit, peut d'abord savoir son afaire, & plaider même sa cause, s'il veut sans Avocat ou sans Procureur.

On n'y voit point les Chicanes qui ruïnent & qui enrichissent tant de Gens en Angleterre; les personnes litigieuses n'y trouvent guére d'Avocâts. Les salaires des Gens de Justice ne sont ni arbitraires ni éxorbitans; & un procêz de quelque importance qu'il

qu'il ſoit ne dure jamais plus d'un An & un Mois; Car un homme peut parcourir toutes les Cours, & faire Vuider ſon afaire, à moins qu'il ne faſſe pas ce qu'il doit.

On peut répondre à cela, que la rareté de l'Argent, peut être la principale cauſe de la rareté des Procêz & des Avocâts. On n'en diſconvient pas, & il eſt fort poſſible que cette raiſon, qu'on a bien enviſagée, a ête la premiére cauſe qui a produit de ſi bons reglemens dans la juſtice; Car le Roi étant réſolu de vuider la Bourſe de ſes Sujêts, ſon intèrêt l'obligeoit de ne pas le laiſſer faire aux autres, & de ne pas ſoufrir qu'ils en partageaſſent le gain avec lui. Quoi-qu'il en ſoit, ce qu'on peut dire de certain eſt qu'un ſemblable réglement accommoderoit non ſeulement un païs riche, mais même qu'il ne laiſſeroit rien à ſouhaiter pour ſon bonheur; & cet exemple du Danemarc fait voir évidement qu'un ſemblable réglement n'eſt pas impratiquable.

Mais révenons à nôtre ſujét, & diſons qu'en fait de procédures ordinaires entre homme & homme il y

a en

a en Danemark trois Cours, dont chacune peut juger définitivement, soit pour aquitter, soit pour condamner. Cependant on peut apeller de l'inférieure à la supérieure ; & si le Juge inférieur s'est écarté de la Loi positive, la personne à qui l'on a fait l'injustice est dédommagée par le Juge & par la Partie Adverse. On ne renvoie point les Afaires d'une Cour à une autre pour y faire plaider les Parties tout de nouveau, mais cela se fait par les voies de la procédure ordinaire qui renvoie de l'inférieur au supérieur. Ces trois Cours sont premiérement dans les Villes la Cour du Byxoght, à laquelle répond à la Campagne la Cour de Herredsfougd. En second lieu on apelle de ces Cours à Landstag, ou Cour générale de la Province. En troisiéme lieu on apelle de celle-ci à celle qu'on nomme High-right, qui est à Copenhague, ou le Roi se trouve quelque-fois en personne, & qui est toûjours composée de la premiére Noblesse du Roiaume. Les Juges des premiéres Cours sont à la vérité instituez par Lettres patentes du Roi *durante beneplа-*

placito ; mais cela n'empéche pas qu'ils ne puiſſent être punis, lors-quils s'aquittent mal de leur devoir, & qu'ils ne puiſſent être condamnez à dédommager la Partie à la quelle ils ont fait injuſtice. La Ville de Copenhague a ce Privilége particulier que les ſentences renduës par la Cour de Byfoght, au lieu de paſſer par la Cour de Province, vont au Bourg-Maître & au Conſeil public, & paſſent de là à la Cour Souveraine, qui reſſemble ſi fort à la Cour Souveraine de la Chancélerie d'Angleterre, que s'il arrive quelque conteſtation que la Loi poſitive n'ait point décidé, elle ce décide par le Roi, ou par les autres Perſonnes qui ſont préſentes, qui ſont par maniére de dire les Depoſitaires de la Conſçience du Roi: Et tout cela ſeroit fort-bien n'étoit que le premier article de la Loi donne au Roi le Privilége de l'expliquer, ou d'y faire les changemens qu'il juge à propos.

Pour ce qui regarde les Revenus de la Couronne, la Chambre des Comptes de Danemarc reſſemble à la Cour de l'Echiquier d'Angleterre,

où il y a aussi un paieur Général afecté : Quelquefois il y a une Cour composée de quelques Membres de la Chambre des Comptes, de l'Amirautè, & du College du Commerce, devant laquelle se jugent les Apels des Marchands dont les éfets ont été saisis pour n'avoir pas paié les droits du Roi.

Les sentences renduës dans les Cours inférieures sont quelque-fois briguées & partiales ; mais cela n'arrive pas souvent, parce-qu'on craint la Cour Souveraine, qui rend Justice avec beaucoup d'exactitude, & qui punit si sévérement les mauvais Juges, que j'en ai connu un qui eût bien de la peine à s'empécher de paier l'Amande pour avoir condamné un Marchand Anglois, dont la Sentence fut incontinent cassée.

A la vérité, du tems que Monsieur Griffenfeldt & Monsieur Wibbe étoient Chanceliers, l'on disoit sourdement que les Sentences de la Cour supérieure n'étoient pas tout à fait selon la rigueur de la Loi ; mais cela est à présent tres-rare, si ce n'est lors-que quelque Courtisan & quelque Favori

y eſt intéreſſé, car en ce cas, auſſi-bien que dans les choſes où le Roi prend quelque intérêt, l'on doit eſpérer peu de juſtice, & ſur tout ſi c'eſt une afaire où il s'agiſſe d'Argent.

Les ſalaires des Juges ſont peu de choſe; ils ſont paiez de l'Epargne, & ne conſiſtent point en Taxes. Le Byfogd peut avoir environ cent Risdales par an; & il ſe paie ſur les Amandes auxquelles ſont condamnez ceux qui font quelque faute. Les Herrefogds de la Campagne ont chacun la Rente qui eſt duë au Roi pour une Ferme fixée à dix Tonnes de gros Bléd. Il a auſſi du Demandeur & du Défendeur dix *Stivers* pour chaque Sentence qu'il rend. Et le Byfogd, ou le Juge des Citez & des Villes a le double. De plus les Plaideurs ſont obligez de paier le Clerc à raiſon de tant par Fueille pour le papier ſur lequel il rédige au long toute la Procédure, & les raiſons des Parties, ſoit verbales ou écrites, aprés quoi eſt la Sentence. A la Cour du Byfogd & du Landſtag le Juge inſére la Loi dans la Sentence, & y ajoute les raiſons ſur leſquelles eſt fondé ſon Jugement;

ment; mais la Cour Supérieure, ne le fait pas, ou le fait tres-rarement. Et pour empécher que le Clerc ne gribelle en rempliſſant pluſieurs feuilles de papier, il y a des bornes, au delà desquelles perſonne n'eſt obligé de papier. Chacun peut plaider ſa cauſe, s'il veut, néantmoins le Roi veut que les Magiſtrâts aient ſoin d'avoir un Avocat ou pluſieurs, comme ils jugeront à propos, pour plaider la cauſe des pauvres, & de ceux qui ne peuvent pas plaider pour eux-mêmes. Et par deſſus tout cela les frais de la Procédure ſont fort-mediocres; car l'on peut plaider devant les trois Cours pour cinquante Risdales, qui ne font pas douze Livres Sterlin, à moins que la ſomme dont il s'agit ne ſoit tres-conſidérable, & qu'il ne faille ſe ſervir de papier marqué. Ces Loix ſont ſi équitables & ſi expéditives, que les Marchands & les Etrangers qui ont eû occaſion d'y avoir recours, les loüent extrémement. Tant s'en faut que ceux qui aiment le procêz ſoient encouragez à plaider par le peu de dépenſe qu'on fait, que les Loix mêmes vont au de-

devant de ce mal, & coupent les procez par la racine, en ce qu'elles sont si claires & si nettes, que les Gens inquiêts ne trouvent jamais leur compte à plaider, mais ils ont au contraire à essuier tous les revers & tous les contre-tems qu'on pourroit leur souhaiter.

Dans les Matiéres criminelles la justice se fait avec beaucoup de sévérité. On n'entend jamais parler de Crime de Leze-Majesté. Le Gouvernement s'est si bien afermi sur le pied qu'il est à présent, que personne n'ose parler contre. Il n'y a ni Rogneurs, ni faux-Monnoieurs, ni Voleurs de grand-chemin, ni Perceurs de Maisons; commodité du Gouvernement absolu, que j'ai aussi remarqué en France, non-obstant les maux infinis dont est ordinairement suivi le Gouvernement despotique; ce qui vient peut-être, de ce que ces Princes étant Maîtres absolûs de la Bourse de leurs Sujêts, en ont plus de soin que de la leur propre, & mettent ainsi si bon ordre aux choses que personne ne peut piller, ou tromper leurs peuples, & cela dans la même

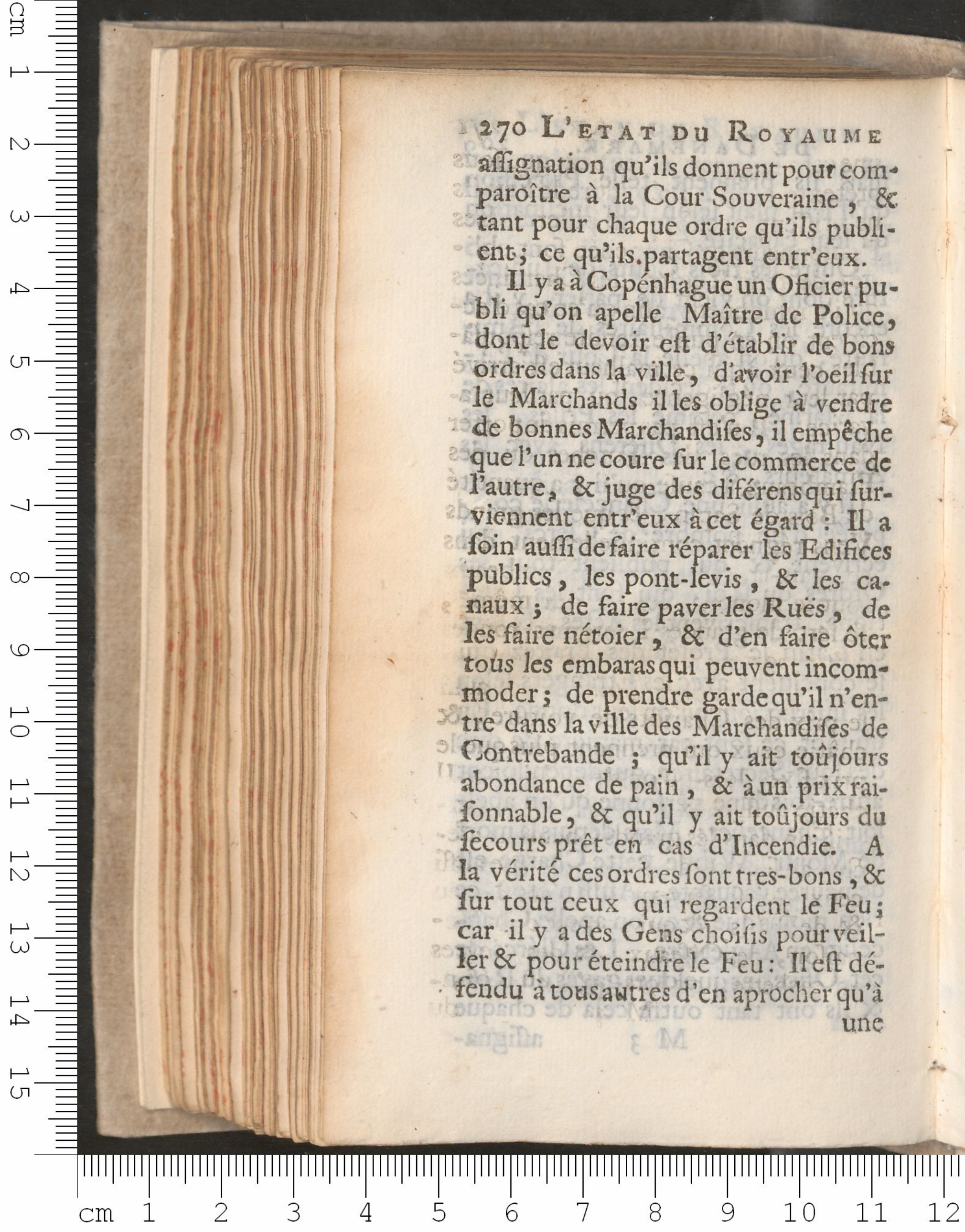
vuë qu'on tuë la vermine dans les Colombiers, c'eſt à dire, pour en retirer plus de profit. Les Crimes capitaux les plus ordinaires ſont le Meurtre & le Larcin. La peine des coupables eſt d'être décolez, ce qui ce fait fort adroitement d'un ſeul coup de coutelas. Le Boureau tout infâme qu'il eſt par cela même qu'il eſt Boureau, & tellement infâme que perſonne ne veut ſa Compagnie, eſt ordinairement riche, parce-qu'il a d'autres Emplois lucratifs que lui ſeul oſe éxercer, comme par exemple de curer les Retraîts, d'ôter des Maiſons, & des Ecuries, ou des Portes tous les Chiens & les Chevaux morts; car il n'y a point de valet Danois qui voulut toucher le moins du monde à ces charognes: Le Boureau a certains droits pour ces vilains emplois qu'il fait exercer par ſon valet qu'on apelle *Racker*.

Les Avocâts ne s'élévent pas comme en Angleterre dans des Sociétez publiques, comme ſont les colléges de la Cour ou de la Chancélerie, ni ne prennent aucuns degrez d'Avocat plaidant, de Sergent, &c.

mais ils prennent telle Profession qu'il leur plait selon leur inclination ou leur capacité.

Outre les trois Cours de Judicature dont on vient de parler, y il a encore les Commissaires de l'Amirauté, qu'on apelle la Cour de l'Amirauté, où se décident les afaires de la Marine, comme les Prises, les Naufrages, les Diférens avec les Armateurs, &c.

Il y a aussi une Chancélerie composée d'un nombre de Clercs, qui écrivent & qui publient tous les Ordres du Roi, qui font les Citations, transcrivent les Actes, & font en Latin le Projét des Traitez qui se concluënt avec les Etrangers selon les instructions qu'on leur donne. En un mot ce sont par maniére de dire des sous-Sécretaires, qui dépendoient autre-fois dune personne qu'on apelloit Chancelier: Mais depuis la mort de Monsr. Wibbe cette Charge est demeurée vaquante; Aussi n'étoit-ce rien moins que ce qu'on apelle Chancelier en Angleterre. Les Clércs de cet Ofice ont quelques gages du Roi, & ils ont tant outre cela de chaque



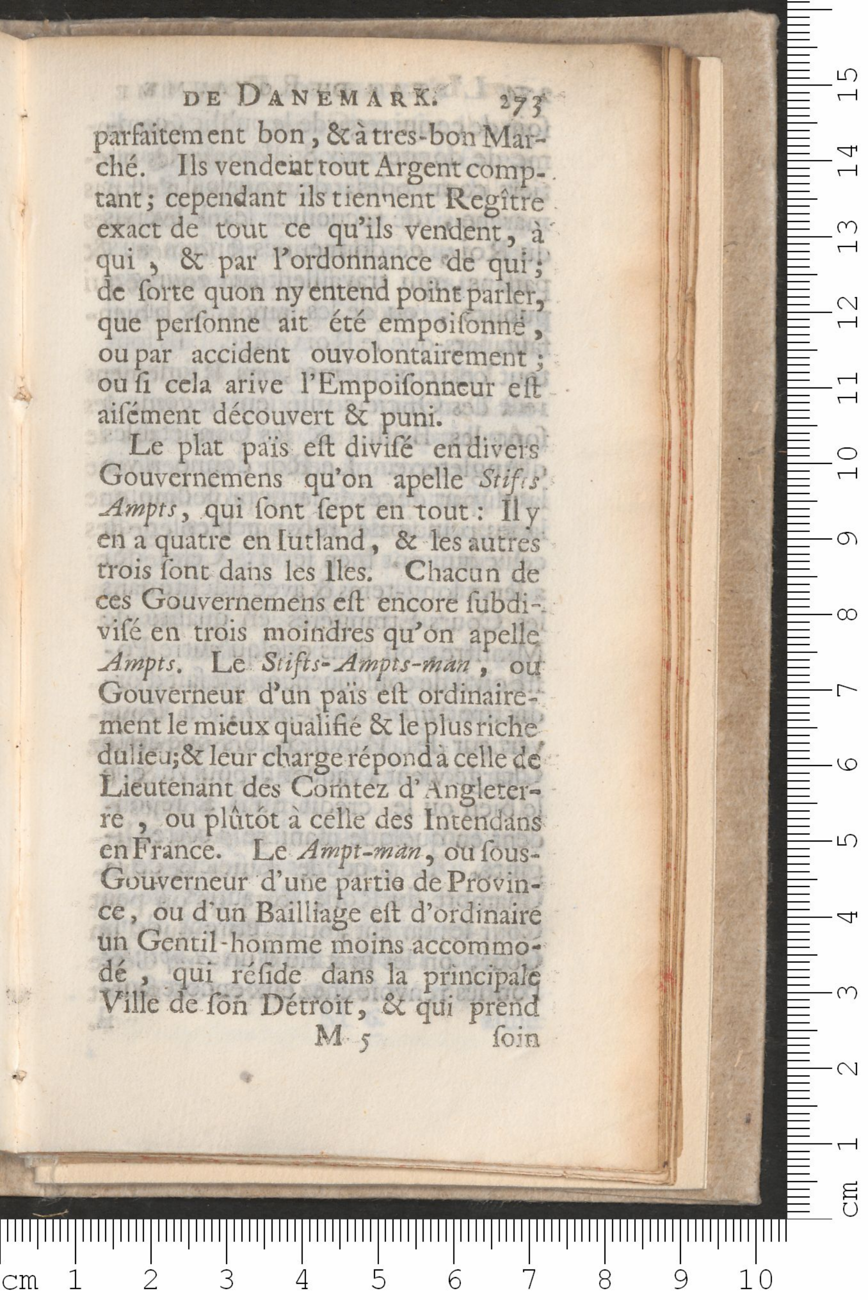
aſſignation qu'ils donnent pour comparoître à la Cour Souveraine, & tant pour chaque ordre qu'ils publient; ce qu'ils partagent entr'eux.

Il y a à Copénhague un Oficier publi qu'on apelle Maître de Police, dont le devoir eſt d'établir de bons ordres dans la ville, d'avoir l'oeil ſur le Marchands il les oblige à vendre de bonnes Marchandiſes, il empêche que l'un ne coure ſur le commerce de l'autre, & juge des diférens qui ſurviennent entr'eux à cet égard: Il a ſoin auſſi de faire réparer les Edifices publics, les pont-levis, & les canaux; de faire paver les Ruës, de les faire nétoier, & d'en faire ôter tous les embaras qui peuvent incommoder; de prendre garde qu'il n'entre dans la ville des Marchandiſes de Contrebande; qu'il y ait toûjours abondance de pain, & à un prix raiſonnable, & qu'il y ait toûjours du ſecours prêt en cas d'Incendie. A la vérité ces ordres ſont tres-bons, & ſur tout ceux qui regardent le Feu; car il y a des Gens choiſis pour veiller & pour éteindre le Feu: Il eſt défendu à tous autres d'en aprocher qu'à

une certaine distance, de peur que sous prétexte d'aider à éteindre le Feu ils ne prissent occasion de piller. Les Ramonneurs de Chimenée sont obligez de tenir Regître des Cheminées qu'ils ramonnent, afin qu'en cas d'accident on en puisse rendre responsables ceux à qui ce malheur est arrivé par leur négligence, ou par leur avarice. Il n'est pas permis de porter dans les ruës des Torches ou des Flambeaux à cause qu'il y a quantité de Bois de Sapin, & que les grands Vens régnent continüellement dans ces païs-là. Au lieu de Flambeaux tout le monde, & la Cour même, se sert de grandes Lanternes rondes qu'on porte au bout d'un long Bâton. Le Maître de Police régle aussi le prix des Chariôts de voiture, & châtie ceux qui prennent plus que le prix fixé, lors-qu'on s'en plaint : Il châtie aussi ceux qui passent sans permission dans les grands Chemins affectez au service du Roi, comme aussi ceux qui se servent d'Armes à Feu & de Fusils, & qui portent de la Venaison, des Oiseaux, & des Lievres en cachette, ou lors-qu'il est défen-

du de tüer ce Gibier. Il a soin encore de prévenir & d'étoufer les querelles des Soldâts, auxquels il n'est pas permis de se trouver dans les ruës aprés que la Retraite est sonnée, & en un mot il a l'oeil sour tout ce qui regarde l'ordre, le repos, & la bienséance.

Entre les autres bons Réglemens de Danemarc, celui qui regarde les Apotiquaires ne me paroit pas le moins recommandable; car personne ne peut exercer cette profession que ceux qui sont établis par le colége des Médecins, & confirmez par le Roi même. Il ne peut y en avoir que deux à Copenhague, & un dans chaque autre ville considérable. Leurs Boutiques & leurs Drogues sont exactement visiées deux fois la semaine par les Magistrâts accompagnez des Docteurs en Médecine; & les Drogues qui ne sont pas bonnes ou qui sont vieilles sont enlevées & jettées. Le prix de toutes ces drogues est fixe, de sorte qu'on peut envoier un Enfant à la Boutique d'un Apotiquaire sans courir risque d'être trompé, & rien ne se vend qui ne soit par-



parfaitement bon, & à tres-bon Marché. Ils vendent tout Argent comptant; cependant ils tiennent Regître exact de tout ce qu'ils vendent, à qui, & par l'ordonnance de qui; de ſorte quon ny entend point parler, que perſonne ait été empoiſonné, ou par accident ouvolontairement; ou ſi cela arive l'Empoiſonneur eſt aiſément découvert & puni.

Le plat païs eſt diviſé en divers Gouvernemens qu'on apelle *Stifts Ampts*, qui ſont ſept en tout: Il y en a quatre en Iutland, & les autres trois ſont dans les Iles. Chacun de ces Gouvernemens eſt encore ſubdiviſé en trois moindres qu'on apelle *Ampts*. Le *Stifts-Ampts-man*, ou Gouverneur d'un païs eſt ordinairement le mieux qualifié & le plus riche du lieu; & leur charge répond à celle de Lieutenant des Comtez d'Angleterre, ou plûtôt à celle des Intendans en France. Le *Ampt-man*, ou ſous-Gouverneur d'une partie de Province, ou d'un Bailliage eſt d'ordinaire un Gentil-homme moins accommodé, qui réſide dans la principale Ville de ſon Détroit, & qui prend

ſoin de ce qui regarde le public, comme de donner aux Soldâts des Quartiers commodes, de pourvoir à leur marche, de recueiller les Revenus du Roi, de donner des ordres aux paiſans, qui travaillent aux ouvrages publics, ou de les faire aller où il faut, lors-que le Roi voiage. Ils font tout cela eux-mêmes, ou le font faire à des Oficiers inférieurs, comme ſont les Baillifs & les Connêtables d'Angleterre. Le Roi donne à vie la plûpart de ces Charges, & ce ſont-là les principales récompenſes, de ceux qui ont bien ſervi: Celui qui a ſervi long-tems & avec *fidélité dans* les Cours Etrangéres en qualité de Miniſtre, ou dans quelqu'autre Poſte civil de conſequence, eſt fait d'ordinaire *Stifts-Ampts-man*, ou Gouverneur de ſa Province, lors-que cette Charge vient à vaquer, pourvû que le bien ou le crédit qu'il a répondent en quelque maniére à cette Dignité. Lors-que les Oficiers de la Chambre du Roi, & autres de la Cour ſe marient, ou ſe retirent de la Cour, on les gratifie d'un *Ampt*, & l'on les renvoie chez eux encore faut-il

il pour cela qu'ils aient ſervi long-tems, & qu'ils ſoient de la faveur. Le Roi paie annuellement de ſon fonds leurs ſalaires; Le *Stifts-Ampt-man* a mille Risdalles par an, & le *Ampt-man* quatre cents. Les principaux avantages qu'ils tirent de ces charges ſont, premiérement, qu'étans plus conſidérez & favoriſez à la Cour que les autres, ils ſe tirent mieux d'afaire, lors-quon fait des Taxes publiques, & peuvent ſouvent trouver moien de diminüer les charges de leurs Terres en rehauſſant celles des autres; car la Cour n'écoute pas volontiers les plaintes que l'on fait contr'eux. En ſecond lieu, ils ſont fort-honorez & fort-craints chez eux, & ont le privilége de dominer ſur les païſans, & autres perſonnes inférieures ſans en rendre comte, à moins qu'ils ne le faſſent trop groſſiérement & d'une maniére trop criante.

Avant-que de finir ce chapitre, je croi qu'il ſera tres-à propos de remarquer que l'on n'entend point parler en Danemarc de Séditions, de Mutineries, ou de Libelles contre le Gouvernement; mais tout le monde

aime ou, paroit aimer ſon Roi quelque maltraité qu'on ſoit, & quelque extrémes que ſoient les miſéres ſous lesquelles on gémit. Je croi que la principale raiſon de cela eſt l'égalité des Taxes, & la maniére de les faire. On ne ne peut pas s'imaginer ſans le voir, quelle conſolation c'eſt pour ceux qui ſoufrent d'être également maltraitez ; car la Pauvreté, & les Richeſſes ne ſont telles que par comparaiſon & par proportion: pourvû que les Gens ſoient traitez comme leurs voiſins, ils ne diſent mot : ce qui déſole les oprimez dans la plû-part des païs, & ſur tout le commun peuple qui eſt extraordinairement envieux, eſt de voir leur Quartier, leur Paroiſſe, ou leur Maiſon plus taxée à proportion que celle de leurs voiſins ; & ils ont raiſon de n'en être pas contens, car cela apauvrit éfectivement ceux qui ſont trop taxèz ; cela ne diminuë pas le fond général de l'Argent des Sujêts, qui tiennent dans l'égalité & dans la modération la prix de toutes les Denrées & de toutes les choſes néceſſaires. Mais cela vide la Bourſe des particuliers pendant que les

les autres demeurent riches, & en état de s'enrichir encore de la nécessité du pauvre.

C'est une marque infaillible d'un méchant Gouvernement, lors-qu'on y voit beaucoup de Loix; mais ce n'est pas une marque certaine de la bonté, d'un Gouvernement, lors-qu'il y en a peu, comme il paroit par l'exemple du Danemarc. *Quoi-qu'il en soit l'avantage d'avoir peu de Loix, mais bonnes est comme un Grain de consolation pour adoucir un Monde d'amertume; & cela aide à soutenir les autres maux avec plus de patience & de résignation.

CHAPITRE. XVI.

De L'état de la Religion, du Clergé, & des Sciences.

LA corruption de l'Eglise Romaine étant devenuë tellement insupportable à plusieurs Nations de l'Europe, qu'il étoit absolument nécessaire d'en venir à une réformation générale, le Danemarc entre les autres Païs Séptentrionaux, que les Prê-

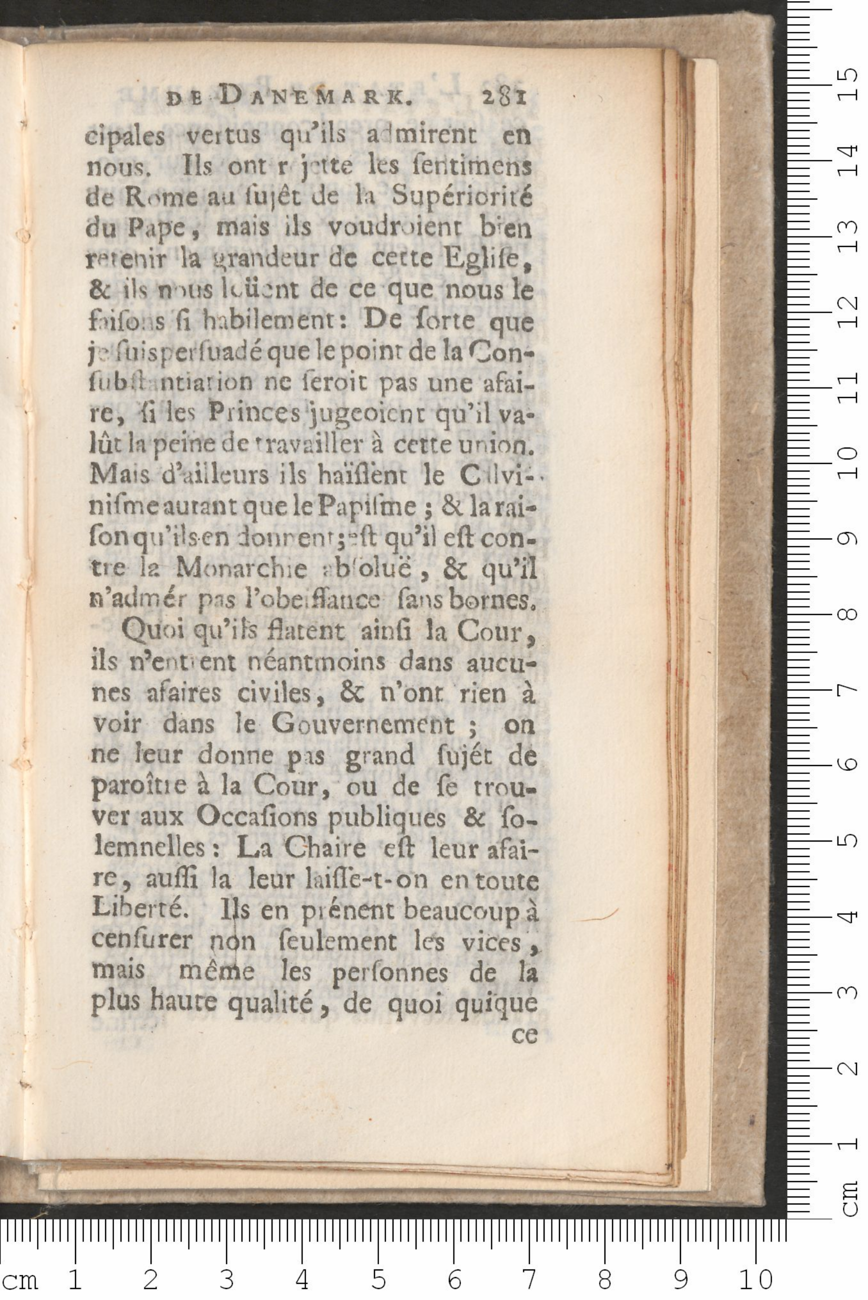
*Corruptissima Respubliea plurima Leges. Tac.

tres avoient moins ménagez & plus maltraitez que les Méridionaux, secoüa le Joug de la Religion Catholique Romaine, & embrassa la Doctrine & les Sentimens de Martin Luther: Le Roi Fredérick premier l'introduisit il y a environ cent cinquante ans, & l'établit si généralement dans ses Etâts, que l'on n'y professe de l'heure qu'il est que la Religion Luthérienne, si nous en éxceptons la petite Eglise Françoise Reformée que la Reine a étáblie à Copenhague, & la Chapelle que les papistes ont à Glustadt, qu'on a accordée depuis dix ans à quelques Familles Catholiques Romaines de ces Quartiers-là, & qui est la premiére qu'on ait vuë dans les Etâts du Roi de Danemark, depuis la Réformation. Cette grande unité en la Foi qu'il y a dans le Nord, car la Suéde est Luthérienne, aussi-bien que le Danemark, n'est duë qu'à la bonne foi des Princes qui y commencérent la Réformation; car il y a aparence qu'ils le firent par un principe de piété, & c'est ce qui fit qu'ils travaillérent avec succês à la Conversion de tous leurs

Su-

Sujêts, & qu'ils y procédérent par les véritables voies. Au lieu qu'en Angleterre & ailleurs la raiſon d'Etat & autres vuës envelopées y eûrent pour le moins autant de part que la conviction de la conſçience; de ſorte que la Réformation ne ſe fit qu'à demi, parce-que nos Princes étoient chancelans dans leurs Opinions, & qu'ils ne protégoient les partis qu'à proportion qu'ils trouvoient leurs intérêts particuliers. Combien il eſt avantageux à un Prince que ſes Sujêts ſoient d'un même ſentiment en matiére de Religion, c'eſt ce qui paroit viſiblement par l'exemple du Danemark, où il n'y a ſur le fait de la Religion ni Factions ni diſputes, qui retombent ordinairement ſur le Gouvernement; mais au contraire tout le monde convient ſur ce qui regarde la voie du Salut, & ſur les Devoirs qu'on eſt obligé de rendre au Souverain. Une infinité de Gens qui ne ſeroient pas fachez de remüer, & qui en ont ce ſemble aſſez de ſujét, attendu l'opreſſion ſous laquelle ils gémiſſent, demeurent dans le devoir, parce-qu'ils ne trouvent

vent pas occaſion de ſe rébeller & de ſe mutiner. Tant que les Ecclésiaſtiques ſont entiérement dépendans de la Couronne, & qu'*ils* ſont les Maîtres abſolûs de la Conſçience des peuples, comme ils le ſont en Danemark, le Prince peut-être auſſi abſolu qu'il veut ſans coure aucun riſque de la part de ſes Sujêts: Auſſi en reconnoiſſance d'un ſi grand Service les Ecclésiaſtiques ſont fort favoriſez en Danemark, & ils peuvent en toute Liberté y être auſſi Bigots que bon leur ſemble; ce qu'*ils* ſont auſſi au Souverain degré; car ils n'ont pas la moindre charité pour ceux qui ne croient pas comme eux, ſi ce n'eſt pour ceux de l'Egliſe Anglicane qu'ils traitent fort-honnêtement. Ils diſent ſouvent qu'il n'y a entr'eux aucune diférence eſſentielle, & ils ſouhaiteroient qu'on entreprit de les unir & qu'on y réuſſit. Leur deſſein n'eſt pas tant de réduire nos Ecclésiaſtiques au petit pied où ſont les leurs, que d'élever les leurs à la Splendeur, où ſont les nôtres, & à leur procurer d'auſſi grands Revenus qui ſont les prin-



cipales vertus qu'ils admirent en nous. Ils ont rejetté les ſentimens de Rome au ſujêt de la Supériorité du Pape, mais ils voudroient bien retenir la grandeur de cette Egliſe, & ils nous loüent de ce que nous le faiſons ſi habilement: De ſorte que je ſuis perſuadé que le point de la Conſubſtantiation ne ſeroit pas une afaire, ſi les Princes jugeoient qu'il valût la peine de travailler à cette union. Mais d'ailleurs ils haïſſent le Calviniſme autant que le Papiſme ; & la raiſon qu'ils en donnent, eſt qu'il eſt contre la Monarchie abſoluë, & qu'il n'admét pas l'obeïſſance ſans bornes.

Quoi qu'ils flatent ainſi la Cour, ils n'entrent néantmoins dans aucunes afaires civiles, & n'ont rien à voir dans le Gouvernement ; on ne leur donne pas grand ſujét de paroître à la Cour, ou de ſe trouver aux Occaſions publiques & ſolemnelles : La Chaire eſt leur afaire, auſſi la leur laiſſe-t-on en toute Liberté. Ils en prénent beaucoup à cenſurer non ſeulement les vices, mais même les perſonnes de la plus haute qualité, de quoi quique

ce

ce ſoit ne prend connoiſſance, tant qu'ils ſont les devoirs de leur profeſſion. Le commun peuple admire leur hardieſſe; & comme les Prêtres ne ſubſiſtent particuliérement dans les Citez & dans les Villes que des Libéralitez, ils ont ſoin de cultiver l'eſtime de la populace, qu'ils contiénnent auſſi dans la crainte & dans le reſpect par le moien de la confeſſion qui précéde le Sacrement, & par la quelle tous ceux qui le reçoivent ſont obligez de paſſer: Ce qui eſt auſſi-bien que les Crucifix & autres Cérémonies un reſte d'Egliſe Romaine.

Il y a ſix Superieurs en Danemark qui ſont fort-aiſes d'être apellez Evêques & Milords: Il y en a un en Zéland, un à Funen, & quatre dans le Jutland. Il y en a auſſi quatre en Nortvêge, Ils n'ont ni Temporel, ni Cours Eccléſiaſtiques, ni Cathédrales, ni Prébendes, ni Canons, ni Diacres, ni ſous-Diacres, &c. & ils ſont Seulement *Primi inter pares*; ils ont le pas ſur les autres Eccléſiaſtiques inférieurs de leur province, & prennent garde à leur Do-

ctrine & à leur Mœurs. l'Evêque de Copenhague a environ mille Rixdales de Revenu par an ; les autres Evêques en ont environ cinq cents, & ceux de Nortvêge mille: Il leur est permis d'avoir deux ou trois paroisses Chacun: Ils sont habillez comme les autres Ministres, & portent une Robe Noire plissée à Manches courtes, une grande Fraise empesée autour du Cou, & un Bonnet à pointes comme ceux de nos Maîtres aux Arts, à la réserve ve que ceux-ci sont ronds, & que les autres sont quarrez.

Ils entendent l'Anglois pour la plû-part, & ils avoüent eux mêmes qu'ils tirent des Livres Anglois leur meilleure Théologie. Il y en a plusieurs qui ont étudié à Oxford, & ceux-là sont plus estimez que les autres. Ils sont des Prédicateurs tres-fermes, & ne lisent jamais leurs Sermons, mais les prononcent avec beaucoup de Feu. Les Saints jours & les jours de Fêtes sont observez aussi Solemnellement que les Dimanches; & à Copenhague les portes de la Ville sont fermées pendant le Sermon,

mon, de ſorte que perſonne ne peut entrer ni ſortir. Le commun peuple frequente fort les Egliſes, qui ſont mieux entretenuës, plus propres, & mieux ornées que les nôtres; de ſorte qu'on y voit pres-qu'autant d'afectation que dans celles des Papiſtes.

On aime extrémement les Orgues, & il y en a de fort-bonnes; ils ont de fort-habiles Organiſtes qui donnent la Muſique à l'aſſemblée demie heure avant, & demie heure aprês le ſervice.

Le Danemarc a produit de ſavans hommes, comme le fameux Mathématicien Tycho-Brahé, les Bartholins pour la Medécine & pour l'Anatomie, Borichius mort depuis peu, & qui fit un Legs conſidérable à l'Univerſité de Copenhague: Mais à préſent les ſçiences y ſont fort-déchuës, cependant les Eccléſiaſtiques y parlent plus ordinairement Latin que parmi nous. Il s'y fait tres-peu de Livres, & il ne s'imprime que quelques méchans Traitez de controverſe contre les Papiſtes & les Calviniſtes. Les belles Lettres y ſont-

tres-

tres-peu connuës, & dificilement s'y introduiront-elles, à moins que l'abondance n'y devienne plus grande. On dit que la néceſſité eſt la Mére de l'Invention; cela eſt vrai en quelque maniére, mais je ſuis ſeur que la trop grande diſette abat l'Eſprit, & l'anéantit entiérement, auſſi les Danois ſont, non ſeulement incapables d'inventer, mais même d'imiter d'une maniére ſuportable ce que les Etrangers leurs aportent.

Il n'y a qu'une ſeule Univerſité, qui eſt à Copenhague, encore eſt-elle aſſez médiocre à tous égards; car il s'en faut bien qu'elle aproche de nos plus petits Coléges particuliers, ſoit pour les Bâtimens, ſoit pour les Revenus. Les Etudians portent des Manteaux noirs, & ils demeurent par ci par là dans la Ville comme ceux de l'Univerſité de Leide. Il y a quelques Profeſſeurs logez à l'Académie. Ils célébrent tous les ans le jour de la naiſſance du Roi par une eſpéce d'Acte, qu'il honore de ſa préſence, & où le Recteur magnifique fait à Sa Majeſté une Harangue en Latin auſſi remplie de Flaterie que

si Louis le grand étoit le Monarque qui dût être harangué, & qu'un Jésuite flateur fut l'Orateur qui haranguât. Il y a des Enfans afectez à une tres-mediocre Musique qui chantent quelques vers en Langue Danoise à certaînes périodes: Et ainsi finit la Farce.

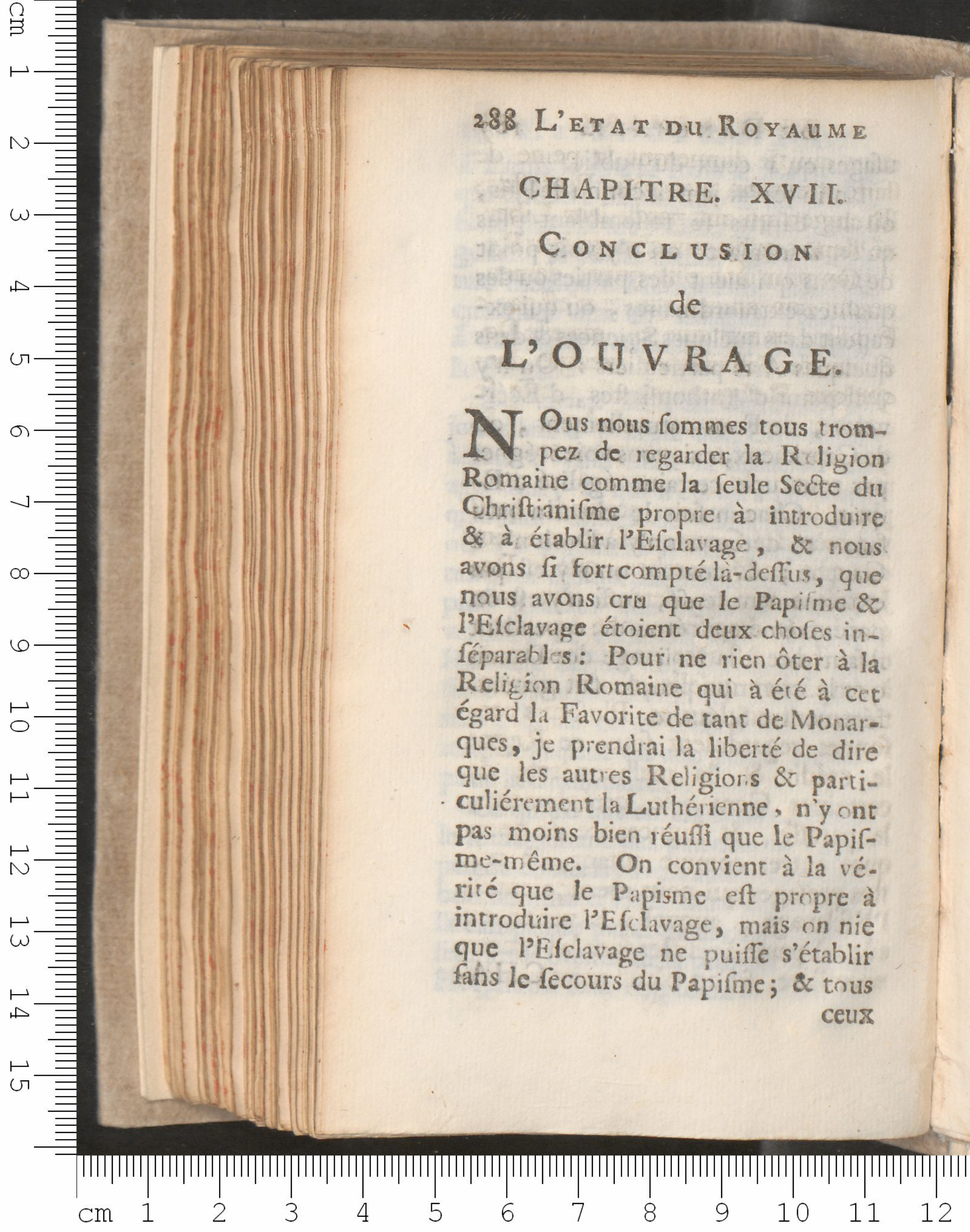
Du vivant du Pére du Roi d'aujourd'hui il y avoit une Université à Sora, ville dont la situation est agréable, & qui n'est qu'à environ quarante milles de Copenhague, où les logemens & les commoditez pour étudier, étoient de beaucoup plus grandes que celles de l'Université, de cette Capitale: Mais le Roi eût besoin des Revenus, de sorte qu'aujourd'hui ce n'est plus rien; & de cette Université il ne resté à présent qu'une petite Ecole pour la Grammaire.

Ce qu'on fait en Danemark pour le soulagement des pauvres est tres-peu de chose: Il y avoit autre-fois assez bon nombre d'Hospitaux dispersez à la campagne par ci par là; mais à présent les Revenus de la plûpart de ces Hospitaux sont emploiez à d'autres

usa-

usages qu'à ceux du public.

Enfin je n'ai jamais connu de Païs, où les Esprits se ressemblent plus qu'en Danemarc: on n'y voit point de Gens qui aient des parties ou des qualitez extraordinaires, ou qui excellent dans quelques Sçiences & dans quelques Arts particuliers: On n'y voit point d'Anthousiastes, d'Ecérvelez, de Fous naturellement, ou de Capricieux, mais vous voiez régner par tout une certaine égalité d'Esprit. Chacun suit le chemin batu sans s'en détourner n'y à Droit n'y à Gauche; & comme on n'y est pas extrémement sensé, aussi n'y est-on pas extrémement étourdi: cependant il faut dire à la Loüange des Danois que le commun peuple sait généralement lire & écrire.



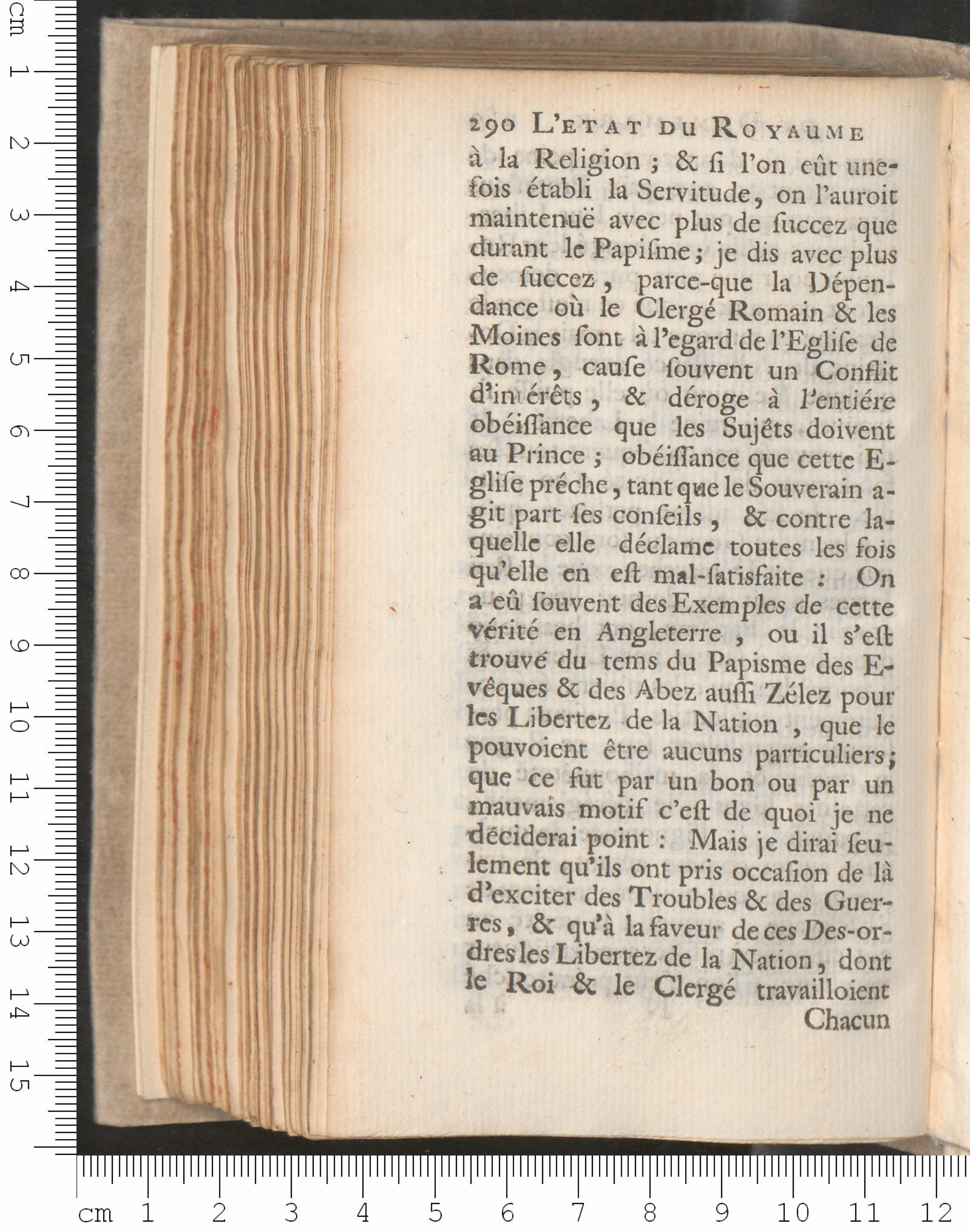
CHAPITRE. XVII.

CONCLUSION de L'OUVRAGE.

NOus nous ſommes tous trompez de regarder la Religion Romaine comme la ſeule Secte du Chriſtianiſme propre à introduire & à établir l'Eſclavage, & nous avons ſi fort compté là-deſſus, que nous avons cru que le Papiſme & l'Eſclavage étoient deux choſes inſéparables: Pour ne rien ôter à la Religion Romaine qui à été à cet égard la Favorite de tant de Monarques, je prendrai la liberté de dire que les autres Religions & particuliérement la Luthérienne, n'y ont pas moins bien réuſſi que le Papiſme-même. On convient à la vérité que le Papisme eſt propre à introduire l'Eſclavage, mais on nie que l'Eſclavage ne puiſſe s'établir ſans le ſecours du Papiſme; & tous

ceux

ceux qui ſe donneront la peine de faire attention aux païs Proteſtans Etrangers qui ont perdu leur Liberté depuis qu'ils ont changé leur Religion pour une plus pure, demeureront convaincus, que ce n'eſt pas le Papiſme en tant que tel, mais la Doctrine de l'obéiſſance aveugle dans quelque Religion où elle puiſſe ſe trouver, qui ruine la Liberté, & qui renverſe par conſéquent tous les fondemens de la félicité d'un peuple. Je ſuis même perſuadé qu'il y a bien des Gens qui ſont convaincus que les Démarches, que le Roi Jaques a fait en dernier lieu pour établir le Papiſme, ont beaucoup contribué à ſauver nos Libertez & à empécher qu'elles n'aient été entiérement englouties. Pluſieurs perſonnes regardoient ſous ce Regne le crédit & la malhonnêteté de certaines Gens, le déréglement, la pareſſe, & l'ignorance de quelques autres comme autant, de triſtes préſages qui nous menaçoient de l'Eſclavage, auquel à la vérité on eût eû peine à réſiſter avec la vigueur néceſſaire, ſi l'on n'eût point touché



à la Religion ; & ſi l'on eût une-fois établi la Servitude, on l'auroit maintenuë avec plus de ſuccez que durant le Papiſme ; je dis avec plus de ſuccez, parce-que la Dépendance où le Clergé Romain & les Moines ſont à l'egard de l'Egliſe de Rome, cauſe ſouvent un Conflit d'intérêts, & déroge à l'entiére obéiſſance que les Sujêts doivent au Prince ; obéiſſance que cette Egliſe préche, tant que le Souverain agit part ſes conſeils, & contre laquelle elle déclame toutes les fois qu'elle en eſt mal-ſatisfaite : On a eû ſouvent des Exemples de cette vérité en Angleterre, ou il s'eſt trouvé du tems du Papisme des Evêques & des Abez auſſi Zélez pour les Libertez de la Nation, que le pouvoient être aucuns particuliers ; que ce fut par un bon ou par un mauvais motif c'eſt de quoi je ne déciderai point : Mais je dirai ſeulement qu'ils ont pris occaſion de là d'exciter des Troubles & des Guerres, & qu'à la faveur de ces Des-ordres les Libertez de la Nation, dont le Roi & le Clergé travailloient

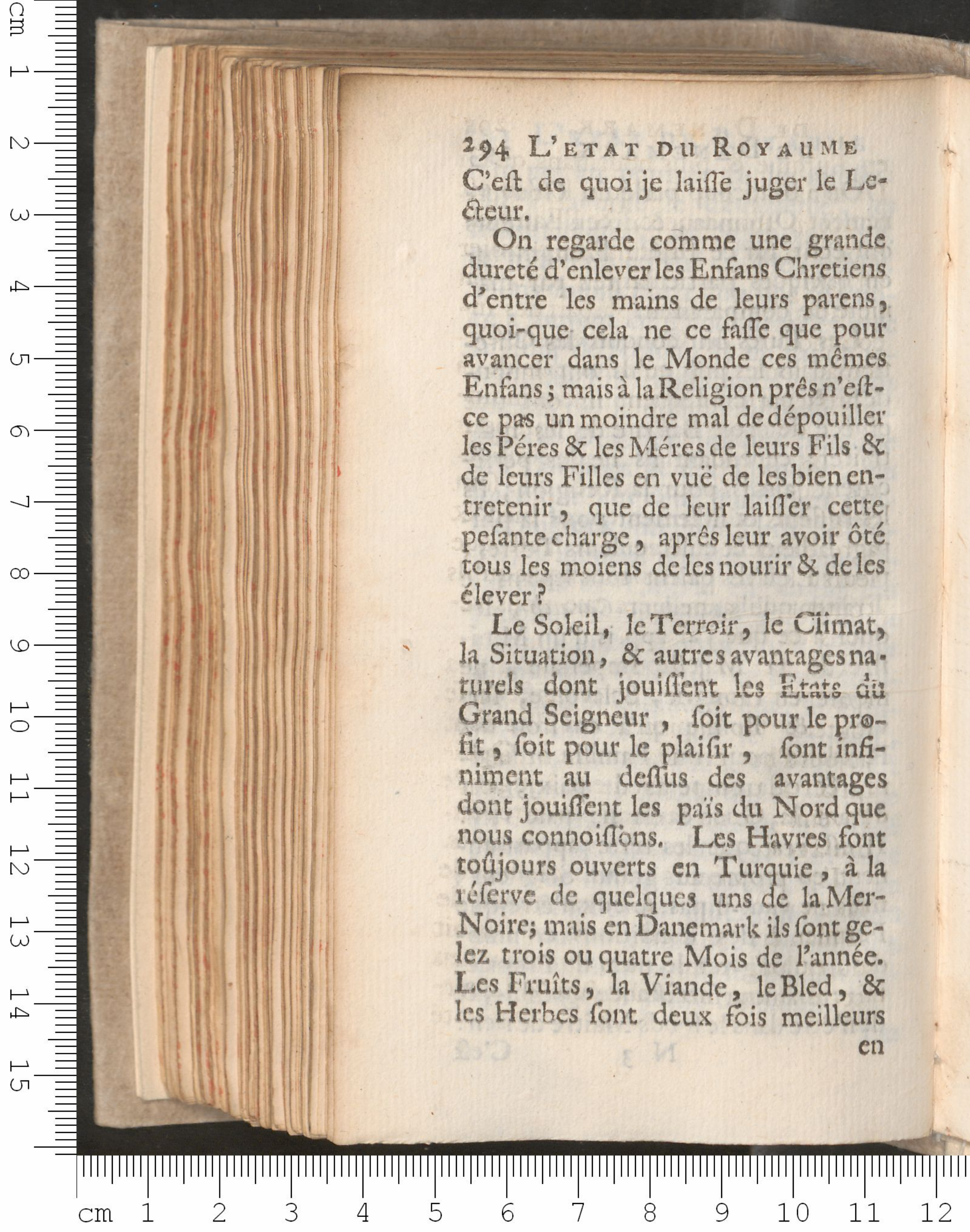
Chacun

Chacun de ſon côté à ſe rendre Maîtres, ſont demeurées ſaines & ſauves: Il n'en eſt pas de même du Danemark non plus que des autres Etâts Porteſtans du Nord; Car comme les Eccléſiaſtiques dépendent entiérement du Prince, & qu'ils ne relévent pour le Spirituel d'aucune autre puiſſance Supérieure, telle qu'eſt celle du Pape chez les Catholiques Romains; comme ces mêmes Eccléſiaſtiques préchent & ſoutiennent l'obéiſſance ſans Bornes, qu'ils on du crédit ſur les peuples, &c. il ſemble auſſi que l'Eſclavage y ſoit établi d'une maniére plus abſoluë, qu'il ne l'eſt en France; & en éfét il y eſt plus en uſage, car les Sujêts de la France ſont mieux traitez que ceux de Danemark. On retient encore à Paris & dans les autres grandes Villes le nom de Parlement, quoi-que dans le fonds ces Cours autre-fois Souveraines, & aujourd'hui ſeulement Supérieures, ne s'aſſemblent que pour vérifier les Edits du Roi: On demande encore aujourd'hui des Dons-Gratuits à certaines Provinces, qui ne ſont peut-

être pas en pouvoir de les refuser: On y favorise le Commerce, les Manufactures, les Sçiences, &c. & tout cela en vuë du bien public. Nous voions outre cela que ce Prince a souvent de grands démélez avec la Cour de Rome, & en cas de revers, les Ecclésiastiques n'étans plus retenus par la crainte du Saint Siége, ces Démélez peuvent produire des Divisions & des Troubles, en sorte que ces deux Puissances s'entrechoquans rudement l'une & l'autre, il en peut rejaillir quelques étincelles de Liberté en faveur des peuples: Mais dans les païs dont je viens de parler il n'y a pas à espérer la moindre ressource de cette nature: Le Roi engloutit tout, le Temporel aussi-bien que le Spirituel, l'Ame aussi-bien que le Corps; il est également le Maître des biens & de la Consience: l'Armée & le Clergé sont deux Cartes seures: Le Prince qui a de son côté l'un ou l'autre ne peut échoüer que dificilement; mais celui qui les a tous deux ne doit rien craindre de la part de ses Sujêts quelque mal qu'il puisse les traiter.

On a beaucoup parlé du Gouvernement Ottoman, & divers Auteurs ont écrit ſur ce ſujét: Examinons-en quelques particularitez par maniére de comparaiſon.

Les Turcs ont conquis les Chretiens dans les païs qu'ils ont innondez, & par conſéquent ils ont une eſpéce de droit Barbare de les maltraiter; cependant ils ne les perſécutent jamais pour la Religion; ils les laiſſent paiſiblement pour la plûpart habiter & cultiver leurs Terres, pourvu qu'ils paient tous les ans le Tribut qu'ils apellent *Carateh*, lequel à ce que j'ai appris d'un Miniſtre de ſa Majeſté Impériale, ne monte en Hongrie, Sclavonie, ſervie, & Boſnie qu'à environ dix Rixdales pour une Famille ordinaire, & cela en tems de paix, car durant la Guerre on ne paie rien. Il eſt vrai que les terres appartiennent en propre au grand Seigneur; mais ne vaut-il pas mieux n'être que Fermier à des conditions commodes, que d'avoir le nom de Propriétaire ſans une ſubſiſtance agréable, & de n'être dans le fonds Maître de rien?



C'eſt de quoi je laiſſe juger le Lecteur.

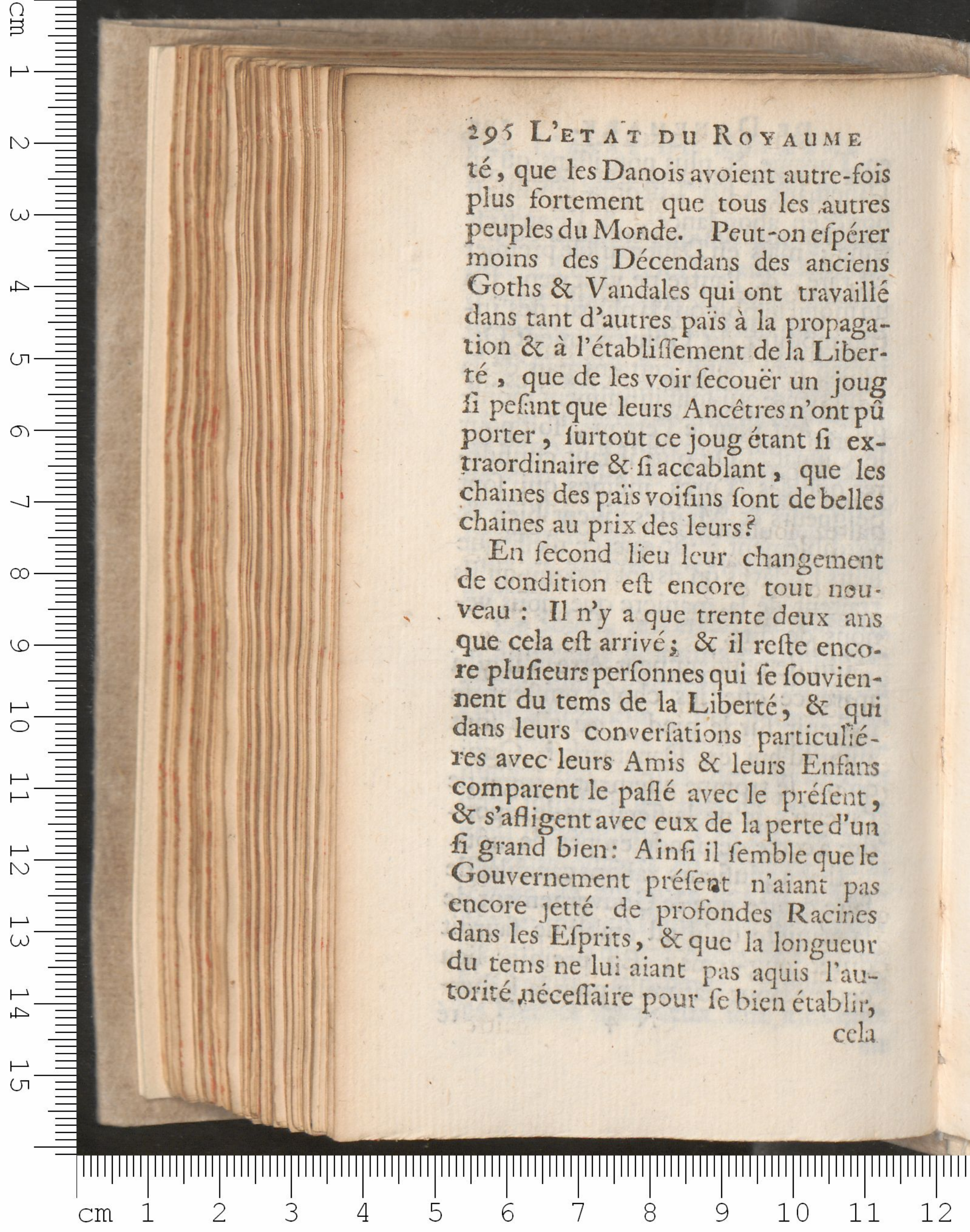
On regarde comme une grande dureté d'enlever les Enfans Chretiens d'entre les mains de leurs parens, quoi-que cela ne ce faſſe que pour avancer dans le Monde ces mêmes Enfans; mais à la Religion prês n'eſt-ce pas un moindre mal de dépouiller les Péres & les Méres de leurs Fils & de leurs Filles en vuë de les bien entretenir, que de leur laiſſer cette peſante charge, aprês leur avoir ôté tous les moiens de les nourir & de les élever?

Le Soleil, le Terroir, le Climat, la Situation, & autres avantages naturels dont jouiſſent les Etats du Grand Seigneur, ſoit pour le profit, ſoit pour le plaiſir, ſont infiniment au deſſus des avantages dont jouiſſent les païs du Nord que nous connoiſſons. Les Havres ſont toûjours ouverts en Turquie, à la réſerve de quelques uns de la Mer-Noire; mais en Danemark ils ſont gelez trois ou quatre Mois de l'année. Les Fruîts, la Viande, le Bled, & les Herbes ſont deux fois meilleurs

en Turquie & plus nouriſſans qu'en Danemark. En Turquie le Vin eſt bon & en abondance, & l'Eau y eſt ſaine ; mais en Danemark le premier eſt rare, & l'autre ne vaut rien. En un mot il ſemble que la plûpart des incommoditez du Gouvernement Ottoman ſont dans certains païs de la Chretienté qui ſont infiniment moindres, ſoit pour le Terroir, ſoit pour le Climat. De plus il faut conſidérer que les Turcs mêmes qui ſont Seigneurs & Maîtres vivent bien & agréablement ; & que ce n'eſt que leurs Eſclaves qu'ils ont conquis qu'ils traitent de la maniére que nous venons de dire.

On demandera peut-être *s'il y a aparence que les choſes puiſſent ſe ſoutenir ſur le pied, où elles ſont aujourd'hui en Danemark ?* Quoiqu'on ſe trompe aiſement à juger de l'avenir, je ne laiſſerai pas de répondre à cette demande en peu de môts.

Il y a pluſieurs raiſons capables de faire croire que le Gouvernement de la maniére qu'il eſt établi ne ſauroit durer long-tems : En premier lieu cette amour naturelle pour la Liber-



té, que les Danois avoient autre-fois plus fortement que tous les autres peuples du Monde. Peut-on espérer moins des Décendans des anciens Goths & Vandales qui ont travaillé dans tant d'autres païs à la propagation & à l'établissement de la Liberté, que de les voir secouër un joug si pesant que leurs Ancêtres n'ont pû porter, surtout ce joug étant si extraordinaire & si accablant, que les chaines des païs voisins sont de belles chaines au prix des leurs?

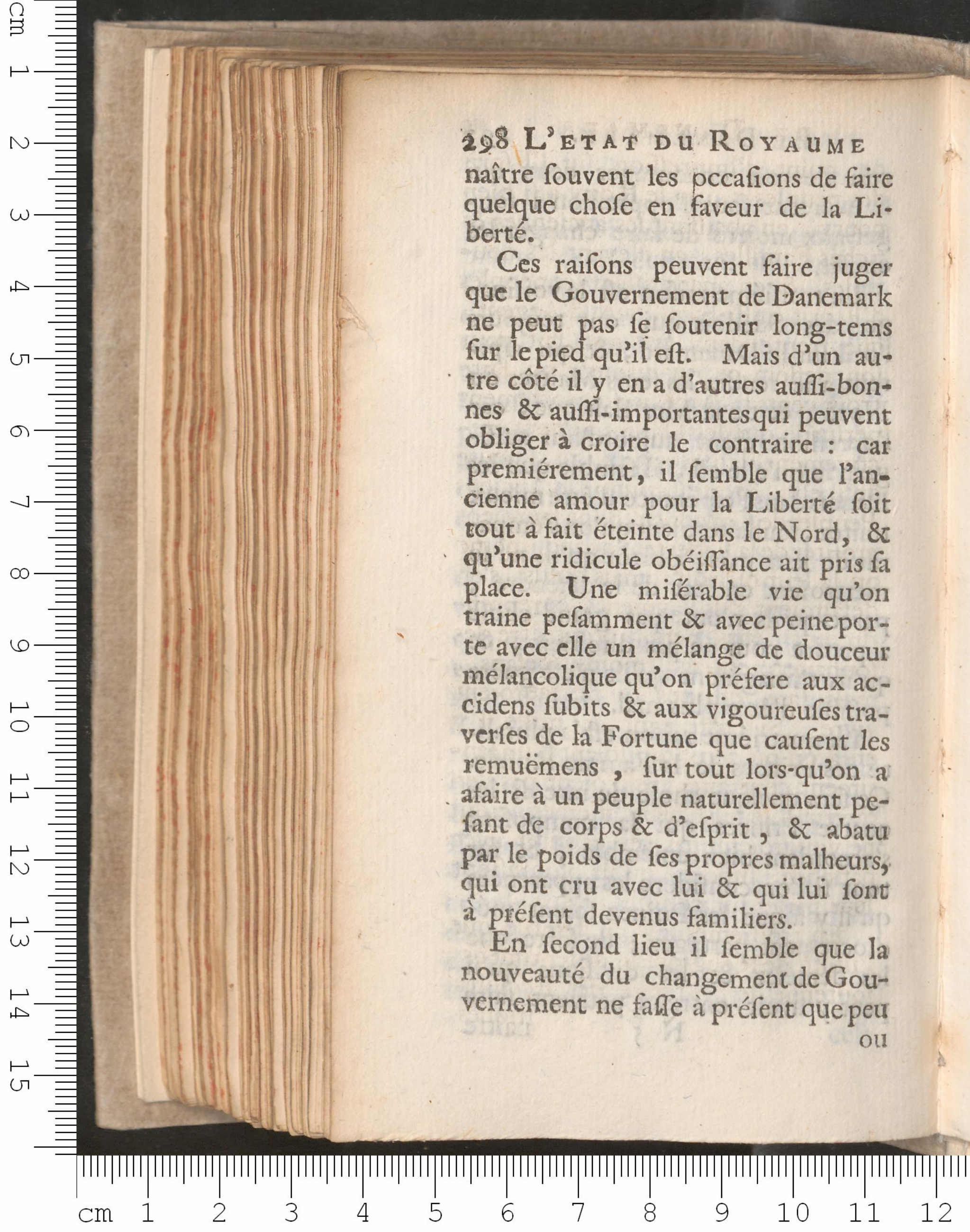
En second lieu leur changement de condition est encore tout nouveau: Il n'y a que trente deux ans que cela est arrivé; & il reste encore plusieurs personnes qui se souviennent du tems de la Liberté, & qui dans leurs conversations particuliéres avec leurs Amis & leurs Enfans comparent le passé avec le présent, & s'afligent avec eux de la perte d'un si grand bien: Ainsi il semble que le Gouvernement présent n'aiant pas encore jetté de profondes Racines dans les Esprits, & que la longueur du tems ne lui aiant pas aquis l'autorité nécessaire pour se bien établir,

cela

cela devroit encourager ceux qui se trouvent sous l'oppression à songer aux moiens de faire changer les choses.

La troisiéme raison est le voisinage des Suédois qui ont toûjours l'oeil sur le Danemarc, & qui aspirent à se rendre les seuls Maîtres du Nord, & de la Mer Baltique; car l'opression étant aujourd'hui aussi grande qu'elle est, il semble que les Danois dans l'espérance d'être mieux traitez, souhaiteroient qu'on s'emparât de leur païs, plûtôt qu'ils ne se mettroient en état de le défendre, parce-qu'ils n'ont pas grand-chose à perdre pour ne pas dire rien, & qu'ils s'imaginent qu'il n'est guére possible d'être plus mal.

La quatriéme raison est la pluralité des Princes de la Famille Roiale. Ce sera quelque chose de rare si les quatre Princes qui la composent s'accordent bien ensemble, & sur tout si l'on considére les apparences qu'il y a que les Puînez soient médiocrement partagez; de sorte que les démélez & les divisions qu'il peut y avoir entr'eux peuvent faire



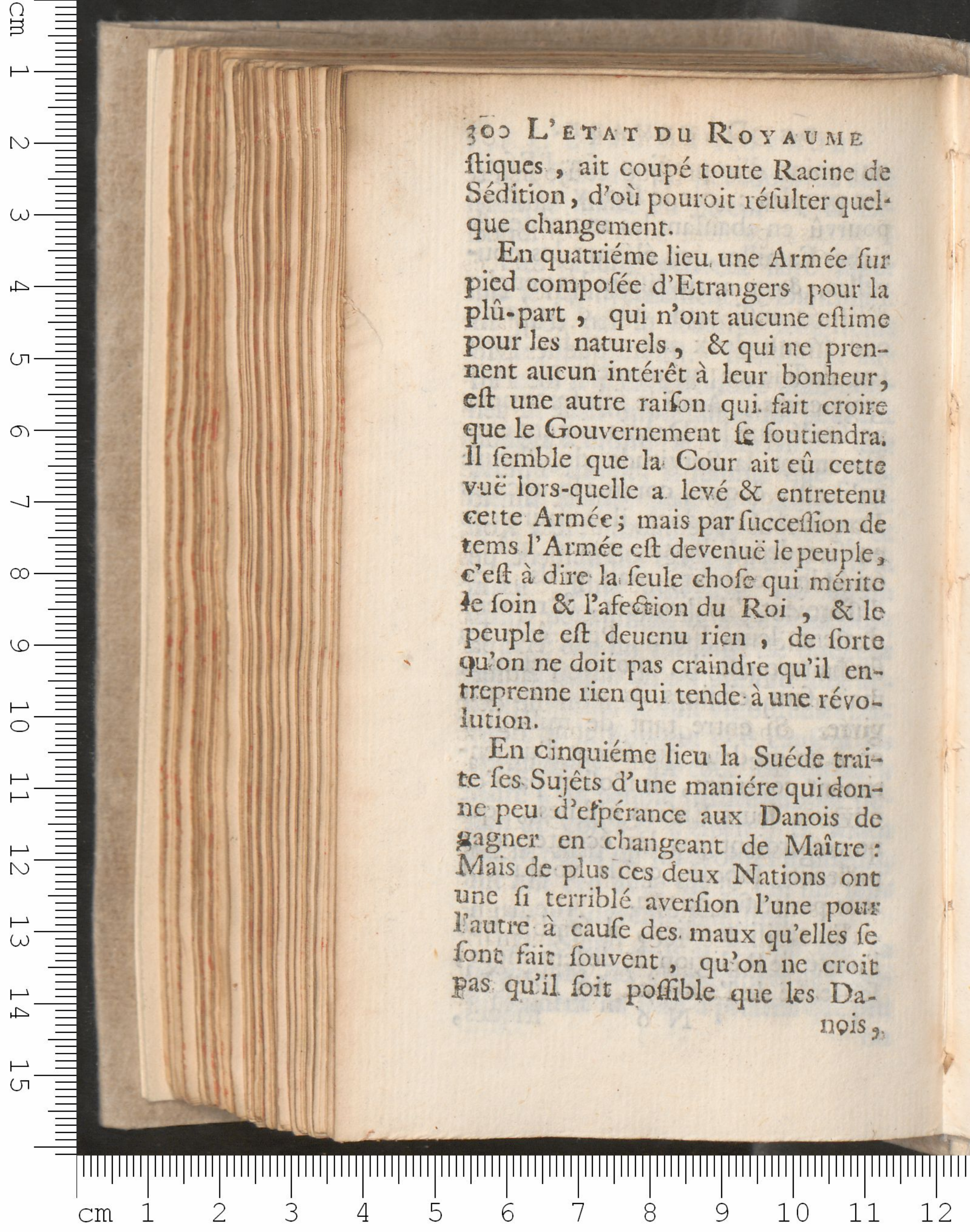
naître ſouvent les occaſions de faire quelque choſe en faveur de la Liberté.

Ces raiſons peuvent faire juger que le Gouvernement de Danemark ne peut pas ſe ſoutenir long-tems ſur le pied qu'il eſt. Mais d'un autre côté il y en a d'autres auſſi-bonnes & auſſi-importantes qui peuvent obliger à croire le contraire : car premiérement, il ſemble que l'ancienne amour pour la Liberté ſoit tout à fait éteinte dans le Nord, & qu'une ridicule obéiſſance ait pris ſa place. Une miſérable vie qu'on traine peſamment & avec peine porte avec elle un mélange de douceur mélancolique qu'on préfere aux accidens ſubits & aux vigoureuſes traverſes de la Fortune que cauſent les remuëmens , ſur tout lors-qu'on a afaire à un peuple naturellement peſant de corps & d'eſprit , & abatu par le poids de ſes propres malheurs, qui ont cru avec lui & qui lui ſont à préſent devenus familiers.

En ſecond lieu il ſemble que la nouveauté du changement de Gouvernement ne faſſe à préſent que peu

ou point d'impreſſion ſur l'Eſprit des peuples : car le Roi y a ſi bien pourvû en abaiſſant les anciennes & riches Familles, en élévant les nouvelles, & en apauvriſſant les peuples d'Eſprit auſſi-bien que d'Argent, que trente deux ans ont fait pour ſon deſſein ce qu'auroient pû faire trois cents. Ainſi je ſuis fortement perſuadé que les Danois aiment éfectivement la Servitude de l'heure qu'il eſt, & que, comme les anciens Peuples de Capadoce, ils ne ſauroient profiter de la Liberté, quand même on la leur ofriroit; mais qu'ils s'en défairoient s'ils l'avoient, & reprendroient leurs Fers. Peut-être les ſouhaiteroient-ils moins peſans, mais ſans chaines ils ne ſauroient vivre. Si entre tant de mille il y en a un ou deux qui ſoient d'un ſentiment contraire, ils n'oſent pas s'en ouvrir à leurs Enfans mêmes, qui ne voudroient pas les écouter avec patience ſupoſé qu'ils vouluſſent leur parler ſur ce ton.

En troiſiéme lieu, il ſemble que l'unité de Religion & de ſentimens, ſoutenuë de l'autorité des Eccléſia-



ſtiques, ait coupé toute Racine de Sédition, d'où pouroit réſulter quelque changement.

En quatriéme lieu une Armée ſur pied composée d'Etrangers pour la plû-part, qui n'ont aucune eſtime pour les naturels, & qui ne prennent aucun intérêt à leur bonheur, eſt une autre raiſon qui fait croire que le Gouvernement ſe ſoutiendra. Il ſemble que la Cour ait eû cette vuë lors-quelle a levé & entretenu cette Armée; mais par ſucceſſion de tems l'Armée eſt devenuë le peuple, c'eſt à dire la ſeule choſe qui mérite le ſoin & l'afection du Roi, & le peuple eſt deuenu rien, de ſorte qu'on ne doit pas craindre qu'il entreprenne rien qui tende à une révolution.

En cinquiéme lieu la Suéde traite ſes Sujêts d'une maniére qui donne peu d'eſpérance aux Danois de gagner en changeant de Maître: Mais de plus ces deux Nations ont une ſi terriblé averſion l'une pour l'autre à cauſe des maux qu'elles ſe ſont fait ſouvent, qu'on ne croit pas qu'il ſoit poſſible que les Da-

nois,

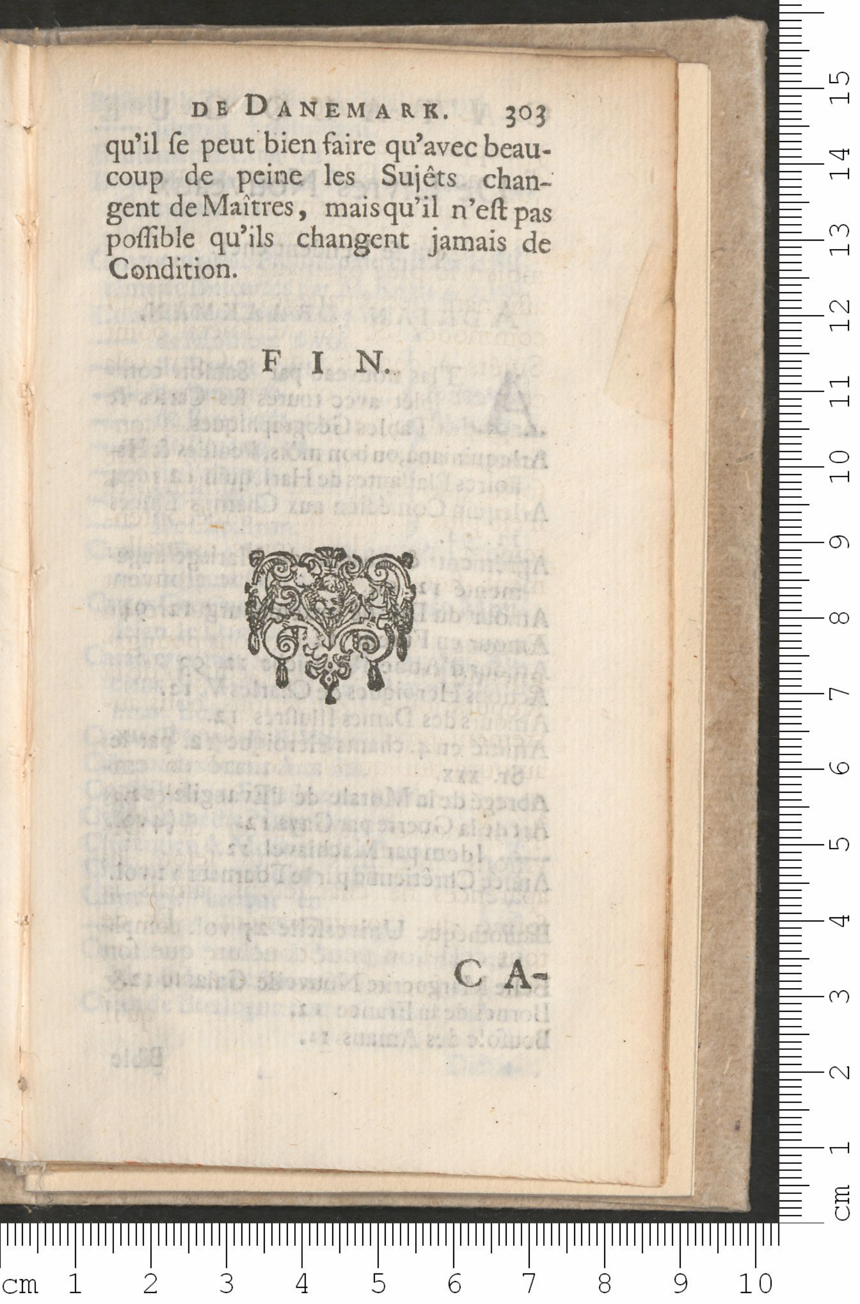
nois, qui ont presque toûjours été les Agresseurs aussi-bien que les soufrans, puissent jamais pardonner aux Suédois. Plusieurs personnes judicieuses croient cependant, que le Suéde trouvera moien d'aplanir ces dificultez, à moins que les Mécontentemens Domestiques ne l'engagent dans une dangereuse Guerre, & que l'intéret de presque tous les autres Princes de l'Europe ne les fasse concourir à maintenir les Danois sous l'obéissance de leur Roi, en traversant l'agrandissement des Suédois, & empéchant qu'ils ne fassent de nouvelles conquêtes. Et c'est asseurément une Barriére par dessus la quelle on ne sauroit sauter; de sorte qu'il semble qu'on ne doit guére espérer qu'il vienne de ce côté-là quelque changement en Danemark.

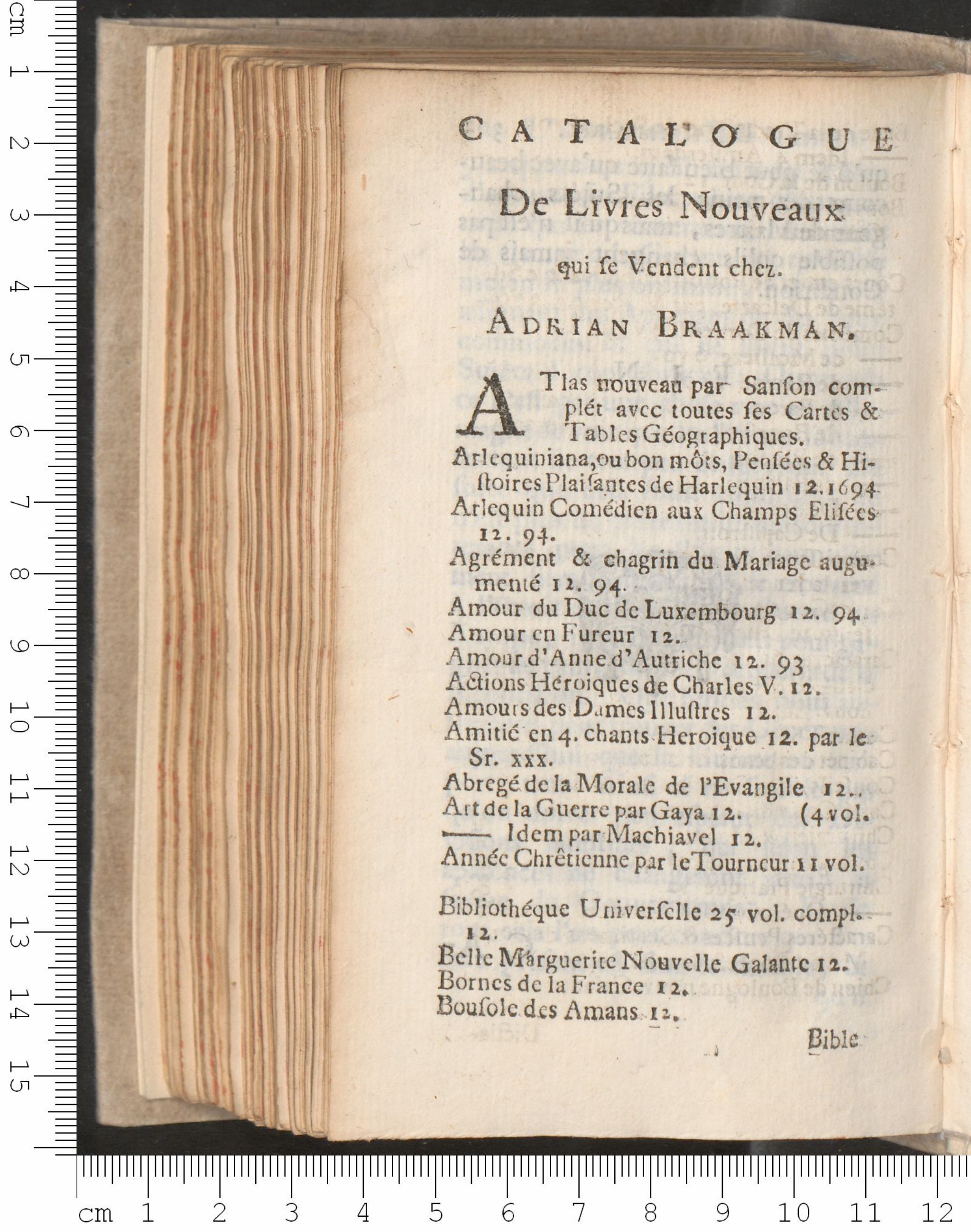
Enfin les jalousies & les Divisions qui régnent d'ordinaire dans les Familles des Princes ne sont ni si communes ni si fatales en Allemagne qu'ailleurs: Le Roi de Danemark même est un Prince Alleman, & il

y a apparence qu'il trouvera moien d'avancer ſes Fils puînez d'une maniére qui les contentera, ſoit en les les élevant à la Guerre, ce qui eſt le moien le plus ordinaire, ſoit en leur aſſignant des Apanages en des lieux commodes & qui ne ſoient point Sujêts à conteſtations : Outre cela ce n'eſt pas une choſe rare en Allemagne de voir que les Princes ſe contentent de tres-peu de Revenu. De ſorte que cela étant commun, ce n'eſt plus un prétexte de mécontentement pour les Eſprits naturellement fiers & altiers qui ſe trouvent à l'étroit : Et s'il y a Guerre en Europe, ils y courent tous pour gagner du pain, & pour s'acquerir de la Réputation. Que ferions nous autrement pour trouver des Généraux, aujourd'hui que la Guerre en emporte tant? Ainſi il ne ſemble pas qu'on doive rien eſpérer des Diviſions inteſtines, qui ſelon les aparences ne changeront jamais la forme du Gouvernement. Et de tout cela l'on peut conclure que ſon état préſent eſt fixe & durable; & qu'il

qu'il ſe peut bien faire qu'avec beaucoup de peine les Sujêts changent de Maîtres, mais qu'il n'eſt pas poſſible qu'ils changent jamais de Condition.

FIN.



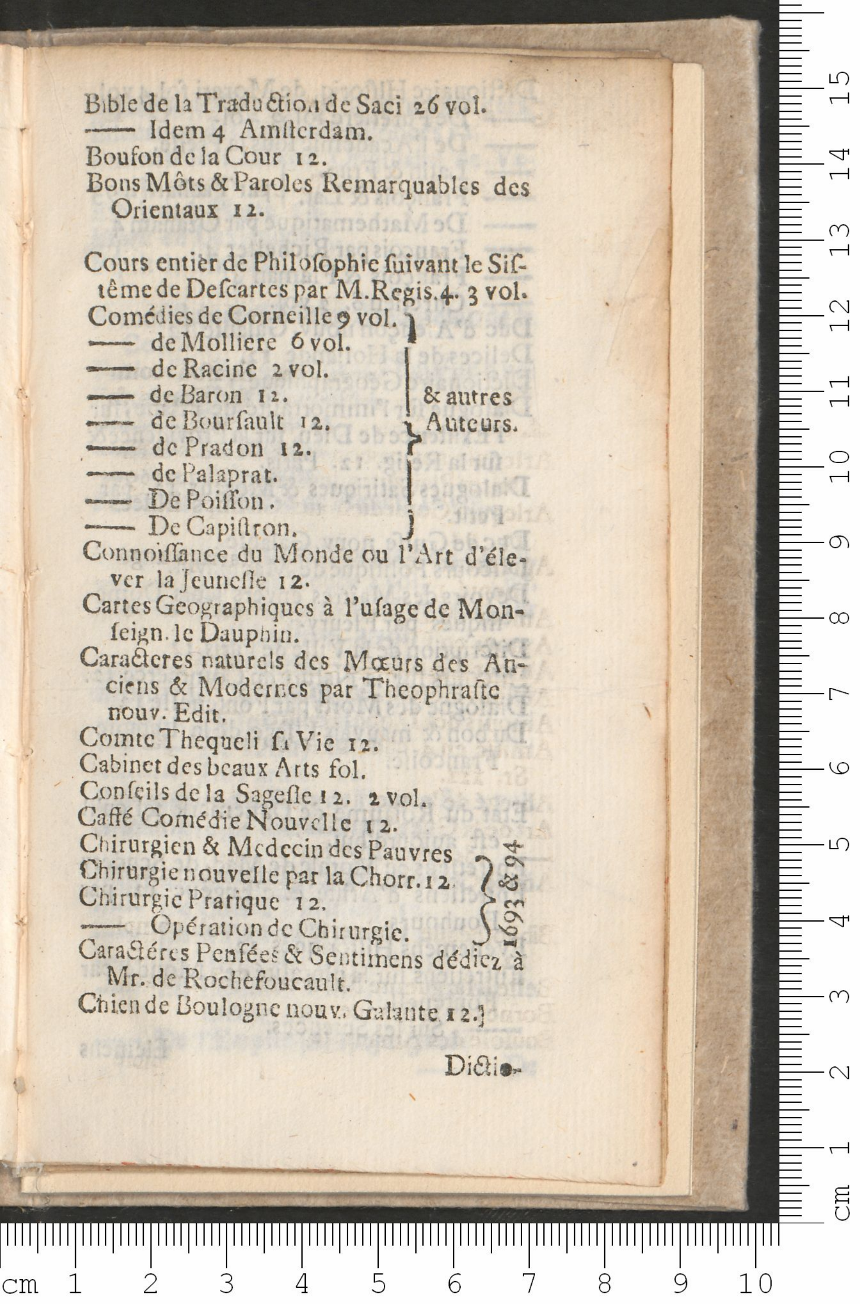


CATALOGUE
De Livres Nouveaux
qui se Vendent chez.
ADRIAN BRAAKMAN.

ATlas nouveau par Sanson complét avec toutes ses Cartes & Tables Géographiques.
Arlequiniana, ou bon môts, Pensées & Histoires Plaisantes de Harlequin 12. 1694
Arlequin Comédien aux Champs Elisées 12. 94.
Agrément & chagrin du Mariage augmenté 12. 94.
Amour du Duc de Luxembourg 12. 94
Amour en Fureur 12.
Amour d'Anne d'Autriche 12. 93
Actions Heroiques de Charles V. 12.
Amours des Dames Illustres 12.
Amitié en 4. chants Heroique 12. par le Sr. xxx.
Abregé de la Morale de l'Evangile 12.
Art de la Guerre par Gaya 12. (4 vol.
—— Idem par Machiavel 12.
Année Chrêtienne par le Tourneur 11 vol.

Bibliothéque Universelle 25 vol. compl. 12.
Belle Marguerite Nouvelle Galante 12.
Bornes de la France 12.
Bousole des Amans 12.

Bible



Bible de la Traduction de Saci 26 vol.
—— Idem 4 Amsterdam.
Bouson de la Cour 12.
Bons Môts & Paroles Remarquables des Orientaux 12.

Cours entier de Philosophie suivant le Sistême de Descartes par M. Regis. 4. 3 vol.

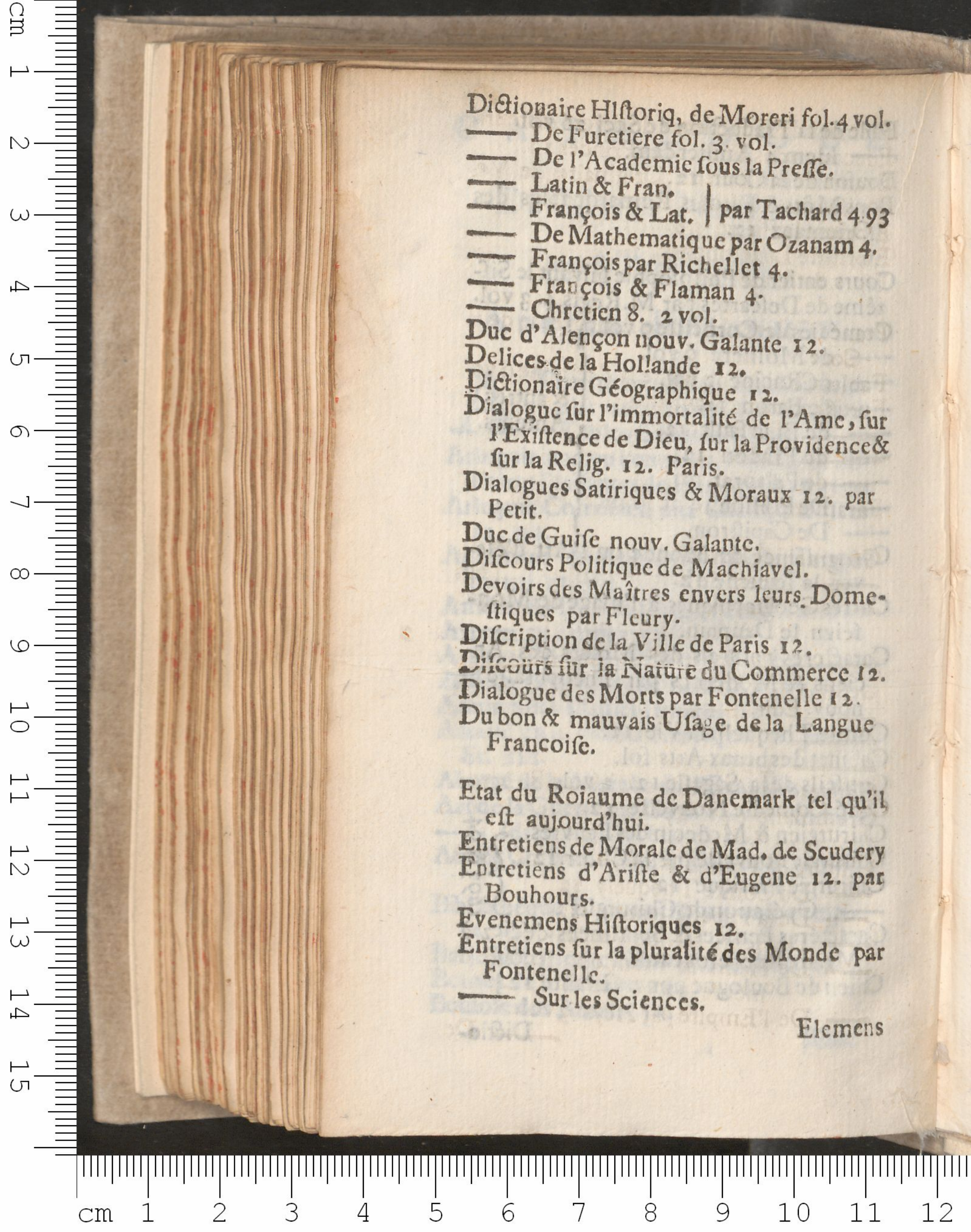
Comédies de Corneille 9 vol.
—— de Molliere 6 vol.
—— de Racine 2 vol.
—— de Baron 12.
—— de Boursault 12.
—— de Pradon 12.
—— de Palaprat.
—— De Poisson.
—— De Capistron.
} & autres Auteurs.

Connoissance du Monde ou l'Art d'élever la Jeunesse 12.
Cartes Geographiques à l'usage de Monseign. le Dauphin.
Caracteres naturels des Mœurs des Anciens & Modernes par Theophraste nouv. Edit.
Comte Thequeli sa Vie 12.
Cabinet des beaux Arts fol.
Conseils de la Sagesse 12. 2 vol.
Caffé Comédie Nouvelle 12.

Chirurgien & Medecin des Pauvres
Chirurgie nouvelle par la Chorr. 12.
Chirurgie Pratique 12.
—— Opération de Chirurgie.
} 1693 & 94

Caractéres Pensées & Sentimens dédiez à Mr. de Rochefoucault.
Chien de Boulogne nouv. Galante 12.]

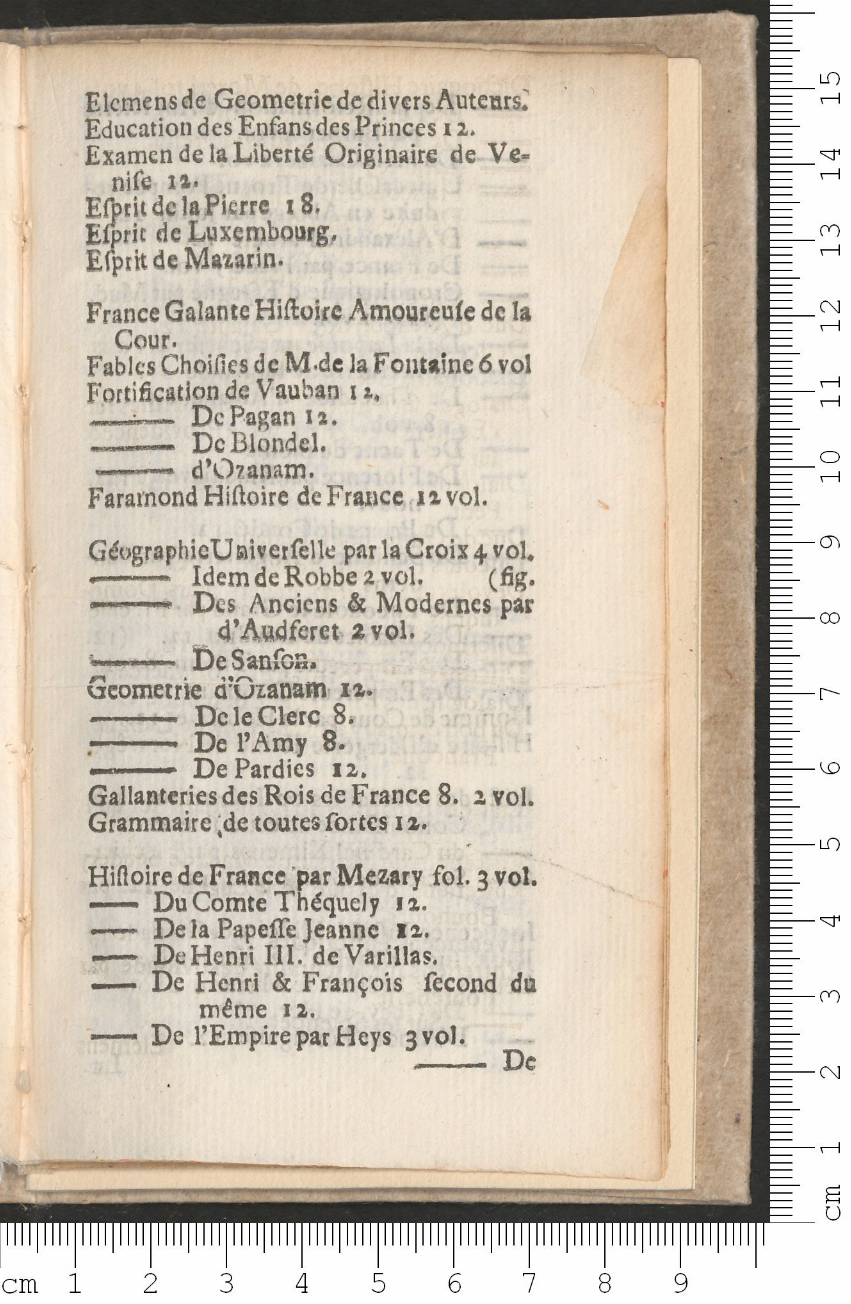
Dicti-



Dictionaire HIstoriq, de Moreri fol. 4 vol.
—— De Furetiere fol. 3. vol.
—— De l'Academie sous la Presse.
—— Latin & Fran. | par Tachard 4. 93
—— François & Lat. |
—— De Mathematique par Ozanam 4.
—— François par Richellet 4.
—— François & Flaman 4.
—— Chretien 8. 2 vol.
Duc d'Alençon nouv. Galante 12.
Delices de la Hollande 12.
Dictionaire Géographique 12.
Dialogue sur l'immortalité de l'Ame, sur l'Existence de Dieu, sur la Providence & sur la Relig. 12. Paris.
Dialogues Satiriques & Moraux 12. par Petit.
Duc de Guise nouv. Galante.
Discours Politique de Machiavel.
Devoirs des Maîtres envers leurs Domestiques par Fleury.
Discription de la Ville de Paris 12.
Discours sur la Nature du Commerce 12.
Dialogue des Morts par Fontenelle 12.
Du bon & mauvais Usage de la Langue Francoise.

Etat du Roiaume de Danemark tel qu'il est aujourd'hui.
Entretiens de Morale de Mad. de Scudery
Entretiens d'Ariste & d'Eugene 12. par Bouhours.
Evenemens Historiques 12.
Entretiens sur la pluralité des Monde par Fontenelle.
—— Sur les Sciences.

Elemens



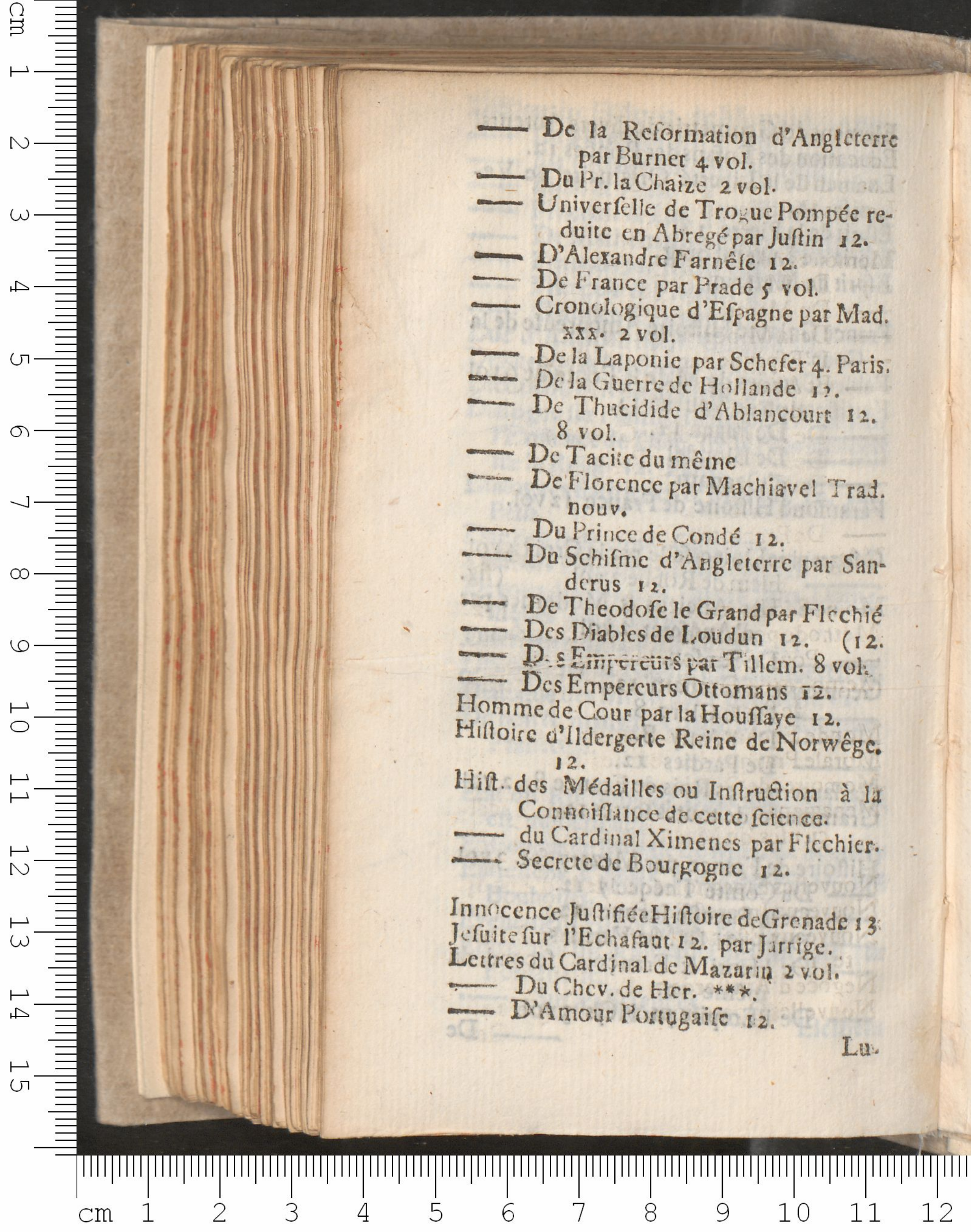
Elemens de Geometrie de divers Auteurs.
Education des Enfans des Princes 12.
Examen de la Liberté Originaire de Venise 12.
Esprit de la Pierre 18.
Esprit de Luxembourg,
Esprit de Mazarin.

France Galante Histoire Amoureuse de la Cour.
Fables Choisies de M. de la Fontaine 6 vol
Fortification de Vauban 12.
——— De Pagan 12.
——— De Blondel.
——— d'Ozanam.
Faramond Histoire de France 12 vol.

Géographie Universelle par la Croix 4 vol.
——— Idem de Robbe 2 vol. (fig.
——— Des Anciens & Modernes par d'Audferet 2 vol.
——— De Sanson.
Geometrie d'Ozanam 12.
——— De le Clerc 8.
——— De l'Amy 8.
——— De Pardies 12.
Gallanteries des Rois de France 8. 2 vol.
Grammaire de toutes sortes 12.

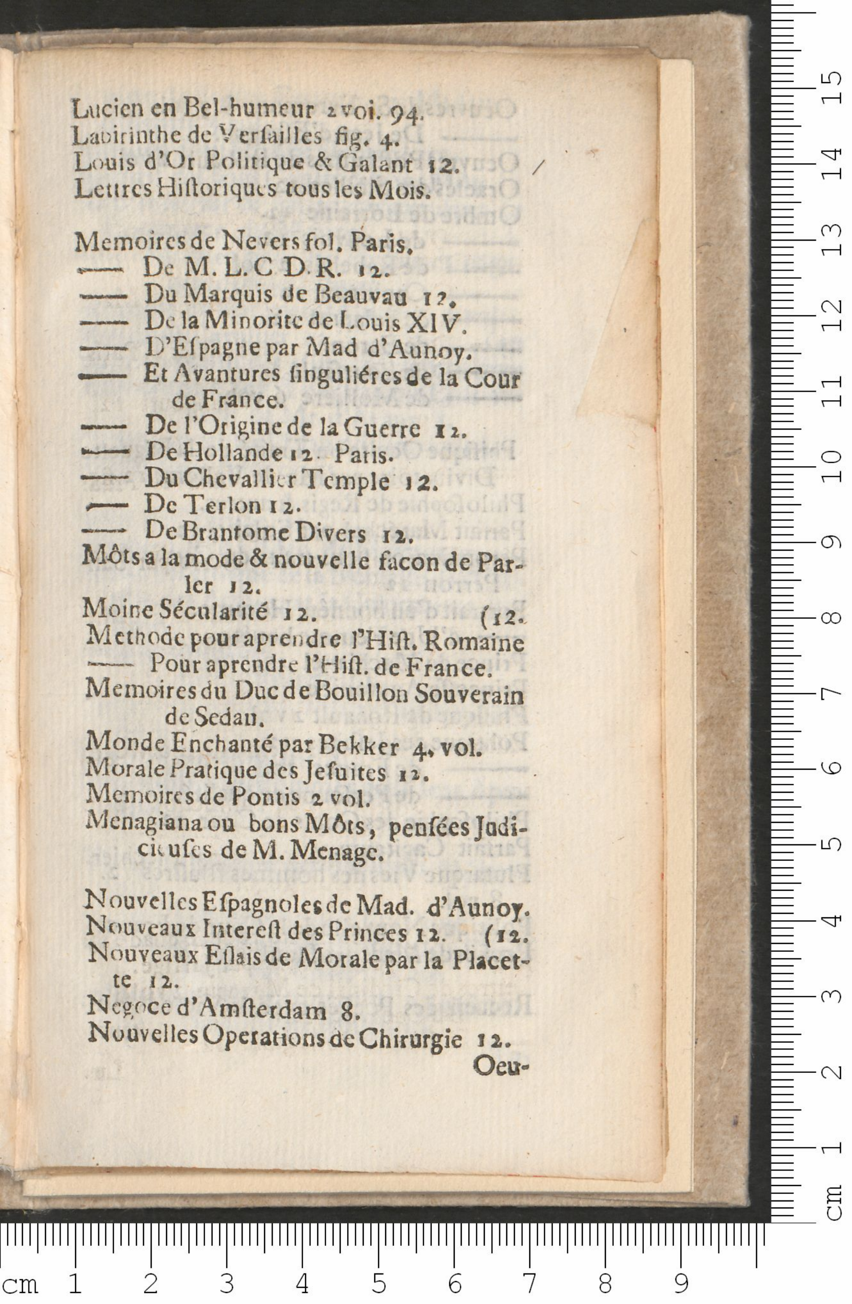
Histoire de France par Mezary fol. 3 vol.
—— Du Comte Théquely 12.
—— De la Papesse Jeanne 12.
—— De Henri III. de Varillas.
—— De Henri & François second du même 12.
—— De l'Empire par Heys 3 vol.

—— De


—— De la Reformation d'Angleterre par Burnet 4 vol.
—— Du Pr. la Chaize 2 vol.
—— Universelle de Trogue Pompée reduite en Abregé par Justin 12.
—— D'Alexandre Farnêse 12.
—— De France par Prade 5 vol.
—— Cronologique d'Espagne par Mad. xxx. 2 vol.
—— De la Laponie par Schefer 4. Paris.
—— De la Guerre de Hollande 12.
—— De Thucidide d'Ablancourt 12. 8 vol.
—— De Tacite du même
—— De Florence par Machiavel Trad. nouv.
—— Du Prince de Condé 12.
—— Du Schisme d'Angleterre par Sanderus 12.
—— De Theodose le Grand par Flechié (12.
—— Des Diables de Loudun 12.
—— Des Empereurs par Tillem. 8 vol.
—— Des Empereurs Ottomans 12.
Homme de Cour par la Houssaye 12.
Histoire d'Ildergerte Reine de Norwêge. 12.
Hist. des Médailles ou Instruction à la Connoissance de cette science.
—— du Cardinal Ximenes par Flechier.
—— Secrete de Bourgogne 12.

Innocence Justifiée Histoire de Grenade 12.
Jesuite sur l'Echafaut 12. par Jarrige.
Lettres du Cardinal de Mazarin 2 vol.
—— Du Chev. de Her. ***.
—— D'Amour Portugaise 12.

Lu-

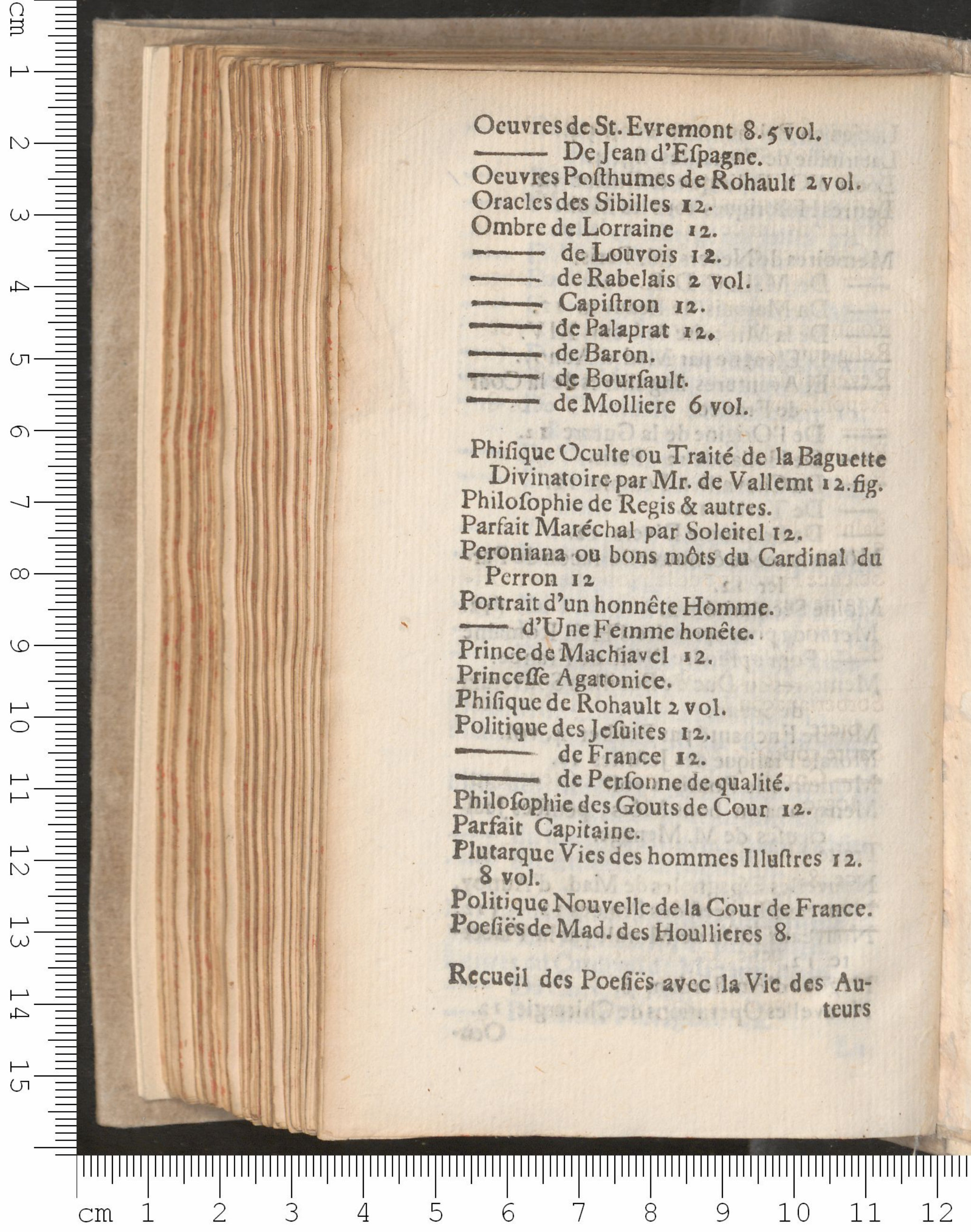


Lucien en Bel-humeur 2 voi. 94.
Labirinthe de Versailles fig. 4.
Louis d'Or Politique & Galant 12.
Lettres Historiques tous les Mois.

Memoires de Nevers fol. Paris.
—— De M. L. C D. R. 12.
—— Du Marquis de Beauvau 12.
—— De la Minorite de Louis XIV.
—— D'Espagne par Mad d'Aunoy.
—— Et Avantures singuliéres de la Cour de France.
—— De l'Origine de la Guerre 12.
—— De Hollande 12. Paris.
—— Du Chevallier Temple 12.
—— De Terlon 12.
—— De Brantome Divers 12.
Môts a la mode & nouvelle facon de Parler 12.
Moine Sécularité 12.
Methode pour aprendre l'Hist. Romaine (12.
—— Pour aprendre l'Hist. de France.
Memoires du Duc de Bouillon Souverain de Sedan.
Monde Enchanté par Bekker 4. vol.
Morale Pratique des Jesuites 12.
Memoires de Pontis 2 vol.
Menagiana ou bons Môts, pensées Judicieuses de M. Menage.

Nouvelles Espagnoles de Mad. d'Aunoy.
Nouveaux Interest des Princes 12. (12.
Nouveaux Essais de Morale par la Placette 12.
Negoce d'Amsterdam 8.
Nouvelles Operations de Chirurgie 12.

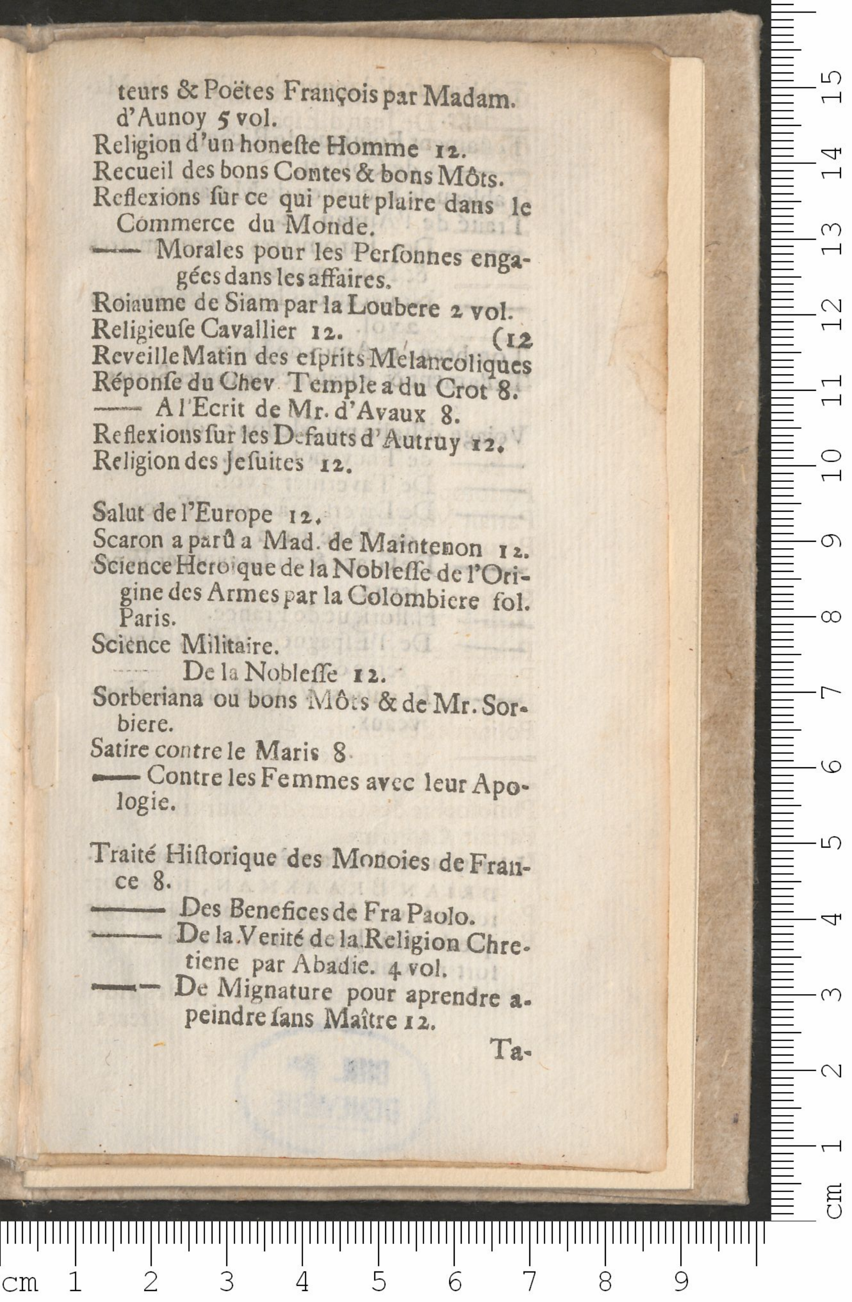
Oeu-



Oeuvres de St. Evremont 8. 5 vol.
——— De Jean d'Espagne.
Oeuvres Posthumes de Rohault 2 vol.
Oracles des Sibilles 12.
Ombre de Lorraine 12.
——— de Louvois 12.
——— de Rabelais 2 vol.
——— Capistron 12.
——— de Palaprat 12.
——— de Baron.
——— de Boursault.
——— de Molliere 6 vol.

Phisique Oculte ou Traité de la Baguette Divinatoire par Mr. de Vallemt 12. fig.
Philosophie de Regis & autres.
Parfait Maréchal par Soleitel 12.
Peroniana ou bons môts du Cardinal du Perron 12
Portrait d'un honnête Homme.
——— d'Une Femme honête.
Prince de Machiavel 12.
Princesse Agatonice.
Phisique de Rohault 2 vol.
Politique des Jesuites 12.
——— de France 12.
——— de Personne de qualité.
Philosophie des Gouts de Cour 12.
Parfait Capitaine.
Plutarque Vies des hommes Illustres 12. 8 vol.
Politique Nouvelle de la Cour de France.
Poesiës de Mad. des Houllieres 8.

Recueil des Poesiës avec la Vie des Auteurs



teurs & Poëtes François par Madam. d'Aunoy 5 vol.
Religion d'un honeste Homme 12.
Recueil des bons Contes & bons Môts.
Reflexions sur ce qui peut plaire dans le Commerce du Monde.
—— Morales pour les Personnes engagées dans les affaires.
Roiaume de Siam par la Loubere 2 vol.
Religieuse Cavallier 12. (12
Reveille Matin des esprits Melancoliques
Réponse du Chev. Temple a du Crot 8.
—— A l'Ecrit de Mr. d'Avaux 8.
Reflexions sur les Defauts d'Autruy 12.
Religion des Jesuites 12.

Salut de l'Europe 12.
Scaron a parû a Mad. de Maintenon 12.
Science Heroique de la Noblesse de l'Origine des Armes par la Colombiere fol. Paris.
Science Militaire.
—— De la Noblesse 12.
Sorberiana ou bons Môts & de Mr. Sorbiere.
Satire contre le Maris 8.
—— Contre les Femmes avec leur Apologie.

Traité Historique des Monoies de France 8.
—— Des Benefices de Fra Paolo.
—— De la Verité de la Religion Chretiene par Abadie. 4 vol.
—— De Mignature pour aprendre a peindre sans Maître 12.

Ta-

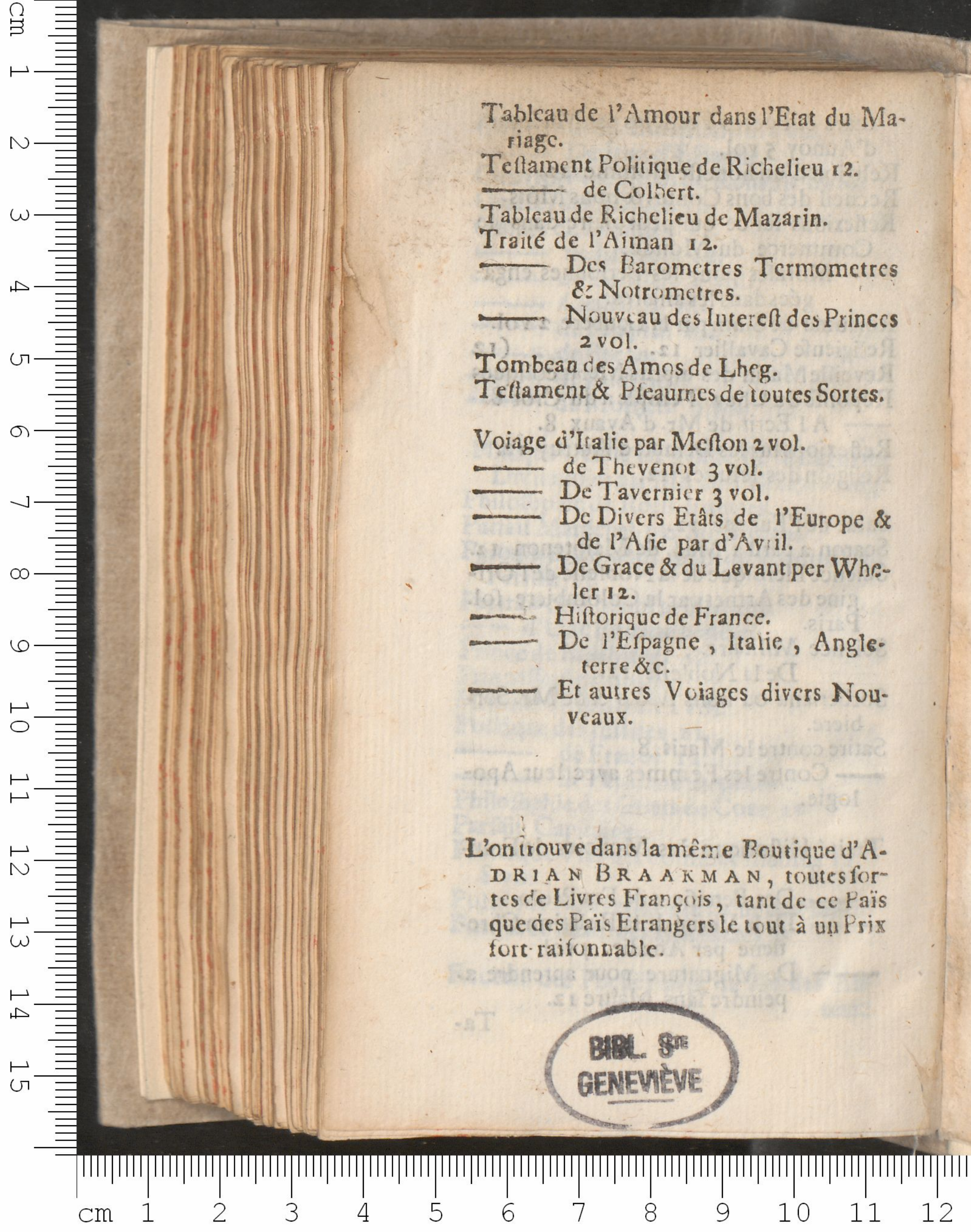


Tableau de l'Amour dans l'Etat du Mariage.
Testament Politique de Richelieu 12.
——— de Colbert.
Tableau de Richelieu de Mazarin.
Traité de l'Aiman 12.
——— Des Barometres Termometres & Notrometres.
——— Nouveau des Interest des Princes 2 vol.
Tombeau des Amos de Lheg.
Testament & Pseaumes de toutes Sortes.

Voiage d'Italie par Meston 2 vol.
——— de Thevenot 3 vol.
——— De Tavernier 3 vol.
——— De Divers Etâts de l'Europe & de l'Asie par d'Avril.
——— De Grace & du Levant per Wheler 12.
——— Historique de France.
——— De l'Espagne, Italie, Angleterre &c.
——— Et autres Voiages divers Nouveaux.

L'on trouve dans la même Boutique d'ADRIAN BRAAKMAN, toutes sortes de Livres François, tant de ce Païs que des Païs Etrangers le tout à un Prix fort raisonnable.

